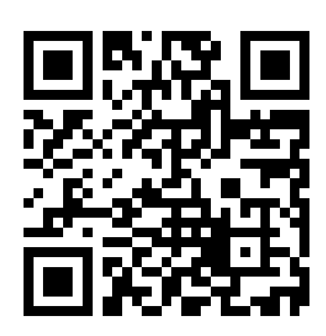
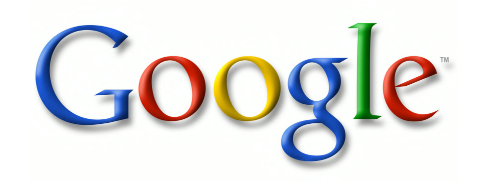






EXPOSITI

Ouvrage publi

ILLUSTRÉ

HISTOIRE

DES

SITIONS DE BORDEAUX

PAR

CHARLES BÉNARD

---

ige publié sous les auspices de la Société Philomathique

ILLUSTRÉ DE TRÈS NOMBREUSES GRAVURES ET DE PLANCHES HORS TEXTE



BORDEAUX

G. GOUNOUILHOU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

11, RUE GUIRAUDE, 11

1899

*L'*Histoire des Expositions de Bordeaux *organisées par la Société Philomathique a été éditée en décembre 1899 par les* Imprimeries G. Gounouilhou.

Cet ouvrage, écrit par M. Charles Bénard, *a été complété par une description du* Médaillier Philomathique *de* M. Évrard de Fayolle.

MM. Goyetche, Boucherie, Gabriel Desbats, Céleste, Bouchon *ont collaboré à la recherche des documents.*

Les auspices de la Société Philomathique ont été accordés par décision du 7 décembre 1898 du Comité d'administration, dont M. Albert Tisseyre *était président;* M. J. Avril, *vice-président;* M. Charles Bénard, *secrétaire général;* M. J. Brandenburg, *trésorier;* M. Goyetche, *archiviste;* MM. Dupuy, Samazeuilh, Rödel, Eyquem, *secrétaires adjoints;* MM. Saunier, Sengès, Widemann, *commissaires des dépenses.*

Il a été tiré de cet ouvrage :

12 exemplaires spéciaux sur papier du Japon, numérotés de 1 à 12,

pour

MM. E. Loubet, président de la République Française;
Millerand, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes;
A. Decrais, ministre des Colonies;
Leygues, ministre de l'Instruction publique;
Alfred Picard, commissaire général de l'Exposition de 1900;
Bouquet, directeur du Personnel et de l'Enseignement technique au ministère du Commerce;
M. Berniquet, préfet de la Gironde;
C. Cousteau, maire de Bordeaux;
A. Daney, ancien maire de Bordeaux;
La Société Philomathique de Bordeaux;
L'Auteur;
L'Imprimeur;

63 exemplaires également sur papier du Japon, numérotés de 13 à 75.
675 exemplaires sur papier vélin.

750 exemplaires.

N° 52



HISTOIRE

DES

EXPOSITIONS DE BORDEAUX

ET DE

LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

CHARLES BÉNARD

HISTOIRE
DES
EXPOSITIONS DE BORDEAUX

AVEC

UNE PRÉFACE

De M. L. BOUQUET, directeur de l'Enseignement technique

ET UNE DESCRIPTION DU MÉDAILLIER PHILOMATHIQUE

Par A. ÉVRARD DE FAYOLLE

Ouvrage publié sous les auspices de la Société Philomathique

ILLUSTRÉ DE TRÈS NOMBREUSES GRAVURES ET DE PLANCHES HORS TEXTE



BORDEAUX

G. GOUNOUILHOU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

11, RUE GUIRAUDE, 11

1899

A M. BOUQUET

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
DU MINISTÈRE DU COMMERCE
DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Monsieur le Directeur,

Je vous dédie respectueusement le livre que j'ai écrit pour mettre en lumière l'œuvre de la Société Philomathique de Bordeaux, et pour répondre au désir que vous et M. Buquet avez exprimé à la Commission de la Classe 6 de l'Exposition centennale de 1900.

*Je vous remercie, Monsieur le Directeur, d'avoir bien voulu accepter de rehausser l'*HISTOIRE DES EXPOSITIONS DE BORDEAUX *par une Préface qui honore l'auteur et tous ceux qui ont collaboré à la recherche des documents ou à la partie matérielle de l'ouvrage.*

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage de ma sincère reconnaissance et de mon profond respect.

Paris, le 3 décembre 1899.

CHARLES BÉNARD.



PRÉFACE

Cher Monsieur BÉNARD,

Lorsque, pour répondre à l'invitation pressante du Directeur général de la Section française à l'Exposition de 1900, le Comité de la classe VI se préoccupa d'organiser une Exposition centennale, il se trouva tout d'abord dans un grand embarras. La plupart des institutions publiques ou privées d'enseignement technique sont de date relativement récente. Si quelques-unes atteignent trente ou quarante années d'existence, très peu voient leurs origines remonter au commencement du XIX*e siècle et, à plus forte raison, aux dernières années du siècle dernier.*

Parmi les œuvres les plus anciennes et les plus prospères figure au premier rang la Société Philomathique de Bordeaux. Aussi était-il particulièrement intéressant de montrer au public la continuité de ses efforts, le développement progressif de son action et les services toujours plus considérables qu'elle a rendus non seulement à la ville de Bordeaux et à la région du Sud-Ouest, mais au pays tout entier.

Tel est l'objet de votre travail, qui aura très certainement à l'Exposition de 1900 tout le succès dont il est digne.

L'action de la Société Philomathique de Bordeaux s'est surtout manifestée sous deux formes principales : l'organisation d'Expositions industrielles et artistiques; — la création de cours professionnels à l'usage des apprentis et des adultes.

L'organisation des Expositions est incontestablement la manifes-

tation extérieure la plus brillante, c'est celle par laquelle s'est mieux exercé le rayonnement au dehors. Vous lui avez consacré, non sans raison, la plus grande partie de votre ouvrage qui est devenu ainsi l'histoire des Expositions de Bordeaux.

Il est tout à fait superflu de passer en revue, après vous, les treize Expositions dont la Société Philomathique a assumé la charge et assuré le succès, dans la période qui s'est écoulée de 1827 à 1895. Vous en avez fait l'historique d'une façon si complète et si documentée qu'il ne reste rien à ajouter.

Permettez-moi plutôt de m'arrêter un instant à cette partie de l'œuvre de la Société Philomathique, peut-être moins brillante, mais à coup sûr aussi utile et aussi féconde : je veux parler de l'organisation des cours professionnels à l'usage des adultes et des apprentis. La fonction que j'occupe, ma qualité de président de la classe de l'Enseignement technique à l'Exposition de 1900, m'y convient d'ailleurs naturellement.

C'est répéter une vérité aujourd'hui banale que d'affirmer la nécessité de répandre de plus en plus largement l'enseignement professionnel. On ne peut contester que la prospérité industrielle et commerciale d'un pays soit intimement liée au développement de cet enseignement sous toutes ses formes.

Tout le monde sait l'importance que l'enseignement professionnel a prise dans les pays voisins, et notamment en Allemagne, où il a certainement contribué pour une large part à l'essor considérable de l'industrie et du commerce de ce pays.

Bien qu'il y ait encore beaucoup à faire en France pour donner à l'enseignement technique tout le développement qu'il a acquis chez nos voisins, des résultats excellents ont déjà été obtenus dans diverses régions, grâce à d'heureuses initiatives parmi lesquelles il faut citer tout d'abord celle de la Société Philomathique de Bordeaux.

Dès 1839, elle décidait en assemblée générale l'organisation de

cours publics et gratuits en faveur des ouvriers adultes, cours qui devaient embrasser à la fois l'instruction primaire et l'enseignement professionnel. Les cours d'instruction générale commencèrent dès le mois d'août de la même année, mais le premier cours professionnel (dessin) ne s'ouvrit qu'en 1846, bientôt suivi (en 1847) d'un cours de machines; puis, dès 1849, des ateliers étaient créés pour l'enseignement de la coupe des pierres, des bois de menuiserie, d'ébénisterie et de charpente. Depuis lors, la Société Philomathique n'a cessé d'étendre et de développer l'enseignement professionnel sous toutes ses formes : cours d'adultes pour hommes et pour femmes, ateliers d'apprentissage pour les professions et, enfin, École supérieure de commerce et d'industrie. Actuellement, ses cours, ses ateliers et son école reçoivent trois mille élèves et répondent à tous les besoins de l'industrie et du commerce bordelais.

A côté de ces œuvres si fécondes, mais purement locales ou régionales, l'initiative de la Société Philomathique avait une portée bien plus générale lorsqu'elle organisait, en 1886, le premier Congrès d'enseignement technique.

Ce Congrès réussit au delà des prévisions de ses organisateurs : il réunit plus de neuf cents adhérents et vit ses travaux suivis par près de cinq cents membres.

Celui que la Société Philomathique organisa de nouveau en 1895 à l'occasion de la XIIIe Exposition de Bordeaux, ne fut pas moins important. Il permit de constater que les Associations privées d'enseignement orientent de plus en plus leurs efforts vers les cours professionnels; les Syndicats patronaux et ouvriers sont également entrés dans cette voie, et tout permet d'espérer que l'élan ne se ralentira pas.

Le Gouvernement de la République, de son côté, n'est pas resté inactif. D'accord avec les municipalités, le Ministre du Commerce active, autant que le lui permettent les ressources dont il dispose, la création d'écoles pratiques de commerce et d'industrie, et le remar-

quable rapport que vient de publier M. Ribot, président de la Commission de l'Enseignement à la Chambre des députés, nous fait entrevoir, dans un avenir prochain, le moment où l'Université elle-même, brisant le vieux moule de son enseignement secondaire, lui donnera un caractère plus pratique et mieux approprié aux besoins de notre commerce et de notre industrie.

A l'heure où cette évolution se dessine de toutes parts, il était bon de mettre en lumière, comme le fait votre livre, quelle fut dans le passé, quelle est actuellement et quelle sera demain l'œuvre féconde de la Société Philomathique de Bordeaux.

En me demandant quelques mots de préface, vous avez bien voulu me faire un peu votre collaborateur, je vous en remercie bien sincèrement.

L. BOUQUET,

Directeur de l'Enseignement technique.

LES

EXPOSITIONS DE BORDEAUX

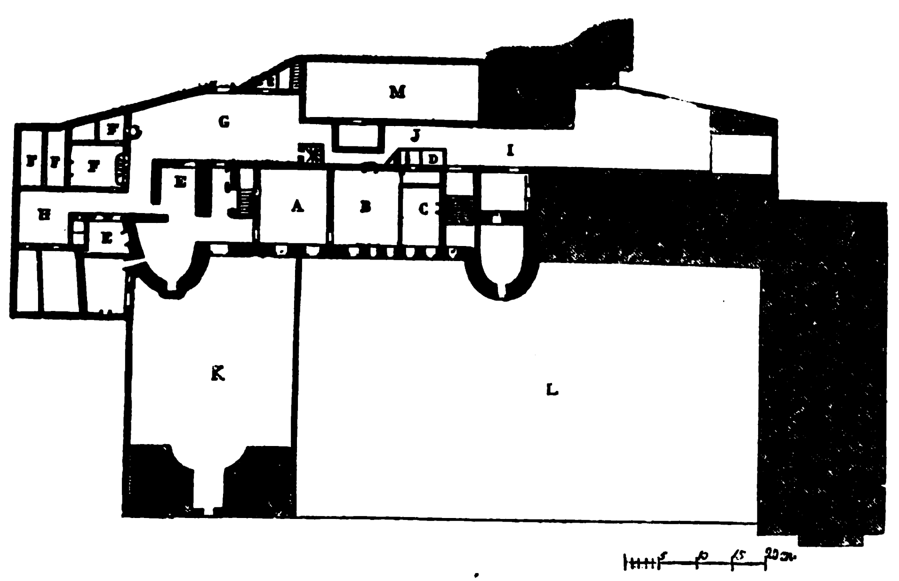
CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES
DE
LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE
ET DES
EXPOSITIONS DE BORDEAUX

La Société Philomathique de Bordeaux remonte officiellement à l'année 1808; mais il faut rechercher ses origines à la fin du XVIII[e] siècle, dans l'histoire du Musée bordelais et du grand mouvement encyclopédique qui précéda la Révolution française.

Ce fut à Paris, tout d'abord, que des professeurs de sciences et de belles-lettres, épris du désir de vulgariser l'instruction, ouvrirent des cours gratuits pour le peuple; ces cours se multiplièrent isolément dans tous les quartiers de la capitale, et en 1780 Court de Gébelin put grouper la majeure partie de ceux qui concernaient la littérature et l'histoire dans une sorte de Société à laquelle il donna le nom de « Musée littéraire ». Trois ans plus tard, imitant cet heureux exemple pour les cours de sciences, Pilâtre du Rozier fondait à son tour le « Musée scientifique ». Enfin,

presque à la même époque, naissaient simultanément les idées complémentaires d'enseignement technique et d'expositions de l'industrie, alors que M. de la Blancherie installait à l'hôtel Villayer une « Assemblée des savants et des artistes », qui n'était autre chose qu'un véritable Comité exécutif, organisant non seu-



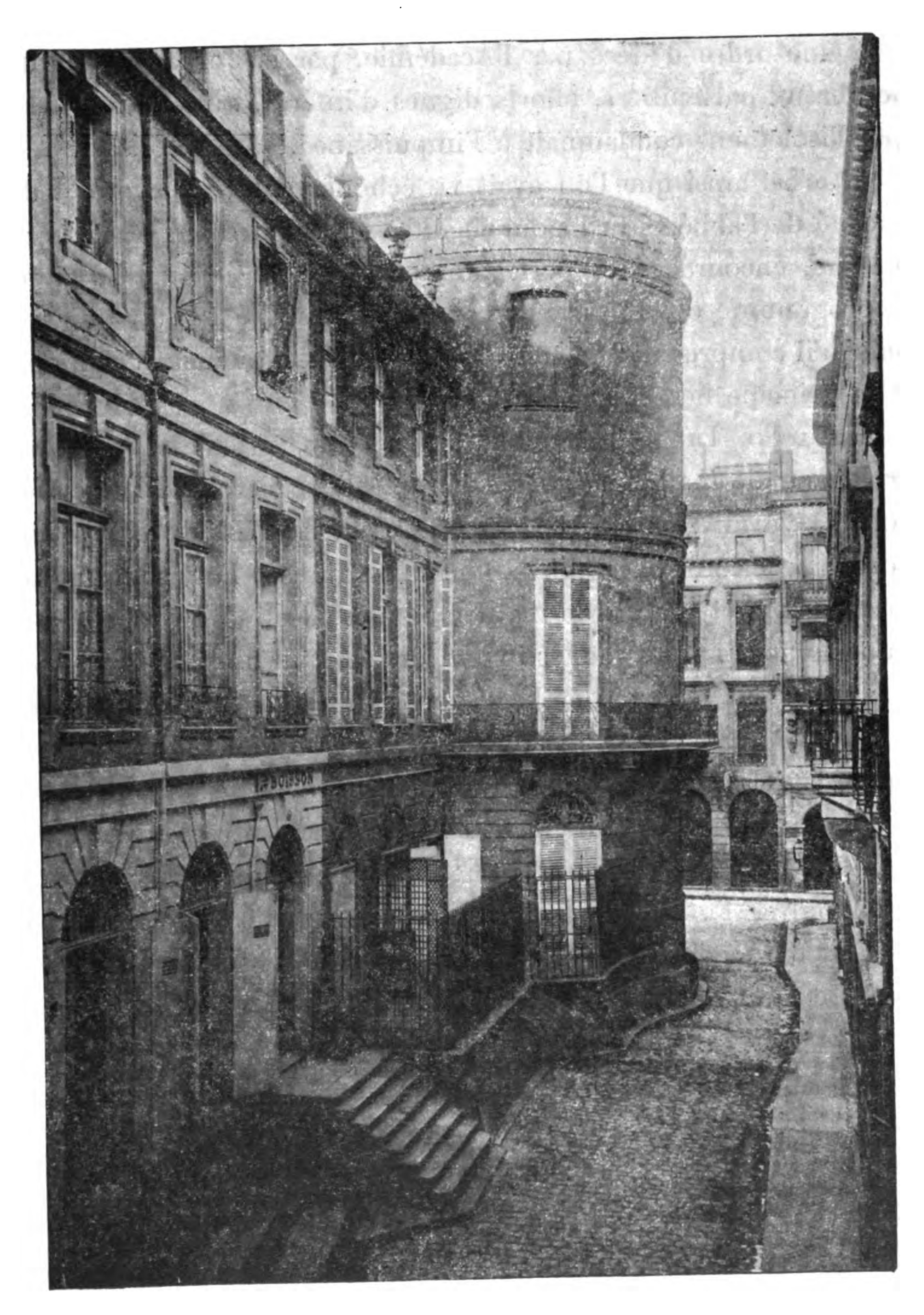
Plan de l'Hôtel de l'Intendance (ancien Château Puypaulin).

A Salle de réunion.
B Pièce d'attente.
C Cabinet de travail de l'Intendant.
D Bureau du secrétaire.
E Chambres des domestiques
F Cuisine et dépendances.
G Ancienne cour d'entrée.
H Cour.
I Cour des bureaux.
J Passage conduisant aux bureaux
K Grande cour d'entrée.
L Jardin.
M Eglise Puypaulin

lement des concerts, des concours de musique et des exhibitions de tableaux, de gravures et de sculptures, mais installant aussi, et le fait est intéressant à retenir, de véritables expositions d'ameublements, de bibelots, d'objets mécaniques et industriels.

Toutes ces innovations avaient leur répercussion à Bordeaux, et M. Céleste[1], dans un mémoire publié en 1898 par la *Revue*

1. *La Société Philomathique de 1783 à 1880* (*Revue Philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1er janvier 1898).



RESTES DU PALAIS DES INTENDANTS DE GUYENNE

Philomathique, a montré les efforts successivement tentés dans le même ordre d'idées par l'Académie, par la Jurade et par de nombreux particuliers, efforts dignes d'intérêt, sans doute, mais que l'isolement condamnait à l'impuissance.

Et c'est ainsi que l'on avait vu échouer en 1776 le projet de Société de l'abbé Sicard pour faciliter l'enseignement des arts et métiers, encourager et perfectionner les inventions, essai dont le programme devait devenir celui de la Société Philomathique, puisqu'il comprenait à la fois des cours d'enseignement technique et le principe des expositions.

En 1780, l'abbé Dupont des Jumeaux, prieur d'Eymet et professeur de mathématiques à Paris, à la recherche d'une situation, se voyait refuser par les magistrats de l'Hôtel de Ville de Bordeaux le local et la subvention nécessaires à l'ouverture d'un cours public et gratuit de mathématiques, destiné à préparer les jeunes officiers et les jeunes ingénieurs. Mais il usait de la protection de Bossut et de d'Alembert, dont il avait été le collaborateur, et obtenait du roi l'autorisation de faire des conférences scientifiques dans la Salle de concerts que Tourny avait installée dans les jardins du Palais de l'Intendance[1]. Il commençait en juillet 1781 avec fort peu d'élèves; puis il mettait un si louable acharnement à démontrer l'utilité de son enseignement, qu'il finissait par y intéresser l'Académie de Bordeaux, qui vint en corps visiter son cours, examiner ses élèves et même les récompenser.

1. *Viographe bordelais*, p. 109. L'Hôtel de l'Intendance, qui subsiste comme propriété particulière dans la rue Chaumet, fut bâti en 1775, sur les fondements de l'ancien château de Puy-Paulin, par les soins de l'intendant de Tourny. Près de cet hôtel était une vaste salle, dans laquelle on a donné des concerts spirituels jusqu'à la construction du Grand-Théâtre; on n'exécutait dans ces concerts que des morceaux de musique religieuse, et ils avaient lieu aux jours de fêtes, pendant lesquels les spectacles étaient fermés. Cette salle a aussi servi à des réunions littéraires, politiques et dramatiques. Le Musée y tint ses assemblées de 1782 à 1791. Le Club National y motionnait, quand il fut dissous par les représentants en mission à Bordeaux, le 1er février 1795.

Une société littéraire et philharmonique, qui avait pris le nom de « Lycée », y subsista jusqu'en 1797. On y vit, enfin, un petit théâtre de Variétés qui occasionna la destruction de cette salle.



Par contre, au bout de deux ans, la situation financière étant devenue très mauvaise et les corps constitués refusant toute allocation, l'abbé Dupont des Jumeaux faisait appel à des particuliers et constituait par souscriptions, à l'instar du Musée scientifique de Rozier et du Musée littéraire de Gébelin, le Musée de Bordeaux avec cette devise : *Liberté — Égalité*.

Il est vrai de dire qu'il trouva constamment le plus puissant et le plus intelligent appui dans la personne de l'intendant de Guyenne, M. Dupré de Saint-Maur, qui mit toute son influence au service de sa cause et lui donna dès le début dans l'Hôtel de l'Intendance, non seulement la salle des cours et des grandes séances, mais aussi des salons pour les assemblées journalières. Il suffit de rappeler les noms de quelques-uns des hommes de cette association pour comprendre toute l'importance que voulaient lui donner ses fondateurs : Brémontier, Ducos, Dupaty, Gensonné, Martignac père, Prévost de la Croix, l'abbé Sicard, Vergniaud furent, en effet, les collaborateurs distingués du recueil des ouvrages du Musée de Bordeaux, dédié à la reine Marie-Antoinette et publié en 1787.



EX-LIBRIS DU MUSÉE DE BORDEAUX

La première réunion préparatoire du Musée de Bordeaux eut lieu le 10 avril 1783. La réunion définitive de constitution fut tenue le 30 avril au Palais de l'Intendance, et M. Dupré de Saint-Maur y fut élu président de la Compagnie à l'unanimité des Muséens présents.

Avec ce Musée, qui devait renaître plus tard sous le nom de « Société Philomathique de Bordeaux », allait commencer l'histoire girondine de l'enseignement technique et des expositions dont on retrouve les principes naissants dans le premier article commun de leurs règlements, dont voici la teneur :

Article premier. — Tout ce qui peut contribuer aux progrès des sciences et des arts, utiles et agréables, sera l'objet du Musée dans ses séances générales et publiques. Le but de cette Société sera principalement d'exciter l'émulation, d'*animer l'industrie* et de réunir les talents.

D'ailleurs, cet article était complété plus loin par ce paragraphe explicite :

Les artistes de la Ville, dans tous les genres, ont le droit d'exposer au Musée des ouvrages de leur composition. Cette liberté procure quelquefois au public l'avantage de voir des tableaux, des dessins et des *machines de nouvelle invention*.

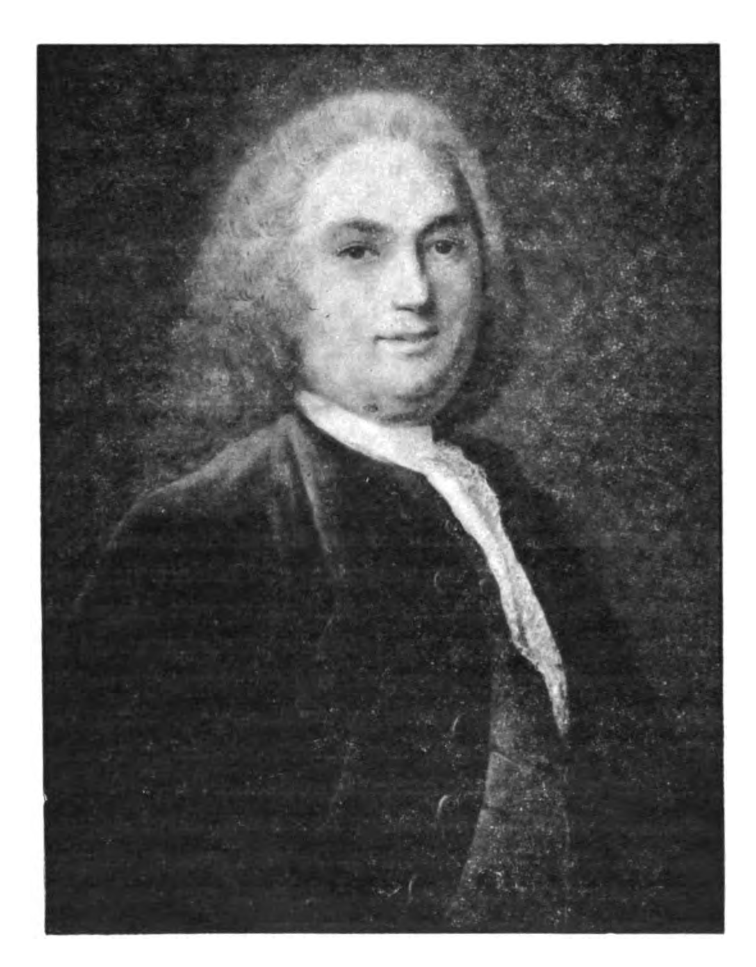
Et, d'autre part, l'abbé Sicard disait lui-même dans son rapport :

Le véritable but de notre institution, Messieurs, est d'*encourager les talents*, de les *récompenser* et de vivifier parmi nos concitoyens le goût des arts et des sciences.

C'était, du reste, si bien l'idée prédominante des fondateurs que le président Dupré de Saint-Maur, dans son discours solennel d'inauguration, développant à son tour le programme du Musée, tenait le langage suivant :

L'objet de votre institution, Messieurs, est d'étendre ce qui est borné et de rendre communes les richesses du petit nombre. Quelles obligations la capitale de la Guyenne ne vous aura-t-elle point si vous venez à bout de

ce grand ouvrage? Que les obstacles ne vous effraient point; ils ne sont point aussi considérables qu'on l'imagine. Déjà les Muses ont agréé nos hommages. Le Dieu des Arts accueillera votre encens dès que vous aurez commencé à lui ériger des autels. Vous obtiendrez aisément ses faveurs; en



PORTRAIT DE DUPRÉ DE SAINT-MAUR, INTENDANT DE GUYENNE

(Cabinet du Maire de Bordeaux)

cherchant à vous instruire vous-mêmes dans les divers ateliers de l'industrie, les visites que vous y ferez seront un délassement plutôt qu'une occupation; vous distinguerez, vous honorerez l'homme de génie; vous ne craindrez point de flatter son amour-propre; il faudrait tâcher de lui en donner s'il n'en avait point; par là, vous l'accoutumerez aisément à regarder l'estime et la considération comme la partie la plus touchante du prix de son travail;

vous recevrez dans ce sanctuaire les ouvrages qui seront marqués au coin du talent, et *par l'exposition que vous en ferez sous les yeux du public,* vous encouragerez leurs auteurs en donnant l'essor à leur renommée.

Ce ne seront point cependant les seuls artisans du luxe qui attireront votre attention. Le ver qui file la soie dont les habits du riche sont tissés, est-il au fond plus estimable que la brebis qui fournit sa laine aux vêtements du pauvre? *Tout ouvrier qui excellera dans ces arts inférieurs dont l'éclat est moindre que l'utilité, trouvera en vous des directions, des protections, des ressources* et une affabilité toujours constante : il ne craindra jamais que son obscurité lui dérobe votre estime.

Et l'intendant de Guyenne, après une série de considérations sur l'apprentissage des métiers et le développement des industries dans sa province, terminait ainsi :

C'est à vous, Messieurs, qu'il est réservé d'extirper la barbarie et d'adoucir les esprits en les éclairant. Protectrices des lois qui sont leur ouvrage, la raison et la philosophie trouveront en vous des défenseurs et des apôtres fidèles; vous porterez partout leur flambeau : sa lumière sacrée épouvantera l'ignorance et l'envie. Ces vils fléaux du monde n'oseront plus mettre obstacle à tout projet avantageux; et l'intérêt personnel, qui est leur mobile, cessera de leur prêter son indigne appui. Alors il sera permis à tout bon citoyen de s'occuper en paix du bonheur et de la prospérité de cette ville, de travailler à y former *tant d'établissements qui lui manquent,* et dont une multitude de cités moins importantes jouissent déjà. Toute la province se vivifiera pareillement, les grandes routes se construiront et le commerce intérieur prendra une activité nouvelle.

Vous pouvez, Messieurs, contribuer beaucoup, et plus que vous ne le pensez vous-mêmes, à réaliser ce tableau. De plus grands efforts ont été dus souvent à de moindres causes. Songez seulement que les regards de cette auguste et nombreuse assemblée sont sur vous. Ils soutiendront à jamais votre zèle s'il avait besoin d'encouragement.

Les premières années du Musée semblèrent justifier les prévisions et les désirs de M. Dupré de Saint-Maur; les cours littéraires, les classes scientifiques et les leçons techniques parurent avoir la faveur du public; il y eut des expositions très réussies de peinture, de sculpture, de dessins, de gravures, et l'on parla beaucoup, à cette époque, de celles plus restreintes, mais plus

rares, d'objets appartenant aux arts mécaniques ou à l'histoire naturelle.

Cependant, la Révolution marchait à grands pas, et la politique jetait la discorde chez les Muséens. En 1791, l'Hôtel de l'Intendance était vendu aux enchères, comme propriété publique. En 1792, une partie des anciens collaborateurs de Dupont des Jumeaux créait une société nouvelle, appelée le Lycée littéraire, si bien que, désormais, l'existence du Musée devenait impossible, et que, en janvier 1793, sa dissolution était prononcée et ses archives reléguées dans les greniers de la bibliothèque des Feuillants.

Tandis que cette chute retardait à Bordeaux les progrès de l'instruction technique et supprimait les expositions d'inventions industrielles, Paris, au contraire, s'organisait sous le patronage officiel du Gouvernement directorial, subissant en cette matière, comme en maintes autres branches de l'entendement humain, la commotion de la Révolution qui secouait de toutes parts la torpeur universelle.

L'Angleterre avait déjà sur nous les plus grands avantages commerciaux, industriels et maritimes; mais, embarrassée par le régime protectionniste intransigeant et par l'esprit anglo-saxon, elle n'avait pu prendre encore son véritable essor. Il était donné à la France de précéder les autres nations dans cette liberté de l'enseignement et de l'exposition des choses utiles, et, pendant une des fêtes du Directoire, était émise pour la première fois l'idée de convier les industriels à apporter, dans un concours public, ce qu'ils fabriquaient de remarquable et d'intéressant.

Puis, le 9 fructidor an VI, François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, adressait aux administrations centrales des départements une circulaire qui commençait ainsi :

Citoyens,

Au moment où l'anniversaire de la fondation de la République, embellissant nos fêtes nationales des plus glorieux souvenirs, va rappeler à tous les

Français, et les grands événements qui la préparèrent et les triomphes qui l'ont affermie, pourrions-nous oublier, dans les témoignages de notre reconnaissance, les arts utiles qui contribuent si puissamment à sa prospérité?

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE
DU MUSÉUM D'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE BORDEAUX,
Allées de Tourny, N°. 42.

PROGRAMME
DE LA SÉANCE PUBLIQUE,
Du Mardi 15 Février 1814.

Première Partie. -- Lectures.

1.° Extrait d'un mémoire intitulé : ***Doutes et conjectures sur les huns du Nord;*** par M. ***Graberg de Hemso***, associé correspondant;
2.° Eloge funèbre de M. ***Pierre Lacour***, directeur de l'école de dessin et de peinture de la Ville, etc., etc., etc.; par M. ***Laterrade***, secrétaire général;
3.° Le ***Jeune Renard***, fable; par M. ***Jamet***, de Rochefort, associé correspondant;

Seconde Partie. -- Concert.

1.° Une Symphonie de ***Haydn;***
2.° Rondeau de l'Irato, chanté par une Demoiselle, élève de M. ***Blasis;***
3.° Quintetto de ***Weiskopt***, exécuté sur le piano; par M. ***Delille fils;***
4.° Duo ***de Matrimonio secreto***, chanté par MM. ***Dufresne*** et ***Minvielle***, amateurs;
5.° 9.me Concerto de ***Viotti***, exécuté par M. ***Bonet***; élève de M. ***Mercier;***
6.° Air d'***Œdipe***, chanté par une Demoiselle, sociétaire;
7.° Allegro de ***Haydn;***
8.° Air du ***Mariage de Figaro***, chanté par M. ***Dufresne***, amateur;
9.° Ouverture de ***Démophon***.

Ces arts, qui nourrissent l'homme, qui fournissent à tous ses besoins et qui ajoutent à ses facultés naturelles par l'invention et l'emploi des machines, sont à la fois le lien de la société, l'âme de l'agriculture et du commerce et la source la plus féconde de nos jouissances et de nos richesses. Ils ont été souvent oubliés et même souvent avilis : la liberté doit les venger.

La France républicaine est devenue l'asile des beaux-arts; et, grâce au

génie de nos artistes et aux conquêtes de nos guerriers, c'est désormais dans nos musées que l'Europe viendra prendre des leçons. La liberté appelle également des arts utiles en allumant une émulation inconnue sous le



Société Philomathique De Bordeaux.

Séance Publique du 19 Avril 1826.

Section Littéraire.

Ordre des Lectures.

1.° Mathilde au Mont-Carmel, élégie, par M. Morin, *membre résidant;*

2.° Quelques Considérations sur le genre Classique et le genre Romantique, par M. ***, *membre résidant;*

3.° L'Hirondelle et ses petits, fable, par M. Larrade-Bardichon, *membre correspondant;*

4.° Aline ou les Deux Amies, élégie, par M. ***, *membre résidant.*

Section Philarmonique.

Concert.

1.° Symphonie à grand orchestre;

2.° Cavatine de *Rossini*, chantée par Mademoiselle Anselma LAMANA;

3.° Andante de la Symphonie;

4.° Air de *Beniowski*, chanté par M. GROMEL, accompagné au piano;

5.° Presto de la Symphonie;

6.° Ouverture de Charles de France;

7.° Air de *Paccini*, chanté par Mademoiselle A. LAMANA;

8.° Ouverture de la Dame Blanche, musique de *Boyeldieu;*

9.° Tirana, air Andalous, chanté par Mademoiselle A. LAMANA, accompagné au piano;

10.° Honneur et Amour, paroles de M. MORIN, *membre résidant*, musique de M. DELILLE fils, romance chantée par M. DUMONT, accompagnée au piano;

11.° Air varié pour la flûte, par *Berbiguier*, exécuté par Mademoiselle A. LAMANA.

De l'Imprimerie de [illegible] FAYE

despotisme, et nous offre ainsi les moyens de surpasser nos rivaux et de vaincre nos ennemis.

Le Gouvernement doit donc couvrir les arts d'une protection particulière, et c'est dans ces vues qu'il a cru devoir lier à la fête du 1er vendémiaire un spectacle d'un genre nouveau : l'exposition publique des produits de l'industrie française.

La circulaire donnait ensuite les détails d'organisation et d'emplacement, les conditions multiples d'admission, des conseils aux industriels pour la décoration; elle expliquait la composition et le fonctionnement du Jury chargé de rechercher les « douze fabricants ou manufacturiers qui auront paru mériter d'être offerts à la reconnaissance publique dans la fête du 1er vendémiaire ». Enfin, elle se terminait ainsi :

Il faut que le Peuple français conçoive une juste idée de sa dignité, et qu'il soit le témoin de la considération attachée aux arts utiles, à ces arts dont l'exercice fait son occupation et doit faire son bonheur.

Je vous invite, citoyens, à donner à cette annonce la plus grande et la plus prompte publicité. Je n'ai pas besoin d'exciter votre zèle pour l'exécution de cette idée.

Tous les départements doivent être jaloux de concourir à cette fête de l'industrie nationale, et faire leurs efforts pour qu'elle devienne, tous les ans, plus riche et plus brillante. Les Français ont étonné l'Europe par la rapidité de leurs exploits; ils doivent s'élancer, avec la même ardeur, dans la carrière du commerce et des arts de la paix.

Salut et fraternité.

De nombreux industriels de Paris et quelques-uns de la province répondirent à cet appel, et l'inauguration officielle eut lieu le troisième jour complémentaire de l'an VII (24 septembre 1798), à dix heures du matin. De Neufchâteau, ministre de l'intérieur, se rendit à la maison du Champ-de-Mars, d'où il partit à pied par le milieu du cirque, pour l'enceinte de l'Exposition.

Le cortège était ainsi composé :

L'école des trompettes;
Un détachement de cavalerie;
Les deux premiers pelotons d'appariteurs;
Des tambours;
Musique militaire à pied;
Un peloton d'infanterie;
Les hérauts;

Le régulateur de la fête;

Les artistes inscrits pour l'Exposition;

Le jury composé des citoyens : Darcet, membre de l'Institut national; Molard, membre du Conservatoire des arts et métiers; Chaptal, membre de l'Institut national; Vien, peintre, membre de l'Institut national; Gillet-Laumont, membre du Conseil des mines; Duquesnoy, de la Société d'agriculture du département de la Seine; Moitte, sculpteur, membre de l'Institut national; Ferdinand Berthoud, horloger, membre de l'Institut national; Gallais, homme de lettres à Auteuil, associé à l'Institut national;

Le bureau central;

De Neufchâteau, ministre de l'intérieur;

Un peloton d'infanterie.

De Neufchâteau, suivi de son entourage, des autorités et des invités, fit d'abord le tour de l'enceinte; puis, comme le Temple de l'Industrie n'était pas terminé, il vint se placer sur le tertre du Champ-de-Mars, d'où il prononça le discours suivant, qui est le premier grand document officiel de l'histoire des Expositions de l'Industrie en France :

Citoyens,

Ils ne sont plus ces temps malheureux où l'industrie enchaînée osait à peine produire le fruit de ses méditations et de ses recherches, où des règlements désastreux, des corporations privilégiées, des entraves fiscales étouffaient les germes précieux du génie; où les arts, devenus en même temps les instruments et les victimes du despotisme, lui aidaient à appesantir son joug sur tous les citoyens, et ne parvenaient au succès que par la flatterie, la corruption et les humiliations d'une honteuse servitude.

Le flambeau de la liberté a lui, la République s'est assise sur des bases inébranlables; aussitôt, l'industrie s'est élevée d'un vol rapide, et la France a été couverte des résultats de ses efforts. Les agitations politiques, inséparables des circonstances, des guerres intérieures et extérieures, telles que les annales du monde n'en offrent point d'exemples; des fléaux et des obstacles de tous les genres se sont en vain opposés à ses progrès; elle a triomphé des factions, des circonstances, de la guerre; elle a vaincu tous les obstacles, et le feu sacré de l'émulation a constamment agrandi la sphère de son activité.

O vous qui douteriez encore des avantages inestimables d'un Gouvernement libre, fondé sur la vertu et l'industrie, parcourez tous les dépar-

tements qui s'honorent d'appartenir à la Grande Nation; comparez les produits de leur agriculture avec ceux qu'ils donnaient sous l'influence du despotisme; comparez les ateliers nombreux qui se sont élevés du sein des orages, et même sans espoir apparent du succès, et dites-nous ensuite si la richesse du Peuple n'est pas une conséquence nécessaire de la liberté; dites-nous, si vous le pouvez, quelles seront les bornes de l'industrie française, lorsqu'elle pourra se livrer à toute son énergie, lorsque les canaux du commerce seront rouverts, lorsqu'elle se verra ombragée par l'olivier de la paix.

La paix! ce mot chéri retentit dans tous les cœurs; mais si le Gouvernement ne néglige aucun moyen de vous la procurer, en conciliant la gloire de la Nation et les intérêts de l'humanité; s'il est convaincu que la prospérité de la République doit avoir pour base l'agriculture, les manufactures et le commerce, il vous appartient peut-être plus qu'à lui, artistes républicains, de hâter le moment où vous pourrez jouir de ses bienfaits.

Parmi les nations policées, les arts seuls peuvent consolider la victoire et assurer la paix. Les ennemis les plus acharnés de la République, vaincus et humiliés par la valeur de nos frères d'armes, se consolent quelquefois en se repaissant de la folle espérance de faire triompher leur industrie; c'est à vous de détruire ce prestige par l'efficacité de vos efforts.

C'est à vous de leur montrer que rien n'est impossible à des hommes libres et éclairés; c'est à vous d'égaler et de surpasser vos rivaux, et vous en avez les moyens. La nature, aussi libérale pour le pays que vous habitez qu'elle paraît avare pour la plupart de ceux qui vous envient, est secondée encore par la forme de votre constitution et par les lumières multipliées qui vous environnent.

Il manquait peut-être un point central à votre émulation; l'industrie, en dispersant ses produits sur la surface de la République, ne mettait pas les artistes à portée d'établir des comparaisons qui sont toujours, dans les arts, une source de perfectionnement; d'ailleurs, le Gouvernement lui-même pouvait craindre de laisser dans une obscurité décourageante les talents distingués qui honorent les départements les plus éloignés du lieu de sa résidence.

C'est pour procurer aux artistes le spectacle nouveau de toutes les industries réunies, c'est pour établir entre eux une émulation bienfaisante, c'est pour remplir l'un de ses devoirs les plus sacrés, pour apprendre à tous les citoyens que la prospérité nationale est inséparable de celle des arts et des manufactures, que le Gouvernement a approuvé la réunion touchante à l'inauguration de laquelle il m'a chargé de présider aujourd'hui, et qu'il en a fixé l'époque à celle de la fondation de la République.

Ce spectacle, en effet, est bien vraiment républicain, il ne ressemble point à ces pompes frivoles dont il ne reste rien d'utile.

Les artistes auront enfin une occasion éclatante de se faire connaître, et l'homme de mérite ne courra plus le risque de mourir ignoré, après quarante ans de travaux.

Tous les citoyens vont s'instruire et jouir à la fois, en venant contempler ici l'exposition annuelle des fruits de l'industrie française.

Les savants, les hommes de lettres, viendront étudier eux-mêmes les progrès de nos arts; ils auront enfin une base pour asseoir la technologie ou la théorie instructive des arts et des métiers.

Cette science était presque entièrement ignorée, quand l'Encyclopédie en traça la première ébauche. Ce sont des écrivains français qui ont jeté les fondements de cette étude intéressante. Il est réservé à la France d'en réunir tout le système et d'en faire un objet d'enseignement public; peu de connaissances humaines sont plus dignes de cet honneur.

En effet, la technologie ouvre à l'esprit un champ bien vaste. L'économie rurale, la minéralogie pratique tirent du sein de la nature des matières premières que les arts et métiers savent approprier à l'usage des hommes et aux divers besoins de la société.

Ces besoins sont la nourriture, le vêtement et le logement; mais les arts ne s'en tiennent pas à ce qui pourrait être strictement nécessaire pour y pourvoir à la rigueur; s'ils s'étaient bornés là, la vie humaine aurait été bien triste et bien sauvage. Pour mieux répondre à nos désirs et pour nous rendre heureux par nos propres besoins, les arts étendent leur carrière; ils embellissent leurs produits; ils mettent tour à tour à contribution les trois règnes de la nature et les quatre parties du monde. Ils joignent l'élégance à la commodité; et nos jouissances varient et nos goûts sont flattés, en même temps que nos besoins se trouvent satisfaits.

Ces arts que l'idiome de l'ancien régime avait cru avilir en les nommant arts mécaniques, ces arts abandonnés longtemps à l'instinct et à la routine, sont pourtant susceptibles d'une étude profonde et d'un progrès illimité. Bacon regardait leur histoire comme une branche principale de la philosophie. Diderot souhaitait qu'ils eussent leur académie; mais que le despotisme était loin d'exaucer son vœu! qu'il était loin de le comprendre! Il n'envisageait dans les arts que des esclaves d'un vain luxe et non des instruments du bonheur social. Aussi, la plupart de ces arts sont restés dans l'enfance, parce qu'on les a méprisés. Cependant l'industrie est fille de l'invention et sœur du génie et du goût. Si la main exécute, l'imagination invente et la raison perfectionne. Les arts les plus communs, les plus simples en apparence, s'éclairent au foyer de la lumière des sciences; et les mathématiques, la physique, la chimie, le dessin, appliqués aux arts et métiers, doivent guider leurs procédés, améliorer leurs machines, simplifier leurs formes et doubler leurs succès en diminuant leur main-d'œuvre.

Ah! rendons enfin aux artistes la justice qui leur est due! que les arts nommés libéraux, bien loin d'affecter sur les autres une injuste prééminence, s'attachent désormais à les faire valoir. Que l'éducation publique fasse connaître à nos enfants la pratique et la théorie des arts les plus utiles, puisque c'est de leur exercice que notre constitution fait sagement dépendre l'admission des jeunes gens au rang de citoyens! Que, tous les ans, ce temple, ouvert à l'industrie par les mains de la liberté, reçoive de nouveaux chefs-d'œuvre! qu'une émulation active, animant à la fois tous les points de la République, engage les artistes, les fabricants en tous genres, à venir disputer l'honneur de voir distinguer leurs ouvrages et d'entendre leurs noms retentir dans la fête auguste qui ouvre l'année républicaine!

Que, pour mériter ces honneurs, ils tâchent à l'envi de perfectionner les produits de leur industrie; qu'ils s'efforcent de leur donner le caractère simple, la beauté des formes antiques et un fini plus précieux, un lustre plus parfait encore que celui dont se vantent, avec tant d'affectation, les manufactures anglaises! Français régénérés, vous avez à la fois des modèles à surpasser et des rivaux à vaincre! Si les nations les plus libres sont nécessairement les plus industrieuses, à quel degré de gloire et de prospérité ne s'élèveront pas les arts vraiment utiles chez un peuple qui a voulu qu'on ne pût être citoyen sans exercer un de ces arts, et avec un Gouvernement qui s'honore lui-même de l'éclat qu'il se plaît à répandre sur eux!

Le Directoire exécutif a vu avec peine que le temps n'ait pas permis cette année de donner à cette cérémonie intéressante l'appareil et la solennité dont elle est susceptible; mes yeux cherchent en vain, dans cette enceinte, les produits de l'industrie d'un grand nombre de départements qui à peine ont pu recevoir l'annonce de ce concours nouveau dans les fastes politiques de l'Europe.

Mais si cette idée vraiment patriotique a pu exciter quelques regrets parmi ceux qui sont dans l'impossibilité de concourir à son exécution; si ceux mêmes qui sont assez heureux pour y concourir regrettent de n'avoir pas été prévenus plus tôt et de ne pas offrir à l'estime publique des produits plus parfaits, le but du Gouvernement est rempli.

L'an VII de la République montrera, dans son cours, tout ce que peut l'émulation sur un peuple libre et ami des arts.

Vous, qui les cultivez avec tant de succès, secondez les efforts constants d'un gouvernement paternel; vos intérêts sont les siens; les arts ne peuvent régner qu'avec la liberté. Vous êtes les ennemis les plus dangereux pour les ennemis de la République; les victoires de l'industrie sont des victoires immortelles.

Réunissez donc tous vos moyens, toute votre activité pour présenter

à l'Europe étonnée, à la fin de l'année qui va s'ouvrir, le spectacle le plus imposant et le plus auguste que puisse donner un peuple civilisé.

Que, dès le mois de messidor, il parvienne de tous les départements des échantillons de toutes les espèces d'industries que le Gouvernement soumettra à l'examen d'un jury et qui ne seront admis à l'Exposition qu'après cet examen. Que cette admission soit déjà un honneur dont les manufacturiers français soient jaloux, et que les couronnes décernées ensuite le 1er vendémiaire par le Directoire exécutif soient la récompense la plus flatteuse à laquelle un républicain puisse aspirer.

Pour moi, citoyens, celle qui touche le plus mon cœur, celle qui excite toute ma sensibilité, je la trouve dans la mission honorable qui m'est aujourd'hui confiée par le Directoire; et, si j'ai pu réussir à vous pénétrer de ses véritables sentiments et de sa bienveillance pour les arts, si j'ai pu vous inspirer ceux qui m'animent, si j'ai pu augmenter encore et éclairer votre amour pour la République, ce jour sera le plus beau de ma vie.

Le Ministre de l'Intérieur,

François DE NEUFCHATEAU.

Encouragé par le succès de cette Exposition, le Gouvernement adressa de nouvelles circulaires et des appels plus pressants à la province, qui n'avait guère eu le temps de s'organiser pour cette première manifestation de l'industrie.

En l'an IX, trente-huit départements figurèrent à la seconde Exposition, affirmant nettement le désir de renouveler ces luttes afin de stimuler nos industries nationales à combattre les manufactures étrangères et à s'en passer à tout prix.

Dans la Gironde, le chroniqueur Bernadau, qui poursuivait, dans un but essentiellement égoïste et personnel, la réalisation des idées d'enseignement technique émises par les anciens Muséens, répandit à la fois les prospectus d'un Lycée littéraire et philharmonique et les circulaires de François de Neufchâteau.

Malheureusement, ses projets étaient encore incomplets et prématurés. Le Lycée disparut sans avoir justifié les espérances qu'il avait fait naître, et les anciennes salles du Musée furent abandonnées pour la dernière fois.

Cependant l'organisation définitive de l'enseignement, rêvée par l'élite intellectuelle de Bordeaux et d'où devait sortir la grande œuvre philomathique, ne fut achevée qu'en 1801, dans une sorte d'exposition permanente dont l'honneur revient à deux hommes de grande initiative : Isaac Rodrigues et Jean Gœthals.

Le premier, brodeur de son métier, réunissait depuis longtemps les naturalistes bordelais soit dans sa maison de la rue Sainte-Catherine, soit dans celle du n° 17 de la rue de la Merci. Le cénacle de ces savants avait même pris à une époque le nom de « Société Linnéenne » et puissamment contribué à restaurer l'Académie de Bordeaux fondée depuis 1712. En même temps Rodrigues faisait, peu à peu et à très chers deniers, une importante collection de spécimens et d'objets curieux appartenant à tous les règnes de la nature. Puis il eut la bonne fortune de rencontrer Jean Gœthals, qui possédait de son côté une collection remarquable d'objets d'art ancien, de tableaux, de gravures et de sculptures. Les deux collectionneurs s'associèrent pour six ans, par acte notarié du 16 décembre 1800, pour exposer publiquement leurs objets, en tirer un parti financier, mais faire en même temps œuvre utile de vulgarisation.

Beaucoup d'articles de leur règlement étaient copiés sur ceux de l'ancien Musée; les principes étaient aussi les mêmes, et le programme d'organisation distribué aux premiers souscripteurs contenait les paragraphes suivants :

L'émulation a besoin, chez tous les hommes, d'être enflammée par le précepte et par l'exemple pour produire les heureux effets qui contribuent aux progrès de l'esprit humain. Tout ce qui tend au plus grand développement de ce sentiment créateur a droit à la protection publique et à l'attention des hommes instruits et amis de leur pays.

Un établissement qui offrira incessamment aux citoyens les chefs-d'œuvre des arts et les rares productions de la nature, les instruments qui servent à la culture des sciences et un enseignement pour ceux qui s'y

adonnent, doit donc être favorablement accueilli dans une ville qui, par son commerce, semble tenir au monde entier, qui jouit déjà de plusieurs sociétés savantes et qui peut s'enorgueillir d'avoir donné naissance à des hommes recommandables dans toutes les branches des connaissances humaines.

C'est peu que le Muséum, en exposant les productions de la nature et les chefs-d'œuvre des arts, électrise l'imagination, réveille l'insouciance et ce désir, inné chez tous les hommes, de connaître ce qui est beau, ce qui est vrai, ce qui est utile, il faut que la brillante variété des objets qu'il offrira aux regards de la curiosité fasse aimer la science qui découvre aux personnes studieuses les secrets de la nature; que la magie de l'ordonnance et ce majestueux ensemble enflamment l'imagination et rappellent au goût de l'étude. Il faut encore l'utiliser en facilitant le travail et inspirer l'amour des recherches en apprenant à les faire. De cette manière, l'établissement arrivera au but vers lequel il doit tendre : celui de répandre l'instruction et de contribuer aux progrès des sciences et des arts.



CARTE DE MEMBRE DU MUSÉUM D'INSTRUCTION PUBLIQUE

Les artistes dans tous les genres trouveront au Muséum des modèles qui réchaufferont leur enthousiasme. Enfin, le curieux y trouvera un sujet d'instruction et d'amusement par la lecture des principaux ouvrages périodiques. Tous les citoyens y rencontreront un centre de réunion décent, utile et peu dispendieux.

Mais le principal but de cet établissement est de ranimer l'émulation de nos jeunes citoyens. Tous les jours ils y contempleront les belles actions, les bustes et les images des hommes qui ont illustré l'humanité; leur

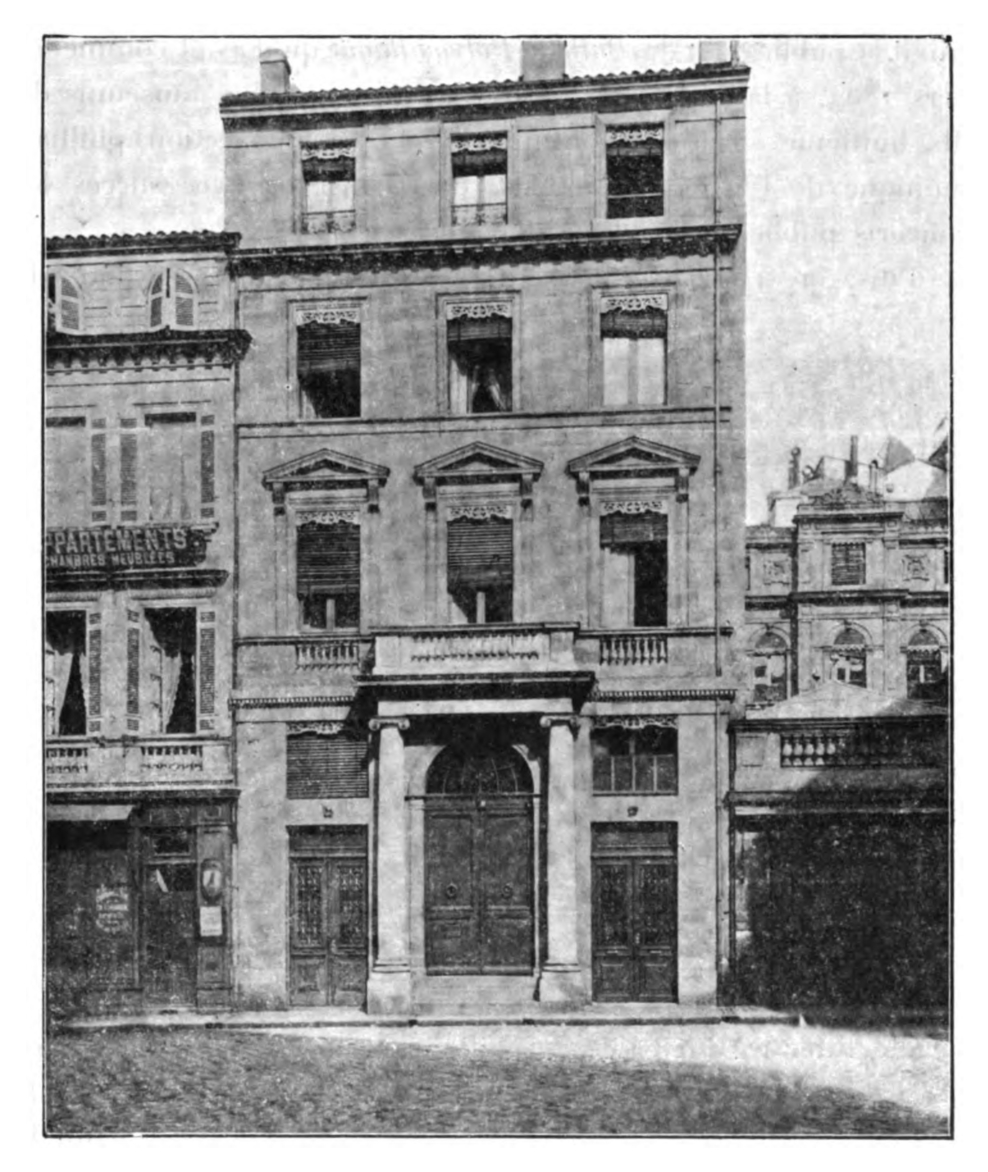
imagination s'enflammera du saint amour de la gloire. César n'eût été peut-être qu'un homme ordinaire s'il n'eût pas vu la statue d'Alexandre, et la France doit à l'amour des sciences les héros dont elle s'honore et qui préparent son bonheur. La jeunesse studieuse puisera dans le Muséum d'instruction publique les éléments des connaissances utiles à toutes les classes de la Société; les artistes et les possesseurs d'objets curieux pourront les y exposer aux regards du public, et rien ne sera négligé pour faciliter une exposition avantageuse aux progrès des arts.

Rodrigues et Gœthals firent construire rue Mably[1] une maison d'une disposition spéciale, qui sert actuellement de salle des ventes. Un escalier d'entrée presque monumental conduisait à une grande salle rectangulaire, éclairée par le plafond, ornée de huit belles colonnes corinthiennes et divisée en panneaux carrés le long desquels étaient placés, avec méthode et avec goût, les tableaux, les objets d'art et les collections des deux associés. Deux petits escaliers latéraux aboutissaient aux pièces de la façade où les Muséens souscripteurs installèrent leurs salons de lecture et leurs cours de préparation aux enseignements techniques. Toutes les autorités et les notabilités de Bordeaux voulurent visiter le nouveau Musée; le prince russe Galitzin, qui voyageait en France, vint exprès de Paris à Bordeaux pour étudier son fonctionnement, et fut reçu en séance solennelle le 5 germinal an XI.

Tout semblait donc indiquer que cette nouvelle association allait prospérer indéfiniment; malheureusement, Rodrigues et Gœthals, parvenus à l'échéance de leur contrat, se séparèrent, non sans avoir gagné quelque argent, trente mille francs, dit le chroniqueur Bernadau.

A la liquidation, Gœthals racheta l'hôtel de la rue Mably et

1. Cet établissement, construit par l'architecte Combes, fut inauguré solennellement le 25 vendémiaire an X. En 1823, Jean Gœthals, fondateur et propriétaire de l'établissement, y fit faire des transformations. L'architecte J.-B. Lafargue, gendre de Gœthals, y construisit le *Théâtre de l'Athénée*. Plus tard, vers 1858, ce même architecte y installa le *Gymnase Bertini*. Enfin, il y a quelques années, les héritiers de J. Gœthals vendirent le bâtiment à M. Duval, commissaire-priseur, qui y fit aménager une Salle de ventes publiques.



ANCIEN HOTEL DE L'ATHÉNÉE, RUE MABLY

fonda le Muséum d'histoire naturelle, des arts et d'instruction publique, qu'il transforma plus tard en Athénée, mais sans grand succès, car il disparut vers 1819.

De son côté, Rodrigues transféra au n° 42 des allées de

Tourny le Muséum d'instruction publique[1], dans lequel il poursuivit la publication du *Bulletin Polymathique* qu'il avait commencé vers 1802, à la rue Mably. Aidé par de nombreux muséums du dix-huitième siècle, il continua l'orchestre ou section philharmonique de l'Athénée Gœthals, et reconstitua avec succès les concerts publics ou Veillées des Muses.

Puis, en 1808, à l'instigation de Bernadau, une nouvelle



CARTE DU MUSÉUM GŒTHALS

société littéraire fut créée avec une cotisation spéciale, et dans les débuts on ne put y être admis qu'à la condition préalable d'être adhérent à l'établissement du Muséum Tourny. Ce fut la section de l'Enseignement, dénommée « Société Philomathique du Muséum d'instruction publique de Bordeaux ». Elle eut son autonomie et son local spécial, pour la location, l'entretien, l'éclairage et le chauffage duquel Rodrigues prélevait une part des cotisations.

1. Le Muséum d'instruction publique prit alors le nom de « Muséum Tourny ».





GOETHALS

(Jean Ignace Joseph Hyacinthe)

Né à Courtrai le 28 Novembre 1760

Archéologue

Membre de l'Académie des Sciences Belles-Lettres & Arts
de Bordeaux

Fondateur du Muséum d'Instruction publique
de cette Ville

Dès son origine, la Société Philomathique comprend soixante-neuf membres, qui tous ont leur place dans l'histoire locale ou dans l'histoire du pays. Elle se subdivise en sections consacrées aux lettres, aux sciences, à la musique, à l'archéologie. Les premiers mois de sa création, elle donne pour sujet de composition littéraire *la bataille d'Eylau* et l'éloge de *l'intendant de Tourny*.

En quelques années, sans subvention d'aucune nature, réduite à ses seules cotisations, bien antérieurement à l'existence des Facultés actuelles, elle ouvre des cours publics de physique, de chimie, d'astronomie, de peinture, et correspond avec les principales sociétés de France[1].



VIGNETTE DU MUSÉUM RODRIGUES

C'est une véritable académie, ne restant étrangère à aucun des grands événements de son temps et provoquant partout l'émulation.

Avant elle, le 27 juillet 1803, le Muséum Rodrigues avait organisé à l'Athénée Mably une exposition de chapeaux en plumes, de chapeaux de feutre, de chapeaux de soie des plus

1. JULLIAN, *Histoire de Bordeaux*, p. 709. En 1809, la Société Philomathique fit donner au Muséum jusqu'à huit enseignements : les langues anglaise, espagnole, italienne, l'histoire littéraire, la sténographie et trois cours de « mammifères, d'ornithologie, d'électricité et galvanisme ». Cette même année, elle donna onze concerts à grand orchestre, sept cours d'enseignement musical, deux séances d'amateurs et cinquante-deux « soirées d'Euterpe » ou réunions intimes. L'année suivante, elle confiait à Bernadau un cours d' « histoire civile, littéraire et monumentale de Bordeaux ». En face du Lycée dressé militairement, la Société Philomathique était un libre asile de travail pacifique et de science désintéressée.

belles qualités, qui fit la fortune de M. Vilcox, manufacturier à Caudéran, tout le monde s'étant mis à porter les modèles admirés au Muséum Rodrigues.

En 1804, nouvelle exposition intéressante de minerais, suivie de conférences sur les industries métallurgiques.

La Société Philomathique, poursuivant la même idée, expose dans ses salons, en 1809, un petit modèle d'une machine destinée à améliorer la navigation et à faire remonter les courants aux bateaux. Elle charge même une commission technique de l'examiner et de faire en séance publique un rapport, élogieux pour l'inventeur, M. Larquier, en même temps qu'elle signale à l'administration l'avantage qui peut en résulter pour la navigation de la Garonne. L'année suivante, elle installe un concours de moules à beurre et à fromage, de ruches d'abeilles, de boîtes à miel. Tout cela n'empêche point la Société de multiplier et d'améliorer les « Veillées des Muses », les cours et les conférences, d'accroître les collections, si bien que son Comité d'administration se voit dans l'obligation d'agrandir le local des allées de Tourny.

Dès 1810, la Société Philomathique fait tous ses efforts pour répandre à Bordeaux l'usage du vaccin de Jenner contre la variole; elle établit chez elle, pour les classes pauvres, un cabinet de consultations gratuites. Ce cabinet fonctionne avec un tel succès que le préfet de la Gironde félicite la Société, par une lettre officielle, des résultats heureux qu'elle a obtenus, et que la municipalité lui vote une première subvention de cent francs.

En 1811, le Comité d'administration met à l'ordre du jour les questions les plus importantes de l'agriculture régionale. Le préfet la consulte officiellement sur la question des prairies artificielles de la Gironde, sur la création d'une pépinière départementale, sur la propagation de la culture du pastel pour remplacer l'indigo de l'Inde, sur la construction d'un hôpital à Bordeaux.

Le 21 janvier 1811, la Société Philomathique crée:

1° Un prix annuel pour récompenser à tour de rôle les auteurs des découvertes dans les sciences physiques et morales, l'économie rurale ou

N° 211

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE
du Muséum d'Instruction publique, de Bordeaux.

Bordeaux le 16 juillet 1814.

N° 211.

Le Secrétaire Général
de la Société Philomathique du Muséum,

A Monsieur le Comte Etienne de Damas.

Monsieur le Comte,

Son Altesse Royale, Monseigneur le Duc d'Angoulême, ayant daigné accorder à ~~tous les membres de~~ la société philomathique du muséum d'instruction publique de Bordeaux, la décoration du Lis, j'ai l'honneur de vous adresser le tableau des membres de ~~la~~ cette société afin que vous ayez la bonté de vous faire expédier une autorisation, conformément à la décision de son Altesse Royale.

J'ai l'honneur d'être avec un grand respect,

Monsieur le Comte,

votre très humble et très obéissant serviteur

J. F. Laterrade

domestique, la mécanique, les arts libéraux et les auteurs d'ouvrages littéraires;

2° Un prix annuel pour les meilleures compositions musicales;

3° Une caisse de secours pour les artistes pauvres et leurs familles.

Puis, elle provoque de l'administration supérieure la restauration de la tour Saint-Michel. Son influence a tellement grandi que, le 20 mars 1814, son A. R. le duc d'Angoulême, de passage à Bordeaux, demande à recevoir son bureau en délégation officielle pour traiter avec lui les questions bordelaises.

Ce prince retient les délégués pendant une heure et, au moment de leur départ, les informe qu'il accorde la décoration du Lys à tous leurs collègues. Nous publions, à titre de document, la lettre autographe officielle du secrétaire général de la Société Philomathique et la dernière page du décret de nomination.

Le 19 décembre 1815, la Société adopte un nouveau règlement modifiant légèrement celui de 1808 dans certaines parties restrictives. En 1821, elle donne son patronage officiel à la Société Linnéenne, une de nos associations savantes les plus estimées aujourd'hui. Malheureusement, la même année, après une longue discussion du projet présenté par Rodrigues, de créer des actions philomathiques pour acquérir la maison qu'elle occupe en location, l'Assemblée générale repousse ce rêve grandiose de quelques philomathes de doter pour toujours la Société Philomathique d'un immeuble dont la valeur a décuplé depuis, et dans lequel on eût sauvé toutes ses collections et toutes ses archives du commencement du siècle.

Le projet est à peine rejeté, que Rodrigues meurt subitement. Le Muséum disparaît avec son propriétaire, et tous les objets qui composent les collections sont vendus publiquement. La Société Philomathique, composée de quarante membres[1], et qui rêve de devenir une Académie, ne veut point se dissoudre; elle se transporte provisoirement chez son président, M. Saincric, puis chez le sieur Saget, mécanicien, cours de Tourny, enfin chez le sieur Chabaud, l'un de ses membres, chez qui elle trouve une salle pour ses séances, ses cours et ses conférences.

1. Article 2 du règlement du 5 novembre 1822.

A peine réinstallée, la Société Philomathique fait faire par ses membres des notices sur toutes les machines d'invention récente et soutient le projet complet de Saget d'édification et d'installation d'un conservatoire départemental des arts et métiers. Toutes les fois qu'une œuvre littéraire ou artistique lui est soumise, elle charge une commission de l'examiner et de faire un rapport.

En 1822, elle procède aux études préliminaires de création et d'organisation dans la Gironde de fermes modèles expérimentales. Elle constitue une commission chargée de rechercher les poudres salines destinées à fortifier les terres.

En 1823, elle ouvre un cours de droit commercial. La même année, une commission, composée de trois membres du Comité : MM. Cellerier, Laroque et Faucher, provoque la création d'écoles de natation.

En 1824, elle fait des essais très sérieux de l'introduction de la culture du coton dans le Midi de la France.

En 1825, après avoir loué, sur le cours des Fossés-de-l'Intendance, le superbe local du Wauxhall, elle institue successivement neuf cours publics nouveaux :

1° Physique générale;
2° *Mécanique appliquée aux arts et à l'industrie;*
3° Histoire de France;
4° Littérature française;
5° Botanique;
6° Minéralogie;
7° Géographie;
8° Astronomie;
9° Géologie.

En résumé, malgré les critiques subies à ses débuts, malgré les sarcasmes de ses propres fondateurs, au nombre desquels il faut placer Bernadau, son premier secrétaire général, comme un des plus méchants et des plus acerbes, la Société Philomathique, inaugurée en 1808, sous la présidence de M. Albespy, comme une annexe du Muséum, absorbe ou remplace peu à peu toutes les sections des divers lycées, athénées et musées; elle groupe enfin toutes ces actions isolées dans une concentration raisonnée,

logique, méthodique; le Muséum devient lui-même à son tour une œuvre bien secondaire et finit par disparaître en 1822 avec le *Bulletin Polymathique*.

Dès lors, la Société ne cessera plus d'agrandir son champ d'action dans les lettres, les sciences, la bienfaisance, l'économie sociale.

En 1826, elle reprendra avec succès l'application des deux grandes idées de progrès social nées au XVIII[e] siècle chez Pilâtre du Rozier, Court de Gébelin, de la Blancherie et de Neufchâteau: l'enseignement professionnel et les expositions de l'industrie.

CHAPITRE II

LA
PREMIÈRE EXPOSITION PHILOMATHIQUE

(20 MAI 1827 — 20 JUIN 1827)

La première idée d'une importante exposition bordelaise fut émise vers 1820 par M. Leupold, au sein du Comité d'administration de la Société Philomathique; mais elle parut tout d'abord si hardie, si téméraire, qu'il fallut à son auteur une ténacité et une persévérance peu communes pour la faire triompher.

En effet, l'industrie et le commerce avaient encore gardé leurs habitudes de routine; bien des fabricants se doutaient par avance qu'en acceptant la lutte, ils courraient à la défaite la plus manifeste; d'autres avaient la crainte d'exposer une réputation conventionnelle au grand jour de la concurrence, et ceux-là mêmes qui, en entrant dans la lice, auraient eu la certitude de la victoire, avaient peur de faire connaître leurs secrets de fabrication et d'éclairer leurs rivaux sur leurs procédés industriels.

M. Leupold tint tête à tous ses contradicteurs, et le 22 août 1826, en assemblée générale plénière, après avoir prononcé un

discours éloquent sur l'industrie et le commerce bordelais, il lut le rapport de la Commission[1] chargée par le Comité d'administration d'étudier un projet relatif à l'institution d'une exposition annuelle des produits de l'industrie départementale, rapport qui concluait ainsi :

De quelque manière qu'on juge les années qui ont précédé l'époque actuelle, quelque regret que l'intérêt ou des positions toujours respectables portent aux institutions, aux habitudes, aux opinions, aux mœurs qu'un long orage a détruits, une ère nouvelle commence pour nous, un mouvement irrésistible a été impulsé à tout; cette impulsion a atteint toutes les classes, et celui qui veut lutter contre elle doit nécessairement descendre. Comparez la génération actuelle des ouvriers dans nos villes avec celle qui l'a précédée : un intervalle immense sépare le fils de son père, le cercle de la routine est franchi, une activité guidée par le goût se prête à toute la mobilité des caprices de la mode; les formes gracieuses, une élégance recherchée remplacent jusque dans nos meubles cette antique uniformité, ces lourdes masses qui voyaient les générations se succéder; une ingénieuse industrie a su tenter le luxe par la variété et l'élégance croissante de ses produits, elle a donné aux fantaisies de nos crésus toute la mobilité de ses conceptions.

Bordeaux a besoin, autant que les autres villes de France, et peut-être plus encore, de suivre ce mouvement industriel qui caractérise l'époque actuelle; je dis plus encore, puisque ses moyens d'aisance, sur lesquels elle se reposait autrefois avec tant de raison, ne sont plus aussi féconds ni aussi sûrs; cette multitude d'individus qui y exercent la même profession, cette disparate si forte de quelques fortunes brillantes et de tout le luxe qui les entoure, avec la gêne qu'éprouvent un grand nombre de familles et la misère dont nous rencontrons à chaque pas les tristes enseignes, tout prouve que les choses sont loin de ce sage équilibre que des institutions prévoyantes peuvent seules établir et consolider dans un pays sagement constitué; il faut que l'amour du travail trouve toujours un emploi justement rétribué, le génie inventeur des conseils et des moyens de vérifier et de rectifier ses conceptions, que chacun voie au bout d'une utile et laborieuse carrière une vieillesse paisible et à l'abri du besoin; la misère ne pourra plus être que le partage de l'inconduite et de l'oisiveté, elle sera alors un délit que la société aura le droit de punir; le père de famille ne sera plus tenté

1. Cette Commission comprenait MM. Leupold, Lermier, Gaullieur l'Hardy, William Stewart et Faucher.



LE BARON D'HAUSSEZ, PRÉFET DE LA GIRONDE

(Collection des Archives municipales)

d'aller puiser dans ces sources empoisonnées et trompeuses qui hâtent la ruine de ceux qui se laissent séduire, et ne laissent de ressources que le vol ou le désespoir.

Pour la classe nombreuse condamnée à ne vivre que d'une pénible et continuelle industrie, la morale ne peut être qu'un fait, qu'une habitude vers laquelle des institutions prévoyantes la dirigent. C'est le travail qui attache à la famille, puisque c'est lui qui y appelle les agré-

ments et l'aisance. Il est donc pour cette classe le père, le seul garant des vertus domestiques; il l'est aussi des vertus sociales dont la plus forte garantie est dans l'indépendance qui écarte des séductions du pouvoir; et l'indépendance n'existe que pour l'homme à qui une honorable industrie procure et garantit ce qui lui est nécessaire. Ainsi, Messieurs, les Sociétés estimables qui rappellent les classes ouvrières à l'amour du travail, qui aident au développement de l'industrie, contribuent aussi à l'amélioration des mœurs et multiplient les garanties de la stabilité de l'ordre social, stabilité qui n'est jamais plus assurée que lorsque chacun se trouve bien à sa place et n'est pas tenté d'en sortir.

C'est un grand développement de l'industrie qui, seul, peut conduire à ces heureux résultats : il multiplie les capitaux par le mouvement rapide et répété qu'il leur imprime; il modifie cette inégalité dans les fortunes qui est une suite nécessaire de la civilisation et des divers rangs que la hiérarchie sociale a créés; par un mécanisme admirable et sûr, il répand les fonds du capitaliste dans les classes ouvrières; lui seul assure et donne dans tous les temps du travail aux bras restés sans emploi; lui seul peut accroître les consommations à mesure que les produits se multiplient; il sait réveiller la satiété de la fortune par toutes les séductions de la variété, de la commodité, de l'élégance et même de l'amour-propre, et faire ainsi tourner au profit du travail jusqu'aux caprices du luxe excité avec adresse; et, après s'être servi des fonds du capitaliste pour faire naître et entretenir partout une heureuse aisance, il les lui rend augmentés.

Mais ce développement de l'industrie nécessite une éducation préliminaire dans la classe ouvrière. Il faut qu'une instruction suffisante guide un goût et une activité naturels à nos pays méridionaux, afin de lutter avec avantage contre des villes plus avancées que ne l'est la nôtre dans le genre d'industrie qui convient au moment actuel. Ainsi, pour préparer à cet égard notre avenir, il est nécessaire de répandre l'instruction, et la Société Philomathique a déjà conçu et est au moment de réaliser l'heureuse idée d'ouvrir des cours de mécanique, chimie et physique appliquées à des arts industriels. Il faut ensuite éveiller l'émulation, exciter parmi les ouvriers une rivalité, mère des efforts et garant du succès. Un des moyens qui paraissent les plus sûrs, c'est de réunir, dans une exposition annuelle, les produits industriels créés à Bordeaux. Votre beau local, Messieurs, vous permet de donner à cette exposition une pompe et une solennité bien propres à amener les plus heureux résultats. Là, les divers produits, rassemblés sous un même point de vue et disposés méthodiquement, offriront aux amis des institutions utiles un intérêt qui les ramènera souvent vers les objets exposés à leur curiosité et soumis à leur examen. Chaque artiste comparera

facilement ses productions avec celles des autres; une espèce de contrôle mutuel s'établira entre eux; les éloges, les critiques les éclaireront tous; chacun, portant à juger les ouvrages des autres toute la pénétration de la rivalité, apprendra de la même manière à juger les siens propres, et l'instruction générale de la classe ouvrière se développera avec une rapidité et une sûreté qui seront un des plus précieux résultats de cette utile institution. Après l'exposition de chaque année, des couronnes seront décernées à l'invention, au perfectionnement, à l'utilité; un rapport détaillé sur ce qu'elle aura produit sera fait à la Société et publié par elle; on pourra suivre dans ces rapports successifs les progrès de l'industrie à Bordeaux, et ce ne sera pas sans intérêt, Messieurs, que vous verrez ainsi annuellement grandir votre ouvrage. Le plus bel éloge qu'on puisse faire des Sociétés comme des individus, c'est l'exposé du bien qu'ils ont fait.

Dans ce mémoire, M. Leupold démontrait si clairement combien ce concours allait propager à Bordeaux le goût des connaissances industrielles, en faisant en quelque sorte l'inventaire des richesses manufacturières de la ville et du département, que ses conclusions furent accueillies avec enthousiasme et que l'Assemblée générale, sur la proposition de la Commission, vota séance tenante l'arrêté suivant, instituant l'Exposition annuelle Philomathique :

1° La Société Philomathique institue une Exposition publique des produits de l'industrie à Bordeaux, dans une des salles du bâtiment qu'elle occupe.

2° Cette Exposition aura lieu, chaque année, du 15 mai au 15 juin.

3° Pendant la durée de cette Exposition, la salle dans laquelle elle aura lieu sera ouverte au public deux fois par semaine.

4° Chaque année, quinze jours avant l'époque fixée pour cette Exposition, le Comité formera, parmi les membres de la Société, une commission qui sera chargée d'examiner et d'admettre à l'Exposition les objets qui seront présentés pour en faire partie.

5° La Société Philomathique fonde des prix annuels qui seront décernés à l'invention, au perfectionnement et à l'utilité.

6° Jusqu'à ce qu'il soit possible de consacrer à ces prix une somme plus forte, les prix fondés sont :

a) Une médaille d'or de 200 francs;
b) Une médaille d'or de 100 francs;
c) Deux médailles d'argent de 20 francs chacune.

7° En outre, les deux artistes qui auront obtenu les médailles d'or seront, pendant deux ans, membres de la Société Philomathique et jouiront, sans aucune rétribution, de tous les avantages attachés à ce titre.

8° Les prix seront adjugés sur le rapport d'un Jury nommé par l'Assemblée générale de la Société. Le nombre des membres de ce Jury sera fixé chaque année à raison de la variété des objets qui feront partie de l'Exposition. Ces médailles d'encouragement seront décernées en séance solennelle et publique, qui sera tenue dans la salle où l'Exposition aura lieu et en présence des objets qui la composeront.

9° Dans cette séance, il sera fait un rapport sur les perfectionnements successifs de l'industrie à Bordeaux et sur les moyens d'en hâter les progrès.

10° Le Comité d'administration s'entendra avec la Société des Amis des Arts relativement à l'emploi fait, pendant le mois de l'Exposition, d'une salle dont la jouissance est commune en vertu de la sous-location consentie avec M. Albrech.

11° La Société Philomathique invite tous les amis des institutions utiles et du perfectionnement de l'industrie à Bordeaux à l'aider par leurs conseils et leur concours, afin de donner à cette Exposition publique toute l'utilité dont elle est susceptible.

12° La présente délibération sera soumise à l'approbation de M. le Préfet [1].

Cet arrêté était communiqué à la fin d'octobre par le secrétaire général de la Société Philomathique au préfet de la Gironde et au maire de Bordeaux.

Le baron d'Haussez, préfet de la Gironde [2], et le vicomte

1. Plus tard il fut ajouté à cet arrêté le règlement additionnel suivant :

1° On y admettra non seulement des objets confectionnnés dans le département de la Gironde, mais aussi dans ceux de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et des Landes.

2° Tous les produits industriels présentés pour faire partie de l'Exposition seront admis sous la condition qu'ils présenteront des perfectionnements ou quelques nouveaux avantages au consommateur, soit sous le rapport de leur qualité, soit sous celui de leur prix.

3° Un registre sera ouvert chez M. Laterrade, secrétaire général, dans son domicile, rue des Remparts, n° 31, près le Château-Royal, à Bordeaux, à l'effet de recevoir les demandes en admission.

4° La Commission chargée de l'examen des titres à l'admission commencera son travail à partir du 1er mai 1827 et le terminera le 10 du même mois, cinq jours avant l'ouverture de l'Exposition publique.

5° Un récépissé des objets présentés et déposés sera délivré au moment de leur réception.

2. Le baron d'Haussez, un des préfets les plus distingués de la Gironde, fut un des grands protecteurs de la Société Philomathique, et devint en 1829 le dernièr ministre de la marine de Charles X.



du Hamel, maire de Bordeaux, gentilhomme de la Chambre du Roi, donnèrent leur approbation par les lettres que nous reproduisons ci-après.

D'autre part, le Comité obtenait l'approbation des Sociétés savantes et les encouragements de la Société d'émulation commerciale.

Enfin, le 12 février 1827, la Société Philomathique recevait de M. Fieffé, président de la Société des Amis des Arts, la minute de la lettre-circulaire que cette dernière compagnie se proposait d'adresser aux artistes :

Nous pensons, disait M. Fieffé, que vous apprécierez tout l'avantage de cette Exposition, qui secondera à merveille celle que vous vous proposez d'avoir.

Voici, d'ailleurs, les termes mêmes de cette circulaire :

Le Comité de la Société des Amis des Arts aux Artistes.

Monsieur,

La Société des Amis des Arts, établie à Bordeaux depuis six années, a rendu des services signalés aux artistes et amateurs de Bordeaux, ainsi qu'aux peintres de la capitale.

L'article 14ᵉ des Statuts de notre Société établissant une Exposition annuelle et publique, à laquelle sont appelés les artistes et les propriétaires des tableaux modernes, n'avait été exécuté que d'une manière incomplète.

L'Exposition usitée jusqu'à présent était la suite des acquisitions de tableaux et se bornait à ceux que la Société avait achetés; aujourd'hui tout le contraire aura lieu : cet article des Statuts recevra son exécution entière; ce sera l'Exposition qui précédera les acquisitions; ce mode, bien plus convenable, facilitera au Comité les moyens d'acquérir annuellement des tableaux, ce qui lui était impossible avant, vu qu'il fallait profiter de l'occasion du voyage à Paris d'un des membres du Comité pour en opérer l'achat. Ces difficultés ont été telles que jusqu'à présent les loteries n'ont pu avoir lieu que tous les deux ans, au lieu d'être annuelles, ce qui portait évidemment un préjudice considérable aux artistes, puisque la Société ne pouvant disposer que des fonds d'une année dans l'espace de deux, ses moyens étaient réduits de moitié.

L'Exposition projetée de la Société des Amis des Arts aura lieu à l'époque et dans le local où *la Société Philomathique de Bordeaux* doit

Préfecture de la Gironde.
3e Division.
2e Bureau
N°: 4006
Objet de la Lettre.

NOTA : On est prié de rappeler en marge de la réponse, la division et le bureau d'où cette lettre est partie, et le numéro ci-dessus.

Bordeaux, ce 9 9bre 1836.

Exposition

Messieurs

J'ai examiné le projet de délibération relative à l'exposition des produits de l'industrie à Bordeaux que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer.

Je vois avec le plus vif intérêt, Messieurs, que vous cherchez à faire naître l'émulation parmi les artistes et les fabricants et vous pouvez compter sur tout mon appui pour assurer l'exécution du projet éminemment utile que vous m'avez soumis et dont toutes les dispositions m'ont paru parfaitement bien conçues.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

Le Maître des requêtes
Préfet de la Gironde

B.on [illegible]

À MM. les membres de la Société Philomatique Bordx

faire *son exposition des produits de l'industrie bordelaise et de quelques départements circonvoisins;* cette double circonstance ne peut qu'être favorable aux deux Sociétés.

L'Exposition aura lieu du 15 mai au 15 juin; vous voudrez bien

adresser vos tableaux à M. Fieffé, à Bordeaux, assez à l'avance pour qu'on puisse faire imprimer un petit livret.

Département
de la Gironde.

Mairie
de Bordeaux.

Cabinet

Bordeaux, le 3 Décembre 1826
Exposition

Monsieur

J'ai reçu et lu avec un vif intérêt le rapport fait à la Société philomatique sur le projet d'une exposition des produits de l'industrie.

Comme magistrat et comme Bordelais, je verrai avec satisfaction tout ce qui pourra favoriser et accroître l'élan de nos manufactures; à ce double titre, je donne mon approbation au nouveau genre d'encouragement que vous avez si heureusement conçu.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire de Bordeaux, Gentilhomme de la Chambre du Roi
Cte du Hamel

A M. le Secrétaire Général de la Société Philomatique

Nous espérons que vous voudrez bien concourir par votre talent, si justement apprécié, aux succès de la double Exposition qui se prépare.

Agréez, Monsieur, nos salutations très distinguées.

Signé : Baron D'HAUSSEZ, *président.*
FIEFFÉ, A. ROGER, GRADIS aîné, *commissaires.*

Cette circulaire, agréée par la Société Philomathique, était envoyée à tous les artistes de la région, pendant qu'un appel était adressé aux industriels et aux négociants. De toutes parts les réponses affluèrent, et le 24 avril, l'Assemblée générale, présidée par M. de Pichon-Longueville, nomma le Jury chargé de recevoir, de placer, de classer et de récompenser les exposants.

Ce Jury, véritable Commission exécutive de l'Exposition, fut ainsi composé :

MM. Leupold, vice-président de la Société Philomathique, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, membre honoraire de la Société d'émulation commerciale, officier de l'Université et professeur de physique et de mathématiques transcendantes au Collège royal de Bordeaux;

Laterrade, secrétaire général de la Société Philomathique;

Billaudel, ingénieur des Ponts et Chaussées, des ponts de Bordeaux et Libourne, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux;

Latus, ingénieur de la marine;

William Stewart, ingénieur mécanicien;

Lancelin, professeur d'hydrographie, membre de la Société d'émulation commerciale;

Fieffé, négociant, président de la Société des Amis des Arts pour les progrès de la peinture;

Faucher, secrétaire adjoint de la Société Philomathique;

Gaullieur l'Hardy, archiviste de la Société Philomathique, membre honoraire de la Société d'émulation commerciale;

F.-A. Laroque, négociant, ancien membre du Comité de la Société Philomathique;

E.-L. Ménier, négociant, secrétaire de la Société Philomathique et secrétaire général de la Société d'émulation commerciale.

Les deux premières réunions de ce Jury eurent lieu le 5 et le 10 mai. M. Leupold en fut élu président et M. Ménier secrétaire-rapporteur, avec mission de réunir dans un document général les décisions des sous-commissions spéciales, après discussion de leurs conclusions en assemblée plénière.

Un des premiers actes fut de passer un compromis avec la Société musicale des Amis des Arts, qui partageait en temps ordinaire, avec la Société Philomathique, la jouissance du Waux-Hall, où s'étaient déjà faits les premiers Salons bordelais de peinture.

Il y fut stipulé que toutes les salles seraient et demeureraient à la disposition de la Société Philomathique, à l'exception de l'orchestre, et que le 10 juin elles seraient déblayées de tout ce qui y aurait été placé.

La Société des Amis des Arts se réservait le droit de continuer ses répétitions de musique du jeudi, sans toucher aux objets exposés et sans pouvoir donner dans cet espace de temps aucun concert public au Waux-Hall.

Ce local du Waux-Hall, véritable hôtel de Sociétés savantes en 1827, avait été édifié sur les terrains de l'archevêché, après l'exil des parlementaires, vers 1770, au moment où, à défaut de salons, il se créait des lieux de réunion ouverts à tous moyennant finances. Il avait été construit avec les capitaux des actionnaires de l'ancien théâtre, et la licence qui y régnait lui avait fait une réputation des plus fâcheuses.

D'ailleurs, Bordeaux ne faisait en cela que suivre les exemples du Waux-Hall et du Colisée de Paris, installés sous le patronage du Roi et d'hommes éminents comme M. de Gasc, qui poussaient avec ardeur à l'établissement de ces lieux de plaisir et de débauche qui avaient l'avantage de retenir les étrangers.

La Révolution changea heureusement la destination de cet immeuble, qui occupait à peu près le coin des Fossés de l'Intendance et de la rue Vital-Carles, et, le dimanche 20 mai 1827, avec cinq jours de retard, les galeries de la première Exposition de la Société Philomathique pour les produits des arts et de l'industrie furent ouvertes au public, qui s'y porta en foule.

Le général commandant la division, le préfet, le maire, accompagnés de M. de Pichon-Longueville[1], président, Leupold, vice-président, et Laterrade, secrétaire général, visitèrent longuement les trois salles contiguës qui contenaient les objets exposés, divisés d'ailleurs en trois sections.

La première section, celle de l'application de la mécanique à l'industrie manufacturière de Bordeaux, comprenait d'abord une exposition de lainages et de couvertures de laines de la maison H. Chatelanat, qui occupait une centaine d'ouvriers, fabriquait sur quinze métiers environ cinquante couvertures par jour et consommait annuellement vingt tonnes de laine entièrement récoltées dans le voisinage de Bordeaux et dans les Landes. Cette exposition était d'autant plus intéressante qu'elle venait au moment d'une lutte très vive contre l'exploitation des laines d'Europe.

L'art de filer mécaniquement les chanvres et les lins était représenté par M. Chignac, de Sainte-Foy, qui exposait une fileuse à trente-six broches et la série des fils obtenus avec sa machine.

M. Delorme, directeur des Messageries royales à Bordeaux, avait mis à l'Exposition des fils de lin et de chanvre obtenus par une machine, modèle de son invention, pouvant avantageusement remplacer le rouet des campagnards.

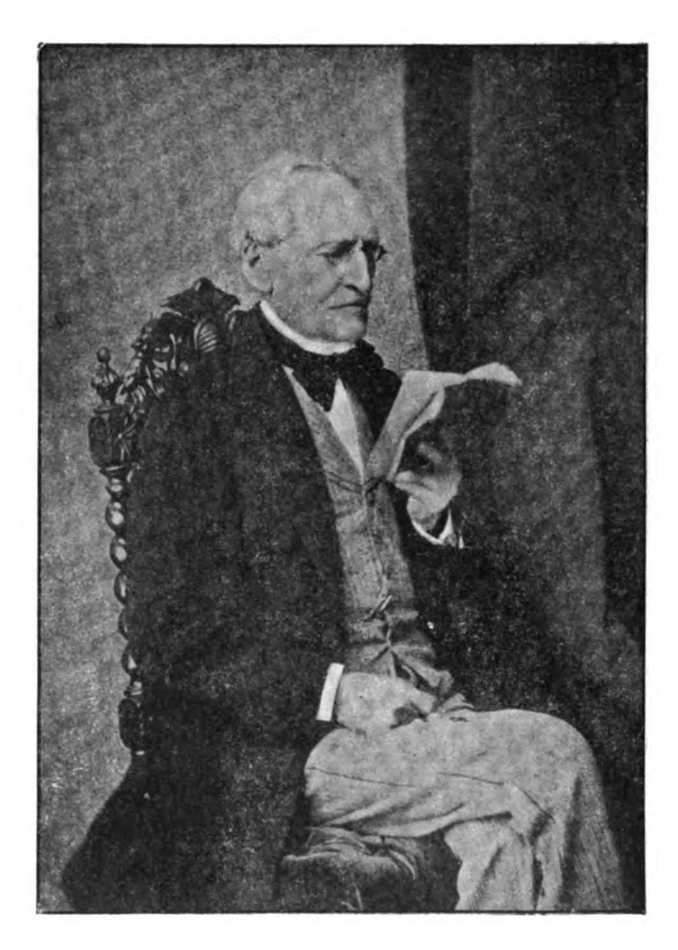
La maison Baumgartner, fondée seulement depuis six mois à Bordeaux, et qui occupait déjà plus de cent ouvriers, avait fait une remarquable vitrine de cotons filés.

1. Raoul-Jacques-Albert-Paulin baron de Pichon-Longueville, fils du baron Joseph de Pichon-Longueville, né en août 1787. Sa famille était de vieille race parlementaire. Son arrière-grand-père, Bernard de Pichon, avait été président du Parlement de Guyenne: c'est chez lui que furent portées pendant la Fronde les clefs de la ville de Bordeaux, et c'est en sa demeure que Louis XIV et Marie-Thérèse descendirent en 1668, en se rendant à Saint-Jean-de-Luz, après leur mariage.

Le baron Albert de Pichon, président de la Société Philomathique, avait été officier de cavalerie, conseiller municipal de Bordeaux, conseiller général de Pauillac. Il mourut le 23 octobre 1864 sur sa terre de Longueville.

M. Chatelanat et M. Lavergne, tisserands à Marmande, avaient exposé des molletons et des coutils très soignés.

A côté d'eux, on remarquait beaucoup les broderies en fil de coton de Mme Richon-Chosal.



BARON DE PICHON-LONGUEVILLE
Président de la Société Philomathique

Plus loin, l'horlogerie astronomique se distinguait par les produits de M. Brosse, dont les échappements, les balanciers et un chronomètre attirèrent particulièrement l'attention du Jury. Sur la même table, M. Thoret présentait une montre à remontoir-poussoir automatique fort intéressante.

L'ébénisterie, qui occupait en 1827 à Bordeaux plus de dix-huit cents ouvriers, n'avait presque rien exposé.

On remarquait enfin, dans la première section, un modèle de gouvernail de fortune et une ancre à jas mobile exposés par M. Latus, constructeur maritime, et qui lui valurent les félicitations du Jury; un petit modèle-copie de la machine de la *Marie-Thérèse,* d'ailleurs assez mal exécuté; une machine ingénieuse à scier les douves des barriques, une machine à

scier les pierres et un *exozopyre,* ou machine de secours en cas de feu, qui parut ne présenter aucune garantie.

La deuxième section comprenait les applications de la chimie à l'industrie bordelaise.

On y trouvait une remarquable collection de tapis de pied peints de la maison Vernet frères, de Bordeaux.

La papeterie était représentée par les produits intéressants des dix cuves de MM. Claveaud-Gorgeon, d'Angoulême, et par les papiers-paille de MM. Panouillère et Bony, du Lot-et-Garonne.

MM. Jacques Dubois, Sentin, Mounier et Dubourg avaient exposé des peaux de veaux, des tiges de bottes, des cuirs mégissés et tannés qui montraient déjà l'importance de l'industrie des cuirs à Bordeaux.

MM. Escoffier et Mireau prouvaient leur talent artistique par de curieux modèles de serrures, de cadenas et de verrous. Les limes de M. Guerrier, les toiles métalliques de MM. Leblond et Bodin furent remarquées par le Jury.

La deuxième section comprenait encore des instruments de physique de M. Ripamonty, quelques produits alimentaires, les mastics-bitumes de MM. Darracq et Darricaud, de Dax; mais le Jury constata à regret que les produits chimiques, la fonderie des métaux, le forgeage et le laminage n'étaient pas représentés.

La troisième section, qui avait été exclusivement réservée aux beaux-arts, ne donna pas grande satisfaction à la Commission, qui regretta la trop grande abondance de portraits et le refus de beaucoup d'artistes de concourir pour les médailles [1].

D'ailleurs, dans l'ensemble, aucune grande composition ne frappait les regards parmi l'infinité de petits tableaux qui couvraient les murailles mal éclairées du Waux-Hall.

1. Tel fut le cas de MM. de Galard, Alaux, Marandon et Raymond Bonheur, dont les ouvrages avaient séduit le public.



WAUX-HALL.

(Reproduction d'une estampe de la Bibliothèque Nationale)

Le public admira cependant beaucoup l'expression et le coloris de la *Jeune Grecque,* de Monvoisin, qui exposait aussi une *Bergère* et deux *Petits Ramoneurs.*

M. de Galard avait envoyé son *Atelier de peinture,* un *Intérieur d'écurie,* les portraits de l'*Archevêque,* de *M. de Roy,* de *M. et Mme Gab...,* de *M. Br...* et de *M. Liber.* Il serait superflu de faire l'éloge de ce remarquable peintre, si connu à Bordeaux.

M. Alaux exposait l'*État-Major de Mgr le Dauphin,* deux portraits, la *Laiterie* et la *Marchande de châtaignes;* ses œuvres furent très admirées, ainsi que celles de Mme Sophie Feytaud et de Mme de Pichon-Longueville.

Les paysages étaient assez mignardement représentés par MM. Colin, Lermier et Gintrac.

Une *Marchande de Riz,* de M. Durand; un *Intérieur d'église* très poussé, de M. Ramade; deux marines, de M. Burgade, furent assez appréciés, ainsi que quelques bonnes toiles de MM. Mousquet, Thibault et Mme Malézieux.

On trouvait une seule aquarelle de Rogé, dont le ciel était manqué; quelques miniatures ou gouaches d'amateurs et d'innombrables copies de maîtres, en général assez mauvaises.

Quant à la sculpture, elle n'était représentée que par quelques morceaux de modelage défectueux ou par de mauvais sujets de fonte pour jardins.

L'Exposition fut close le mercredi 20 juin, dans une séance publique extraordinaire *à grand auditoire.*

En l'absence de M. de Pichon-Longueville, retenu par un deuil de famille, M. Leupold, vice-président de la Société Philomathique, présidait, ayant à ses côtés le préfet de la Gironde, le maire de Bordeaux, le procureur général près la Cour royale, le secrétaire général de la Société et les membres du Jury. Il ouvrit la séance par le remarquable discours qui

suit et qui constitue un véritable document de l'histoire commerciale et industrielle de Bordeaux.

Messieurs,

C'est pour la première fois que les établissements industriels de Bordeaux et des contrées environnantes ont réuni leurs produits et les ont offerts aux éloges, aux encouragements et aux conseils. En instituant une Exposition annuelle dans le bâtiment qu'elle occupe, la Société Philomathique ne s'est pas dissimulé que celle de cette année ne présenterait pas un nombre très considérable d'objets; mais cette crainte ne l'a pas arrêtée. Elle a pensé que ce premier essai serait une semence féconde pour l'avenir; que ceux qui y ont concouru chercheront à se montrer, dans la prochaine Exposition, supérieurs à eux-mêmes; et que ceux auxquels le temps a manqué, ou qui ont cédé peut-être à un découragement funeste, témoins de l'empressement avec lequel nos salles ont été tous les jours visitées, des éloges donnés avec tant de discernement par le public à ce qui est bon et utile; à la vue des couronnes que nous allons offrir au travail, aux talents, aux succès, aux simples tentatives vers l'amélioration, sentiront le désir de se mettre sur les rangs, d'appeler une attention bienveillante sur leurs noms et leurs ouvrages, et d'essayer d'obtenir leur part dans les éloges et les palmes si honorables que la reconnaissance publique décerne au travail utile.

Toutefois, nous aimons à le dire, l'Exposition de cette année a dépassé nos espérances, et nous prions MM. les chefs d'établissements, les artistes et les ouvriers de recevoir nos remerciements de l'empressement qu'ils ont mis à envoyer, pour une Exposition en quelque sorte improvisée, les divers objets qui la composent. Elle nous a révélé de grands moyens industriels pour notre cité; elle a mis au jour des talents qui n'étaient pas assez connus; elle nous a appris à apprécier des établissements éminemment utiles, formés depuis peu de temps dans notre ville, dirigés par des chefs qui réunissent à des connaissances solides un zèle et des talents bien propres à les faire prospérer.

La Société Philomathique désire que les témoignages d'estime qu'elle se plaît à donner dans cette circonstance à ceux qui ont formé ces établissements à Bordeaux, et qui les dirigent d'une manière si distinguée, leur offrent quelque dédommagement pour les peines et les dépenses que leur organisation a entraînées.

Nous avons vu avec une bien vive satisfaction l'empressement avec lequel nos salles ont été visitées pendant toute la durée de l'Exposition. Les amis des arts, de l'industrie et de la prospérité de notre ville, pouvaient-ils voir, en effet, avec indifférence les premiers produits, je dirais

presque les premiers hommages, offerts par des établissements industriels et utiles, formés dans nos murs et accueillis par nos encouragements et nos vœux? Nous avons surtout remarqué avec intérêt que la classe ouvrière se portait dans nos salles pour y examiner avec attention les objets qui y étaient réunis. C'est à elle qu'une Exposition est essentiellement profitable. Son instruction se forme principalement devant les produits des arts. Une idée ingénieuse heureusement appliquée frappe l'ouvrier que sa profession occupe chaque jour des travaux du même genre; il la saisit sous la forme matérielle qu'elle a revêtue; il se l'approprie, la modifie suivant les besoins, souvent l'améliore et en étend l'application. C'est ainsi que les procédés simplificatifs se propagent, et que les moyens d'exécution se perfectionnent et se rapprochent de cette économie qui est pour les établissements d'industrie un des premiers garants de prospérité.

Ce n'est pas, Messieurs, devant une réunion aussi distinguée que brillante et au milieu des produits de nos manufactures naissantes qu'il peut être nécessaire de faire l'apologie de ce mouvement général que l'industrie prend partout et auquel Bordeaux ne tardera pas à s'associer. Je ne crois même pas qu'on ait pu sérieusement en contester les avantages et mettre en doute si une libre carrière ouverte à l'activité industrieuse est préférable au privilège ayant seul le droit de fabriquer et d'imposer ses produits; si cette variété, cette élégance des objets fournis par les nombreux ateliers qui multiplient autour de nous les agréments de la vie, ne sont pas déjà profondément dans nos goûts et nos besoins, et s'il est possible de nous y faire renoncer pour nous ramener aux habitudes de nos pères. S'il y a quelque lieu raisonnable à discussion, c'est uniquement sous le point de vue moral, et l'on conçoit qu'on puisse demander si les mœurs gagnent aux progrès du luxe, suite nécessaire de l'abondance, de la variété et des accroissements progressifs des moyens de jouissance qu'une rivalité industrieuse et une émulation aiguillonnée par l'intérêt multiplient autour de nous. Mais, Messieurs, lors même que tout ce qui a été dit à cet égard aurait quelque fondement, et qu'une philosophie sévère parviendrait à nous faire partager des craintes, peut-être exagérées, il n'est plus désormais possible d'arrêter un essor imprimé par une puissance supérieure à toutes les puissances humaines. On a beau vouloir nous ramener à la simplicité des mœurs antiques, on a beau emprunter jusqu'au prestige de la poésie pour raviver et embellir les souvenirs des anciens âges, une force irrésistible pousse en avant les générations comme les individus. Déclamer contre les progrès de l'industrie, c'est déclamer contre ceux de l'âge, contre les changements qu'ils introduisent dans nos pensées, nos goûts, nos besoins et nos habitudes; semblable à ces eaux qui surgissent de toute part d'après des lois générales et éternelles, qui

ne dépendent pas de nous, l'industrie suivra son développement et atteindra ses destinées. Sans doute, certaines institutions, qui comme tant d'autres ont disparu dans une longue et violente tempête, doivent laisser quelques regrets et attacher par d'intéressants souvenirs; mais elles auraient cédé plus tard, sans secousse, à une influence inévitable. On ne voit pas le jeune homme, dans la force de l'adolescence, redemander les liens protecteurs du premier âge; on ne le voit pas, méconnaissant le sentiment de ce qu'il est devenu, renonçant à cette raison qui s'est développée en lui, revenir aux idées et au régime de l'enfance. Quel joug est plus doux que le joug paternel? quels souvenirs ont plus de charmes que celui des premières années de la vie? Et cependant ce joug est secoué, et tout le charme de ces premières années est insuffisant pour retenir le jeune homme sous le toit qui les protégea : il s'élance vers sa destinée, il vole au-devant d'un avenir qui l'appelle; il a le sentiment, le besoin d'un bonheur vers lequel tout le pousse : ainsi le veut une puissance supérieure à celle des hommes.

L'époque actuelle de l'état social a quelque rapport avec cet âge où l'individu commence à s'appartenir et cherche le meilleur sort possible. Dans toutes les classes, chacun a aujourd'hui le sentiment de ses droits, l'instinct du bien-être et le besoin des agréments de la vie; chacun sent que si, dans ses impénétrables dispositions, la Providence a réparti avec tant d'inégalité les avantages de la naissance et de la fortune, elle a ouvert à tous la carrière du mérite et du travail, elle offre à tous les fruits immanquables d'une activité industrieuse probe et éclairée. L'état général que présentent aujourd'hui les peuples de l'Europe, et qui offre tant d'intérêt à l'observateur attentif, a été hâté et fortifié par les mouvements qui en ont plus ou moins agité les diverses parties. D'antiques habitudes ont été violemment rompues; elles sont effacées pour toujours. Des lumières désormais indestructibles se sont généralement répandues. Presque tout a été déplacé par de violentes secousses; les rangs ont été un moment confondus, et de tout ce que nous avons vu dans un petit nombre d'années si fécondes en événements, il est resté dans les caractères même les plus sages quelque chose d'inquiet et d'aventureux, auquel il faut donner un aliment pour éviter qu'il ne prenne une direction funeste, et qu'un ordre heureusement rétabli ne soit plus exposé à de nouveaux ébranlements. Et quoi de plus propre à nourrir cette activité surabondante qu'un grand développement de l'industrie? C'est dans les ateliers ouverts par elle que l'intelligence, la probité, le travail trouvent les moyens et l'espoir d'une aisance honorable et estimée : là se prennent les habitudes de prudence, d'ordre, d'économie, véritables sources de l'aisance; là, l'espérance vient embellir l'avenir et donner de l'attrait au travail; là naît une rivalité qui aiguillonne sans cesse et porte à une étude continuelle pour mettre à

profit les moindres moyens de simplification, de perfectionnement ou d'économie que les sciences découvrent tous les jours. A qui demandera-t-on des garanties plus sûres que celles que donne une instruction positive et générale, qui, éclairant chacun sur ses véritables intérêts, trace pour chacun la ligne de ses devoirs aussi bien que celle de ses droits; qui lui répète sans cesse que c'est seulement au sein de l'ordre et sous l'empire tutélaire des lois que le travail porte ses fruits? A qui persuadera-t-on qu'une population livrée aux habitudes d'un travail industriel, et qui lui doit le bonheur et l'aisance, est plus difficile à gouverner que celle qu'ont dégradée la paresse et la funeste ressource de la mendicité? S'il pouvait rester le moindre doute à cet égard, il suffirait de comparer la patrie de Washington et cette contrée qui est aujourd'hui l'objet de l'attention de toute l'Europe, étonnée qu'on puisse méconnaître à ce point des leçons si terribles et si récentes. Dans la première, la main du gouvernement se fait à peine sentir; il ne paraît pour ainsi dire nulle part; les citoyens ont toute la liberté que comporte l'état social, et on ne leur demande que l'obéissance à des lois qui elles-mêmes respectent les intérêts généraux et les droits individuels; tout est tranquille, tout marche vers une prospérité rapidement croissante. Dans l'autre, le gouvernement exerce sur tout une influence immédiate et absolue; rien n'arrête la main répressive du pouvoir; et cependant la misère, les factions, les désordres lèvent partout leurs hideuses bannières, comme pour proclamer cette vérité éternelle, que c'est dans la prospérité publique que le gouvernement trouvera ses points d'appui les plus sûrs. L'une voit ses colonies se séparer d'elle avec éclat; et, malgré les liens antiques, resserrés de plus en plus par une longue habitude, une religion commune et tout ce qui peut attacher une imagination vive aux autels de ses pères, aux souvenirs de la patrie, elles abjurent jusqu'aux noms qu'elles tiennent de la métropole. L'autre, au contraire, s'agrandit rapidement; des villes populeuses se multiplient; de grands et beaux édifices s'élèvent partout; des bateaux à vapeur couvrent ses lacs et ses rivières; ses vaisseaux, rivalisant avec ceux de l'Angleterre, parcourent toutes les mers et portent dans les contrées les plus lointaines les produits de son sol et de ses manufactures. Un immense développement de l'industrie suffit à l'activité d'un peuple nombreux, et les citoyens, occupés de leurs spéculations productives, ne demandent au gouvernement que la liberté et la protection des lois.

Il y a un grand désavantage à rester stationnaire dans le grand et rapide mouvement imprimé presque en tous lieux à l'industrie : ses produits pénètrent partout; leur commodité, leur élégance séduisent les plus sages, et leur consommation devient un besoin. La contrée qui, comptant peut-être trop sur des richesses auxquelles des habitudes nouvelles ont



COUVERTURE DU LIVRET DE L'EXPOSITION DE 1827

(Collection de la Société Philomathique)

donné moins de prix, ne saura pas s'approprier les ressources d'une fabrication économique ou des moyens d'échange avantageux, restera tributaire des pays plus actifs ou plus industrieux. Les anciens moyens de production doivent nécessairement céder à ceux qui, mettant à profit les rapides découvertes des sciences physiques, font mieux, plus abondamment, plus vite et à moins de frais.

La ville de Bordeaux, qu'un commerce immense mettait naguère au rang des cités les plus opulentes, orgueilleuse avec raison d'une richesse qu'aucune contrée du monde ne partageait avec elle, rendait tous les peuples tributaires de ses produits. Mais cette prospérité a bien déchu : des boissons qu'une longue interruption des relations commerciales a fait substituer à nos vins, les systèmes prohibitifs établis par les divers gouvernements pour favoriser les industries locales, diminuent de plus en plus les débouchés et la consommation étrangère. Mais une ville populeuse, qui a à sa disposition d'immenses capitaux, riche des productions variées d'un sol fertile, peut trouver un ample dédommagement dans de grands établissements industriels qui emploieraient tous les produits agricoles des contrées environnantes. Une population active, industrieuse, habituée au travail, est toute prête à prendre la direction qu'on lui donnera, et l'a même devancée. L'Exposition de cette année, quoique peu nombreuse, nous a fait connaître d'heureuses et d'ingénieuses tentatives, ignorées jusqu'à présent et faites avec succès par de simples ouvriers; elle nous a prouvé que dans nos ateliers tout tend à l'amélioration, à l'esprit de recherche, au perfectionnement des procédés et des produits. Pouvons-nous, Messieurs, désirer des éléments plus favorables, et l'avenir n'est-il pas plein pour nous des espérances les mieux fondées?

Parlerai-je, Messieurs, de cette espèce d'anathème porté contre nos contrées méridionales, répété en dernier lieu par un savant qui semble s'être mis à la tête du mouvement industriel en France, et qu'on dirait rangé aujourd'hui dans la classe des vérités statistiques? Nos départements sont-ils exclusivement, uniquement et irrévocablement industriels ou agricoles? Sans doute, ceux d'entre eux, plus complaisamment traités par la nature relativement aux produits territoriaux, riches d'un sol varié propre à plusieurs genres de culture, ont pu jusqu'ici s'occuper presque uniquement à multiplier, étendre et améliorer ces moyens d'une prospérité qu'ils n'avaient pas besoin de chercher ailleurs. Mais manquent-ils essentiellement de cet esprit entreprenant et inventif qui se plaît aux recherches, de cette sagacité qui les dirige, de cette aptitude à l'instruction qui les éclaire, de ce goût qui en perfectionne les résultats? Cette intelligence prompte, cette imagination vive, qui caractérisent les habitants de nos contrées méridionales, ne sont-elles pas des éléments de succès quand

elles s'appliquent à des objets spéciaux? N'est-ce pas dans le Midi de la France que s'est montrée l'aurore de la littérature? Pendant que le Nord était encore plongé dans l'ignorance et la grossièreté, nos troubadours ne répandaient-ils pas les règles et des modèles de cette poésie galante et chevaleresque qui donne une couleur si intéressante aux mœurs de l'époque pendant laquelle ils portaient de cour en cour, de castel en castel, de ville en ville, le goût des choses aimables, les premières lois, les premières semences de cette urbanité, de ces formes qui sont devenues proprement les formes françaises? Clémence Isaure n'avait-elle pas donné à Toulouse les règlements de la gaie science; n'y avait-elle pas établi ces jeux poétiques dans lesquels des couronnes tressées avec des fleurs récompensaient, au milieu d'une population vive et sensible, ceux qui avaient le mieux célébré les héros et les belles, plus de deux siècles avant que Richelieu ne créât une Académie française qui commença par critiquer *Cinna?*

Tout dément, Messieurs, une assertion au moins hasardée. Dans l'état actuel de nos connaissances physiques et chimiques, avec cette ardeur d'exploration qui s'étend sur toute la France, les objets de l'industrie se montrent pour ainsi dire partout et appellent la main qui doit les mettre en œuvre. Les arts mécaniques, tels qu'ils étaient il n'y a pas longtemps encore, étaient réduits à un petit nombre d'agents, et les manufactures devaient nécessairement s'établir dans les contrées où ces agents, plus abondants, plus énergiques, offraient des facilités et de l'économie pour leur application à de grands ateliers. Aujourd'hui, les forces motrices sont partout, une industrie éclairée et prudente peut s'établir partout avec avantage; et des habitudes, d'autant plus faciles à prendre qu'elles sont prescrites par l'intérêt, effaceront progressivement des différences et assureront une concurrence qui tournera au profit des arts et de ceux qui les exercent.

Ainsi, ce voile dont M. Dupin a couvert, dans la carte industrielle de la France, un grand nombre de nos départements, et sous lequel son compas, peut-être un peu sévère, a placé le nôtre, s'effacera insensiblement, et notre belle France joindra à tous les avantages que la nature lui a si libéralement départis ceux d'une industrie généralement répandue.

Quoique l'Exposition n'ait pas offert un très grand nombre d'objets, le Jury, chargé d'apprécier ceux qui ont été envoyés au concours et de décerner des médailles d'encouragement, a eu plusieurs fois un choix à faire; il a eu à prononcer entre des établissements tous utiles, tous dignes d'éloges, et qui semblent avoir des titres égaux à notre intérêt et à nos couronnes. Il croit devoir aux concurrents et au public un compte des motifs de ses décisions. Un court résumé des discussions qui l'ont occupé à plusieurs reprises, et auxquelles la bonne foi et le désir de faire le plus

de bien possible ont présidé, rappellera d'ailleurs des points fondamentaux qu'on ne peut pas méconnaître impunément dans la création et la direction des établissements industriels. S'il est vrai qu'on ne peut plus arrêter le développement de l'industrie, qu'y a-t-il de mieux et de plus utile à faire que de l'éclairer, de la diriger, de la sauver des dangers de sa propre activité, de prévenir des essais imprudents et de lui indiquer les garants les plus probables de prospérité?

I. Toutes les contrées ne verront pas les mêmes genres d'industrie se développer avec les mêmes avantages et la même prospérité. Les circonstances locales peuvent faire varier les prix, ainsi que les moyens de fabrication, et la consommation, qui s'adresse toujours au meilleur marché, laissera sans demande une manufacture qui ne peut pas supporter la concurrence de l'économie.

II. Les établissements industriels qui emploient les produits territoriaux du pays dans lequel ils se sont formés, et qui concourent ainsi à l'extension et à l'amélioration de son agriculture, doivent exciter l'intérêt au plus haut point. Ils ont, d'ailleurs, le grand avantage de n'être pas exposés à manquer des matières premières, ou à les voir surenchérir rapidement par une guerre ou une suspension des relations commerciales; leurs opérations ne sont pas arrêtées, et les bras qu'ils occupent ne sont pas exposés à manquer subitement de travail et de pain. Sous ce rapport, des manufactures qui emploient nos laines et celles des Landes, ou les fers que produisent les mines qui nous entourent, présentent une grande utilité et de nombreuses chances de réussite.

III. On doit aussi encourager, et principalement à Bordeaux, les établissements qui emploient des matières premières fournies par l'étranger. Ils forment un lien de plus avec les contrées éloignées et peuvent contribuer au débouché des produits territoriaux. Des manufactures prospères, qui appelleraient directement dans notre port les cotons de l'Amérique et de l'Asie, offriraient le double avantage de s'approvisionner à moins de frais et d'aider à la consommation de nos vins et de nos eaux-de-vie, puisque les navires expédiés directement pour porter à Bordeaux l'aliment de ses ateliers, prendraient naturellement en retour ces produits dont l'exportation diminue tous les ans.

IV. De deux établissements qui emploient, l'un des moyens mécaniques, et l'autre immédiatement les bras de la classe ouvrière, et qui rivaliseraient par les prix et les qualités de leurs produits, le second mérite la préférence. Car ce que nous devons demander principalement à l'industrie, c'est d'occuper d'une manière avantageuse pour elle une population nombreuse et active. Une contrée voisine, si renommée cependant pour la sagesse et l'ensemble des dispositions qui président à un immense développement

de tous les genres d'industrie, nous offre des exemples fréquents des inconvénients d'un emploi trop grand des moyens mécaniques dans des ateliers où, jusque-là, un très grand nombre de familles avaient trouvé du travail et de l'aisance.

V. La consommation a des limites et la production n'en aurait pas si des établissements du même genre étaient indéfiniment multipliés. Il faut donc que l'industrie crée de nouveaux besoins, qu'elle aiguillonne, qu'elle excite les fantaisies du luxe, les caprices de la mode, et qu'elle réveille la satiété par de nouveaux produits. Le cercle de la consommation s'étendra ainsi en raison de l'activité de nos manufactures.

Telles sont, Messieurs, les bases d'après lesquelles le Jury a classé les établissements dont les produits étaient soumis à son examen. C'est essentiellement à leur utilité pour le pays qu'il a adjugé le prix. Il a eu aussi égard, et avec raison, au temps depuis lequel ces établissements sont en activité. Plusieurs de ceux qui ont concouru à l'Exposition de 1827 comptent plusieurs années pendant lesquelles leur prospérité a offert un accroissement progressif; le Jury les a regardés comme des acquisitions définitives, puisqu'ils ont résisté à toutes les chances défavorables qu'offrent la création d'un établissement et sa direction dans les premiers temps. Sous ce rapport, il a regretté que la manufacture de filature et de tissage du coton de MM. Baumgartner et C[ie], qui ne compte encore que quelques mois, ne lui ait pas offert une garantie de succès fondée sur une existence plus longue. Il pense que cet intéressant établissement, si bien conçu, si bien dirigé, est peut-être un de ceux qui auront par la suite la plus heureuse influence sur la prospérité de notre ville.

La Société Philomathique, qui s'honore d'avoir, la première, donné l'éveil à cet égard, en instituant une Exposition annuelle des produits de l'industrie, accueillera toujours avec intérêt tout genre d'invention, de perfectionnement, tout établissement qui naturalisera chez nous une industrie utile; elle encouragera jusqu'aux simples tentatives vers le mieux. Elle ouvrira prochainement des cours de physique, de chimie, qui, joints à celui de mécanique appliquée aux arts, fondé par le gouvernement, et qui se fera désormais dans une des salles du bâtiment occupé par elle, offriront aux directeurs des établissements, aux chefs d'ateliers, aux simples ouvriers, les moyens d'acquérir les connaissances indispensables aux arts qu'ils professent ou au genre d'industrie qu'ils exercent. Elle se propose aussi de former dans son sein une sorte de comité consultatif, près duquel les divers chefs d'ateliers pourront venir chercher toutes les instructions, tous les éclaircissements et les solutions aux difficultés que peut offrir l'emploi des moyens mécaniques.

Je n'ai pas parlé, Messieurs, de la partie de notre Exposition qui a

excité à un si haut point la curiosité et l'intérêt de la population nombreuse qui tous les jours visitait nos salles. La Société Philomathique savait combien Bordeaux compte d'artistes distingués et d'amateurs pleins de talent et de goût; et ce n'est pas sans une sorte de calcul qu'elle a appelé la peinture à embellir par ses compositions l'Exposition de cette année. Notre brillant Salon de tableaux a mis en présence tous les genres, tous les talents, depuis le tableau d'histoire soumis à toute la sévérité des règles, jusqu'à l'ingénieux badinage d'un pinceau facile qui s'amuse des ridicules ou joue avec les charges du genre grotesque. Une piquante variété a ramené souvent les amateurs et les curieux dans notre galerie de peinture, et l'on a vu généralement avec plaisir se renouveler l'établissement annuel d'un Salon dont Bordeaux a été privé depuis un très grand nombre d'années.

En nous félicitant principalement des compositions de quelques élèves et des brillantes espérances qu'elles donnent, n'oublions pas, Messieurs, à qui nous devons cette tradition du bon goût et la fidélité à ce genre classique qu'une funeste altération menace. Payons un tribut mérité d'estime à l'École des arts du dessin de Bordeaux et au modeste professeur qui la dirige avec tant de succès; les amis du bon goût et du beau faire m'approuveront, si je remercie en leur nom l'École de peinture du bien qu'elle fait et des services qu'elle rend.

Vous allez entendre, Messieurs, le rapport général sur l'Exposition dont nous faisons aujourd'hui la clôture. N'établissons pas même l'apparence d'une comparaison avec les richesses que la capitale déploie lorsqu'elle offre à l'admiration générale les inventions de tous genres, les perfectionnements et les produits des arts industriels. N'oublions pas que c'est pour notre ville un premier essai; que c'est une sorte d'inventaire de l'état dans lequel nous trouvons l'industrie autour de nous : c'est notre point de départ pour un avenir plein d'espérances. Plus tard, lorsque ces espérances se seront réalisées, ce ne sera pas sans intérêt que nous reviendrons au souvenir de cette première fête de l'industrie célébrée à Bordeaux, et dans laquelle l'élite de notre cité, réunie dans cette enceinte, a couronné le travail ingénieux et utile.

Après M. Leupold, le rapporteur du Jury — M. Ménier — donna lecture des conclusions de la Commission de l'Exposition, ainsi que la liste des récompenses accordées qui comprenaient pour l'industrie : deux médailles d'or, quatre médailles d'argent, quatre médailles de bronze, douze mentions hono-

rables, et pour les beaux-arts: quatre médailles d'argent, dont deux offertes par le baron d'Haussez, préfet de la Gironde, et neuf mentions honorables, dont la première avait été attribuée par le Jury à la comtesse de Pichon-Longueville, femme du président de la Société Philomathique.

La séance se termina par une très longue et très mauvaise poésie de M. Lambert sur les exposants, et l'Exposition fut déclarée fermée au public.

Puis, en quelques jours, le Waux-Hall et les salons philomathiques reprirent leur aspect accoutumé.

* * *

On peut donc dire que, malgré les lacunes et les imperfections d'une première tentative, hardie pour l'époque, la Société Philomathique avait réussi à combattre l'erreur, assez profondément accréditée, que la place de Bordeaux n'était pas propre au développement des manufactures; elle avait largement prouvé que la grande ville maritime du Sud-Ouest, exclusivement occupée d'exportations vinicoles dans lesquelles elle avait trouvé pendant fort longtemps la source de grandes richesses, avait négligé, sinon dédaigné jusque-là, les entreprises industrielles qui n'avaient pas un rapport direct avec les spéculations de transit; et le secrétaire général de la Société, M. Laterrade, était bien dans la vérité, quand il écrivait, à la fin de la première Exposition:

La nature et la civilisation ont tout fait pour le bonheur de Bordeaux. Dans le département de la Gironde se rencontrent et peuvent être cultivées beaucoup de matières premières propres à entretenir de nombreuses usines; son port reçoit toutes les matières exotiques de première nécessité, destinées à tous les genres de fabrications. Quelle ville est dans une position manufacturière plus avantageuse et plus favorable? Cependant, avec tous

ces avantages, Bordeaux est demeuré à peu près stationnaire au milieu du mouvement général qui, depuis trente ans, et surtout depuis dix à douze, a tant amélioré la chose industrielle en France.

Mais le concours de l'année 1827 avait donné l'impulsion, et désormais les oppositions pourront retarder, mais n'arrêteront plus jamais, dans sa marche constante, le mouvement de progrès dû à l'initiative de la grande Société bordelaise.



MÉDAILLE DE L'EXPOSITION DE 1827

(Collection de M. Ernest Labadie)

CHAPITRE III

LA DEUXIÈME EXPOSITION PHILOMATHIQUE

(5 JUIN 1828 — 30 JUILLET 1828)

Il paraît utile de savoir quelles étaient les forces productives du département de la Gironde au moment où la Société Philomathique se donnait pour mission de réveiller le zèle des fabricants et de procurer à la ville de Bordeaux une activité plus industrielle.

Les statistiques de l'époque constatent qu'il y avait 538,000 habitants, soit une âme par deux hectares de superficie. La vigne, qui constituait la culture principale, occupait un peu plus du dixième de la surface totale du département; la récolte du vin dépassait rarement trois millions d'hectolitres[1], soit six hectolitres par habitant, dont la moitié se consommait dans la région, et dont l'autre moitié s'écoulait très facilement sur l'étranger sans aucune concurrence.

D'autre part, les récoltes de grains étaient faibles; le bétail n'était réellement nombreux que dans le Bazadais, et les autres produits du sol ne méritent même pas la peine d'être signalés.

1. La récolte moyenne annuelle actuelle de la Gironde est de 2,500,000 hectol. de vin.

Quant à l'industrie, qui n'occupait encore que cinq petites machines à vapeur, elle était fort peu développée pour un département aussi considérable, qui possédait un des ports français d'échange les plus fréquentés; d'ailleurs, l'énumération suivante des usines alors en activité, je ne dis pas en prospérité, démontre suffisamment que la région de Bordeaux était restée réfractaire aux progrès de la fabrication en général :

40 raffineries de sucre;
15 brûleries d'eaux-de-vie;
5 filatures de coton;
1 fabrique d'acides minéraux, eaux fortes et produits chimiques;
10 corderies;
14 imprimeries en caractères;
3 imprimeries en lithographie;
4 imprimeries en taille-douce;
5 imprimeries d'indiennes;
15 chantiers de construction;
2 filatures de laine;
10 ateliers de corroirie, mégisserie ou tannerie;
12 fonderies de métaux, plus ou moins importantes;
1 fabrique de noir animal;
1 fabrique de papiers peints;
2 fabriques de tissus de laine;
4 fabriques d'amadou;
4 verreries;
5 fabriques de faïence commune;
5 brasseries;
15 fabriques de chapeaux, plus ou moins importantes.

Le besoin d'Expositions se faisait donc sentir, et les Philomathes avaient certainement raison de préconiser ces premiers tournois pacifiques; malheureusement, plusieurs causes concouraient simultanément à les retarder. Le bruit s'était répandu chez les industriels que, seuls, les inventions nouvelles ou les perfectionnements de haute importance pouvaient être admis aux Expositions. Ces mêmes industriels se plaignaient aussi que les prix décernés fussent bien minimes, et enfin ils demandaient aux mêmes Expositions — ce qui était illogique — d'obtenir la revision de la législation sur les brevets d'invention.

Malgré ces difficultés, le Comité philomathique, aidé des conseils et du concours actif du préfet, M. d'Haussez, qui multipliait les circulaires officielles, commença l'organisation de sa

deuxième Exposition. Il fit savoir que le concours n'aurait aucune limite, que les prix seraient décernés aussi bien à l'invention qu'au perfectionnement ou à l'utilité. Mais il se contenta, comme propagande, de renouveler purement et simplement les appels de l'année précédente.

C'était une grosse faute, dictée par la crainte de créer un déficit dans le budget prévisionnel de l'entreprise qui, ainsi qu'il est permis de le constater ci-dessous, était trop parcimonieusement établi :

BUDGET DE L'EXPOSITION INDUSTRIELLE BORDELAISE

(1828)

DÉPENSES A FAIRE AU WAUX-HALL

Aux ouvriers pour disposer la Salle de l'Exposition. . . . .F.	50	
Aux deux concierges ou gardiens pour trente jours, à 2 francs.	120	
Pour achat de 150 pieds carrés de toile peinte pour couvrir les tables destinées à recevoir les objets exposés, à 30 centimes le pied.	75	
Pour achat de vis, clous et dépenses imprévues.	97	
		342
Pour médailles mises à la disposition du Jury :		
Une médaille en or.	200	
Une médaille en or.	150	
Cinq médailles en argent, du prix de 25 francs chacune. .	125	
Six médailles en bronze, de 5 francs chaque	30	
Pour la gravure des médailles, à 6 francs	78	
		583
Pour l'impression de 1,500 livrets à 15 centimes		225
Total des dépenses de l'Exposition. . . . . . .F.		1,150

RECETTES

Don de M. le baron d'Haussez, préfet. . . . . .F.	600	
1,500 livrets vendus à 50 centimes.	750	
La recette des cannes et parapluies pourra être affermée au moins	100	
		1,450
Bénéfice probable de l'Exposition. . . . . . . .F.		300

Ainsi qu'on le voit, la Société Philomathique se chargeait seule de l'installation, mais aussi elle vendait seule les livrets, et cette organisation intéressée, qui faillit rompre ses relations avec la Société des « Amis des Arts », ne prévoyait qu'un bénéfice de trois cents francs qu'elle ne réalisa pas, bien que le rapport du Jury, qui avait été oublié dans les dépenses prévisionnelles, ait été imprimé gratuitement.

Le 20 mai, le Conseil philomathique composait comme suit le Jury chargé de se prononcer sur les mérites *absolus et relatifs* des objets exposés :

MM. Lancelin, président de la Société Philomathique, élève de l'École polytechnique, professeur d'hydrographie et membre honoraire de la Société d'émulation commerciale;

Costes, docteur-médecin, secrétaire général de la Société Philomathique;

Leupold, membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, membre honoraire de la Société d'émulation commerciale, officier de l'Université et professeur de physique et de mathématiques transcendantes au Collège royal;

Billaudel, ingénieur des Ponts et Chaussées, des ponts de Bordeaux et de Libourne, président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux;

Jouannet, membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, membre honoraire de la Société d'émulation commerciale, etc.;

Gaullieur l'Hardy, propriétaire, membre honoraire de la Société d'émulation commerciale;

Stewart, ingénieur civil, membre de la Société d'encouragement de Paris;

Bignon, élève de l'École polytechnique, capitaine-commandant d'artillerie à Bordeaux;

Corcelle, architecte;

Roché père, architecte;

Latus, ingénieur-constructeur;

Fieffé, négociant, président de la Société des Amis des Arts pour la peinture;

L. Ménier, négociant, secrétaire général de la Société d'émulation commerciale, secrétaire du Jury, chargé de la rédaction du Rapport.

Cette Commission étendit elle-même ses attributions, obtint de M. le baron d'Haussez, préfet de la Gironde, qu'il adressât aux préfets des départements admis à concourir (Landes, Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Lot-et-Garonne) et aux maires



G.-M. LANCELIN
Président de la Société Philomathique

de celui qu'il administrait, une circulaire et des placards annonçant le but de l'Exposition, l'époque de l'ouverture des salons du Waux-Hall et les conditions avantageuses du concours; puis à l'avance elle décida que les récompenses décernées seraient ainsi divisées :

1° Médailles d'or;
2° Rappel des médailles d'or décernées en 1827;
3° Médailles d'argent;

4° Rappel des médailles d'argent décernées en 1827:

5° Mentions accordées aux produits qui ont concouru pour les médailles d'argent;

6° Médailles de bronze;

7° Rappel des médailles de bronze décernées en 1827;

8° Mentions honorables.

La deuxième Exposition s'ouvrit le 5 juin 1828, avec le même cérémonial que la première, mais peut-être avec une plus grande affluence de visiteurs. Le préfet et le maire parcoururent les trois salles, interrogeant les exposants ou les auteurs, et adressèrent leurs félicitations à M. Lancelin, président de la Société Philomathique[1].

A vrai dire, cette Exposition ne répondit pas à l'attente des organisateurs. Grâce au concours des départements limitrophes, la section industrielle fut bien un peu supérieure à celle de l'année précédente, mais la section artistique fut, en revanche, assez médiocre pour susciter dans la presse indulgente de l'époque les plus amères critiques.

L'*Ami des Champs* écrit à ce sujet : « Cette année, l'Exposition artistique est inférieure. Au lieu d'aller en chercher la cause dans la décadence de nos écoles, trouvons-la d'abord dans la coupable indulgence du Jury chargé de recevoir les ouvrages. Je sais bien que la médiocrité se plaindrait d'une rigueur qui la priverait des honneurs de l'Exposition; mais, si elle voulait

1. Gille-Marie Lancelin, né à Brest le 6 décembre 1791, était le fils d'un professeur de mathématiques à l'École navale. Il fut reçu à l'École polytechnique en 1809. La deuxième année de sa promotion, une longue maladie l'obligea à quitter l'école, et il entra au ministère des finances. Il était dans les rangs de la Garde nationale, sous les ordres du maréchal Moncey, à la barrière de Clichy, le 30 mars, pendant que ses camarades défendaient une cause désespérée à la butte Chaumont. En 1815, il fut nommé professeur d'hydrographie à Libourne. Trois ans après, il fut envoyé comme professeur à l'École navale d'Angoulême, où il épousa la fille de M. Pironneau, ingénieur en chef de la Charente. Enfin, en 1825, Lancelin fut nommé titulaire de la chaire d'hydrographie de Bordeaux, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il joua un rôle prépondérant à la Société Philomathique et répondit un des premiers à l'appel du baron Charles Dupin, en ouvrant un cours de géométrie et de mécanique pour les ouvriers; il présida l'Exposition de 1828 et s'occupa beaucoup de celle de 1835. Il fut un des fondateurs et un des présidents du Cercle Philharmonique et devint membre de l'Académie de Bordeaux en 1831. Il mourut le 3 mai 1852.

bien y réfléchir, cette sage mesure, au lieu de l'attrister, devrait au contraire lui être agréable, puisqu'elle lui épargnerait les ennuis d'une critique dont notre bienveillance pour les artistes ne peut diminuer l'amertume. »

Un autre journal, moins ironique et plus méchant, laisse passer dans ses colonnes la phrase suivante, très inutilement venimeuse : « Dorénavant, quand une bouche indiscrète nous demandera quelques notions sur les artistes de Bordeaux et d'ailleurs, nous lui répondrons qu'il est probable que celui qui fait le plus a le plus de talent. »

Le Comité philomathique ne méritait pas tous ces reproches, puisque c'était la Société des Amis des Arts qui s'était occupée des artistes, et il eût été équitable de la part des journalistes de l'époque de ne pas faire le silence sur la partie industrielle pour l'installation de laquelle le Jury avait fait les plus intelligents efforts. Il suffit, d'ailleurs, pour s'en convaincre, de récapituler brièvement les produits exposés.

Dans la première section, les laines naturelles provenant du troupeau croisé mérinos de M. de Montesquieu, se firent remarquer par leur élasticité soyeuse[1].

M. J. Mayoc exposait les produits de sa nouvelle filature, organisée avec des machines suisses, cardeuses, métiers à filer, métiers à tordre et loup à nettoyer, actionnées par un manège que faisait mouvoir un cheval.

MM. H. Chatelanat, hors concours, avaient envoyé des couvertures et un choix de laines dont la finesse dépassait celle de leur première exposition, qui leur avait valu la médaille d'or.

M. Bonnore, de Lesparre, montrait de jolies flanelles à deux bleus, fabriquées avec les laines du pays.

1. Le troupeau élevé par M. de Montesquieu sur ses terres du Château de La Brède était composé en 1817 de 80 brebis landaises et de 3 béliers mérinos léonais; en 1828, il comprenait 900 têtes, et avait produit en onze années consécutives 2,617 têtes de bétail de premier choix.

M. Chignac obtenait les félicitations du Jury pour la perfection et la bonne qualité de ses fils de lin, pour les perfectionnements apportés dans ses machines et pour la solidité de ses cretonnes.

Quant à l'exposition des soies grèges (soies jaunes communes et soies blanches *sina*), elle était d'autant plus intéressante que la Société Philomathique avait joué un rôle important dans la plantation des mûriers et les essais d'éducation du ver à soie dans la Gironde. Elle avait, en effet, sur l'invitation de M. le baron d'Haussez, proposé l'établissement de quatre magnaneries et s'était procuré les fonds nécessaires à l'installation par une émission d'actions de 20 francs, couverte en quelques jours. Elle avait alors placé les quatre magnaneries sur divers points du département et donné à chacune d'elles vingt-trois onces de graines de vers à soie qui, malgré les ennuis d'une incubation hâtive, due au transport trop lent de la poste, produisirent 625 kilogrammes de cocons de toutes couleurs, d'où l'on put extraire 50 à 60 kilogrammes de soie filée, du prix moyen de 60 francs le kilogramme, résultat considérable et inattendu, qui entraîna la Commission philomathique à adresser au préfet un rapport dont voici la conclusion, avec toutes ses utopies :

L'essai fait par la Société Philomathique prouve aux habitants de la Gironde, dit le rapport de la Commission, que le climat de ce département n'est nullement contraire à la culture des vers à soie; mais pour y propager cette branche d'industrie, les principales ressources sont encore à créer. Il faut faire des plantations de mûriers, élever des éducateurs, des cueilleurs de feuilles, qui sachent éviter de dégrader les arbres, et des tireuses de soie. En réussissant, la Société aura rendu un grand service au département et à la France entière; car, en indiquant une source de richesse au premier, elle aura contribué à alléger la patrie d'un tribut de près de cinquante millions de francs qu'elle paie à l'étranger.

Cette branche d'industrie est reconnue tellement avantageuse aujourd'hui, qu'on appelle vers elle l'attention des départements du Centre et

de l'Ouest, qu'on l'encourage depuis les rives inférieures de la Seine jusqu'aux régions élevées du Jura.

L'usage des soieries n'étant pas susceptible de tomber, on peut se livrer sans crainte à l'éducation des vers qui produisent la soie. Plus de 1,600,000 mûriers ont été plantés depuis dix ans sur le sol de la France, et cependant le prix de la soie est presque doublé.

Il n'était donc pas surprenant que la Société eût installé dans les jardins du Waux-Hall une petite magnanerie artificielle où l'on voyait nourrir les vers à soie de toutes tailles, récolter les cocons, filer la soie, et où l'on fit un jour porter un métier avec lequel on *tricota* mécaniquement deux bas de femme.

A côté de ces bas officiels, on trouvait d'autres bas et de jolis tissus, plus finis d'ailleurs, envoyés par les maisons Garnier, Despagnes-Avesque, Falsan, Coutance Marie et Lameyra.

On y trouvait même des corsets de soie, que le Jury ne prima pas en invoquant la raison hygiénique dans les termes suivants : « *La Mode a dit : Il faut souffrir pour être belle. C'est possible; mais la règle qui a dicté ces charmants corsets, ces jolies presses à modeler la beauté, ne s'accorde pas avec les lois rigoureuses de l'hygiène.* »

Les cotons ne figuraient guère que dans l'exposition restreinte de fils de l'usine Cordes, de Beautiran, et dans quelques spécimens de couvertures de la vitrine Chatelanat.

Sur la table de l'horlogerie et de l'orfèvrerie, le Jury remarqua surtout un chronomètre marin et un pendule régulateur, d'un travail très poussé, dus au talent de M. Brosse; deux jolies montres à secondes, exécutées par M. Chambaud, et deux superbes ostensoirs décorés de figures relevées en bosse, d'une fort jolie ciselure.

Les objets d'ébénisterie étaient plus nombreux à l'Exposition de 1827 qu'à celle de 1828. MM. Camel, Wellen et Magnon avaient, en effet, exposé divers meubles remarquables par le

poli du bois, l'élégance des formes et le fini du travail, qui firent l'admiration de tous les visiteurs et prouvèrent au Jury combien l'industrie de la sculpture sur bois était en faveur à Bordeaux.

Par contre, l'Exposition de 1828 n'était pas riche en instruments de musique. Quatre seulement y figuraient : un violon passable, de Dumoulin; une bonne clarinette à treize clefs et une excellente flûte à huit clefs, de Raver, et un modeste hautbois, de Brod. A côté de ces instruments figuraient deux mécanismes ingénieux, destinés à faciliter aux élèves la lecture de la musique et retrouvés par un professeur, M. Perrot, dans un manuscrit de 1763.

La première section possédait encore toute une série de beaux et bons soufflets d'ateliers à double et triple vent; une herse tranchante, de M. Pohls, fort bien comprise malgré sa complexité; une mauvaise échelle à incendie, une pompe à manège, de M. Escoffier, pleine d'ingéniosité; une machine grotesque, soi-disant capable de remplacer le halage dans les rivières; une machine à scier les pierres, plus théorique que pratique; une collection de fusils et de pistolets à percussion; une machine à hacher la paille, admirablement construite; quelques balances, des barils, une cage de fantaisie et une merveilleuse pièce de machine à travailler les verres d'optique.

La deuxième section de l'Exposition comprenait, comme l'année précédente, les applications de la chimie industrielle.

On y trouvait, sur la première table, une série intéressante de papiers de M. Ballande, des peaux et des cuirs bruts, préparés ou travaillés, envoyés par les usines Sentin, Mounier et Delbourg; quelques paires de bottes, quelques chapeaux élastiques en poil de lièvre, et une série de faïences de grès avantageuses pour les usages domestiques.

La métallurgie était représentée par des échantillons de fer

obtenus par M. Capdeville dans les forges de Lugos et ayant, dit le rapport du Jury, des qualités de très grande dureté; par des objets fondus en fer chez M. Dartis avec beaucoup de fini dans l'exécution; enfin, par des plaques de cuivre laminées sur grandes dimensions dans les usines de MM. Boupard et Lavergne et destinées aux doublages des navires.

Quelques produits chimiques intéressèrent beaucoup la Commission : c'étaient des térébenthines, des résines, des mastics siliceux, hydrofuges, du sulfate de quinine, etc. On avait placé aussi dans la deuxième section, sans aucune logique, des ressorts en spirales, envoyés par M. Escoffier; des toiles métalliques de toutes dimensions de tamis, des cordes de violon, des instruments de physique, des cheveux implantés et des briquettes de tourbe. Malheureusement, tous ces objets donnaient aux tables sur lesquelles ils s'étalaient sans ordre un faux air de salle de vente ou de bazar à bon marché.

La section des arts fut, comme nous l'avons déjà dit, très attaquée par la presse, et cependant elle contenait quelques tableaux dignes d'éloges, comme *l'Abbé, la Dame anglaise* et *la Femme qui va boire*, envoyés par de Galard avec une collection d'aquarelles et de sépias, toutes plus admirables les unes que les autres; comme les portraits en lithographie, fort ressemblants et très bien dessinés, de M. Alaux; enfin, comme les portraits de M. Arbanère.

Il y avait aussi des travaux qui, pour n'être pas aussi artistiques, méritaient cependant quelques éloges.

Parmi eux, le Jury comptait le tableau de M. Gintrac, représentant un petit Savoyard assis auprès d'une marmotte qui vient d'expirer, tableau correctement dessiné, plein d'une expression naïve et séduisante.

Les sept tableaux de genre de M. Colin étaient aussi très admirés; deux d'entre eux, *la Famille du fossoyeur* et *le Combat*

de Navarin, étaient même composés d'une façon heureuse, imposante, avec des figures très bien poussées. Dans *le Combat de Navarin,* l'expression du capitaine de la frégate turque, au moment où il rend les armes au jeune Baltazar de Fournes, se faisait remarquer par une grande noblesse d'allure. M. Thibault avait envoyé un joli portrait de femme; M[me] Feytaud, une *Petite fille devant une glace,* exécutée avec goût; M. Matis, une *Paysanne italienne,* d'une grande fraîcheur.

Hélas! les autres portraits, les paysages, les marines, les dessins d'architecture étaient tous sans intérêt; aussi vaut-il mieux pour leurs auteurs les laisser dans l'oubli.

A côté des compositions originales, on trouvait quelques bonnes copies de maîtres, consciencieusement exécutées, une collection de bonnes miniatures, finement traitées, envoyées par M[me] David, MM. Vincent, Thibaud et Consoly; une corbeille de fleurs artistement brodées sur un tissu damassé, un chapiteau corinthien en fer battu, et, enfin, quelques morceaux de faïences d'art.

Telle était, dans son ensemble, la deuxième Exposition des arts et de l'industrie, qui, malgré ses défauts, fut très visitée et fit tant parler d'elle que la duchesse de Berry chargea son écuyer de demander au préfet de la Gironde de prolonger sa durée au delà des termes prescrits jusqu'à son arrivée à Bordeaux.

Le Comité philomathique signifia sans délai son acceptation à M. d'Haussez et fit placarder l'affiche suivante:

La fille des rois, Madame la duchesse de Berry, vient à Bordeaux; son arrivée aura lieu le 13 de ce mois.

Cette princesse devant honorer de son auguste présence les salons de l'Exposition, la Société Philomathique croit aller au-devant des vœux des artistes et des industriels en leur fournissant l'occasion de donner un nouvel éclat à l'Exposition; elle les invite à présenter les fruits de leurs travaux, ceux mêmes qui, exposés l'année dernière, n'obtinrent aucune des médailles qu'elle décerna.

Il est inutile, dans une pareille circonstance, d'en appeler au zèle et à l'émulation de MM. les Artistes et Industriels qui, sans doute, s'empresseront de répondre à l'appel de la Société.

L'appel fut, en effet, entendu, et les artistes rivalisèrent de bonne volonté pour envoyer au Waux-Hall leurs œuvres les mieux choisies, si bien que, en quelques jours, les salles d'exposition prirent un aspect bien autrement artistique que celui de l'inauguration.

La duchesse de Berry arriva de Blaye le lundi 14 juillet vers midi, et son approche fut saluée par l'artillerie de tous les bâtiments de guerre présents sur rade.

Le bateau à vapeur *le Bordelais,* qui la portait, avec sa suite et les fonctionnaires de la Gironde, vint accoster une passerelle volante dressée sur la cale du Chapeau-Rouge.

La duchesse fut reçue par le maire, M. du Hamel, et six conseillers municipaux envoyés en délégation : Émerigon, Cabarrus, Archbolo, Roullet, D. Guestier, et Nacrai; elle s'arrêta quelques instants sous un élégant pavillon où l'attendaient la vicomtesse du Hamel et les dames désignées pour lui servir d'escorte d'honneur.

Le maire lui adressa un discours, un peu servile, dans lequel, pour être agréable à l'auguste visiteuse, il se crut obligé de flétrir le régime de Bonaparte et de déclarer que la ville de Bordeaux disputait à la Vendée l'honneur de la restauration monarchique.

Puis sa fille, âgée de huit ans, entourée de Mlles de Vaulx, Dupuch, de Minvielle, Roullet, Chalu, Desgranges-Touzin, Arnous et Maître, récita un compliment et offrit des fleurs à la princesse royale au nom des enfants de Bordeaux.

La duchesse de Berry, entourée de la Garde nationale, se rendit au Palais Royal[1] où elle reçut les autorités et les délé-

1. Hôtel de Ville actuel, place Rohan.

gations, parmi lesquelles celle de la Société Philomathique, qui lui fut présentée par M. de Taffart Saint-Germain.

Le lendemain, après déjeuner, elle se transporta à la Bastide pour visiter dans tous ses détails le pont de Bordeaux, dont les abords, l'entrée et les voûtes intérieures avaient été décorés par les soins de l'administration des Ponts et Chaussées; elle était accompagnée du préfet, du maire, de l'inspecteur général Deschamps, et de M. Billaudel, ingénieur du corps royal.

Puis, à son retour, ainsi que le déclare le journal officieux de l'époque, Madame, accompagnée de deux dames d'honneur et de son premier écuyer, le comte de Mesnard, *consentit* à se montrer au Waux-Hall, où elle visita l'Exposition interdépartementale dans tous ses détails, mais en apportant cependant infiniment plus d'attention aux œuvres d'art qu'aux objets de l'industrie.

A l'entrée de la première salle, elle eut l'agréable surprise de trouver le portrait en pied de son fils, le duc de Bordeaux, le futur comte de Chambord. Cette œuvre artistique, composée par M. de Galard avec autant de célérité que de talent, avait eu pour modèle une jolie statue en plâtre, récemment arrivée à la mairie, et des renseignements de détail avaient perfectionné la ressemblance des traits. La duchesse en rendit hommage dans les termes les plus flatteurs et voulut ajouter à cette marque de satisfaction un autre gage de sa bienveillance pour l'artiste, en faisant l'acquisition de deux jolis tableaux de sa composition. Elle distingua encore et jugea dignes de figurer dans sa galerie de Rosny un tableau de M. Alaux, représentant un brigand italien; deux petites marines de M. Louis Burgade et l'intérieur de l'église souterraine de Saint-Émilion, de M. Eugène Ramade, dont elle fit également l'acquisition[1].

1. Elle acheta tous ces tableaux pour le prix de trois mille francs.

A son arrivée au Waux-Hall, le Président de la Société Philomathique lui avait adressé les salutations suivantes :

Madame,

La présence de son Altesse Royale en ces lieux comble tous nos vœux; ce jour est un jour de bonheur et laissera dans nos cœurs un souvenir impérissable.

Permettez donc, Madame, au nom des membres de la Société Philomathique, des artistes et des industriels, de déposer à vos pieds le tribut de leurs respects, de leur reconnaissance, et de vous assurer que ces sentiments sont ceux qui animent tous les Français. Souffrez que nous les manifestions en criant, avec la France entière : Vive le Roi! Vive Madame!

La duchesse de Berry parut touchée de ces paroles et témoigna à plusieurs reprises sa satisfaction.

Toutefois, écrit le président dans son rapport, dans les expressions flatteuses dont Madame se servait, rien n'était adressé à la Société Philomathique, et l'on était presque tenté de penser que la princesse ignorait que la Société Philomathique avait seule créé une Exposition qui, par ses résultats, plaçait notre département au premier rang parmi les départements manufacturiers.

La duchesse de Berry séjourna près d'une heure dans les galeries du Waux-Hall, puis revint dans les jardins examiner avec soin la filature et l'atelier des vers à soie. Elle interrogea les membres de la Commission d'organisation sur l'installation des magnaneries, et fit preuve de quelque compétence en la matière; il lui fut remis un livret-souvenir dont Alaux avait fait les dessins, Gaulon la lithographie, et Faye l'impression.

La princesse, raconte le président, donna une gratification aux ouvriers, puis se retira aux acclamations générales des exposants, *avides de la contempler*. Le Bureau reconduisit Son Altesse Royale jusqu'à sa voiture; en se retirant, Son Altesse le remercia chaleureusement, il est vrai, mais toujours avec des expressions n'ayant aucun rapport avec la Société Philomathique.

Les salons de l'Exposition restèrent encore ouverts pendant le séjour de la duchesse de Berry dans le département, et furent officiellement fermés au public le 30 juillet.



La séance solennelle de distribution des récompenses eut lieu le 22 août 1828, dans la salle des conférences du Waux-Hall, et le secrétaire général de la Société Philomathique, M. Costes, docteur-médecin, y prononça le discours suivant, qui est le premier document officiel où l'on trouve trace de la création des classes d'adultes pour les ouvriers, et qui se fait aussi remarquer par une abondance d'idées curieuses ou originales sur les progrès du commerce et de l'industrie :

Messieurs,

Il était permis sans doute à la Société Philomathique de Bordeaux de se livrer aux plus flatteuses espérances, lorsqu'elle avait vu avec quel empressement l'industrie et les arts avaient répondu à son premier appel. Aujourd'hui que ces espérances commencent à se réaliser, il nous est bien doux de venir le proclamer dans cette séance solennelle. Nous devons l'avouer toutefois, le succès n'a pas répondu à toute notre attente; mais nous avons assez obtenu pour être autorisés à annoncer que l'industrie commence autour de nous une carrière ascendante.

Que serait-ce encore si, comme nous avons lieu de le penser, on nous avait dérobé en quelque sorte une partie de nos richesses; si nous pouvions accuser quelques industriels d'avoir montré trop d'indifférence à nous faire parvenir le fruit de leurs travaux?

Nous ne rechercherons pas les motifs de cette négligence, espérant que, mieux éclairés par leurs propres intérêts, excités par les récompenses et les éloges qui vont être décernés dans cette solennité au travail utile, au perfectionnement et jusqu'aux tentatives du mieux, tous les chefs d'établissements, les manufacturiers et les ouvriers voudront rivaliser à l'avenir, et que nous aurons à signaler une émulation aussi noble que générale.

Il nous semblait qu'il suffisait d'avoir obtenu des récompenses pour qu'on dût s'en montrer glorieux et s'en faire un nouveau titre pour reparaître dans la lice avec de nouveaux efforts. Aussi, la Société Philomathique a-t-elle remarqué avec quelque regret que l'Exposition actuelle n'ait pas offert d'échantillons de toutes les fabriques qui eurent part à ses récompenses ou à ses éloges. En faisant connaître cette circonstance, elle se plaît à rendre hommage aux manufacturiers couronnés qui n'ont pas dédaigné de présenter des produits dont les analogues obtinrent des prix à sa première distribution, et qui, par là, se sont acquis de nouveaux droits à sa juste reconnaissance.

Heureuse d'avoir donné, dans cette contrée, la première idée d'une Exposition des produits de l'industrie et des arts, la Société Philomathique s'applaudit encore de pouvoir prouver en ce moment que, quelque légers que soient les progrès de l'industrie, elle marche néanmoins vers un perfectionnement toujours croissant : vérité que le rapport du Jury va bientôt appuyer par des exemples.

Quant à nous, nous allons essayer d'effleurer, en passant, une question bien intéressante, en disant quelques mots sur l'influence de l'industrie et des doctrines qu'elle a fait naître sur nos mœurs publiques et privées.

C'est une proposition déjà reçue comme un axiome, que les sciences



MÉDAILLE DE L'EXPOSITION DE 1828

(Collection de M. le baron de Montesquieu)

seules peuvent faire faire de grands pas à l'industrie. De toutes parts s'élèvent des preuves qui établissent le secours efficace et indispensable des principes qu'elles fournissent pour arriver à des résultats jusqu'alors inouïs et vainement attendus sans elles.

Il est une autre vérité aussi utile, aussi importante que la précédente, et qu'il est consolant de trouver maintenant sans contradicteurs : c'est que les sciences ne peuvent fleurir qu'à l'abri d'une protection sans laquelle tout est stérile, une sage liberté.

Que d'heureuses conséquences découlent de ce principe fécond, appliqué plus spécialement à l'industrie! On en voit naître la libre concurrence, l'affranchissement illimité du commerce, l'abolition des privilèges, des monopoles de toute espèce; et, avec le droit de faire valoir la moindre aptitude, la moindre capacité, on trouve la certitude d'occuper une place assignée au pouvoir de chacun dans l'immense échelle des conceptions humaines. Ce n'est qu'à ce titre, en effet, que l'industrie peut jouir de la vitalité et qu'elle peut espérer de grandir avec les siècles.

Mais si elle emprunte aux sciences ses ressources les plus fécondes, comme elles, ce n'est qu'à l'abri de la paix et de la liberté qu'elle a le pouvoir de fleurir et de se développer, pour rendre à la société entière, et avec une ample reconnaissance, les bienfaits qu'elle a puisés à ses sources divines.

La libre concurrence, indispensable au développement de l'industrie, amène à son tour, par ses besoins, la liberté de relation de ville à ville, de province à province, de nation à nation; c'est donc une paix générale que réclame l'industrie. Cette vérité exigerait des développements qui nous sont interdits : bornons-nous à énoncer qu'on ne peut concevoir de grands succès dans les arts industriels qu'en facilitant la voie à tous ceux qui veulent la parcourir, et en leur montrant, au bout de la carrière, le noble prix de leurs travaux, la vente ou l'échange auquel tout système prohibitif, sous quelque forme que ce soit, porte toujours, plus ou moins, une atteinte funeste.

Sans faire trop d'honneur à l'industrie, ne peut-on lui assigner une place parmi les causes de la régénération politique à laquelle nous participons? Ses besoins ne nous enseignent-ils pas que les nations n'ont qu'à gagner à des relations amicales? Ne nous dit-elle pas qu'une prépondérance forcée n'est avantageuse pour personne, pas même pour ceux qui l'exercent; que les discordes font naître des malheurs sans dédommagement; qu'une vaine gloire et quelques dépouilles bien chétives ne sont rien, comparées aux fruits légitimes qu'un peuple peut tirer de sa production?

L'industrie, par ses intérêts, réclame une égalité de droits : elle nous fait regarder tous les hommes comme nos frères; elle imprime ce mouvement universel qui tend à élever tous les peuples à la même hauteur; enfin, elle publie à haute voix le besoin d'un affranchissement général. L'ignorance a pu seule attribuer aux entraves mises au commerce, à l'industrie, la prospérité croissante de l'Europe depuis trois siècles; les publicistes éclairés savent qu'on en est redevable au développement de l'esprit humain et de l'industrie des peuples, qui ne sont que la civilisation dans le sens le plus étendu.

On ne peut rechercher l'influence de l'industrie sans être obligé aussitôt de s'occuper de celle des richesses dont elle est, sinon la seule, au moins une des plus fécondes sources. Mais je dépasserai encore mes limites et je me contenterai de dire, à cet égard, que, si l'industrie n'amenait que les richesses pour résultat, peut-être les sages la vanteraient-ils moins; car cette sorte de puissance métallique, tout en favorisant la marche d'amélioration du siècle, projette en arrière une masse d'ombre qui s'épaissit toujours davantage, mais que dissipent

invinciblement les flambeaux des sciences, sans lesquels l'industrie ne marcherait plus.

Les mœurs publiques gagnent donc sensiblement au développement de l'industrie, puisque celle-ci ne peut marcher vers son perfectionnement qu'appuyée sur les principes de la plus grande liberté publique pour une nation et de la plus grande tolérance de tous les peuples de la terre les uns envers les autres. On obéit, en effet, aux ordres de l'industrie, en empruntant à ses voisins ce qu'ils possèdent de meilleur et en se faisant un plaisir d'épancher ce qu'on sait de plus chez ses voisins moins avancés. La civilisation et la liberté forment aujourd'hui un cercle que parcourt l'esprit humain chez tous les peuples éclairés : on ne sait laquelle des deux le commence ou le finit. Heureuse la nation qui ne cherchera pas à entraver leur marche commune, en voulant s'opposer aux progrès de l'une d'elles!

Si l'industrie doit grandir par les communications amicales des peuples et engendrer par là des vertus publiques, elle vit des relations d'individu à individu, et donne naissance à des vertus privées. Elle enseigne aux hommes à s'aimer mutuellement; en leur montrant ce qu'ils ont à gagner à s'attacher les uns aux autres, elle est le ciment de la société; elle adoucit les mœurs en procurant l'aisance et le bonheur.

C'est de l'industrie qu'on voit naître l'amour de l'ordre, la prévoyance, l'économie, éléments nécessaires de l'indépendance, garants d'une saine liberté; elle amène dans les mœurs, avec l'habitude du travail, non point l'obéissance aveugle que la science ne saurait commander, mais cette sage obéissance, résultat de l'habitude de consulter son intérêt véritable dans celui de sa famille.

On l'a dit tant de fois, un peuple insouciant et paresseux languit dans l'ignorance et fomente, loin des lumières, les germes de tous les malheurs comme de tous les vices. L'histoire des temps passés, ce qui se passe de nos jours, et presque sous nos yeux, le prouve assez évidemment; mais l'homme producteur, le peuple industriel, n'a plus de temps pour l'indolence, la frivolité et le vice; toutes ses facultés se concentrent et se dirigent vers des travaux d'où doivent résulter l'aisance individuelle, la prospérité et la force générale. Qu'on voie ces ateliers où l'ordre le plus sévère est la garantie des habitudes les plus morales, où le chef comme l'ouvrier ne sourient qu'à des idées d'économie, où la discipline la mieux entendue promet à l'un comme à l'autre la plus douce des récompenses! Image des États prospères, cette industrielle monarchie vit des échanges continuels entre la protection et les conseils du chef et la production de l'ouvrier qui remontent à leur source, après avoir tout alimenté sur leur passage.

L'économie est le résultat le plus sûr de l'esprit d'industrie, comme une suite inévitable de la juste appréciation des efforts que l'on est obligé de faire pour acquérir. On apprend à ne dépenser jamais avec trop de légèreté le fruit d'un travail assidu. Perfectionner son ouvrage pour en avoir plus de valeur, produire davantage pour son bonheur et celui de sa famille, voilà le but de l'ouvrier; c'est là, pour lui, la seule, la véritable source de la fortune et de la félicité; peu aventureux, on ne le voit pas, méconnaissant ses vrais intérêts, s'en rapporter au caprice du sort et exposer le peu qu'il possède pour tenter d'acquérir des trésors hasardeux. Ce n'est pas l'industriel qui fait de ces tentatives toujours ruineuses et qui ne sont une fois couronnées de succès que pour montrer un appât aux nombreuses victimes de l'ambitieuse crédulité. Les faits l'attestent; le moraliste mathématicien l'a établi : les provinces les plus industrielles offrent le moins de joueurs de tout genre et, par suite, le moins de malheurs et de crimes. Ainsi, améliorant à la fois les mœurs publiques et privées, l'esprit d'industrie, après avoir peuplé les foyers domestiques d'hommes plus vertueux, nourrit pour la société des citoyens circonspects, amis des lois, parce qu'ils aiment le bonheur auquel elles conduisent et qu'ils ont appris à bien apprécier.

A voir l'enthousiasme — on peut presque employer cette expression — avec lequel on semble en tout pays élever aujourd'hui des autels à l'industrie, la philosophie nous fait penser qu'il faut bien que ce ne soit pas seulement pour satisfaire au vain caprice du luxe ou à la mode; car un entraînement aussi général signale, qu'on le veuille ou non, les progrès de la raison humaine. Que n'est-ce ici le lieu de développer cette importante vérité, que les biens physiques ne marchent pas seuls ou deviennent bientôt des maux, s'ils ne sont associés aux biens moraux? Or, il est facile de le voir, l'industrie s'occupe tout entière de notre bonheur physique, et les doctrines qu'elle fait naître concourent puissamment à notre bonheur moral. Encourager l'industrie, c'est donc tendre à éclairer l'esprit public, c'est enseigner la sagesse, faire apprécier le bonheur de la paix; c'est proclamer la tolérance, c'est faire goûter la liberté.

La Société Philomathique comptera avec orgueil dans ses projets les plus heureux celui où elle essaya d'éveiller la plus bienfaisante ambition, celle qui a pour but la prospérité générale, qui doit être encouragée par l'homme sage : la noble émulation de l'industriel, sans cesse occupé à fonder sa félicité particulière sur le plus de commodités et de jouissances qu'il procure à la vie humaine, et dont le grand problème a toujours été, comme il sera toujours, de la distribuer le plus facilement et au plus grand nombre possible.

J'aurais eu, Messieurs, beaucoup de raisons à faire valoir encore en

faveur de l'industrie et des doctrines qu'elle fait naître, si je n'avais pensé que ce n'est ici qu'une faible esquisse. Mais j'en ai dit assez peut-être pour rassurer même les plus timides, s'il en est encore, qui croient que les progrès du luxe, qui suit pas à pas l'industrie, puissent faire perdre quelque chose à la pureté des mœurs, et pour être fondé à conclure que le développement de l'industrie, qui ne peut s'opérer qu'à l'aide de lois sagement combinées et ayant toujours pour base le plus grand bonheur du genre humain, a dû nécessairement ou donner naissance à ce système de lois tolérantes et d'encouragement, ou en hâter du moins et en multiplier le développement et l'heureuse application.

Je m'arrête. Ce n'est pas devant une assemblée aussi éclairée qu'il est permis d'insister davantage pour établir des vérités si consolantes, mais si généralement accréditées.

Permettez, Messieurs, qu'avant de vous laisser entendre le rapport détaillé de nos richesses, je donne un aperçu général de l'Exposition de 1828.

Ce n'a pas été en vain que le Jury mit l'utilité au premier rang de distinction des produits exposés l'année dernière; on a observé, en effet, à cette Exposition beaucoup moins d'objets futiles ou propres seulement à piquer la curiosité, et cela seul, Messieurs, est un grand pas vers le mieux.

Nous avons reçu, cette année, des produits de manufactures des départements non compris parmi ceux appelés à concourir. Le Jury en fait mention avec plaisir et témoigne sa reconnaissance au zèle des fabricants, avec le regret toutefois que la Société Philomathique n'ait pu ouvrir accès à une concurrence d'autant plus avantageuse qu'elle est plus étendue.

Les principes qui guidèrent le Jury dans son jugement sur les objets exposés en 1827 étaient trop bien fondés pour que celui de cette année n'ait pas cru devoir les adopter. Aussi, comme alors, il a fait entrer en considération d'abord les circonstances locales, et a cru devoir favoriser en première ligne les établissements industriels qui emploient les produits territoriaux. Il a dû encourager aussi ceux qui exploitent des matières premières fournies par l'étranger. Enfin, sans déduire de nouveau tous les motifs qui dictèrent les délibérations du Jury de 1827, les mêmes considérations ont présidé aux jugements de cette année.

On nous avait annoncé, l'an dernier, au rang des espérances de l'avenir, des cours publics que la Société Philomathique devait offrir à l'émulation des directeurs des établissements, des chefs d'ateliers, des simples ouvriers, pour leur donner les moyens d'acquérir les connaissances indispensables aux arts qu'ils professent, ou au genre d'industrie

qu'ils exercent. Nous avons la satisfaction de vous apprendre aujourd'hui que deux de ces cours les plus importants ont été faits avec beaucoup de succès et suivis avec grand intérêt. On doit des remerciements et les plus justes éloges au zèle et au savoir des professeurs de chimie et de mécanique appliquées aux arts, dont les précieuses leçons, momentanément suspendues, ne peuvent manquer de porter leurs fruits. Nous espérons que des circonstances plus favorables nous permettront de leur associer cette année le cours de physique que la santé du professeur nous a empêchés d'ouvrir pendant l'année classique qui vient de finir.

La Société Philomathique, redoublant de zèle et d'activité à mesure que ses efforts sont couronnés de succès, n'a pas voulu se borner au rôle de conseiller ou de simple spectateur dans la lutte de l'industrie; elle a voulu elle-même descendre dans la carrière. Secondant les vues toujours bienfaisantes et fertiles de M. le baron d'Haussez, ce magistrat éminemment philanthrope, elle a voulu tenter de résoudre un problème qui intéresse à la fois l'agriculture et l'industrie, dont la solution devait être de la plus haute importance pour le bien du pays; et ce n'est pas sans un vif sentiment de satisfaction que nous vous annonçons le résultat avantageux de ses travaux. Grâce au zèle actif et éclairé d'une commission prise parmi les membres de la Société, nous savons maintenant que le département de la Gironde possède une source nouvelle de richesse, qui peut être appelée à servir de dédommagement à celles qui tarissent. Aussi bien départi que les autres provinces méridionales de la France, déjà en possession de cette intéressante branche d'industrie, notre pays va nous fournir désormais une soie qui le disputera en qualité à ce que l'on connaît de mieux.

Plus accessible aux impressions que produisent les objets qui flattent les sens qu'à celles dont il faut que le raisonnement fasse apprécier la valeur ou l'utilité, la population nombreuse qui, tous les jours, visitait nos salons, se portait, comme l'an dernier, avec plus d'intérêt et de curiosité dans ceux où étaient les objets relatifs aux beaux-arts. Nous aimons à rendre hommage à l'émulation qu'ont montrée les artistes et les amateurs; nous sommes heureux d'être justes en disant que leurs travaux, en même temps qu'ils ont été plus nombreux, ont montré chez la plupart des progrès très sensibles; nous ne saurions taire, enfin, combien il a été agréable au jury de peinture d'avoir à décerner à une femme sa première mention honorable.

Mais parmi les circonstances qui ont surtout fait briller l'Exposition de 1828, la plus heureuse, sans doute, celle qui lui imprimera un souvenir durable, c'est l'honneur que nous a fait S. A. R. Madame, duchesse de Berry, en daignant visiter dans le plus grand détail et avec le plus vif

intérêt nos modestes salons d'exposition. Amie éclairée des beaux-arts et de tous les genres de perfectionnement, Son Altesse Royale s'en est montrée la généreuse protectrice; et si elle a prouvé plus spécialement sa satisfaction à l'École de peinture de Bordeaux, en faisant choix de quelques tableaux, combien n'eût-il pas été flatteur pour MM. les Fabricants et les Manufacturiers d'entendre les marques nombreuses d'approbation que cette auguste princesse a décernées à certains objets, en montrant le tact le plus exquis? Que n'avons-nous tous les ans à offrir à l'émulation des récompenses aussi séduisantes que les paroles flatteuses qui sortent avec tant de grâce de la bouche de nos princes!

Ce discours fut accueilli dans l'Assemblée par une ovation dont les journaux de l'époque *parlent en termes des plus flatteurs* pour le Dr Costes. Le préfet répondit quelques mots aux remerciements qui venaient de lui être adressés et décerna lui-même les médailles d'or et d'argent aux exposants de l'industrie qui les avaient obtenus : MM. Chignac (fils de lin), Poupard et Lavergne (cuivres laminés), Henry Chatelanat (cotons), baron de Montesquieu (laines), Mayoc (laines), Sentin (cuirs). Puis les autres médailles, ainsi que les diplômes des mentions, furent remises à leurs titulaires par les membres du Comité d'administration de la Société Philomathique.

*
* *

L'Exposition de 1828, la seconde des Expositions de Bordeaux, sensiblement inférieure à la première, répandit davantage les idées de progrès industriel parce qu'elle fut plus connue que sa devancière.

Et elle fut plus connue, parce que la presse ne lui ménagea ni les éloges ni les critiques; parce qu'elle fut obligée, dans la lutte, de faire une réclame importante pour effacer ses médiocrités; parce qu'enfin les circonstances lui amenèrent des visites qui, comme celle de la duchesse de Berry, attirèrent sur elle les regards du pays tout entier.

Certes, elle put servir de modèle et d'exemple aux comités des Expositions futures, qui, profitant de ses expériences, évitèrent le renouvellement de fâcheuses erreurs; mais sa grande caractéristique fut surtout d'avoir fait connaître à la France la grande œuvre philomathique.



FIRME DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE
DE 1808 A 1830

CHAPITRE IV

LA

TROISIÈME EXPOSITION PHILOMATHIQUE

(19 AOUT 1830 — 10 OCTOBRE 1830)

Pendant l'année 1829, la Société Philomathique eut à subir des tracasseries nombreuses qui lui coûtèrent fort cher et compromirent pour plusieurs années le fonctionnement des classes d'adultes, dont les essais avaient pleinement réussi.

Ainsi que nous l'avons expliqué, en dehors de ses lectures, de ses cours scientifiques et littéraires, de ses conférences, la Société organisait constamment dans ses salons des bals et des concerts publics, dont le succès allait croissant. Elle possédait à sa solde un orchestre excellent, composé de 42 exécutants, sous la direction de M. Funcke, musicien distingué, dont le talent de compositeur était très connu dans tout le Sud-Ouest de la France.

Les régisseurs de la taxe des pauvres adressèrent au maire de Bordeaux des réclamations, prétendant que ces représentations musicales, très suivies, portaient tort aux autres spectacles; qu'elles n'étaient pas gratuites, puisque les membres y assistaient

en vertu de leur droit de sociétaire, acquis par une cotisation annuelle, et que, par suite, il y avait abus à ne pas percevoir un droit des pauvres, compensant celui que l'administration perdait par ailleurs.

L'administration municipale partagea ces prétentions, et M. Jacques Lucadon, adjoint au maire de Bordeaux, écrivit le 9 juin la lettre suivante au président de la Société Philomathique :

Je ne peux pas, à l'avenir, me dispenser de faire constater par un procès-verbal les perceptions qui se feraient au profit de quelque artiste en frustrant les pauvres du droit qui leur revient. Ce droit est établi par le décret du 2 novembre 1807, qui attribue aux « hospices le quart de la recette brute des bals, feux d'artifice, concerts, courses, exercices de chevaux et généralement de toutes les danses et fêtes publiques, où l'on *n'est admis qu'en payant* la rétribution exigée ou par la voie de cachets, ou par billets, ou par abonnement ».

Diverses lois subséquentes ont confirmé cette disposition, et notamment la loi fixative du budget des recettes de 1829, § Ier, art. 1er.

Ainsi, Monsieur, le droit en faveur des pauvres ne peut être contesté toutes les fois qu'on entre en payant dans un lieu où un concert doit être donné.

On pourrait peut-être objecter qu'il n'y a point de bureau de recette à la porte du Waux-Hall quand un artiste y donne des représentations; mais si l'on prouve que l'entrée n'a pas été gratuite, quel que soit le moyen employé pour opérer la perception, dès qu'il pourra être prouvé qu'elle a eu lieu, il y aura contravention, et les magistrats seront tenus de la réprimer conformément aux lois.

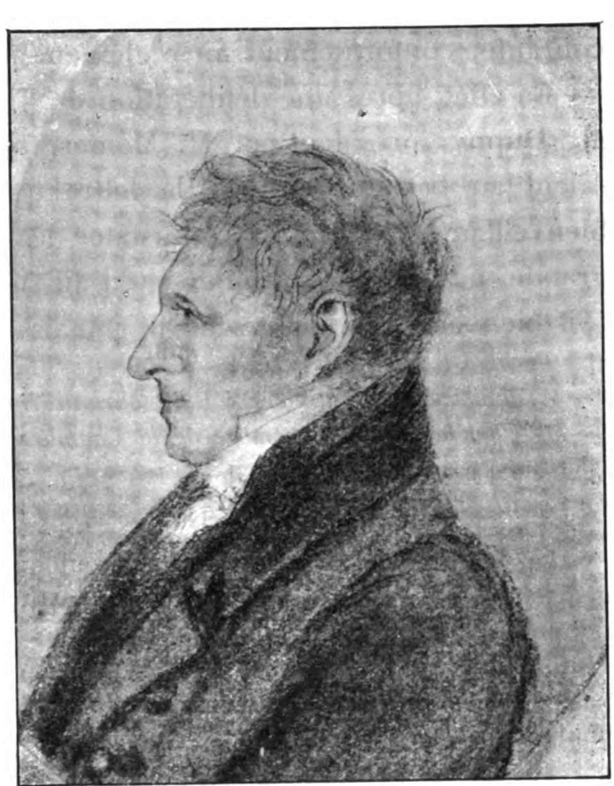
Ce n'est pas depuis l'établissement de votre Société seulement que le même moyen pour éluder la perception en faveur des pauvres a été employé, car en 1820 M. le Préfet adressa à mon prédécesseur des instructions réglementaires desquelles il résultait que l'autorité, étant instruite qu'à l'aide de souscriptions les artistes lyriques trouvaient le moyen de frustrer les pauvres du droit qui leur revient, devait prendre les mesures que la loi lui indique pour déjouer ces manœuvres. Les concerts donnés au Waux-Hall par MM. Wogt, Tulou et Lafon, avaient donné lieu à ces réclamations, et maintenant de nouvelles plaintes ont été occasionnées par les concerts donnés par MM. Bequey, Vobaron et Boucher.

L'article 4, titre XI, de la loi du 24 août 1793, confère aux maires

la police des spectacles et le droit d'autoriser ou de défendre les réunions où l'on est admis en payant; en vertu de ces dispositions, je viens vous prier, Monsieur, de ne plus faire servir le lieu de vos réunions à priver les hospices des allocations que leur confèrent les lois; les observations que je vous ai adressées suffiront, je n'en doute pas, pour faire cesser toute espèce de plaintes.

Je vous prie de vouloir bien me faire remettre l'autorisation qui vous a été délivrée pour établir votre Société.

J'ai l'honneur, etc.



SIMON-PIERRE DUPUY
Président de la Société Philomathique

Cette lettre montre jusqu'à l'évidence le système léonin de son auteur. Elle eut pour conséquence indirecte la dissolution de l'orchestre philomathique, qui se mourait d'indiscipline, la diminution du nombre des fêtes, et elle obligea la Société à payer une redevance assez élevée pour quelques rares concerts. Il en résulta dans la caisse un déficit imprévu, qui amena le Comité à supprimer les quelques classes d'adultes naissantes, à abandonner la subvention de 1,500 francs du Conseil municipal et celle de 500 francs que le Conseil général accordait depuis plus d'un an.

Comme toujours en pareil cas, des démissions se produisirent, au grand détriment de l'équilibre du budget.

Toutefois, il faut ajouter, à la louange des administrateurs

philomathiques, que, malgré les froissements, malgré les menaces, jamais ils ne se découragèrent; ce fut même au lendemain des difficultés les plus graves qu'ils prirent la décision formelle d'organiser sans délai pour 1830 une nouvelle Exposition artistique et industrielle qu'ils n'avaient pu réaliser pendant l'année courante, conformément au règlement primitif de 1826.

En effet, après une délibération du Comité, le 26 juillet 1829, M. Dupuy, président, et M. Ménier, secrétaire général, adressaient au baron d'Haussez la lettre qui suit, dans laquelle le bienveillant magistrat put constater les dangers que courait la grande œuvre philomathique qu'il aimait beaucoup et à laquelle son bienveillant concours ne fit jamais défaut.

A Monsieur le Conseiller d'État, baron d'Haussez, préfet du département de la Gironde, membre de la Chambre des députés.

La Société Philomathique.

Monsieur le Préfet,

La bienveillance que vous avez toujours montrée pour l'encouragement et les progrès de toutes les institutions utiles, les marques nombreuses et souvent réitérées que vous avez données à la Société Philomathique de Bordeaux, le souvenir encore récent des secours que vous lui avez accordés, tout l'encourage à s'adresser de nouveau à votre bonté.

Vous avez dit souvent, Monsieur le Préfet : les Expositions des produits des arts et de l'industrie peuvent être mises au premier rang parmi les sources d'amélioration, et il en doit résulter d'immenses bienfaits pour les pays où elles sont établies. La Société Philomathique de Bordeaux, encouragée par vos sages conseils, aidée de votre main protectrice, a ouvert pour quelques départements cette voie aux progrès de l'industrie et des arts, et s'applaudit des succès qu'elle a déjà obtenus; mais ils seraient stériles si elle ne pouvait persister dans sa belle carrière.

Ses moyens sont bornés cependant, et si les encouragements qu'elle a déjà offerts aux artistes et aux industriels ont été fort légers, les dépenses qu'elle a faites n'en étaient pas moins très considérables par rapport à elles; nous avons promis des récompenses d'un plus grand prix pour l'Exposition future, celle de 1830, et 5,000 francs seront indispensables pour couvrir tous les frais de cette Exposition.

Nous venons, en conséquence, réclamer de vous, Monsieur le Préfet, un secours sans lequel nous aurions la douleur de voir peut-être avorter nos bonnes intentions. Vous nous l'avez laissé espérer, et nous pensons que vous voudrez bien alléger le fardeau que la Société s'est imposé. Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de vouloir bien nous allouer, en conseil général du département, une somme annuelle de 2,000 francs pour aider la Société Philomathique à rendre ses Expositions de plus en plus dignes de notre grande cité et du beau département que vous administrez pour notre bonheur.

Nous avons institué encore, dans notre Société, des cours publics; ils ont eu lieu déjà avec quelques succès, mais il est à craindre que MM. les Professeurs ne puissent toujours faire à l'intérêt général le sacrifice gratuit de leur temps et de leur travail; nous vous exposons seulement ce doute, Monsieur le Préfet, afin que vous appréciiez s'il ne serait pas convenable et possible de faire voter quelques fonds en leur faveur. C'est à votre sollicitude pour la propagation des sciences que nous adressons cette pensée, bien convaincus qu'elle fructifiera si vous la jugez digne de votre appui.

Veuillez, Monsieur le Préfet, avoir l'extrême complaisance de nous faire instruire de la décision que vous avez prise à l'égard de notre demande pour que nous puissions à temps aviser aux moyens de féconder nos projets pour l'an prochain.

Et nous avons l'honneur d'être, etc.

Le Préfet répondit favorablement à la lettre et donna son appui effectif à la Commission exécutive; il intervint auprès du Comité pour le décider à prévoir une date d'ouverture qui ne coïncidât pas avec celle de l'Exposition de Paris; il empêcha la Municipalité de tenter une Exposition particulière qui aurait porté tort à celle projetée depuis deux ans; mais, hélas! au commencement de 1830, le baron d'Haussez fut appelé par le roi au ministère de la marine et il quitta Bordeaux sans avoir eu le temps d'achever tout ce qu'il voulait faire pour la Société Philomathique.

Les circulaires furent envoyées par M. Roché, secrétaire général, dans la Gironde, les Landes, le Lot-et-Garonne, la Charente, la Charente-Inférieure et la Dordogne, à tous les



industriels et à tous les artistes dont on avait pu se procurer péniblement les noms et les adresses. Les journaux publièrent gracieusement des avis, et des demandes nombreuses d'emplacement parvinrent au siège social.

Malheureusement, le budget donnait de légitimes inquiétudes.

Le 1er mars, M. Plantevigne avait adressé au maire une lettre énumérant les sommes données aux pauvres par la Société, rappelant le but de son institution et son désir de favoriser les arts et les sciences, signalant les cours publics ouverts par elle, démontrant l'utilité pour la ville et le département de l'institution des Expositions, et demandant un *vote de quelques fonds* pour en rehausser l'éclat dans des conditions que ne permettaient pas les ressources bornées du moment.

La lettre était restée sans réponse, et seule la Préfecture avait envoyé 500 francs pour l'achat des médailles; il fallait donc achever l'organisation sans la moindre certitude de posséder à la fin les ressources suffisantes. C'était hardi, mais cela suffit à justifier les hésitations des commissaires qui, pour gagner du temps, sous le prétexte d'une demande de M. Fieffé, président de la Société des Amis des Arts, renvoyèrent au mois d'août l'inauguration fixée au 1er juillet depuis le mois de *novembre 1829*.

Ce retard faillit avoir des conséquences fâcheuses, la Société ayant reçu le 20 juin du Conseil d'Etat la notification d'une décision contraire à ses intérêts.

Cette décision pouvait se résumer ainsi :

Le Conseil d'État a pensé que tous les membres des sociétés savantes, ayant droit de siéger comme jurés, et la Société Philomathique étant composée de deux cents membres, il y avait de l'inconvénient à accorder le titre de société savante à la Société Philomathique de Bordeaux, et à accorder la sanction royale à ses statuts. Le Conseil d'État a décidé de plus que, l'origine de cette société, ainsi que les services qu'elle avait pu rendre au public par ses travaux sur les sciences et les arts, n'étant point assez connus de lui, il n'y avait pas lieu, pour le moment, d'approuver les dits statuts.

L'émotion causée dans le Bureau et dans l'Assemblée générale par cette décision illogique et injuste fut de courte durée, puisque les Bourbons furent chassés quelques jours après, dans la Révolution subite de fin juillet, qui renversa le ministère antilibéral et impopulaire de Polignac; mais les esprits philomathiques accueillirent avec joie l'avènement d'un régime plus progressiste, et l'on en trouve une preuve indéniable dans le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 août 1830, dont nous extrayons les paragraphes principaux :

M. Delorme, membre du Comité d'administration, a la parole. Cet honorable membre propose de tirer parti de l'ouverture des salons du Waux-Hall pour venir au secours des victimes des 27, 28, 29 juillet à Paris et du samedi matin à Bordeaux; une rétribution de 50 centimes lui paraît le moyen le plus convenable. Cette proposition, développée par plusieurs membres, est ensuite résumée par M. Costes et sanctionnée à l'unanimité ainsi qu'il suit :

Une souscription est ouverte dans la Société au profit des victimes de Paris et de Bordeaux. Une annonce dans les journaux apprendra au public qu'un tronc est disposé à l'entrée des salons pour recevoir l'offrande de chacun. L'érection de ce tronc, qui, par les emblèmes qui l'orneront, doit frapper les yeux et parler au cœur, est confiée aux soins de MM. Roché, secrétaire général, Gatié et Paillère. De plus, des commissaires et, si c'est possible, des dames seront chargés de stimuler la bienveillance des visiteurs.

M. Costes prend ensuite la parole et, au nom de la Société tout entière, témoigne à M. le Président[1] la joie qu'elle a éprouvée en apprenant l'éclatante justice que vient de lui rendre la nouvelle administration en le réintégrant dans la place d'architecte de la Ville.

Les mêmes sentiments politiques se retrouvent dans le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août, le lendemain même de l'ouverture officielle de l'Exposition. On y voit la nomination d'une délégation officielle, chargée d'aller complimenter le nouveau maire, M. de Brias, et M. Barennes, conseiller de préfecture, faisant fonction de préfet par intérim, et de leur

1. M. Bonfin, architecte de la Ville, président de la Société Philomathique en 1830.

exprimer « la reconnaissance que leur portent tous les membres de la Société Philomathique pour le zèle qu'ils ont montré à préserver Bordeaux de toute espèce de maux dans les circonstances difficiles qui se sont développées *depuis* les derniers jours de juillet ».

Plus loin, on y lit encore :

> Le Comité décide que l'inscription qui sera placée près de l'urne funéraire des offrandes sera ainsi conçue : *Gloire aux héros, victimes des journées des 27, 28 et 29 juillet; n'oublions pas leurs familles.*

Comme on peut le constater, le Comité songeait davantage aux victimes de Juillet qu'à l'Exposition elle-même; mais il laissait à trois de ses membres, MM. Dupuy, Laroque et Quesnel, le soin de recevoir les objets, de les grouper, de les placer et de préparer les opérations du Jury.

Ces derniers s'acquittèrent fort bien de leur tâche et, presque sans argent, arrivèrent à obtenir un résultat qui dépassait de beaucoup les espérances de tous.

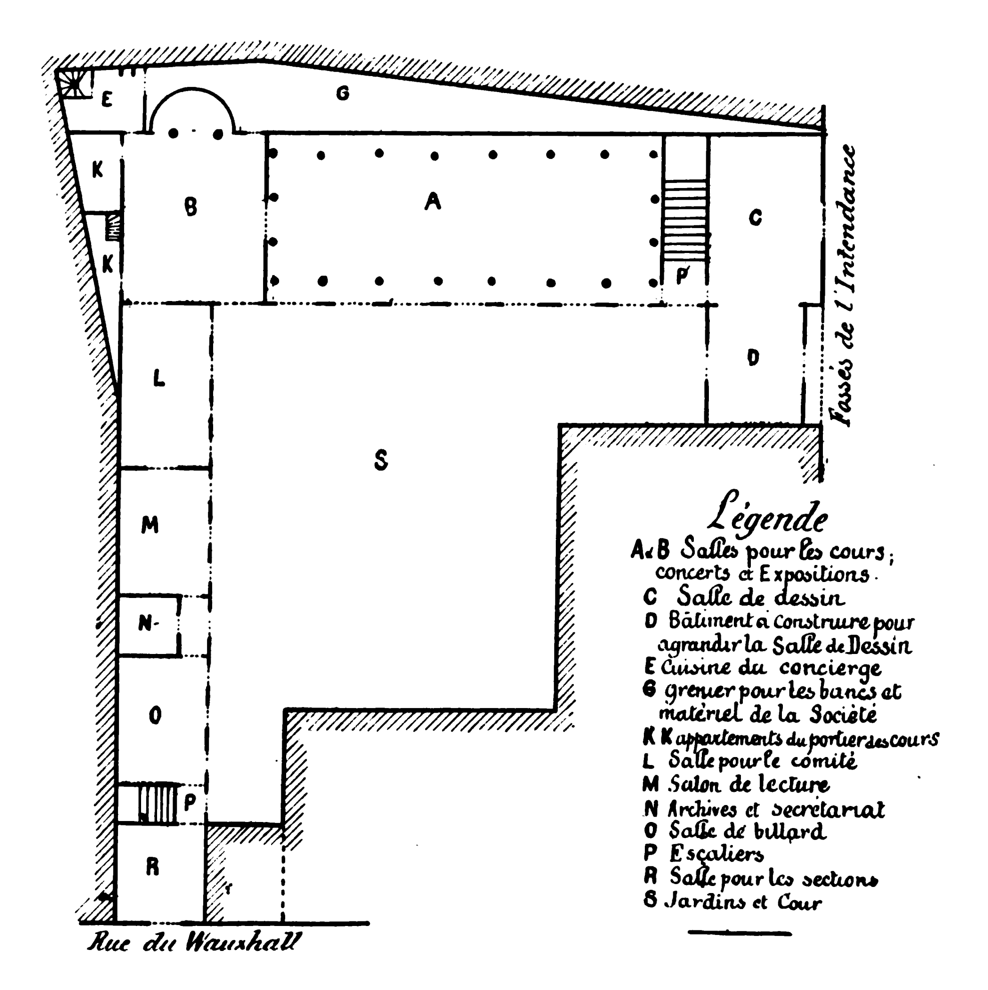
Les salles du Waux-Hall étaient ornées avec goût; les produits, assez nombreux, placés par catégories avec beaucoup de méthode; le service des entrées et des sorties, la vente des prospectus, le nettoyage, organisés avec autant d'ordre que d'économie.

L'industrie comprenait, cette fois, quatre-vingts numéros différents.

Le principal consistait en produits de porcelaine et de faïence à la manière anglaise, obtenus, dans une manufacture de Blanquefort, par MM. Rateau et Laens, sous la direction de M. de Saint-Amand. On y trouvait des pièces fabriquées avec des terres du département et des essais de la manufacture de Sèvres pour lesquels M. Brognard, directeur royal, et la Société des Arts attestaient la faculté de supporter le feu, de résister aux

Plan du Wauxhall

Echelle de 0m003 p.m. environ



acides, aux alcalis et aux corps gras. M. de Saint-Amand obtint la première médaille d'or, et le président du Jury, en le lui annonçant officiellement, lui adressa les félicitations suivantes :

Vous avez, Monsieur, utilisé l'un de nos trésors naturels les plus abondants et jusqu'ici les plus négligés, vous avez ouvert au commerce

du département une nouvelle source de spéculations, vous avez entamé la lutte entre les poteries de Bordeaux et celles du Stafford'Shire, pour affranchir notre région d'un tribut qu'elle payait à l'étranger; tout en conservant à vos produits des formes belles et de bon goût, vous leur avez attribué des prix dont la modicité servira les besoins et accroîtra les jouissances des petits. Nous regrettons que les moyens de la Société Philomathique ne nous permettent pas de vous décerner un prix dont toute la valeur consiste dans un honneur particulier, où l'élévation de votre esprit trouvera le dédommagement de vingt ans de dépenses, de recherches et de travaux.

A côté des poteries se trouvaient les produits fabriqués de sucre de betterave de M. Fieffé et de M. Duverger. Ces sucres étaient intéressants à cause du mouvement de défrichement que l'on cherchait à provoquer dans les landes de la Gironde pour la culture de la betterave, et qui ressemblait beaucoup à celui que cherchent à propager aujourd'hui les agriculteurs effrayés par la crise vinicole, et que séduisent l'exploitation du topinambour et la fabrication du troix-six.

M. Fieffé obtint une médaille d'or pour ses champs de culture et sa fabrique distillatoire de Cestas.

L'industrie des laines était largement représentée par deux expositions remarquables, dont l'une obtint la médaille d'or et dont l'autre fut inscrite trop tard pour recevoir une récompense, mais fut chaleureusement félicitée par la Commission compétente.

Dans la première, celle de M. Bonnore fils, de Lesparre, on remarquait des tapis de pieds pour appartements, des pièces de flanelle, des tapis agglomérés ouvrés, de couleurs diverses; des couvertures en laine, d'une grande régularité de moelleux; des laines peignées et filées et des petits métiers en miniature. La seconde, envoyée par M. Bona-Christave, de Tarbes, et qui constituait, pour les dames surtout, une des attractions de l'Exposition de 1830, contenait des échantillons de laines des béliers, des brebis et des agneaux

anglais du troupeau de Beychevelle-en-Médoc; des échantillons de laines des troupeaux indigènes de la ferme expérimentale de Pessac et des métis mérinos de Martigos; des cartons, des pelotes et des échantillons de laines de toutes sortes, peignées, filées et teintes pour le tricot, la broderie ou la passementerie.

Une collection de vases décoratifs, hauts d'un mètre environ, d'un bleu mat de cobalt, décorés de guirlandes de roses et de pampres en or mat repiqué, dessinés à Limoges, attirait l'attention des visiteurs.

Les frères Mothes, qui exposaient pour la troisième fois, avaient envoyé une nouvelle *mécanique rurale* pour tailler les chanvres et lins rouis ou non rouis, égrener les blés, seigles, lins, orges et avoines. Cette machine énorme, étudiée et dessinée par eux, avait été exécutée par le fondeur Fonjanet, aidé du mécanicien Maurice et d'un menuisier. Elle obtint la première médaille d'argent.

Il est fâcheux d'être obligé de laisser dans l'oubli de nombreuses expositions moins importantes, mais fort intéressantes pour l'étude des progrès de l'industrie locale de l'époque; cependant il est indispensable de citer : la table des toiles et fils à voile de M. Escatafals, qui intéressait vivement les armateurs du port; les fers creux de MM. Roy et Gandillot, destinés à l'architecture; les instruments mécaniques et géométriques de M. Maillard, de M. Leygoute; les objets de fonte de M. Fonjanet; les plombs fondus et les tuyaux de M. Demange; les cloches, timbres et grelots de M. Dubois; les toiles métalliques, cribles-tamis, garde-feu de M. Leblond; les toiles à bluter de M. Montaut; les pianos de Haiman; les instruments de musique luxueux de M. Raver; les cuirs et courroies de M. Sentin.

L'exposition des beaux-arts était aussi réussie que celle de

l'industrie. Le président du Jury, dans un rapport au Comité, se plaint bien d'abord des pressions exercées pour détourner les jeunes artistes du concours et pour appauvrir l'Exposition; mais plus loin il constate *avec joie* que la Société n'a jamais offert au public *une série de tableaux aussi satisfaisante, soit par les progrès faits par les jeunes artistes des deux sexes, soit par le talent soutenu des premiers peintres de Bordeaux, soit par les brillantes productions variées des peintres distingués de la capitale.*

En terminant, il se plaint que l'école bordelaise se cantonne trop dans le paysage, et il accuse les pouvoirs publics d'en être la cause en n'achetant pas pour les musées et galeries publics des tableaux d'histoire propres à inspirer les jeunes peintres.

Il y a beaucoup de vrai dans les regrets de ce président de la commission, et les tableaux d'histoire qui figuraient au Waux-Hall en 1830 n'étaient même pas toujours de bonnes copies de maîtres. La plupart de ceux qui les produisaient, comme Philadelphe, Paillère et Tahan, montraient beaucoup plus de talent dans les portraits et les paysages qui figuraient à côté de leurs œuvres d'imitation.

Ce qui se faisait le plus admirer, c'était d'abord une collection de dix portraits et de trois paysages de la région d'Arcachon, envoyés par M. de Galard, dont il serait superflu de refaire l'éloge; c'étaient aussi les intérieurs d'église de Ramade, les paysages de MM. Lila et Tindel, les compositions de M. Fallot, de M. Raymond Bonheur, de M. Frédéric Miailhe, de M. Georges de Galard fils; les tableaux de genre de cinq Parisiens, MM. Berlat, de Chatillon, Dupressoir, Féréol, Garneray. Toutes les autres toiles, nombreuses d'ailleurs, sans atteindre au même degré artistique, n'étaient pas totalement dépourvues de mérite.

Ajoutons à cette rapide inscription : les miniatures de

Mme Guibal, un buste de Montesquieu par M. Laugier, quelques portraits à l'aquarelle de S.-P. Alaux, quelques dessins de Mme Feytaud et une collection interminable de cinquante-huit dessins lithographiés de M. Dejernon.

Il nous reste à supposer que l'ensemble des objets d'art et d'industrie avait plus d'attraits que celui des Expositions précédentes, puisque la recette des entrées publiques fut très supérieure à celles de 1827 et 1828.

Il faut donc féliciter les organisateurs, car, sans cette ressource, la Société se serait trouvée en présence d'un déficit considérable, qui l'eût probablement amenée à la dissolution immédiate.

Le Comité, d'ailleurs, comprenait trop bien le danger quand il prolongeait l'Exposition au delà des délais fixés par le règlement. Dans sa séance du 6 septembre, il fallut toute l'énergie de M. Lancelin et de M. Fauché pour empêcher de laisser les salons du Waux-Hall ouverts au public jusqu'à la fin d'octobre et aussi pour décider le Comité à nommer une Commission chargée de rechercher avec le trésorier les fonds qu'elle pouvait mettre à la disposition du Jury pour payer les 508 fr. 85 de médailles et tous les frais d'installation.

Cette Commission, après deux mois de travail, fut obligée de constater qu'on avait dû disposer des 500 francs envoyés par la Préfecture et qu'il ne restait plus grand argent disponible. C'est alors que le Comité, après une longue discussion, décida que la situation serait franchement exposée devant une assemblée générale, à qui l'on demanderait des fonds pour combler le déficit de la caisse.

En attendant, pour éviter des frais supplémentaires, le Comité acceptait de faire lire le rapport du Jury et de procéder à la distribution des couronnes des lauréats à la fin d'un concert de la section philharmonique.

Cette froide séance eut lieu le 8 décembre, dans la salle de l'Académie, prêtée par la Ville, sans aucune solennité, sans discours officiel, sans remise des médailles. Elle fut le véritable prélude de la période malheureuse que la Société Philomathique allait péniblement traverser.



CHAPITRE V

LA QUATRIÈME EXPOSITION PHILOMATHIQUE

(7 AOUT 1838 — 7 SEPTEMBRE 1838)

La tournure prise par les difficultés avec la Mairie de Bordeaux, les protestations violentes qui suivirent l'arrêt du Conseil d'État refusant la sanction royale aux statuts, les souscriptions en faveur des victimes de Juillet et toute la série des manifestations organisées par le Comité pendant la troisième Exposition avaient donné à la Société Philomathique un caractère politique qui lui porta le plus grand préjudice.

Au commencement de 1831, le Comité reçut de nombreuses démissions, et, malgré l'appauvrissement qui en résulta, il repoussa le 12 mars la proposition de M. Barde, propriétaire du Waux-Hall, qui offrait une indemnité et une diminution annuelle de loyer de 1,000 francs pour réduire la terrasse du salon de lecture de neuf mètres de façade. Cette décision provoqua une pétition importante, dans laquelle les signataires déclaraient qu'ils savaient combien il était indispensable de faire des économies et combien il était utile de conserver avec le

propriétaire des relations amicales : « Nous n'aurons plus, disaient-ils, l'espoir d'une prolongation de bail à un prix modéré, et votre fâcheuse rupture, contraire aux intérêts d'un homme énergique, l'amènera purement et simplement à nous faire déloger à l'expiration de notre police. »

La résolution fut maintenue, et M. Barde mit en construction une maison dont les fondations longeaient la terrasse philomathique. Le Comité se plaignit alors que les fouilles causaient des dégâts dans le local loué par la Société ; il fit faire des procès-verbaux de constat, présenta une requête au tribunal pour réclamer une indemnité en compensation des dommages subis par ses membres, et ne réussit, en somme, qu'à aggraver la situation. Il fallut, pour vivre, recourir à des expédients, louer la salle pour des concerts de tous ordres, pour des réunions grotesques, pour des *banquets de la Garde nationale,* pour des soirées de corporations, pour des séances de prestidigitation ; puis arriva l'obligation fatale d'abandonner les salons du Waux-Hall, et c'est à ce moment que quelques réunions du Bureau concernant la situation eurent lieu, faute de local, sous les arcades du péristyle du Grand-Théâtre.

En août 1834, des pourparlers s'engagèrent entre la Société Philomathique et les fermiers généraux du Bazar Bordelais pour la location de salons, de salles de cours et d'une salle de spectacle.

Ce Bazar Bordelais[1] était alors en construction entre les rues Sainte-Catherine, Arnaud-Miqueu, du Cancera et de la Merci, sur l'emplacement des ruines de la chapelle Sainte-Catherine, une des plus anciennes de Bordeaux, qui appartenait à l'ordre de Malte, et du vieil hôtel Saige qui en dépendait.

Les négociations, commencées avec MM. Sainsevin, aboutirent en octobre 1834 avec M. Cluzel, directeur de la Société

1. Ce Bazar Bordelais, actuellement occupé par le bazar des Nouvelles Galeries, avait été organisé et construit en même temps que la Galerie Bordelaise.

d'exploitation du Bazar. M. Cluzel était un philanthrope très instruit, très entreprenant, mais un peu utopiste; il ne se contenta pas d'avoir passé un bail de location avec la Société, et, sans prévenir le Comité d'administration, qui traitait chaque jour avec lui les modifications des plans de construction, il adressa à tous les Philomathes un long et curieux mémoire sur l'utilisation du Bazar dans l'intérêt des progrès de l'industrie.

J'ai déblayé, disait-il, *les ruines de l'hôtel Saige, empreintes d'une inerte couleur féodale, et j'y ai installé un monument qui sera plein de sève industrielle, d'animation philosophique, effet de ce puissant esprit social qui vient tout niveler et harmoniser avec nos besoins, les siècles, les monuments, le passé, l'avenir; et comme j'avais à tenir compte aussi de nos mœurs et de nos goûts actuels, je dus les faire entrer dans mes prévisions afin que ma conception fût complète et pût satisfaire toutes les exigences, ce qui vous expliquera, Messieurs, pourquoi j'ai allié les plaisirs et les graves conceptions industrielles, les beaux-arts et les sciences, réuni en un mot l'agréable à l'utile, ne faisant en cela que suivre le programme des statuts philomathiques, qu'agrandir et réaliser vos théories spéculatives.*

Ensuite il développait ses plans, l'installation de sa *bourse supplémentaire,* de sa rotonde, de ses magasins d'articles de Paris, de son Athénée de lecture, de son cercle musical avec conservatoire de musique, de son exposition permanente de pianos et d'instruments, de son restaurant-café avec repas de 1 fr. 50 à 20 francs par tête. Puis il décrivait les salons philomathiques tels qu'il les rêvait, et expliquait que, par suite de dispositions ingénieuses, la salle de concerts, que le Comité trouvait trop étroite, pourrait contenir de douze à quinze cents personnes, grâce à son projet de jardin d'hiver.

Ce projet est tellement curieux qu'il mérite d'être donné en entier dans le style particulier de son auteur :

De vos salons vous arriverez à la terrasse, surmontée d'une coupole et couverte en vitraux, promenade abritée constamment, transformée en marché de fleurs, réchauffée l'hiver par des calorifères. On pourra y donner de grands bals et y joindre ce qu'ont de magique les terrasses de la Perse et de l'Italie dans leurs belles nuits à tout le prestige et à la féerie de nos fêtes. Durant l'été,

les décors des plafonds de cette salle diaprée seraient simples, afin que les scintillements des étoiles et l'harmonieuse lumière des astres vinssent se marier aux gerbes de feu et aux torrents lumineux de nos jolies illuminations; durant l'hiver, un plafond plus opaque nous déroberait la tristesse des nuages et des frimas.

Ce directeur exubérant fondait ensuite un journal, puis essayait d'émettre des actions et des parts de fondateurs.

Je veux, écrivait-il partout, faire l'association des intelligences qui créent et des capitaux qui exécutent.

Le Comité d'administration examina les statuts de l'organisation de M. Cluzel, ses tableaux d'actions, et comprit que la Société Philomathique n'avait rien à gagner à appuyer de son autorité morale une œuvre si problématique. Il refusa donc son concours et demanda l'exécution pure et simple de son premier contrat de location. MM. Sainsevin acquiescèrent sans difficulté, et l'emménagement de la Société commença vers le milieu de 1835; il se termina difficilement, après de longues discussions avec les fermiers du Bazar sur la solidité des planchers des salles de concerts.

Entre temps, l'Assemblée générale avait refondu ses statuts et obtenu l'approbation des pouvoirs publics pour la nouvelle rédaction, dont voici les deux premiers articles, qui sont d'ailleurs les plus importants :

Article premier. — La Société Philomathique de Bordeaux concourt aux progrès des sciences, des arts, de l'industrie et de l'instruction primaire; leur donne des récompenses et des encouragements, fait des expositions, institue des cours publics pour l'enseignement, et publie, soit périodiquement, soit aux époques qui lui paraissent les plus convenables, les ouvrages qui lui sont adressés, si elle juge que la publication en soit utile.

ORGANISATION

Art. 2. — La Société se compose de membres sociétaires, de membres honoraires et de membres correspondants. Le nombre en est illimité. Elle se divise en diverses sections, dont les principales sont :

La section des sciences, la section littéraire, la section des beaux-arts,

la section d'économie politique, la section d'agriculture, la section commerciale, la section des arts mécaniques, la section des arts chimiques, la section de législation, la section philharmonique.

Ces sections sont dirigées dans leurs travaux par des commissions de trois membres chacune. Les membres de ces commissions sont élus à la même époque et de la même manière que les membres du Comité d'administration.

Puis la Société Philomathique avait rouvert ses cours publics, envoyé des notes aux journaux sur sa réorganisation, des rapports aux autorités sur ses projets d'enseignement industriel, et elle saisissait toutes les occasions de se faire connaître au public.

Au lendemain de l'attentat du 28 juillet 1835 contre Louis-Philippe et ses enfants, elle adresse au ministre de l'intérieur la lettre suivante, destinée au roi lui-même.

A Sa Majesté le Roi des Français.

Sire,

L'attentat horrible qui a menacé vos jours, ceux de vos augustes fils, et plongé tant de familles dans le deuil, a profondément affligé nos cœurs.

Vivement pénétrés des maux dont la France eût été frappée en perdant le roi de son choix, le protecteur de ses institutions constitutionnelles, bases sacrées de son bonheur et de son repos, nous sommes heureux d'offrir à Votre Majesté, avec nos félicitations, les vœux ardents que fait la *Société Philomathique* de Bordeaux pour la conservation de ses jours.

Nous avons l'honneur d'être, avec le plus profond respect, de Votre Majesté, les très humbles, très fidèles et très dévoués serviteurs.

Les Membres du Comité d'administration de la Société Philomathique de Bordeaux.

Signé : LANCELIN, MÉNIER, BONFIN, STEWART, LE MAIRE, PLANTEVIGNES, FAUCHER, LAROQUE.

Le Préfet fut chargé de remercier la Société et l'autorisa à placarder en ville l'appel suivant, dont l'affichage public avait été jusque-là refusé :

La Société Philomathique s'est réorganisée et vient de s'établir dans le Bazar Bordelais, où elle occupe un très beau local, au premier, sur la façade de la rue Sainte-Catherine.

Son but est toujours le même : celui d'encourager les arts, les sciences



et l'industrie, soit en leur prêtant un utile et généreux appui, soit en excitant une noble et vive émulation. Pour atteindre ce but, elle doit mettre à profit toutes les occasions qui peuvent se présenter.

La saison des plaisirs lui en offre une qu'elle aurait peut-être tort de négliger. Aussi a-t-elle conçu l'idée d'organiser quatre bals par voie de souscription, dont le produit serait appliqué aux arts, aux sciences, à l'industrie et à l'indigence.

On n'a pas besoin de s'expliquer sur la composition de ces bals, la Société Philomathique est elle-même à cet égard une garantie suffisante.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

1° Il y aura quatre bals, qui doivent se succéder de huit jours en huit jours; le premier aura lieu le samedi 9 janvier 1836.

2° La souscription pour les quatre bals est fixée à 96 francs.

3° Il sera donné quatre billets pour chaque bal, deux pour homme et deux pour dame.

4° Les billets porteront, outre le nom des souscripteurs, celui des personnes auxquelles ils seront destinés.

5° Chaque souscripteur sera tenu de se présenter au secrétariat de la Société Philomathique, trois jours avant chaque bal, pour faire connaître les noms des personnes auxquelles il aura à remettre des billets.

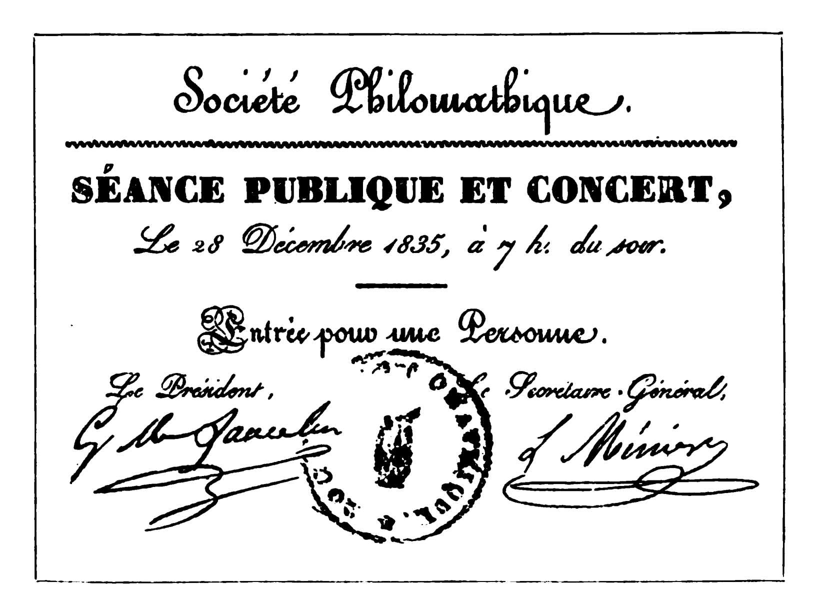
Les bals dont il s'agit devaient avoir lieu dans les deux vastes salles de concerts du rez-de-chaussée, donnant sur la rue du Petit-Cancera. Des difficultés furent soulevées par les fermiers généraux du Bazar au sujet de l'installation des tambours, des quinquets, de la location des chaises, et surtout à propos de l'encaissement des droits d'admission des élèves aux cours de chimie, de droit commercial et de musique, pour la perception desquels le contrat d'octobre 1834 manquait absolument de clarté.

Il paraît ressortir des procès-verbaux et de la correspondance de l'époque, que le Comité d'administration était très décidé à faire triompher ses prétentions et à soumettre les litiges soulevés à la sanction des tribunaux, quand un événement fortuit vint transformer subitement la situation.

Dans la nuit du 28 décembre 1835, après un concert et une séance publique, auxquels s'était rendue une assistance

nombreuse et choisie, l'aile nord du Bazar Bordelais, qui constituait le local philomathique, fut entièrement détruite par un incendie.

Dès lors les bals projetés n'eurent pas lieu et les cours furent interrompus. MM. Sainsevin promirent bien de donner le plus tôt possible les salles nécessaires que réclamait la Société, mais ils ne purent s'exécuter, et, sur la requête du Comité


Société Philomathique.

SÉANCE PUBLIQUE ET CONCERT,

Le 28 Décembre 1835, à 7 h. du soir.

Entrée pour une Personne.

Le Président, Le Secrétaire-Général,

CARTE DU BAL A LA SUITE DUQUEL LE BAZAR BORDELAIS FUT INCENDIÉ

(Collection philomathique)

d'administration, le 14 juin 1836, ils signèrent l'acte de résiliation générale qui leur était demandé et qui annulait toutes les conventions signées avec eux et avec M. Cluzel.

Précédemment, la Société avait passé un contrat de sous-location d'une partie du Waux-Hall avec M. Jean-Baptiste Rieutord, chef d'institution, qui y demeurait. Cette sous-location, qui ne comprenait pas moins de dix-huit conventions particulières, comportait pour chacune des salles des horaires de jouissance variables suivant les jours de la semaine et destinés à permettre

le fonctionnement simultané de l'institution Rieutord, des cours, des bals, des assemblées et des réunions philomathiques.

Le service était tellement complexe et les ennuis pour les Philomathes étaient si nombreux, que plusieurs d'entre eux menacèrent de donner leur démission. Le secrétaire général écrivit à M. Rieutord le 29 décembre 1837 pour demander une résiliation qui s'imposait de part et d'autre, et s'occupa de chercher un nouveau local où l'on pourrait à la fois installer définitivement les salons et les cours, organiser l'Exposition qui venait d'être décidée par le Comité d'administration et annoncée au public par l'appel suivant :

Au moment où le commerce de Bordeaux, justement effrayé de la décadence des affaires, vient de former un comité composé d'hommes connus par leur zèle et leurs capacités, dont la mission est de rechercher tous les moyens propres à rendre à notre ville son ancienne prospérité, nous croyons utile et convenable de faire connaître à nos concitoyens que, toujours animée de l'amour du bien public, la Société Philomathique s'était depuis longtemps imposé la même mission. Cette Société, qui compte plus de trente ans d'existence, avait surtout compris la nécessité de diriger les esprits vers les arts mécaniques et l'industrie manufacturière; aussi accueillit-elle avec empressement la proposition qui lui fut faite en 1826 par son honorable président, M. Leupold, d'instituer à Bordeaux des Expositions publiques destinées à provoquer ce mouvement. Elle transmit aussitôt à M. le baron d'Haussez, alors préfet de la Gironde, la délibération qu'elle avait prise unanimement à cet égard en assemblée générale, et ce magistrat, applaudissant à cette heureuse idée, voulut bien en favoriser l'exécution de toute son influence.

Le succès vint couronner le zèle et les efforts de la Société, en même temps qu'il justifia ses prévisions : trois Expositions successives eurent lieu dans les salons du Waux-Hall, alors favorablement disposé, et les amis de notre pays purent suivre avec intérêt les progrès graduels que faisaient les arts et l'industrie dans notre département.

Grâce à ces concours, qui excitèrent une généreuse émulation, des voies nouvelles de prospérité s'ouvraient à notre contrée : pour favoriser l'élan qu'elle avait fait naître, la Société Philomathique vota des médailles d'or, d'argent et de bronze, qui furent décernées en séance publique. Elle fit plus : elle voulut que des rapports sur chaque Exposition fussent

imprimés et publiés à ses frais, et qu'une commission spéciale, prise dans son sein, y consignât le résultat de ses observations sur les objets qui paraissaient le plus dignes d'attirer l'attention publique.

La dernière de ces Expositions eut lieu en 1830.

En même temps qu'elle éveillait les arts et l'industrie par ces expositions, la Société Philomathique ne négligeait pas les autres genres de production. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1828 elle crut utile de faire un appel aux agronomes, en les invitant à s'occuper de la culture du mûrier; et, désirant démontrer par des faits la possibilité, aussi bien que l'importance de l'éducation des vers à soie, elle entreprit de donner l'exemple d'une pareille exploitation, à la fois agricole et industrielle.

Quatre magnaneries furent établies par ses soins : une à La Réole, deux dans l'Entre-deux-Mers, et la quatrième à Bordeaux même. Des commissaires aussi intelligents que dévoués, choisis parmi les membres de la Société, en surveillèrent les opérations, et le résultat de ces divers essais fut on ne peut plus satisfaisant. La récolte des cocons fut assez belle pour qu'on eût un moment l'espoir d'être entièrement remboursé des frais énormes nécessités par la recherche et le transport des feuilles : cet espoir eût été réalisé sans l'inexpérience inséparable d'une première tentative.

Quoi qu'il en soit, tout fut préparé, conduit et dirigé à Bordeaux en présence et par les soins de la Société Philomathique; on procéda même sous ses yeux à la filature de la soie, que l'on reconnut pour être de la première qualité.

Ainsi le problème fut complètement résolu, et l'agriculture, aussi bien que l'industrie de la Gironde, s'enrichit d'une source nouvelle de produits.

Tels étaient les utiles travaux de la Société, lorsque la crise commerciale qui suivit la révolution de 1830 apporta la perturbation dans les affaires et détermina la retraite d'un grand nombre de ses membres; dès lors ses revenus, qui se composaient uniquement de cotisations individuelles, ne suffirent plus aux dépenses, et la Société dut, à regret, renoncer à continuer ses travaux.

Il est permis de déplorer la nécessité d'une pareille mesure, alors que la Société, au point de la plus grande prospérité, poursuivait avec ardeur la tâche philanthropique qu'elle s'était imposée; outre les services qu'elle avait déjà rendus en aidant au développement de notre industrie, elle avait aussi créé de puissantes ressources en faveur de la classe indigente en organisant, dans le rigoureux hiver de 1829, des bals et des concerts au profit des pauvres; ils furent accueillis avec tant de bienveillance, qu'elle put disposer d'une somme de 10,000 francs, que l'on répartit entre le Dépôt de mendicité, la Société de charité maternelle et les divers bureaux de bienfaisance de Bordeaux.

Cet exemple n'a pas été perdu, puisque l'administration municipale, à son tour, a provoqué ces fêtes et ces réunions philanthropiques qui ont le double avantage de favoriser l'industrie et de diminuer la misère des pauvres.

Enfin, et c'est ici le service le plus signalé que nous ayons à rappeler, l'institution de cours publics sur plusieurs branches des connaissances humaines vint compléter la pensée de la Société; les gens de cœur et d'avenir ont vu dans l'exécution de cette heureuse idée l'un des plus puissants moyens d'amélioration morale et sociale; par là on arrachait la jeunesse aux dangers de l'oisiveté, aux séductions d'une grande ville, et on lui donnait une direction profitable au pays tout entier.

Une Société qui comprenait si bien les besoins de notre époque et avait tant travaillé à les satisfaire ne pouvait s'éteindre à jamais; et, comme on devait s'y attendre, au premier signal de quelques-uns de ses membres impatients de saisir le moment favorable, elle s'est heureusement réorganisée.

Son premier soin a été de rouvrir ses cours publics où, tous les soirs, les jeunes Bordelais viennent en foule puiser l'instruction qu'elle leur prodigue à l'aide d'habiles professeurs dont le zèle désintéressé égale la science; les leçons de chimie, de physique, d'histoire naturelle, de langue anglaise et de langue espagnole, de droit commercial, d'arithmétique et de tenue de livres, ont eu constamment un si grand nombre d'auditeurs qu'on ne saurait plus, sans injustice, reprocher à Bordeaux de l'indifférence ou de l'éloignement pour les études sérieuses.

Elle sentait également la nécessité de rétablir les Expositions annuelles des produits des arts et de l'industrie, interrompues depuis la suspension de ses travaux en 1830; mais elle a déploré plus amèrement une interruption aussi funeste, lorsqu'elle a eu connaissance des considérations émises récemment par M. Blanqui aîné sur la situation de la ville de Bordeaux.

Un parallèle établi entre Bordeaux, le Havre et Marseille fait ressortir si évidemment la décadence du commerce de notre ville, qu'il importe à tous les hommes généreux, à tous les vrais amis de notre beau pays, de s'unir franchement, de mettre en commun toutes leurs forces pour faire remonter notre cité au rang qu'elle n'aurait peut-être pas complètement perdu si la salutaire impulsion donnée par la Société Philomathique eût été suivie avec persévérance.

En effet, des mesures diverses proposées par M. Blanqui dans l'intérêt de Bordeaux et du département, voilà dix ans que la Société en avait proclamé l'urgence et pris l'initiative; si Bordeaux est qualifié de ville *stationnaire*, tandis que Marseille est nommée la ville *industrieuse*, ces qualifications, il faut bien en convenir, sont justifiées par des faits.

La Société Philomathique, voulant marcher plus sûrement dans la voie des progrès qu'elle n'a cessé de provoquer par tous les moyens dont elle a pu disposer, s'est empressée, aux termes de son nouveau règlement, de distribuer ses membres en plusieurs sections, ce qui lui permettra de répondre avec plus de facilité aux questions qui lui sont adressées dans l'intérêt général; déjà elle a eu plusieurs fois l'occasion de faire constater par des commissions spéciales le succès d'expériences et d'appareils imaginés ou perfectionnés par nos artistes.

La section commerciale devrait et pourrait être composée des négociants les plus habiles de Bordeaux, qui auraient journellement l'occasion de signaler les abus, d'en provoquer la réforme, de proposer enfin les mesures utiles à notre commerce malheureusement trop peu encouragé, souvent même entravé dans ses projets par divers systèmes que réprouve l'économie politique.

La Société Philomathique, dans sa séance publique du 14 novembre dernier, pour l'inauguration générale de ses cours, a fait une profession de principes; et ses vues ont une coïncidence remarquable, en ce qui concerne le commerce, avec celles qui ont présidé à la formation du Comité que les négociants de Bordeaux viennent d'instituer; elle se félicite d'avoir élevé la voix dans cette occasion solennelle, et d'avoir peut-être concouru à faire apprécier les avantages que notre commerce peut retirer d'une réunion d'hommes éclairés, capables d'imprimer, par l'autorité de leur nom et de leur exemple, une direction plus salutaire aux affaires, et d'appeler l'attention du Gouvernement sur l'un des ports les plus intéressants de France.

Dans des vues analogues, la Société désire le rétablissement de ses Expositions annuelles des produits des arts et de l'industrie; elle s'est concertée à ce sujet avec M. le Maire de Bordeaux, son *président honoraire :* ce digne magistrat, qui ne recule devant aucune idée philanthropique, a promis de mettre à la disposition de la Société les grandes salles de l'Hôtel de Ville, autrement convenables que celles du Waux-Hall, insuffisantes aujourd'hui pour une belle Exposition.

Il ne reste plus maintenant à la Société Philomathique qu'à faire un appel au patriotisme bordelais : elle invite donc ses concitoyens à seconder ses vues d'intérêt public. Elle compte sur l'appui de tous les hommes généreux, éclairés, qui comprennent la portée du mouvement progressif imprimé à toutes les parties de notre belle France, et désirent voir Bordeaux reconquérir la position élevée qu'il a perdue. L'indifférence serait sans excuse, aujourd'hui que tant d'illusions sont détruites, aujourd'hui que tous les yeux sont ouverts sur les vrais intérêts de notre cité. Si les habitants du Nord de la France eussent montré la même tiédeur,

auraient-ils acquis cette grande influence, maintenant trop nuisible aux départements méridionaux? Ceux-ci, et Bordeaux en première ligne, doivent à leur tour étudier leur position, leurs ressources et leurs besoins; puis, se mettant à l'œuvre, redoubler d'efforts pour triompher des obstacles qui, depuis trop longtemps, s'opposent à la prospérité de leur industrie.

Plus connue, mieux appréciée, après ce tableau rapide mais historique de ses principaux travaux, la Société Philomathique doit compter sur le concours de tous les hommes honorables et dévoués qu'elle appelle à seconder ses généreux efforts, qu'elle invite à marcher avec elle vers le but utile qu'elle s'est constamment proposé, c'est-à-dire la prospérité de nos départements, le bonheur et la gloire de notre belle cité.

Dans cette circulaire, il est dit que le Maire a presque promis pour l'Exposition les salles de réception de l'Hôtel de Ville.

Des motifs politiques empêchèrent la réalisation de ce projet qui avait, à mon sens, le grave inconvénient de mettre la Commission philomathique d'organisation sous la tutelle du Conseil Municipal et de faire disparaître les avantages d'une œuvre de pure initiative privée.

Il faut ajouter aussi que la Société avait trouvé dans la salle du Casino[1] un local très complet, donnant à la fois 5, rue Rolland et 74, rue du Palais Gallien.

Les cours de physique, de chimie, de *Code de Commerce (sic)*, d'arithmétique commerciale[2] et de langue espagnole y avaient été installés le 30 juin 1838, et les salons y furent inaugurés en grande pompe le 18 juillet par un concert splendide, donné au profit des pauvres.

Puis la Commission de l'Exposition fit diligence, et le 7 août, après deux petits retards successifs de trois et de quatre jours, le quatrième concours industriel ouvrait ses portes au public.

Comme dans les Expositions précédentes, il avait été créé un Jury chargé d'examiner les produits et de distribuer les

1. Cette salle fait partie de la maison qui occupe aujourd'hui le n° 12 de la rue Rolland et qui est louée par la Société du « Jeu de Paume ». Le n° 74 de la rue du Palais-Gallien est devenu le n° 18.

2. Comptabilité.

récompenses; mais cette fois il fut élu au scrutin secret, dans une assemblée générale extraordinaire.

Il était ainsi composé :

MM. Leupold, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, officier de l'Université, professeur de physique et de mathématiques transcendantes au Collège royal de Bordeaux, *président du Jury;*

Lancelin, ancien élève de l'École polytechnique, professeur d'hydrographie, *vice-président du Jury;*

Corcelles, architecte;

Kercado, membre de la Société Linnéenne et du Comice agricole;

H. Burguet, docteur-médecin;

Valat, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, professeur de mathématiques au Collège royal de Bordeaux;

Stewart, ingénieur-mécanicien;

Saugeon, avocat, professeur de littérature et d'histoire;

Vallois aîné, homme de lettres;

Paillères, professeur de peinture;

Marcelin, architecte;

L. Ménier, *rapporteur du Jury.*

Cette Commission reprenait dans ses premières séances l'arrêté du 22 août 1826, qui instituait les Expositions, et y remarquait que le Jury avait non seulement dans ses attributions l'obligation d'apprécier les progrès de l'industrie et des arts depuis la précédente Exposition, mais aussi *de rechercher les moyens propres à hâter ces progrès.*

Elle faisait savoir au Comité que les *moyens* lui manquaient pour remplir la seconde partie de sa mission; mais elle indiquait comme un des processus les plus utiles l'organisation d'un Congrès bordelais, et reprenait l'idée que, un an auparavant, le secrétaire général expliquait ainsi dans une lettre au Maire :

Conséquente dans ses principes et persuadée que dans l'esprit tout se tient et se développe de concert, la Société Philomathique voudrait

attirer à Bordeaux, dans une réunion solennelle et sous le titre de *Congrès scientifique,* les hommes d'avenir que peuvent contenir nos départements limitrophes. L'exemple est le principe le plus simple et en même temps le plus fécond de l'industrie, aussi la Société pense-t-elle qu'une réunion de cette nature aurait pour le pays un retentissement aussi durable que fructueux.

Mais le temps manquait aux organisateurs, qui développèrent tout leur talent dans la disposition des produits exposés. Ils introduisirent pour la première fois les fleurs dans la décoration, et, le jour de l'inauguration, les autorités et les visiteurs purent admirer les collections de plantes vertes et de camélias que la maison Catros-Gérand avait gracieusement installées dans toutes les sections. Il y avait même une estrade sans cesse décorée de fleurs fraîches sur laquelle jouait chaque jour l'orchestre organisé l'année précédente par le Comité d'administration.

L'Exposition de 1838, conçue sur le même plan, dans le même esprit, avec les mêmes restrictions que les précédentes, fut beaucoup plus importante qu'elles parce qu'en dix ans la Gironde et les départements voisins avaient fait de grands pas dans la voie industrielle, et que, dans cette période, de nombreux ateliers s'étaient créés qui avaient établi à eux seuls la réputation manufacturière de la région.

La section des lainages, des feutres sécheurs, des tissus de lin filé et de chanvre[1], des soies grèges, des filaments soyeux et des cotons, malgré la disparition regrettable des exposants Chatelanat et Bonnore, donnait la preuve des efforts réalisés dans les applications des machines à la fabrication.

L'ébénisterie et la menuiserie apparaissaient sérieusement avec des meubles superbes, des découpages de marqueterie, des sculptures sur bois, qui montraient au public la qualité des ouvriers bordelais de cette corporation.

1. M. de Kercado, président de l'Exposition et de la Société Philomathique, avait fait une superbe exposition de chanvre.

Il fallait une place énorme pour loger les instruments de musique; Pleyel, Heering, Lataste, Érard, Pape, Petzol avaient envoyé des spécimens nombreux de leur fabrication, et un journal de l'époque constate que, dans les mois qui suivirent l'Exposition, les quatre dernières maisons citées plus haut vendirent à Bordeaux près de huit cents pianos.

L'Exposition contenait de nombreuses inventions mécaniques pour l'horlogerie, pour les navires, la chirurgie, l'agriculture, et des industries de toutes sortes.

Mais ce que le public trouvait sans contredit le plus intéressant, c'étaient la machine à vapeur et le modèle de bateau de rivière exposés par MM. Taylord et Riquier. L'un et l'autre se complétaient à merveille et donnaient une idée des résultats obtenus dans le bassin de la Gironde, sur les eaux de laquelle le premier bateau apparut vers le milieu de 1816, et où, en 1838, en comprenant trois bateaux de pêche, on pouvait compter une vingtaine de navires à vapeur presque tous construits à Bordeaux, dont deux faisaient le service entre ce port et le Havre.

Les poteries, qui avaient montré en 1830 les talents de MM. Lahens, Rateau et de Saint-Amand, brillaient d'un nouvel éclat, dans une vitrine remarquable, organisée par M. Daniel Johnston, maire de la cité, et entièrement garnie des produits de l'usine installée nouvellement par lui à Bordeaux. Poteries simples blanches, colorées et émaillées; poteries ornées, à filets, à feuilles ou à impressions, tous les genres y étaient représentés par des pièces admirablement finies. Il n'est donc pas étonnant que l'unique médaille d'or dont disposait le Jury ait été attribuée à M. Johnston, à la fois pour la valeur de ses produits et l'intérêt de ses usines.

Il reste à citer les carreaux mosaïques de M. Claudius Fillot, les papiers de MM. Lacroix et Baudy, d'Angoulême; les huiles de colza de l'usine Capdeville-Lillet, de Budos; les fers forgés et laminés

du Moulinet, qui se distinguaient au milieu des nombreuses vitrines de la section du travail ou de l'utilisation des métaux.

Pour la première fois, on vit exposés à Bordeaux des produits alimentaires :

M. Rödel avait envoyé sept boîtes de conserves (légumes, viandes, poissons et fruits). Mais dans son compte rendu, le Jury se plaint de n'avoir pu goûter ces produits et reproche à l'exposant de n'avoir pas fait parvenir un rapport sur la branche d'industrie qu'il a créée à Bordeaux sur une si grande échelle. D'ailleurs, M. Rödel n'était pas seul; MM. Garres et Mourlane avaient envoyé des vermicelles, des macaronis et des amidons, M. Gaulon de la fécule de pomme de terre, M. Galland des marrons conservés, M. Estingoy du vinaigre, M. Ramel du chocolat, M. Bernal trois qualités de sel.

Enfin, à côté de l'alimentation, avaient été placés les produits de consommation domestique: des bougies en gras de cadavre, des bougies en cire de chou, des bougies d'oléone, des bougies de myrica, des mastics, des bouchons, des huiles, des chaussures et cent autres objets.

La section des beaux-arts n'avait pas suivi les énormes progrès de la section industrielle; et c'est tout au plus si l'ensemble pouvait se comparer à celui de 1830.

Dans la peinture, tous les genres étaient représentés, les portraits dominaient, les paysages étaient nombreux aussi, les tableaux originaux d'histoire fort rares; mais, en revanche, les mauvaises copies abondaient.

M. Paillères, membre du Jury, hors concours, reçut les félicitations de ses collègues pour ses deux toiles : *Honneurs rendus à Rubens* et *Marie-Thérèse chez les Hongrois*.

Deux médailles d'argent grand module furent attribuées à M. Gibert et à M. Lacaze pour leurs tableaux d'histoire : *le Crime* et *Richard en Palestine*.

D'autres médailles d'argent furent ainsi distribuées :

Genre : M. Colin, *les Enfants du pêcheur.*

Paysages : M. Richard, *Levers de soleil;* — M. Alban, *Vue d'Anvers.*

Portraits : M. Mousquet, *Portrait de Mgr l'Archevêque de Bordeaux;* — M. Philadelphe, *Portrait de M. H...;* — M. Ris, *Portrait de M. G...*

Pastels : M. Lacaze, *la Leçon de musique.*

Marine : M. Gœthals, *Marines diverses;* — M. Faxon, *Frégate amarinant un corsaire.*

Dans aucune des sections artistiques de l'Exposition, il ne fut décerné de médaille d'or.

D'ailleurs, la sculpture, la gravure, la miniature étaient représentées par des travaux si insignifiants ou des œuvres si modestes que, malgré son désir d'être agréable à tous, le Jury ne put leur accorder ni récompense ni mention honorable.

* * *

La quatrième Exposition de Bordeaux se termina le 7 septembre par un concert public et une distribution solennelle des récompenses, présidée par M. Plantevignes, président de la Société Philomathique, qui se contenta de remercier les autorités, les commissions, les exposants, et ne prononça à cette occasion qu'une allocution extrêmement courte et banale.

Je dis même trop courte et trop banale, car, à mon avis, il est bien fâcheux que ce président se soit borné à des remerciements personnels et n'ait pas cru devoir dégager de l'ensemble des faits l'impression générale dont les analyses de l'époque donnèrent une idée très précise, à savoir que Bordeaux et la région, pendant la période qui avait séparé l'Exposition de 1830 de celle de 1838, avaient tenté bien des efforts en vue d'une

véritable organisation industrielle, que le commerce bordelais et girondin avait cherché à s'intéresser efficacement à des sociétés nouvelles de fabrication, et qu'enfin la Société Philomathique avait donné à ce mouvement une publicité considérable, qui devait être féconde en excellents résultats pour toutes les provinces du Sud-Ouest de la France.



CACHET DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE
DE 1808 A 1840
(Collection philomathique)

CHAPITRE VI

LA

CINQUIÈME EXPOSITION PHILOMATHIQUE

(1841)

Aut prodesse volunt, aut delectare.....
Aut simul et jucunda et idonea dicere vitæ.
(HORACE, *Art Poét.*)[1]

Les salles du Casino étaient fort bien disposées pour une exposition ou pour un concert, mais elles ne pouvaient servir de salons de compagnie ou de lecture aux membres de la Société. Aussi, dès 1839, voit-on le Comité d'administration transférer le siège social de la Société et le Cercle philomathique dans la maison Pagès[2], au coin de la place de la Comédie, des allées de Tourny et de la rue Mautrec.

C'est dans ce local, le 21 mai de cette même année 1839, que la Société Philomathique décida, en assemblée générale, de consacrer ses ressources et son influence à l'œuvre de l'enseignement des adultes. Dans une notice très intéressante, très

1. En tête des documents de la cinquième Exposition.
2. Pagès était le nom d'un parfumeur renommé qui était propriétaire de la maison.

documentée et fort bien écrite sur la création et le développement de l'enseignement philomathique, M. Vergez[1] raconte en détail les débuts de ces premières classes.

La proposition de fonder ces cours gratuits en faveur des ouvriers adultes fut présentée par son auteur le Dr Borchard, secrétaire général de la Société. Elle fut renvoyée à l'examen d'une Commission, au nom de laquelle M. Reclus, inspecteur de l'enseignement primaire, présenta un rapport favorable, dans l'assemblée générale du 28 juin suivant. Enfin, dans la réunion du 25 juin, le projet fut adopté, et l'institution des classes d'adultes définitivement résolue.

Voici les dispositions principales de cette importante délibération :

1° Des cours gratuits d'instruction primaire seront organisés par la Société Philomathique en faveur des ouvriers adultes. Ils auront lieu le soir, dans le local de la Société. Le programme pourra bien embrasser l'enseignement professionnel; toutefois cette dernière partie sera ajournée jusqu'à ce que les moyens d'exécution soient suffisants pour l'ensemble;

2° La durée des cours sera de quatre mois, à titre de premier essai;

3° Les professeurs ne recevront aucune rétribution et seront choisis autant que possible parmi les membres de la Société;

4° Une souscription est ouverte, au sein de la Société, pour subvenir aux frais d'installation des classes, et pour fournir gratuitement aux élèves les livres, cahiers, plumes, etc.

On voit, d'après cette délibération, que ce n'est pas sans quelques réserves que la Société Philomathique se lançait dans cette œuvre nouvelle et féconde, et l'on ne peut en être surpris si l'on considère que cette association, depuis longtemps déjà si riche et si puissante sous le rapport de l'influence morale, ne groupa le chiffre de cent membres que vers 1840. Sa situation financière lui imposait donc une prudence qui contrariait

1. M. Vergez a été directeur général des classes d'adultes de la Société Philomathique de 1870 à 1898.

ses pensées secrètes, ses intentions généreuses, et retardait les bons résultats de son initiative.

Au mois de juillet 1839 apparurent les premières affiches destinées à annoncer au public l'ouverture des classes et la nomenclature des premiers cours. Elles portaient en tête : *École primaire gratuite en faveur des ouvriers adultes, c'est-à-dire de ceux qui ont dépassé l'âge de quinze ans.*

Le programme général et la composition des classes y étaient ainsi détaillés :

L'instruction est utile à tout homme, quel que soit son état. Elle lui donne les moyens de se perfectionner dans la profession qu'il a embrassée et de gérer ses affaires avec ordre, première condition pour quiconque veut augmenter son bien-être et celui de sa famille. Elle relève celui qui la possède aux yeux des autres, comme elle lui donne le sentiment de sa propre dignité.

Grâce à la sollicitude éclairée du Gouvernement de Juillet, de nombreuses écoles sont ouvertes aux enfants des classes laborieuses, et l'empressement que celles-ci mettent à en profiter prouve qu'elles savent apprécier le bienfait qui leur est offert.

Mais les jeunes gens sont obligés de quitter fort jeunes encore l'école pour entrer dans les ateliers; leur instruction, ainsi laissée incomplète, a donc besoin d'être continuée.

Beaucoup d'ouvriers même n'ont jamais eu l'occasion d'acquérir les notions les plus indispensables.

C'est pour faire cesser cette déplorable ignorance, source féconde de vices et de misère, que la Société Philomathique vient d'organiser des classes, dans lesquelles toutes les connaissances utiles seront enseignées gratuitement.

Les noms des professeurs qui veulent bien commencer les différents cours offrent d'amples garanties de capacité et de dévouement.

La Société aura soin de ne tenir ses classes que le soir, pour épargner aux élèves toute interruption dans leur travail de la journée.

Elle pourvoira, à ses frais, aux fournitures, telles que papier, plumes, etc., afin qu'aucune dépense, quelque minime qu'elle soit, ne puisse devenir pour aucun un empêchement de profiter de l'instruction donnée à tous.

La Société Philomathique fait donc un appel au bon sens et à l'intérêt bien entendu des jeunes hommes laborieux et sages, en faveur desquels s'ouvre la nouvelle institution.

Elle s'adresse surtout à MM. les Chefs d'ateliers, comme directement intéressés au progrès et à la moralité des classes ouvrières, pour qu'ils emploient



leur légitime influence à leur faire comprendre toute l'importance du service que la Société Philomathique serait heureuse de leur rendre.

	PROFESSEURS :
Lecture	MM. SARDA, instituteur.
	RECLUS, inspecteur des écoles primaires.
Écriture.	Ferd. SCHRADER, professeur.
Calcul.	VALAT, professeur de mathématiques au Collège royal.
Système légal des poids et mesures	RACT-MADOUX, sous-directeur de l'École normale.
Grammaire française. . . .	CLOUZET aîné, professeur et auteur d'ouvrages de grammaire.
Éléments de l'histoire et de la géographie de la France.	SAUGEON, professeur d'histoire et de littérature.
Comptabilité	CHARLOT, professeur à l'École Normale.

L'ouverture officielle eut lieu le 8 août 1839, et les résultats favorables du premier essai engagèrent à prolonger la durée réglementaire de quatre mois. Le premier exercice scolaire se termina seulement au mois de mars 1840, avec 400 élèves ayant pris 1,200 inscriptions. Le secrétaire général assura le service de la direction, aidé d'une Commission de douze membres, dont les attributions étaient à peu près celles de la Commission des classes.

Malheureusement le bail du Casino touchait à son terme, et il fallut louer pour le second exercice deux salles confortables du Bazar Bordelais de la rue Sainte-Catherine, avec entrée rue du Cancera, ce qui eût grevé péniblement le budget, sans le concours des autorités dont la Société avait acquis l'approbation et la sympathie.

En février 1840, le préfet accordait une somme de 600 francs sur les fonds de 1839 du département, et, au mois de mars suivant, le Conseil municipal de Bordeaux, imitant ce généreux exemple, votait une subvention annuelle de 1,500 francs.

Les cours ouvrirent pour la deuxième fois le 18 mai 1840, et, d'après le rapport du Dr Borchard, secrétaire général et directeur, 1,400 élèves suivirent les classes avec 1,720 inscriptions. Le recteur d'Académie signa les affiches; le préfet vint visiter les cours, accorda à la Société pour 1840 une allocation de 1,000 francs et obtint du ministre de l'instruction publique une subvention de 750 francs, qui fut portée l'année suivante à 1,000 francs. L'exercice 1840 se termina par une distribution solennelle de prix, dont la *Feuille du Dimanche* rendit compte dans les termes suivants :

> Dimanche dernier, 20 septembre 1840, a eu lieu, dans la salle de l'Académie de Bordeaux, la distribution des prix aux élèves des classes d'ouvriers adultes fondées par la Société Philomathique de Bordeaux.
>
> Mgr l'Archevêque, MM. le Lieutenant général, le Procureur général près la Cour royale, le Préfet, le Maréchal de camp, le Secrétaire général; M. Johnston, maire de Bordeaux; M. Ducos, député; M. J. H. Wustenberg, Président de la Société Philomathique, et plusieurs fonctionnaires publics, assistaient à cette solennité.



BUSTE EN MARBRE
Appartenant à la Chambre de Commerce
de Bordeaux

Suivait la liste des lauréats.

A cette même époque, la Société quittait la maison Pagès pour installer son siège social et ses salons rue Porte-Dijeaux, no 13, à l'hôtel Montaigne, dit de Kercado, où furent reçues les

inscriptions du troisième exercice scolaire[1]. C'est dans ce nouveau local que successivement le Comité d'administration décidait la création d'un directeur spécial pour les classes, établissait le principe d'une indemnité aux professeurs, et constituait la Commission d'organisation de la cinquième Exposition.

Cette Commission préparatoire, composée de MM. Stewart, Sansas et Goubeau, fut convoquée pour la première fois le 11 janvier 1841. Elle avait à résoudre les questions suivantes, que lui avait posées le secrétaire général :

1° Détermination des départements qui seraient appelés à prendre part à l'Exposition;

2° Moyens de donner à l'Exposition toute la publicité nécessaire;

3° Choix et appropriation d'un local;

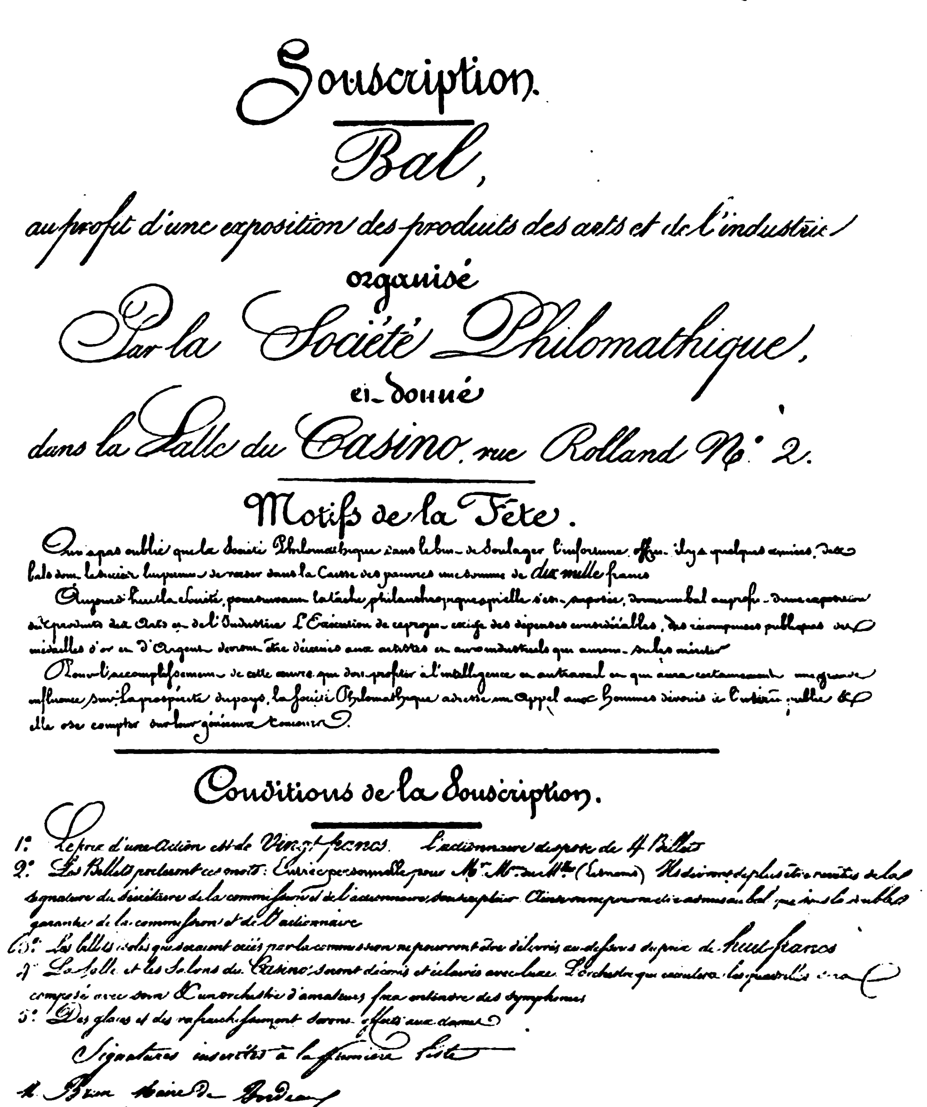
4° Mesures à prendre pour l'envoi, la réception et la conservation des produits industriels;

5° Rédaction d'un livret.

Dans l'accomplissement de ses fonctions, elle était autorisée à correspondre directement avec les autorités locales et les industriels et à faire toutes opérations utiles, à la charge seulement d'en rendre compte au Comité, qui se réservait les décisions sur les questions pécuniaires.

Les départements admis furent la Gironde, la Charente-Inférieure, la Charente, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, les Basses-Pyrénées, la Haute-Vienne et les Hautes-Pyrénées. Puis il fut décidé que l'Exposition s'ouvrirait le 1er juillet 1841 et durerait un mois; que les demandes d'admission ainsi que les objets seraient envoyés au siège social, et que les prix consisteraient en médailles d'or, d'argent, de bronze et en mentions honorables. Le budget des dépenses fut prévisionnellement limité à 1,200 francs.

1. Le propriétaire de l'hôtel, M. de Kercado, était l'ancien président de la Société Philomathique en 1837. Il refusa, après signature du bail, et malgré de pressantes démarches, de laisser installer dans sa maison les cours qui ne pouvaient trouver place au Bazar Bordelais.



Souscription.

Bal,

au profit d'une exposition des produits des arts et de l'industrie

organisé

Par la Société Philomathique,

et donné

dans la Salle du Casino, rue Rolland No. 2.

Motifs de la Fête.

On n'a pas oublié que la Société Philomathique dans le but de soulager l'infortune offrit, il y a quelques années, deux bals dont le succès lui permit de verser dans la Caisse des pauvres une somme de dix mille francs.

Aujourd'hui la Société, poursuivant la tâche philanthropique qu'elle s'est imposée, donne un bal au profit d'une exposition des produits des Arts et de l'Industrie. L'Exécution de ce projet exige des dépenses considérables, des récompenses publiques et des médailles d'or et d'Argent devront être décernées aux artistes et aux industriels qui auront su les mériter.

Pour l'accomplissement de cette œuvre qui doit profiter à l'intelligence et au travail et qui aura certainement une grande influence sur la prospérité du pays, la Société Philomathique adresse un appel aux hommes dévoués à l'intérêt public et elle ose compter sur leur généreux concours.

Conditions de la Souscription.

1° Le prix d'une Action est de Vingt francs. L'actionnaire dispose de 4 Billets.

2° Les Billets porteront ces mots : Entrée personnelle pour Mr. Me. ou Mlle. (Le nom). Ils devront de plus être revêtus de la signature du Secrétaire de la commission et de l'actionnaire souscripteur. Aucune personne ne pourra être admise au bal que sous la double garantie de la commission et de l'actionnaire.

3° Les billets isolés qui seraient créés par la commission ne pourront être délivrés au-dessous du prix de huit francs.

4° La Salle et les Salons du Casino seront décorés et éclairés avec luxe. L'orchestre qui exécutera les quadrilles sera composé avec soin et un orchestre d'amateurs fera entendre des symphonies.

5° Des glaces et des rafraîchissements seront offerts aux dames.

Signatures inscrites à la première liste

M. Brun Maire de Bordeaux

M. Johnston (David) adjoint au Maire

M. Mathieu adjoint au Maire

M. Gauthier adjoint au Maire

M. le Lieutenant général Baron Janin

Le 16 janvier, la Commission acceptait la location des salles du Casino[1] au prix de 600 francs pour juillet, août et le jour de

1. La Commission repoussa les propositions concernant le Waux-Hall, l'ancien Palais de Justice et l'Orangerie de la Mairie.

la distribution des récompenses. Un bal y fut de suite organisé au profit de l'Exposition dans les conditions indiquées sur le document reproduit ci-dessus.

Le 28 janvier, la Commission arrêtait définitivement la rédaction du placard et de la circulaire qu'elle envoyait au secrétariat général, en le priant de les faire imprimer, de les faire afficher dans les 296 cantons des huit départements désignés et de les envoyer aux maires des 3,813 communes des dits départements, ainsi qu'aux industriels dont elle avait dressé la liste.

En février, elle obtenait d'abord la publicité gratuite dans les journaux locaux; puis, le préfet de la Gironde et le maire de Bordeaux, sur sa prière, envoyaient ses appels à tous leurs collègues intéressés, aux pairs de France, aux députés, aux conseillers généraux, aux bureaux de poste des diligences, aux administrations des bateaux à vapeur et aux Chambres de commerce.

En avril et en mai, de nouvelles circulaires étaient envoyées dans tous les centres industriels, et, le 4 juillet, M. Wustenberg, président de la Société Philomathique et député de la Gironde, inaugurait solennellement la cinquième Exposition des arts et de l'industrie, en présence de toutes les autorités du département.

Enfin, deux jours après, le Comité d'administration procédait à la nomination et à l'installation officielle du Jury, qui comprit pour la première fois des membres étrangers à la Société et fut ainsi composé :

MM. Billaudel ✻, député de la Gironde, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, président du Jury;

Borchard ✻, docteur-médecin, membre de la Société royale de Médecine de Bordeaux, secrétaire général de la Société Philomathique;

Henry Burguet, docteur-médecin, secrétaire général de la Société Linnéenne de la même ville, rapporteur général du Jury;

Crosti, ingénieur-opticien;

Magonty, pharmacien, professeur du Cours municipal de chimie;

Matabon, architecte;

Ferd. Schrader, professeur;

MM. William Stewart, membre de l'Institut royal des ingénieurs civils de la Grande-Bretagne;

Valat, ancien élève de l'École polytechnique, secrétaire général de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux;

A Monsieur

Monsieur

La Société Philomathique de Bordeaux vient de décider qu'elle ouvrira, au mois de juillet prochain, la cinquième Exposition publique des produits des arts et de l'industrie. Le succès obtenu par les expositions précédentes démontre que ce mode d'encouragement est de nature à produire les meilleurs résultats.

Aussi serait-ce avec le plus grand plaisir, Monsieur , que la Société vous verrait la seconder dans ses vues philanthropiques, donner, par tous les moyens en votre pouvoir, la plus grande publicité à l'annonce de cette Exposition; enfin user de votre légitime influence pour exciter les artistes et les industriels de votre localité à se présenter au concours. Souvent, en effet, les idées les plus utiles restent improductives faute de publicité, tandis que par elles-mêmes, ou par le germe qu'elles contiennent, elles pourraient contribuer puissamment aux progrès des sciences, des arts et de l'industrie.

Votre zèle pour tout ce qui peut accroître la prospérité de nos provinces méridionales, nous permet d'espérer que vous accueillerez favorablement notre demande.

Daignez recevoir, Monsieur , l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour la Commission préparatoire de l'Exposition,
Le Président,
William Stewart,
Ingénieur civil.

Vu et approuvé :
Pour M. Wustenberg, député de la Gironde,
Président de la Société,
Un des Vice-Présidents.
Doré.

Nota. Chaque exposant devra indiquer un domicile ou un correspondant à Bordeaux, et adresser les objets *franco* à la Société Philomathique, du 10 au 20 juin; passé ce délai, ils ne seront plus admis.

MM. Delprat, avocat;

Gué ✻, peintre, à Paris;

Jannesse aîné, négociant en toilerie;

Barreau, négociant en draperie;

Thiac, architecte du département;

Delisle, professeur de musique.

Les membres du Jury formèrent deux sections : celle des beaux-arts et celle de l'industrie.

La première, composée de MM. Gué, Thiac, Delprat, Matabon, Schrader, et Henry Burguet, secrétaire-rapporteur.

La deuxième, composée de MM. Billaudel, Valat, Crosty, Stewart, Jannesse aîné, Barreau, et Borchard, secrétaire.

Ces Commissions fonctionnèrent pendant toute la durée de l'Exposition, mais leurs rapports ne furent déposés que plusieurs mois après.

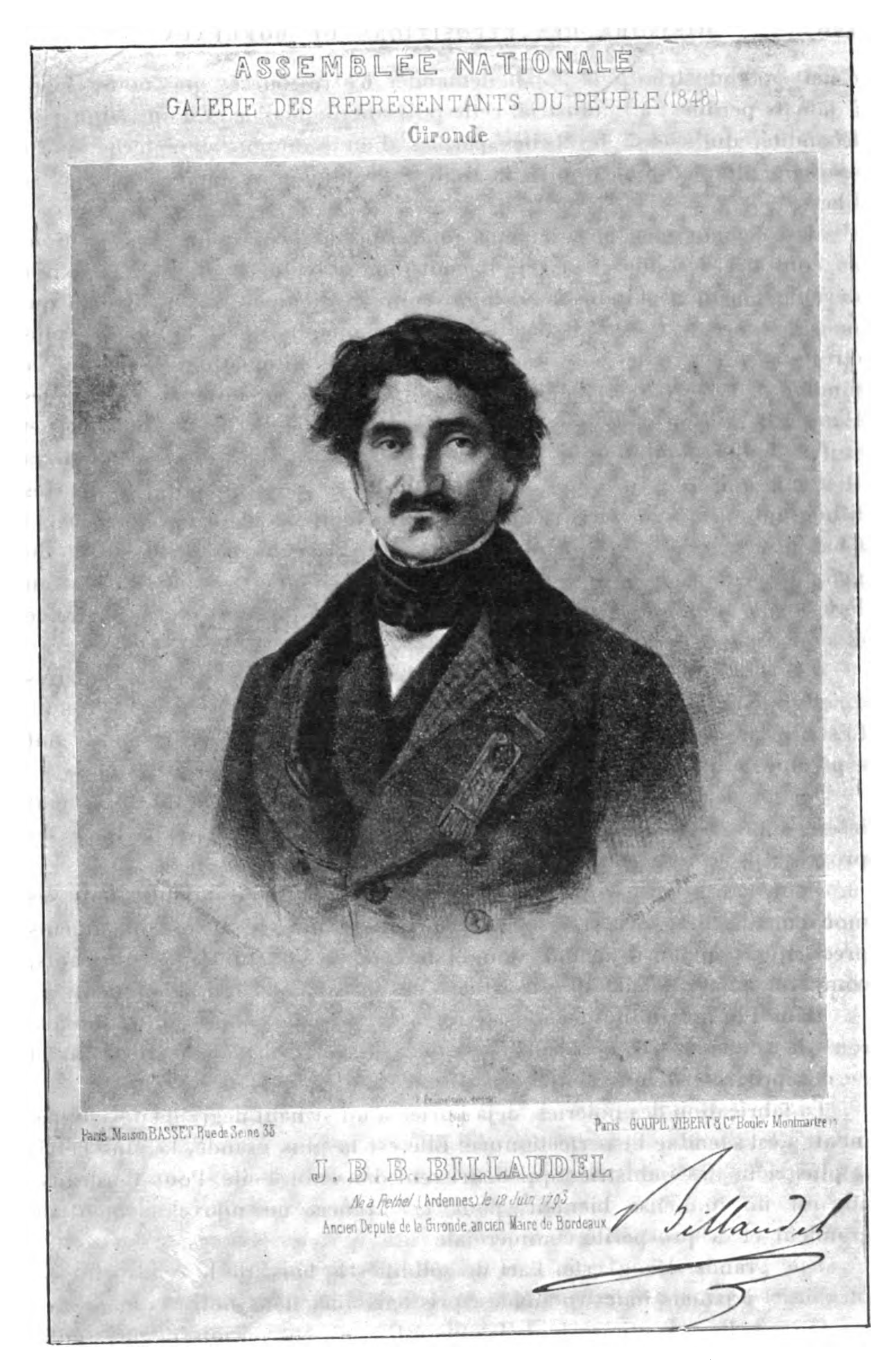
Le public fréquenta très assidûment les salles de la rue Rolland et s'intéressa surtout aux nombreuses petites inventions qui y figuraient; mais, pour être fidèle à la vérité, il faut dire que l'Exposition de 1841 n'était qu'une bonne copie de celle de 1838 avec une meilleure organisation. Il serait donc oiseux de la décrire en détail, et la plus exacte physionomie générale qu'on en puisse fournir est celle que l'on trouve dans le discours prononcé par le rapporteur général M. Henry Burguet, pendant la séance solennelle de distribution des récompenses, qui eut lieu le 29 mai 1842, sous la présidence de M. Leroy, secrétaire général de la Préfecture de la Gironde.

Voici ce discours *in extenso :*

Messieurs,

Notre cité, qui, pendant de longues années, avait été la plus florissante parmi les villes de commerce, voyait insensiblement décroître son ancienne splendeur. Rechercher les causes de cette décadence, les signaler, découvrir de nouvelles sources de prospérité, telle est la noble et grande tâche à laquelle se dévoua la Société Philomathique avec un zèle et une ardeur qui ne se sont jamais démentis.

Elle avait étudié les causes de ce malaise profond qui pèse sur toutes les classes de la société, et avait été frappée du délaissement, du marasme dans lequel était plongée l'industrie manufacturière de nos contrées : et cependant la nature nous avait prodigué tous les éléments de succès, un port magnifique sur l'Océan, un sol fertile, une population nombreuse, active et intelligente... C'était donc cette indifférence qu'il fallait combattre,



(Collection des Archives municipales)

c'était à l'industrie qu'il fallait demander les ressources que nous avions à jamais perdues; à l'industrie, cette puissance colossale et d'une admirable fécondité, qui, selon les belles paroles d'un économiste moderne, porte dans les plis de son manteau la dignité de l'homme, son bien-être et sa liberté.

L'isolement porte en lui-même un germe de destruction; l'association, au contraire, féconde et vivifie. Il était donc du plus haut intérêt pour le développement de l'industrie de nous unir étroitement aux provinces qui nous entourent. C'est l'association de ces intérêts, c'est l'union la plus étroite avec ces riches contrées, que la Société Philomathique a essayé de fonder : le département de la Dordogne est riche en minerais; celui des Hautes-Pyrénées exploite en grand les marbres de ses montagnes et voit fleurir de nombreuses manufactures de laine et de coton; celui de la Haute-Vienne possède des mines de kaolin et des carrières de pierres lithographiques; les départements des Landes, de la Charente, de la Charente-Inférieure, tous enfin devaient apporter le tribut du sol et du génie de leurs habitants. L'impulsion une fois donnée devait s'étendre au loin, et Bordeaux devenait le centre, l'entrepôt des produits de cette grande étendue de contrées manufacturières.

Tel était le but qu'elle voulait atteindre; telle était la ligne des intérêts qu'elle voulait opposer à l'incessante activité des provinces du Nord et de l'Est de la France. Nous verrons bientôt comment ces départements ont répondu à l'appel et la part qu'ils ont prise à l'Association.

Ici, Messieurs, se présente naturellement une question du plus haut intérêt pour notre industrie manufacturière : c'est celle d'apprécier ses progrès ou sa décadence depuis la dernière Exposition.

Pour la résoudre, il faudrait avoir suivi d'un œil attentif tous ses mouvements, ses succès et ses revers; il faudrait, à l'aide de documents précis que pourrait seul nous donner le concours unanime des fabricants, comparer l'état ancien et l'état actuel : ces documents nous manquent.

Dans l'impossibilité de nous livrer à cet examen, nous nous contenterons de vous tracer un tableau, une analyse rapide de nos acquisitions et de nos progrès en tous genres.

La fabrication des poteries, déjà portée à un si haut degré de développement, s'est étendue et perfectionnée. Elle est la plus grande, la plus belle, la plus riche des industries qui fleurissent dans notre cité. Pour Bordeaux, elle est un immense bienfait; pour la France, un nouvel élément de grandeur et de prospérité commerciale.

Une grande découverte, l'art de solidifier le bois, de le rendre imperméable et à jamais indestructible, a pris naissance dans notre ville.

Cette belle invention, dont il nous est à présent permis de pressentir

toute la fécondité, deviendra sans doute un des plus précieux éléments de grandeur et de force pour notre patrie.

Par un secret, ingénieusement surpris à la nature, les bois de nos forêts se colorent de teintes aussi variées que bizarres, et se façonnent en meubles élégants et somptueux.

L'ébénisterie, déjà florissante dans notre cité, acquiert une nouvelle branche d'exportation.

La lithographie est appliquée sur la porcelaine avec un rare bonheur : aujourd'hui on obtient en quelques jours un service de table tout entier, orné de dessins des grands maîtres de l'art.

Transporter sur pierre les impressions anciennes, remplacer la gravure sur cuivre ou sur bois par une gravure chimique sur pierre, opérer ce transport avec une irréprochable fidélité, tels sont les résultats d'une découverte récente, appelée probablement à faire une révolution complète dans l'art de la gravure et de l'imprimerie.

Après de nombreux essais, après des revers faits pour décourager les plus intrépides, la filature de laine à la mécanique est acquise à notre ville; le métier à la *Jacquart* fonctionne.

Nous possédons, enfin, une fabrique de tapis, qui, bientôt, satisfera sans doute tous les goûts du luxe et ceux de l'économie.

La fabrication des tapis en toile peinte, industrie qui a pris naissance à Bordeaux et devint en peu de temps une des plus importantes acquisitions de l'industrie française, s'est étendue et perfectionnée. Elle a aussi trouvé des rivaux et d'heureux imitateurs.

Des améliorations remarquables ont été apportées dans l'art de tanner les cuirs, de les colorer et de les vernir; les maroquins de l'Exposition rivalisent avec succès ceux de la capitale par leur finesse et leur beauté.

L'industrie béarnaise mérite une mention toute particulière. Elle a envoyé des linges de table damassés, dont la finesse et la blancheur des tissus peuvent se comparer avec les produits des plus célèbres manufactures de la Saxe et de la Belgique.

Elle possède également une filature de lin en voie de grande prospérité.

Par un mécanisme des plus ingénieux, l'art du tailleur acquiert une précision mathématique.

L'application du caoutchouc réalise des appareils de sauvetage dont l'expérience a sanctionné le mérite, et nous prépare des vêtements qui nous mettront à l'abri des vicissitudes atmosphériques.

Les belles carrières de marbre des Pyrénées sont exploitées, sur une large échelle, à l'aide de procédés jusqu'à ce jour inconnus.

Des meubles d'un goût sévère sont taillés dans le marbre et la stalactite; la statuaire a cessé d'envier à l'Italie les beaux marbres de Carrare.



Nos églises, nos appartements se décorent avec un luxe qui semblait jusqu'à présent réservé aux habitations royales.

L'art d'imiter les vitraux antiques, jadis si vantés, celui de colorer le verre et d'y appliquer des dessins d'un goût exquis et d'une rare élégance, art qui assure à nos édifices gothiques et à nos habitations particulières une décoration aussi pittoresque qu'elle est élégante, nous est également acquis.

De nouvelles scieries mécaniques ont été établies; les bois exotiques ainsi que les indigènes se débitent pour placage et suffisent à tous les besoins de l'ébénisterie.

L'industrie métallurgique perfectionne ses procédés, s'agrandit de jour en jour. L'ébénisterie nous donne des meubles richement ornés par les ciseaux du sculpteur, ou remarquables seulement par la simplicité des formes et la pureté du goût.

Des perfectionnements importants ont été réalisés dans la construction des guindeaux et des vis de ridage, pour les navires du commerce.

La construction des machines employées dans l'agriculture a fait aussi de notables progrès.

Les caractères d'imprimerie, fondus avec une grande habileté, rivalisent avec ceux des meilleurs ouvriers de la capitale; l'exportation de ces caractères se fait sur une large échelle dans les mers du Sud et dans toutes les contrées du monde.

Et ce n'est pas tout :

La reliure traitée avec une rare perfection, unissant la richesse et la magnificence des dessins à la durée et à la solidité;

La fabrication d'excellents pianos;

Des progrès dans l'art de la serrurerie;

L'invention d'un fusil qui, perfectionné, mériterait à son auteur une distinction des plus honorables;

L'éducation des vers à soie;

L'établissement de nouvelles magnaneries selon les procédés les plus parfaits de la science;

Le filage des cocons;

La plantation d'un grand nombre de mûriers appartenant à toutes les espèces de cet arbre précieux;

Enfin, des perfectionnements dans presque toutes les branches de l'industrie, la diminution des prix de leurs produits;

Tel est, Messieurs, le tableau, le résumé rapide des progrès, des acquisitions que l'industrie a faits dans ces dernières années.

Ce n'est pas par la diversité, encore moins par le nombre des produits présentés, que nous essaierons d'apprécier les résultats de cette Exposition.

Ce qu'il faut considérer, c'est l'importance des industries nouvelle-

ment acquises, leur influence sur l'avenir, c'est le triomphe des obstacles vaincus, la défaite des préjugés, la preuve de nos forces et la conviction d'un plus prospère avenir.

Mais, hâtons-nous de le dire, la Société Philomathique est loin d'avoir recueilli tous les fruits qu'elle attendait de son dévouement et de ses sacrifices. Combien de manufactures naissantes ou en voie de prospérité ont négligé de présenter leurs produits à cette Exposition! Le nombre de ces industriels dont l'absence a causé de si pénibles impressions est considérable; il est plus grand encore dans les départements appelés à ce même concours.



PHOTOGRAPHIE DE LA PORTE DE L'ANCIEN CASINO, RUE ROLLAND

Ces faits sont graves, Messieurs; ils ont réveillé en nous et dans le cœur de tous ceux qui aiment sincèrement leur pays de tristes pensées, de douloureux regrets.

Faut-il l'attribuer à des obstacles matériels, ou bien à l'indifférence, à la prévention et au mauvais vouloir?

S'il faut insister de nouveau sur la nécessité et les avantages de ces luttes industrielles, s'il faut évoquer le présent, les causes de notre ancienne splendeur, celles de notre décadence et de nos misères actuelles, nous ne nous sentons ni le courage ni la force de traiter un pareil sujet.

Qui ne connaît, d'ailleurs, la décadence de notre commerce, l'état précaire de notre agriculture?... Mais j'abandonne à d'autres des regrets frivoles, des récriminations impuissantes...

Certes, Messieurs, il n'est pas donné à la Société Philomathique d'aplanir tous les obstacles, de remédier aux abus de tous genres, de modifier la législation, de guérir en un mot toutes les plaies de l'industrie

et du commerce. Elle a combattu tous ceux dont elle a espéré de triompher, elle a étendu ses sacrifices aussi loin qu'il lui a été donné de le faire.

N'est-ce donc avoir rien fait que d'avoir sans cesse lutté contre cette fatale indifférence?

Ces Expositions publiques ne sont-elles pas une généreuse tentative?

Cette affluence de citoyens qui se pressent et se renouvellent sans cesse sous ces portiques où se déploient les merveilles de l'art et du génie de nos provinces, ces récompenses, ces médailles d'or et d'argent, noble héritage à transmettre à ses descendants, le nom des vainqueurs proclamés dans cette enceinte devant un auditoire aussi distingué, la présence à cette solennité des premiers magistrats de notre ville, l'élite de nos concitoyens venus pour les applaudir, ne sont-ce pas là des motifs faits pour exciter la plus vive émulation? Sans doute il n'est pas donné à tous de mériter les palmes de la victoire; mais ceux-là mêmes qui succombent ne se relèvent-ils pas pour entrer de nouveau dans l'arène et, plus heureux, disputer, partager même les prix avec les vainqueurs des précédentes années?

Nous avons foi dans l'avenir, dans la justice et le patriotisme de nos concitoyens. Nous ne pouvons croire à leur indifférence pour une institution qui honore autant le pays qu'elle est utile à tous; à une institution essentiellement créée pour défendre et protéger leurs intérêts, toujours entourée de la faveur publique et qui compte parmi ses fondateurs les artistes et les industriels les plus distingués dont notre ville se soit honorée.

C'est à vous tous, Messieurs, ses protecteurs naturels, qu'elle doit désormais être confiée; c'est à votre patriotisme à la défendre et à assurer son avenir. Vous pouvez la faire prospérer ou la perdre à jamais!

Tel ne sera pas le sort de cette institution; son cercle ira toujours s'agrandissant; elle exercera une heureuse influence sur le développement et la prospérité du commerce et de l'industrie de nos provinces méridionales, ces deux éléments les plus sûrs de la fortune publique et de la grandeur nationale.

Messieurs, ne nous méprenons pas : le mouvement qui s'opère jusque dans les contrées les plus reculées du monde, dans le centre de l'Asie, dans les déserts de l'Afrique, sur les rochers de la Polynésie, est un mouvement commercial et industriel.

Le principe de l'association enfante des prodiges; il réalise en ce moment les plus grandes entreprises qu'il ait encore tentées. C'est à lui qu'il faut recourir, c'est à lui que Bordeaux doit demander son ancienne splendeur.

Mais, Messieurs, pour atteindre les dernières limites du progrès, l'industrie a besoin du concours des beaux-arts.

Cette vérité est aussi ancienne que le monde; les Grecs et les Romains

l'avaient bien compris lorsque, par une ingénieuse allégorie, ils attribuaient leur invention à la même divinité qui présidait aux sciences et au commerce.

Serait-il vrai que l'esprit du commerce s'oppose au développement des beaux-arts dans une cité?

Non, Messieurs, notre ville n'a jamais donné lieu à pareille assertion. Le commerce, dont elle déploie les bannières et dont elle suit les vicissitudes, ne l'empêche point d'aimer et d'encourager le beau, le grand, le vrai.

Cet empressement de la foule dans les salons de la Société Philomathique venant admirer la galerie des tableaux, la munificence de la Ville envers cette Société, sa munificence plus grande encore envers l'École de dessin et de sculpture, les monuments grandioses qui s'élèvent de toutes parts, la richesse et le bon goût des habitations particulières, l'érection des statues de nos grands hommes, destinées à orner nos places publiques, tous ces faits, Messieurs, ne sont-ils pas la réfutation de ces préjugés, de ces préventions qui ont si longtemps régné sur les habitants de cette ville.

La Société Philomathique a secondé de tous ses efforts ce mouvement des esprits vers l'étude des beaux-arts. Elle a réussi en partie dans le but qu'elle s'est proposé.

La peinture et la sculpture devaient un large tribut à l'Exposition : elles l'ont donné avec talent. L'architecture seule a fait défaut au Salon.

Hâtons-nous aussi de le dire : plusieurs artistes aimés du public sont restés à l'écart du concours. Nous déplorons ces résultats, aussi bien dans l'intérêt de l'art que dans celui des artistes eux-mêmes.

La Société Philomathique n'a rien négligé pour encourager le véritable talent. Les récompenses qu'elle va bientôt distribuer en sont la meilleure preuve. Elle est heureuse de penser que ses sacrifices n'ont point été toujours sans résultats. Si elle a souvent accueilli les faibles débuts d'artistes devenus plus tard des hommes d'un grand talent, quelquefois aussi elle a montré avec orgueil les toiles de quelques-uns de nos compatriotes qui maintenant brillent avec éclat et disputent la palme du génie dans la capitale du monde artistique.

Ce discours fut suivi d'une allocution de M. Leroy et de la lecture du Palmarès des lauréats.

Les médailles d'or de l'industrie furent décernées à MM. David Johnston, à Bordeaux, pour les perfectionnements apportés à la fabrication de ses poteries; — Auguste Boucherie, à Bordeaux, pour ses procédés de conservation et de coloration des bois; —



Aimé Géruzet, à Bagnères-de-Bigorre, pour l'exploitation des marbres des Pyrénées.

Celles des beaux-arts à M. Lacaze, à Bordeaux, tableaux d'histoire et genre; — M[lle] Aline Alaux, à Bordeaux, paysage et animaux.

Un rappel de médaille d'or (décernée à l'Exposition de 1828) fut attribué à MM. Vernet et C[ie], à Bordeaux, pour leur fabrication de tapis vernis.

Puis toutes les autres récompenses furent remises aux titulaires présents qui les avaient obtenues.

Quelques jours après, le Comité d'administration adoptait le rapport du trésorier sur les comptes de l'Exposition et approuvait le budget, qui se soldait sans surprise désagréable, mais aussi sans bénéfice appréciable; puis la Société Philomathique reportait tous ses soins sur l'œuvre naissante d'enseignement des ouvriers adultes.



SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE
EN 1841

CHAPITRE VII

LA

SIXIÈME EXPOSITION PHILOMATHIQUE

(1844)

> Dieu, en donnant à l'homme des besoins et en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes.
>
> *(Édit de février 1776[1].)*

Au lendemain de la cinquième Exposition, les cours d'adultes avaient repris au Bazar Bordelais et s'étaient, comme les années précédentes, prolongés presque jusqu'à la fin de l'été. Le Comité d'administration comprit que la saison chaude était peu favorable au genre d'enseignement organisé par lui ; pendant cette période, en effet, le travail est plus long, plus pénible ; les ouvriers manquent de temps pour venir aux cours du soir, et il n'est guère hygiénique pour eux de s'enfermer dans une salle surchauffée après une journée laborieuse. Il fut donc décidé que les cours commenceraient en octobre et finiraient au mois de mai. Cette décision n'a jamais été modifiée depuis.

1. En-tête des documents officiels de l Exposition de 1844.



En même temps, la Société Philomathique introduisit une réforme quant au principe dans la façon de reconnaître les services rendus par les professeurs dans l'accomplissement de leur mandat. Tout d'abord, elle leur avait décerné des récompenses honorifiques en séance solennelle; mais, en 1842, prenant en considération l'importance croissante de leurs fonctions, le temps et la fatigue qu'elles exigeaient de ceux qui en étaient investis, elle leur accordait une indemnité minime variant de cent à deux cents francs, indemnité qui n'a guère augmenté depuis, malgré le développement considérable des classes.

Enfin, la même année, le Comité d'administration supprimait l'usage bizarre qui consistait à distribuer les prix, non point à la fin de l'exercice scolaire auquel ils se rapportaient, mais au commencement de l'exercice suivant. Il en résultait beaucoup de difficultés pour retrouver, à plusieurs mois de distance, tous les lauréats, et, d'autre part, c'était accumuler à plaisir les difficultés d'une distribution de prix et d'une rentrée des classes.

C'est grâce à ces décisions principales et à toute une série de mesures secondaires, adoptées par le Comité, que les classes prirent, dès cette époque, leur véritable essor, et il convient d'adresser à M. Doré, vice-président, ainsi qu'à M. le docteur Borchard, secrétaire général, tous les éloges qu'ils méritent pour avoir assis sur des bases aussi solides une œuvre dont la prospérité actuelle est due à l'excellence de ses débuts.

Aussi bien le succès de l'enseignement philomathique entraînait-il le succès de la Société elle-même, dont le nombre des membres augmentait simultanément d'une façon très sensible.

Mais l'activité qu'elle déployait dans l'œuvre des classes ne lui faisait point perdre de vue l'œuvre des Expositions, et, le 27 avril 1843, une Commission spéciale, composée de MM. A. Poitevin, architecte, Israël et Escarraguel, docteur-médecin, fut

chargée de préparer et d'organiser la sixième Exposition. Quelques jours après, M. Escarraguel, ayant résigné volontairement ses fonctions, était remplacé par M. Paul Soulié.

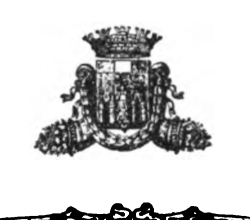
Le Comité d'administration avait fait remettre à la Commission par M. Faucher, son archiviste, tous les documents des Expositions précédentes, en même temps que le règlement instituant les Expositions triennales et dont la teneur, quant à l'exploitation proprement dite, n'était guère différente de celle du règlement Leupold de 1827-1828.

Puis il avait investi la Commission des pouvoirs les plus étendus, que celle-ci n'accepta qu'à la condition expresse que toutes les dépenses, avant d'être ordonnées, seraient soumises à l'approbation du Conseil d'administration. Cette réserve agréée, le premier soin des délégués fut d'écrire au préfet de la Haute-Garonne pour s'assurer que l'Exposition de l'Industrie projetée à Toulouse n'aurait lieu qu'en 1845, c'est-à-dire un an plus tard que la sixième Exposition philomathique.

Ensuite ils se mirent en mesure de préparer tous les éléments de la nouvelle exhibition; ils portèrent à neuf le nombre des départements appelés à concourir : Gironde, Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Haute-Vienne; ils approuvèrent les projets de circulaires et d'affiches établis par le secrétaire général et décidèrent que leur envoi aurait lieu en août 1843 et en février 1844.

D'ailleurs, ils obtinrent pour la publicité les plus grandes facilités. Le préfet se chargea d'envoyer les ballots d'affiches à ses collègues sous le sceau de la Préfecture. La Mairie fit elle-même, et à ses frais, des affiches spéciales. Le journal *l'Indicateur* ne se contenta pas de mettre dans ses colonnes des appels réitérés, mais il envoya chez tous les éditeurs de journaux de Paris et de la province une note spéciale qu'il les

MAIRIE DE LA VILLE DE BORDEAUX.



LE MAIRE DE LA VILLE DE BORDEAUX,

Donne avis qu'une exposition des produits des arts et de l'industrie doit s'ouvrir à Bordeaux, le 1er. Août prochain, par les soins de *la Société Philomatique* de ladite ville.

Le Conseil municipal de Bordeaux s'est associé à cette œuvre d'utilité publique, en allouant, par une délibération spéciale, la somme nécessaire pour faire face aux frais de l'exposition.

MM. les Artistes et Industriels ne peuvent laisser échapper cette nouvelle occasion qui leur est offerte, de faire connaître et apprécier leurs découvertes, leurs perfectionnements et leurs progrès.

Les départements méridionaux ont été invités à concourir à cette solennité, qui ne peut avoir d'autre but que d'encourager toutes les inventions utiles, et de récompenser tous les genres de mérite dans les arts et dans l'industrie.

A Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 Juillet 1844.

Le Maire de Bordeaux,

L. M. DUFFOUR DUBERGIER.

Bordeaux. — Imprimerie de LANEFRANQUE, successeur de RACLE, place Saint-Projet, 7.

AFFICHE DE LA MAIRIE DE BORDEAUX

(Collection Philomathique)

priait d'insérer partout où ils le pourraient, note se terminant par ces phrases élogieuses :

C'est sans étonnement, mais toujours avec un sentiment profond de reconnaissance et d'admiration, que nous retrouvons la Société Philomathique de Bordeaux à la tête des grandes et utiles entreprises. Nous disons *sans étonnement,* car la Société Philomathique nous a accoutumés dès longtemps à la rencontrer la première partout où du bien est à faire, partout où un noble exemple est à donner. Il y aurait de l'ingratitude à nous à ne pas payer à cette honorable compagnie, trop peu encouragée jusqu'ici, le tribut d'éloges qu'elle mérite à tant d'égards, alors surtout que nous savons au prix de combien de sacrifices elle nous procure quelques-uns de ces avantages que tous ne peuvent pas aller chercher à Paris.

Nous faisons des vœux pour que les courageux efforts de la Société Philomathique lui soient comptés, et nous unissons de grand cœur notre voix à la sienne pour convier tous les hommes de travail et d'intelligence à lui apporter quelque chose et à l'aider par leur concours à rendre la solennité qu'elle prépare, en même temps qu'éminemment profitable à tous, digne sous tous les rapports de la seconde cité de France.

Après avoir décidé que la sixième Exposition aurait lieu en août 1844, la Commission envoya la circulaire suivante aux autorités, aux journalistes, aux maires des communes des départements intéressés, aux Chambres de commerce et aux industriels connus de la région.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Société Philomathique de Bordeaux ouvrira une sixième Exposition publique des produits des arts et de l'industrie du 1er au 31 août de l'année 1844. Le succès obtenu par les Expositions précédentes démontre que ce mode d'encouragement est de nature à produire les meilleurs résultats.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien seconder la Société dans ses vues philanthropiques, en donnant, par tous les moyens en votre pouvoir, la plus grande publicité possible à l'annonce de cette Exposition, et en usant surtout de votre légitime influence pour exciter les artistes et les industriels de votre département à se présenter au concours.

Les idées les plus utiles restent souvent improductives faute de

publicité. Il importe de les soumettre à l'appréciation de tous, afin qu'elles germent par l'examen et par l'émulation. C'est le moyen le plus sûr d'en retirer les avantages qu'elles offrent.

Veuillez donc, Monsieur, dans l'intérêt de la prospérité de nos provinces méridionales, accueillir favorablement notre demande, et faire vos efforts pour que la sixième Exposition de la Société Philomathique de Bordeaux soit aussi brillante que celles qui l'ont précédée.

Recevez, etc.

Le choix du local fut la seule question difficile à trancher. Tout d'abord, la Commission, en regrettant de ne pas trouver mieux, avait jeté son dévolu sur le Casino qui, malgré sa superficie trop exiguë, avait une entrée commode, une situation assez centrale et un éclairage convenable; elle trouvait dans cette salle la sécurité de fermeture pour la nuit, et pensait pouvoir y utiliser le matériel des Expositions précédentes. Elle fit donc un rapport dans ce sens au Comité d'administration et lui proposa la location des salles de la rue Rolland. Le Secrétaire général fit une enquête et constata sur place que la construction récente d'un mur élevé en face des croisées des salles du rez-de-chaussée les privait totalement de jour. Le Casino fut donc écarté.

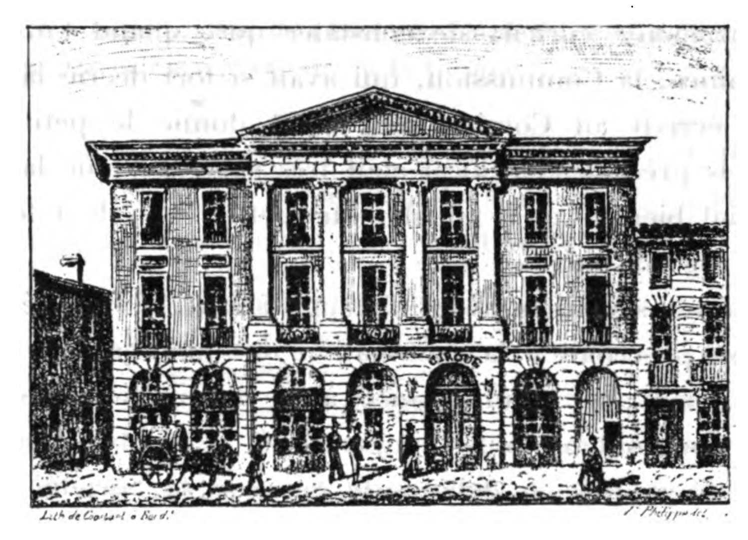
La Commission d'organisation, invitée à rechercher un autre local, repoussait d'abord l'idée de louer la salle du Cirque[1], qu'elle trouvait insuffisamment éclairée et impropre par sa forme à l'installation des produits de l'industrie. Par contre, elle déclarait que l'hôtel Bardineau[2] offrait toutes les conditions désirables : entrée des plus convenables, chambres latérales et commodes pour les gardiens et les servitudes indispensables, grandes salles largement éclairées, donnant sur le Jardin-Public et occupant 544 mètres carrés de superficie.

Le 16 mai, la Commission adressait au Comité des propositions définitives; elle lui demandait de choisir l'hôtel Bardi-

1. Aujourd'hui Théâtre des Arts, rue Castelnau-d'Auros.
2. Ancien Hôtel Molleta.

neau, qui gardait toutes ses préférences; à défaut, elle insistait pour obtenir la salle du Casino, mais elle repoussait absolument l'idée d'installer l'Exposition dans la salle du Cirque.

Les propriétaires du Casino et de l'hôtel Bardineau ayant refusé formellement de prendre un engagement avec la Société Philomathique, force fut au Comité de louer le plus mauvais



CIRQUE FRANCAIS.
(Rue Judaïque S' Seurin.)

(Collection Georges Bouchon)

des trois locaux, celui du Cirque, qu'il obtint du propriétaire, M. Ducasse, au prix de 350 francs pour une durée de deux mois, du 15 juillet au 15 septembre.

La Commission, mise en possession des 2,000 francs accordés gracieusement par la Municipalité, prit ses dispositions pour transformer la salle et l'éclairer. L'arène fut entièrement couverte d'un plancher sur lequel fut établie une table circulaire destinée à recevoir les objets industriels de petit volume; des listeaux rejoignant les colonnes permirent de suspendre les produits légers. Les loges furent données aux exposants importants; les

tableaux furent présentés sur un fond de lustrine verte. Quelques statues furent placées dans les encoignures des corridors et des escaliers, dont les parois furent garnies des aquarelles et des daguerréotypes dont l'apparition intéressait beaucoup le public. Enfin, l'écurie, donnant accès dans la rue Saint-Martin, fut tendue de voiles, pourvue d'un faux plafond en andrinople et disposée pour recevoir les machines et les instruments agricoles.

Il est même curieux de constater que, quand l'installation fut terminée, la Commission, qui avait si fort décrié la salle du Cirque, écrivit au Comité que, étant donné le petit volume des objets présentés, le local était très spacieux, que la lumière égale était bien ce qu'il fallait pour mettre en valeur les objets d'art et les tableaux.

Quelques semaines avant l'inauguration, le Comité d'administration procédait à la nomination des membres du Jury, et pour donner plus d'importance à la distribution des récompenses, pour obtenir plus d'impartialité, il décidait d'en choisir plus de la moitié en dehors du sein de la Société Philomathique, parmi les personnalités bordelaises que leur position sociale, leurs lumières et leur caractère rendaient les plus aptes à remplir dignement cette mission élevée.

Le 2 juillet 1844, le Jury d'examen fut ainsi composé :

MM. Abria, professeur de physique à la Faculté des sciences de Bordeaux, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts;
Ambert, ancien élève de l'École polytechnique, inspecteur à la Manufacture royale des tabacs;
Crosti, ingénieur-opticien;
Devanne, inspecteur hydraulique de la Ville;
Dosquet, secrétaire général de la Préfecture de la Gironde;
Ferroud, ancien élève du Conservatoire, professeur de musique aux classes d'adultes de la Société Philomathique;
Fieffé, ancien président de la Société des Amis des Arts, membre du Conseil municipal;
Jannesse aîné, négociant en toilerie;

MM. LACOUR, ancien directeur de l'École de dessin, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts;
MAGONTY, professeur de chimie, membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts;
PELLET aîné, ancien élève des Écoles militaires, vice-président de la Société Philomathique;
POITEVIN, ancien architecte du département;
SOULIÉ, avocat, membre du Comité d'administration de la Société Philomathique;
SOURIAUX, ancien élève de l'École royale des arts et métiers, inspecteur des bateaux à vapeur de la Gironde.

Cette Commission d'examen se réunit pour la première fois le 6 août 1844, au lendemain de l'ouverture du scrutin.

Elle composa son Bureau ainsi qu'il suit :

MM. DOSQUET, *président;*
FIEFFÉ, *vice-président;*
SOULIÉ, *secrétaire-rapporteur;*
SOURIAUX, *secrétaire adjoint.*

Puis elle se partagea en deux sections principales : celle de l'industrie et celle des beaux-arts, et la première de ces deux sections se subdivisa elle-même en dix sous-commissions de compétence :

I. Instruments d'agriculture;
II. Machines et appareils;
III. Horlogerie;
IV. Fabrications métalliques, forges et fonderies;
V. Laine, soie, fil, tissus divers;
VI. Marbrerie, briqueterie, poterie;
VII. Produits chimiques, compositions, applications et préparations; produits alimentaires;
VIII. Ébénisterie, menuiserie, marqueterie;
IX. Instruments de musique;
X. Objets divers.

Le nombre des exposants industriels était de 189 et l'ensemble des produits qu'ils avaient exposés était très sensiblement supérieur en qualité à celui de toutes les Expositions précédentes. Il semblait aussi que les exposants avaient soigné

davantage la façon de mettre en lumière les objets qu'ils soumettaient au Jury.

Dans la section des beaux-arts, le nombre des exposants fut plus considérable en 1844 qu'en 1841 (67 au lieu de 40), et le Jury se crut autorisé à en conclure que le goût des arts faisait de réels progrès dans la région.

Cependant les artistes ne fournirent aucune œuvre hors ligne réunissant tous les suffrages, ce qui rendit le choix des juges difficile et provoqua de nombreuses critiques. On pouvait reprocher indistinctement aux nombreux ouvrages d'art exposés en 1844 le manque d'originalité chez les jeunes artistes, et la Société eut à regretter l'absence absolue des grands noms bordelais, qui se crurent dispensés de chercher à recueillir de nouveaux témoignages de la faveur publique. Cette apathie fut justement blâmée, car le soin de leurs intérêts et le désir de conserver leur réputation auraient dû s'effacer devant le bon encouragement à donner aux jeunes.

Les journaux de 1844 sont sobres de détails sur l'Exposition dont la fermeture eut lieu sans cérémonie.

Le Jury arrêta en séance générale, le 7 décembre 1844, la liste des récompenses.

Dans l'industrie, la médaille d'or fut attribuée à MM. Laroque frères et Jaquemet (Bordeaux) pour leurs tissus; à M. Dupont (Périgueux) pour des procédés de gravures lithographiques; à M. Brosse (Bordeaux) pour ses pendules; à MM. Cousin pour leur fabrication métallurgique.

Un rappel de médaille d'or fut décerné à M. Aimé Géruzet pour ses exploitations de marbre.

Dans les beaux-arts, il n'y eut qu'un rappel de médaille d'or, attribué à M. Théophile Lacaze pour ses tableaux d'histoire.

Il fut accordé dans l'industrie 22 médailles d'argent, 17 médailles de bronze et 14 mentions honorables.

Le Jury des beaux-arts attribua 17 médailles d'argent, 8 médailles de bronze et 3 mentions honorables.

Toutes ces récompenses furent remises en séance solennelle le 19 janvier 1845, dans la grande salle de la Bourse. Un immense auditoire assistait à cette belle solennité, à laquelle s'étaient rendues toutes les principales autorités.

M. Dosquet, président, et M. Duffour-Dubergier, vice-président, prononcèrent successivement des allocutions très goûtées; puis M. P. Soulié, secrétaire-rapporteur du Jury de l'Exposition, donna lecture du remarquable rapport suivant :

Messieurs,

Les Expositions publiques et périodiques des produits de l'industrie sont, comme celles des œuvres des beaux-arts, d'origine française. C'est en 1798, peu d'années après la chute des dernières barrières légales qui arrêtaient encore l'essor du travail national, c'est en 1798 qu'eut lieu, à Paris, la première de ces utiles solennités. Un temple fut dressé à cet effet au milieu du Champ-de-Mars, et, dans ce temple, le culte d'une divinité nouvelle, mais dont les titres à l'adoration des hommes n'étaient pas moins réels que ceux de beaucoup d'autres venues au monde à la même époque, le culte de la déesse *Industrie* fut célébré avec grande pompe durant les cinq jours complémentaires de l'an VI.

Ce n'est pas sans intention, Messieurs, qu'au début de ce discours nous avons rapproché l'un de l'autre ces deux faits séparés dans le temps par l'espace de sept années : l'institution d'Expositions publiques et périodiques des produits de l'industrie, d'une part, et, de l'autre, la destruction des dernières entraves légales qui arrêtaient l'essor de l'industrie française, destruction que l'Assemblée constituante a eu le mérite d'achever, mais que l'immortel Turgot avait eu le mérite, plus grand, — car il y avait hardiesse et presque témérité à toucher à un ordre de choses existant depuis plus de deux siècles, — avait eu le mérite plus grand de commencer dès l'année 1776. Ce n'est pas sans dessein, nous le répétons, qu'en rapportant l'un de ces faits, nous avons rappelé l'autre; c'est que pour nous, Messieurs, comme pour tout observateur attentif, l'un de ces faits est la conséquence logique et naturelle de l'autre; c'est que pour nous la fondation des Expositions des produits de l'industrie se lie d'une manière essentielle à l'affranchissement du travail producteur, et que, sans cet affranchissement complet, tel que nous l'avons conquis et que nous saurons le



conserver, il ne nous eût jamais été donné d'assister en France à une seule de ces grandes manifestations de ce que peut l'intelligence humaine.

En effet, Messieurs, quel moyen de concevoir des concours de cette nature, ouverts à l'invention et au travail, sous le régime oppressif et infécond des *maîtrises* et des *jurandes?* Quel moyen de les concevoir dans un temps où le droit de travailler était réputé un droit royal que le prince pouvait vendre et que les sujets devaient acheter? dans un temps et sous des institutions qui ne permettaient pas à tout homme de vivre de son travail? qui faisaient du droit de produire et de vendre le privilège exclusif de quelques individus, assurés par cela même du placement de leurs produits, quelque imparfaits qu'ils fussent, et dès lors peu intéressés à perfectionner leur industrie? dans un temps et sous des institutions qui, ne tenant aucun compte des lumières et du talent, condamnaient la pensée à demeurer stérile dans le cerveau de celui qui n'avait pas les moyens de faire partie d'une communauté, d'acheter une maîtrise? dans un temps et sous des institutions tellement contraires à l'esprit d'innovation et de perfectionnement, et sous lesquels une invention était chose tellement insolite et anormale, qu'aucune disposition législative ne réglait les droits de l'inventeur et ne lui garantissait les profits qu'il doit retirer le premier de sa découverte? dans un temps et sous des institutions, en un mot, qui, éloignant l'émulation et le progrès, offraient une prime à la routine et à l'immobilité?

Nous n'hésitons pas à l'affirmer, Messieurs, sous un pareil régime, les Expositions publiques et périodiques des produits de l'industrie étaient impossibles, et l'idée n'en devait venir à personne. Pour qu'il y eût Exposition, il aurait fallu qu'il y eût industrie et progrès; or, l'industrie et le progrès ne peuvent apparaître que là où il y a liberté de produire. Cette liberté, les travailleurs français ne la possèdent entière que depuis l'année 1791; et, de quelques moments d'hésitation ou même d'embarras qu'ait été semé l'usage qu'ils en font depuis plus d'un demi-siècle, nous croyons être dans le vrai en disant qu'il n'est pas aujourd'hui de puissance au monde capable de les y faire renoncer.

Sans doute on peut déplorer, et nous les déplorons tous, les excès de la libre concurrence; sans doute on peut souhaiter, et nous le souhaitons tous, que des règles soient imposées au commerce et à l'industrie qui, tout en leur garantissant la liberté, en préviennent ou répriment l'abus; sans doute on peut appeler de tous ses vœux le moment où le sort de cette multitude de travailleurs, enfantés par l'industrie libre, sera efficacement protégé contre les exigences croissantes du capital et contre les souffrances dont chaque progrès nouveau les menace. Mais qu'il y a loin de là, Messieurs, à proscrire la liberté du travail et de l'industrie, et à regretter le régime des maîtrises et des jurandes!...

A ceux qui, trop préoccupés des embarras du présent, trop effrayés des menaces de l'avenir, se laisseraient aller, au lieu d'y chercher un remède vraiment efficace, à souhaiter le rétablissement des corporations, nous demanderions de nous dire de combien de grandes découvertes, d'inventions fécondes, de perfectionnements utiles, nous ne serions pas privés aujourd'hui si ce régime antiproducteur n'eût pas cessé d'exister?... Et, forts de l'autorité d'un homme qui a vu cet état de choses de près, et qui l'a vu de la hauteur de sa position et de son génie, forts de l'autorité de Turgot, nous leur dirions : ces abus, ces fraudes, ces produits imparfaits que vous attribuez à la libre concurrence, n'existaient pas moins alors; et, de plus, le consommateur, toujours livré pour la qualité et pour le prix à la merci du fabricant, n'avait pas la facilité dont il jouit aujourd'hui de choisir sur un grand nombre le plus habile et le plus consciencieux. D'un autre côté, l'industrie, faible et languissante, n'employait qu'un très petit nombre de ces bras, qui n'ont d'autre ressource au monde que leur force et leur adresse, abandonnant les autres à la mendicité et au vagabondage.

Et, pour donner à nos paroles l'autorité qui leur manque, permettez-nous, Messieurs, de vous citer ici quelques passages du préambule de l'édit de février 1776, l'un des documents les plus remarquables de législation et d'économie politique. Il commence en ces termes :

« Nous devons à tous nos sujets de leur assurer la jouissance pleine et entière de leurs droits; nous devons surtout cette protection à cette classe d'hommes qui, n'ayant de propriété que leur travail et leur industrie, ont d'autant plus le besoin et le droit d'employer dans toute leur étendue les seules ressources qu'ils aient pour subsister.

» Nous avons vu avec peine les atteintes multipliées qu'ont portées à ce droit naturel et commun des institutions, anciennes à la vérité, mais que ni le temps, ni l'opinion, ni les actes mêmes émanés de l'autorité, qui semblent les avoir consacrées, n'ont pu légitimer.

» Dans presque toutes les villes de notre royaume, l'exercice des différents arts et métiers est concentré dans les mains d'un petit nombre de maîtres réunis en communauté, qui peuvent seuls, à l'exclusion de tous les autres citoyens, fabriquer ou vendre les objets de commerce particulier dont ils ont le privilège exclusif; en sorte que ceux de nos sujets qui, par goût ou par nécessité, se destinent à l'exercice des arts et métiers, ne peuvent y parvenir qu'en acquérant la maîtrise, à laquelle ils ne sont reçus qu'après des épreuves aussi longues et aussi nuisibles qu'elles sont superflues, et après avoir satisfait à des droits ou à des exactions multipliées, par lesquelles une partie des fonds dont ils auraient eu besoin pour

monter leur commerce ou leur atelier, ou même pour subsister, se trouve consommée en pure perte.

» Ceux dont la fortune ne peut suffire à ces pertes sont réduits à n'avoir qu'une subsistance précaire sous l'empire des maîtres, à languir dans l'indigence, ou à porter hors de leur patrie une industrie qu'ils auraient pu rendre utile à l'État. »

« ..... Parmi les dispositions déraisonnables et diversifiées à l'infini de ces statuts (ceux des communautés), mais toujours dictées par le plus grand intérêt des maîtres, il en est qui excluent entièrement tous autres que les fils de maîtres, ou ceux qui épousent des veuves de maîtres.

» Dans un grand nombre de communautés, il suffit d'être marié pour être exclu de l'apprentissage et, par conséquent, de la maîtrise.

» L'esprit de monopole qui a présidé à la confection de ces statuts a été poussé jusqu'à exclure les femmes des métiers les plus convenables à leur sexe, tels que la broderie, qu'elles ne peuvent exercer pour leur propre compte, etc. »

Voilà pour la condition des travailleurs. Plus loin, nous trouvons :

« Nous ne serons point arrêté dans cet acte de justice (la suppression des jurandes et communautés de commerce, arts et métiers) par la crainte qu'une foule d'artisans n'usent de la liberté rendue à tous pour exercer des métiers qu'ils ignorent, et que le public ne soit inondé d'ouvrages mal fabriqués; la liberté n'a point produit ces fâcheux effets dans les lieux où elle est établie depuis longtemps. Tout le monde sait d'ailleurs combien la police des jurandes, quant à ce qui concerne la perfection des ouvrages, est illusoire, et que, tous les membres des communautés étant portés par l'esprit de corps à se soutenir les uns les autres, un particulier qui se plaint se voit presque toujours condamné et se lasse de poursuivre de tribunaux en tribunaux une justice plus dispendieuse que l'objet de sa plainte. »

Vous venez d'entendre, Messieurs, sur le compte des maîtrises et des jurandes, le jugement de celui qui osa le premier tenter d'en débarrasser la France. Laissons donc le passé où il est allé, et, au lieu de nous répandre en plaintes inutiles et en prédictions sinistres sur les effets de la liberté du commerce et de l'industrie, livrons-nous, chacun dans notre sphère et avec toute l'application dont nous sommes capables, à la recherche des moyens propres à corriger, en partie du moins, les inconvénients de ce nouvel état de choses.

Les Expositions publiques que nous avons vues naître de l'affranchissement du travail doivent, nous le croyons, Messieurs, être mises au

nombre et en tête de ces moyens propres à redresser les effets de la libre concurrence. Instituées d'abord dans le but principal de réhabiliter le travail matériel, nous les voyons bientôt devenir des occasions de rapprocher les produits des industries similaires.

C'est ainsi que nous trouvons dans la circulaire du ministre qui ouvre cette série de fêtes industrielles, ces paroles : « Les arts qui nourrissent l'homme, qui fournissent à tous ses besoins, et qui ajoutent à ses facultés naturelles par l'invention et l'emploi des machines, sont à la fois le lien de la société, l'âme de l'agriculture et du commerce, et la source la plus féconde de nos jouissances et de nos richesses; ils ont été souvent oubliés et même parfois avilis : la liberté doit les venger. »

Et plus loin : « Dites-nous, si vous le pouvez, quelles seront les bornes de l'industrie française lorsqu'elle pourra se livrer à toute son énergie, lorsque les canaux du commerce seront ouverts, lorsqu'elle se verra ombragée par les lauriers de la paix? »

Celui qui prononçait ces paroles ne supposait pas qu'une des plus puissantes causes de développement, pour notre industrie, dût être aussi la guerre; il ne prévoyait pas le *blocus continental,* continué de nos jours, en quelque sorte, par nos tarifs protecteurs; moyens assurés, mais violents, de nous amener à produire nous-mêmes ce que d'autres pays avaient l'habitude de nous fournir, et dont le contre-coup fâcheux devait être de nous fermer, dans un avenir rapproché, la voie des échanges pour l'excédent de nos produits les plus naturels.

Il faut le reconnaître, Messieurs, le but multiple, primitivement assigné aux Expositions publiques des produits de l'industrie, est aujourd'hui en très grande partie atteint. Le travail ne saurait être plus honoré, car il est devenu la loi de toutes les classes de la société. Notre époque pourrait à bon droit s'appeler dans l'histoire *l'âge du travail.*

La production industrielle a atteint un degré d'activité et de puissance au-dessus de tout ce qu'il nous était permis d'espérer; et ce n'est pas sans quelque inquiétude que l'on peut tourner ses regards vers l'avenir que sa fécondité nous prépare, lorsqu'on considère, d'une part, que cette fécondité extrême l'a déjà exposée plus d'une fois à dépasser les besoins de la consommation, tandis que, d'une autre part, le marché tend chaque jour à se resserrer davantage par suite de cette loi fatale à laquelle obéissent aujourd'hui les populations, et qui porte chacune d'elles à pourvoir par elle-même à tous ses besoins, en s'appropriant tous les genres de fabrication. Il ne nous serait pas difficile de nous expliquer ce résultat alarmant si nous voulions seulement nous rappeler qu'il en est des libertés comme des sciences : qu'elles se prêtent entre elles un mutuel appui, et que l'une d'elles ne saurait subsister entière sans le secours des autres, la liberté



de l'industrie sans la liberté du commerce international. Mais ce n'est pas dans ce lieu, ce n'est pas à notre voix, Messieurs, qu'il convient d'aborder et de traiter un sujet aussi vaste.

Ce qu'il nous importe de constater ici, c'est qu'il reste peu de chose à faire pour le développement matériel de l'industrie française; c'est que l'impulsion qu'elle a reçue est si forte qu'elle se fera sentir longtemps encore, et que le travail producteur pourrait, sans danger, être désormais abandonné à lui-même dans la voie de progrès où il est entré. Dès lors, Messieurs, notre attention, libre de cette première et légitime préoccupation, doit se porter tout entière sur un autre point de notre organisation sociale, sur ce que nous appellerons le *développement moral* de l'industrie; et c'est à ce nouveau résultat que nous prétendons que les Expositions publiques peuvent aider aussi puissamment qu'elles ont aidé à la réhabilitation du travail, au perfectionnement et à l'accroissement de la production.

En effet, Messieurs, ne pourrait-on pas, sans pour cela cesser d'appeler à ces solennités les inventions brillantes, les industries nouvelles, les produits remarquables par leur perfection ou leur richesse, ne pourrait-on pas, ne devrait-on y réserver aussi une place, et la meilleure, aux produits les plus humbles et les plus usuels, aux industries les plus modestes mais le mieux appropriées à nos besoins, aux inventions qui, au lieu de réduire l'action de l'ouvrier au rôle d'une machine ne faisant jamais qu'un seul et même mouvement, auraient pour résultat d'exiger l'intervention simultanée de la force intellectuelle et de la force physique du travailleur? Ne pourrait-on pas, ne devrait-on pas, en un mot, sans abandonner l'objet primitif des Expositions publiques, en diriger aussi la puissante influence vers la moralisation et la discipline de l'industrie, vers l'amélioration intellectuelle et physique du sort des travailleurs?

C'est là, Messieurs, ce que nous entendons par le développement moral de l'industrie, et le but que nous croyons utile et possible d'assigner aux Expositions à venir. Dirigés dans ce sens, ces grands congrès de l'industrie pourraient, si nous ne nous trompons, devenir un correctif efficace de quelques-uns des effets de la libre concurrence. Alors s'ouvrirait, pour cette institution toute française, une ère nouvelle et non moins féconde en enseignements et en progrès de toute nature que celle qu'elle a déjà parcourue; alors s'agrandirait et s'ennoblirait encore la tâche du Jury chargé de prononcer sur le mérite des exposants, et ce ne serait plus à un examen attentif des objets présentés, ni même à une visite minutieuse des ateliers de production qu'elle se bornerait; alors aussi incomberaient à la presse des devoirs sérieux, aussi sérieux que la puissance dont elle dispose; et ce ne serait plus dans la partie la moins grave d'un journal,

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX

6ME EXPOSITION

PUBLIQUE

DES PRODUITS DES ARTS ET DE L'INDUSTRIE

Année 1844.

Sont admis à concourir : les départements de la Gironde, des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, du Lot-et-Garonne, de la Dordogne, de la Haute-Vienne, de la Charente, et de la Charente-Inférieure.

CETTE EXPOSITION COMMENCERA LE 1er AOUT 1844, ET FINIRA LE 31 DU MÊME MOIS.

LA SOCIETE PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX admettra les produits des beaux-arts et de l'industrie qui offriront une utilité quelconque sous le rapport de la nouveauté, du perfectionnement, et surtout de l'économie. Elle espère que ses vues seront appréciées et secondées par MM. les artistes et les industriels, ainsi que par tous les hommes amis des institutions utiles.

Elle a fondé ces expositions pour donner aux producteurs un moyen de plus de mettre en évidence les inventions et les perfectionnements, et dans le but de fournir aux consommateurs une occasion solennelle de les connaître et d'en profiter.

Des récompenses consistant en médailles d'or, d'argent, de bronze, et en mentions honorables, signaleront à l'attention publique les productions les plus remarquables.

Nota. Chaque exposant devra indiquer un domicile ou un correspondant à Bordeaux, et adresser les objets *francs de port* à la Société Philomathique, du 10 au 28 juillet; passé ce délai, ils ne seront plus admis.

Vu et approuvé :

Le président de la Société Philomathique, **DAUSSY.**

Pour la Commission préparatoire de l'exposition.

Le président, **POITEVIN**, *architecte.*

AFFICHE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

là où les lecteurs superficiels ont coutume de trouver une pâture quotidienne à leur oisiveté, ce ne serait pas avec le style dégagé et sarcastique du feuilleton qu'elle oserait aborder et traiter les hautes questions d'intérêt social qui surgiraient de chaque Exposition.

Nous laisserons à d'autres plus habiles le soin de développer ces idées et de rechercher les moyens d'en faire l'application la plus avantageuse; il nous suffit, à nous, d'avoir été admis à l'insigne honneur de les soumettre à l'appréciation d'une assemblée si bien faite pour en comprendre la portée et en démêler ce qu'il peut y avoir de bon et de praticable.

A ce nouveau point de vue, Messieurs, les Expositions départementales sont appelées à rendre des services tout au moins aussi importants, plus importants peut-être que ceux qu'elles ont rendus dans l'intérêt du développement matériel de l'industrie; et c'est là une prévision qu'il est superflu de justifier pour tous ceux qui voudront se rappeler les avantages principaux qui découlent incontestablement de leur position au centre même des ateliers de production, et qui sont : une plus grande sincérité dans les produits exposés et les prix annoncés, en même temps qu'une facilité plus grande, offerte au Jury d'examen, pour se livrer avec succès aux investigations de toute nature que peut exiger l'accomplissement consciencieux de leurs devoirs.

Il y a déjà près d'un quart de siècle que les bienfaits de cette utile institution sont connus du département de la Gironde. Attentive à tout ce qui intéresse la situation matérielle et morale de notre pays, dévouée dès son origine à toutes les tentatives intelligentes qui pourraient être faites dans le but d'améliorer cette situation, la Société Philomathique de Bordeaux ne fut pas la dernière à s'apercevoir et à gémir du changement qui s'opérait dans la fortune, jadis si brillante, de notre cité. Elle avait vu tomber un à un les plus beaux fleurons de notre couronne commerciale; elle avait vu notre magnifique port se dépeupler chaque jour davantage et nos navires aller ailleurs chercher un aliment suffisant à leur activité; nos produits les plus naturels, nos vins, ne plus rencontrer sur les marchés étrangers les mêmes débouchés qu'autrefois. Elle avait assisté, péniblement agitée, aux progrès lents, mais malheureusement trop certains, de notre décadence commerciale; elle crut y voir un adoucissement, si ce n'est un remède, dans l'industrie qui faisait déjà, à cette époque, la prospérité d'autres contrées, moins favorisées que la nôtre sous beaucoup de rapports; et, comprenant qu'il n'est, en quoi que ce soit, de succès rapides qu'autant qu'il y a émulation et concours, elle institua, dès l'année 1826, les Expositions publiques et périodiques.

Nous ne vous ferons pas ici, Messieurs, l'historique de ces fêtes, que vous avez tous présentes à la mémoire, et qui sont venues successivement



nous apprendre les progrès déjà réalisés et ceux qui nous restaient encore à accomplir dans cette carrière nouvellement ouverte à notre activité et à notre intelligence. Elles nous ont offert le tableau assez exact des tentatives heureuses ou malheureuses dont notre pays a été depuis vingt ans le théâtre, et qui avaient pour but d'y acclimater quelque nouvelle branche de production. Ce sont, on peut le dire, autant de comptes rendus fidèles et instructifs de la marche lentement progressive de notre éducation industrielle. Il est permis de regretter que ces bulletins périodiques de nos travaux n'aient pas été plus brillants et chargés d'un plus grand nombre de victoires; mais la faiblesse des résultats obtenus jusqu'à ce jour ne saurait être imputée, avec justice, qu'à notre inexpérience profonde en matière d'industrie. Peut-être devrions-nous, pour être exacts, en accuser aussi l'apathie coupable de quelques chefs de maisons, assez peu soucieux de leur propre intérêt et des suffrages de leurs concitoyens pour avoir négligé de profiter de ces occasions solennelles de nous révéler l'existence d'établissements importants, ou destinés à le devenir. Mais ceux-là — et il en est un grand nombre — ne seront que trop punis par l'indifférence publique du dédain qu'ils semblent avoir fait de ce moyen honorable d'attirer sur eux l'attention et la confiance des consommateurs.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, la Société Philomathique a la conscience de n'avoir failli à aucun de ses devoirs, et ils étaient nombreux et graves ceux que lui imposait la généreuse entreprise à la tête de laquelle elle s'était placée, en consultant son dévouement plutôt que ses forces. Les obstacles de toute nature qu'elle a rencontrés, loin de ralentir son zèle, d'attiédir sa ferveur des premiers jours, ont doublé l'énergie de ses efforts, et, soutenue, aidée même par les autorités de la ville et du département, elle est toujours parvenue à briser les entraves, à vaincre les difficultés. Le courage pouvait-il lui manquer, alors qu'elle avait pour elle les sympathies publiques, qui suivent toujours les pas de ceux qui se dévouent au culte de l'intérêt général? C'est dans ces sympathies, sa seule ambition comme sa seule récompense, qu'elle a puisé la force de conduire jusqu'au bout tant d'autres entreprises utiles, dont Bordeaux et le département de la Gironde retirent aujourd'hui les avantages. Il n'est pas de sacrifice qui l'arrête lorsqu'elle entrevoit la possibilité de doter notre pays d'une institution nouvelle et bienfaisante. Certes, les Expositions publiques présentent à un degré éminent ce dernier caractère; aussi ont-elles été l'objet des soins constants de la Société Philomathique depuis le moment où elle en a conçu l'idée.

Après quelques années d'expérience, elle se rappela que les limites administratives ne sont pas toujours des limites naturelles, et que les intérêts d'un département ne s'arrêtent pas là où finit l'action du fonction-

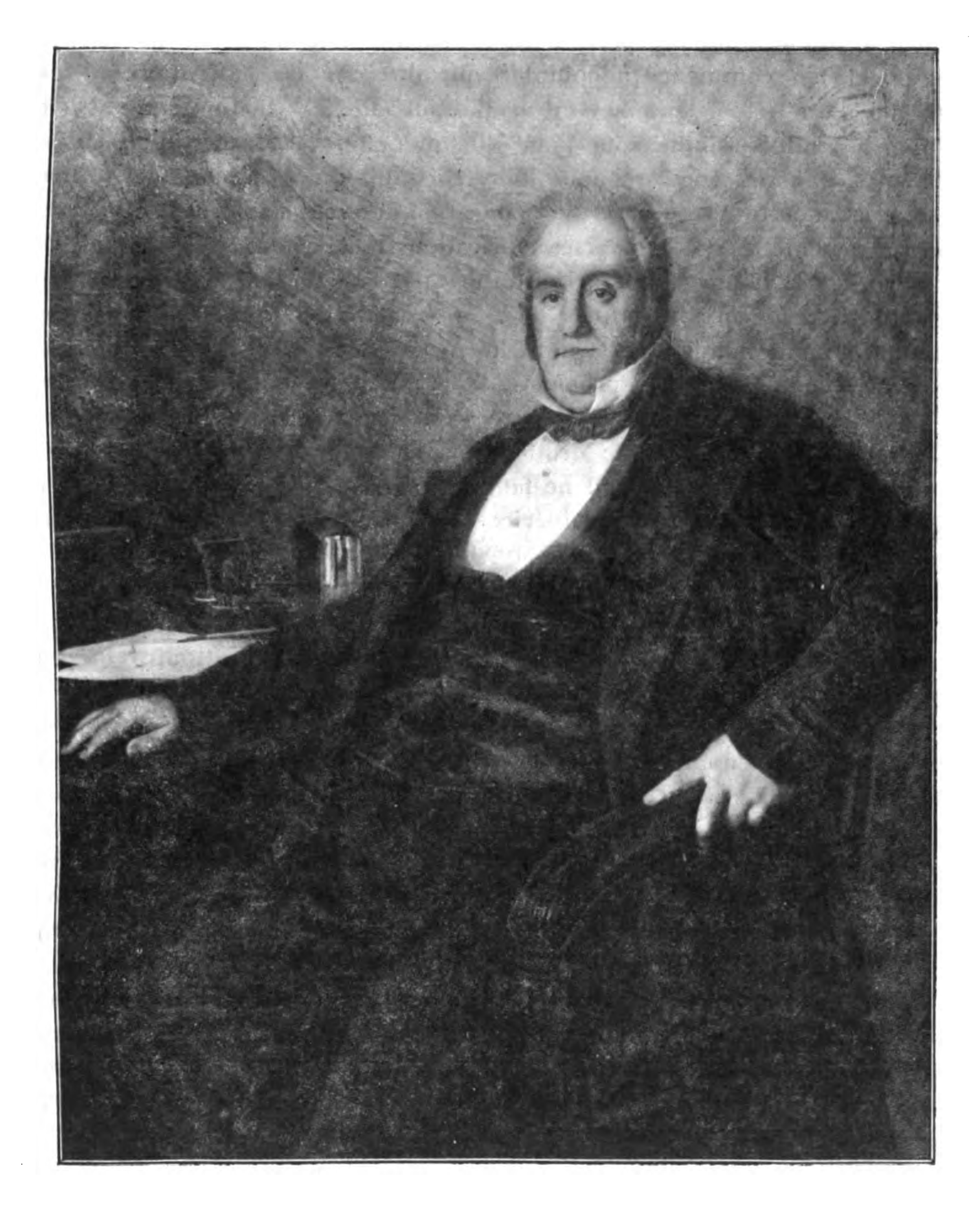
naire chargé de le régir. Dès ce moment, elle invita à prendre leur part de ces luttes intéressantes et des récompenses qui en sont la suite, d'abord sept, puis huit des départements qui avoisinent celui de la Gironde, et qu'une certaine communauté d'intérêts unit étroitement à ce dernier. Ainsi s'agrandit successivement le cercle de concours, et s'accrut l'importance des résultats à en espérer.

Moins préoccupée des difficultés d'exécution que des avantages d'une semblable réunion, la Société Philomathique a, dès le principe, appelé les beaux-arts à descendre, eux aussi, dans l'arène, et à faire par leur présence le plus bel ornement de ces salons voués au culte du travail.

Mais la Société Philomathique devait rencontrer, dans la mise à exécution de cette idée heureuse et féconde, une difficulté matérielle qu'il ne lui a pas encore été donné de pouvoir vaincre comme elle l'aurait désiré : nous voulons parler du local destiné à recevoir en même temps les ouvrages d'art et les produits de l'industrie. Elle n'ignorait point, ainsi qu'on l'en a accusée avec beaucoup d'injustice, que les compositions de la peinture et de la sculpture, les premières surtout, s'accommodent assez mal du contact immédiat des travaux de l'industrie, dont la réalité puissante ne peut qu'amoindrir l'effet des images les plus parfaites. Aussi n'a-t-elle cessé de se livrer à des recherches, avec l'espoir, toujours déçu, d'arriver à mettre à la disposition des artistes un salon d'exposition particulier, et réunissant d'ailleurs toutes les conditions voulues. C'est avec beaucoup de peine qu'elle est parvenue chaque fois à se procurer un local assez vaste pour contenir, pressés et confondus, les objets de l'une et de l'autre catégorie; et une de ses craintes les plus vives est que, l'importance de ces solennités continuant de croître comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, il ne vienne un temps où la ville de Bordeaux ne présentera plus dans ses murs un local assez spacieux pour les y célébrer. La Société Philomathique a donc dû céder devant un obstacle matériellement insurmontable; mais, nous le répétons, elle a su ce qu'il y avait à faire, et n'a jamais méconnu une des conditions les plus essentielles de toute Exposition des Beaux-Arts.

Tant de soins attentifs, tant d'efforts persévérants, tant de patriotique sollicitude, ont-ils été perdus? Non, Messieurs, et nous sommes heureux de pouvoir le proclamer ici. Les Expositions des produits des Arts et de l'Industrie ont porté des fruits, assez de fruits pour que la Société Philomathique, encore qu'elle en espérât et qu'elle dût en obtenir bien davantage, n'ait pas à regretter les sacrifices qu'elles lui ont coûtés.

C'est une vérité hors de toute contestation que, sans ce puissant auxiliaire, l'éducation industrielle de notre pays, si loin encore d'être achevée, ne serait pas, à beaucoup près, aussi avancée qu'elle l'est à ce moment. Là, sont venus tour à tour se faire connaître, juger et encourager, la



DUFFOUR-DUBERGIER, MAIRE DE BORDEAUX

Président de la Société Philomathique

plupart des essais de production manufacturière dont notre département a été le siège depuis nombre d'années. Il est tels établissements que nous pourrions vous citer, aujourd'hui pleins de vie et de force, dont les premiers pas chancelants se sont raffermis à cette source bienfaisante; telle

industrie, aujourd'hui prospère, dont l'existence date d'une de nos Expositions, et n'a commencé à compter que du jour où l'attention et les suffrages d'un Jury éclairé se sont arrêtés sur elle. Les encouragements de la Société Philomathique sont pour quelque chose, soyez-en persuadés, Messieurs, dans les succès chaque jour croissants qu'obtiennent au milieu de nous et la culture du mûrier, et l'éducation des vers à soie, et la construction des machines, et les diverses fabrications métalliques, et le travail ou le tissage de la laine, et la fabrication des poteries, et tant d'autres industries, naguère encore inconnues de notre population, qui lui deviennent chaque jour plus familières, et dont les progrès déjà réalisés nous laissent entrevoir, dans un avenir prochain, le moment où nous pourrons user de justes représailles envers les contrées qui repoussent nos vins de leurs marchés, en les frappant de droits exorbitants. Notre pays avait tout à apprendre sous ce rapport : il ne faut donc pas nous étonner de ce qu'il lui reste encore beaucoup à acquérir; et si sa marche est lente, ses pas n'en sont que mieux assurés.

Nous ne croyons pas aller trop loin, Messieurs, en attribuant aussi aux encouragements de la Société Philomathique et à l'émulation précieuse entretenue par ses Expositions, le développement extraordinaire qu'ont pris à Bordeaux, depuis quelques années, le goût et la culture des beaux-arts. Il n'est pas encore bien éloigné de nous le temps où notre cité semblait exclusivement vouée aux soins des intérêts matériels, et où un observateur peu profond aurait pu la juger insensible à tout ce qui relève plus particulièrement du domaine de l'intelligence et du goût. Ce n'étaient là que des apparences trompeuses. Pouvaient-ils être étrangers aux idées de beauté et de grandeur ceux dont les vaisseaux allaient porter les germes de la civilisation jusques aux dernières limites du monde connu, ceux qui avaient vu naître et grandir parmi eux des écrivains et des orateurs dont la France cite les noms avec orgueil? Une étincelle devait suffire pour faire briller là un foyer nouveau de productions intellectuelles; cette étincelle, la Société Philomathique revendique l'honneur de l'avoir portée au sein de notre léthargie. Le département de la Gironde compte déjà des représentants illustres dans le monde des beaux-arts, et nos Expositions, secondant notre École de dessin, leur préparent de nombreux successeurs.

L'Exposition de 1844 est la sixième de ces intéressantes solennités; comme chacune de ses sœurs aînées, elle nous a révélé de nouveaux progrès, elle nous a fait connaître de nouveaux noms dans chacune des deux branches de travail.

Des chiffres répondront mieux que ne le feraient des paroles aux assertions chagrines de ces esprits qu'une imagination brillante ou qu'un

regret trop vif du passé porte naturellement à donner tort à la réalité au profit des souvenirs, à préférer ce qui a été à ce qui est. Tandis que l'Exposition de 1841, plus riche qu'aucune des précédentes, n'avait réuni que 152 concurrents, industriels ou artistes, 191 ont pris part à la dernière, près d'un tiers de plus. Des 152 exposants de 1841, 40 seulement appartenaient à la catégorie des beaux-arts, tandis que cette même catégorie en comprenait, en 1844, 67, c'est-à-dire un nombre plus considérable de plus des trois cinquièmes.

Et que l'on ne croie pas, Messieurs, que nous trouvions dans le rapprochement de ces chiffres, quelle que soit leur authenticité, le sujet de beaucoup nous applaudir. L'optimisme ne nous serait pas permis, car nous avons l'honneur d'être ici l'organe du Jury de l'Exposition de 1844, et le Jury n'a pas cru qu'il y eût lieu de se féliciter encore beaucoup des résultats obtenus. Il a applaudi, comme il devait le faire, à l'apparition de quelques noms nouveaux dans l'une et dans l'autre carrière; il n'est point demeuré indifférent devant ces inventions nouvelles. Mais, tout en recueillant précieusement ces différentes raisons de louer et de s'applaudir, le Jury bordelais remarquait avec peine, et dans les rangs de l'industrie et dans ceux des beaux-arts, l'absence de noms qui marchent à la tête de chacune de ces branches de production, et qui, par cela même, devraient se tenir pour plus étroitement obligés que les autres à prendre part à des réunions de ce genre où les moins habiles viennent chercher des exemples, et qui sont appelés à donner au dehors la mesure des forces intellectuelles et productives du pays, d'un pays qui est le leur; il se souvenait involontairement des nombreux essais en industrie qui se font autour de nous dans ce moment, et que les auteurs auraient un si grand intérêt à soumettre à une appréciation publique et éclairée; il s'affligeait et s'étonnait en même temps du peu d'attention accordée jusqu'à ce jour par les départements autres que celui de la Gironde aux invitations si libéralement réitérées de la Société Philomathique; il regrettait, enfin, d'avoir à reprocher aux exposants en industrie une tendance presque générale à n'envoyer à ces collections publiques d'échantillons que des produits préparés tout exprès et sortant du cercle de leur fabrication habituelle; à nos artistes, d'oser trop rarement se livrer à l'invention, et de ne pas lutter avec assez d'énergie contre ce penchant naturel qui nous porte tous à nous souvenir et à imiter.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, de ces différentes observations du Jury de 1844, et si elles ne nous permettent pas d'entonner, dès ce moment, l'hymne du triomphe, nous ajouterons qu'il n'y a pas encore lieu non plus de désespérer ni de nous décourager. Vous puiserez sans doute comme nous cette conviction dans ces récompenses que vous allez entendre pro-



clamer, plus nombreuses qu'elles aient jamais été, et pourtant décernées toutes avec une consciencieuse sévérité. Si le passé de nos Expositions n'est pas aussi brillant qu'il pouvait et qu'il aurait dû être, l'avenir est encore à nous, et ce serait bien mal augurer de l'intelligence et du patriotisme de notre population que de ne pas croire à des jours meilleurs. Rappelons-nous quelquefois, pour calmer notre juste impatience et pour adoucir nos regrets, les commencements à peu près stériles des Expositions nationales, parvenues, depuis un petit nombre d'années, à un degré de splendeur que nul n'aurait osé rêver. Un jour viendra, soyez-en sûrs, où les avantages à retirer de cette institution pour la province étant mieux connus et appréciés de tous, nos salons seront trop étroits pour recevoir la foule des artistes et des industriels qui y accourront de tous les points des départements convoqués.

La cérémonie se termina par un concert.

Un orchestre composé de plus de cent musiciens, sous la direction de M. Vigneaux, joua plusieurs ouvertures d'opéras; celle de *Charles VI,* disent les journaux de l'époque, souleva un enthousiasme indescriptible.





MÉDAILLE DE L'EXPOSITION DE 1844

(Collection Rodel)

CHAPITRE VIII

LA SEPTIÈME EXPOSITION PHILOMATHIQUE

(1847)

L'émulation fait naître le progrès.
La liberté illimitée de produire sans la liberté d'échanger les produits, c'est-à-dire de les écouler, n'est plus un bienfait, mais une source certaine d'embarras et de malaise [1].

Tout en travaillant par ses Expositions triennales à seconder l'industrie, la Société persévérait dans son œuvre d'instruction et s'efforçait de développer les facultés intellectuelles. Mais elle voulait aussi toucher le cœur en même temps que l'esprit, élever le goût de ses élèves et les améliorer sous le rapport moral.

Dans cet ordre d'idées, la création d'un cours de musique vocale fut une très heureuse innovation, qui groupa, la première année, le chiffre énorme de 253 choristes.

En 1845, le duc de Nemours étant venu à Bordeaux, désira visiter les classes d'adultes. Reçu le 14 juillet par le Président et le Secrétaire général, il témoigna le plus vif intérêt aux renseignements détaillés qui lui furent fournis par eux sur les débuts, le fonctionnement et les résultats obtenus.

1. En-tête des documents de l'Exposition de 1847.

La Société Philomathique reçut du prince les encouragements les plus bienveillants et de chaleureuses félicitations.

Le lendemain, l'orchestre philomathique exécuta à la cathédrale la messe dite du Sacre, en présence de LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Nemours, qui envoyèrent une somme de 300 francs, dont on retrouve l'emploi dans le Palmarès de l'année scolaire correspondante :

Mgr le duc de Nemours ayant voulu s'associer, lors de son séjour à Bordeaux, à l'institution créée par la Société Philomathique en faveur des classes laborieuses, le don généreux offert par Son Altesse Royale a été consacré à des prix décernés en son nom et à la fondation d'une bibliothèque populaire. (Palmarès de 1845.)

La bibliothèque dont il est question, raconte M. Vergez dans sa notice sur les cours d'adultes, fut, en effet, organisée l'année suivante. Elle était ouverte les dimanches et fêtes, de dix heures à quatre heures. L'entrée en était publique et gratuite, bien qu'elle eût été fondée surtout en vue des élèves des classes et que ces derniers fussent plus particulièrement conviés à la fréquenter. La sortie des livres en était interdite.

Mais cette création ne répondit pas entièrement aux espérances qu'on en avait conçues. Dans les premiers temps, les lecteurs vinrent en certain nombre; une fois passé ce premier élan de faveur et de curiosité qui accueille en général toutes les choses nouvelles, le vide ne tarda pas à se faire. Lorsqu'en 1859 la bibliothèque fut fermée, il y avait longtemps que les lecteurs n'y apparaissaient plus[1].

Pendant les vacances scolaires de 1845, le secrétaire général, M. Soulié, autorisa un astronome, M. Laurendeau, à installer cours de Tourny, dans la grande salle des classes, une énorme machine astronomique de huit mètres de hauteur, représentant les mouvements respectifs du Soleil, de la Terre et de la Lune, et servant, par des effets lumineux, à expliquer la théorie des phases de la lune et des saisons; le globe terrestre de ce gigan-

1. La bibliothèque fut reconstituée et réouverte en 1874, sur la proposition et sous la direction de M. Vergez.

tesque appareil qui avait soixante-dix centimètres, se démontait et laissait voir tout le système planétaire de Copernic, admirablement exécuté : le soleil avec son mouvement de rotation, les onze planètes avec leurs proportions, leurs satellites, leurs ellipses respectives et leurs vitesses relatives sur leurs orbites; la planète Saturne avait son anneau très proportionné. M. Laurendeau avait tendu la salle d'une draperie circulaire noire, sur laquelle étaient tracées l'écliptique et les principales constellations.

La décoration de la salle réservée au public était composée d'allégories représentant les signes du zodiaque, les saisons, les solstices et les équinoxes.

Tous les membres de la Société se rendirent aux séances de démonstration; le Comité d'administration y envoya tous les élèves des classes d'adultes; l'Académie de Bordeaux y vint en corps officiellement. Les séances publiques eurent aussi un succès considérable, et l'Uranorama — c'est ainsi que M. Laurendeau avait baptisé sa machine — attira une foule considérable à la Société Philomathique.

L'année 1846 vit introduire dans le programme des cours le dessin linéaire, qui est le premier pas dans la voie de l'enseignement professionnel. La Société Philomathique en avait conçu le projet depuis longtemps, mais l'exiguïté des locaux et surtout le désir de ne pas marcher sur les brisées de la Municipalité en avaient empêché jusque-là la réalisation.

Les 175 élèves qui se présentèrent dès le premier exercice furent répartis, suivant leurs forces, en trois classes ainsi divisées :

1re Classe : Notions générales élémentaires, dessin des cinq ordres d'architecture, ornements;

2e Classe : Application particulière aux arts industriels, coupe des pierres, charpenterie, menuiserie, ébénisterie, serrurerie, forge et fonderie;

3e Classe : Perspective, clair-obscur.

En 1847, les classes furent transférées du Bazar Bordelais dans le local de l'ancien Muséum, 19, allées de Tourny, où la Société Philomathique retrouvait les souvenirs les plus vivants de son passé et de son histoire. Les salles étaient admirablement installées. La rentrée comprit 2,595 inscriptions d'élèves, parmi lesquelles 54 s'appliquaient au cours de machines, dont l'enseignement s'imposait depuis que la vapeur s'était introduite dans la navigation, les transports, les ateliers, les usines et les manufactures.

L'autorité supérieure, inquiète du danger que pouvait présenter l'emploi des moteurs à vapeur par des mains inexpérimentées, constitua une Commission technique officielle devant laquelle tout ouvrier devait subir avec succès un examen spécial pour avoir le droit d'être appelé à conduire une chaudière ou une machine à vapeur. Les membres de cette Commission trouvèrent chez les candidats des connaissances pratiques souvent complètes; mais ils constatèrent l'absence des notions théoriques élémentaires indispensables pour un mécanicien, et ils demandèrent au préfet de la Gironde de vouloir bien combler cette lacune.

C'est pour satisfaire à ce légitime désir que la Société Philomathique institua le cours de machines, donnant ainsi une nouvelle preuve de sa sollicitude incessante pour la population ouvrière de la Gironde.

Elle confia cet enseignement à un de ses membres les plus distingués et les plus compétents en pareille matière, M. L. Souriaux[1], inspecteur général des bateaux à vapeur, secrétaire adjoint de la Société.

M. Souriaux fut aussi un des membres les plus actifs de la Commission de l'Exposition de 1847. Cette Commission pré-

1. M. Souriaux fut secrétaire adjoint de la Société Philomathique de 1844 à 1851 et secrétaire général de 1853 à 1854.

Société Philomathique de Bordeaux

7ème exposition publique

des produits de l'industrie et des beaux-arts.

année 1847.—

Sont admis à concourir :

Pour les beaux-arts : — Les artistes de toute la France

Cette exposition commencera le 1er Juin et finira le 30 du même mois.

à Bordeaux le 15 Janvier 1847 —

Vu et approuvé :
par le Président de la Société

Duffour-Dubergier Maire de Bordeaux

(par le Secrétaire général
P. Poulié, avocat

COPIE ORIGINALE DE L'AFFICHE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

paratoire, qui fonctionna dès février 1846, eut à sa tête le président et le secrétaire général de la Société, et fut ainsi composée :

MM. Pellet, président;
Dosquet, vice-président;
Dr Borchard, secrétaire général[1];
Souriaux, Israel, secrétaires adjoints;
Grelet, Abria, Rollier, Bourgoin, Soulié.

Elle décida d'abord que le cercle du concours, qui n'embrassait en 1844 que neuf départements, en comprendrait en 1847 vingt-sept pour l'industrie et s'étendrait à toute la France pour les beaux-arts. Les vingt-sept départements appelés à concourir pour l'industrie furent : la Gironde, l'Ariège, l'Aude, l'Aveyron, le Cantal, la Charente, la Charente-Inférieure, le Cher, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, le Gers, la Haute-Garonne, l'Indre, les Landes, le Lot, le Lot-et-Garonne, le Maine-et-Loire, les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, les Deux-Sèvres, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, la Vendée, la Vienne et la Haute-Vienne.

Chacun des commissaires fut chargé pour un certain nombre de départements de réunir les annuaires et les données nécessaires pour faire de la publicité dans les milieux industriels. Toutefois il fut décidé que les appels seraient plus nombreux dans les départements limitrophes dont les relations avec Bordeaux étaient plus importantes ou qui, sous le rapport des productions, présentaient le plus d'analogie.

La publicité donnée au programme fut une des grosses préoccupations du Comité et de la Commission préparatoire; mais il faut dire que les préfets et les maires, avec un zèle

1. Le Dr Borchard fut remplacé en janvier 1847 par M. Soulié, le nouveau secrétaire général.

remarquable, l'aidèrent à répandre les affiches et envoyèrent eux-mêmes des circulaires à toutes les localités intéressées, ainsi qu'aux chefs des principaux établissements industriels[1].

Cependant, il est à remarquer que la Société Philomathique, malgré la bonne volonté des préfets et du ministère des finances, ne put obtenir en 1847 de l'Administration des Postes la franchise de ses imprimés.

Le ministre des finances, M. Laplace, écrivit même le 29 mars 1847 à M. Soulié, secrétaire général, que la Poste, invoquant l'ordonnance royale du 17 novembre 1844 sur les franchises, refusait la continuation de l'expédition à ses frais des prospectus-circulaires et affiches relatifs aux Expositions triennales, même sous le contreseing de l'Administration départementale de la Gironde.

M. Soulié ne se tint pas pour battu et, profitant du conflit qui venait de s'élever entre les Postes et les Finances au sujet des correspondances des sociétés savantes, il s'adressa au ministère de l'instruction publique qui, d'accord avec le ministre des finances, prit un arrêté autorisant les sociétés savantes à correspondre en franchise sous leur couvert commun et permettant aux présidents et secrétaires généraux de correspondre, franco de poste, avec le ministre de l'instruction publique ou, par son intermédiaire, avec leurs collègues de toute la France.

Grâce à cet arrêté, la publicité put recevoir toute l'importance prévue.

Néanmoins, le résultat, si satisfaisant qu'il fût, ne répondit pas complètement aux espérances des organisateurs : sur les vingt-sept départements pouvant concourir, tant pour l'industrie que pour les beaux-arts, cinq ne répondirent pas : ce furent le Cantal, le Cher, la Corrèze, le Lot et la Vienne. Parmi les autres départements, ceux qui occupaient le plus de place étaient

1. Des insertions furent faites dans tous les journaux de Bordeaux le 7 mai 1847.

les Basses-Pyrénées, représentées par douze envois, la Haute-Garonne, représentée par quinze envois, et la Gironde, qui comptait 224 exposants.

Au delà des limites assignées au concours industriel, il n'y eut que huit envois d'objets d'art.

Diverses causes pouvaient expliquer, sinon justifier complètement, le peu d'empressement des industriels étrangers à la région à se rendre aux appels réitérés de la Société Philomathique : c'était, d'une part, l'éloignement, d'où résultent des frais que beaucoup ne pouvaient ou ne voulaient pas prendre à leur charge; c'était, d'autre part, l'usage des expositions locales qui se répandait et dispensait déjà les producteurs d'aller chercher au loin des suffrages qu'ils trouvaient plus commode et moins périlleux pour leurs produits de demander à leurs propres concitoyens.

La difficulté de trouver un local s'était présentée en 1847 avec d'autant plus de gravité qu'il fallait des emplacements convenablement disposés pour faire face à l'importance nouvelle que le Comité et la Commission voulaient donner à l'Exposition en étendant considérablement le cercle du concours.

Il est équitable de rappeler que cette question grave fut réglée grâce à la proposition aimable plutôt qu'à l'acceptation du préfet de la Gironde, le baron Sers[1], dont l'intelligente sollicitude ne cessa d'être utile à la Société Philomathique. Le 3 avril il écrivait à M. Pellet pour l'informer qu'il mettait *très volontiers à son entière disposition* les salles de l'ancien Palais de Justice[2]. Il ajoutait : « Il m'est très agréable de trouver cette occasion de seconder les efforts de la Société pour le développement de l'industrie et le progrès des arts. » Il désignait ensuite

1. M. le baron Sers, préfet, était pair de France et commandeur de la Légion d'honneur.

2. Avant la décision du préfet, la Commission avait visité le Casino de la rue Rolland, les bâtiments de la laiterie générale et l'ancienne église Saint-Siméon, qui servait d'École des mousses.



SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE
DE BORDEAUX.

7me EXPOSITION PUBLIQUE
des
PRODUITS DE L'INDUSTRIE ET
DES BEAUX-ARTS.

Bordeaux, le 15 janvier 1847.

MONSIEUR,

Forte des sympathies et du concours des premiers magistrats de la cité, la SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX continue son œuvre de dévouement à l'amélioration du bien-être matériel et moral des populations qui l'environnent. Elle fera, dans ce but, cette année, une *septième exposition publique des produits de l'industrie et des beaux-arts*, à laquelle elle invite les producteurs de vingt-sept des départements du midi et de l'ouest, et les artistes de toute la France.

Cette exposition demeurera ouverte du 1er au 30 juin inclusivement, et sera suivie d'une distribution solennelle de récompenses, consistant en médailles d'or, d'argent, de bronze, et en mentions honorables décernées sur le rapport d'un jury spécial.

Votre département, Monsieur, est du nombre de ceux qui sont admis à y prendre part. Nous avons la confiance qu'il apportera dans cette réunion intéressante son contingent de travaux utiles et recommandables.

Encourager les progrès en tous genres et principalement ceux qui sont de nature à mettre les objets les plus usuels à la portée du plus grand nombre, éclairer le public sur le degré de perfection et de loyauté des produits, offrir aux travailleurs intelligents une occasion de fixer sur eux l'attention de leurs concitoyens et de se fortifier par la lutte, révéler aux consommateurs de nouvelles sources de production, tels sont quelques-uns des résultats que la Société Philomathique attend de ce concours, et qu'elle a obtenus de ceux qui l'ont précédé.

Vous voudrez sans doute, Monsieur, la seconder dans cette généreuse entreprise, car il y a intérêt et même en quelque sorte devoir pour vous à vous rendre à son appel.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
DUFFOUR-DUBERGIER, *Maire de Bordeaux*.

Par le Secrétaire général,
P Soulié

Nota. MM. les exposants sont priés de faire connaître leur adhésion à l'avance, et d'accompagner, autant que possible, leurs envois d'une note indiquant le prix des produits, l'importance et l'état de la fabrication, ainsi qu'un domicile ou un correspondant à Bordeaux.

Les objets devront être rendus, *francs de port*, au siége de la Société Philomathique, rue Porte-Dijeaux, 32, du 10 au 25 mai, passé ce délai, ils ne seront plus admis.

A Monsieur

FAC-SIMILE DE LA LETTRE-CIRCULAIRE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE
ENVOYÉE AUX PRÉFETS DES DÉPARTEMENTS ADMIS A L'EXPOSITION DE 1847

M. Thiac, architecte du département, aux fins de s'entendre avec la Société pour les dispositions à prendre. L'entente fut rapide, et M. Thiac reçut pleins pouvoirs, avec mission d'arriver à séparer les ouvrages d'art des produits de l'industrie et de procéder avec méthode dans l'arrangement des vitrines et des menus objets. M. Thiac disposa la salle des pas-perdus du rez-de-chaussée pour recevoir les machines, les outils aratoires et les pièces de mécanique de grandes dimensions. La salle des pas-perdus du premier étage fut affectée aux produits de toute nature; mais le plancher, ne présentant pas la solidité voulue, dut être étayé par quatre poteaux que l'on recouvrit de plâtre, pour leur donner la forme des colonnes existant déjà dans les salles du rez-de-chaussée.

Deux salles supplémentaires, qui donnaient sur le pas-perdu du premier étage, furent réservées pour le cas d'insuffisance.

La grande salle, où siégeait la première chambre de la Cour royale, fut affectée à l'exposition des tableaux; celle de la police correctionnelle fut utilisée pour les objets d'art.

Les travaux exécutés, prévus pour 400 francs, atteignirent, décoration comprise[1], le chiffre de dépenses de 572 fr. 30; mais il n'y avait pas de loyer à payer, et le Palais de Justice était admirablement situé en plein centre de la ville, à côté de l'église Saint-Paul, sur l'emplacement de l'extrémité actuelle de la rue Ravez. Il remplissait donc toutes les conditions que réclamait le secrétaire général de 1846 quand il écrivait : « Nous saisirons cette occasion pour adjurer les hommes éclairés, auxquels est dévolu le soin d'administrer notre cité, de tourner quelquefois leur attention vers ce point, et s'ils croient à l'avenir et aux bienfaits de nos Expositions, s'ils tiennent à en perpétuer l'usage, de songer sérieusement à leur ménager dans nos

1. Les feuillages et les fleurs avaient été fournis gracieusement par le Syndicat des jardiniers.

murs, à l'exemple d'autres villes d'un ordre moins élevé, un asile stable et qui réponde à l'importance qu'elles promettent d'acquérir. »

Avec la septième Exposition se présenta pour la première fois l'organisation d'une Loterie. Le projet en fut conçu par M. Israël et défendu par lui à la Commission. Dans son rapport, il expliqua qu'il avait été frappé, dans le nord de l'Allemagne, du nombre de bons tableaux, gravures et objets d'art répandus dans toutes les localités, jusque chez les fermiers de campagne, et provenant des tombolas organisées par le *Kunstverein*[1]. Il fit remarquer que les récompenses offertes par la Société Philomathique étaient insuffisantes à bien des égards; que les arts avaient besoin d'encouragements plus réels, plus positifs que ne pouvaient l'être des médailles ou des éloges, même décernés avec solennité, et qu'il fallait tenir compte des exigences autres que celles de l'amour-propre.



PHOTOGRAPHIE DU BUSTE DUFFOUR-DUBERGIER

La Commission trouva la proposition très judicieuse et, imitant en cela ce qui s'était déjà fait avec succès à Toulouse, elle décida d'organiser une Loterie ou *vente par actions* d'objets d'art

1. Association pour les arts.

achetés par le Jury aux artistes ayant exposé[1]. Il fut entendu que toutes les sommes produites par la vente des billets, ou même par des souscriptions, seraient intégralement employées à l'achat des objets à loter.

Le Préfet, par arrêté en date du 17 juin 1847, donna l'autorisation demandée, à condition que le nombre de billets, dont le prix restait fixé à 1 franc, ne dépasserait pas 20,000. La décision préfectorale portait que la Loterie pourrait être divisée en plusieurs séries dont la détermination serait faite par une Commission philomathique et que le tirage se ferait dans le local de l'Exposition, aux jour et heure indiqués par le maire de Bordeaux, en présence d'un commissaire délégué par lui.

La vente des billets produisit 3,700 francs; il y eut 400 francs de frais d'impression, de lettres et de publicité, et il resta net 3,300 francs, qui servirent à acheter toute une série de tableaux, d'aquarelles, de meubles d'art et d'objets choisis parmi les plus soignés de l'Exposition du Palais de Justice. Un tableau de Bernède, un fauteuil de Bonfils et une aquarelle de Gorin furent payés 200 francs chacun. Une jardinière de Ledet fut acquise pour 150 francs, un tapis d'Aubusson fut laissé pour 100 francs, une paire de vases de Boro pour 140 francs, et le reste à des prix inférieurs.

L'Exposition ouvrit officiellement le 15 juin; 86 artistes et 215 industriels prirent part au concours avec de très nombreux travaux et se soumirent à l'examen d'un Jury spécial nommé par le Comité d'administration le 11 mai et constitué ainsi qu'il suit la veille de l'inauguration :

MM. BILLAUDEL, ancien député, conseiller général de la Gironde, *président:*
SOULIÉ, avocat, secrétaire général de la Société Philomathique, *secrétaire général.*

1. MM. Borchard et Israël furent chargés de l'organisation matérielle de cette Loterie.

SECTION DE L'INDUSTRIE

MM. Manès, ingénieur en chef des mines, *président;*
Souriaux, inspecteur des bateaux à vapeur de la Gironde, *secrétaire*
Abria, doyen de la Faculté des sciences;
Cousté, inspecteur à la Manufacture des tabacs;
Crosti, opticien;
Devanne, ingénieur hydraulique de la Ville;
Dosquet, secrétaire général de la Société Philomathique;
H. Faye, imprimeur et lithographe;
Jannesse aîné, négociant;
Ch. Laterrade, homme de lettres;
Magonty, professeur de chimie;
Ordinaire de Lacolonge, capitaine d'artillerie;
Pellet aîné, vice-président de la Société Philomathique;
Rollier, professeur à la Faculté des sciences.

SECTION DES BEAUX-ARTS

MM. Poitevin, architecte, *président;*
Israël, négociant, *secrétaire;*
H. Brochon, avocat, conseiller municipal de Bordeaux;
Darricau, sous-intendant militaire;
Ferroud, professeur de musique au Conservatoire;
Fieffé, conseiller municipal, président de la Société des Amis des Arts;
de Laffore, ingénieur en chef du département;
Thiac, architecte du département.

Les opérations du Jury, quoique mûrement conduites, furent entravées dans leur marche par l'affluence du public, qui ne cessait de remplir les salles d'exposition[1].

Cette foule considérable eût même certainement causé des désordres sans les précautions prises par les organisateurs et le concours donné par M. Hurauld de Sorbée, maréchal de camp, qui fournit une garde militaire permanente, et le maire, qui accorda toute la police nécessaire pendant la durée entière du concours.

1. Des cartes de faveur furent distribuées à tous les pensionnats de Bordeaux.

Le Jury ne négligea aucun des moyens en son pouvoir pour arriver à une juste appréciation du mérite des concurrents, et les investigations de ses membres, tous hommes éclairés, étrangers au mouvement et aux passions de la politique, s'étendirent au delà des objets exposés, jusqu'à l'origine des produits.

Grâce à cette minutie, ils purent rendre bonne justice à chacun, rassurer ceux à qui les rivalités peu scrupuleuses auraient tenté de ravir l'avantage de la lutte, et mettre à l'écart les auteurs déshonnêtes des pièges qui furent tendus à la Commission.

Au cours de leurs travaux, les membres du Jury eurent l'occasion de constater quelques besoins importants, qui se faisaient sentir, de signaler des habitudes ou des tendances qui étaient en opposition avec les progrès de l'époque. Ils demandèrent donc, au nom de la Commission des beaux-arts, aux administrateurs de la Ville de créer une école gratuite d'architecture et de consacrer chaque année quelques sommes d'argent à l'encouragement des jeunes artistes ayant montré d'heureuses dispositions; ils leur demandèrent aussi, au nom de la Commission de l'industrie, la détaxe sur les matières premières destinées aux ateliers.

La liste des récompenses fut arrêtée définitivement le 28 novembre, et la distribution des diplômes eut lieu en séance publique le 5 décembre suivant. Cette solennité fut célébrée dans l'enceinte de la Bourse, en présence du lieutenant général de Sorbée, maréchal de camp; du baron Sers, préfet de la Gironde et pair de France; de M. Dosquet, secrétaire général de la Préfecture, de toutes les premières autorités de la ville et du département, et au milieu d'une réunion imposante d'industriels et de commerçants.

M. Duffour-Dubergier, maire de la ville de Bordeaux, président de la Société Philomathique, ouvrit la séance par

une courte et chaleureuse allocution, et céda ensuite la parole à M. Billaudel, conseiller général, président du Jury, qui prononça le discours officiel suivant :

Messieurs,

En me confiant l'honneur de présider ses délibérations, le Jury a consulté mon âge bien plus que ma faible capacité; il m'a su gré de mon attachement éprouvé pour l'industrie et pour les classes laborieuses; il a pensé qu'une résidence de plus de trente années dans cette noble et hospitalière cité, ma patrie adoptive, mon séjour de prédilection, m'aurait donné quelques enseignements sur les intérêts moraux et matériels des départements dont elle est la métropole.

Permettez-moi donc, Messieurs, de vous faire part des réflexions que m'inspire la mémorable solennité à laquelle nous assistons aujourd'hui.

On a souvent répété, Messieurs, et nous avons peut-être fini par croire nous-mêmes, que le génie bordelais, que le génie de la Gironde résistait aux entreprises manufacturières.

Eh quoi! soutenir que des esprits si fins et si pénétrants, que des caractères si actifs et si résolus, sont incapables des études patientes et de la persévérance énergique qui surprennent et fécondent les secrets de la nature!

Sans doute, l'homme, au début de la vie, subit l'impulsion des circonstances locales et fortuites qui l'entourent. Ainsi, l'industrie manufacturière, à sa naissance, s'est concentrée dans certaines régions pourvues d'avantages particuliers. Ici des forêts, des gîtes métalliques, des combustibles minéraux; là des rivières, des chutes d'eau faisant naître des forces mécaniques puissantes et multipliées : les territoires exclusivement cultivés en céréales ont eu de bonne heure une population exubérante et des loisirs d'hiver pour le filage et la préparation des matières textiles; les neiges qui couvrent pendant six mois de l'année certaines provinces montagneuses, ont tourné l'industrie humaine vers le travail de la pierre, du bois, de l'horlogerie.

Aucun de ces éléments de l'industrie manuelle et mécanique ne se rencontre autour de nous. Bordeaux, attaché à la mer d'un côté, entouré de l'autre côté de landes sablonneuses, séparé du reste de la France par une barrière de fleuves infranchissables, habité par les propriétaires des plus riches vignobles du monde, Bordeaux n'avait d'existence possible que dans les relations commerciales. Et tandis qu'ailleurs grandissaient, se développaient, se perfectionnaient les fabrications diverses qui se multiplient avec le progrès des arts et de la civilisation, le génie bordelais

atteignait du premier élan à toute la hauteur des plus vastes combinaisons maritimes.

N'est-ce pas Bordeaux qui a vivifié jusqu'au dernier jour, par des relations assidues et fructueuses, Saint-Domingue, la reine malheureuse des Antilles?

Dans ces temps de prospérité commerciale, Messieurs, est-ce que l'industrie a été proscrite de notre territoire? Est-ce que toutes les opérations de l'intelligence, domptant la matière, n'ont pas eu ici d'habiles directeurs en tout ce qui touchait nos intérêts spéciaux et locaux? N'est-ce pas une grande et glorieuse manufacture que celle qui rassemble dans ses chantiers tant d'hommes de professions diverses, qui édifie un vaste navire, qui le livre à la fureur des vents et des vagues, et qui l'envoie fraterniser avec les peuples les plus reculés du globe?

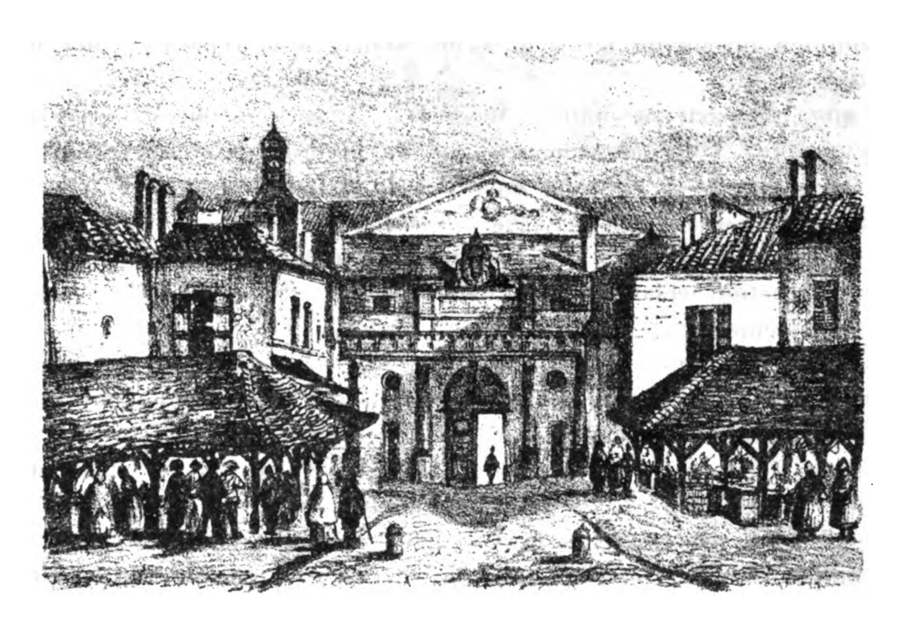
Est-ce que les sept ou huit cent mille barriques fabriquées, chaque année, dans notre département ne forment pas une industrie imposante et féconde?

Est-ce que le raffinage du sucre, le coulage du verre, la préparation des vivres de mer, ont été cultivés ailleurs avec plus d'intelligence, d'habileté, de persévérance progressive? Si l'on me dit que la manufacture consiste dans l'extraction des métaux du sein de la terre, dans la fabrication des étoffes de chanvre, de lin, de laine, de coton, est-ce que la région qui s'étend depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, cette région qui forme proprement la sphère du *Génie girondin,* qui a de tout temps peuplé cette ville de ses enfants, qui aujourd'hui se trouve si dignement représentée dans cette enceinte par des frères, par des amis, par de loyaux émules; est-ce que cette région si riche des productions de son sol s'est montrée incapable des travaux métallurgiques, des combinaisons du tissage, de la préparation des étoffes? S'est-elle endormie dans une coupable indifférence, quand elle a rencontré à sa portée les éléments d'une fabrication étendue, savoir : la matière première, la force motrice, les capitaux et les débouchés?

Pour quiconque a parcouru attentivement les Expositions de la Société Philomathique; pour qui a suivi le développement de ces solennités depuis un quart de siècle; pour qui a vu les souffrances de notre cité et de nos départements en 1813 et 1814, le commerce anéanti, la propriété ruinée, les capitaux en fuite, n'est-ce pas un spectacle consolant que d'assister à cette fête du travail dans laquelle la Société Philomathique couronne les vainqueurs de l'industrie? Honneur aux chefs d'établissements, aux inventeurs ingénieux qui ont voulu prendre part à cette lutte féconde!

Vous le voyez, Messieurs, le génie de la Gironde a été, dès l'origine, industriel et manufacturier autant que le comportaient les circonstances, les lieux et les nécessités de la population.

Il a subi à la vérité une éclipse à l'époque du blocus continental : quelles relations pouvions-nous entretenir avec le reste de l'Europe? La mer nous était fermée; entre l'Allemagne et nous se trouvait toute l'épaisseur de la France avec des montagnes inabordables. Il y a quarante ans, avant que quelques hommes de tête et de cœur se fussent livrés au perfectionnement de nos voies de circulation, qu'étaient nos routes sur



ANCIEN PALAIS DE JUSTICE OU FURENT ORGANISÉES LES EXPOSITIONS EN 1847 ET 1850

(Collection Georges Bouchon)

la direction de Paris, de Toulouse, de Bayonne? Comment et avec quels périls franchissait-on nos fleuves? Quelle rivière, y compris la Garonne, était sûrement et régulièrement navigable? Quel port de notre département n'était obstrué par des vases? La physique, la chimie, la métallurgie, la mécanique, si énergiquement encouragées dans leurs applications aux arts, au sein de la capitale, n'étaient pour nous que de belles conquêtes de l'esprit humain, impuissantes à nous tirer de la dépression et de l'isolement auxquels nous étions condamnés.

La paix, Messieurs, a rendu l'essor à l'imagination, à l'esprit d'invention qui sommeillait dans nos contrées; alors seulement nous avons pu rentrer dans la carrière.

Ce qui distingue les premiers pas de l'industrie moderne à Bordeaux; ce qui, je l'espère, la distinguera toujours, c'est le respect profond de l'humanité; c'est la haute moralité qui règne dans les ateliers; c'est la

généreuse sollicitude de nos industriels, qui veulent que la culture intellectuelle soit offerte à l'ouvrier en même temps que la subsistance matérielle.

Messieurs, dans l'antiquité, l'esclave tournait la meule; mais, pendant les absences du maître, il pouvait accorder à la meule et se donner à lui-même quelque repos. Aujourd'hui, c'est la roue qui entraîne l'ouvrier, qui l'entraîne sans interruption, sans relâche, sans pitié, sans laisser au sommeil lui-même les heures nécessaires à la réparation des forces du corps.

Vous n'appartenez point, Messieurs, à cette école matérialiste et imprévoyante. Vous regardez comme la première richesse du pays la santé et la dignité de tous les membres de la famille française; vous avez ménagé dans vos ateliers des repos et des délassements; vous avez voulu, et la ville de Bordeaux et la Société Philomathique veulent avec vous que l'instruction éclaire et soutienne vos nombreux travailleurs; vous leur avez demandé de l'ordre, de la conduite, de l'économie; vous avez établi des règlements sévères dans l'intérêt des mœurs et des familles. L'instruction primaire est par vous encouragée et souvent gratuitement donnée. Bordeaux est, après Paris, la première ville de France qui ait fondé une Caisse d'épargne, puissant élément d'ordre et de conservation. La ville de Bordeaux a eu de bonne heure des cours populaires pour l'enseignement des branches de la science humaine les mieux adaptées à la pratique des arts, et c'est un honneur pour la Société Philomathique d'avoir donné l'impulsion à ces utiles institutions. Notre École supérieure primaire, grâce aux édiles de la cité, reçoit chaque année de l'extension et des perfectionnements...; et combien d'autres établissements philanthropiques élevés par un zèle pieux et charitable, depuis la Salle d'Asile jusqu'au Pénitencier, depuis la Maison des Orphelins jusqu'à notre magnifique Hôpital, assurent à l'homme de peine des secours pour tous les âges, pour toutes les souffrances physiques et morales.

Marchez donc avec confiance, généraux et soldats de l'armée pacifique des travailleurs, dans les routes du bien-être, qui vous sont ouvertes sous un climat favorisé du ciel. Persévérez, honorables manufacturiers, dans vos entreprises fécondes et patriotiques. L'opinion publique s'éclaire tous les jours, elle vous apprécie, elle vous soutiendra, elle vous payera de son estime, de sa reconnaissance et, ce qui n'est pas moins nécessaire, de sa clientèle.

Mais qu'il nous soit permis, en votre nom, de demander aux pouvoirs publics d'autres encouragements, ou plutôt d'autres réparations. C'est d'eux, en effet, que vous attendez la liberté, c'est-à-dire dans les conditions du travail, l'équitable répartition des avantages sociaux, la

suppression des obstacles naturels ou artificiels qui résultent des lieux et de la législation.

Quelques personnes ont imaginé qu'il devait exister une sorte d'antagonisme entre les tendances libérales du commerce maritime et les



DIPLÔME DE L'EXPOSITION DE 1847
(Cabinet du Secrétaire général de la Société Philomathique)

dispositions restrictives du régime industriel, et c'est en cela qu'elles ont aperçu la cause de l'infériorité de notre population manufacturière. Nous avons, Messieurs, nettement posé cette question aux chefs d'établissements, et nous les avons trouvés tous favorables à la liberté du commerce. Que les matières premières nous arrivent affranchies des droits protecteurs; qu'on fasse cesser les monopoles qui fondent le despotisme sur l'abus de la liberté; qu'on abaisse les barrières des octrois; qu'on perfectionne nos voies de transport, et nous nous faisons forts de soutenir la lutte avec nos concurrents de l'intérieur et de l'étranger!

Telle est, Messieurs, votre déclaration; tels sont les principes que vous

professez. Vous ne demandez point de faveurs; vous ne réclamez que le libre exercice de vos facultés, que le retour aux règles de la justice distributive qui doit régner entre tous les membres de la même société.

Non, Messieurs, le génie de la Gironde n'a point manqué à la nature; mais il a été paralysé par le malheur des temps. Jetez vos regards en arrière : du côté de la mer, le blocus pendant vingt ans, et, depuis trente-cinq ans, la protection, c'est-à-dire la prohibition; du côté de la terre, des voies fermées et des débouchés impossibles...

On a commencé, cela est vrai, à s'occuper de nous; mais où est l'œuvre achevée dans la région sud-ouest de la France? Ports, docks, rivières, canaux, chemins de fer, magnifique réseau tracé sur la carte de France, et dont il semble que les mailles soient à dessein rompues toutes les fois qu'elles convergent vers notre territoire!

Ces vérités, Messieurs, trouvent, vous le savez, de chaleureux interprètes dans nos autorités locales. Notre Chambre de commerce et notre Conseil général les défendent avec persévérance. Les magistrats éclairés de la ville de Bordeaux se sont montrés les infatigables promoteurs de la liberté commerciale. Ils poursuivront, soyez-en sûrs, leur tâche honorable; ils feront pénétrer la lumière dans les conseils du Gouvernement; et déjà ils ont eux-mêmes donné l'exemple du progrès, en entreprenant la réforme des tarifs de l'octroi de Bordeaux. C'est en abaissant le prix des subsistances, c'est en faisant cesser les entraves qui enrichissent des intermédiaires parasites aux dépens du producteur et du consommateur, c'est en opérant des réductions de droits sur les matières qui doivent être exportées, qu'ils retiendront dans leur cité des établissements que les exigences de la fiscalité tendent sans cesse à repousser de l'autre côté du fleuve.

Nous pourrions citer des faits nombreux recueillis dans les investigations du Jury, et justifier par des calculs la proposition d'une profonde modification dans les sources de l'impôt municipal. Mais ce n'est ni le lieu ni le moment de nous livrer au développement de ces questions, qui sont vitales cependant pour l'industrie manufacturière.

Je manquerais à mon devoir, Messieurs, et à mes propres affections, si je n'exprimais, au nom du Jury, la plus vive sympathie pour la seconde section de l'Exposition.

Les objets présentés par MM. les artistes et amateurs, peintres, sculpteurs, architectes, dessinateurs, attestent, par leur nombre et par leur éclat, que les arts qui embellissent la vie, qui donnent à l'industrie ses modèles, qui, par la grâce et l'élégance de leurs compositions, assurent sur tous les marchés du globe la supériorité à nos productions d'ornement, de luxe et de fantaisie, sont cultivés avec amour dans notre département.

Que dans ce parterre de fleurs, il y en ait quelques-unes de moins brillantes, c'est la loi même du progrès : l'émulation naît de la comparaison des efforts tentés et des succès obtenus; et tel semble aujourd'hui écrasé par ses rivaux, qui peut-être un jour les surpassera. Courage donc, ingénieux disciples des grands maîtres!... Bordeaux a donné à la France les Lacour, les Alaux, les Brascassat!...

Le discours de M. Billaudel fut couvert d'applaudissements.

Après lui, M. Soulié prit la parole en sa double qualité de secrétaire général de la Société Philomathique et du Jury.

Il retraça rapidement quelques-uns des faits principaux de la septième Exposition; et, après avoir rappelé l'œuvre d'enseignement, il s'appliqua à démontrer que la Société Philomathique travaillait efficacement à l'amélioration du bien-être moral et matériel du pays, en ouvrant périodiquement une arène publique aux plus utiles comme aux plus agréables créations de l'activité humaine, en groupant tous les progrès en faisceau, en les soumettant à l'appréciation de la foule, en signalant par des récompenses les hommes méritants à l'attention de leurs concitoyens, en appelant les consommateurs à juger les produits et en vivifiant l'émulation chez tous les industriels.

Ensuite, il présentait les Expositions comme un palliatif salutaire aux vices du régime funeste et suranné de la protection, qui n'avait pas seulement pour effet de dépouiller les commerçants du droit imprescriptible et sacré d'échanger librement les produits, mais qui supprimait le stimulant de la concurrence étrangère et offrait, en somme, une prime à l'apathie ou au sommeil des producteurs.

Après avoir remercié les autorités de leur large concours, le secrétaire général faisait l'éloge du Jury, donnait quelques conseils aux exposants et terminait par la proclamation des noms des exposants récompensés dont le nombre était de 198.

Ce nombre, qui s'imposa à la sage réserve du Jury, oblige

à passer tous les diplômes sous silence; mais il donne une idée juste de la valeur de l'Exposition de 1847, qui fut numériquement la septième Exposition philomathique, mais effectivement la première absolument réussie par son importance, par la valeur et l'intérêt des produits ou des inventions qu'elle contenait.

Et si ce résultat fut obtenu, c'est que les organisateurs ne se contentèrent point de profiter de la seule expérience de leurs prédécesseurs : ils furent plus hardis, plus méthodiques; leur programme fut plus étendu, plus ordonné, et surtout ils surent mettre davantage leur œuvre en relief par les heureuses et nombreuses innovations qu'ils y apportèrent. A leur éloge et sans conteste, on peut proclamer que l'Exposition de 1847 commença l'ère des grandes Expositions philomathiques de Bordeaux.





MÉDAILLE DE L'EXPOSITION DE 1847

(Collection Rodel)

CHAPITRE IX

LA HUITIÈME EXPOSITION PHILOMATHIQUE

(1850)

Le Comité d'administration de la Société Philomathique employa plusieurs mois à débarrasser les salles de l'ancien Palais de Justice des vitrines et des objets appartenant aux exposants de 1847.

A vrai dire, ce bâtiment était déjà presque en ruines, mais il se recommandait par un passé intéressant, faisant partie de l'histoire de Bordeaux : au xve et au xvie siècle, il avait servi d'hôpital; en 1637, il était devenu la propriété des Jésuites de Saint-Marceau; en 1772, il avait été affecté à l'installation du grand Collège de Guyenne, et depuis 1810, il était resté le sanctuaire de la Justice jusqu'à la translation de la Cour et du Tribunal civil dans le Palais neuf de la place Magenta.

Encouragée par l'avènement du gouvernement libéral et progressiste de la République, la Société Philomathique pensa que ces salles glorieuses devaient continuer à donner asile à des œuvres publiques, utiles, importantes, et à la fin de 1849

elle pria le Conseil municipal de les lui céder pour ses écoles d'ouvriers. Ce ne fut pas chose facile à obtenir, le maire ayant concédé depuis quelques mois les salles du premier étage aux Frères de la Doctrine chrétienne et se refusant à les déposséder si peu de temps après leur installation.

Néanmoins, la Conseil municipal, après en avoir délibéré en session extraordinaire, accorda toutes les autorisations nécessaires pour que les classes d'adultes fussent installées, sans loyer, dans les salles basses du rez-de-chaussée, que le Comité d'administration se proposait d'agrandir en construisant dans la cour une vaste salle en bois. Il faut dire que le Comité d'administration apprécia comme il convenait toute l'importance de cette jouissance qui allait lui permettre de développer son enseignement pratique et professionnel par la création d'ateliers d'apprentissage[1]. Il ne voulut pas que l'événement restât inconnu du public, et dans sa reconnaissance pour les magistrats de la cité, il fit mettre en tête des affiches du programme de l'année scolaire le préambule suivant, qui constitue un des documents les plus importants et les plus intéressants de l'histoire de la Société Philomathique :

L'Administration municipale, s'associant aux efforts de la Société Philomathique en faveur des ouvriers, vient de mettre à sa disposition l'ancien Palais de Justice.

La Société se félicite de cet acte d'une sollicitude éclairée; il l'aide à développer l'œuvre qui lui fut inspirée, il y a près de dix ans, par de sincères sympathies pour les intérêts du peuple, et à laquelle, depuis lors, elle a travaillé sans relâche.

La Société s'empresse de faire profiter ses jeunes concitoyens des avantages du nouveau local, en y ouvrant immédiatement ses cours élémentaires et professionnels.

Forte de son expérience, elle a foi dans la sagesse de ceux auxquels s'adresse cet appel; ils comprendront, comme l'ont déjà fait des milliers

1. Coupe des pierres, coupe des bois de menuiserie et d'ébénisterie, coupe des bois de charpenterie.

de leurs camarades, toute l'importance de l'instruction, source à la fois de bien-être et de moralité.

Nul travailleur privé jusqu'à ce jour du bienfait des connaissances qui lui sont nécessaires, ne devra négliger cette occasion de les acquérir. Qui voudra repousser un bien si précieux, offert par une main amie? Un tel refus serait sans motif comme sans excuse, car aucune dépense n'est imposée aux élèves, et toutes les classes se font aux heures où les ateliers sont fermés.

A ces cours, la Société Philomathique a joint deux autres institutions plus particulièrement destinées aux personnes déjà pourvues d'un certain degré d'instruction :

Des lectures publiques. — Des membres de la Société, par des lectures à haute voix et par les explications qu'elles leur suggèrent, initient l'auditoire aux chefs-d'œuvre de notre littérature nationale.

Une bibliothèque, composée d'un choix de livres de morale, de sciences naturelles, d'histoire et de géographie, ainsi que d'ouvrages industriels.

L'entrée de la bibliothèque et des séances de lecture est publique; aucune formalité préalable n'est exigée.

Quant aux classes, les personnes qui voudraient les suivre doivent se faire inscrire au siège de la Société Philomathique, 32, rue Porte-Dijeaux. Les anciens élèves sont admis sans inscription nouvelle.

Les cours d'adultes furent donc installés au vieux Palais de Justice, et le Comité d'administration put transférer les salons, le siège social et le secrétariat général au numéro 30 des allées de Tourny. C'est dans ce nouveau local confortable que, le 10 août 1849, l'Assemblée générale, sur le rapport de M. Alexandre Léon, adoptait pour l'organisation des Expositions philomathiques le règlement ci-après :

Article premier. — La Société Philomathique de Bordeaux fait des Expositions publiques et périodiques des produits des arts et de l'industrie. Ces Expositions sont triennales; elles ont lieu au mois de juin, sauf décision contraire de la Société.

Art. 2. — Sont admis à ces Expositions les objets d'art provenant de toute la France, et les produits de l'industrie des vingt-trois départements suivants : *la Gironde, l'Ariège, l'Aude, l'Aveyron, la Charente, la Charente-Inférieure, la Dordogne, le Gers, la Haute-Garonne, l'Indre, les Landes, le Lot, le Lot-et-Garonne, le Maine-et-Loire, les Basses-Pyrénées, les Hautes-*



Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, les Deux-Sèvres, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, la Vendée, la Vienne et la Haute-Vienne[1].

Art. 3. — Aucun produit ne peut être exposé qu'au nom de celui qui en est l'auteur.

Art. 4. — Chaque Exposition reste ouverte pendant six semaines au moins; l'inauguration en est faite par le Comité d'administration de la Société en séance réservée.

Art. 5. — Six mois avant l'époque fixée pour l'ouverture de chaque Exposition, le Comité d'administration nomme une commission de cinq membres pour en préparer les divers éléments.

Art. 6. — La Commission préparatoire est spécialement chargée, sous le contrôle du Comité, de porter à la connaissance du public, soit par la voie des journaux, soit au moyen d'affiches et de circulaires, l'époque et les conditions du concours; de rechercher et de signaler au Comité un local convenable; de faire approprier ce local; de répartir les places entre les exposants; enfin de rédiger le livret des objets exposés. Elle prendra pour ces deux dernières dispositions l'avis de la Commission spéciale d'admission.

Art. 7. — La Commission préparatoire doit présenter au Comité un état approximatif des dépenses que doit occasionner l'Exposition.

Art. 8. — Les objets destinés à l'Exposition sont reçus pendant les dix premiers jours de la quinzaine qui précède le jour fixé pour l'ouverture des salons.

Art. 9. — Les produits industriels doivent être accompagnés d'une note détaillée indiquant: le nom du fabricant, son domicile, le siège et la date de fondation de son établissement; le prix des objets présentés et les éléments d'une autre fabrication qui entrent dans leur composition; si ces objets sont d'une fabrication courante ou exceptionnelle; l'importance de la production annuelle, le nombre et le sexe des ouvriers employés dans l'établissement et au dehors, le taux des salaires, les conditions hygiéniques du travail, enfin les récompenses déjà obtenues par l'exposant. A cet effet, des imprimés indiquant les renseignements à fournir seront mis par la Société à la disposition des industriels.

Art. 10. — Les exposants qui ne sont pas domiciliés à Bordeaux doivent faire certifier par le maire du lieu de fabrication l'exactitude de leurs renseignements, et désigner un correspondant à Bordeaux.

Art. 11. — Les exposants qui voudraient indiquer les prix sur leurs produits seront tenus de vendre aux visiteurs aux prix indiqués, sous peine d'être exclus du concours.

1. La *Creuse* fut ajoutée plus tard, afin de pouvoir admettre les manufactures d'Aubusson.

Art. 12. — Le Jury d'examen est nommé un mois avant l'ouverture de l'Exposition. Il se compose de vingt-quatre membres élus par la Société à la majorité relative des suffrages, sur une liste de candidatures, présentée par le Comité d'administration et préparée de manière que le tiers des personnes désignées puisse faire partie de la section des beaux-arts. La liste de candidatures devra indiquer les spécialités et sera envoyée aux membres de la Société huit jours au moins avant le jour des élections.

Art. 13. — Le tiers au moins et la moitié au plus des membres du Jury doit être pris en dehors de la Société Philomathique.

Art. 14. — Le président et le secrétaire général de la Société font de droit partie du Jury d'examen, indépendamment des vingt-quatre membres dont il se compose.

En assemblée générale du Jury, la présidence appartient au président de la Société; le secrétaire général tient la plume.

Art. 15. — Le Jury se divise en deux sections principales : l'une des beaux-arts, l'autre de l'industrie. Chaque section nomme son président, son secrétaire et ses rapporteurs.

Les présidents des sections sont, en outre, vice-présidents du Jury; les secrétaires en sont secrétaires adjoints.

Le secrétaire général de la Société est de droit rapporteur du Jury.

Art. 16. — Une commission de cinq membres est déléguée par le Jury pour procéder à l'admission des objets présentés. Cette commission est souveraine, quant à l'admission; mais si elle est d'avis de rejeter, elle adresse un rapport au Jury d'examen, devant lequel l'exposant est admis à se pourvoir.

Art. 17. — Le Jury conserve, pendant toute la durée de l'Exposition, la faculté d'exclure du concours les objets exposés, s'il découvre que sa bonne foi a été trompée.

Art. 18. — Les décisions du Jury sont souveraines; elles sont prises en séance générale et à la majorité absolue des membres présents.

Art. 19. — Les travaux du Jury et les récompenses arrêtées par lui sont consignés dans un rapport détaillé qui doit être transmis au Comité d'administration huit jours avant la clôture de l'Exposition.

L'impression de ce rapport sera immédiatement l'objet des soins du Comité, qui veillera à ce que la publication en ait lieu le jour même de la distribution des récompenses.

Art. 20. — Le Jury appréciera la part que les ouvriers peuvent avoir dans les progrès accomplis. Ces ouvriers pourront être compris dans la distribution des récompenses.

Art. 21. — Les faillis non réhabilités ne participent pas aux récompenses.



Art. 22. — Les récompenses décernées par la Société Philomathique consistent principalement en médailles d'or, d'argent, de bronze et en mentions honorables.

Le titre de membre honoraire de la Société peut, en outre, être conféré en assemblée générale, sur la proposition du Comité, à deux des exposants qui auront obtenu le rappel d'une médaille d'or.

Art. 23. — Tous autres modes d'encouragement, tels qu'achats, loteries, etc., ne peuvent être employés qu'avec l'autorisation de la Société.

Art. 24. — La distribution des récompenses a lieu le premier dimanche après la clôture de l'Exposition, en séance publique et solennelle, sous la présidence du président de la Société, assisté du Comité d'administration et des membres du Jury. La plus grande publicité possible est donnée au programme des récompenses.

Art. 25. — A chaque Exposition, une salle sera spécialement affectée à l'exhibition sans concours des objets d'art et d'industrie d'origine étrangère. A cet effet, une circulaire sera remise aux capitaines de navires qui s'expédient du port de Bordeaux, et adressée aux représentants du Gouvernement de la France à l'étranger, pour les encourager à adresser à la Société, ou à lui faire adresser par les producteurs étrangers les objets qui leur paraîtraient dignes de fixer l'attention des agriculteurs, des industriels, des commerçants ou des artistes français. Dès que l'époque de chaque Exposition aura été fixée, avis en sera donné par le Comité aux agents consulaires établis à Bordeaux.

Les produits de l'Algérie et des autres colonies françaises seront admis à cette Exposition.

Art. 26. — Le Jury examinera les objets d'origine étrangère et en rendra compte dans son rapport. La Société déterminera seule les distinctions à accorder, s'il y a lieu, aux auteurs ou importateurs de ces objets.

Art. 27. — Indépendamment des Expositions périodiques, la Société Philomathique affecte un de ses salons à l'exhibition permanente des objets qui lui seront présentés soit par les exposants, soit par d'autres personnes, et des ouvrages d'un intérêt artistique, industriel ou commercial, sur lesquels le Comité croira utile d'appeler l'attention publique. Ces objets seront examinés par une commission dont le rapport pourra être publié avec l'autorisation de la Société.

Art. 28. — La police des Expositions triennales et permanentes appartient au Comité d'administration.

Art. 29. — Le présent règlement ne pourra être modifié que suivant les termes de l'article 42 des *Statuts de la Société Philomathique*.



HENRY BROCHON, MAIRE DE BORDEAUX

(Président de la Société Philomathique)

Ce règlement, qui avait été communiqué avant le vote à tous les membres de la Société, par une circulaire du secrétaire général, fut l'objet, dans l'assemblée, d'une très longue discussion. L'article 8, concernant la vente des produits exposés, souleva des protestations et fut réduit à fort peu de chose; mais l'article 26, surtout, qui accordait aux étrangers le droit d'exposer avec la facilité de concourir pour certaines récompenses, donna lieu à un débat des plus passionnés et ne fut admis qu'à une infime majorité. Néanmoins, grâce à l'éloquence du président M. Henry Brochon, l'ensemble des articles fut adopté, et l'Assemblée décida que la huitième Exposition aurait lieu en août 1850.

Ce vote était à peine acquis que le Comité apprenait que les villes de Toulouse et de Poitiers se préparaient à organiser pour la même année et pour la même époque des concours analogues[1].

Le président fit auprès des maires de ces deux cités des démarches immédiates afin d'obtenir que les trois exhibitions n'aient pas lieu simultanément.

La ville de Poitiers répondit favorablement; on en retrouve la meilleure preuve dans la note suivante, imprimée en tête du catalogue de 1850 de l'Exposition de la Société des Amis des Arts du département de la Vienne[2] :

> Les objets exposés à Poitiers seront admis à l'Exposition de Bordeaux jusqu'au 30 juin, pourvu qu'avis de leur envoi soit donné avant le 20 juin à M. Henry Brochon, président de la Société Philomathique de Bordeaux.

1. La même année, Paris organisait aussi une Exposition universelle, avec des Comités départementaux; quatre des membres du Comité d'administration furent nommés membres de la Commision de la Gironde, dont le président de la Société Philomathique fut élu secrétaire.

2. Il existait entre la Société Philomathique de Bordeaux et la Société des Amis des Arts de Poitiers des relations très amicales, qui se poursuivirent très longtemps. En 1852, la Société poitevine chargea la Société Philomathique de décerner les récompenses accordées à ses exposants bordelais de 1851, et cette distribution eut lieu solennellement, en présence des délégués de l'Académie et de la Société de Sainte-Cécile.

La ville de Toulouse se montra intransigeante, et malgré la démarche gracieuse du maire de Bordeaux, malgré l'intervention des préfets de la Gironde et de la Haute-Garonne, qui voyaient dans la coïncidence des époques une chose fâcheuse pour les intérêts respectifs de leurs départements, les magistrats du Capitole refusèrent, sans motifs sérieux, tous les moyens de conciliation.

Cette façon de procéder permit au président de la Société Philomathique d'écrire au maire de Toulouse que, dans cette regrettable circonstance, il gardait la satisfaction d'avoir fait tout le possible pour éviter une fâcheuse rivalité; par la même lettre il lui annonçait que la huitième Exposition ouvrirait le 25 juin et se terminerait pendant le mois d'août.

La question du local fut tranchée sans grande difficulté, les Frères des Écoles chrétiennes ayant consenti à céder à la Société Philomathique le premier étage de l'aile droite du Palais de Justice dont ils avaient la jouissance, mais qu'ils n'utilisaient pas, et la Ville ayant donné les autorisations nécessaires à cet accord, qui mettait à la disposition de l'Exposition un emplacement plus grand que celui qu'elle désirait.

Une commission, composée de trois membres[1], fut chargée de la publicité; ses premières circulaires de propagande partirent en mars; il en fut adressé aux maires des communes visées par le règlement triennal; on en envoya également à toutes les industries dont on avait pu se procurer les raisons sociales. Dans ces appels, il était dit que la Société Philomathique avait pris l'initiative d'une mesure que le gouvernement n'avait pu adopter à Paris, par suite de l'opposition inintelligente d'intérêts exclusifs, et qui consistait à affecter une salle aux produits de l'industrie et des beaux-arts d'origine étrangère. La circulaire ajoutait qu'en appelant en France les produits étrangers, la Société avait eu

1. MM. Soulié-Cottineau, Israël et Lafargue.



pour but de faire connaître aux consommateurs français les inventions utiles et les produits peu connus ou jusque-là mal appréciés, de stimuler aussi l'émulation des producteurs français par la constatation de leur supériorité sur certaines branches, de leur infériorité sur d'autres, enfin d'éclairer le gouvernement sur les modifications à faire subir au régime douanier.

D'ailleurs, c'était la première fois qu'il y avait en France et même en Europe une section internationale, et ce fut seulement en 1851 que l'Angleterre suivit à Londres cet exemple parti de Bordeaux.

Néanmoins, pour être sincère, il faut ajouter que l'idée fut très mal accueillie à Bordeaux et que le Comité fut obligé de décider que les produits français seraient seuls admis à concourir pour les récompenses.

En même temps que les circulaires dont il a été parlé plus haut, le secrétaire général avait adressé aux industriels un *Questionnaire*[1] destiné à servir de demande d'admission et à éclairer la religion du Jury. Il y était réclamé des renseignements sur la nature de l'industrie et sur la date de sa fondation, sur le nombre d'ouvriers des deux sexes employés dans les ateliers ou en dehors, sur la quotité des salaires, sur les conditions hygiéniques de l'établissement, sur la nature et la force des moteurs, sur le nombre des métiers, des feux, des fours, des forges, sur les matières premières mises en œuvre, sur la quantité annuelle des produits fabriqués, et enfin sur les récompenses déjà obtenues par le signataire.

Le nombre des réponses fut légèrement supérieur à celui de 1847, surtout dans la section industrielle, dont le total des objets fut assuré contre l'incendie pour la somme de 250,000 francs.

Malheureusement, il n'en fut pas de même dans la section

1. Ce questionnaire fut dressé sur la proposition de M. Alphand, ingénieur des Ponts et Chaussées, secrétaire du Jury de l'industrie.

des beaux-arts, dont le seul attrait momentané fut le concours de compositions musicales.

Pour la deuxième fois, les pouvoirs publics avaient autorisé une *Loterie d'encouragement* destinée à l'acquisition d'objets ou d'œuvres d'art récompensés par le Jury. L'arrêté portait que le tirage des numéros gagnants aurait lieu le jeudi 26 décembre 1850, à une heure de l'après-midi, dans la salle de l'Académie, rue Saint-Dominique; il fixait le nombre des billets à 5,500 et obligeait à faire le tirage avec deux urnes, l'une pour les dizaines et les unités, l'autre pour les mille et les centaines. Il y eut 61 lots achetés ou donnés; les plus importants figurent sur la liste d'inscription des gagnants annexée au procès-verbal officiel et reproduite dans ce chapitre.

Le Jury d'examen de l'Exposition de 1850 fut nommé, en conformité du nouveau règlement, quelques jours avant l'inauguration. Il fut ainsi composé :

MM. G. Henry Brochon, avocat, président de la Société Philomathique, *président général;*
Alexandre Léon, négociant, secrétaire général de la Société Philomathique, *secrétaire-rapporteur.*

SECTION DE L'INDUSTRIE

MM. Manès, ingénieur des mines, *président;*
Alphand, ingénieur des Ponts et Chaussées, *secrétaire*[1];
Barbier, directeur des douanes;
Boissière fils, propriétaire;
Clémenceau, membre du Conseil municipal;
Desgranges-Bonnet, médecin;
Devanne, ingénieur hydraulique;
Fieffé, propriétaire agriculteur;
Grelet aîné, architecte;
Jannesse aîné, négociant en tissus;
O. de Lacolonge, capitaine d'artillerie, commandant la Poudrière de Saint-Médard;

1. M. Alphand, devenu en 1889 commissaire général de l'Exposition de Paris.

MM. Legrix de Lassalle, propriétaire, membre du Conseil général;
Alexandre Léon, négociant, secrétaire général de la Société Philomathique;
Magonty, chimiste;
Malaure, ingénieur des Ponts et Chaussées;
Rollier, professeur à la Faculté des sciences;
Souriaux, inspecteur des bateaux à vapeur.

SECTION DES BEAUX-ARTS

MM. G.-Henry Brochon, avocat, *président;*
Soulié-Cottineau, avocat, *secrétaire;*
O. Balaresque, propriétaire;
Delprat, avocat;
Ferroud, professeur de musique;
Gouts-Desmartres, avocat, président de l'Académie de Bordeaux;
Guiraud, négociant;
Israël, négociant;
Thiac, architecte.

L'Exposition ne fut pas prête pour le 25 juin et n'ouvrit officiellement que le 6 juillet 1850[1]. Le public fut admis à la visiter pendant plus de six semaines, et la clôture eut lieu le 25 août[2]. Pendant toute sa durée, les membres du Comité se tinrent à tour de rôle dans les galeries pour y exercer la surveillance et pour y maintenir le bon ordre.

La section des beaux-arts de l'Exposition de 1850 fut très critiquée. Les tableaux d'histoire et les tableaux de genre étaient médiocres et, d'ailleurs, peu nombreux; les portraits et les études de têtes abondaient; les seules toiles dignes d'être signalées étaient les natures mortes de M. Haute et de M. Claveau, les paysages de M. Richard et de M. Mouseau, et enfin les œuvres de deux Bordelais devenus célèbres, MM. Leo Drouyn et Maxime Lalanne.

1. M. Dufaure, président de la Commission d'enquête sur l'Exposition nommée par le ministre de la marine, s'excusa de ne pouvoir assister à l'inauguration, mais il visita les galeries et examina les produits deux jours avant l'ouverture officielle, accompagné du président et du secrétaire général auxquels il ne ménagea pas les éloges.

2. Pendant les huit derniers jours on pouvait entrer à l'Exposition en prenant au guichet un billet de la loterie.

M. Leo Drouyn, dit le rapporteur du Jury, a été heureusement inspiré dans *la Forêt d'Arcachon;* la petite toile qui porte ce titre est pleine de hardiesse, de vérité et de fraîcheur. C'est agréable à voir comme la nature. En lui votant une médaille d'argent, le Jury souhaite qu'il laisse quelquefois le crayon et la palette de grès pour le pinceau et la palette de bois.

M. Maxime Lalanne, écrit plus loin M. Soulié-Cottineau, attaque vigoureusement de petits dessins à l'estompe et à la mine de plomb, qui produisent de l'effet et révèlent une grande facilité et un vif sentiment de la nature.

La sculpture donna peu de chose.

En revanche, le concours de compositions musicales eut d'autant plus de succès qu'il n'existait à Bordeaux aucune institution ayant pour but l'appréciation et la récompense des œuvres de ce genre. Le Jury, aidé des lumières de MM. Briard, Calixte Dupont, Clouzet, Cuvreau, de Terras, Funcke, Mézeray, Sarreau, Schad, Schaffner, consacra deux soirées à l'audition des œuvres présentées; et, d'un avis unanime, trois compositeurs, MM. Émile Forgues, Alfred Leclère et Rauda, félicités pour le caractère élevé de leurs compositions, obtinrent la médaille d'argent grand module.

La section industrielle, dont M. Alphand fut le rapporteur, eut quelque retentissement dans le Sud-Ouest.

L'agriculture, l'imprimerie, les arts du bâtiment et de l'ameublement, les produits chimiques, les substances alimentaires, les vêtements, y étaient largement et soigneusement représentés par des objets de premier ordre. Seules la fabrication métallurgique et l'application de la vapeur à l'industrie provoquèrent les critiques du rapporteur qui, dans de nombreux documents bordelais, exprima le regret de ne trouver à l'Exposition qu'un très petit nombre de maîtres de forges de nos contrées.

Cette absence, écrit M. Alphand, est d'autant plus fâcheuse

et surprenante que des changements très importants ont été récemment introduits dans les forges de la Gironde et des Landes, et que la constatation des bons résultats obtenus n'aurait pas été inutile aux intérêts de ceux qui les ont réalisés. Il est indispensable de réveiller le zèle de nos industriels, qui ne savent pas s'arracher à la vieille routine et appliquer chez eux les nouveaux procédés et les progrès de la vapeur. Lorsqu'on songe que les minerais qui nous arrivent du Chili doivent être envoyés dans le nord de la France pour y être affinés et laminés, je ne comprends pas que des Bordelais n'aient pas encore fondé des établissements prospères pour le traitement des matières premières. Décidément, il est indispensable de mener au plus tôt une campagne énergique en faveur de l'industrie.

Il faut croire que M. Alphand la mena vite et bien, car M. William Manès, dans un ouvrage documenté sur le développement de l'industrie bordelaise, donne l'état suivant de l'accroissement du nombre des machines à vapeur du département de la Gironde pendant les années qui suivirent l'Exposition de 1850 :

GENRE D'APPLICATION DES MACHINES	AVANT 1850		EN 1854	
	NOMBRE DE MACHINES	FORCE EN CHEVAUX	NOMBRE DE MACHINES	FORCE EN CHEVAUX
Agriculture et hydraulique	23	145	44	372
Matières végétales et animales . . .	10	78	10	107
Matières solides, conserves aliment^{res}.	21	199	54	621
Métallurgie	4	27	28	327
Divers	1	3	3	10
TOTAUX	59	452	139	1,437

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX

LOTERIE D'ENCOURAGEMENT

8me EXPOSITION des produits de l'Industrie et des Beaux-arts.

Nos du lot.	NOM DE L'EXPOSANT.	DÉSIGNATION DES LOTS.	NUMÉRO GAGNANT.
1	MONFALET	Les joueurs, tableau à l'huile.	
2	JOUFFRE ET Cie	Table de salon, en acajou.	
3	HUBER	Le gué, paysage à l'huile.	
4	CERF ET NAXARA	Une boîte de luxe garnie de fruits.	
5	VALLETTE	Mine de plomb, don de l'auteur.	
6	SANDAUX	Un verre en argent ciselé.	
7	BATUT	Un bouquet de fleurs, pastel.	
8	JOUET	Une semaine de rasoirs.	
9	LALANNE	Un cadre de dessins à la mine de plomb.	
10	MALLET AINÉ ET FILS	Dix kilogrammes de bougies stéariques.	
11	CLAVEAU	Les royans, tableau à l'huile.	
12	BEAUFILS	Une table à ouvrage, en marquetterie.	
13	EUDEL	Vues de la Normandie, dessin au crayon.	
14	DUCLOT	Un dessous de table en latanier et six devants de chaises.	
15	Mme WETTERWALD	Portrait de Philippe de Champaigne, pastel.	
16	HAUTE	Légumes, tableau à l'huile.	
17	SANDAUX	Une pomme de canne ciselée, en argent doré.	
18	VALLETTE	Dessin à la mine de plomb.	
19	BESSON	Bon pour un chapeau castor extra.	
20	LAMBERT, ED	Joseph vendu par ses frères, esquisse à l'huile.	
21	BÉGUÉ	Service de table damassé de douze couverts.	
22	ALBOUQUERQUE	Dessin de la chaire de l'église de Saint-Dominique.	
23	LAMBERT	Un tapis en jonc.	
24	EUDEL	Vue des landes (dessin).	
25	MALLET ROMAIN	Dix kilogrammes bougies stéariques.	
26	MARIONNEAU	La voie sacrée, tableau à l'huile.	
27	SANDAUX	Deux boutons de chemises et quatre de manchettes, en or.	
28	BESSON	Bon pour un chapeau de castor extra.	
29	RIVIÈRE	Fleurs et coquilles, tableau à l'huile.	
30	LAMBERT, ED	Les arabes, dessin au crayon.	
31	BEAUFILS	Un fauteuil en moquette.	
32	EUDEL	Vue de Bordeaux, dessin.	
36	CERF ET NAXARA	Une boîte de luxe garnie de fruits.	
34	SALESSES	Dessin à la gouache.	
35	LAROQUE Fs FRÈRES ET JAQUEMET	Un tapis de boudoir.	
36	LÉO DROUYN	Vue des landes, aquarelle.	
37	SANDAUX	Trois boutons de chemises et quatre de manchettes, en or.	
38	CLAVEAU	Le verre d'eau, tableau à l'huile.	
39	FUMEAU	Une descente de lit en peau de mouton (blanche).	
40	LÉO DROUYN	Vue des landes, aquarelle.	
41	GUÉRIN AINÉ	Dix kilogrammes de bougies stéariques.	
42	DELPECH	Une couverture en coton croisé.	

LISTE ORIGINALE DES LOTS ET NUMÉROS GAGNANTS

D'ailleurs, M. Alphand ne négligeait aucun moyen de stimuler le zèle des industriels, et c'est sur son rapport que l'on augmenta considérablement, en 1850, le nombre des récompenses.

D'après les procès-verbaux officiels, il fut décerné, à la section de l'industrie : 8 médailles d'or, 6 médailles d'argent grand module, 28 médailles d'argent petit module, 48 médailles de bronze et 50 mentions honorables. En outre, et toujours sur la proposition de M. Alphand, le titre de membre honoraire de la Société Philomathique fut décerné, par décision de l'Assemblée générale de la Société du 27 août 1850, à M. Laroque fils, de la maison Laroque frères et fils et Jaquemet, pour l'organisation de leur usine de tapis et de couvertures et les progrès de leur fabrication; et enfin 6 ouvriers reçurent un diplôme pour leurs bons et loyaux services dans l'industrie.

Toutes ces récompenses, ainsi que celles plus modestes et moins nombreuses des beaux-arts, furent remises en séance solennelle, à la salle Franklin, rue Vauban, le 30 août, à huit heures et demie du soir, c'est-à-dire quelques jours seulement après la clôture de l'Exposition.

M. Henry Brochon, président de la Société Philomathique et du Jury d'examen, ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue aux autorités de la ville et du département. Puis, après avoir rappelé que c'était la France qui avait créé les Expositions dans une pensée d'antagonisme et d'hostilité contre l'Angleterre, il continuait ainsi :

Les temps sont bien changés, et remercions-en Dieu! De nos jours, l'industrie forge la paix et non la guerre. Dans l'immense arsenal de leurs manufactures, les nations européennes trouvent des armes courtoises qui frappent et qui ne blessent pas : l'Europe industrielle va bientôt, dans l'Exposition universelle de 1851, engager, aux yeux du monde entier, une lutte pacifique, où il y aura de la gloire et du profit pour tous, même pour les vaincus. Regrettons seulement que l'habile et puissante Angleterre, en se plaçant à la tête de ce mouvement civilisateur, ait pris le poste qu'aurait dû garder la France, cette sentinelle avancée de toute civilisation et de tout progrès.

Les États-Unis, jaloux de ne pas rester en arrière, vont à leur tour ouvrir une Exposition universelle et appeler tous les produits de l'Europe en concours sur le marché américain.

Sur ces immenses et nouveaux champs de bataille, où la Paix, la bienfaisante Paix, conduit d'une main amie tous les peuples, la France aura, soyons-en sûrs, de dignes représentants; son honneur industriel sera noblement défendu, elle saura tenir son rang.

Mais pour qu'il en soit toujours ainsi, pour que la France industrielle et artistique ne soit jamais moins féconde et moins glorieuse que la France militaire et littéraire, il faut que, dans chacune de ses contrées, au midi comme au nord de son vaste territoire, ses enfants, jaloux de l'honneur de la mère-patrie, concourent de toutes leurs forces, dans les ateliers, dans les manufactures, à former un indestructible faisceau qui résiste aux efforts de la concurrence étrangère.

De là une première et naturelle raison d'être pour les Expositions départementales : elles excitent une généreuse et salutaire émulation : ennemies de la routine et du *statu quo*, elles poussent l'industrie et les arts à progresser; elles les réveillent si parfois ils viennent à s'endormir.

Honneur et succès aux exposants, qui consacrent leurs efforts à vulgariser des produits nécessaires, utiles ou seulement agréables! Aujourd'hui, plus que jamais, il aura bien mérité de son siècle et de son pays, celui qui aura placé à la portée des existences les plus simples et des fortunes les plus modestes des produits jusqu'ici réservés comme un privilège aux situations exceptionnelles. Les Expositions n'ont pas de but plus noble que d'enlever à l'étroit domaine du luxe des produits qui puissent être importés dans l'immense champ de la consommation vulgaire.

Loin de ma pensée, néanmoins, de refuser un juste tribut d'éloges aux produits élégants, riches, somptueux, que créent, en s'associant, l'industrie et les arts : ce serait méconnaître la mission spéciale du génie français dans la production européenne, ce serait dédaigner ce qui lui assure, dans tous les concours, une incontestable supériorité.

Le luxe invente des formes, engendre des perfectionnements, dont profite à son tour la fabrication populaire; les voies inconnues que le luxe semble n'ouvrir qu'à quelques élus, deviennent bientôt des routes battues par tous, qui les conduisent au bien-être. C'est donc injustement qu'on a quelquefois reproché aux Expositions d'encourager les tours de force. Les tours de force, dans l'industrie et dans les arts, ont leur utilité; car, pour les produire, il a fallu que l'imagination de l'industriel ou de l'artiste fût surexcitée et fit d'audacieuses conquêtes dans un monde inconnu. L'or, ainsi découvert, se change ensuite en monnaie courante et vient enrichir d'autant le patrimoine commun.

A ce double titre, comme exhibition des produits à bon marché, comme galerie ornée des produits de luxe, les Expositions donnent à l'industrie une impulsion nécessaire, un généreux élan.

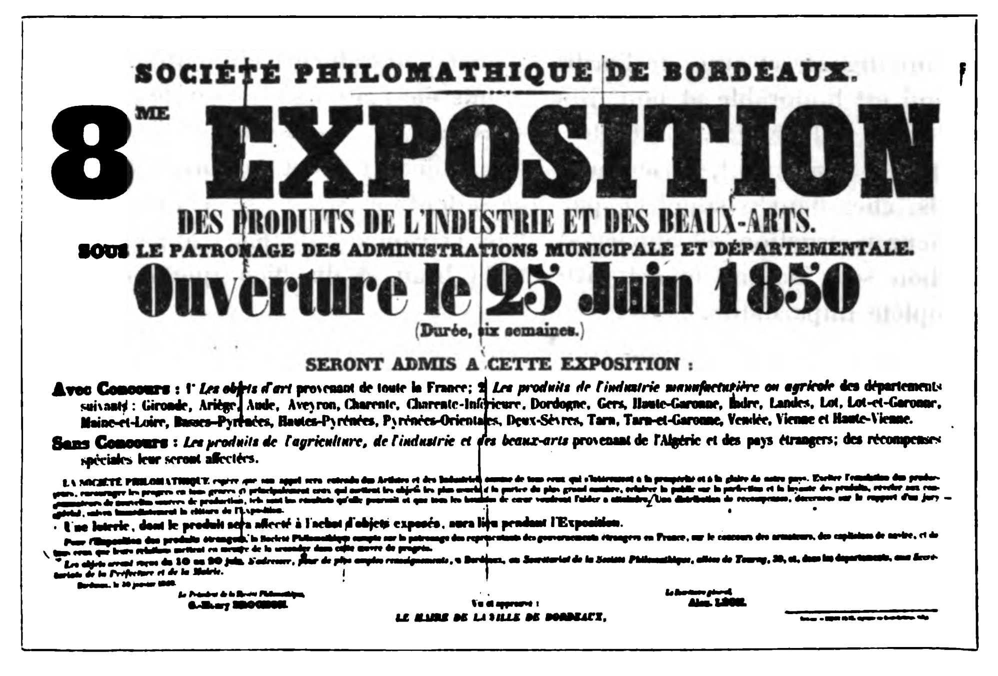
On a souvent accusé nos contrées méridionales, je le sais, d'être dépourvues du génie manufacturier. L'homme éminent, si digne de présider le Jury de l'Exposition de 1847, l'honorable M. Billaudel, a réhabilité à cette époque le génie bordelais, en rappelant ce qu'il avait su créer. Nos vastes chantiers de constructions navales, la fabrication annuelle de 800,000 barriques, le raffinage du sucre colonial, le coulage du verre, la préparation des vivres de mer, d'importants travaux métallurgiques, la poterie, l'ébénisterie, les tapis, le tissage, la chapellerie, les machines et tant d'autres industries, attestent que l'esprit et le caractère girondins conviennent, quand on le veut, aux entreprises manufacturières. Comme mon savant prédécesseur, avec bien moins d'autorité que lui, mais avec une égale conviction, je déclare que le Midi de la France a été calomnié, que ses intelligentes populations n'ont nullement à se défier de leurs aptitudes, et qu'elles ne doivent céder à personne le pas dans le domaine illimité des découvertes industrielles.

Seulement, il faut le reconnaître, elles ont besoin d'être stimulées : c'est le but et l'ambition de la Société Philomathique de Bordeaux. Elle n'admet pas l'oisiveté et l'apathie dans la sphère de son influence et de son activité; elle dit à tout Français du Midi : « *Marche! chaque jour amène son travail et chaque travail son progrès. Le progrès, loi éternelle de l'humanité, l'est surtout de l'industrie et des arts. Notre siècle voit enfanter des prodiges : marche avec lui, si tu ne veux te résigner à la honte d'une déplorable infériorité. Comprends ce que te réserve un prochain avenir! Ces chemins de fer, qui t'emportent enthousiasmé pour eux, celui que tu réclames avec une si légitime impatience, et qui nous rapprochera de Paris, seront des voies ouvertes à une concurrence redoutable. Que cette pensée ne te décourage pas; mais, du moins, qu'elle te réveille et qu'elle t'excite!* »

Et ce n'est pas d'aujourd'hui que la Société Philomathique aiguillonne ainsi l'émulation des industriels et des artistes. Ses Expositions triennales, fondées en 1827, ont cette année pour la huitième fois appelé le concours de tous ceux qui ne tiennent pas à garder dans l'ombre des produits destinés à la publicité. Pour la huitième fois, cet appel a été entendu par de nombreux exposants, et la Société Philomathique a eu le bonheur de constater que l'Exposition de 1850 l'emportait de beaucoup sur ses aînées, et par la quantité toujours croissante des objets exposés, et surtout par leur qualité, leur variété et par d'incontestables perfectionnements. Je ne suis que l'écho de l'opinion publique en proclamant cet évident progrès.

Pourquoi faut-il avoir à regretter que, dans Bordeaux même, des artistes et des industriels, qui n'auraient à attendre de l'Exposition et du jugement public qu'elle provoque que d'honorables satisfactions, s'en tiennent systématiquement éloignés? N'y voyons qu'une erreur, et plai-

gnons-les d'y persévérer. Ils se privent volontairement ainsi de cette publicité féconde, qui sert de guide à tous, donnant la popularité au mérite et à l'imperfection d'utiles avertissements. Ce n'est pas le grand jour qui peut les effrayer : les produits de l'industrie et des arts aiment la lumière; la publicité, c'est leur élément. Qui peut donc retenir ceux dont



AFFICHE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

je parle à regret? Serait-ce du dédain? Oh! non; car ils trouveraient à nos Expositions des rivaux dignes d'eux. De la crainte? Ce serait de l'injustice envers eux-mêmes.

Qu'il me soit permis d'ajouter qu'en exposant leurs productions en 1850, artistes et industriels auront eu pour les juger, comme aux Expositions précédentes, un Jury digne de toute leur confiance. Je dois, comme président de la Société Philomathique, pour elle et en son nom, rendre un public témoignage de sa reconnaissance pour les hommes éclairés dont le concours a été si empressé dans l'accomplissement de cette haute mission. Et comme président du Jury, je puis et je dois attester les longues études, le scrupuleux examen, les discussions élevées et pendant deux mois le labeur quotidien, qui ont préparé ses consciencieuses décisions. Je puis d'autant mieux rendre cette justice à mes honorables collègues et à leurs travaux, que ma part d'aptitudes a été plus petite,

et que j'ai senti tout ce qui me manquait pour justifier l'honneur de les présider.

Quant à la Société Philomathique, si constamment dévouée aux artistes, aux industriels, aux ouvriers, elle a trouvé une précieuse récompense de ses sacrifices et de ses efforts dans l'affluence incessante, pendant près de deux mois, d'une population empressée, curieuse, attentive. Là encore, et une fois de plus, on a pu constater à quel point notre population bordelaise est intelligente et amie de l'ordre; à quel point elle est sympathique à tout ce qui est honorable et bon. Nous avons été heureux de voir les ouvriers de notre ville et les habitants de nos campagnes accourir en foule et examiner gravement, sérieusement, les objets d'art et les produits industriels, cherchant à suppléer par une attention studieuse à l'insuffisance de leur instruction, et apportant, dans la candeur de leurs appréciations, ce bon sens naturel et cet instinct du beau et du bien que dirige une complète impartialité.

M. Henry Brochon remerciait ensuite le ministre de la marine d'avoir prié les membres de la Commission d'enquête de visiter l'Exposition et de lui en faire un résumé fidèle. Il exprimait aussi sa reconnaissance à toutes les autorités pour leur concours, leurs approbations, leurs visites attentives et leur présence à la distribution des récompenses.

Le haut patronage du Conseil général de la Gironde, du Conseil municipal et de la Chambre de commerce de Bordeaux, ajoute le distingué président, honore la Société Philomathique et la soutient dans tout le bien qu'elle accomplit.

Je laisse, c'est mon devoir, et, je l'avoue, c'est aussi un regret, je laisse à l'honorable rapporteur du Jury le soin et l'honneur d'entrer dans les intéressants détails que fournit la partie industrielle de l'Exposition, vaste champ qu'il serait trop long de vous faire deux fois parcourir.

Je ne veux dire que ceci : c'est que la Gironde doit franchement, résolument aspirer à un avenir manufacturier; qu'il appartient à Bordeaux d'être, à tous égards, la métropole du Midi. Seulement, nos populations ignoreront toujours, je l'espère, les rigueurs impitoyables de ce régime manufacturier, sous l'influence duquel l'enfant s'étiole, la femme se dégrade et les forces de l'homme s'épuisent : les lois qui limitent les heures du travail ne sont pas faites pour nos contrées, car, rendons-leur cette justice, ni nos patrons ni nos ouvriers n'en ont besoin.

La partie artistique de l'Exposition de 1850 a mérité les applaudis-



sements du public. Si quelques maîtres se sont tenus à l'écart, des élèves sont devenus maîtres à leur tour. Pour récompenser dignement nos peintres, le Jury n'a eu souvent que l'embarras du choix. Dans presque tous les genres, le Salon a présenté des tableaux qui seraient bien vus partout; quelques-uns même, par leurs éminentes qualités, ont concilié tous les suffrages, et le Jury, ne pouvant disposer que de deux médailles d'or, a été heureux de décerner deux médailles d'argent grand module à des artistes placés, eux aussi, hors ligne dans sa plus haute estime.

Pour les arts comme pour l'industrie, le cercle de nos Expositions s'est agrandi, et avec lui le nombre et l'importance des récompenses.

C'est ainsi que nous avons vu les compositions musicales venir à nous et répondre spontanément à l'appel que la Société Philomathique fait à tous les beaux-arts; elles ont été les bienvenues. Pour hésiter à les accueillir, il eût fallu pouvoir les adresser à quelque institution spéciale créée pour les recevoir et les encourager. En l'absence de toute fondation de ce genre, la Société Philomathique a été heureuse de les admettre et de les récompenser.

Après avoir enregistré la satisfaction de la réussite de ce nouveau concours, M. Brochon se plaignait de l'absence de l'architecture à l'Exposition; il trouvait cette lacune peu digne de la ville des Louis, des Corcelles, et il exprimait le vœu de voir élever à Bordeaux une école d'architecture pour donner une impulsion à cet art et combler un vide que tout le monde remarquait sans le comprendre.

Il félicitait ensuite MM. Alexandre Léon et Alphand d'avoir supprimé par leur activité le long intervalle qui séparait la clôture de l'Exposition de la distribution des récompenses, intervalle qui laissait les artistes et les industriels dans une longue incertitude et altérait la vivacité des souvenirs et des impressions du public.

Il enregistrait encore comme une belle action le fait d'avoir associé dans les distinctions les patrons et les ouvriers, comme ils le sont dans les fatigues du travail.

Enfin, faisant allusion à l'admission des étrangers à l'Exposition, en réponse aux critiques subies, il déclarait estimer que

le Comité d'administration avait bien agi en ne s'enfermant plus dans un cercle trop étroit.

Il terminait par la péroraison suivante :

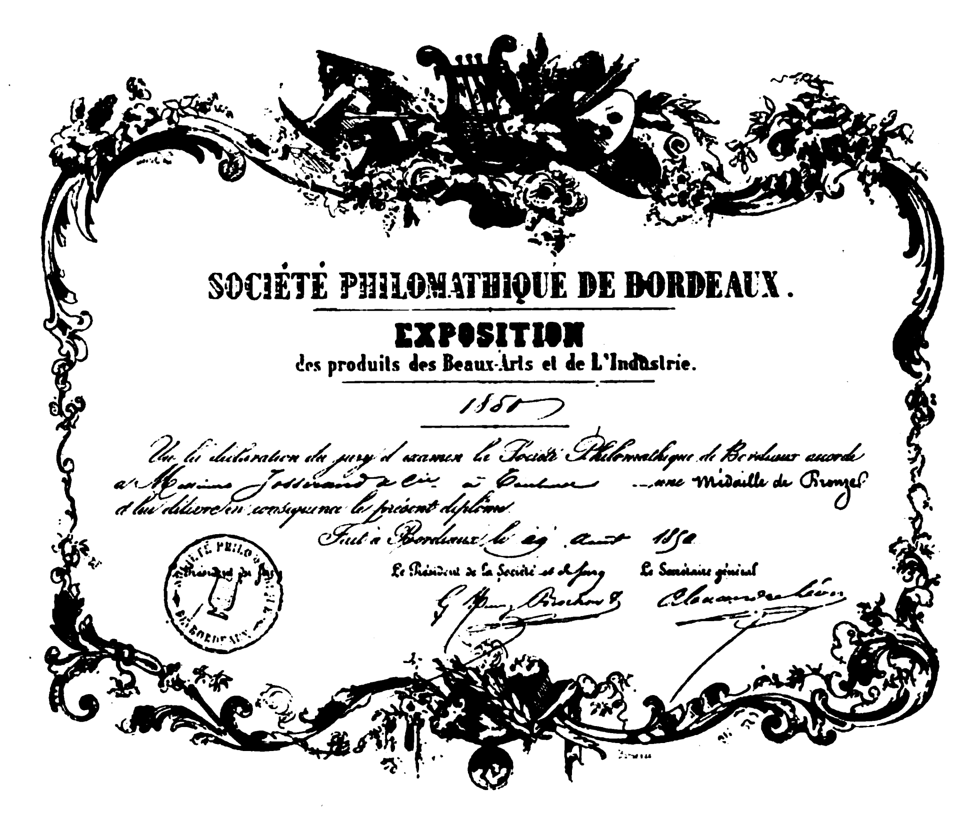
Artistes, industriels, comprenez-le bien tous, c'est ainsi que vous devez vous préparer à une concurrence universelle; c'est ainsi que nos rivaux s'y préparent de tous côtés : Poitiers, La Rochelle, Lyon, Toulouse viennent d'avoir leurs Expositions. Vous vous acheminez vers l'avenir, ne vous en dissimulez pas les lois nouvelles. Regardez les merveilles qu'ont engendrées trente années de paix. Voyez la vapeur créant des miracles sur la terre et sur les mers; les sciences exactes, asservies aux arts et à l'industrie, dont elles élargissent chaque jour le domaine; toute distance effacée; les plus effrayants problèmes résolus; l'impossible devenu le réel. Ah! lorsque le monde physique abaisse, en esclave soumis, ses barrières devant l'humanité victorieuse, d'autres barrières, celles qu'une main fiscale a dressées entre les peuples, s'abaisseront à leur tour, soyons-en sûrs, et un immense marché s'ouvrira librement à tous les produits!

Chose étrange! la liberté commerciale, ce concours pacifique et fraternel entre toutes les nations, naguère encore nos vœux unanimes l'appelaient comme une impérieuse nécessité; d'abondantes souscriptions, de puissants comités s'organisaient pour l'obtenir. Ici même, dans la salle où nous sommes, au milieu d'un public nombreux et sympathique (me serait-il permis de taire ce souvenir personnel?), des voix dévouées en proclamaient le besoin, en réclamaient ardemment le bienfait. Et cependant alors, sous la pression de l'omnipotence parlementaire du Nord, que de difficultés! que d'obstacles! Bientôt il y a eu place pour toutes les libertés et pour tous les progrès; les utopies les plus irréalisables ont été proposées! et dès ce moment, la liberté du commerce semble avoir perdu ses défenseurs. La presse et la tribune ont gardé le silence; l'opinion publique s'est absorbée en d'autres préoccupations!

Cet inexplicable oubli n'a point ébranlé les convictions sincères, puisées dans l'amour du pays et dans l'étude de ses besoins. Liberté commerciale, pacifique progrès, vous fûtes l'aspiration du passé, et, malgré les dédains du présent, vous serez la vérité de l'avenir!

M. Duffour-Dubergier, président du Conseil général de la Gironde, président de la Chambre de commerce et ancien président de deux Expositions philomathiques, répondit à M. Brochon au nom des corps constitués qu'il représentait. Il déclara qu'il

estimait comme un bienfait l'accroissement des industries locales, à condition, toutefois, qu'elles aient en elles-mêmes assez d'éléments de succès pour ne pas avoir besoin de privilèges comme les *Industries du Nord;* à condition aussi que l'État aban-


SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX.

EXPOSITION

des produits des Beaux-Arts et de L'Industrie.

1850

Vu la délibération du jury d'examen la Société Philomathique de Bordeaux accorde à [illegible] à [illegible] une Médaille de Bronze et lui délivre en conséquence le présent diplôme.

Fait à Bordeaux le 29 août 1850

Le Président de la Société et du Jury — Le Secrétaire général

[illegible] — [illegible]

DIPLÔME DE L'EXPOSITION DE 1850

(Cabinet du Secrétaire général de la Société Philomathique)

donnât son système de douane qui paralysait le mouvement maritime.

Il faut, expliquait-il longuement et avec de nombreux exemples, se garder d'introduire à Bordeaux les branches d'industrie que la nature repousse. Le premier soin des fabricants sera de s'assurer si leurs industries nouvelles jouissent à un plus haut degré des avantages matériels d'installation des industries rivales.

Et il terminait ainsi :

C'est donc poursuivre un but utile que d'encourager l'importation parmi nous de toutes les bonnes industries, puisqu'elles ont plus de chances qu'ailleurs d'y prospérer naturellement et par leurs propres forces. Tel a été le but de la Société Philomathique en provoquant cette Exposition, et elle l'a atteint, si l'on en juge par la beauté et la perfection des produits exposés; mais ses efforts seraient inutiles, si les industriels eux-mêmes ne lui venaient en aide en luttant d'énergie et d'intelligence.

Le plus grand encouragement que puisse recevoir l'industrie, c'est l'accroissement de la consommation et l'extension du crédit; or, ces deux choses dépendent essentiellement de l'état politique du pays.

Si la paix, la sécurité sont ébranlées, il ne peut y avoir de confiance et, par suite, pas de crédit, pas de transactions. L'industrie et le commerce ont donc le plus grand intérêt à voir régner l'ordre et le calme, et doivent, par tous les moyens possibles, chercher à les consolider.

Malheureusement on cherche à égarer les ouvriers, à entretenir l'antagonisme entre eux et les patrons, comme s'il pouvait y avoir des ouvriers sans patrons, des établissements industriels sans chefs. Tout est lié dans l'industrie, et l'atelier ressemble à une compagnie, à un bataillon ou à un régiment, qui ne peut exister sans soldats, sans officiers supérieurs, sans généraux. Tous sont solidaires, et de même qu'un régiment où tout le monde voudrait commander serait infailliblement battu, de même une fabrique où il n'y aurait pas de contremaîtres, de maîtres et de chefs, serait infailliblement détruite. La hiérarchie des pouvoirs est indispensable, et l'égalité parfaite une utopie sans application qui ne peut amener que les plus déplorables résultats.

Il en est de même de tous ces mots vides de sens, tels que crédit gratuit, droit au travail, dont on berce l'ouvrier. Le crédit ne se commande pas, le travail ne s'improvise pas; ils sont la conséquence de la confiance, et le taux de l'intérêt tend à diminuer d'autant plus que celle-ci est plus grande.

A Hambourg, en Hollande, l'intérêt est à 2 1/2 o/o; en Angleterre, de 2 1/2 à 3 o/o; à Bordeaux même, il ne dépasse pas 3 à 4 o/o. Peut-on se plaindre du prix de l'argent lorsqu'il est tombé si bas? et ce résultat a été la conséquence d'une longue suite d'années de paix, d'ordre et de tranquillité!

Dans le Moyen-Age, l'intérêt de l'argent valait 25 à 30 o/o; plus tard il est tombé à 15 et 20 o/o, puis à 10 o/o, et enfin, de nos jours, il est tombé à un taux si bas qu'il laisse à peine les moyens de vivre à celui qui le possède. Est-il, je le demande, une denrée, une marchandise quelconque qui soit tombée à un aussi vil prix que l'argent? Et tout cela est le résultat de la confiance et a été amené par la suite naturelle des événements et de la

libre concurrence. La loi n'est pas intervenue; loin de là, chaque fois qu'elle a voulu intervenir, on a vu le crédit se resserrer, et les capitaux disparaître.

Le capital est pour l'industrie ce qu'est une machine pour celle-ci. Je dirai même que c'est la machine la plus utile, la plus indispensable de toutes, et sans laquelle les autres ne peuvent fonctionner. Eh bien! comme je le disais, aucune machine n'est moins chère que le capital; aucune ne laisse moins de bénéfice à celui qui vous la cède ou vous la vend que le prêt du capital n'en laisse à son possesseur.

Le capital est le nerf, l'ami de l'industrie; il est déjà tombé à un prix excessivement bas et tend toujours à diminuer, pourvu qu'on laisse s'exercer la libre concurrence; mais malheur si l'on veut lui faire violence! car alors il disparaît ou se fait chèrement payer. Ceux qui déclament contre le capital, qui veulent que le crédit soit gratuit, sont donc les plus grands ennemis de l'industrie; car, point de capital, point d'industrie; et point d'intérêt, point de capital. Il est évident, en effet, que personne ne voudra travailler, économiser, pour se procurer une chose sans valeur.

Le capital est l'accumulation du travail, de l'épargne; l'industrie et le commerce n'ont d'autre but que de le former. Je ne crains pas de le dire, c'est l'ami du pauvre; car, la plupart du temps, le capitaliste n'est que le pauvre ouvrier devenu riche à force de travail et d'économie. Regardez autour de vous. Quels sont donc les capitalistes qui frappent vos yeux? Sont-ce des privilégiés de Dieu, qui possèdent, à l'exclusion des autres, et à toujours, ces richesses si enviées? Non, Messieurs, la plupart, je pourrais dire tous, sont les enfants de leurs œuvres. Ce sont des jeunes gens sortis de la poussière d'un comptoir ou d'une boutique; ce sont d'intrépides voyageurs qui ont cent fois affronté les dangers de la mer; des ouvriers sortis de l'atelier, qui, peu à peu, ont accumulé épargne sur épargne et ont formé ces capitaux qu'ils utilisent eux-mêmes ou qu'ils prêtent à un minime intérêt, pour assurer le repos de leur vieillesse...

Le capital est une chose fugitive, difficile à former et plus difficile encore à conserver, car la roue de la fortune est toujours en mouvement, et il faut de grands efforts pour arriver au sommet, et de plus grands encore pour n'en pas tomber: c'est le symbole de l'égalité *possible* dans l'inégalité. Là, chacun peut arriver au pinacle; mais aussi chacun peut descendre et tomber dans l'abîme.

Croyez bien, Messieurs, que Dieu a implanté dans le cœur de l'homme des instincts propres à sa conservation et à l'amélioration de son existence. Cette harmonie, qui dirige le monde matériel, n'est pas bannie, comme beaucoup de personnes le pensent, du monde moral. Nos passions, nos instincts, sont soumis, eux aussi, à des lois qui, si l'homme ne les contrarie pas, nous poussent au bien.

Permettez-moi, à cette occasion, de signaler à votre attention le beau livre de notre ami M. Frédéric Bastiat, intitulé *les Harmonies économiques*, dans lequel il prouve jusqu'à l'évidence que l'harmonie qui règne dans les sphères célestes existe aussi dans les instincts de l'humanité; que notre égoïsme même concourt à cette harmonie générale, et que là où les mauvaises passions ne viennent pas étouffer les instincts et les mouvements du cœur et de l'esprit, et troubler les lois de la nature, tout, jusqu'aux dissonances sociales, est : *ordre, paix, harmonie!*

Suivez donc les inspirations de votre cœur, vos instincts, votre libre arbitre; car Dieu vous a doués des facultés nécessaires à votre développement physique et moral; méfiez-vous de ces utopistes qui veulent en savoir plus que Dieu lui-même et veulent réformer les principes éternels d'ordre et de justice qu'il a implantés dans le cœur de l'homme.

Faites à autrui ce que vous voudriez qu'il vous fût fait; ne lui faites pas ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît! et en suivant cette règle sublime de la charité divine et de la fraternité humaine, vous trouverez l'aisance, quelquefois la fortune, et le bonheur toujours!

Ce fut M. Alexandre Léon qui clôtura la séance, au double titre de secrétaire général de la Société Philomathique et de rapporteur du Jury d'examen.

Il commença par exprimer toute la satisfaction qu'il éprouvait à prendre la première fois la parole en public pour honorer le culte des beaux-arts et la pratique intelligente de l'industrie. Puis il adressa les félicitations de la Société tout entière aux membres du Jury pour leur dévouement.

Enfin, après avoir constaté la marche régulièrement ascendante du nombre des exposants dans les manifestations philomathiques depuis la création de 1826, il donnait lecture de son rapport, dont la valeur et le caractère officiel justifient la publication *in extenso*.

Messieurs,

Le Jury n'a cependant pas cru devoir augmenter les récompenses dans une égale proportion. A mesure que le concours devient plus sérieux, les distinctions doivent être plus difficiles à obtenir. Puisque l'industrie et les arts de nos contrées, d'écoliers qu'ils étaient, se sont faits hommes, il ne

s'agit plus d'encourager les moindres efforts, mais uniquement de rendre justice à leurs progrès réels.

En s'attribuant la double mission d'instruire et de moraliser le peuple par ses classes d'adultes, d'encourager les arts et l'industrie par ses Expositions, la Société Philomathique fait-elle, comme on l'a dit quelquefois, ce que devraient faire les pouvoirs publics? Je ne le crois pas, Messieurs, et les premiers administrateurs de la ville et du département ont prouvé,



DIPLÔME DE L'EXPOSITION DE 1850

(Cabinet du Secrétaire général de la Société Philomathique

par leurs constants encouragements, qu'ils ne le pensent pas non plus. S'ils considèrent comme un devoir pour eux d'intervenir lorsque le bien ne se fait pas, lorsque le bien se fait et se fait surtout par la libre action des individus, ils reconnaissent que leur devoir est d'encourager ceux qui le font, et non de revendiquer une mission qu'ils n'accompliraient qu'à grands frais, avec un peu plus de régularité peut-être, à coup sûr avec moins d'entraînement et de persévérance, parce qu'ils ne peuvent agir eux-mêmes et que leurs agents n'ont pas le puissant mobile de la responsabilité. Déjà les administrations des autres villes entrent dans la même voie, et récemment les municipalités de Toulouse et de Poitiers n'ont pris l'initiative d'Expositions analogues à celle que nous célébrons, que pour s'effacer, à Toulouse, devant une commission spéciale; à Poitiers, devant une Société d'Amis des Arts.

Institués presque tous à l'origine par des sociétés, peut-être que nos musées, nos jardins botaniques, nos bibliothèques seraient moins déserts et

plus utiles, si une société, pénétrée de l'importance de sa mission, allait, ainsi que cela se passe à Anvers, à Amsterdam, à Hambourg, dans presque toutes les villes de l'Angleterre et de l'Allemagne, au-devant des besoins intellectuels de la cité. Mais c'est une thèse, Messieurs, qui demanderait de longs développements. J'ai voulu la livrer à vos méditations, parce qu'elle me semble contenir en germe la meilleure solution de l'un des problèmes les plus graves de notre époque, celui d'une équitable décentralisation. La décentralisation, — ne vous effarouchez pas, Messieurs, les statuts de notre Société me défendraient, si j'en avais l'intention, de toucher au domaine brûlant de la politique, — nous l'obtiendrons de la force des choses le jour où nous la ferons nous-mêmes, en nous occupant nous-mêmes de nos affaires et de nos intérêts; le jour où, cessant d'invoquer à tout propos l'action de l'État et de lui demander une prospérité et des progrès qu'il ne dépend pas de lui de nous donner, nous mettrons hardiment la main à l'œuvre, et, au lieu de toujours crier vers l'État pour qu'il nous aide, nous nous aiderons nous-mêmes. En invoquant à tout propos l'action de l'État, nous avons tous tant que nous sommes, passez-moi le mot, Messieurs, le tort d'être trop socialistes. Il semble, ainsi que l'a dit un économiste grandement honoré naguère dans cette enceinte, « que nous considérions l'État comme la grande fiction à travers laquelle tout le monde essaie de vivre aux dépens de tout le monde. »

Le Jury, ainsi que le voulait le règlement, s'est divisé en deux sections, celle des beaux-arts et celle de l'industrie. Elles se sont communiqué le résultat de leur examen et ont déterminé ensemble les récompenses qui vont être proclamées. Le travail de la section des Beaux-Arts a été purement intérieur; il consistait en effet à apprécier uniquement les œuvres exposées. Celui de la section de l'industrie a nécessité la visite de tous les établissements de quelque importance, et souvent même des expérimentations longues et minutieuses, pour arriver à constater les résultats annoncés par les exposants. Pour les beaux-arts, l'impression du Jury et du public a été plus favorable qu'aux Expositions précédentes. Un murmure improbateur accueille toujours, à Paris même, les produits de toute Exposition des beaux-arts, et toujours les premières critiques sont vives. Il n'y a, dans ce fait constant, rien d'affligeant pour les artistes. C'est le résultat du point de vue élevé où l'on se place forcément pour juger leurs œuvres, c'est la preuve de la nature divine de l'art. Qu'est-ce que l'art, en effet, sinon la réalisation de l'idéal? Mais l'idéal peut-il complètement se réaliser, et l'homme n'est-il pas réduit, par l'infirmité de sa nature, à ne pouvoir s'en approcher que plus ou moins, sans jamais l'atteindre? Comparant d'abord les œuvres d'art avec le modèle que chacun porte en soi, avec ces idées de beauté et de perfection qui sont comme des souvenirs d'un autre monde,

on les trouve toujours imparfaites. Mais c'est là une impression et non un jugement, et cette impression s'est promptement effacée lorsqu'on en est venu à examiner, au point de vue de la réalité et du possible, des œuvres éminemment distinguées, et qui seraient, ainsi que nous le disait tout à l'heure notre honorable président, distinguées partout.

Tous les genres étaient, avec plus ou moins d'éclat, représentés à notre Exposition. Pour le portrait, la nature morte et le paysage, les concurrents étaient très nombreux. Le Jury a décerné 3 médailles d'or, dont 1 rappel; 2 médailles d'argent grand module, 22 médailles d'argent, dont 10 rappels; 22 médailles de bronze, dont 5 rappels; 24 mentions honorables. La Société Philomathique verrait avec bonheur que, s'associant au but de sa Loterie d'encouragement, l'Administration municipale dotât le Musée de la ville de quelques-uns des tableaux couronnés. L'honorable directeur du Musée de Bordeaux regardera comme un devoir, nous n'en doutons pas, de prendre à cet égard l'initiative d'une proposition.

Le Jury, en décernant à l'industrie 5 rappels de médailles d'or, 2 médailles d'or nouvelles, 6 médailles d'argent grand module, 14 rappels de médailles d'argent, 13 médailles d'argent nouvelles, 8 rappels de médailles de bronze, 41 médailles de bronze nouvelles et 38 mentions honorables, a récompensé des inventions utiles, des progrès sérieux, des établissements importants. Le titre de membre honoraire de la Société Philomathique honore, dans la personne d'un de ses chefs, la plus ancienne fabrique de Bordeaux, élevée au premier rang des fabriques de France par quarante années de laborieux efforts. Les rappels de médailles d'or constatent: la marche progressive et désormais assurée de la manufacture gigantesque qui ne le cède à aucune autre du même genre par la beauté de ses produits et la régularité de son organisation; les développements qu'a donnés à la fabrication des meubles le premier ébéniste de la Gironde; le droit de cité désormais conquis à Bordeaux pour la construction des machines à vapeur; enfin, la concurrence heureuse que les magnifiques linges damassés du Béarn peuvent faire désormais aux plus beaux produits de la Saxe. Les deux nouvelles médailles d'or, en allant honorer la découverte féconde d'un agriculteur de Maine-et-Loire et l'admirable industrie d'un habile fabricant de Tarn-et-Garonne, apprendront aux industriels des autres départements que la Gironde est impartiale et juste, et qu'elle n'apprécie pas seulement le mérite qui brille chez elle.

Les médailles d'argent grand module, récompense que le Jury a placée à une faible distance de la médaille d'or, sont un degré de plus dans l'échelle hiérarchique de nos encouragements. Honneur à ceux qui l'ont franchi les premiers! Le rapport, qui est sous presse, ne contiendra pas seulement l'appréciation des produits récompensés, mais aussi la citation

et l'examen des produits que le Jury a trouvé utile de signaler à l'attention publique.

Une critique générale sera faite; elle a été déjà faite par le public : c'est que les prix n'ont été indiqués que sur un nombre très restreint de produits. Il faut que le public comme le Jury soient parfaitement éclairés sur ce point important, et le Jury émet formellement le vœu que désormais l'indication des prix soit une condition inévitable de l'admission au concours des produits industriels.

Vous parlerai-je aussi des regrets du Jury? Vous citerai-je les notabilités dans les arts et l'industrie qui n'ont pas répondu à notre appel, et qui ont manqué à la revue que nous venons de passer? Vous les connaissez; vous leur direz de venir à nous, car vous avez ce soir, par votre présence, sanctionné notre mission, et les 336 artistes et industriels qui leur ont donné l'exemple l'ont sanctionnée avec vous. Vous leur ferez comprendre que ce n'est plus le temps des ténèbres où l'alchimiste cherchait l'or dans son laboratoire secret; que c'est le temps de l'émulation et du travail au grand jour, et qu'aujourd'hui l'obscurité tue, la lumière seule vivifie.

De l'examen des ressources industrielles des départements qui passent pour les moins industrieux de France, il ressort une satisfaction pour nous : c'est celle de l'admirable fécondité du génie français. Il n'est pas un point du globe où les fantaisies inimitables de notre goût ne portent, avec notre réputation, l'usage de notre langue et l'opinion de notre suprématie; mais cette suprématie nous échapperait si nous n'y prenions garde, si nous ne nous hâtions de reprendre la place que nous disputent déjà les autres nations. Dans cette France, dont on vante partout la civilisation, où sont, comme ailleurs, ces écoles professionnelles dans lesquelles l'enfant apprend à développer l'industrie de ses pères? Quand aurons-nous d'une manière complète ces lignes de chemins de fer, ces télégraphes électriques qui sillonnent en tous sens l'Amérique, l'Angleterre, l'Allemagne? Intelligents et prime-sautiers, nous donnons le mouvement, mais nous tardons à le suivre. Il serait bon que, réfléchissant à ce que nous avons et à ce qui nous manque, appréciant avec calme nos défauts comme nos qualités, les enseignant aux enfants dans les écoles, aux ouvriers dans les ateliers, à nous-mêmes par la parole et par les écrits, nous apprissions à profiter des uns, à porter remède aux autres.

Vous me pardonnerez, Messieurs, ces considérations générales; elles ne sont que le résumé des conversations des membres du Jury et des réflexions qu'ils se communiquaient dans l'exercice des fonctions délicates qu'ils viennent de remplir, et où, lorsque chacun apportait le tribut de ses lumières et de son expérience, je ne pouvais offrir que mon désir d'apprendre et ma bonne volonté.

Ces trois discours eurent une répercussion légitime dans le Sud-Ouest de la France; les idées émises firent leur chemin dans presque toutes les assemblées délibérantes de la région, et il est même permis d'affirmer que la séance du 30 août fut une des étapes les plus sûres vers le réveil des idées libre-échangistes.

Quelques semaines après la clôture de l'Exposition, les salles étaient nettoyées, et, le 15 octobre, M. Alexandre Léon présidait à l'ouverture du *treizième exercice scolaire,* qui se termina le 7 juin 1851[1].

Les élèves de la classe de chant n'étant pas suffisamment préparés pour les morceaux qu'ils devaient exécuter, la distribution des prix fut d'abord retardée jusqu'à l'automne; après les vacances, des convenances personnelles aux autorités, la firent ajourner à la fin de l'année.

Les événements du coup d'État et l'émotion qu'ils provoquèrent chez les libéraux, obligèrent encore la Société à retarder cette solennité traditionnelle, si bien qu'elle n'eut jamais lieu; toutefois, écrit M. Vergez, les prix acquis par les lauréats leur furent remis clandestinement, de la main à la main, pendant la distribution des prix de l'année suivante, sans que leurs noms fussent proclamés, ni que rien pût rappeler l'incident de l'année précédente.

C'est en 1852 que furent créés les cours de géométrie élémentaire pratique[2], de physique et de chimie. Grâce à M. Alexandre Léon, ces cours, bien que publics, furent adaptés au genre d'auditeurs auxquels la Société avait surtout en vue d'être utile; ils furent dépourvus de toute prétention scientifique et reposèrent sur un programme élémentaire pratique, destiné à servir de bonne

1. C'est pendant cet exercice scolaire que le Comité d'administration avait fait des démarches pour obtenir la tenue d'un congrès scientifique à Bordeaux. L'Institut des Provinces ayant voulu se réserver la nomination des secrétaires généraux des sections, et le Comité philomathique n'ayant pas voulu y consentir, le congrès eut lieu à Toulouse, mais il y fut organisé par les délégués bordelais de la Société Philomathique.

2. Ce cours fut professé par M. Pellis, qui devint plus tard directeur des classes.

préparation à l'enseignement professionnel et aux applications industrielles.

D'après M. Vergez, ces cours rendirent des services, mais ils n'eurent ni l'éclat ni les résultats escomptés par la Société Philomathique et pour lesquels elle avait eu la pensée de les instituer.

Un essai de cours d'architecture, comprenant la construction et la décoration des édifices, fut aussi tenté par le Comité d'administration, pendant l'exercice 1852-1853; mais il dut être abandonné faute d'élèves, et les préoccupations que la préparation de l'Exposition de 1854 allait donner au Comité d'administration firent reculer la réorganisation de cet enseignement, qui répondait à un réel besoin dans cette période d'engouement pour la bâtisse et les constructions neuves.





MÉDAILLE DE L'EXPOSITION DE 1850

Frappée sous la deuxième République, avec l'effigie de Louis-Philippe

(Collection Rödel)

CHAPITRE X

LA

NEUVIÈME EXPOSITION PHILOMATHIQUE

(1854)

L'avènement du second Empire avait eu sa répercussion dans le sein de l'administration philomathique et entraîné des démissions nombreuses, surtout chez les libéraux. D'autre part, le caractère tant soit peu autoritaire de M. Brochon en avait provoqué quelques autres.

La plus regrettable fut celle du Dr Borchard, philomathe de la première heure, ancien secrétaire général et véritable fondateur des cours d'adultes, que depuis 1844 il n'avait pas cessé de diriger, d'améliorer et de développer pour le plus grand bien des classes ouvrières de Bordeaux. Sa démission fut acceptée le 15 novembre 1853, et le Comité fut obligé de confier sa succession à M. Tornezy, notaire à Bordeaux, archiviste de la Société.

Ce dernier ne resta pas longtemps directeur des classes et n'affirma point ses talents d'administrateur, mais il fit proposer par le président et le secrétaire général et adopter par l'Assemblée

générale un nouveau règlement des classes comprenant trois dispositions nouvelles importantes en principe :

1° L'incompatibilité des fonctions de directeur avec celles d'administrateur de la Société.

2° La signification officielle, j'allais dire *magistrale et solennelle,* de la nomination du directeur à toutes les autorités de la Ville.

3° La création de la commission de surveillance des classes, composée de *douze membres.*

La première de ces dispositions est toujours restée en vigueur; la seconde a disparu avec M. Tornezy, et la dernière a subi les développements naturels que comportait l'accroissement considérable de l'enseignement philomathique.

Pendant que ces modifications profondes étaient apportées dans les rouages du fonctionnement des classes, l'Assemblée générale chargeait une commission des études préparatoires de l'Exposition qui devait avoir lieu statutairement en 1853. Elle était composée de MM. Alphand, A. Léon, Soulié-Cottineau, Beaufils, Israël et Grellet. Ces commissaires se mirent à l'œuvre, mais le manque de temps, l'état précaire des finances et le retard de l'ouverture du chemin de fer de Paris les amenèrent à demander de reporter l'Exposition en 1855; mais cette date leur fut refusée, Paris l'ayant choisie pour son Exposition universelle, et il fut irrémédiablement décidé que la neuvième Exposition aurait lieu en 1854.

Les premières délibérations de la Commission portèrent sur la question du local; elles prouvèrent l'impossibilité d'établir une Exposition dans les locaux déjà utilisés, et démontrèrent l'inutilité de faire quoi que ce soit avant la résolution de cette question.

MM. Alphand et A. Léon, n'ayant pu faire adopter leurs idées, donnèrent leur démission, et la Commission fut dissoute. Mais dans l'intervalle le Comité d'administration ayant été renouvelé,

un de ses premiers actes fut de reconstituer la Commission de l'Exposition en y appelant M. Alexandre Léon et M. Claverie. Pour la première fois, il fut établi que la présidence de la Commission serait dévolue de droit au président de la Société, qui était alors M. Alphand.

La première séance eut lieu en janvier 1854. M. Alexandre Léon, adjoint au maire, expliqua les motifs de sa première démission. Il invoqua les difficultés dans lesquelles l'aurait placé sa position d'adjoint des travaux publics lorsque la Société Philomathique serait venue solliciter de la Ville la solution de la question du local.

Le président fit alors savoir à la Commission que la Société des fêtes de charité projetait de construire sur l'hémicycle de la place des Quinconces une vaste salle destinée aux bals, concerts et réunions des fêtes de mai.

Cet édifice devait avoir une superficie couverte de quatre mille mètres carrés environ et une hauteur sous ferme de quinze mètres. Le devis estimatif prévoyait une dépense approximative de 52,000 à 54,000 francs.

M. Alphand expliqua que ce local, après avoir servi aux fêtes de mai, serait facilement appropriable à une Exposition en recevant quelques modifications légères qui permettraient de donner à chaque exposant une place importante pour ses produits.

Le président termina son exposé en faisant remarquer que la Société Philomathique devait s'estimer heureuse de trouver un local si spacieux, si commode, dont elle n'aurait à payer qu'une faible part de la construction et où elle pourrait réaliser sa neuvième Exposition dans des conditions nouvelles qu'elle n'avait jamais connues jusque-là.

Le principe de la solution proposée ayant été agréé à l'unanimité par la Commission, M. Alphand fit savoir que la Société

des fêtes de charité comptait dépenser 25,000 ou 27,000 francs au maximum et commencer de suite les travaux de la charpente pour occuper un grand nombre d'ouvriers et obtenir de ce chef de la Ville une subvention de 20,000 francs.

Le président fit remarquer que, si cette subvention était accordée, il ne resterait environ qu'une somme de 7,000 francs à payer, et il proposa à la Commission de les prendre au compte de la Société Philomathique. Il ajouta qu'il estimait que, malgré ses faibles ressources budgétaires, la Société n'avait rien à craindre à s'engager dans cette voie, l'Exposition devant offrir des attraits puissants pour les visiteurs à qui l'on ferait, pour la première fois à Bordeaux, payer un droit d'entrée comme cela avait eu lieu dans d'autres villes durant les dernières années.

Un des membres, M. Beaufils, proposa la création de billets d'abonnement à 10 francs, appelés billets de saison, et la Commission, sur la proposition de M. A. Léon, décida de voter une allocation de 10,000 francs dans laquelle serait compris le devis des frais d'installation.

Sur la proposition du président, il fut décidé que la question serait ratifiée par le Comité, mais ne serait pas soumise à l'Assemblée générale.

C'était là un précédent important, qui montrait la volonté très ferme et très nette de M. Alphand d'accepter à la fois la charge et l'entière responsabilité de l'Exposition, mais à la condition de garder aussi la direction complète de toute l'entreprise.

Il faut dire que les conceptions du futur commissaire général de l'Exposition de Paris étaient si bien ordonnées que le Comité aurait eu mauvaise grâce à lui refuser les pouvoirs nécessaires.

Dans cette première séance de la Commission, sous réserve de l'approbation demandée, mais sans perdre de temps, M. Alphand

fit prendre une série de décisions qui constituèrent à elles seules l'organisation de l'Exposition de 1854.

Puis, après avoir informé ses collègues que les fêtes de charité finiraient le 30 mai, il leur fit accepter en principe que les travaux d'installation seraient effectués du 1er au 15 juin, que les produits seraient reçus du 15 au 25 du même mois et que l'Exposition ouvrirait le 1er juillet.

Les affiches, les circulaires, les avis sont décidés en principe; MM. Léon et Souriaux sont chargés de les rédiger.

M. Alphand, voulant éviter tout retard, fit décider dès le lendemain qu'une visite officielle serait faite par lui, le secrétaire général et M. A. Léon à M. Bertin, président de la Chambre de commerce, pour lui demander son intervention auprès des Chambres de commerce de toute la France; la Commission rédigea même, séance tenante, une circulaire priant ces assemblées d'user de leur autorité pour engager les fabricants à exposer[1].

Le président demande aussi de solliciter le patronage de la Société des Arts et Métiers, de Paris.

La Commission accepte, mais elle discute longuement, la proposition de supprimer les beaux-arts dans les admissions.

Depuis 1850, déclare M. Alphand, une Société des Amis des Arts s'est formée à Bordeaux; elle fait tous les ans des salons avec des moyens d'encouragement bien plus puissants que ceux dont la Société Philomathique peut disposer; il y a donc lieu de craindre qu'une Exposition de tableaux ne réussisse pas, et il y aurait mauvaise grâce à entrer en lutte avec la société compétente.

Quelques membres expriment leurs regrets de voir supprimer cette puissante attraction.

Alors M. Alexandre Léon prend la parole et fait remarquer

1. Il y eut trois grandes circulaires officielles: 1° une signée du préfet, du maire et du président de la Chambre de commerce (le 10 janvier); 2° une de la Société Philomathique (le 22 janvier); 3° une signée par la Chambre de commerce (le 3 février).



que la Société Philomathique, dès son origine, a embrassé une sphère d'action si étendue, qu'elle a dû abandonner certaines parties au fur et à mesure que se sont formées des institutions spéciales. Elle doit déjà, dit-il, se contenter du titre glorieux de créatrice pour les cours scientifiques pris par les Facultés; pour les Veillées des Muses et les concerts pris par le Cercle Philharmonique; il convient dès lors d'abandonner les beaux-arts à une société spéciale et de réserver toutes les forces vives pour la partie industrielle.

Et M. Alexandre Léon termine ses observations par une phrase qui mérite d'être citée littéralement :

Les temps ont changé depuis nos premières Expositions; le mouvement commercial et industriel de Bordeaux est évidemment en progrès, la Société Philomathique ne peut que gagner en cherchant à diriger ce mouvement.

Les membres de la Commission hésitent encore; M. Alphand revient à la charge, indique plusieurs moyens de donner de l'attrait à l'Exposition industrielle, tels que l'emploi d'un moteur à vapeur pour les machines exposées; puis il insiste pour que la Société prenne nettement le rôle de provocatrice de l'activité industrielle de Bordeaux.

Il est alors décidé que l'Exposition renoncera aux tableaux, mais qu'elle comprendra tous les arts industriels et les arts de l'ornement; son titre sera : *Exposition des produits de l'agriculture, de l'industrie et des arts industriels*[1].

Enfin, et toujours dans cette séance extraordinaire, était adopté un règlement spécial à la neuvième Exposition, dressé d'après les règlements antérieurs, dans une forme plus précise et plus concise.

1. A peu près à la même époque, MM. Duval et Dezeimeris père présentèrent à la Société Philomathique un projet d'Exposition permanente de l'industrie et des beaux-arts destinée à favoriser le placement des produits. Le Comité félicita les auteurs, mais refusa d'accorder au projet le patronage de la Société.

La principale modification était indiquée dans l'article 2, qui étendait l'acceptation des produits aux quatre-vingt-six départements français, à l'Algérie et aux colonies françaises.

Quelques jours plus tard, les projets de circulaires, les projets de lettres aux autorités sont préparés; la Commission les examine et les approuve; elle vote l'impression, elle adopte aussi les plans, les devis que M. Alphand présente sans délai; puis elle s'érige en commission permanente dès le mois de février et siège tous les jours.



PORTRAIT DE M. ALPHAND
Président de la Société Philomathique

Tout Bordeaux s'occupe de l'Exposition, l'opinion publique elle-même s'agite, et la Municipalité, le 9 mars, vote une somme de 15,000 francs aux Sociétés réunies pour la construction de la salle sur la place des Quinconces.

Le surlendemain, M. Alphand commence les travaux. Le succès entraîne le succès. La Chambre de commerce de Bordeaux vote 6,000 francs, le Conseil général de la Gironde 1,500 francs, le ministre des travaux publics 1,000 francs.

Alors le président fait décider que les dimanches, mardis et jeudis les visiteurs entreront à 25 centimes et que les autres jours ils paieront la somme de 1 franc; des billets personnels, dits de saison, seront délivrés à 10 francs pour toute la durée de l'Exposition. Seuls les philomathes, les membres du bureau des fêtes de charité, les Exposants, les membres du Jury, les journalistes et les gens de services auront la gratuité de l'entrée.

Et ces éléments de recette fixés, M. Alphand établit ainsi le budget prévisionnel particulier de l'Exposition de 1854 :

RECETTES

Subventions diverses . . . . .F.	8,500
500 billets de saison à 10 francs	5,000
4,000 billets à 1 franc.	4,000
30,000 billets à 25 centimes	7,500
Vente de livrets.	1,000
Cafés, chaises, vestiaires	3,000
Total . . . . .F.	29,000

DÉPENSES

Part dans la construction de la salle . . . . .F.	7,000
Frais d'installation	3,000
Moteur à vapeur	3,000
Frais de transport.	500
Impressions et médailles.	2,751
Affranchissements, bureaux	1,214
Frais imprévus	3,535
Bénéfice probable	8,000
Total . . . . .F.	29,000

M. Alphand obtient du Comité d'organisation la nomination de sous-commissions exécutives entre lesquelles il fait répartir très judicieusement l'installation et le fonctionnement de l'Exposition. Tout en gardant sur elles la haute surveillance, il leur laisse toute l'initiative nécessaire.

Il s'entend d'ailleurs à merveille à diriger ses collègues, qui deviennent pour lui des admirateurs et des amis.

Son aménité de caractère lui fait obtenir des Corps constitués tout ce qu'il demande : la Chambre de commerce de Bordeaux prend à sa charge les frais de transport des produits de l'industrie; la Ville abandonne les perceptions d'octroi pour les objets destinés à l'Exposition; l'autorité militaire accorde des hommes de garde tous les jours et la musique militaire trois fois par semaine.

Et, le 15 juillet 1854, la première Exposition philomathique sur les Quinconces fut inaugurée solennellement par M. Heurtier, conseiller d'État, directeur général de l'agriculture et du commerce, délégué à cet effet par le ministre des travaux publics.

Les autorités de la ville et du département[1] et l'élite de la population bordelaise entouraient le président de la Société Philomathique, les membres du Conseil d'administration et les membres du Jury d'examen.

M. Alphand reçut le cortège officiel sous le pavillon d'honneur élevé à l'entrée de la grande salle et adressa l'allocution suivante à M. Heurtier :

Monsieur le Directeur général,

Au nom de la Société Philomathique, au nom de l'élite de la population bordelaise qui se presse dans cette enceinte, je vous remercie d'être venu présider à l'inauguration de notre Exposition. Il appartenait à l'habile ministre placé par la confiance de l'Empereur à la tête du département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics et à l'administrateur si distingué auquel il a confié la gestion de nos intérêts les plus chers, d'apprécier toute l'importance de la manifestation industrielle tentée par la Société Philomathique.

Votre présence, Monsieur le Directeur général, et la promesse de M. le Ministre de venir distribuer lui-même les médailles obtenues par les exposants, nous prouvent que l'utilité de notre œuvre est reconnue, et c'est déjà la plus précieuse récompense des efforts que nous faisons pour aider, dans une sphère bien modeste, à l'immense développement donné aux arts et à l'industrie par le gouvernement de l'Empereur.

Jusqu'ici, Monsieur le Directeur général, il n'y avait pas eu en France d'Exposition uniquement industrielle en dehors de Paris. Souvent l'industrie locale avait été appelée, dans un rayon limité, à compléter une exhibition d'œuvres d'art, mais le seul concours sérieux offert aux travaux et aux efforts de nos industriels était celui des Expositions organisées tous les cinq ans, dans la capitale, par les soins du Gouvernement.

On comprend que pour réunir dans une exhibition de toutes les forces industrielles du pays une assez grande quantité de productions remarquables, il faille éloigner autant les Expositions générales; mais

1. Seul le cardinal-archevêque de Bordeaux manquait à la cérémonie, mais il visita officiellement l'Exposition le 12 août, avec ses vicaires généraux.

pendant ce temps, un grand nombre de découvertes dans les sciences et dans les arts, des procédés pratiques qui contribueraient au progrès de l'industrie et à la richesse publique, restent ignorés.

La Société Philomathique a pensé qu'il pouvait être utile d'offrir chaque année, dans l'une des grandes cités, centre naturel d'une partie de l'activité de la France, un concours plus modeste aux idées nouvelles, à toute apparence de progrès réalisé. Les grandes industries viendraient y comparer leurs produits, et réaliser de nouveaux progrès avant de paraître aux Expositions générales, qui doivent rallier, sous les auspices du Gouvernement, toutes les merveilles, toutes les splendeurs de l'industrie nationale.

Il y avait, Monsieur le Directeur général, quelque témérité à tenter une semblable innovation dans les circonstances actuelles, et cependant la Société Philomathique, forte des sympathies des autorités locales et des représentants des intérêts de la cité, n'a pas hésité, parce qu'elle a cru faire non seulement une œuvre féconde en résultats utiles pour l'avenir, mais également une manifestation prouvant que le pays attend avec confiance le résultat de la lutte dans laquelle les armes de la France sont engagées.

Grâce à l'immense développement de la fortune publique, sous le règne protecteur de l'Empereur, qui a ramené le calme dans les esprits, rassuré tous les intérêts, l'industrie peut rester debout à ses métiers, même quand nos canonniers sont à leurs pièces.

M. Heurtier, conseiller d'État, directeur général de l'agriculture et du commerce, répondit :

Messieurs,

En me chargeant d'inaugurer l'Exposition des produits de l'industrie de Bordeaux, M. le Ministre a voulu encourager l'heureuse pensée que vous avez eue d'exciter par vos efforts personnels les progrès de nos arts et de nos manufactures.

C'est, en effet, un spectacle digne d'éloges que de voir une réunion particulière, composée d'hommes distingués dans toutes les carrières, obéissant à une impulsion spontanée, substituer son action propre à celle de l'État dans le cercle des intérêts de l'art et de l'industrie, et agglomérer à un jour donné et sur un point du territoire les produits remarquables de nos divers genres de fabrication. C'est là de la bonne décentralisation et un véritable progrès dans les mœurs publiques.

Je vous félicite d'en avoir donné le signal et d'avoir compris que l'État ne peut tout faire, et qu'il reste encore dans son véritable rôle de tutelle et de protection en accordant à cette solennité et aux récompenses qui la suivront une sorte de caractère officiel de nature à en augmenter la valeur.

L'autorité supérieure, l'Administration municipale, la Chambre de commerce ont uni leurs efforts à ceux de la Société Philomathique pour atteindre le but que se proposait son intelligente initiative. Je les en remercie sincèrement au nom du ministre. Si le temps des Mécènes est passé, il faut les faire revivre dans les sociétés, véritables foyers de lumière dont le rayonnement s'étend chaque jour davantage, et va porter par les mille canaux de l'encouragement et de l'émulation la chaleur et la vie dans nos ateliers et nos manufactures.

Aussi, voyez avec quel empressement on répond à votre appel. Six cents exposants, sans se préoccuper d'une guerre lointaine que la plus sage et la plus loyale politique n'a pu prévenir, rassurés d'ailleurs par la célèbre déclaration que Napoléon en a faite dans vos murs, que « l'Empire c'est la paix », et que l'épée de la France ne doit sortir du fourreau qu'à la voix de l'honneur ou de l'intérêt national, vous envoient ici les glorieux certificats de l'activité de leurs travaux et de la prospérité de leurs industries.

Remercions-les de cette preuve de confiance dans le gouvernement de l'Empereur; et, dans les mérites des objets exposés, lisons le présage des satisfactions que réserve à l'amour-propre national la grande Exposition de 1855, dont celle-ci n'est que pour ainsi dire la préface.

Mais souvent une préface nous donne une idée, tout imparfaite qu'elle soit, des beautés du livre; et ce livre, Messieurs, c'est l'histoire éternelle des beaux-arts, de l'agriculture, de l'industrie de tous les peuples au XIX[e] siècle. La France, espérons-le, y inscrira son nom en lettres d'or, sur de magnifiques pages. Succès, ainsi que noblesse, oblige. Il faut que notre pays se montre supérieur à lui-même s'il veut conserver la prééminence qu'il a conquise dans les précédentes exhibitions universelles. A l'œuvre donc, artistes, industriels, producteurs de toutes les classes et de toutes les conditions! Le temps presse, la lice va s'ouvrir, et, dans le tournoi pacifique où elle a convié toutes les nations, n'oubliez pas ce que la France attend : elle vous a confié l'honneur de son drapeau!

M. Alphand fit ensuite visiter toute l'Exposition au représentant officiel du ministre et lui présenta le Jury d'examen nommé depuis le 20 juin et qui, dès le 3 juillet, s'était constitué, puis divisé, ainsi qu'il suit, en quatre sections correspondant à la classification des produits :

MM. F. de Boucheporn ✻, ingénieur en chef des mines, *président;*
Fauré ✻, chimiste, adjoint au maire; Nathaniel Johnston ✻, membre du Conseil général, négociant, *vice-présidents:*



MM. Alphand ✻, ingénieur des Ponts et Chaussées, président de la Société Philomathique, *rapporteur;*
Soulié-Cottineau, vice-président de la Société Philomathique, *secrétaire général;*
Souriaux, inspecteur des bateaux à vapeur, secrétaire général de la Société Philomathique; Lafargue, doct^r-médecin, *secrétaires adjoints;*
Abria ✻, doyen de la Faculté des sciences;
Baudrimont, professeur à la Faculté des sciences;
Bertin ✻, vice-président de la Chambre de commerce;
Boissière fils, membre de la Société d'agriculture;
Henry Brochon, avocat, membre du Conseil général;
A. Cayrou, adjoint au maire, négociant;
Clémenceau, membre du Conseil municipal;
Charroppin, adjoint au maire;
Drœling ✻, ingénieur en chef du département;
Gout-Desmartres ✻, membre du Conseil général;
Grelet aîné, architecte;
Israel, secrétaire de la Commission préparatoire;
Jannesse aîné, négociant;
Alexandre Léon, adjoint au maire, négociant;
Ordinaire de Lacolonge, capitaine d'artillerie, inspecteur des poudres et salpêtres;
Legrix de Lassalle ✻, membre du Conseil général;
Malaure ✻, ingénieur en chef du Service hydraulique;
Manès ✻, ingénieur des mines en retraite;
Pellis, professeur aux classes d'adultes de la Société Philomathique;
Raulin, professeur à la Faculté des sciences;
Thiac ✻, architecte du département.

Chacune des quatre sections du Jury s'était ensuite organisée, en nommant :

La première, M. Malaure, *président;* M. Raulin, *secrétaire.*
La deuxième, M. de Bouchepорn, *président;* M. O. de Lacolonge, *secrét^re.*
La troisième, M. N. Johnston, *président;* M. Pellis, *secrétaire.*
La quatrième, M. Henry Brochon, *président;* M. Gout-Desmartres, *secrét^re.*

La Société centrale d'encouragement pour l'industrie nationale s'était fait représenter à l'inauguration par cinq délégués : MM. Barral, A. Chevalier, Huzard, Salvétat et Silbermann, qui

se joignirent aux membres du Jury pour visiter les usines et les fabriques bordelaises. Leurs observations furent d'un grand poids dans les décisions prises, et leur collaboration d'autant plus utile qu'en 1854 les travaux d'examen embrassaient plus de 2,000 objets divers, envoyés par 600 exposants.

Ces travaux furent terminés le 21 septembre, et la distribution des récompenses aurait pu, à la rigueur, avoir lieu à cette époque pour satisfaire la juste impatience des exposants; mais le Comité d'administration avait le désir et l'espoir de voir cette solennité honorée de la présence du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics; et, d'autre part, il attendait l'amélioration de la santé de son président, récemment frappé dans ses affections filiales.

La première de ces deux espérances ne put se réaliser, et la séance officielle de clôture eut lieu le soir du 9 novembre 1854 dans la salle Franklin, comme en 1850, au milieu d'une affluence considérable.

M. de Mentque, préfet de la Gironde, délégué spécialement par le ministre, présida la cérémonie et prononça le discours suivant :

Messieurs,

M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics avait eu l'intention de présider en personne cette réunion solennelle; c'eût été un honneur vivement apprécié par les lauréats de cette fête, par la Société Philomathique, par toute la ville de Bordeaux; mais des circonstances impérieuses que Son Excellence a regrettées ne lui ont pas permis de réaliser cette pensée si bienveillante. C'est pourquoi je vais avoir l'honneur de présider cette assemblée par délégation spéciale de M. le Ministre, et de décerner en son nom les récompenses aux exposants de 1854.

Cette Exposition, Messieurs, a été réellement digne de la ville de Bordeaux. Qui de nous n'a été frappé des progrès qu'elle a mis en lumière dans l'industrie, dans les arts, aussi bien que dans l'agriculture?

Qui de nous n'a payé son juste tribut d'éloges à la salle immense et splendide qui avait été élevée, comme par enchantement, pour recevoir ces produits du génie humain?



La Société Philomathique a bien mérité de la cité, on peut même dire de la France entière, quand elle a conçu la pensée de l'Exposition nationale dont le succès a dépassé nos espérances.

Vous savez, Messieurs, que, dans les Expositions précédentes, il n'avait été fait appel qu'à un nombre limité de départements; en 1854, la sphère d'action de la Société Philomathique s'est agrandie, et c'est le pays tout entier qui a été convié à venir exposer dans notre belle cité ses produits agricoles et industriels.

La Société Philomathique a pensé qu'au moment où le Gouvernement impérial — toujours guidé par de vastes et généreuses pensées — venait d'annoncer pour 1855 l'ouverture à Paris d'une Exposition universelle, il était digne de Bordeaux d'inaugurer dans son sein une Exposition nationale.

Le Gouvernement a hautement applaudi à cette noble initiative, et M. le Directeur général de l'agriculture et du commerce, délégué par M. le Ministre, est venu à Bordeaux procéder solennellement à cette inauguration.

Nous nous rappelons toutes les éloquentes félicitations qu'il a adressées à la Société Philomathique, les éloges et les conseils donnés aux exposants, l'intérêt si vif avec lequel il a examiné les produits de toute nature et s'est rendu compte des progrès réalisés dans chaque branche d'industrie.

L'éminent Directeur général s'est attaché surtout à faire ressortir aux yeux des exposants tout l'intérêt que le gouvernement de l'Empereur attache à la production, au meilleur marché possible, des objets de consommation et d'usage habituel, et c'est, en effet, une recommandation sur laquelle on ne saurait trop insister. Le luxe dans les arts et dans leurs applications à l'industrie est sans doute un des apanages d'une grande nation; il ajoute à son éclat et il contribue puissamment à l'aisance de nombreux ouvriers; mais les objets utiles fournis à bon marché répandent le bien-être parmi les classes les plus nombreuses, et c'est à coup sûr un but bien digne de tous les efforts de l'industrie et du commerce.

Nous aimons à constater que l'appel de la Société Philomathique a été entendu même des départements les plus éloignés, et que l'Exposition de Bordeaux aura été, comme l'a dit une voix éloquente, *la digne préface du livre d'or qui doit s'ouvrir à Paris le 1er mai 1855*.

Et maintenant, Messieurs, j'aime à céder la parole aux honorables présidents de votre Société et du Jury de l'Exposition; à rendre encore une fois un légitime hommage aux travaux de la Société Philomathique. J'aime à exprimer combien je me félicite d'avoir à distribuer, au nom de M. le Ministre, des récompenses si justement acquises et que le sentiment public a déjà ratifiées. Il ne saurait y avoir de plus nobles prix que ceux décernés à l'agriculture, aux arts, à l'industrie et au commerce!...

M. Alphand, président de la Société Philomathique, prit ensuite la parole.

Messieurs,

Comme président de la Société Philomathique, je dois en son nom rendre un public témoignage de sa respectueuse reconnaissance pour le gouvernement de l'Empereur, qui l'a si puissamment encouragée dans



DIPLÔME DE L'EXPOSITION DE 1854

(Collection Rodel)

l'œuvre difficile que son dévouement aux intérêts de Bordeaux lui a fait entreprendre. En chargeant l'habile administrateur qui préside à la Direction du commerce et de l'agriculture de l'inauguration de l'Exposition bordelaise; en confiant au premier magistrat de la Gironde la présidence de la fête du travail que nous célébrons ce soir, le Gouvernement a donné à la Société Philomathique de solennelles preuves de ses sympathies. Elle les accepte avec une profonde gratitude; car elle y trouvera une nouvelle force pour poursuivre la mission qu'elle s'est donnée, de contribuer au développement du génie industriel de notre belle Gironde.

La Société Philomathique, dans sa longue carrière, a eu le mérite de nombreuses initiatives. Elle a participé à tous les progrès réalisés dans les arts et dans les sciences par les mille canaux de l'encouragement

et de l'émulation; par l'instruction qu'elle a répandue dans nos ateliers, elle a éclairé et soutenu les travailleurs, et frayé la voie à ces esprits créateurs qui nous dotent d'importants industriels.

Honneur, Messieurs, au gouvernement de l'Empereur! honneur à ses représentants dans cette enceinte, au prélat éminent, aux dignes chefs de l'armée, à nos premiers magistrats qui encouragent les travaux de la Société Philomathique, et viennent aujourd'hui, en rehaussant l'éclat de cette fête par leur présence, nous donner un nouveau témoignage de leurs sympathies!

Le haut patronage du Conseil général de la Gironde, du Conseil municipal et de la Chambre de commerce de Bordeaux soutient la Société Philomathique dans le bien qu'elle accomplit. Par les encouragements matériels qu'ils lui ont accordés, par leur bienveillante approbation, par leur participation aux travaux du Jury, les représentants du département, de la cité et du commerce ont contribué puissamment au succès d'une entreprise féconde en résultats utiles pour la cité et pour le développement industriel du pays.

Comme président de la Société Philomathique, Messieurs, je dois offrir l'hommage public de ses remerciements aux hommes éclairés qui ont bien voulu accepter la haute et difficile mission de former un Jury digne de toute la confiance de tous les exposants. J'ai eu l'insigne honneur, Messieurs, de prendre une part bien modeste aux travaux du Jury, et qu'il me soit permis ici, en présence du public qui attend ses décisions, d'attester les longues études, le scrupuleux examen et le labeur quotidien qui ont préparé ses consciencieuses décisions.

L'une des institutions qui ont le plus contribué au progrès de l'industrie, la Société d'encouragement et l'illustre savant qui la préside, nous ont donné, Messieurs, un éclatant témoignage de bienveillance et d'intérêt, en chargeant une commission, composée de quelques membres les plus distingués de la Société, de visiter notre Exposition et de leur rendre compte de leurs impressions. La Société Philomathique a saisi avec empressement l'occasion qui lui était offerte d'appeler l'attention d'hommes éminents par leurs connaissances et leurs services sur les richesses industrielles de nos contrées. Elle est heureuse de pouvoir témoigner publiquement de sa vive gratitude pour le concours fraternel que lui a donné la Société d'encouragement, et elle attend les meilleurs résultats, pour l'industrie locale, des relations établies avec cette puissante institution.

La Société Philomathique, Messieurs, n'a jamais douté du succès de son Exposition, parce qu'elle comptait sur le concours de ces hommes de cœur et d'initiative, toujours disposés à marcher dans la voie du progrès et qui ont porté si haut le renom industriel de la France dans le tournoi

pacifique ouvert pour la première fois à toutes les nations. Ce concours ne nous a pas fait défaut, Messieurs. Comme Bordelais, remercions ces hommes de dévouement qui, sans se préoccuper d'une guerre que l'honneur de la France lui imposait, nous ont envoyé les glorieux certificats de l'activité de leurs travaux et de la prospérité de leur industrie. Sans doute, ils n'ont pas eu pour but unique de contribuer au progrès industriel; ils ont espéré trouver dans l'importance commerciale de notre cité de nouveaux débouchés. Mais la faveur publique ne semble pas une trop haute récompense pour ces hommes qui consacrent leur fortune et leur intelligence à faire jouir leurs semblables des applications aux arts et à l'industrie des plus belles conquêtes de l'esprit humain.

Ils ont déjà trouvé une récompense de leurs sacrifices et de leurs efforts dans l'affluence incessante d'une population empressée à admirer les merveilles accumulées dans la salle de l'Exposition; ils en attendent une plus précieuse encore dans les suffrages de l'assemblée d'élite qui se presse dans cette enceinte.

Remercions aussi, Messieurs, ceux de nos concitoyens qui viennent de prouver, encore une fois, que le génie bordelais, que le génie de la Gironde ne résistait pas aux entreprises manufacturières. Tenons-leur compte des soins, des efforts, des sacrifices qu'ils se sont imposés pour créer des établissements qui contribuent à la prospérité de la cité, et ouvrent des sources nouvelles à notre activité commerciale. Ils sont au moment de recueillir la juste récompense de leurs courageux efforts. Avant peu, le gouvernement de l'Empereur nous aura dotés d'un magnifique réseau de docks, de rivières, de canaux et de chemins de fer, qui leur permettra de répandre au moins les précieuses productions de leur intelligente activité. Pour atteindre plus promptement le moment si désiré de notre régénération industrielle, Messieurs, secondons de tous nos efforts les intentions bienveillantes du Gouvernement, et marchons en avant avec confiance et dans une étroite union, nous tous, généraux et soldats de l'armée pacifique des travailleurs. Le génie bordelais a atteint du premier élan à toute la hauteur des plus vastes combinaisons maritimes. Encore quelques efforts, et nous verrons disparaître les dernières barrières qui s'opposent seules au développement de notre activité industrielle et manufacturière.

Le président du Jury, M. F. de Boucheporn, ingénieur en chef des mines, prit à son tour la parole :

Ce n'est pas à moi, Messieurs, encore nouveau venu dans votre cité, qu'il eût naturellement appartenu de prendre la parole dans cette séance



comme président du Jury. Je n'ai dû l'honneur de ces fonctions qu'aux circonstances qui ont empêché des membres plus anciens, et de plus dignes que moi, de les accepter. Il y a un avantage toutefois à cette position d'étranger en quelque sorte, c'est celui de ne pouvoir être taxé de partialité, en venant rendre ici à tous un juste tribut : à la Société Philomathique, qui depuis tant d'années se dévoue avec un zèle si louable à l'instruction des masses et a rendu à l'industrie bordelaise, par ses Expositions périodiques, de si précieux services; à son honorable président, qui, dans l'installation de l'Exposition actuelle, déployant cette activité féconde et cet esprit organisateur si connus et si bien appréciés, a contribué notablement à son succès; aux membres du Jury enfin, à la persévérance et aux lumières desquels est dû l'accomplissement de la tâche longue et assez épineuse qui nous était confiée.

Mais il y a une part dans notre tribut de félicitations sur laquelle je ne puis passer aussi rapidement : c'est celle qui s'adresse aux exposants eux-mêmes et, en général, à toute l'industrie de ces contrées.

Ne parlons pas ici seulement de l'Exposition elle-même, dont M. le Rapporteur vous entretiendra d'une manière plus précise que je ne saurais le faire; chacun d'ailleurs en a pu juger, et il est généralement reconnu que, pour l'importance de l'ensemble et pour la beauté des produits, elle l'emporte notablement sur ses aînées. Mais la nature et, je dois le dire, le bénéfice de nos fonctions nous ont conduit plus avant : elles nous ont mené jusqu'aux lieux de production, nous ont fait visiter les usines où ces produits s'élaborent; et nous devons dire combien nous avons été heureux de reconnaître partout la tendance au progrès, et dans beaucoup d'entre elles une belle et heureuse organisation.

Le champ, d'ailleurs, s'agrandit incessamment : pendant que vos grandes et anciennes fabriques dans les tapis, l'ameublement, la manipulation des grains, la construction des navires, les préparations alimentaires, soutiennent leur supériorité par des améliorations incessantes, de nouvelles fabriques, s'élevant sur leur exemple, se préparent à lutter un jour de perfection avec elles. Obéissant de même à cette loi de progrès, la belle porcelainerie bordelaise ajoute encore à sa fabrication, déjà si remarquable, de nouveaux perfectionnements et prend pour ainsi dire un nouvel aspect, soit par la substitution intelligente des machines au travail des bras, soit par la cuisson de la pâte dure et transparente. La préparation des tissus imperméables reçoit aussi d'un procédé particulier une impulsion nouvelle, qui promet un débouché de plus aux produits que nous tirons du pin des landes. Enfin, une usine métallurgique de haute importance est venue, depuis la précédente Exposition, enrichir encore le département de la Gironde. Construite par un membre de cette famille qui a importé et

popularisé chez nous la fabrication de l'acier fondu, autrefois apanage exclusif de l'Angleterre, elle promet à des prix modérés de bons outils à nos ouvriers, des ressorts à nos voitures, d'excellentes armes à nos soldats; je ne dis point assez : cette promesse est toute réalisée par une fabrication déjà fort étendue, et le Jury a cru devoir décerner à ces nouveaux hôtes de la Gironde un témoignage tout particulier de bienvenue.

L'agriculture, Messieurs, cette mère nourricière, nous a montré elle aussi ses progrès : vous connaissez déjà l'importation féconde de la culture du riz dans les parties de la lande susceptible d'irrigation. Aujourd'hui, ce qui s'offre surtout à notre attention, c'est le développement d'une autre amélioration d'une portée beaucoup plus générale, le drainage; et si nous avons été heureux de voir dans la Gironde des personnages considérables par leur fortune et par la position qu'ils ont occupée dans l'administration du pays, employer utilement encore leurs loisirs actuels en coopérant pour leur part à cette grande œuvre d'amélioration agricole, nous avons vu avec non moins de sympathie un simple habitant de la campagne, par la combinaison d'un heureux mécanisme, rivaliser avec ces riches producteurs et parvenir à des conditions de bon marché qu'eux-mêmes n'avaient pu atteindre.

Tous les progrès, Messieurs, que je vous ai rapidement signalés, sont dans la nature des choses. Bordeaux, s'il faut dire en ceci le fond de ma pensée, Bordeaux sera bientôt un trop remarquable point de croisement de voies ferrées et navigables pour se borner à être un grand centre commercial. Cette ville, avec la contrée qui l'environne, doit devenir un grand centre industriel et agricole. Cet avenir est dans vos mains, ce sera le fruit de votre travail, de vos capitaux, de votre activité, dont les efforts seront secondés, il n'y a point à en douter, par la protection, par l'initiative du Gouvernement.

Le Gouvernement, en effet, Messieurs, si attentif au bien-être général et au progrès de la prospérité publique, ne saurait rester, ne reste pas indifférent à ceux de votre industrie et de votre agriculture; il l'a montré, et dernièrement encore, non par de vaines paroles, mais par des actes : 100,000 francs accordés à l'encouragement du drainage, le crédit annuel pour l'ensemencement des landes de Gascogne porté à 400,000; l'abaissement des droits sur les fers et sur les alcools; tel est, sans compter le vaste réseau des chemins de fer du Midi, la défense de vos côtes maritimes et de votre navigation fluviale, tel est le contingent de protection qu'a étendu tout récemment sur ces contrées le ministre éclairé dont les attributions embrassent les départements de l'agriculture et du commerce; mesures prises, d'ailleurs, je le dis comme garantie d'avenir et pour qu'une

suffisante part de reconnaissance remonte jusqu'où elle doit s'adresser, mesures prises sous l'inspiration formelle de la haute pensée qui préside aujourd'hui aux destinées de la France, et qui veille, nul ne saurait le nier, qui veille avec une action si persévérante et si ferme sur toutes les conditions de la grandeur du pays.

Cette sollicitude du Gouvernement, Messieurs, s'est particulièrement montrée dans les encouragements donnés à ces Expositions régionales des principaux centres d'industrie et d'agriculture, véritables pépinières de nos grandes Expositions nationales. Vous avez vu la vôtre inaugurée naguère par un des hauts fonctionnaires de l'État, dont l'esprit, à la fois lumineux et pratique, a pu ainsi étudier de près vos progrès et vos besoins. Aujourd'hui, c'est le chef de l'administration départementale qui vient représenter, en présidant cette assemblée, la haute intervention du Gouvernement dans une œuvre autrefois toute locale, et vous venez d'entendre à ce sujet ses chaleureuses paroles. Une subvention et le don d'une partie des médailles que nous avons été chargés de répartir sont encore des témoins matériels de cette heureuse intervention.

Elle est complètement justifiée, Messieurs, je le répète, par les progrès de l'industrie et de l'agriculture dans le Midi, et c'est ce que vous serez bientôt appelés à montrer sur un plus important théâtre. Dans quelques mois, une plus vaste lice va s'ouvrir : après avoir mesuré ici vos forces réciproques et en même temps celles d'une partie de la France, vous connaîtrez celles des nations voisines, dans leur lutte industrielle avec la nôtre. Vous mesurerez surtout les forces de cette nation, autrefois notre rivale, dont le drapeau, étonné de parcourir aujourd'hui les champs de bataille côte à côte avec le nôtre, et de le parcourir glorieusement, Messieurs, viendra nous disputer chaudement la victoire dans le champ clos de l'industrie.

C'est, du reste, de ces sortes de conflits et luttes d'émulation que peuvent naître les grandes choses; et tel est l'avantage réel, immense, de ces Expositions, que non seulement elles donnent la mesure des progrès généraux et incessants de l'industrie et du génie humain, mais que, montrant à chacun ce qui lui manque, tempérant l'orgueil des puissants, désignant aux moins heureux le but à suivre et les exemples à imiter, elles excitent ainsi l'émulation de tous.

Je ne suis pas de ceux, en effet, Messieurs, qui, se drapant dans leur orgueil national, viennent dire sans cesse à la France : « Vous êtes le premier des peuples et vous n'avez rien à apprendre des autres nations. » Sans doute, Messieurs, le génie de la France plane assez haut dans les destinées de l'Europe et du monde; mais si, pour la gloire des armes, pour celle des arts et des sciences, notre pays peut prétendre à lutter avec tous,

nous avons toutefois, il faut le reconnaître, beaucoup à apprendre encore en agriculture et en industrie. Nous avons à apprendre surtout de nos voisins le prix de la constance dans les efforts, de la patiente ardeur du génie industriel; nous avons à nous familiariser avec la puissance des grandes associations de capitaux producteurs. Le génie français est impétueux, son goût est délicat; mais apprenons, Messieurs, à être persévérants, apprenons à être patients et forts dans notre volonté. Au-dessus de nous, ni l'exemple de cette volonté ferme, ni les encouragements ne manqueront à nos efforts.

Ces réflexions, Messieurs, m'ont emporté bien loin, et il est temps que je termine. Si ma pensée, toutefois, s'est reportée avec quelque complaisance jusqu'à la grande Exposition de 1855, c'est que j'ai la ferme conviction qu'après ce que nous avons tous vu et d'après les œuvres inachevées encore que le Jury a été admis à voir en soulevant discrètement un coin du voile, j'ai la ferme conviction que nous y serons dignement représentés.

Enfin, M. Soulié-Cottineau, vice-président de la Société, suppléa M. Alphand comme rapporteur général du Jury, et fit un tableau intéressant des progrès de l'industrie.

Après ces différentes lectures, écoutées dans le plus religieux silence et suivies de chaleureux applaudissements, M. Souriaux, secrétaire général de la Société Philomathique, fit l'appel des lauréats; et le Bureau n'employa pas moins de deux heures à effectuer la remise des 9 médailles d'or, des 77 médailles d'argent, des 139 médailles de bronze et des 156 mentions honorables décernées par le Jury[1].

Les médailles d'or furent ainsi attribuées : MM. Jackson (aciers et fers); Fery (culture du riz dans les landes); Vieillard (porcelaines et faïences); Bourdon (instruments de précision); Sollier (huile de résines, produits imperméables); Roy, Berger, Véron (farines et gluten); Cabanes et Rolland (farines et gruaux de froment); Rödel et fils frères *(conserves animales);* Beaufils (meubles).

1. Le ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce avait donné une médaille d'or, 12 médailles d'argent et 24 médailles de bronze.



Parmi les nombreuses médailles d'argent, il est agréable de citer les noms suivants, si notablement connus sur la place de Bordeaux à l'heure actuelle : MM. Jean-Louis Prom (laines mérinos); Pierre Bergeon (voitures et sellerie); Rousselle et Privat (appareils distillatoires); Dancy frères (ateliers divers); Louit frères (chocolats et conserves); Teyssonneau jeune (conserves et fruits); Leo Drouyn (gravures de l'*Album de La Sauve*).

La nomenclature des récompenses, complétée des principaux motifs de chacune des décisions du Jury, prouve que la neuvième Exposition de la Société Philomathique fut une laborieuse entreprise; mais il faut ajouter qu'elle fut une étape sérieuse vers le progrès et un heureux prélude à la grande Exposition de Paris de 1855.

Elle comporta d'abord deux innovations capitales qu'il n'était pas sans péril de tenter. La première consista dans la participation entière de la France et des colonies, que les organisateurs décidèrent pour essayer de grouper les progrès accomplis de toutes parts, régionalement, par provinces industrielles jusqu'alors isolées et presque rivales les unes des autres. C'est d'ailleurs ce que M. Soulié-Cottineau résumait ainsi dans un discours :

Il ne nous appartient pas de faire de l'antagonisme ou de la séparation. Les Expositions centrales devenant universelles, nos expositions départementales doivent, sous peine de perdre leur utilité, devenir nationales.

Le second caractère distinctif de l'Exposition que présida M. Alphand consista dans la présence exclusive de l'industrie.

Certes, il en coûta beaucoup aux administrateurs philomathiques d'éloigner les beaux-arts pour ne faire place qu'aux créations pratiques de l'activité nouvelle; mais les événements leur donnèrent raison, puisque le local fut insuffisant pour la seule Exposition industrielle.

Le rapporteur du Jury déclara d'ailleurs, au nom de ses collègues, que la Commission n'avait pas délaissé les arts sans esprit de retour et que la Société n'avait renoncé momentanément à l'élément le plus assuré et le plus séduisant de succès que pour consacrer tous ses efforts à donner une forte publicité aux progrès de l'industrie française.

Aussi bien, le succès dépassa-t-il toutes les espérances: cinquante-deux départements, l'Algérie et la Guadeloupe envoyèrent les produits les plus divers, et, à part les soieries de Lyon, toutes les industries connues furent représentées.

Le Jury, malgré sa sévérité, fut obligé d'augmenter le nombre de ses récompenses pour les produits destinés à l'alimentation publique, pour les cotons, pour les laines, pour les instruments agricoles et pour tous les arts industriels de l'habitation et de l'ameublement.

Quant au nombre de visiteurs, il dut être considérable si l'on en juge par les recettes d'entrées inscrites au budget général définitif de l'Exposition que voici :

RECETTES

Subvention du Conseil général . . . . F.	1,500 »
Subvention de la Chambre de commerce	3,000 »
Subvention du Ministre.	1,000 »
Location du vestiaire	300 »
Entrées à l'Exposition.	17,373 25
Entrées au jardin	2,673 50
Cartes d'abonnement à l'Exposition dites *Cartes de saison*	4,430 »
Vente de livrets.	1,360 10
Ristourne sur les droits avancés pour compte des exposants	416 30
Produit de la vente aux enchères des toiles goudronnées	364 50
Divers	192 »
Total. . . . . F.	32,609 65

DÉPENSES

Écrivains et employés . . . . F.	2,993 50
Avances de droits pour compte des exposants	554 65
Frais à Paris de M. Garros	435 90
Médailles, gravures et port	1,799 40
Impressions et distributions	2,945 05
Séance publique à la salle Franklin	275 »
Fourniture d'eau pour la salle et le jardin	750 »
Fournier, tapissier	290 »
Bordenave, charpentier	357 »
Sallesses, peintre	165 95
Lucas, loyer d'une tente	55 »
Duclos, toiles cirées et tapis	177 75
Mantrant-Brouillet, pour vitres	450 »
Beaufils, location de fauteuils	80 »
Administration du gaz pour éclairage	216 »
Jardinier	634 »
Gratifications	298 »
Veyssier, pour toile et goudron de la toiture . . .	6,229 90
Société des fêtes de charité (ce compte donna lieu à de grandes difficultés)	7,290 90
Divers	522 60
Annonces	128 05
Bénéfice net de l'Exposition	**5,961 »**
Total . . . . F.	32,609 65

En somme, on peut dire que l'exhibition nationale de 1854 fut la première Exposition industrielle, car elle fut la glorification des arts utiles, des talents modestes, des humbles métiers si souvent et si fâcheusement dédaignés; elle constitua la première carte industrielle du pays, le premier tableau approximatif mouvant et fidèle de ses richesses et de ses forces de production; mais ce fut M. Alphand qui, grâce à son énergie, sut faire connaître et apprécier cet idéal d'action fécondante que la Société Philomathique répandit la première et dont elle attendait de si heureux effets pour le port maritime de Bordeaux

M. Alphand est devenu, dans la suite, un des hommes du siècle qui ont produit le plus ; et ses embellissements de la capitale, ses expositions de Paris ont consacré sa gloire dans le monde entier. Mais ce fut à l'école de Tourny qu'il apprit comment on règle les élégances et le caractère d'une ville, et à la Société Philomathique qu'il put faire l'expérience de ses propres idées. Bordeaux peut donc revendiquer, dans cette circonstance, une part du développement du génie de l'homme qui sut réunir tant de splendeurs et tant de merveilles dans les trois dernières expositions de Paris, et qui avait si bien commencé sa brillante carrière dans ses murs.

L'empressement que la France entière mit à se présenter au concours de 1854 fut pour la Société Philomathique, comme pour M. Alphand, la plus juste et la plus flatteuse des récompenses[1].

Il prouva que, malgré les difficultés, l'intelligence jointe à une énergie logique et la tenacité pouvaient seules introduire des idées nouvelles dans les vieilles sociétés asservies par la routine.

1. M. Alexandre Léon, dans le discours de clôture de la Société des fêtes de charité, rendait hommage à M. Alphand dans ces termes :

« *L'âme de nos fêtes, celui que nous pourrions appeler à juste titre le porte-drapeau de la charité, M. Alphand, devait vous rendre cette année le compte de travaux auxquels il n'a cessé un seul instant, depuis l'origine de notre Société, de prendre la première et la plus grande part. Lui seul aurait pu, avec ce bonheur d'expression et cette conviction d'un cœur généreux que vous avez si souvent applaudis, vous initier d'une manière complète aux détails d'une œuvre qui n'est devenue la nôtre qu'après avoir été la sienne. J'aurais décliné l'honneur de le remplacer si je n'avais consulté que mon insuffisance, et non ce que je considérais comme un devoir. Je ne vous ferai pas l'éloge de M. Alphand, parce que l'amitié elle-même a sa modestie; mais je serai, j'en ai la conviction, l'interprète de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de notre ville et à sa splendeur, en faisant des vœux pour qu'après avoir servi avec éclat au poste où l'a appelé la confiance du chef de l'État, le fondateur de la Société des fêtes de charité, l'ingénieur du port de Bordeaux, le rapporteur laborieux des plus importantes affaires agitées depuis trois ans dans les Conseils de la cité, revienne occuper à Bordeaux, dans notre affection et dans notre estime, la place que notre reconnaissance lui conservera.* »



MÉDAILLE
DES FÊTES DE CHARITÉ

Et M. Stouvenel faisait bien le plus bel éloge de l'œuvre philomathique quand il écrivait la même année :

Chose étrange! une réunion d'hommes privés, sans caractère officiel, ne disposant que de faibles ressources, a mieux réussi à Bordeaux en 1854 que ne fit à Paris le Gouvernement consulaire en 1801.

Napoléon, premier consul, inaugurait le XIXe siècle par la victoire de Marengo et par l'établissement définitif des Expositions périodiques. Cent portiques destinés à recevoir les produits de chaque département, avaient été construits dans la cour du Louvre.

Eh bien! malgré l'appareil et la séduction du spectacle, malgré l'attrait que l'institution offrait au patriotisme comme aux calculs de l'intérêt privé, malgré les circulaires du ministre aux préfets, à peine vit-on figurer sous les portiques 400 articles divers. Le département de la Seine ne fournit que 44 exposants, et les deux tiers des départements ne concoururent pas.

Aujourd'hui, à la suite d'une simple invitation, l'Exposition bordelaise compte 271 exposants du seul département de la Gironde; l'Algérie, la Guadeloupe et cinquante et un départements ont envoyé leurs produits.





MÉDAILLE DE L'EXPOSITION DE 1854

(Collection Rödel)

CHAPITRE XI

LA
DIXIÈME EXPOSITION PHILOMATHIQUE

(1859)

Après le départ de M. Alphand, qui suivit de près la clôture de la neuvième Exposition qu'il avait si magistralement dirigée, ses anciens collègues poursuivirent longtemps encore la réalisation de ses projets sur le développement de l'industrie bordelaise.

En 1855, M. Duffour-Dubergier proposa de donner en prix aux ouvriers des livrets de caisse d'épargne. Le Comité, estimant que l'on ne pourrait donner à chacun d'eux qu'une somme très minime; pensant aussi que la susceptibilité de quelques lauréats pourrait en être blessée, décida de remplacer ces livrets par des médailles d'argent.

Toutefois, le projet de M. Duffour-Dubergier, qui avait l'avantage d'éveiller chez les lauréats le sentiment de l'épargne, fut repris par la Compagnie des chemins de fer du Midi, qui résolut de donner à ses employés et ouvriers, lauréats des cours de la Société Philomathique, toujours sous forme de livret de caisse d'épargne, une gratification importante et proportionnée au degré des prix obtenus.

L'année suivante, la Société commençait la publication d'un Bulletin périodique, paraissant tous les trois mois et dont le prix d'abonnement fut fixé à 4 francs par an.

Dès son apparition, le promoteur, M. J.-B. Lescarret, secrétaire général, répandit dans toute la Gironde une circulaire dans laquelle il expliquait que ce Bulletin aiderait d'une manière efficace au développement industriel de Bordeaux en publiant, à côté du résumé des travaux philomathiques : 1° des rapports sur les découvertes industrielles ou sur les nouveaux procédés de fabrication; 2° un extrait des revues scientifiques; et il ajoutait :

> Ce Bulletin ne deviendra réellement utile aux industriels qu'autant que sa publicité sortira de l'enceinte de la Société Philomathique et se répandra au dehors.

M. Lescarret fit de nombreux efforts pour atteindre le but qu'il avait indiqué, mais il se heurta à de sérieuses difficultés; il comprit que, dans l'intervalle des Expositions, les liens entre les industriels et la Société Philomathique étaient à peu près nuls, et que l'initiation à de rares découvertes n'était pas suffisante pour tenir en éveil des fabricants trop absorbés par la lutte des affaires et que, seul, l'appât des distinctions ou des récompenses pouvait faire sortir de leur funeste apathie.

Néanmoins, le Bulletin parut d'abord assez régulièrement et publia sur les chemins de fer, la télégraphie, les mines, la chimie industrielle, des articles intéressants dont la série ne fut interrompue que par la préparation effective de la dixième Exposition.

Conformément aux règlements, cette nouvelle exhibition industrielle aurait dû avoir lieu en 1857; la question du local fut cause de son ajournement; en effet, dès 1856, le président du Cercle Philharmonique avait fait un appel aux principales sociétés de Bordeaux dans le but de concourir à l'érection d'un vaste monument sur l'un des bas-côtés des Quinconces; la



Société Philomathique avait délégué deux de ses membres pour assister aux discussions préliminaires; mais la répartition des charges de la construction empêcha ce projet séduisant d'aboutir.



PORTRAIT DE M. ALEXANDRE LÉON
Président de la Société Philomathique

Le Comité d'administration dut agir avec ses propres forces. Il examina deux solutions.

La première, consistait dans la location d'un des établissements situés à l'extrémité de la ville et qu'on aurait approprié aux besoins de l'Exposition au moyen de quelques annexes; elle fut repoussée par la majorité, qui objecta qu'une Exposition

ne pouvait réussir à Bordeaux que si elle était placée dans le centre même de la cité, que les établissements auxquels on pouvait songer étaient trop éloignés et que leur location serait trop onéreuse, si même elle était possible à l'époque désirée.

La seconde solution comprenait la construction sur la place des Quinconces d'un monument provisoire en bois, destiné à disparaître après la clôture. Le coût en était estimé à 60,000 francs qui pouvaient être couverts jusqu'à concurrence d'un tiers par la revente des matériaux. C'était donc une somme de 40,000 francs qu'il fallait engager avec l'espoir incertain de faire des recettes suffisantes.

Le Comité de 1857 n'osa pas prendre sous sa responsabilité la mise à exécution de ce projet, trouvant les dépenses excessives et hors de toute proportion avec les ressources philomathiques.

Il fut vivement critiqué, en assemblée générale, sur cette attitude timorée que le secrétaire général expliqua, on pourrait presque dire excusa, dans les termes suivants :

Ce n'est ni le zèle ni le dévouement qui ont manqué à votre Comité, mais peut-être un peu de résolution et d'énergie.

Il faut faire la part de la responsabilité qui pèse sur lui, des graves intérêts qu'il a à ménager et qu'une entreprise hasardée pourrait compromettre; et alors, si l'on ne l'approuve pas, on s'expliquera du moins sa prudence.

L'Assemblée générale ne l'approuva pas.

M. Alexandre Léon fut nommé président de la Société, et M. Soulié-Cottineau remplaça M. Lescarret dans les fonctions de secrétaire général.

Un mois après, le 28 janvier 1859, l'Exposition était décidée. Elle fut annoncée au public le 14 février suivant, et le soin de son organisation remis le 15 avril à une commission, composée de :

M. Alexandre Léon, président de la Société Philomathique, adj[t] au maire de Bordeaux, membre du Conseil général de la Gironde, *président;*

MM. Soulié-Cottineau, ancien président de la Société Philomathique (aux termes des statuts, le président et le secrétaire général font de droit partie de toute commission), *secrétaire général;*

Baudrimont, professeur à la Faculté des sciences, ancien président de la Société;

Eugène Beyssac, membre de la Chambre de commerce;

Docteur Borchard, ancien directeur des classes d'adultes;

Beaufils, fabricant, membre du Conseil municipal;

Albert Brandenburg, secrétaire adjoint de la Société;

Ch. Burguet, architecte de la ville;

Alban Chaumel, membre de la Chambre de commerce;

Ch. Cousin, fabricant-mécanicien;

Ch. Couve, secrétaire adjoint de la Société;

A. Dubouché, dessinateur;

Th. Dubreuilh, membre du Conseil municipal;

Duffour-Dubergier, président de la Chambre de commerce, ancien président de la Société;

Fauré, chimiste, adjoint au maire de Bordeaux;

Gouts-Desmartres, membre du Conseil municipal et du Conseil général de la Gironde;

Grelet aîné, architecte;

Guiraut, fabricant;

Israël père, négociant;

Jacquot, ingénieur en chef des mines;

Jannesse aîné, négociant;

O. de Lacolonge, capitaine d'artillerie;

Latreille, fabricant;

Legrix de Lassalle, membre du Conseil général;

Lescarret, avocat, ancien secrétaire général de la Société;

C. Lopès-Dubec, ancien député;

Manès, ingénieur en chef des mines en retraite;

Vicomte Ch. de Pelleport, président de la Société des steeple-chases;

F. Schrader, négociant;

Souriaux, ancien secrétaire général de la Société;

Surell, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur des Chemins de fer du Midi;

Wetzel fils, négociant.

Le premier soin de la Commission fut de placer l'Exposition sous le patronage direct de l'État, du Conseil général de la

Gironde, du Conseil municipal et de la Chambre de commerce de Bordeaux.

Tous ces concours lui furent accordés sans réserve. Le Conseil général, dans sa séance de septembre 1858, avait voté une allocation pour participer aux dépenses préparatoires; l'année suivante il accorda une somme égale; la Chambre de commerce assura 5,000 francs, et il paraît utile de reproduire ici le document concernant l'attribution de la subvention municipale :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BORDEAUX

Séance du 13 mai 1859

Au nom de la Commission d'administration locale, M. Clémenceau fait le rapport suivant, sur une demande de subvention formée par la Société Philomathique pour concourir aux frais de l'Exposition de l'industrie.

Messieurs,

S'il est une société qui ait fait preuve d'intelligence, de zèle, de dévouement et surtout de persévérance pour accomplir l'œuvre éminemment utile qu'elle a entreprise, c'est bien la Société Philomathique, depuis longtemps fondée à Bordeaux, d'abord sous le nom de Musée.

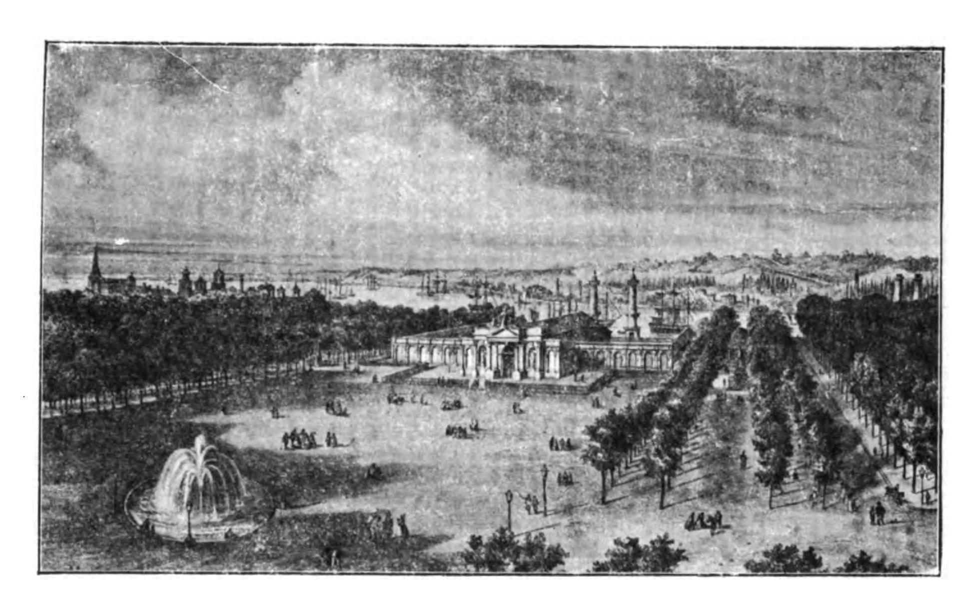
Cette Société a pour but, vous le savez, le progrès des arts, des sciences, de l'industrie agricole et manufacturière. Voulant rendre ses travaux et ses soins profitables à la classe ouvrière, elle comprit qu'elle devait lui fournir les moyens d'acquérir de l'instruction, et surtout l'instruction professionnelle : elle ouvrit des cours publics auxquels sont admis gratuitement tous ceux qui veulent les suivre.

Cet enseignement n'a pas eu uniquement pour résultat de mettre les ouvriers à même d'améliorer leur bien-être en perfectionnant leurs travaux, mais aussi de les y attacher, de les leur faire aimer, et de les préserver ainsi de cette fatale tendance qui pousse les populations au déclassement dans l'espoir de mieux faire.

La Société Philomathique a aussi fondé des Expositions de l'industrie. Vous n'avez certainement pas oublié celle qui eut lieu en 1854 et qui a été réputée une des plus remarquables après celle de la capitale. Ces Expositions ont déjà eu pour Bordeaux les plus heureux effets; elles ont mis sous nos

yeux des produits que nous ne connaissions pas, que l'industrie a pu reproduire, et dont le commerce a pu profiter; elles ont révélé chez nous-mêmes des richesses industrielles très perfectionnées, qui jusqu'alors étaient restées presque ignorées.

Avant 1854, la Ville avait fourni des bâtiments pour ces Expositions. A cette dernière époque aucun local n'était disponible; la Société fut obligée



GRAVURE DE L'EXPOSITION DE 1859
(Collection Philomathique)

de se réunir à une autre société, et même avec cette ressource elle n'aurait pu couvrir ses dépenses si vous ne lui eussiez accordé une subvention.

Le moment d'une nouvelle Exposition approche; la Ville ne peut offrir un local et la Société n'a pas d'auxiliaire. Elle n'a pas désespéré néanmoins; elle a confiance en ses efforts. Mais elle ne peut aller jusqu'à croire qu'elle puisse se passer de votre puissant concours. La Société Philomathique vous demande donc de lui allouer la même subvention qu'en 1854.

Si le puissant intérêt qui s'attache à cette Exposition et qu'atteste la participation du Conseil général et de la Chambre de commerce aux dépenses; si l'avantage qu'assurera au commerce, à l'industrie, la venue d'une nombreuse population, qui ne paraîtrait pas à Bordeaux sans l'attrait que présentent de semblables exhibitions; si ces motifs ne paraissaient pas justifier suffisamment la demande qui vous est adressée, vous n'hésiterez pas à l'admettre, en vous rappelant qu'un grand concours régional agricole aura lieu dans notre cité en 1860; que nous devons fournir des bâtiments,

à la construction desquels pourront être employées, avec beaucoup d'économie la salle et les galeries dont la Société Philomathique va se servir. Elle a eu soin d'insérer dans le traité qu'elle a passé avec son entrepreneur une clause qui pourra être mise à profit par la Ville.

Appelée par vous à vous donner son avis sur la demande de cette Société, votre Commission d'administration locale m'a chargé de vous faire connaître qu'il y avait lieu de l'accueillir.

Les motifs et conclusions de ce rapport furent adoptés par le Conseil municipal à l'unanimité des voix.

Forte de tous ces appuis, la Commission s'occupa sans retard de la publicité et prit les mesures nécessaires à l'installation des locaux et des produits; pour ces derniers, elle adopta la classification suivante en vingt-huit sections :

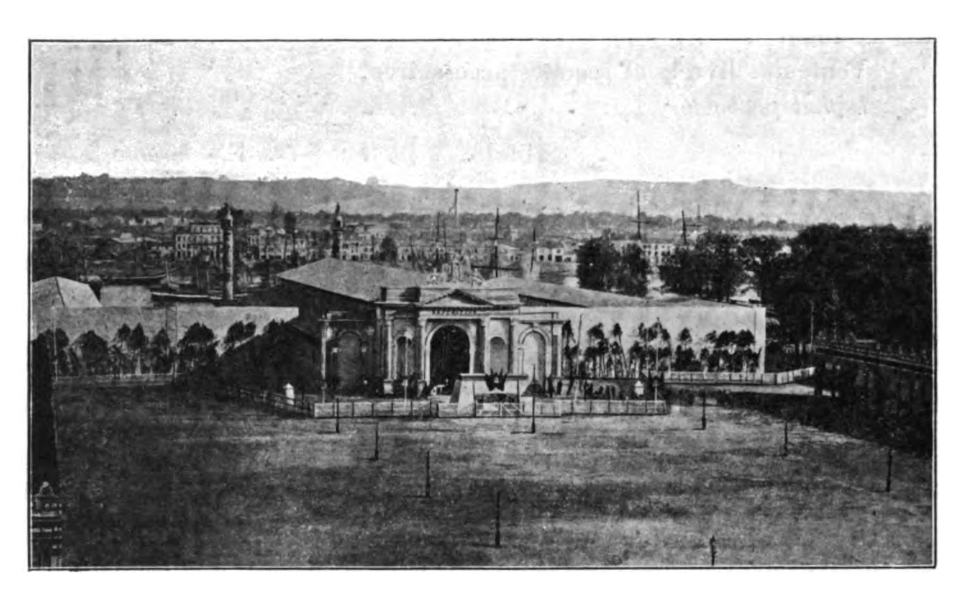
I. Métallurgie;
II. Meunerie;
III. Agriculture;
IV. Mécanique appliquée à l'industrie;
V. Mécanique appliquée aux moyens de transport;
VI. Matériel des ateliers industriels;
VII. Tissage et filature;
VIII. Arts de précision;
IX. Utilisation de la chaleur, de la lumière, de l'électricité;
X. Produits chimiques;
XI. Substances alimentaires;
XII. Anatomie, pharmacie, chirurgie;
XIII. Marine, arts militaires;
XIV. Constructions civiles;
XV. Aciers;
XVI. Ouvrages en métaux;
XVII. Orfèvrerie, bronzes d'art;
XVIII. Arts céramiques;
XIX. Tissus de coton et de fil;
XX. Industrie des laines;
XXI. Tissus de soie;
XXII. Lin et chanvre;
XXIII. Tapis[1];
XXIV. Ameublement et décoration;
XXV. Vêtements, objets de mode et de fantaisie;
XXVI. Dessin industriel, imprimerie, photographie, reliure;
XXVII. Instruments de musique;
XXVIII. Philologie.

Plusieurs de ces sections furent divisées en sous-sections spéciales en raison de leur importance.

1. MM. Larroque et Jaquemet demandèrent que l'admission des tapis des Gobelins fût refusée, sous prétexte qu'elle porterait un tort considérable aux industriels de la région dont les produits seraient évidemment très inférieurs à ceux de la grande manufacture nationale. Leur demande fut repoussée.

La Commission fit établir avec soin ses projets de bâtiments, ses devis, et adopta le budget prévisionnel suivant :

Bâtiment. — Il sera construit une salle en bois de 88 mètres de long sur 30 mètres de large occupant une surface de 2,400 mètres carrés; sur ses côtés s'élèveront deux galeries auxquelles sera employée une partie des



PHOTOGRAPHIE DE L'EXPOSITION DE 1859
(Collection Philomathique)

nouvelles constructions qui ont servi à la foire de mars, et qui couvriront un espace de 2,500 mètres carrés; en tout 4,900 mètres carrés qui permettront de placer convenablement tous les produits :

Construction, location et enlèvement de la grande salle .F.	17,000
Montage et enlèvement de deux grandes galeries, appropriation, peinture	12,000
Frais de clôture	1,000
Décoration	4,000
Personnel, écrivains, employés et surveillants	3,000
Frais de poste, impressions, affiches	4,000
Médailles et récompenses	2,500
Distribution des récompenses	1,000
Gratifications, arrosage, éclairage, menus frais	1,500
Exposition d'horticulture, tentes, jardins	4,000
Total des dépenses . . . . .F.	50,000

Les ressources pour faire face aux dépenses comprennent :

Subvention du Conseil général (budget de 1858).F.	3,000
Subvention du Conseil général (budget de 1859). .	3,000
Subvention de la Chambre de commerce.	5,000
Subvention de la Ville de Bordeaux.	15,000
Produit présumé des entrées et des cartes d'abonnement	20,000
Vente des livrets et recettes accessoires.	1,000
Déficit probable.	3,000
Total . . . . F.	50,000

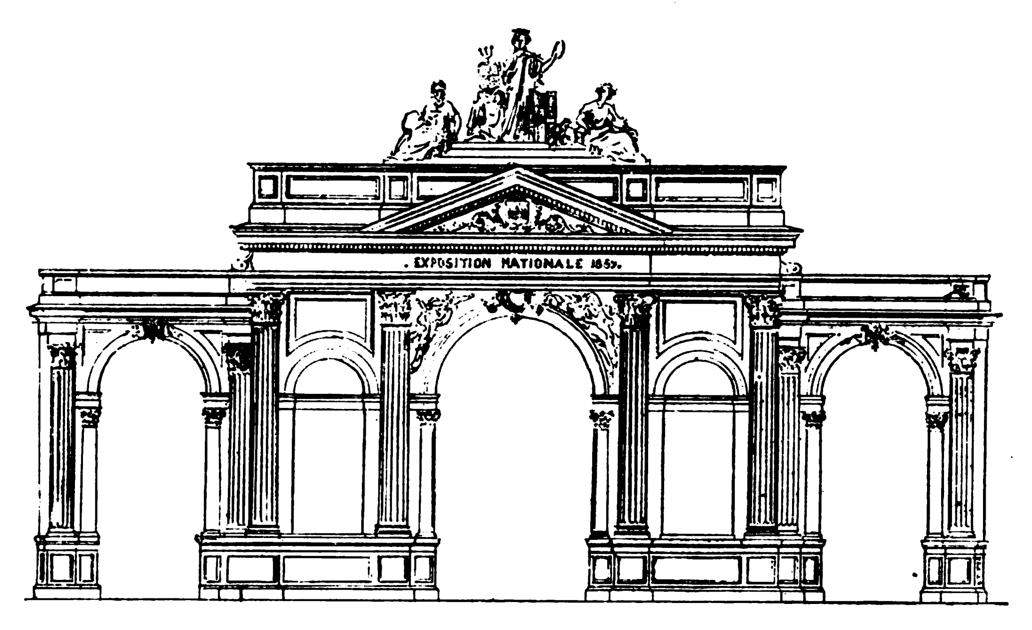
Heureusement pour la Société Philomathique, il fut réalisé quelques économies et le déficit prévu se transforma en un boni d'ailleurs très appréciable.

L'organisation fut menée avec une méthode et une clairvoyance qui firent grand honneur au président. On a beaucoup reproché à M. Alexandre Léon d'avoir imité M. Alphand, sans posséder l'envergure du grand ingénieur des Expositions françaises. Il y a bien un peu de vrai dans cette critique, mais on pourrait ajouter aujourd'hui que le modèle était bien choisi, et que si la solennité industrielle de 1854 avait été une préface rapide et brillante, celle de 1859, plus étudiée, plus substantielle, fut une consécration définitive de l'œuvre philomathique des Expositions.

Il faut d'ailleurs toujours féliciter sans réserve les hommes éminents qui s'attachent de si utile façon au développement des richesses nationales : ceux qui, comme M. Alphand, sèment en abondance les idées de progrès les plus remarquables et ceux qui, comme M. Alexandre Léon, reprenant ces idées, savent les faire apprécier, les faire appliquer et en tirer un profit général grâce à leur sens pratique des affaires commerciales et industrielles.

L'Exposition de 1859 fut générale, et, comme la précédente, elle n'admit pas les beaux-arts. Le Comité ne se décida à maintenir cette dernière restriction que parce que Paris faisait la

même année, appel aux artistes de la France entière pour une exposition spéciale; il pensa qu'il serait fâcheux que la Société Philomathique n'eût à accueillir que des retardataires ou des impuissants. Mais il fut entendu que le caractère tout industriel n'exclurait pas les travaux où l'industrie réclame impérieusement

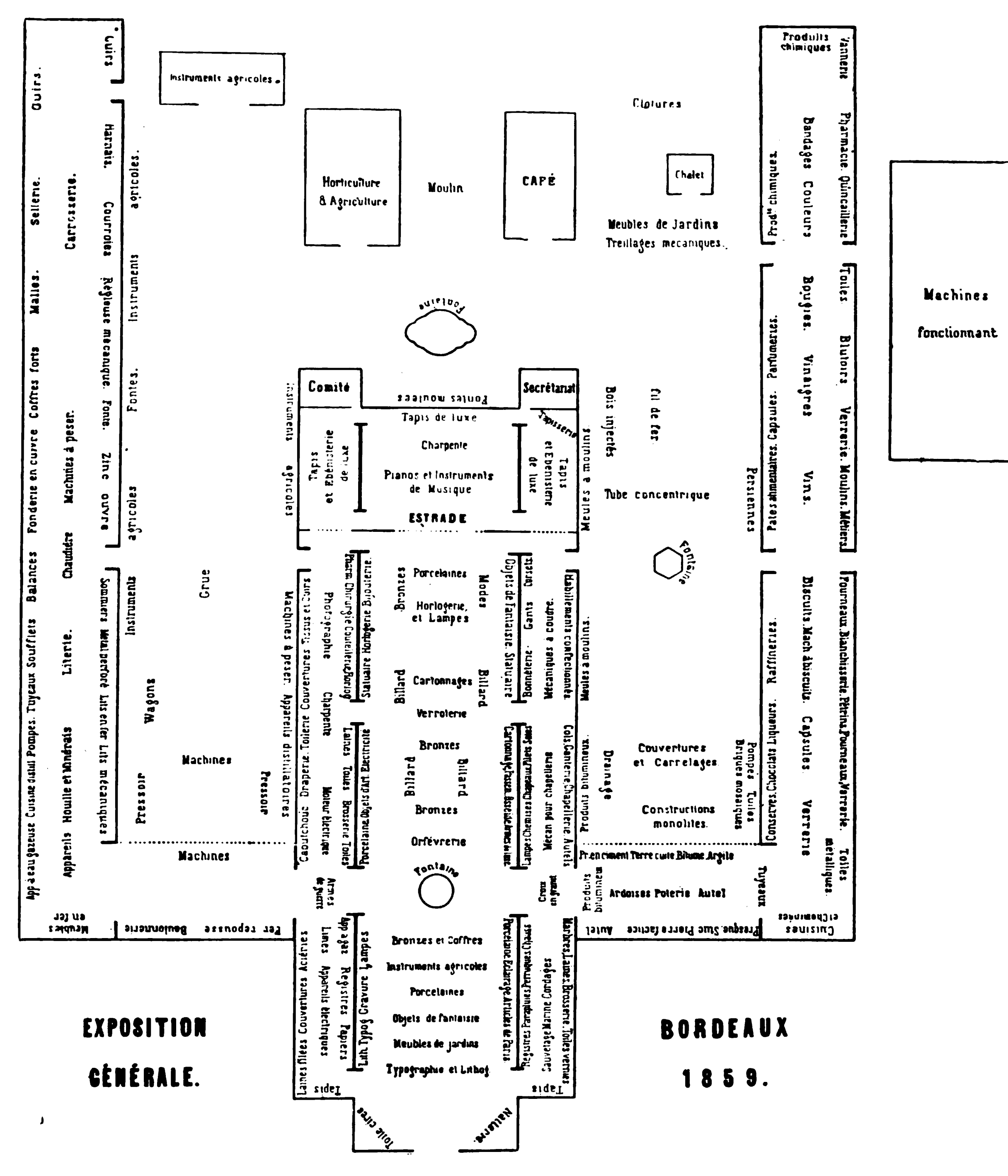


DESSIN ORIGINAL DE LA PORTE MONUMENTALE
(Bibliothèque municipale)

le secours des arts, travaux dans lesquels la France a toujours exercé sur l'Europe une incontestable influence et gardé une supériorité manifeste.

Dès la fin du mois de juin, les bâtiments étant presque achevés, une commission composée de soixante membres de la Société Philomathique fut chargée d'aider les organisateurs dans le classement des produits et de surveiller l'Exposition pendant toute sa durée.

M. Alexandre Léon associa ainsi, pour la première fois, les membres de la Société aux actes du Comité; d'ailleurs, il chercha toujours à accroître la valeur et les avantages du titre



PLAN DE L'EXPOSITION DE 1859

de *Philomathe,* et ce fut sur sa proposition que, le 31 mai 1859, l'Assemblée décida qu'une médaille spéciale en bronze serait frappée et remise aux sociétaires pour leur servir de carte d'identité dans toutes les circonstances où la qualité de membre de la Société Philomathique pourrait être utilement invoquée.

Cette médaille, ou plutôt ce jeton, porte d'un côté les armes



GALERIE CENTRALE DE L'EXPOSITION DE 1859

de la ville de Bordeaux, et de l'autre une couronne de feuilles de chêne destinée à recevoir le nom du sociétaire.

La dixième Exposition de la Société Philomathique, annoncée pour le 1er juillet, fut inaugurée seulement le 20, en présence des autorités du département, des sociétaires et des exposants.

M. E. de Mentque, préfet de la Gironde, arriva à onze heures, entouré des magistrats de la cité et des hauts fonctionnaires. Il fut reçu sous le porche principal par le Bureau de la Société et conduit au fond de la salle sur une estrade, où un riche salon avait été préparé et décoré avec des meubles, des tapisseries, des tentures gracieusement prêtées par les exposants.

M. Alexandre Léon, président de la Société Philomathique, ouvrit la séance par les paroles suivantes :

Monsieur le Préfet,

Sous votre patronage et avec le concours du Conseil général de la Gironde, du Corps municipal et de la Chambre de commerce de Bordeaux, la Société Philomathique ouvre, dans l'intimité de la famille bordelaise, l'Exposition industrielle et agricole la plus importante qui ait eu lieu jusqu'à ce jour dans une ville de province. Ici, comme dans toutes les manifestations du même genre, la difficulté de donner une réelle harmonie à l'arrangement des variétés infinies de la production industrielle, a retardé l'ouverture, et l'ouverture se fait encore au milieu du mouvement et presque du désordre d'une installation inachevée.

Vous voudrez bien juger notre Exposition, non par ce qu'elle est, mais par ce qu'elle sera dans cinq ou six jours. Quand vous aurez rencontré dans ce vaste local les plus grands noms de l'industrie de toute la France; quand vous aurez constaté que les plus brillants représentants de ce bon goût qui est à l'étranger comme la marque de fabrique de notre industrie de luxe n'ont pas dédaigné d'entrer en lice; que l'agriculture, celle de nos landes comme celle de nos plus lointaines colonies, y étale de précieuses conquêtes, vous serez convaincu, comme nous, que le rendez-vous donné par Bordeaux à toute la France a été accepté, et vous appellerez l'attention de notre glorieux souverain sur un événement important de son règne.

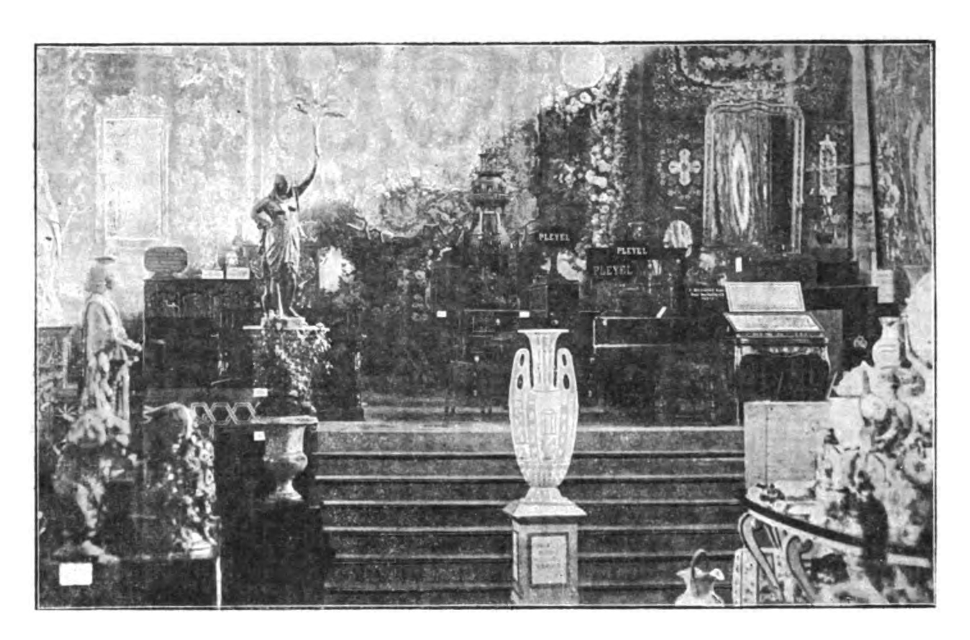
Cet événement est important selon nous, parce qu'il consacre la véritable, la bonne décentralisation, non celle qui en nuisant à la capitale nuirait à la France, mais celle qui étend de plus en plus sur tout le pays l'instruction, le goût, les jouissances qui étaient naguère le privilège presque exclusif de Paris.

Nous n'avons pas oublié que Napoléon III, annonçant à l'Europe son avènement, nous disait : « L'Empire c'est la paix! » Mais la guerre pour la France c'est encore la paix, lorsqu'il s'agit de soutenir au dehors, sans esprit de conquête, notre vieille auréole d'honneur, de loyauté, d'indépendance; c'est bien la guerre pour notre vaillante armée, mais c'est la paix et la confiance pour nos laborieuses campagnes et nos industrieuses cités!

Annoncée au milieu des préoccupations d'une guerre prochaine, cette Exposition a été préparée pendant que nos armées et le souverain lui-même allaient combattre en Italie sous le drapeau de la France. Chaque bulletin de victoire nous amenait de nouveaux adhérents. Nous ouvrons en pleine paix, au milieu de la satisfaction générale, et le succès justifie notre foi dans les destinées de la France et dans la sagesse de l'Empereur.

Au nom de notre cité tout entière associée à notre œuvre, au nom de

l'industrie française si bien représentée dans cette enceinte, nous demandons à l'Empereur, comme une faveur insigne que nous croyons avoir méritée, de venir avec l'Impératrice constater que, sous son règne, pendant la guerre la plus glorieuse, l'Empire, c'est pour la France confiante la grande vie d'une nation qui défend son honneur en continuant son travail; l'Empire c'est la paix! Vive l'Empereur!



ESTRADE OFFICIELLE DE L'EXPOSITION DE 1859

Le cri de: Vive l'Empereur! fut répété par toute l'assistance, et le Préfet de la Gironde répondit :

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres de la Commission d'Exposition,

Bordeaux est la ville des déterminations généreuses et hardies, vous l'avez prouvé une fois de plus.

C'est au moment où une guerre était imminente que vous avez décidé l'ouverture d'une Exposition nationale; c'est au milieu des préoccupations qu'une lutte formidable pouvait inspirer au commerce, à l'industrie et aux arts, que vous avez continué votre appel et poursuivi votre œuvre, confiants que vous étiez dans la justice de notre cause, dans l'héroïsme de l'armée, dans le génie de notre souverain.

Dieu a protégé la France, Messieurs; il a suffi à l'Empereur de deux

mois pour illustrer nos annales de mémorables victoires, atteindre le but le plus glorieux et rendre à l'Europe frappée d'admiration tous les bienfaits de la paix.

Messieurs les Membres de la Société Philomathique, vous obtenez aujourd'hui la digne récompense de vos labeurs et de la foi dans le succès de votre œuvre. Cette Exposition dépasse toutes les espérances, et je ne saurais vous dire à quel point je suis heureux de vous offrir les plus sincères félicitations au nom de la cité, du département de la Gironde et du gouvernement.

Et vous, Messieurs les Exposants, dont nous allons admirer tout à l'heure les produits industriels, agricoles et artistiques, si merveilleusement groupés dans ce monument improvisé, recevez aussi mes félicitations pour votre empressement à répondre à un généreux appel, en attendant que des prix, disputés avec une noble émulation, couronnent solennellement vos travaux.

Vous aussi vous avez eu confiance, et le sentiment national vous a bien inspirés. Honneur à vous!

Jamais, Messieurs, fête de l'industrie ne s'ouvrit sous de plus heureux auspices; la paix après la victoire; la paix, source de prospérité et de progrès pour le commerce, l'industrie, l'agriculture et les arts; la paix qui fait bénir de toutes parts le nom de l'Empereur, après que la victoire l'a immortalisé.

Vive l'Empereur!

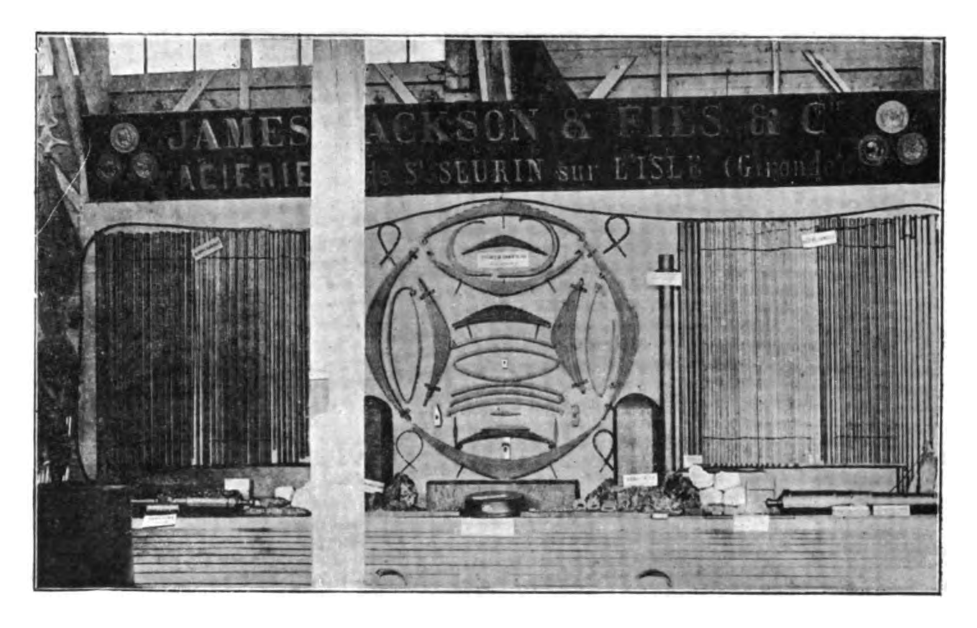
Après ce discours, suivi de nouvelles acclamations et de nouveaux applaudissements, toute la compagnie officielle quitta le salon d'honneur et procéda à la visite générale et détaillée de l'Exposition, qui occupait une surface totale de 25,000 mètres carrés, dont 8,000 mètres couverts, annexes comprises.

Malgré l'inachèvement des travaux, la visite se poursuivit sans encombre; partout le préfet et les autorités qui l'entouraient trouvèrent matière à adresser des félicitations soit aux membres de la Commission d'organisation, soit aux exposants. A partir du lendemain, 21 juillet 1859, l'Exposition fut ouverte au public de dix heures du matin à six heures du soir.

Sept jours après cette solennité, comme pour la récompenser de ce nouvel acte de bien public ajouté aux nombreux services

qu'elle rendait depuis 1808, la Société Philomathique était déclarée *Établissement d'utilité publique* par *décret impérial* du 27 juillet 1859.

La demande en avait été faite le 29 janvier 1859, par une



EXPOSITION DES ACIÉRIES

lettre adressée à M. de Mentque, préfet de la Gironde. Cette lettre commençait ainsi :

Au moment d'ajouter à ses états de service une dixième Exposition publique des produits de l'industrie et des arts, la Société Philomathique a pensé qu'il serait avantageux au succès de ses entreprises et rassurant pour son avenir, qu'elle fût reconnue par l'autorité souveraine comme établissement d'utilité publique, et son Comité d'administration s'adresse à vous avec la confiance que le bienveillant appui que vous lui avez prêté jusqu'à ce jour ne lui fera pas défaut dans cette circonstance importante. Mieux qu'aucun de vos prédécesseurs, Monsieur le Préfet, vous êtes en position d'affirmer que notre Société est digne à tous égards de cette consécration légale, car plus qu'aucun d'eux vous vous êtes associé depuis cinq ans à ses travaux, et vous avez pu constater le bien qu'elle accomplit autour d'elle.

La demande s'étendait ensuite sur les origines, la fondation, le but de la Société, sur l'histoire de sa section philharmonique, de ses classes d'adultes, de ses essais de culture des vers à soie, de son Bulletin et de ses Expositions.





JETON DE MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

(Voir page 249)

Après avoir rappelé toutes les subventions reçues par les divers corps constitués, la lettre se terminait ainsi :

Tel est, en abrégé, l'historique de la Société Philomathique de Bordeaux, qui prépare pour cette année une dixième Exposition non moins féconde que ses aînées. Nous puisons dans ces antécédents, Monsieur le Préfet, l'espoir sérieux que notre demande, appuyée, d'ailleurs, comme elle ne peut manquer de l'être, et par M. le Recteur, et par M. le Maire de la ville de Bordeaux, et surtout par vous-même, sera favorablement accueillie du ministre que vous croirez devoir en saisir. Afin d'achever de lui faire connaître notre institution, nous joignons à cette lettre un exemplaire de nos divers règlements et quelques-uns de nos rapports d'Expositions, nous soumettant, du reste, par avance, à toutes les modifications statutaires que son autorité croira devoir nous imposer pour l'obtention du titre que nous sollicitons.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.

Le Secrétaire général, P. Soulié-Cottineau.

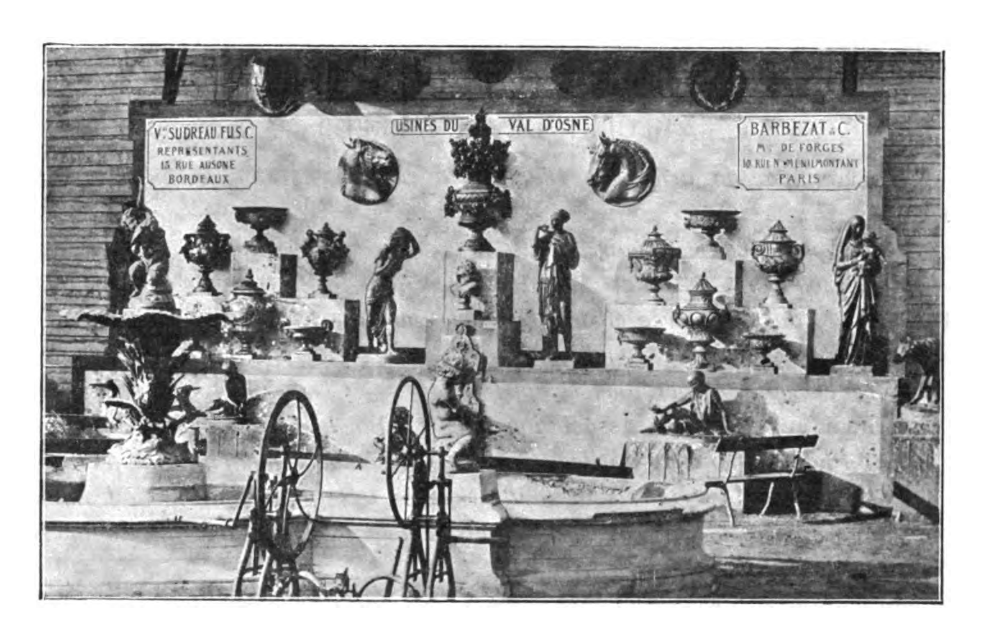
Le Président, Alexandre Léon.

Et les autres membres du Comité d'administration.

Le préfet répondit le 2 février pour accuser réception de la requête et assurer la Société que, à raison des services rendus par elle depuis plus d'un demi-siècle dans les arts, l'industrie et l'instruc-

tion primaire, il était très disposé à appuyer cette demande auprès du Gouvernement. Il demandait aussi communication des budgets prévisionnels et définitifs des années 1856, 1857, 1858 et 1859.

Ces documents lui furent envoyés sans délai, et le 25 février,



COUR INTÉRIEURE DE L'EXPOSITION DE 1859

après examen définitif du dossier de la demande, le préfet faisait tenir la lettre suivante à M. Alexandre Léon :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai transmis à S. E. M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, les pièces relatives à la reconnaissance légale de la Société Philomathique de Bordeaux; j'ai appuyé cette demande de l'avis le plus favorable et le plus motivé.

Dès qu'une décision me sera parvenue, je m'empresserai de vous en donner connaissance.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Grâce à l'influent appui de M. de Mentque dès le commencement de juillet, le Conseil d'Etat donna un avis favorable à l'adoption des statuts et à la reconnaissance d'utilité publique;

toutefois il modifia légèrement l'article 2 déterminant le siège de la Société; il prescrivit dans l'article 29 la tenue d'*une assemblée générale tous les mois,* et reporta dans le règlement intérieur plusieurs dispositions insignifiantes.

Et le décret définitif de consécration d'utilité publique fut ainsi libellé :

DÉCRET DE L'EMPEREUR

NAPOLÉON, *par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,*

A tous présents et à venir, Salut.

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'État au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics,

Notre Conseil d'État entendu,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — *L'Association établie à Bordeaux sous la dénomination de Société Philomathique de Bordeaux est déclarée établissement d'utilité publique.*

Sont approuvés les statuts de ladite Société tels qu'ils sont formulés dans l'expédition déposée aux archives du Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

ART. 2. — *La Société Philomathique sera tenue de transmettre au commencement de chaque année, au Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, un extrait de son état de situation arrêté au 31 décembre précédent.*

ART. 3. — *Notre Ministre Secrétaire d'État au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au* Bulletin des Lois *et publié au* Moniteur.

Fait au Palais de Saint-Cloud, le 27 juillet 1859.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :
Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics,

E ROUHER.

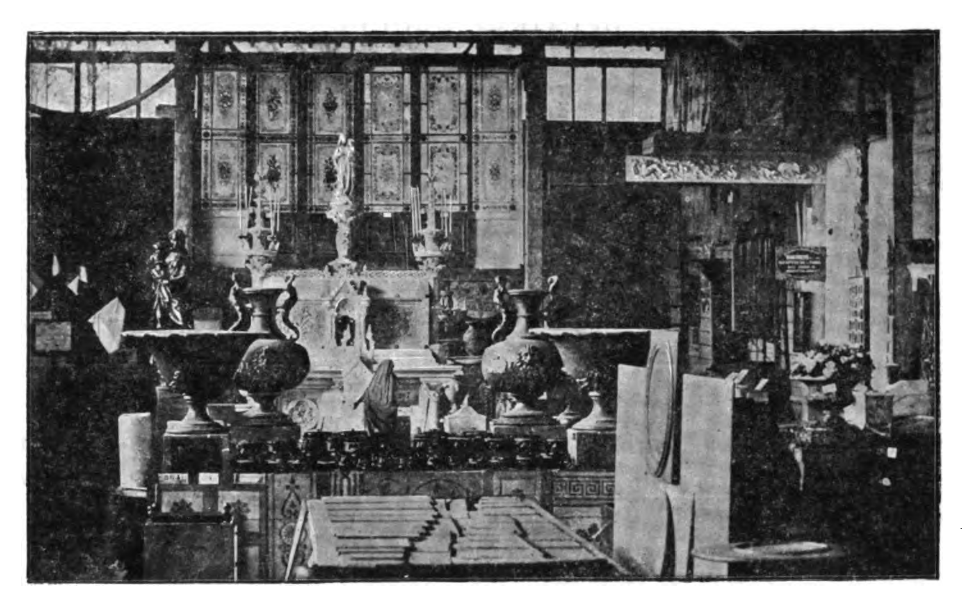
Par ampliation :
Le Conseiller d'État, Secrétaire général,
DE BOUREUILLE.

Pour copie conforme :
Pour le Secrétaire général de la Préfecture de la Gironde :
Le Conseiller de Préfecture délégué,
FEYTIT.

Le 10 août, M. Alexandre Léon donna lecture à l'Assemblée générale de la note officielle du préfet annonçant la signature


BELGIQUE
ALLEMAGNE
SUISSE
ITALIE
MER MÉDITERRANÉE
NORD
AISNE
Laon
Mézières
ARDENNES
Metz
Chalons
MEUSE
MARNE
Bar-le-Duc
Nancy
Strasbourg
MEURTHE ET MOSELLE
Troyes
AUBE
Chaumont
Hte MARNE
Epinal
VOSGES
Auxerre
YONNE
Vesoul
CÔTE D'OR
HAUTE SAONE
Dijon
Besançon
NIÈVRE
DOUBS
Nevers
Lons-le-Saunier
SAONE ET LOIRE
JURA
Macon
Bourg
AIN
Annecy
RHONE
HAUTE SAVOIE
LOIRE
Lyon
Chambery
St Etienne
ISÈRE
SAVOIE
Grenoble
HAUTE LOIRE
Le Puy
Valence
Privas
DRÔME
HAUTES ALPES
ARDÈCHE
Gap
Mende
LOZÈRE
Digne
GARD
Avignon
BASSES ALPES
Nimes
VAUCLUSE
ALPES MARITIMES
Nice
Montpellier
BOUCHES DU RHONE
Draguignan
Marseille
VAR
CORSE
Ajaccio
DE DOME
IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU, BORDEAUX

de ce décret; il fit savoir que le ministre de l'instruction publique et des cultes avait attribué à l'Exposition une subvention de 300 francs sur les fonds destinés aux travaux historiques et aux Sociétés savantes, et que le Cercle Philharmonique de Bordeaux avait aussi voté une somme de 150 francs comme témoignage de sympathie à la Société Philomathique.



GALERIE DE DROITE DE L'EXPOSITION DE 1859

Il fut ensuite procédé à la nomination du Jury d'examen.

Tout d'abord, sur la proposition du Comité, l'assemblée conféra la présidence d'honneur à MM. E. de Mentque, préfet de la Gironde; A.-F. Gautier aîné, maire de Bordeaux; Duffour-Dubergier, président de la Chambre de commerce.

Conformément aux statuts, M. Alexandre Léon fut nommé président du Jury, et M. Soulié-Cottineau, secrétaire général de la Société, fut nommé rapporteur général. Ensuite M. Tresca, sous-directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, fut acclamé vice-président; enfin, sur la présentation du Comité d'administration, soixante personnalités appartenant aux compétences les

plus diverses furent nommées membres du Jury et se répartirent l'examen des produits en huit groupes, de la manière suivante :

PREMIER GROUPE

Agriculture (III)

MM. Richier, *président;* Delisse, *secrétaire;* Alcan, Boissière, E. Bosc, Clémenceau, Durieu de Maisonneuve, Dupont, Gouts-Desmartres, Guerre, Legrix de Lassalle, Petit-Lafitte, Tresca.

DEUXIÈME GROUPE

Métallurgie (I), Meunerie (II), Mécanique appliquée à l'industrie (IV), Mécanique appliquée aux moyens de transport (V), Mécanique spéciale (VI), Mécanique appliquée au tissage (VII), Aciers (XV).

MM. Tresca, *président;* Armengaud, *vice-président;* Mathieu, *secrétaire;* Alcan, Aubac, Bichon, Jacquot, de Lacolonge, Manès, Souriaux.

TROISIÈME GROUPE

Arts de précision (VIII), Emploi de la chaleur, de la lumière et de l'électricité (IX), Marine, Arts militaires (XIII).

MM. Abria, *président;* de Lacolonge, *secrétaire;* Armengaud, Desse, Duprat, Guiraut, Manès, Mathieu, Pellis, Tresca.

QUATRIÈME GROUPE

Produits chimiques (X), Substances alimentaires (XI), Anatomie, pharmacie, chirurgie (XII).

MM. Barreswil, *président;* Baudrimont, *vice-président;* Lafargue, *secrétaire;* Arnozan, Aubac, Barbet, Bazin, Borchard, Chaumel, Fauré.

CINQUIÈME GROUPE

Constructions civiles (XIV), Ouvrages en métaux (XVI), Ameublement et décoration (XXIV).

MM. Saige, *président;* Soulié-Cottineau, *secrétaire;* Alphand, Arman, Burguet, Droeling, Grelet, Joly, Labbé, Laroche-Tolay.

SIXIÈME GROUPE

Orfèvrerie et bronzes d'art (XVII), Arts céramiques (XVIII), Dessin industriel, etc. (XXVI).

MM. Barbier, *président;* Salvedat, *secrétaire;* Bonnet, Brochon, Clémenceau, Gué, Livet, Souriaux.

SEPTIÈME GROUPE

Tissus de coton et de fil (XIX), Industrie des laines (XX), Tissus de soie (XXI), Lin et chanvre (XXII), Tapis (XXIII), Vêtements, etc. (XXV).

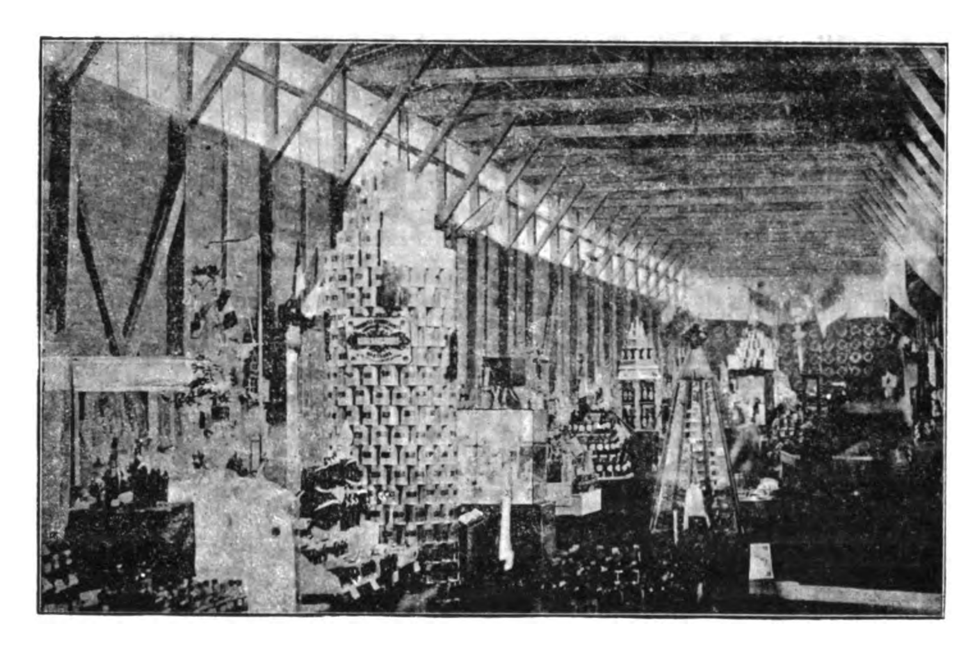
MM. Alcan, *président;* Brandenburg, *secrétaire;* Amé, Barbier, Bonnet, Garros, A. Léon, Soulié-Cottineau.

HUITIÈME GROUPE

Instruments de musique (XXVII), Philologie (XXVIII).

MM. Brochon, *président;* Souriaux, *secrétaire;* Baudrimont, Cuvreau, Elwart, Garros, Mezeray, Pellis, Perpignan.

Vers la fin de septembre, quelques jours avant la constitution du Jury, dont les travaux commencèrent le 3 octobre, M. Auguste Audiganne, chef de division de l'Industrie au ministère de l'agriculture et du commerce, était venu en mission spéciale à Bordeaux pour étudier l'Exposition de la Société Philomathique et faire un rapport au ministre.



GRANDE GALERIE LATÉRALE SUD DE L'EXPOSITION DE 1859

Cette visite minutieuse de M. Audiganne, qui dura quatre journées entières, était sans nul doute l'enquête préalable et l'indice précurseur de l'événement qui allait jeter sur l'exhibition bordelaise un éclat qu'aucune autre Exposition de province n'avait connu jusque-là.

En effet, dix jours après le départ de M. Audiganne, la Société Philomathique était officiellement informée que LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice des Français *daigneraient (sic)* s'arrêter à Bordeaux, à leur retour de Biarritz, pour visiter l'Exposition.

Le couple impérial arriva le 10 à Bordeaux et descendit

à la préfecture, où il donna le soir un grand dîner de gala auquel furent invités MM. Alexandre Léon et Tresca en qualité de président et de vice-président du Jury.

La visite de l'Exposition, annoncée pour le mardi 11 octobre, à



Société Philomathique de Bordeaux.

10e EXPOSITION

DES PRODUITS DE

L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS INDUSTRIELS

à laquelle seront admis LES PRODUITS de tous les départements
et des Colonies françaises,

SOUS LE PATRONAGE

DES ADMINISTRATIONS DÉPARTEMENTALE, MUNICIPALE, ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BORDEAUX.

OUVERTURE LE 1er JUILLET 1859

SUR L'ESPLANADE DES QUINCONCES.

DURÉE DE L'EXPOSITION : SIX SEMAINES

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES IMMÉDIATEMENT APRÈS LA CLOTURE.

Un Moteur à vapeur y sera installé pour les machines, si un nombre suffisant d'Exposants en font la demande avant le 15 mai.

Les inscriptions seront reçues, à compter du 15 mars 1859, au Secrétariat de la Société Philomathique, allées de Tourny, 30, à Bordeaux, et les produits, du 10 au 25 juin, dans le local de l'Exposition.

Le Secrétaire Général,
P. SOULIÉ-COTTINEAU.

VU ET APPROUVÉ

Le Président de la Société,
ALEXANDRE LÉON.

Par le Préfet de la Gironde,
E. DE MENTQUE.

Par le Maire de la ville de Bordeaux,
A.-F. GAUTIER AINÉ.

Par le Président de la Chambre de Commerce,
L.-M. DUFFOUR-DUBERGIER.

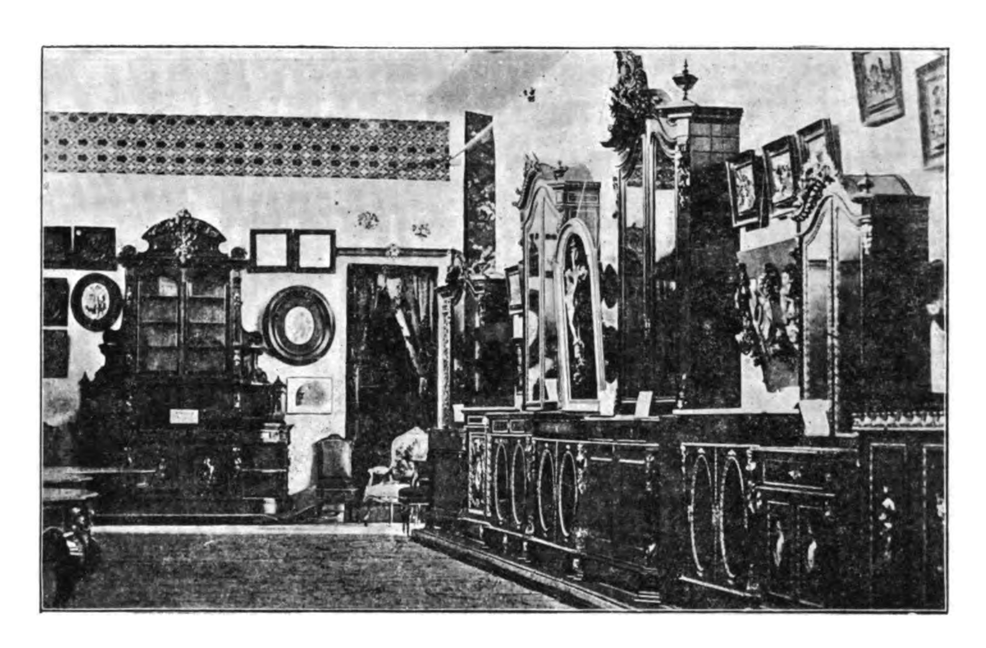
AFFICHE DE L'EXPOSITION DE 1859

midi, fut retardée par les réceptions officielles qui la précédèrent et ne commença qu'à une heure. La Société Philomathique, par mesure d'ordre et de prudence, n'avait invité à pénétrer dans les bâtiments que les autorités supérieures, les membres du Jury, les sociétaires et les exposants; mais sur toute l'étendue de l'esplanade des Quinconces se pressait une foule considérable de gens avides de voir passer le cortège impérial.

Les souverains furent reçus sous le porche central par le Comité d'administration, et la visite, qui dura près de deux

heures, ne comporta point de discours. L'Empereur était en uniforme de général de division et portait le grand cordon de la Légion d'honneur.

Le cortège suivit successivement la galerie latérale gauche du grand bâtiment, la galerie transversale nord, occupée par



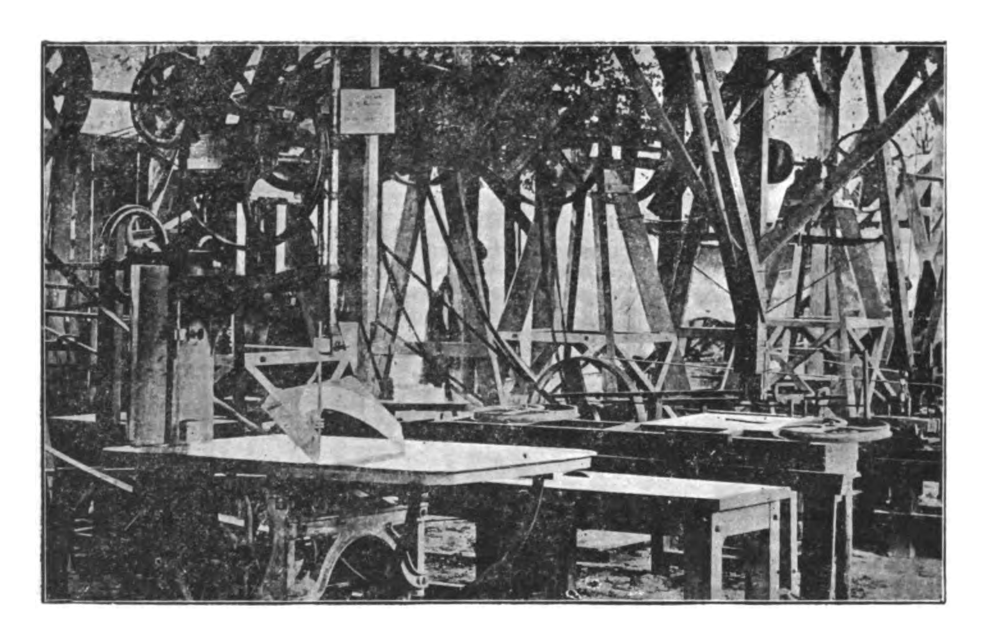
PETITE GALERIE PARALLÈLE DE L'EXPOSITION DE 1859

les petites machines; puis la galerie annexe du même côté, où se trouvaient la carrosserie et l'agriculture.

Les souverains traversèrent la grande cour des colonnes rostrales, garnie d'instruments et de machines agricoles, pour se rendre au bâtiment des machines en mouvement; ils passèrent aussi par la galerie annexe de gauche consacrée aux produits chimiques et aux substances alimentaires.

De là, le cortège revint par le transsept de droite affecté à la céramique, rentra dans la grande salle et se dirigea vers l'estrade du fond, où se trouvaient artistement disposés les produits de l'ébénisterie de luxe et des instruments de musique; puis il

descendit par l'escalier d'honneur. Les visiteurs impériaux parcoururent une dernière fois toute la nef, et l'Empereur, en témoignage de sa satisfaction, attacha de sa propre main la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine du secrétaire général de la Société Philomathique, M. Soulié-Cottineau. Il décora



GALERIE DES MACHINES DIVERSES DE L'EXPOSITION DE 1859

aussi M. James Jackson, directeur de l'établissement métallurgique de Saint-Seurin-sur-l'Isle, M. Beaufils, fabricant de meubles et M. Cabanes, minotier.

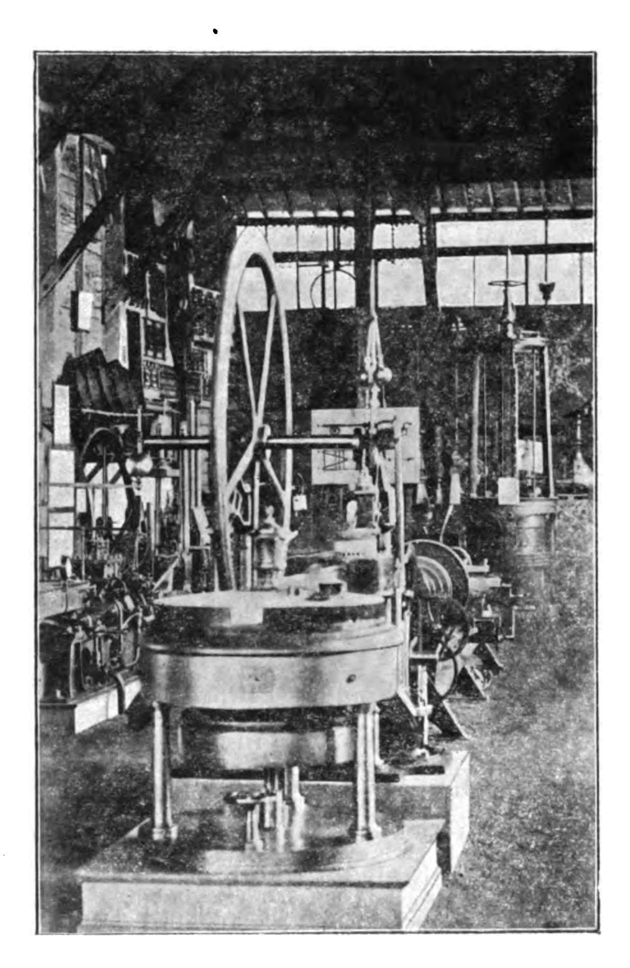
Les trois premières croix avaient été proposées par le président de la Société et appuyées par le préfet de la Gironde; quant à celle de M. Cabanes, c'est pendant que l'Empereur écoutait les explications de cet exposant sur sa superbe machinerie que M. Alexandre Léon, encouragé par la bienveillance de l'Impératrice, se décida à la proposer. L'Empereur s'enquit séance tenante des titres de M. Cabanes et céda aux instances de l'Impératrice; puis, comme il n'avait plus de décorations,

il pria le secrétaire général, M. Soulié-Cottineau, de lui prêter la croix qu'il venait de lui remettre, pour décorer M. Cabanes.

Cet incident souleva dans la salle un enthousiame indescriptible, qui ne prit fin qu'au départ du cortège impérial.

M. Alexandre Léon raconte dans un mémoire que, pendant toute la visite, malgré la rapidité de cette revue de l'industrie, l'Empereur et l'Impératrice firent de nombreuses remarques, de judicieuses observations, et achetèrent pour leur compte de très nombreux objets.

L'Impératrice adressa de bonnes et encourageantes paroles à tous les membres du Comité, et l'Empereur s'entretint avec eux des questions industrielles de la région.



GALERIE DES MACHINES DE L'EXPOSITION DE 1859

L'Exposition fut close le 7 novembre.

Quelques jours après, M. Alexandre Léon reçut une lettre de M. Rouher, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, l'informant que 100 médailles d'argent seraient mises à sa disposition pour être distribuées aux exposants; que la Monnaie avait reçu l'ordre d'exécution et que la Société Philomathique était autorisée à faire frapper à ses frais, avec

les coins de l'Etat, les autres médailles dont elle aurait besoin. M. Rouher terminait sa lettre par la phrase suivante :

Je ne doute pas que la Société Philomathique ne voie dans les mesures prises une nouvelle preuve de ma vive sympathie pour l'œuvre utile qu'elle a entreprise, et dont je suis avec un grand intérêt le développement.

Presque en même temps, le maire de Bordeaux faisait lui-même à son Conseil municipal le rapport sur les médailles d'or à distribuer.

Tout d'abord, il rappelait que l'Exposition avait réussi au delà de toutes les espérances et, après avoir apprécié la valeur des hommes éminents qui composaient le Jury, il montrait la part prise par les autres villes dans des Expositions bien moins importantes, et demandait de voter l'achat des médailles d'or pour rehausser l'action municipale. Il terminait en déclarant que le vote serait une récompense et non un concours financier, mais qu'en réalité, cependant, il augmenterait le bénéfice de l'Exposition et servirait à développer l'enseignement industriel fondé par la Société Philomathique.

Les médailles furent votées à l'unanimité des voix.

La Chambre de commerce suivit le même exemple et prit à sa charge les frais d'achat et de frappe des médailles d'argent de première classe, de telle sorte que la Société Philomathique n'eut à fournir que les médailles de bronze et une trentaine de médailles d'argent de deuxième classe.

La distribution des récompenses eut lieu le dimanche 27 novembre, dans la salle principale des bâtiments de l'Exposition, débarrassée de tous les produits qui y avaient été exposés. Une décoration sommaire y avait été faite avec des drapeaux français et étrangers, relevés d'écussons aux armes impériales. Les portes furent ouvertes à onze heures, et les deux mille sièges préparés à l'intérieur occupés en quelques instants par les exposants, par

leurs familles, par les députations du lycée, des classes d'adultes philomathiques, des écoles de la ville et par le public. L'estrade avait été réservée au Bureau et aux autorités.

Malgré la rigueur de la saison, les femmes des plus hauts fonctionnaires avaient voulu, par leur présence, ajouter à l'éclat

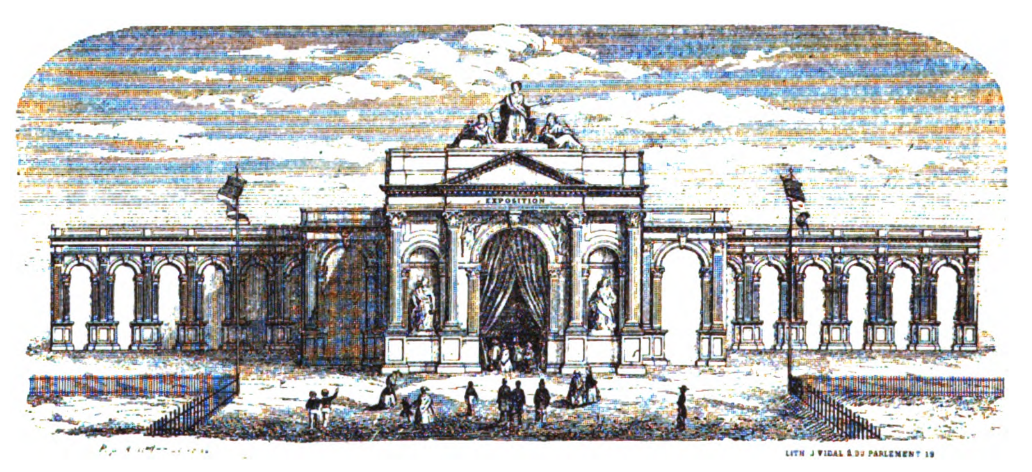


GALERIE CENTRALE ENTRE LA FONTAINE ET L'ESTRADE
(Collection Philomathique)

de cette solennité. S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux; M. de La Seiglière, premier président; le général de Tartas; M. Basse, président du Tribunal de commerce; M. Hubert-Delisle, sénateur; MM. Fauré, Cayrou et Samazeuilh, adjoints au maire de Bordeaux; M. Marx, grand-rabbin; M. Durand-Fornas, procureur impérial, et un grand nombre d'autres magistrats et fonctionnaires, occupaient les premières places, et, par la variété ou la richesse de leurs costumes et de leurs uniformes, contribuaient aussi à l'éclat de la fête.

M. E. de Mentque, préfet de la Gironde, arriva à midi et demi, accompagné du maire de Bordeaux, du président de la Chambre de

commerce et du Conseil de préfecture; il s'assit au fauteuil de la présidence en sa qualité de délégué du Ministre de l'Agriculture et du commerce. A sa droite prirent place au bureau M. Gautier, maire de Bordeaux, et M. Alexandre Léon, président de la Société Philomathique, et à sa gauche, M. Duffour-Dubergier, président de la Chambre de commerce; M. Ordinaire



GRAVURE DE LA FAÇADE DE L'EXPOSITION DE 1859

(Collection Philomathique)

de Lacolonge, et M. Soulié-Cottineau, secrétaire général de la Société Philomathique.

Le préfet ouvrit la séance en exprimant aux souverains la reconnaissance de tous les Bordelais pour le témoignage de bienveillance de leur visite officielle. Puis il montra combien la Société Philomathique s'était rendue digne des faveurs et des patronages qui lui avaient été accordés.

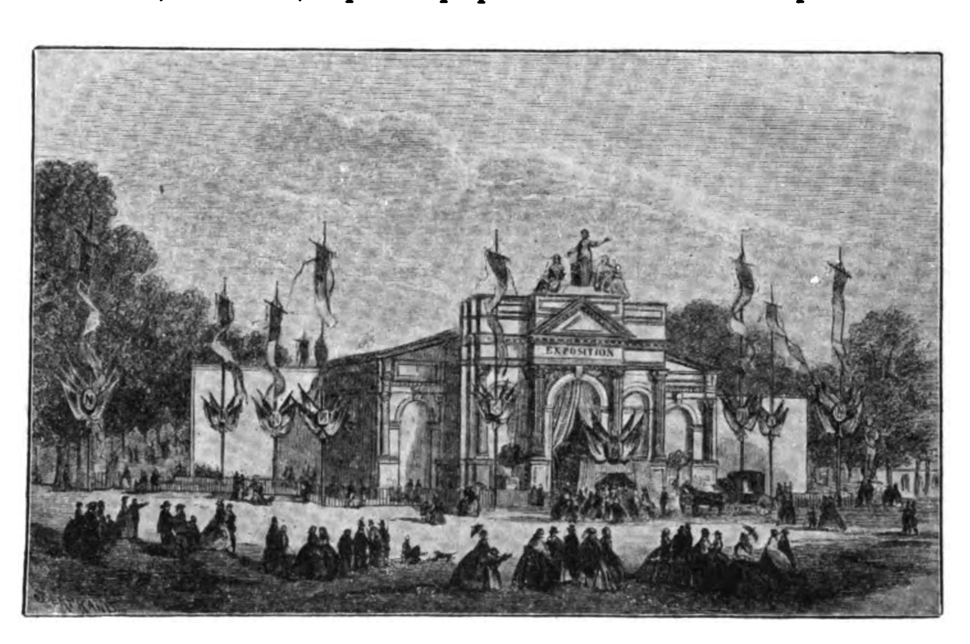
Après avoir retracé les grandes lignes du programme philomathique et apprécié la valeur et le succès de l'Exposition de 1859, M. de Mentque terminait ainsi :

Si la Société Philomathique et les pouvoirs publics ont dignement rempli leur tâche, c'est justice de proclamer que, de tous les points de la

France et même des colonies, l'industrie et l'agriculture ont bien répondu à leur appel.

Que de noms déjà inscrits dans les fastes de l'industrie et de l'art agricole! Combien d'hommes nouveaux, mais qui auront commencé ici leur réputation, sont venus disputer les prix du concours à Bordeaux! Puissent les récompenses qu'ils vont recevoir être les gages de leur succès dans l'avenir!

L'avenir, Messieurs, à quelle époque s'est-il offert sous de plus heureux



GRAVURE DE LA PORTE D'ENTRÉE DE L'EXPOSITION DE 1859
(Collection Philomathique)

auspices? De grands travaux d'utilité publique sont achevés ou se poursuivent de toutes parts pour faciliter les échanges ou augmenter la richesse du pays; le bien-être se généralise au sein des masses, de nombreuses améliorations se produisent dans les moindres bourgades aussi bien que dans les vastes cités; enfin, le principe d'ordre, raffermi dans les esprits, convie à un sentiment de sécurité générale.

Représentants de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, vous voudrez, quand la carrière est si librement ouverte aux vastes entreprises, concourir avec ardeur au développement de tous les éléments de prospérité du pays!...

Nous avions espéré quelque temps, Messieurs les Exposants, que les récompenses si justement acquises à vos succès vous seraient décernées par l'éminent Ministre qui veille avec une sollicitude si éclairée sur les

grands intérêts de l'agriculture et de l'industrie : c'était la bienveillante intention de Son Excellence; mais d'impérieux devoirs ne lui ont pas permis de se rendre à nos vœux. M. le Ministre m'a donc chargé de le représenter dans cette solennité. Si c'est un honneur dont j'ai vivement senti tout le prix, c'est plus encore pour nous tous la cause d'un vif regret. L'éloquente parole de Son Excellence aura manqué à cette fête de l'industrie, qui en aurait reçu tant d'éclat, et je n'ai pu y suppléer que par l'expression de mes profondes sympathies pour l'œuvre qui vient de s'accomplir et qui va recevoir ici son digne couronnement.

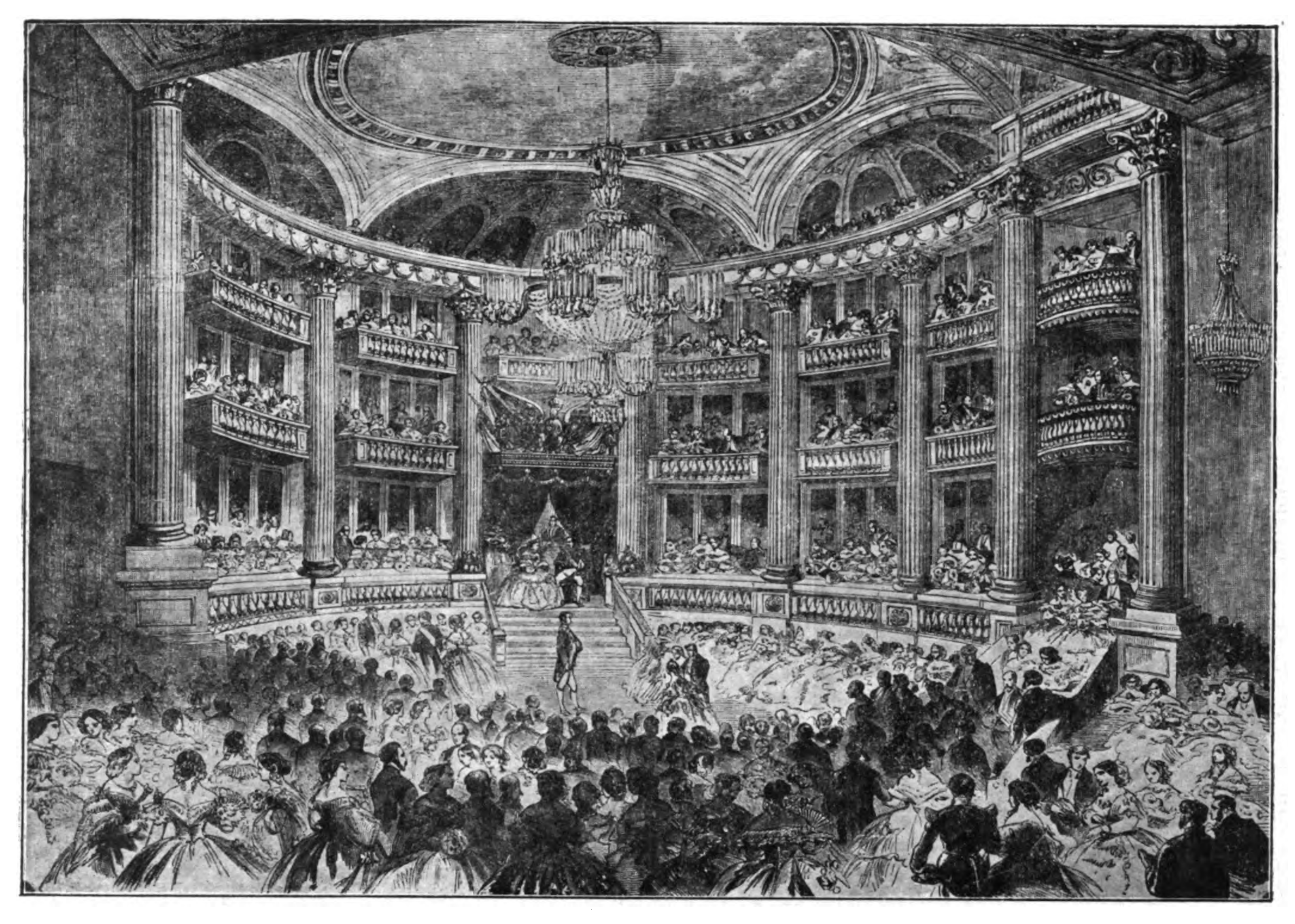
M. Alexandre Léon remercia d'abord le préfet, puis les corps constitués, de leur patronage et de leur concours effectif. Il exprima aussi aux hommes éminents qui composaient le Jury et la Commission d'organisation[1] la reconnaissance de la Société pour leur inaltérable dévouement.

Puis il attaqua la théorie du protectionisme et conclut dans les termes suivants :

C'est l'honneur de l'industrie de la Gironde de ne vouloir d'autre protection que la liberté et la concurrence; nos fabricants de meubles, de porcelaines, de papiers, de chapeaux, de conserves alimentaires; nos constructeurs de machines à vapeur et d'instruments agricoles; nos filateurs même et nos fabricants de tapis ont été les premiers à appeler cette liberté et cette concurrence, qui sont la glorieuse consécration de la grande unité de l'industrie française.

Il est cependant une protection que l'industrie française doit solliciter, c'est la protection qui, en augmentant le bien-être de l'ouvrier et en diminuant le coût des matières premières, facilitera la production, diminuera les prix de revient et développera ainsi les débouchés extérieurs et la consommation intérieure. Protéger le travail national, aux yeux de ceux qu'aveuglent les idées préconçues d'un intérêt mal entendu, c'est frémir à l'idée de voir franchir la frontière par un pantalon de drap anglais; protéger le travail national, ce serait à nos yeux ouvrir librement nos frontières aux laines qui font les draps, aux sucres et aux cafés qui alimentent ceux qui filent et tissent. Comment! avec des droits sur toutes les matières premières, avec des droits sur tant de denrées alimentaires qui, en grevant l'ouvrier, enché-

1. L'Assemblée générale du 18 novembre avait voté des remerciements à MM. Guiraut et F. Schrader pour les soins d'organisation et de surveillance que ces honorables sociétaires avaient donnés à l'Exposition.



BAL OFFERT PAR LA VILLE DE BORDEAUX A L'EMPEREUR NAPOLÉON III A L'OCCASION DE SA VISITE DE L'EXPOSITION DE 1859

(Bibliothèque Municipale)

rissent le salaire, l'industrie française est parvenue à occuper un des premiers rangs dans le monde, et elle hésiterait à s'associer à nous pour demander la seule protection qui lui manque : le droit de produire à bon marché!

Espérons, Messieurs, que le bon sens public fera justice d'appréhensions et de préjugés qui emploient pour se défendre l'arme des mauvaises causes, la passion; et ne nous lassons pas de travailler à constituer sur les bases solides d'une liberté commerciale, sagement et progressivement amenée, la grande unité industrielle de la France.

Puissent les plus illustres représentants de toute la France industrielle, attirés par ce concours, approuver et répandre les idées de sage liberté qui dominent non seulement le commerce, mais aussi l'industrie naissante de la Gironde.

Je n'abuserai pas plus longtemps de votre bienveillante attention, mais en célébrant avec vous cette fête, qui couronne une œuvre périlleuse, timidement entreprise, laborieusement et courageusement accomplie, je tiens à exprimer un sentiment de religieuse gratitude envers la divine Providence, qui lui a accordé sa souveraine bénédiction. L'indifférence et le scepticisme, maladies trop communes, masque prétentieux de la paresse et de l'impuissance, essaient de tout attaquer; mais lorsque des hommes de cœur entreprennent d'être utiles à leurs semblables, avec la foi que donne le sentiment du devoir, l'indifférence s'efface, le scepticisme se tait, et le sentiment public se prononce avec cette unanimité sympathique qui n'a cessé de seconder votre entreprise.

Le secrétaire général, M. Soulié-Cottineau, expliqua qu'en présence du nombre de récompenses, qui atteignait 800, ces dernières seraient délivrées ultérieurement dans les bureaux du secrétariat général, et que l'appel des noms constituerait seul la proclamation et la remise officielle [1].

Les six personnalités suivantes reçurent le titre de membre honoraire : MM. Alcan, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers; Armengaud aîné, ingénieur civil, déjà membre correspondant; Audiganne, chef de division au ministère de l'agriculture

1. Le même jour, à neuf heures du soir, un punch offert par la Société Philomathique réunit à la salle Franklin le Comité d'administration, les principales autorités de la ville et du département et plus de six cents exposants. Plusieurs toasts y furent portés : à la famille impériale par M. Alexandre Léon, à la Société Philomathique et aux exposants par M. de Mentque, au préfet de la Gironde, aux autorités locales et au président de la Société Philomathique par M. Soulié-Cottineau.





Vue intérieure de l'exposition de Bordeaux, d'après les croquis rapportés par M. Moullin.

(Bibliothèque Municipale)

et du commerce; Barbier, administrateur des Douanes, ancien président de la Société Philomathique; Livet, rédacteur au *Moniteur universel;* Tresca, sous-directeur au Conservatoire des Arts et Métiers.

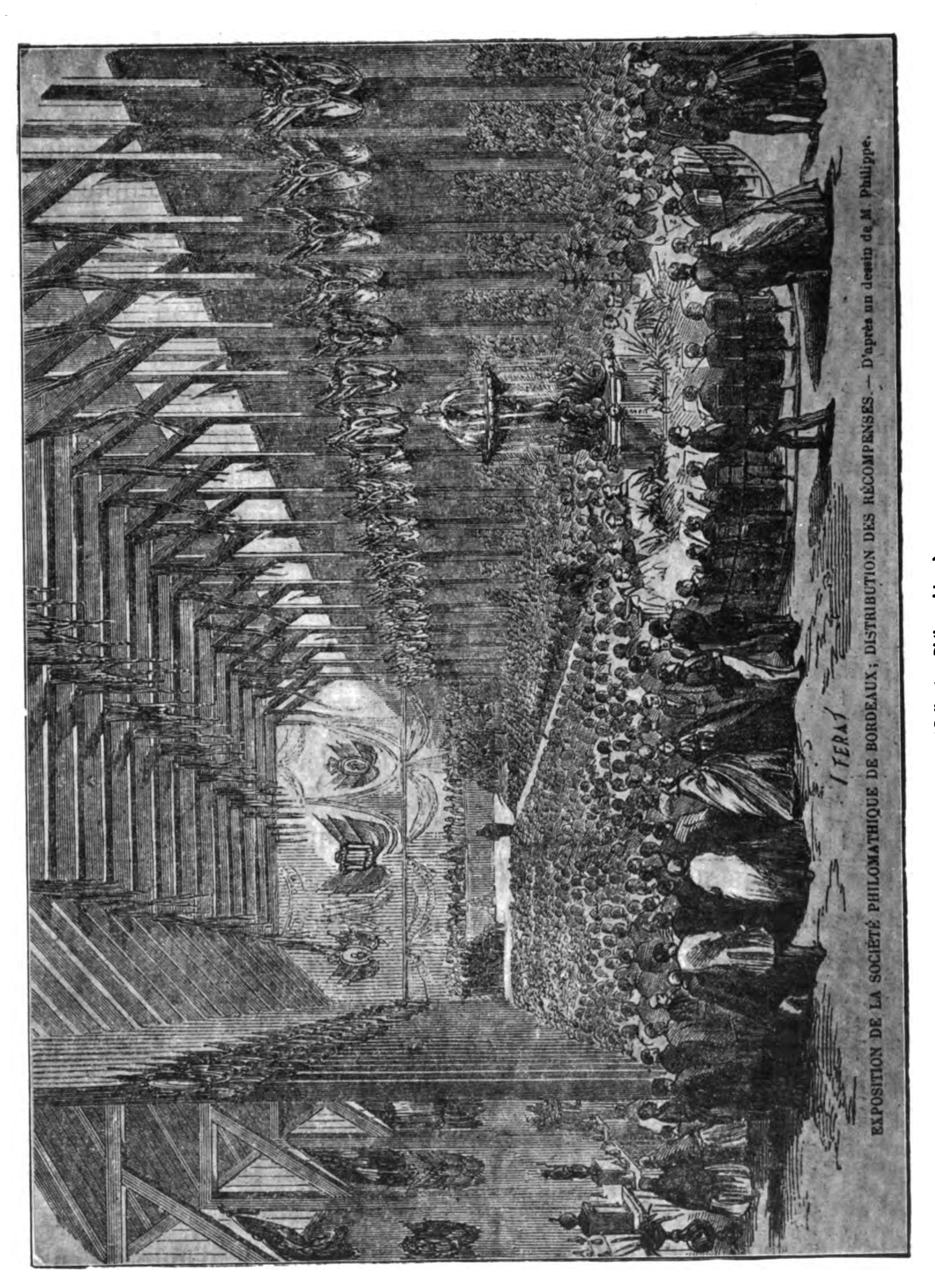
Lecture fut ensuite donnée des récompenses accordées par le Jury, et qui comprenaient :

27 diplômes d'honneur avec médaille commémorative, accordés aux exposants hors ligne qui ont déjà obtenu de hautes distinctions;
24 médailles d'or, offertes par la ville de Bordeaux;
3 rappels de médailles d'or;
78 médailles d'argent de première classe, offertes par la Chambre de commerce de Bordeaux;
3 rappels de médailles d'argent de première classe;
131 médailles d'argent de deuxième classe, offertes par Son Excellence le Ministre de l'agriculture et du commerce;
6 rappels de médailles d'argent de deuxième classe;
224 médailles de bronze;
14 rappels de médailles de bronze;
319 mentions honorables.

Parmi ces récompenses nous relevons certains noms importants ou très connus de l'industrie bordelaise : MM. Cabanes-Cousin (meunerie mécanique); P. Bergeon et Cie (carrosserie); Rödel, Cosnard, Louit frères (conserves alimentaires); Chaigneau frères (marine); Boubès fils (ciment); Jackson (aciers); Vieillard (faïences); Laroque et Jaquemet (laines et tapis); L. Géruzet (marbres); Beaufils, Bounaud (meubles); H. Rodrigues (vêtements); Gustave Gounouilhou (imprimerie).

Presque toutes ces maisons reçurent le diplôme de médaille d'or.

En 1854 il y avait eu près de 500 lauréats pour 600 exposants; en 1859 le Jury fut plus sévère et, sur 1,350 concurrents, n'accorda que 800 diplômes ou médailles, voulant ainsi donner plus de valeur à chacun d'eux et augmenter dans l'avenir le désir d'obtenir des récompenses assez rares et, partant, beaucoup plus recherchées.



EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX; DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES. — D'après un dessin de M. Philippe.

(Collection Philomathique)

⁂

Sans parler des exposants établis à Bordeaux ou dans la région du Midi dont Bordeaux est la capitale, sans tenir compte des exposants de Paris et de sa banlieue, il est certain que plus du quart des objets exposés en 1859 fut envoyé de tous les points de France et particulièrement des villes de Lyon, Nantes, Marseille, Angers, Strasbourg et Nancy.

De toutes parts on avait répondu avec empressement aux appels de la Société Philomathique, et presque toutes les grandes Compagnies de chemins de fer s'étaient associées avec la plus louable générosité aux vues du Comité organisateur, en accordant des réductions considérables de prix sur les transports des objets destinés à l'Exposition.

Mais cet abaissement des tarifs ne fut pas la seule raison du succès; la cause déterminante consista dans l'engouement que les industriels mettaient à cette époque à rechercher les occasions de se faire connaître, pour écouler leurs produits dans les centres opulents.

Or, ils trouvaient dans Bordeaux une ville de négoce enrichie par l'armement des navires et la vente des vins, deux commerces laissant du loisir et entraînant des habitudes de luxe et de dépense, qui provoquaient le goût des arts, de la truelle et de la charrue.

Si maintenant on considère l'Exposition de 1859 à un point de vue purement industriel, abstraction faite des besoins du pays et des tendances locales, cette Exposition fut d'un haut enseignement économique : elle démontra que les connaissances et les besoins nouveaux s'étaient étendus par toute la France, et elle fit entrevoir ce que la concurrence allait jeter d'âpreté dans la lutte commerciale.

On en eut bien vite la preuve la plus concluante quand on décida qu'il serait permis aux exposants de vendre leurs produits sur place, à la condition de remplacer les objets vendus avant leur enlèvement. Cette perspective d'écouler des marchandises dans des conditions avantageuses et de se faire connaître du



DIPLÔME DE L'EXPOSITION DE 1859
(Cabinet du Secrétaire général de la Société Philomathique)

public bordelais fit doubler en quinze jours le nombre des inscriptions.

Il importe aussi de reconnaître que la méthode adoptée pour le classement des objets exposés d'après leurs caractères essentiels fut excellente à tous égards; et il ne semble pas que les commissaires se soient laissés influencer par la personnalité des expéditeurs.

Il y avait en tout vingt-huit classes. La première (substances alimentaires) comprenait 182 exposants. Les applications de la chimie en comptaient 109; les constructions, 103; l'agriculture, 97.

La mécanique industrielle était répartie dans toutes les classes suivant ses applications spéciales. La métallurgie était représentée par 34 exposants, et la dernière classe, celle des aciers, qu'on n'avait pas placée dans la métallurgie, ne comprenait qu'une section pour un seul exposant.

Pour la première fois les vins figurèrent dans une Exposition; mais les grands crus se montrèrent récalcitrants, craignant peut-être une comparaison désavantageuse, persuadés aussi que rien n'ajouterait à leur antique réputation.

Les Château-Lafite, les Margaux et les Mouton ne paraissant pas, ce furent les Gruaud-Larose, les Cos-d'Estournel, les Léoville qui obtinrent les premiers prix, et il en fut de même pour les vins blancs.

Un des faits les plus importants fut la présence des produits présentés par les colonies : la Guadeloupe, la Réunion, l'Algérie, et les *Landes*, car les organisateurs avaient considéré les *Landes* comme une *colonie interne en voie de défrichement*. La Martinique et la Guadeloupe avaient envoyé des bois, des gommes, des liqueurs, des rhums, des tafias, des maïs et des denrées de tout genre; la Réunion, du café et de la vanille; la Guadeloupe et les *Landes*, des résines.

L'Algérie avait expédié des substances animales et végétales, des marbres, des ardoises, des minerais de toutes sortes, des pierres, des bois, des armes, des productions agricoles et des collections naturelles ou archéologiques; son exposition était magnifique.

Enfin, l'industrie mécanique et manufacturière parisienne s'était si particulièrement distinguée, que M. Audiganne en fit un rapport spécial à l'Empereur pour lui signaler l'immense supériorité qu'avaient acquise en quelques années les constructeurs de la capitale sur ceux des provinces du Nord et de l'Est.

Tous ces résultats furent obtenus grâce à l'initiative, à l'expé-

rience et à l'intelligence des administrateurs, mais en particulier grâce à la foi tenace des deux hommes que la Société avait mis à sa tête : MM. Alexandre Léon et Soulié-Cottineau.

Oser, a-t-on dit souvent, est parfois le secret des plus grands succès; ils osèrent beaucoup et la *fortune sourit à leur audace;* cependant, de leur propre aveu, le résultat eût été plus grand s'ils avaient osé davantage; ils en firent la cruelle expérience en louant chèrement au début un matériel d'emprunt qu'il leur fallut remplacer en cours d'Exposition par de nouvelles constructions.

Mais aussi jamais organisateurs ne furent mieux récompensés de leurs peines : la Société vit presque doubler le nombre de ses membres, et la reconnaissance d'*utilité publique* vint donner raison à leur sollicitude en leur permettant de verser légalement à la caisse les résultats financiers.

Quand le Comité avait préparé le budget prévisionnel, détaillé au début de ce chapitre, il avait pris pour point de départ les évaluations de l'Exposition précédente, et il avait compté ne couvrir de constructions que 4,800 à 5,000 mètres carrés.

A mesure que le nombre croissant des inscriptions eut révélé l'importance qu'allait prendre l'Exposition, des additions à la longueur des annexes et l'érection de bâtiments nouveaux furent successivement décidées. Il y eut finalement plus de 10,000 mètres carrés couverts de constructions. Puis la certitude d'un accroissement notable dans le nombre des visiteurs imposa à la Commission des dépenses d'ornementation[1]. Enfin, la prolongation de la durée de l'Exposition entraîna des frais supplémentaires imprévus de surveillance et d'entretien.

Les dépenses projetées, en y ajoutant le nouveau crédit de 10,000 francs voté pour les nouvelles galeries, s'élevaient à

1. La décoration de la façade, dont nous reproduisons page 247 le projet de l'architecte, coûta près de 8,000 francs.



60,000 francs; les dépenses réelles atteignirent 92,000 francs environ, y compris les frais de représentation et de solennités.

Ce fut donc un surcroît de dépenses de 32,000 francs, qui n'avait rien que de très normal si l'on veut considérer que les proportions de l'Exposition et sa durée furent triples de ce qui avait été prévu tout d'abord.

Très heureusement les recettes suivirent simultanément une marche progressive, qui encouragea et justifia les dépenses nouvelles.

Le budget les évaluait, en y comprenant les subventions, à 47,000 francs. Les subventions ne furent point changées, et les rentrées de caisse atteignirent environ 120,000 francs. Il y eut donc, toutes opérations terminées, plus de 25,000 francs de bénéfice.

Ce résultat assurait à la Société Philomathique une première épargne dont le revenu allait augmenter fort à propos les ressources affectées à l'entretien et au développement des classes d'adultes.





MÉDAILLE DE L'EXPOSITION DE 1859

(Médaillier Philomathique)

CHAPITRE XII

LA
ONZIÈME EXPOSITION PHILOMATHIQUE

(1865)

En 1860, le vieux bâtiment qui servait aux cours d'adultes était devenu tout à fait insuffisant pour contenir les élèves; les salles étaient éloignées, séparées par de longs corridors, ce qui en rendait l'accès difficile et la surveillance pénible. Quelques-unes de ces pièces basses, étroites, privées d'air, étaient réellement peu hygiéniques pour les ouvriers qui venaient y passer leurs soirées après avoir été enfermés tout le jour dans des ateliers.

A tous ces inconvénients graves qu'offrait pour les classes l'ancien Palais de Justice, vint s'ajouter la menace de sa démolition prochaine.

La situation était dès lors très périlleuse, car la ville de Bordeaux ne possédait aucun autre bâtiment qu'elle pût affecter à ce service, et il était fort difficile de lui demander de construire un bâtiment spécialement destiné aux cours, à la fois simple, vaste, central et commode.

Néanmoins, fort de l'utilité de sa mission, le Comité n'hésita pas à solliciter de la Ville cette dernière solution, et il fut merveilleusement servi dans la circonstance par une clause du testament de M. Fieffé, clause où le testateur manifestait ses intentions d'affecter à des classes d'adultes une portion de l'héritage considérable qu'il laissait à la Ville.

L'interprétation du Comité philomathique, d'abord accueillie par la Mairie avec une certaine réserve, fut, après examen, acceptée par le Conseil municipal, non comme une faveur, mais comme un droit; et la question du local pour laquelle la Société avait un instant éprouvé de très anxieuses inquiétudes, fut définitivement réglée, l'Administration de la Ville ayant promis de la prendre désormais à sa charge.

La même année vit aussi commencer le cours d'économie politique professé par M. Frédéric Passy; puis, de 1862 à la fin de 1864, la Société Philomathique poursuivit dans l'ordre et le calme la mise au point de l'organisation de son enseignement dont le nombre d'élèves dépassait 2,000.

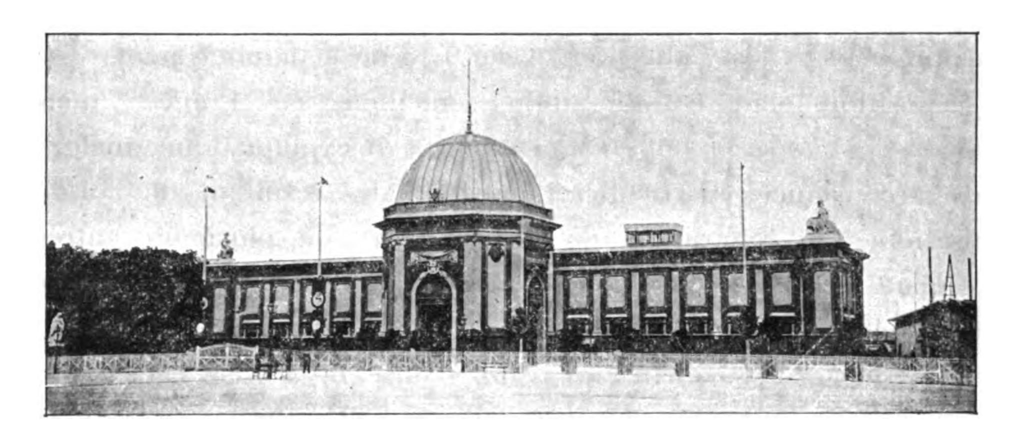
Le 19 juillet 1864, sur la proposition d'un de ses anciens secrétaires généraux, la Société Philomathique décida en assemblée générale que sa onzième Exposition aurait lieu en 1865, qu'elle serait générale pour la France et les colonies, et que l'Espagne et le Portugal seraient admis à y concourir. Elle chargea le Comité de la préparer.

Dès le 15 novembre, M. Armand Lalande fit savoir que le Conseil général de la Gironde, avait voté une somme de 6,000 francs, et la Chambre de commerce de Bordeaux une somme de 5,000 francs, pour être affectées aux dépenses de l'Exposition.

L'Assemblée générale décida dès lors que, pour laisser au Comité de 1865, chargé de diriger l'Exposition, toute la liberté et toute la responsabilité de sa tâche, les élections du nouveau

Bureau auraient lieu dans le courant du mois de décembre 1864, au lieu d'être reportées, selon l'usage, dans le premier mois de l'exercice suivant.

Conformément à cette résolution, M. Émile Fourcand, membre du Conseil municipal de Bordeaux et juge au Tribunal de commerce, fut élu président de la Société Philomathique et président de l'Exposition. M. Louis Lancelin, ingénieur des



PHOTOGRAPHIE DE LA FAÇADE DE L'EXPOSITION DE 1865
(Collection Philomathique)

Ponts et Chaussées, fut choisi comme vice-président, et M. Louis Lussaud, avocat à la Cour impériale, fut nommé secrétaire général.

A peine installé, le nouveau Comité se mit à l'œuvre, et dès le 14 janvier l'ouverture de l'Exposition fut officiellement annoncée au public pour le 1er juillet suivant.

Quelques jours après, M. Émile Fourcand informa l'Assemblée philomathique que le Conseil municipal de Bordeaux avait voté une subvention de 15,000 francs. Le président compléta ensuite les renseignements déjà donnés sur le système de publicité énergiquement mis en œuvre pour assurer le succès : publicité officielle par la voie des journaux et des agents accrédités près des gouvernements espagnol et portugais; publicité officieuse par

l'action individuelle des membres honoraires ou correspondants, et de tous les collaborateurs de la Société.

D'autre part, il annonça que les appels directs aux industriels seraient continués sur la plus vaste échelle, et il fit savoir que plus de 20,000 circulaires avaient été lancées à l'adresse de tous ceux qui avaient paru susceptibles de concourir à l'éclat de la nouvelle manifestation industrielle.

M. Émile Fourcand exposa ensuite à l'Assemblée que les réponses et les adhésions déjà reçues démontraient que l'Exposition était connue, non seulement en France, mais encore en Espagne et en Portugal, et il expliqua que, malgré les circonstances particulièrement difficiles résultant de l'organisation de l'Exposition de Toulouse et de plusieurs autres pendant l'été de 1865, le mouvement se dessinait en faveur de Bordeaux.

Il fit aussi ressortir qu'avant d'être organisée, la future Exposition avait déjà eu pour la Société Philomathique le premier et très heureux résultat d'augmenter le nombre de ses membres d'une grande quantité de personnes qui saisissaient l'occasion de s'associer à des travaux dont l'utilité s'affirmait d'une manière si manifeste.

Sur la proposition du Comité d'administration, désireux de s'entourer le plus possible de compétences indiscutables, la même Assemblée générale ratifia la nomination d'une commission spéciale de l'Exposition, composée de vingt-six membres[1].

Enfin, elle approuva le budget préparatoire des recettes et dépenses, présenté par M. Grelet aîné, comme première indi-

1. MM. Émile Fourcand, L. Lancelin, Louis Lussaud, L. Arman, A. Balguerie, H. Barckhausen, Henri Basse, Baudrimont, Beyssac, Charles Burguet, Alban Chaumel, Henry Colin, Charles Cousin, Coutanceau, Crezonnet, Curé, Degranges-Bonnet, Dubouché, Théophile Dubreuilh, E. Dumas, Dupont, Ernest Faye, Jules Fontaine, Grelet aîné, Guiraud, Hugla, Janvier, Ordinaire de Lacolonge, Jules Lacombe, Eugène Lafargue, Armand Lalande, A. Laroque, Legrix de Lassalle, Alexandre Léon, Lescarret, W. Manès, Nercam, Privat, Ivan de Saint-Pierre, F. Schrader, Soulié-Cottineau, Souriaux.

cation des résultats présumés de cette entreprise, et que nous reproduisons ci-dessous :

EXPOSITION DE 1865 — BUDGET PRÉPARATOIRE

1° RECETTES

Première partie :		
Subvention de la Ville de Bordeaux . . . . F.	15,000	
Subvention pour médailles	2,000	
Subvention du Conseil général du département	6,000	
Subvention de la Chambre de commerce	5,000	
Subvention pour médailles	2,000	
		30,000
Deuxième partie :		
Entrées . . . . F.	50,000	
Livrets	2,000	
Cartes d'abonnement	7,000	
		60,000
Total des recettes . . . . F.		90,000

2° DÉPENSES

Première partie :		
Constructions diverses . . . . F.	50,000	
Décors et tapisseries	6,500	
Installation des machines et charbon	3,500	
		60,000
Deuxième partie :		
Impressions et distributions . . . . F.	5,000	
Entretien des tourniquets	500	
Assurances	400	
Médailles et insignes	9,500	
Photographies	1,000	
Recouvrements	250	
Indemnités et gratifications	3,000	
Séance des récompenses	600	
Dépenses du Jury	3,500	
Menus frais	350	
Gardiens et employés	4,500	
Écrivains	1,200	
Ports à payer pour exposants	200	
		30,000
Total général des dépenses . . . . . . F.		90,000

Après l'acceptation de ces chiffres prévisionnels, M. Souriaux, ancien secrétaire général de la Société, appela l'attention de l'Assemblée sur la question d'exposition spéciale d'arts anciens; il expliqua d'abord que plus les conditions faites à l'entreprise nouvelle étaient rendues difficiles par les autres concours qui se préparaient pour la même époque, plus il importait de ne laisser échapper aucun moyen de lui donner le plus d'éclat et le plus de chances possible de réussite. Il rappela ensuite à l'Assemblée comment la dernière Exposition de la ville de Limoges avait dû la plus grande partie de son succès à son exposition d'émaux et d'objets anciens d'art ou d'industrie; ce caractère distinctif lui avait donné une physionomie particulière un côté saillant, que le prince Napoléon s'était attaché à faire ressortir dans son discours d'inauguration, en comparant l'art ancien aux arts de l'industrie moderne et en indiquant les résultats considérables qui pouvaient être la conséquence de cette innovation.

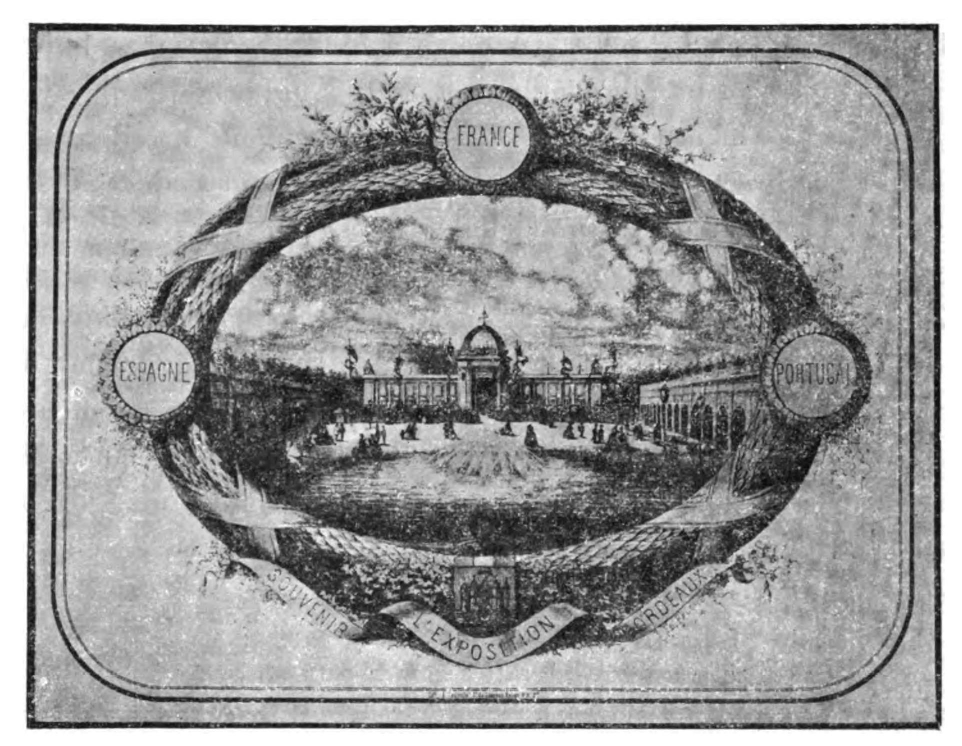
Il n'est plus contesté aujourd'hui que c'était rendre service au goût général et en particulier aux ouvriers d'art, aux artistes, que de leur ouvrir un champ d'études et de comparaisons, en mettant ainsi sous leurs yeux les modèles, les types, les spécimens qui marquent le mieux les styles et les caractères propres des élégances de chaque époque.

Mais il faut ajouter que l'initiative de M. Souriaux arrivait à une heure opportune.

Depuis bien des années, à côté de l'étude des monuments historiques, à côté des fouilles merveilleuses grâce auxquelles on avait déjà pu découvrir des villes entières enfouies sous la terre et lire dans le passé, le goût des études relatives aux arts des époques antérieures s'était considérablement développé.

Les recherches historiques avaient pris peu à peu une direction nouvelle; on s'était attaché davantage à l'étude des détails;

on avait fouillé les manuscrits, les documents anciens, et l'on s'était aperçu que de ces études jaillissait une foule de connaissances à peine entrevues jusque-là. Des ouvrages remarquables sur la céramique, la numismatique, la sculpture sur bois, la



GRAVURE DE LA FAÇADE DE L'EXPOSITION DE 1865

(Collection Philomathique)

tapisserie, la serrurerie, le tissage artistique, avaient successivement vu le jour; le nombre des collections particulières s'était accru et l'étude des arts anciens s'était étendue de Paris sur les départements; il n'était donc pas surprenant que des hommes de goût prissent à Bordeaux l'initiative d'un essai d'exposition d'objets vers lesquels se portaient la curiosité et l'engouement du public.

La proposition de l'honorable M. Souriaux fut acceptée par acclamations, et une commission spéciale, composée de MM. de

Chasteigner, Alexandre Léon, Souriaux, Dubouché, E. Dumas et D. Guestier, fut chargée de s'occuper de l'organisation d'une galerie spéciale aux arts anciens.

Longtemps avant la nomination d'une commission spéciale, le Comité d'administration avait dû s'occuper des bâtiments à élever sur l'esplanade des Quinconces, et, les grandes lignes tracées, il avait confié l'étude de cette importante question à trois de ses membres : MM. Lancelin, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur des travaux de la Ville; Grelet aîné, architecte, et Coutanceau, ingénieur civil.

Dès le commencement de mars, les plans présentés par cette Commission étaient adoptés; à ce moment précis les constructions prévues comprenaient un bâtiment principal, formé de trois nefs longitudinales et de deux hangars annexes parallèles, reliés par des passages couverts, de moindre importance; la galerie de l'art ancien devait être placée au premier étage de la façade principale, du côté de l'hémicycle des Quinconces. Dans ces conditions, le devis étudié par M. Grelet s'élevait à 68,000 francs répartis ainsi qu'il suit :

DÉSIGNATION des TRAVAUX	PRIX TOTAL DES TRAVAUX d'après les estimations de l'Architecte	RABAIS APRÈS ABANDON des matériaux aux fournisseurs	DÉPENSES NETTES
Charpenterie	93,109f 52	50 o/o	46,554f 76
Ferblanterie	7,553 50	50	3,776 75
Couverture	11,939 20	66	3,731 »
Ferronnerie	8,179 »	40	4,907 40
Menuiserie	9,531 90	30	6,672 33
Vitrerie	3,376 »	47,5	1,772 »
Peinture	1,051 50	»	1,051 50
Totaux	134,740f 62		68,465f 74

Un cahier des charges et un modèle de soumission communs aux différents lots à adjuger avaient été préparés par le Comité. Voici la teneur de ces deux pièces fort intéressantes :

CAHIER DES CHARGES

POUR LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA ONZIÈME EXPOSITION

ARTICLE PREMIER. — Seront admis à concourir les entrepreneurs qui auront été préalablement désignés par le Comité de la Société Philomathique.

ART. 2. — L'entreprise constituera un marché non pas à forfait, mais sur série de prix; c'est-à-dire que la quotité pour cent qui sera offerte pour la reprise des constructions portera sur chacun des prix de la dite série qui seront appliqués aux quantités d'ouvrages réellement exécutés.

ART. 3. — L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, en séance du Comité, les jour et heure qui seront ultérieurement fixés, et dont MM. les Entrepreneurs seront avisés quarante-huit heures à l'avance.

ART. 4. — Après avoir pris connaissance des plans et devis, comme aussi du présent cahier des charges, les entrepreneurs devront remettre leurs soumissions, sous pli cacheté à la cire, au siège de la Société, rue du Château-Trompette, n° 8, de trois à cinq heures du soir, dans les délais ci-après fixés.

La suscription portera le nom du soumissionnaire et sa profession.

Chaque soumission sera renfermée seule sous une première enveloppe cachetée, et mise ensuite sous une seconde enveloppe, qui renfermera un récépissé de la somme formant le dépôt de garantie que le soumissionnaire aura préalablement versée entre les mains du trésorier de la Société, M. Nercam, demeurant rue Sainte-Catherine, n° 112.

Cette somme sera de :

2,000 francs pour la charpenterie;
400 francs pour la ferblanterie;
500 francs pour la couverture;
400 francs pour la ferronnerie;
400 francs pour la menuiserie;
200 francs pour la vitrerie;
100 francs pour la peinture.

ART. 5. — Les soumissions seront reçues :

Pour les travaux de charpenterie, de couverture, de ferblanterie et de serrurerie, jusqu'au 20 mars inclusivement;



Pour les travaux de menuiserie, peinture et vitrerie, jusqu'au 20 avril inclusivement.

Art. 6. — L'adjudication sera consentie au soumissionnaire qui aura fait à la Société l'offre la plus avantageuse, conformément au modèle de soumission ci-annexé, pourvu que cette offre ne soit pas inférieure au minimum arrêté d'avance par le Comité, inscrit dans un billet cacheté et déposé sur le bureau par M. le Président.

Dans le cas où plusieurs soumissionnaires auraient fait des propositions identiques et que ces propositions seraient plus avantageuses pour la Société que celles des autres soumissionnaires, il sera procédé, séance tenante, à une nouvelle adjudication, toujours sur soumissions cachetées, entre ces soumissionnaires seulement.

Si les nouvelles propositions étaient encore égales entre elles, l'adjudication sera déterminée par le sort.

L'adjudication aura lieu sur l'ensemble des travaux, pour chaque corps d'état, sans division.

Art. 7. — Après la séance, les dépôts de garantie seront immédiatement retirés par les soumissionnaires qui ne seront pas devenus adjudicataires.

Art. 8. — Le dépôt de garantie sera retenu à titre de cautionnement jusqu'à la réception des travaux.

L'intérêt de ce cautionnement sera servi à l'entrepreneur à raison de 3 o/o l'an, à dater du jour de l'adjudication.

CONDITIONS D'EXÉCUTION

Art. 9. — L'entrepreneur commencera les travaux le 1er avril prochain; ils devront être terminés le 31 mai prochain.

Si, à cette époque, il n'a pas mené à fin tous les travaux qui font l'objet de son marché, il devra à la Société une somme de 100 francs pour chaque jour de retard. Cette somme sera de 50 francs seulement pour les travaux de couverture, de ferblanterie, de serrurerie, etc.

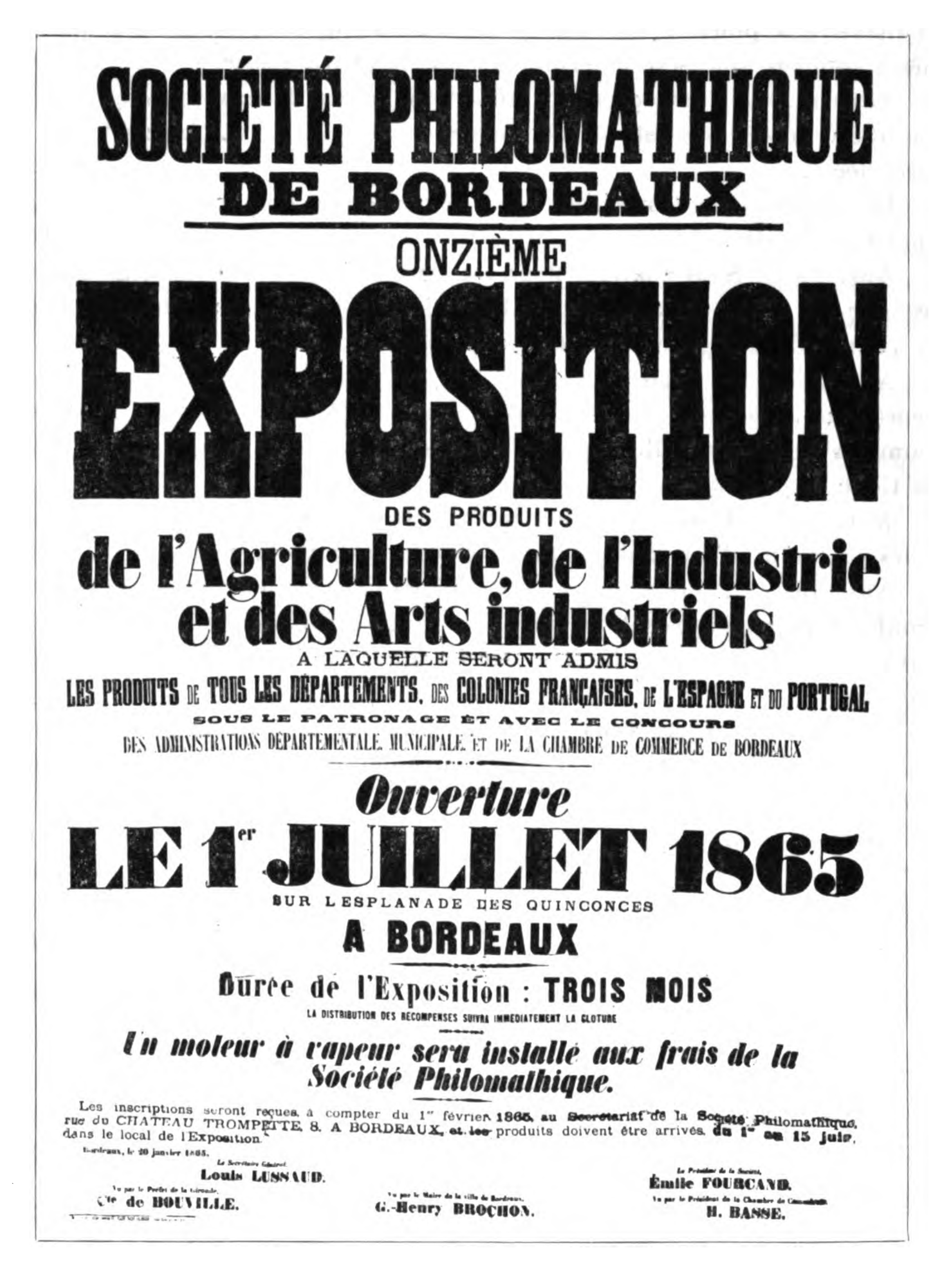
La retenue sera faite sur le règlement définitif.

Art. 10. — L'entrepreneur de charpenterie commencera à mettre au levage aussitôt qu'il aura huit fermes complètes taillées.

Il poussera les travaux avec une activité suffisante pour que la Société n'ait aucune incertitude sur l'époque de leur achèvement, faute de quoi elle aura le droit de faire exécuter les travaux en régie ou de toute autre façon, aux risques et périls de l'entrepreneur.

Pour plus de sûreté, l'adjudicataire devra avoir exécuté le quart de l'ouvrage faisant l'objet de son marché le 1er mai prochain.





AFFICHE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

A cette date, l'entrepreneur de charpenterie devra avoir chevronné et latté une surface de charpente suffisante pour que les ferblantiers et les couvreurs puissent commencer à travailler et continuer sans interruption,

de manière à pouvoir terminer leurs travaux le 31 mai, c'est-à-dire au même moment que seront terminés ceux de charpenterie.

Art. 11. — L'entrepreneur observera dans l'exécution toutes les conditions du devis et se conformera aux ordres et instructions de l'architecte.

Les ordres verbaux seront sans valeur et ne pourront être invoqués contre la Société.

Art. 12. — Sont compris dans les faux frais et à la charge de l'entrepreneur les droits de douane ou d'octroi sur les matériaux, les magasins, les échafaudages, grues et autres apparaux.

Art. 13. — Le délai de garantie cessera naturellement le jour où l'entrepreneur aura reçu l'ordre de démolir les bâtiments. Jusque-là il sera soumis à la responsabilité édictée par les articles 1792, 1797, 1799 et 2270 du Code Napoléon.

Art. 14. — Tout travail est interdit le dimanche et les autres jours fériés, à moins d'une autorisation spéciale en cas d'urgence.

Art. 15. — L'entrepreneur se conformera aux plans, coupes, élévations, profils et détails d'exécution qui lui seront fournis pendant le cours des travaux par l'architecte, le sieur Grelet aîné, chargé de la direction des travaux.

Ce dernier refusera ceux des matériaux qui lui paraîtront défectueux, comme aussi il pourra faire démolir ou enlever les ouvrages qu'il jugera d'une mauvaise construction.

Art. 16. — L'entrepreneur est responsable de tous les ouvrages, de leur solidité et de tous événements, sauf les cas forfuits et de force majeure.

Art. 17. — La Société Philomathique se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer jusqu'à concurrence d'un cinquième l'importance des travaux.

Art. 18. — La réception des travaux sera faite par l'architecte immédiatement après leur achèvement en présence de M. le Président de la Société Philomathique, assisté de deux membres du Comité et de l'entrepreneur dûment appelé. Si ce dernier négligeait ou refusait d'assister à cette réunion, il en serait fait mention au procès-verbal.

Art. 19. — La Société se réserve le droit de conserver les bâtiments et tous les travaux accessoires jusqu'au 30 novembre de la présente année.

Toutefois l'entrepreneur sera tenu de les enlever plus tôt si la Société lui en donne l'ordre.

Art. 20. — Les travaux de démolition et d'enlèvement seront exécutés dans le délai qui sera déterminé par M. le Maire.

Art. 21. — Le paiement pour les travaux de charpenterie aura lieu comme suit :

Un sixième le 1er mai;
Un sixième le 1er juin;
Un sixième le 15 août;
Un sixième le 15 septembre;
Et le solde le 1er décembre;

et en quatre pactes égaux, de la manière suivante, pour les autres travaux, savoir : le premier après leur réception et les autres pactes de deux mois en deux mois.

Toutefois la Société se réserve de payer par anticipation, sous la bonification de l'intérêt à raison de 3 o/o l'an.

Fait et dressé le présent cahier des charges par le Comité d'administration de la Société Philomathique.

A Bordeaux, le 10 mars 1865.

Vu et approuvé :

Le Secrétaire général
Louis Lussaud.

Le Président de la Société,
Émile Fourcand.

Modèle de soumission.

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX

XIe EXPOSITION

Travaux de . . . . à exécuter pour le compte de la Société Philomathique sur la place des Quinconces.

SOUMISSION

Je soussigné . . . . demeurant à Bordeaux et y faisant élection de domicile, après avoir pris connaissance :

1° Des plans et devis dressés par l'architecte pour les travaux de. . . . . . . à exécuter pour le compte de la Société Philomathique de Bordeaux sur la place des Quinconces;

2° De la série des prix annexés à ces plans et devis;

3° Du cahier des charges en vingt et un articles, approuvé à la date du 10 mars par le président de la Société.

Et après avoir signé toutes ces pièces pour demeurer annexées à la présente soumission dont elles font partie essentielle, déclare en accepter

de manière à pouvoir terminer leurs travaux le 31 mai, c'est-à-dire au même moment que seront terminés ceux de charpenterie.

ART. 11. — L'entrepreneur observera dans l'exécution toutes les conditions du devis et se conformera aux ordres et instructions de l'architecte.

Les ordres verbaux seront sans valeur et ne pourront être invoqués contre la Société.

ART. 12. — Sont compris dans les faux frais et à la charge de l'entrepreneur les droits de douane ou d'octroi sur les matériaux, les magasins, les échafaudages, grues et autres apparaux.

ART. 13. — Le délai de garantie cessera naturellement le jour où l'entrepreneur aura reçu l'ordre de démolir les bâtiments. Jusque-là il sera soumis à la responsabilité édictée par les articles 1792, 1797, 1799 et 2270 du Code Napoléon.

ART. 14. — Tout travail est interdit le dimanche et les autres jours fériés, à moins d'une autorisation spéciale en cas d'urgence.

ART. 15. — L'entrepreneur se conformera aux plans, coupes, élévations, profils et détails d'exécution qui lui seront fournis pendant le cours des travaux par l'architecte, le sieur Grelet aîné, chargé de la direction des travaux.

Ce dernier refusera ceux des matériaux qui lui paraîtront défectueux, comme aussi il pourra faire démolir ou enlever les ouvrages qu'il jugera d'une mauvaise construction.

ART. 16. — L'entrepreneur est responsable de tous les ouvrages, de leur solidité et de tous événements, sauf les cas forfuits et de force majeure.

ART. 17. — La Société Philomathique se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer jusqu'à concurrence d'un cinquième l'importance des travaux.

ART. 18. — La réception des travaux sera faite par l'architecte immédiatement après leur achèvement en présence de M. le Président de la Société Philomathique, assisté de deux membres du Comité et de l'entrepreneur dûment appelé. Si ce dernier négligeait ou refusait d'assister à cette réunion, il en serait fait mention au procès-verbal.

ART. 19. — La Société se réserve le droit de conserver les bâtiments et tous les travaux accessoires jusqu'au 30 novembre de la présente année.

Toutefois l'entrepreneur sera tenu de les enlever plus tôt si la Société lui en donne l'ordre.

ART. 20. — Les travaux de démolition et d'enlèvement seront exécutés dans le délai qui sera déterminé par M. le Maire.

Art. 21. — Le paiement pour les travaux de charpenterie aura lieu comme suit :

Un sixième le 1er mai;

Un sixième le 1er juin;

Un sixième le 15 août;

Un sixième le 15 septembre;

Et le solde le 1er décembre;

et en quatre pactes égaux, de la manière suivante, pour les autres travaux, savoir : le premier après leur réception et les autres pactes de deux mois en deux mois.

Toutefois la Société se réserve de payer par anticipation, sous la bonification de l'intérêt à raison de 3 o/o l'an.

Fait et dressé le présent cahier des charges par le Comité d'administration de la Société Philomathique.

A Bordeaux, le 10 mars 1865.

Vu et approuvé :

Le Secrétaire général Louis Lussaud.

Le Président de la Société, Émile Fourcand.

Modèle de soumission.

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX

XIe EXPOSITION

Travaux de . . . . à exécuter pour le compte de la Société Philomathique sur la place des Quinconces.

SOUMISSION

Je soussigné . . . . demeurant à Bordeaux et y faisant élection de domicile, après avoir pris connaissance :

1° Des plans et devis dressés par l'architecte pour les travaux de. . . . . . . à exécuter pour le compte de la Société Philomathique de Bordeaux sur la place des Quinconces;

2° De la série des prix annexés à ces plans et devis;

3° Du cahier des charges en vingt et un articles, approuvé à la date du 10 mars par le président de la Société.

Et après avoir signé toutes ces pièces pour demeurer annexées à la présente soumission dont elles font partie essentielle, déclare en accepter

toutes les clauses et conditions, et me soumettre en outre aux conditions suivantes :

J'accepte sans rabais ni augmentation les prix portés sur la série de prix des travaux de. . . . . . . , que j'ai signée, et dont je réitère avoir pris pleine connaissance.

Je m'engage en outre à reprendre tous les matériaux fournis par moi, à raison de. . . . o/o des prix de la dite série, la valeur de ces matériaux ainsi déterminée venant en déduction des sommes qui devront m'être payées par la Société.

Fait à Bordeaux, le. . . . . .

Le 20 mars, en séance publique, il fut procédé par le Comité à la première adjudication des travaux entre les soumissionnaires offrant toutes garanties de capacité et de solvabilité et seuls appelés à concourir.

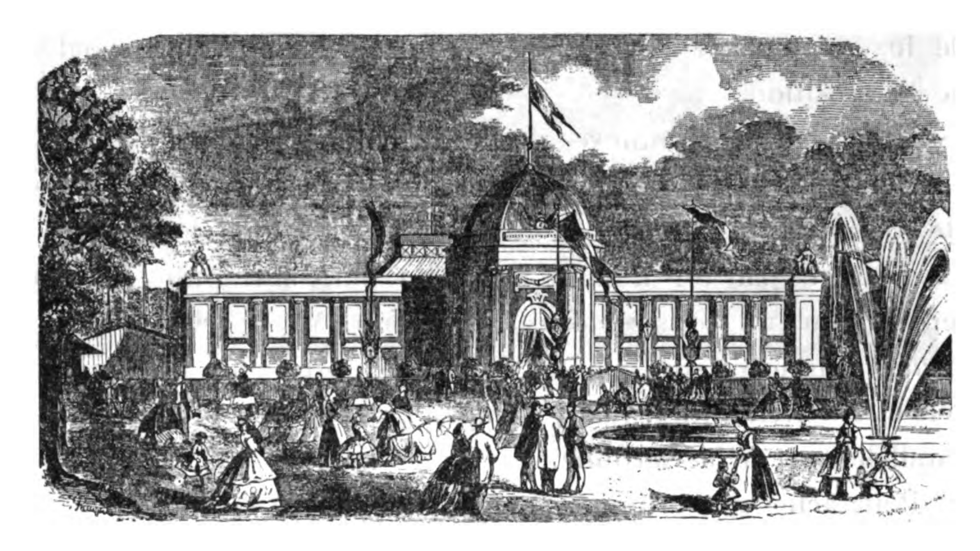
La couverture, la ferronnerie, la ferblanterie furent concédées avec des rabais sensibles; l'adjudication des travaux de charpenterie, qui était la plus importante, n'aboutit pas; mais, quelques jours après, M. Gravelier, dont la proposition avait été la plus avantageuse aux intérêts de la Société, s'engageait de gré à gré à exécuter les travaux aux clauses énoncées, à faire quelques modifications dans le système de construction et à subir un rabais de 45 o/o sur les prix d'estimation pour la reprise de tous les matériaux.

Le 10 avril, la menuiserie, la vitrerie, la peinture et la tapisserie étaient adjugées à leur tour.

Dès lors les travaux furent poussés avec activité; mais, à mesure que le nombre des exposants et l'importance des objets à recevoir furent mieux connus, des agrandissements furent décidés, et voici très exactement quelle fut la physionomie des bâtiments dans leur état définitif[1]. L'Exposition occupait l'esplanade des Quinconces dans sa largeur parallèle à la rivière; elle s'avançait vers l'hémicycle d'une longueur approximative de

1. Voir les Bulletins de la Société Philomathique, année 1865.

160 mètres et était entièrement close par des barrières jusqu'aux balustrades de la terrasse qui séparent la place des quais. La façade principale du bâtiment, décorée dans le style grec, était tournée du côté de la gerbe d'eau et offrait plus de 70 mètres de longueur. Un vestibule octogone, aux proportions imposantes, et recouvert d'un dôme métallique, s'en détachait en avant-corps



FAÇADE PRINCIPALE DES BATIMENTS, D'APRÈS LES CROQUIS DE M. STOCK

(Collection Philomathique)

et donnait accès dans un vaste pas-perdu, sur lequel venaient s'ouvrir les trois nefs principales, longues de 116 mètres. A chacune des extrémités de ce pas-perdu, des escaliers presque monumentaux, richement décorés de tapis et de plantes, conduisaient à la galerie de l'art ancien.

La nef centrale, large de 15 mètres, avait une hauteur de 12 mètres sous entrait; les deux nefs latérales, larges de 12 mètres, n'avaient que 9 mètres de hauteur. Vers le milieu de la longueur totale, un transept, dont le comble dépassait en hauteur celui de la nef la plus élevée, rompait la monotonie des toitures et répandait dans les galeries des flots d'air et de lumière. Au

centre de ce transept, une gerbe alimentée par l'eau de la ville, entourée des fleurs les plus élégantes, entretenait, même aux jours les plus chauds de l'été, une fraîcheur qui attirait continuellement dans cette partie de l'Exposition un grand nombre de visiteurs. Enfin, les trois nefs venaient aboutir à une estrade d'une largeur de 37 mètres, spécialement consacrée, comme celle de 1859, aux pianos, aux tapis, aux étoffes et aux ameublements de luxe, qui formaient un des ensembles les plus remarquables de l'Exposition.

Il y avait trois annexes : celle du côté nord était affectée à l'agriculture, très largement représentée; celle du côté sud avait été réservée aux machines diverses, mises tous les jours en mouvement par un moteur à vapeur puissant, prêté gracieusement par un constructeur très connu, M. Charles Dietz; la dernière annexe, située entre la façade postérieure des grandes nefs et la barrière des quais, occupait près de 800 mètres carrés, parallèlement à la Garonne.

Pour achever de donner une idée exacte de l'importance des constructions, il est bon d'ajouter que la surface totale entre les barrières était de 28,000 mètres carrés, et que la superficie couverte dépassait 10,000 mètres carrés.

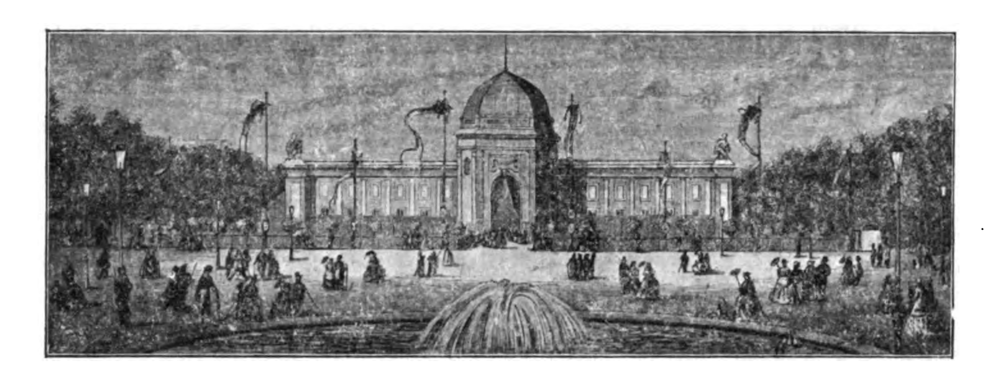
Partout de grandes portes, de larges passages facilitaient l'examen de tous les produits; et même dans les grandes journées où le nombre des visiteurs atteignit de huit à dix mille, la circulation du public resta toujours très aisée.

Dans l'ensemble, l'œuvre de M. Grelet aîné méritait des éloges; elle était simple, rationnelle et économique; la distribution générale était bonne; seule la décoration était un peu sobre, et la rigidité uniforme des fermes de charpente nuisait à l'élégance; néanmoins tous les journaux de 1865 l'appelaient unanimement : *le Palais de l'Exposition*.

Pendant que les bâtiments s'élevaient rapidement, le Comité

poursuivait l'organisation de l'exploitation conformément au règlement spécial qui contenait seulement deux nouvelles clauses : 1° l'admission des produits de l'Espagne et du Portugal; 2° l'exhibition des produits chimiques corrosifs et des matières inflammables.

Les commissaires n'eurent donc qu'à suivre le processus de leurs prédécesseurs; malheureusement ils manquèrent d'ordre



PALAIS DE L'EXPOSITION DE BORDEAUX, VU DU BASSIN DE L'HÉMICYCLE DES QUINCONCES

Dessin de M. Édouard Fauché (Collection Philomathique)

et de méthode dans le classement des objets exposés et dans la concordance des salles et des sections.

Ainsi, dans la galerie d'entrée, la plus étroite et la moins éclairée, on trouvait à la fois de la sparterie, des appareils de pêche, des terres-cuites, des imitations de marbre, des spécimens de constructions navales et des oiseaux empaillés.

Dans la grande galerie centrale avaient été groupés les produits de luxe : verrerie, fruits imités, arquebuserie, bronzes d'art, horlogerie, bijouterie, faïences, porcelaines, appareils d'éclairage, cordonnerie fine, cartonnages, ornements d'église, tabletterie, fleurs artificielles, gainerie, parapluies, instruments de musique, librairie, papeterie, imagerie, billards, instruments d'optique.

La nef latérale du sud contenait les machines à coudre, les

draps, les soieries, la lingerie, la chapellerie, les confections, la literie, la quincaillerie. Celle de droite avait été réservée aux produits des colonies françaises, de l'Algérie, des Landes, aux vins, aux spiritueux et aux substances alimentaires.

Les photographies, les bronzes, les marbres et les pierres sculptées avaient été disposés dans le transept, autour du bassin.

Il a déjà été question plus haut de la galerie des machines et de celle de l'agriculture; il ne reste donc à citer que les 70 voitures contenues dans la petite annexe du quai, les locomobiles, les clôtures et les machines ou objets divers, que leur nature propre avait permis d'exposer dans les cours[1].

En présence d'une réunion aussi variée, aussi riche des produits de l'industrie, il est intéressant de savoir dans quelle proportion y figuraient les contrées diverses appelées à y prendre part.

Certainement les Expositions de province ne peuvent pas avoir la prétention de présenter un ensemble parfait des produits de l'industrie française, mais elles peuvent avoir la légitime ambition de faire mieux connaître les richesses des régions au sein desquelles elles s'organisent. C'est le résultat qu'obtint la onzième Exposition de la Société Philomathique, où l'industrie bordelaise était représentée par 608 exposants, et celle du département de la Gironde par 108 titulaires.

Dans les départements limitrophes, le Lot-et-Garonne arriva premier avec 38 adhérents; la Charente-Inférieure et la Dordogne comptèrent chacune 30 exposants; les Landes, 23 seulement.

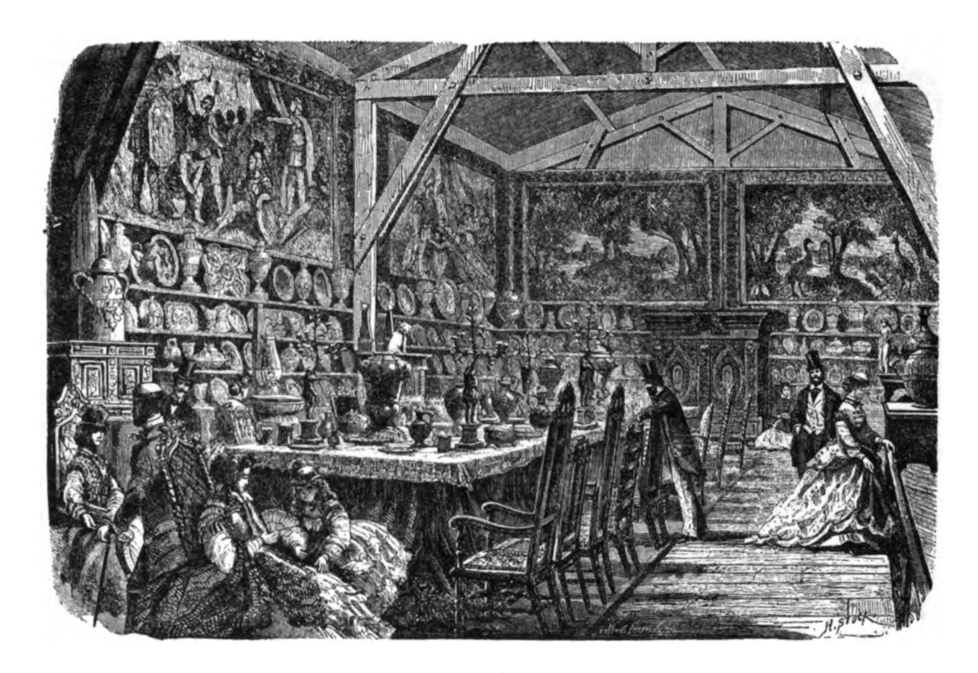
Tous les autres départements français réunis, moins celui de la Seine, avaient envoyé 520 exposants.

A elle seule, la ville de Paris fournit 437 adhésions indus-

1. Parmi ces objets figuraient, à côté des sacs de café, des canons, des mortiers, des obus, des bombes, des fusées, des caissons, etc.; les visiteurs d'une Exposition pacifique comme celle de la Société Philomathique ne s'attendaient guère à trouver dans cette enceinte les redoutables engins de guerre que l'on commençait déjà à perfectionner et à multiplier.

trielles. Le Portugal fut représenté d'une manière insignifiante par 2 exposants. L'Espagne en compta 34. La Belgique et la Hesse électorale eurent 3 exposants, qui ne participèrent pas au concours.

Enfin, les colonies françaises se répartirent ainsi les adhé-



GALERIE DE L'ART ANCIEN

Gravure de M. Stock

sions effectives : les Antilles 51', la Réunion 4, la Guyane 2, Pondichéry 1, l'Algérie 34. Mais la partie réellement intéressante de l'Exposition coloniale fut plutôt due aux richesses qu'avait gracieusement prêtées l'Exposition parisienne permanente de l'Algérie et des colonies.

Ainsi que nous l'avons déjà expliqué dans ce même chapitre, une Exposition spéciale d'objets d'art anciens et de curiosités avait été disposée dans les salles du premier étage, auxquelles on accédait par un vaste escalier partant du premier transept.

Cette exposition spéciale fut très remarquable; elle comprit dix-sept sections principales :

I. Ameublement;
II. Sculpture;
III. Verrerie;
IV. Céramique et poterie antique (époque gallo-romaine);
V. Émaux et mosaïques;
VI. Objets de cuivre, d'étain ou de bronze ciselé;
VII. Fers ouvrés;
VIII. Tissus;
IX. Orfèvrerie, bijouterie et horlogerie;
X. Gainerie;
XI. Librairie;
XII. Musique;
XIII. Mobiliers, ornements d'église;
XIV. Vitraux;
XV. Gravures;
XVI. Armes;
XVII. Toilettes et harnachements.

Tout ce qui avait rapport à l'époque celtique et gallo-romaine avait été placé dans la première salle de droite au haut de l'escalier; la grande galerie contenait les meubles, les coffrets, les pendules, les glaces; sous la coupole du pavillon de façade, dans un salon tendu de velours cramoisi, étaient exposés autour d'un divan circulaire les émaux, l'orfèvrerie, les statuettes et la porcelaine.

Enfin, les armes étaient groupées dans la dernière salle, près de l'escalier de sortie.

Ce qui frappait surtout les visiteurs, c'était la salle des faïences et une admirable vitrine d'émaux de Limoges, d'Oiron et de Castel-Durante, à faire tomber en extase Barthélemy Prieur ou Bernard Palissy. La salle était tendue de tapisseries de haute lisse; mais l'attraction consistait surtout dans une immense table chargée d'une multitude de plats, de corbeilles, de hanaps, de vidrecomes, d'aiguières, de brocs, de flacons, de gourdes, d'huiliers et d'assiettes disposées avec un goût exquis; la nappe était composée de pièces de guipures antiques des dessins les plus élégants et de provenances les plus diverses. On se serait cru transporté dans quelque salle de manoir gothique du Vieux-Rhin.

Des sièges, graves et reluisants, des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles entouraient la table; d'autres meubles couverts des chefs-d'œuvre de la sculpture décoraient tout le tour de la pièce; l'un d'eux, tout en chêne fouillé, appartenant à M. Klepper[1], consul du Hanovre à Bordeaux, surpassait en beauté tous les autres.



PHOTOGRAPHIE INTÉRIEURE DE L'EXPOSITION DE 1865

La ville de Bordeaux, qui à elle seule avait fourni presque toutes les curiosités de la salle gallo-romaine, avait aussi prêté quatre meubles antiques et deux magnifiques crédences de la fin du XVe siècle, l'une en cèdre, l'autre en chêne, un riche cabinet d'ébène à vestibule marqueté et un cabinet écaille et cuivre repoussé.

A citer encore les tapisseries d'Aubusson et surtout deux chefs-d'œuvre, l'un de Beauvais : *le Temps enchaîné par l'Amour*

1. Ce meuble se voit dans la gravure de l'époque reproduite dans cet ouvrage.

de David Teniers le jeune (date 1684) et *le Triomphe de Cléopâtre et de Marc-Antoine,* envoyé par les Gobelins.

Enfin, il faut passer sous silence de merveilleux objets dont le nombre était considérable, puisque le catalogue comporte l'énumération de 3,641 envois.

Le Comité de la Société Philomathique avait eu réellement dans MM. Souriaux, Grelet, de Pelleport, de Chasteigner, D. Guestier et Alexandre Léon, des collaborateurs distingués, érudits et habiles, dont elle avait le droit d'être fière.

*
* *

Ainsi qu'il arrive malheureusement à toutes les Expositions, l'installation des 2,058 exposants était à peine commencée vers la fin du mois de juin; il fallut donc retarder l'ouverture, et la séance solennelle d'inauguration n'eut lieu que le samedi 15 juillet, à deux heures de l'après-midi.

Une foule considérable se pressait déjà dans les galeries ornées de drapeaux aux couleurs nationales mêlées aux couleurs de l'Espagne et du Portugal, lorsque arriva M. de Forcade de la Roquette, vice-président du Conseil d'État, désigné par l'Empereur pour présider la cérémonie. Reçu sous le dôme par M. Émile Fourcand et les membres du Comité, il prit place au fauteuil de la présidence, sur l'estrade d'honneur. Il avait à sa droite le président de la Société Philomathique et M. de Bouville, préfet de la Gironde, à sa gauche M. le général de division sénateur Daumas et M. Brochon, maire de Bordeaux. On remarquait encore aux places d'honneur : M. le premier président à la Cour impériale Raoul Duval; M. le procureur général Du Beux; M. le général de Piétrequin; M. de Wailly, recteur de l'Académie; M. Basse, président de la Chambre de commerce, et un grand nombre d'autres personnes notables.

La séance ouverte, M. Emile Fourcand s'adressa, dans les termes suivants, au délégué de l'Empereur :

Monsieur le Président,

En vous invitant à occuper ce fauteuil et à ouvrir solennellement la onzième Exposition de la Société Philomathique, le président de cette société manquerait à son premier devoir s'il ne vous remerciait tout d'abord, devant cette nombreuse assemblée, de votre haute et bienveillante intervention.



EMILE FOURCAND
Président de la Société Philomathique

Son Excellence M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics nous exprimait naguère, dans les termes les plus flatteurs pour notre Compagnie, ses regrets de ne pouvoir assister lui-même à cette solennité : il ne pouvait être remplacé par un homme plus capable d'apprécier nos efforts, de rendre justice aux progrès de nos industriels, ni plus intimement lié que vous, Monsieur le Président, par votre haute position, vos intérêts et vos affections, à la prospérité de nos belles contrées.

Les paroles si encourageantes de Son Excellence M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et surtout votre présence au milieu de nous, attestent hautement les sentiments du gouvernement de l'Empereur en faveur de toute institution qui, comme la nôtre, accomplit avec persévérance, depuis plus d'un demi-siècle, un but noble et désintéressé.

L'Empereur a compris que le temps des monopoles et des privilèges

était passé sans retour; que la France, si fière sur le champ de bataille, n'avait pas à redouter la lutte ni la concurrence étrangère dans le champ pacifique de l'industrie, et il a, par un traité mémorable, favorisé l'établissement de la liberté commerciale. En réalisant une promesse faite aux premiers magistrats du département de la Gironde et de la ville de Bordeaux, et en exauçant le vœu de la Société Philomathique, l'Empereur voudra bien, nous en conservons l'espoir, s'assurer lui-même, dans une auguste visite et au milieu de ce vaste concours de toutes nos industries nationales, des heureux résultats déjà accomplis.

Cette onzième Exposition n'est, Monsieur le Président, que la continuation du programme fondamental de notre institution. Veuillez en ordonner l'ouverture et permettre ainsi à la Société Philomathique d'affirmer une fois de plus ses titres au concours bienveillant que lui accordent l'État, le Département et la Cité. Elle accepte et comprend ainsi cette solidarité patriotique qui unit tous les cœurs généreux et guide les grandes cités vers un même but : la prospérité du commerce, l'avancement de l'industrie nationale et la splendeur de la patrie commune.

Après avoir remercié le président de la Société et avoir exprimé combien il était sensible à l'honneur qui lui avait été dévolu de présider l'inauguration de l'Exposition de 1865, M. de Forcade de la Roquette ajoutait :

Les Expositions étaient encore, il y a quelques années, des solennités exceptionnelles; elles sont devenues aujourd'hui les manifestations périodiques des progrès accomplis dans l'agriculture, les arts et l'industrie. Depuis longtemps la Société Philomathique a eu le mérite et l'honneur de populariser ces concours pacifiques. Le Conseil général de la Gironde, qui compte parmi ses membres plusieurs anciens présidents de la Société, le Conseil municipal et la Chambre de commerce de Bordeaux, se sont fait un devoir d'encourager cette initiative féconde d'une association particulière qui poursuit avec succès une noble tâche, celle d'entretenir un foyer d'instruction et de lumière dans cette ville, qui est comme l'avant-garde de la France sur l'Océan et les Pyrénées.

Dix Expositions ont précédé celle que nous inaugurons aujourd'hui; mais cette année, pour la première fois, l'Exposition qui s'ouvre à Bordeaux prend le caractère et la proportion d'une Exposition internationale. Les produits de l'Espagne et du Portugal y figurent à côté de ceux de la France; Barcelone, Madrid et Lisbonne peuvent rivaliser avec Lyon, Bordeaux et Paris.

Cette rivalité n'est pas nouvelle entre des nations que rapproche la communauté des origines et des souvenirs. Elle s'est produite dans les œuvres de la pensée avant de se montrer comme aujourd'hui dans les œuvres de l'industrie. C'est à la littérature espagnole que Corneille empruntait son premier chef-d'œuvre. C'est en Espagne que Le Sage et Beaumarchais allaient chercher les types immortels de Gil Blas et de Figaro. Les nations qui ont donné au monde Cervantès et Camoëns recevront une hospitalité cordiale et peuvent accepter une lutte courtoise dans la ville qui a compté parmi ses concitoyens et ses magistrats Montaigne et Montesquieu.

M. de la Roquette faisait ensuite un parallèle intéressant entre les premières Expositions de Paris et de Bordeaux et les Expositions de l'époque, devenues internationales grâce aux chemins de fer et aux traités de commerce. Il émettait discrètement son avis que la tendance nouvelle vers la concurrence des industries et la liberté des échanges transformerait vraisemblablement les luttes cruelles des peuples en rivalités pacifiques, où vainqueurs et vaincus s'enrichiraient au lieu de se dépouiller.

Il terminait ainsi son remarquable discours :

L'étude des principes, l'observation des faits, la comparaison des modèles, qu'ils appartiennent à l'antiquité ou aux temps modernes, qu'ils aient paru en deçà ou au delà des Pyrénées, voilà les conditions éternelles du progrès dans l'industrie aussi bien que dans la science et dans l'art. Vous avez depuis longtemps compris ces vérités, Messieurs, et la Société Philomathique, par les cours publics qu'elle ouvre aux contremaîtres et aux ouvriers adultes, par le patronage éclairé de ses membres honoraires, par le mérite de ses professeurs, enfin par le succès de ses Expositions, a contribué à répandre dans le Midi de la France l'application des meilleures méthodes et la supériorité de l'enseignement professionnel. C'est un hommage que vous avez déjà reçu et qu'on serait bien mal venu assurément à vous contester aujourd'hui.

Peut-être la Société Philomathique a-t-elle voulu également, par son organisation, ses efforts et ses travaux, protester contre un reproche qui a été quelquefois adressé à la ville de Bordeaux. On vante son commerce, on admire la beauté de la ville, la fécondité du territoire qui l'environne, ce grand fleuve qui la traverse et reçoit, pour les répandre dans le monde, le tribut de tant de richesses; mais on ajoute que Bordeaux n'a pas su, par le développement de son industrie, se créer des éléments nouveaux de

prospérité. Si cette critique, que je crois mal fondée, pouvait stimuler la généreuse émulation de nos fabricants, de nos industriels et de nos négociants, j'aimerais mieux l'accepter que la combattre. L'Exposition actuelle contribuera, du moins, à mieux faire connaître l'industrie bordelaise, ses conditions naturelles et ses aptitudes spéciales.

Bordeaux n'est pas une ville de fabrique comme Rouen, Lille, Saint-Étienne ou Lyon. Elle ne concentre pas son activité sur certaines fabrications spéciales, comme la métallurgie ou les industries textiles. Son industrie est celle d'une ville de luxe et de commerce; elle rappelle sous bien des rapports les produits variés de l'industrie parisienne. Les Expositions précédentes ont constaté ses progrès dans la fabrication des meubles, de la carrosserie, des porcelaines. Les articles de mode, les fleurs artificielles, la confection de la lingerie et des vêtements, la fabrication de la chaussure, la chapellerie, la passementerie y jouissent d'une réputation méritée. Son commerce extérieur s'alimente par la préparation des graines oléagineuses, des résines, des riz, des conserves alimentaires. J'espère qu'on pourra ajouter bientôt par le travail de ses raffineries de sucre; mais sous ce rapport elle a encore beaucoup à faire pour engager une concurrence sérieuse avec Nantes et Marseille.

L'industrie des constructions navales soutient avec succès, au milieu des transformations de la marine et des progrès de la navigation, l'honneur de ce grand port. Quelques-uns de nos constructeurs ont acquis une réputation européenne. Non seulement ils peuvent soutenir la concurrence avec leurs rivaux de France, mais les commandes qu'ils reçoivent de l'étranger montrent qu'ils peuvent également marcher de pair avec les constructeurs renommés de l'Angleterre.

Dans l'industrie des constructions civiles, Bordeaux a peu de chose à envier aux plus belles capitales. Pour s'en convaincre il suffit de parcourir la ville, d'observer ses monuments, ses hôtels particuliers, l'ordonnance magistrale de ses rues, de ses quais, de ses places. Le grand architecte qui a construit le théâtre, ceux qui ont donné les dessins de la Bourse et du quai de Bourgogne, n'ont pas seulement laissé d'admirables modèles, ils ont créé une école et formé de dignes successeurs. Les grands travaux qui s'exécutent en ce moment à Bordeaux leur fourniront une occasion nouvelle de se maintenir, en satisfaisant à des besoins nouveaux, les belles traditions du passé.

Mais la branche la plus importante de l'industrie bordelaise se lie étroitement à la production agricole. Je n'ai pas besoin de faire ici l'énumération de ces vins précieux qui font la célébrité de la Gironde. Son sol est privilégié sans doute; mais l'industrie de ses habitants n'est-elle donc pour rien dans la supériorité de ses produits? C'est un art de faire le vin,

c'est un art de le conserver, de le conduire à la perfection en lui prodiguant des soins délicats et minutieux qui se prolongent pendant plusieurs années.

Dans nos campagnes, les paysans sont à la fois cultivateurs pour travailler la vigne, artisans pour préparer le vin et fabriquer les barriques. Dans la ville, le maître de chai et les tonneliers habiles acquièrent, pour



VUE INTÉRIEURE DE LA GALERIE DE LA PORTE D'ENTRÉE

(Collection Philomathique)

apprécier les qualités des vins, une délicatesse et une sûreté de goût que pourraient leur envier les opulents consommateurs de ces produits renommés.

En commençant ce discours, je vous disais que les Expositions internationales rapprochent les peuples; laissez-moi vous dire également qu'elles favorisent l'union si nécessaire du fabricant et de l'ouvrier, du propriétaire et du cultivateur, de tous ceux, en un mot, qui concourent par leurs capitaux, par leur intelligence et par leur travail, à la création des richesses. En présence de la concurrence, rendue plus sensible par la perfection et la variété des produits qui figurent dans les Expositions, l'ouvrier apprécie mieux le rôle du fabricant; il reconnaît en lui un guide nécessaire, un chef habile et expérimenté.

Le produit perfectionné qui sort de la manufacture, de la ferme ou de l'atelier lui apparaît alors comme une œuvre commune à laquelle chacun a

apporté sa part d'intelligence, de dévouement et de labeur. L'ouvrier, ce courageux champion de l'industrie, partage les émotions de la lutte, et, comme le soldat le soir de la bataille, il salue le général qui a dirigé la manœuvre et préparé la victoire. Et vous, Messieurs, qui occupez le premier rang parmi les producteurs de cette grande cité, ne ressentez-vous pas pour vos chefs d'ateliers et pour tous les ouvriers associés à vos travaux une sympathie plus vive lorsque vous recevez les récompenses dues à une collaboration utile et dévouée?

Ainsi se resserrent les liens qui font les industries prospères et les sociétés tranquilles; ainsi se consolident dans la grande famille industrielle et agricole les rapports bienveillants et les mutuelles sympathies. Heureux ceux qui inspirent ces sentiments! Heureux ceux qui les partagent! Ils ennoblissent la vie de l'atelier et forment les bons travailleurs en même temps que les bons citoyens.

La dernière Exposition qui a eu lieu à Bordeaux en 1859 a reçu la visite de l'Empereur et de l'Impératrice. Ce souvenir, si précieux pour vous, n'est pas seulement un titre d'honneur, c'est un encouragement et une espérance. L'Empereur, qui aime l'initiative et les idées fécondes, vous saura gré d'avoir propagé dans les départements du Midi le principe des Expositions internationales, et d'avoir compris le rôle de Bordeaux, qui placé entre Paris et Madrid, doit être le trait d'union de la France et de l'Espagne et s'élever au rang de ces métropoles commerciales, qui comme autrefois Venise, comme aujourd'hui Liverpool, transportent au delà des mers les richesses, l'influence et les idées de la patrie.

Après ces paroles éloquentes et applaudies, l'Exposition fut déclarée ouverte. Puis M. de Forcade de la Roquette et les invités, guidés par le président de la Société Philomathique, parcoururent tous les bâtiments.

Le public fut admis ensuite à visiter l'Exposition jusqu'au dimanche 19 novembre, date à laquelle elle ferma ses portes.

Les prix d'entrée avaient été fixés comme suit:

Exposition industrielle, tous les jours. . . . . F.	» 50
Galerie de l'art ancien, tous les jours[1]	» 50
Cartes de saison, donnant entrée dans toute l'Exposition, ainsi qu'aux séances d'inauguration et de clôture, l'une	5 »

1. Dans le courant de l'Exposition ce prix fut abaissé à 25 centimes pour les dimanches.

Chaque vendredi, la musique du 50e de ligne, gracieusement mise à la disposition de la Société par le général, se faisait entendre du haut de la galerie de l'art ancien, et ces jours-là, à partir de deux heures, le droit d'entrée était élevé à 1 franc. Cette exception qui avait été si fâcheuse à l'Exposition de 1859, donna en 1865 les résultats les plus favorables, et dès le mois d'août la même mesure fut étendue au mardi de chaque semaine.

Le 1er septembre 1865, l'Assemblée générale composait le Jury de soixante-douze membres choisis parmi les notabilités compétentes de Paris et de Bordeaux et les grands exposants qui avaient accepté d'être mis hors concours.

Elle plaçait à leur tête comme présidents d'honneur :

MM. le comte DE BOUVILLE (O. *), préfet de la Gironde;
G. Henry BROCHON (O. *), maire de Bordeaux;
H. BASSE (O. *), président de la Chambre de commerce;

et en qualité de membres honoraires :

MM. Gonzalès ZAVALA *, consul d'Espagne;
Ch. DONEY, consul de Portugal.

Le président, le vice-président et le secrétaire général de la Société Philomathique remplissaient les mêmes fonctions dans les travaux de cette importante Commission.

A la suite de cette constitution, il se produisit au sein de la Société un incident fâcheux que son importance empêche de laisser dans l'oubli. Un ancien président et secrétaire général de la Société, M. S.-C..., n'ayant pas été compris dans la liste des membres du Jury, probablement à cause de ses critiques incessantes sur l'organisation de 1865, crut devoir publier dans le journal *la Guienne* des articles dans lesquels il adressait au Comité d'administration des reproches d'ambition, de nullité et de paresse, sous les formes les plus acerbes. La radiation de

M. S.-C... fut demandée par un groupe de philomathes, dans les termes prescrits par les statuts, et soumise à la délibération de l'Assemblée générale du 22 septembre. La discussion fut très longue, très animée; mais en raison des services rendus par M. S.-C... la radiation ne fut point prononcée, et l'Assemblée se contenta d'adopter l'ordre du jour suivant :

La Société Philomathique, réunie en assemblée générale, regrette les articles publiés par M. S.-C... dans le journal *la Guienne* et blâme énergiquement les expressions dont il s'est servi.

Cet incident ainsi terminé à la satisfaction de tous, le Jury commença ses travaux et ne consacra pas moins d'un mois à l'examen des vingt-huit classes entre lesquelles avaient été répartis les articles exposés.

Le dimanche 3 décembre, la Société Philomathique remettait solennellement aux exposants les récompenses qui leur avaient été décernées par le Jury.

En l'absence du ministre des travaux publics, qui n'avait pu accepter l'invitation de la Société, il avait été décidé que la cérémonie serait présidée par le président de la Société, assisté des trois présidents d'honneur du Jury, le préfet de la Gironde, le maire de Bordeaux et le président de la Chambre de commerce.

M. Émile Fourcand ouvrit la séance par cette remarquable et philosophique introduction sur l'union de la science et de l'industrie :

Messieurs,

L'un des écrivains les plus illustres et des penseurs les plus profonds du XVIIe siècle, Pascal, a tracé dans un de ses immortels ouvrages le tableau trop fidèle de la misère de l'homme. Livré aux seules ressources de son organisation matérielle, l'homme, en effet, est presque entièrement dépourvu des forces nécessaires à son existence; il peut à peine se défendre contre l'intempérie des saisons, les attaques de ses semblables ou celles des animaux. Et cependant l'homme a dompté, dominé la matière. Sa vue était courte, et il a compté les astres les plus lointains; son bras était faible,

et il a fait mouvoir les masses les plus considérables; ses membres bientôt fatigués ne pouvaient supporter une longue marche, et il a presque acquis le don fabuleux d'ubiquité; porté par la vapeur, il a traversé les mers et parcouru avec une incroyable rapidité les points les plus éloignés de ce vaste univers devenu son domaine; il avait tout à craindre des animaux



DIPLOME DE L'EXPOSITION DE 1865

terribles que la nature a doués de tant de vigueur, de légèreté, de finesse, et il les a fait plier sous le joug, assujettis à sa puissance, en même temps qu'il commandait à la vapeur et à l'électricité.

Comment, Messieurs, a pu s'opérer ce prodigieux phénomène? Par quel merveilleux enchaînement de travaux et de découvertes l'homme est-il parvenu à saisir un sceptre si puissant avec une main si frêle, à placer une si lourde couronne sur un front si débile? Comment l'un des êtres les plus éphémères et les plus misérables s'est-il rendu, pour ainsi dire, maître du temps et de l'espace? Deux génies ont présidé à cette métamorphose : la science et l'industrie. La science qui étudie, qui expérimente, qui cherche et trouve la vérité. L'industrie, qui saisit le principe démontré pour en faire l'application, qui donne la vie à la pensée et le corps à l'idée, en les faisant passer du domaine de la théorie dans celui d'une pratique intelligente et progressive.

Il n'est pas une des applications si diverses de l'industrie, si petite qu'elle soit, qui n'emprunte à la science sa lueur bienfaisante; il n'est pas une science, si abstraite qu'elle puisse être, qui ne donne à l'industrie d'utiles enseignements.

La science, dépourvue de ses applications industrielles, ne serait plus qu'une gymnastique intellectuelle, digne de charmer tout au plus les loisirs des égoïstes. L'industrie, sans les clartés de la science, nous ramènerait bientôt aux langes de la barbarie. Honneur donc aux savants qui découvrent, mais honneur aussi aux industriels qui fécondent les découvertes de la science!

M. Emile Fourcand s'attachait ensuite à prouver que la pensée féconde de l'institution philomathique visait le développement du progrès par l'association raisonnée de la théorie et de la pratique, et dans ce but il repassait toutes les grandes lignes de l'histoire des Expositions et des classes de la Société.

Puis il exprimait la juste reconnaissance des organisateurs à l'Empereur, aux ministres, à tous les Corps constitués, aux membres du Jury, aux exposants ordinaires et à ceux des arts anciens. Et il ajoutait :

Ce qui fait la force de notre patrie, ce qui contribue surtout à sa grandeur et lui assure une prépondérance marquée dans le conseil des nations, c'est sans doute sa grande unité, c'est son génie national s'animant, s'exaltant pour le bien commun. Cependant, le développement de nos richesses, le perfectionnement de l'industrie et la fécondité du sol ne peuvent être complets que si toutes les parties du vaste ensemble obtiennent par elles-mêmes les premiers bienfaits des forces qui se produisent dans leur sein; il faut que tout en concourant à l'intérêt général et à l'éclat de nos grandes manifestations nationales, la province conserve cependant le mérite réel et visible d'y avoir coopéré.

C'est là, Messieurs, une décentralisation dont personne ne voudrait contester les précieux avantages, et si nous le réclamions pour les sciences et les arts, à plus forte raison devons-nous le désirer ardemment pour l'industrie. L'émulation n'est qu'à ce prix; l'aspect de l'activité, des labeurs, du génie d'autrui est la meilleure excitation et le plus utile enseignement. A ce point de vue, Messieurs, notre ville voudra toujours venir en aide aux industriels qu'elle s'honore de posséder, et la Société Philomathique continuera à concourir à ce but en maintenant avec fidélité le retour périodique de

ces grandes exhibitions qui ont depuis si longtemps accrédité son nom dans le monde des travailleurs.

L'Exposition de 1865 ajoutera donc, nous l'espérons, une page utile à l'histoire de notre Association et aux annales de la Cité. Après une épreuve si prolongée, après les témoignages qu'elle a recueillis, après les opérations d'un Jury à la fois si éclairé et si consciencieux, nous osons dire que l'œuvre de la Société Philomathique n'a pas dégénéré, qu'elle n'aura pas été sans influence utile pour le succès de la grande Exposition de 1867 que prépare le Gouvernement sous l'impulsion puissante et éclairée de l'Empereur.

Enfin, M. Emile Fourcand, après avoir remercié les exposants de la magnifique médaille d'or qu'ils lui avaient offerte, après en avoir reporté l'honneur sur la Société Philomathique tout entière, terminait par la péroraison suivante :

Il y a déjà longtemps, Messieurs, que j'ai appris à placer au-dessus de toutes les satisfactions celle de la conscience du devoir rempli, et à considérer comme un bonheur inestimable la certitude d'avoir conquis quelque sympathie, en apportant ma pierre, si modeste, si minime qu'elle soit, à ce gigantesque et immortel édifice qu'on appelle l'intérêt public, et dont la défense fait la prospérité et la grandeur du pays.

Après le discours du président, le secrétaire général, M. Lussaud, proclama les récompenses suivantes :

INDUSTRIELS

31 diplômes d'honneur et rappels;
4 médailles d'or de Sa Majesté l'Empereur;
37 médailles d'or, offertes par la Ville de Bordeaux et rappels;
170 médailles d'argent de première classe et rappels, offertes par la Chambre de commerce de Bordeaux;
281 médailles d'argent de deuxième classe, offertes par le Ministre du commerce, de l'agriculture et des travaux publics;
370 médailles de bronze;
292 mentions honorables.

OUVRIERS

9 médailles;
6 mentions et citations.



Ce qui faisait au total 1,200 diplômes et diminuait, par rapport au nombre des exposants, les proportions du nombre des récompenses adoptées dans les Expositions précédentes.

***

Pour terminer fidèlement l'histoire de l'Exposition de 1865, il reste encore à dire un mot de la question financière.

Le tableau suivant donne d'abord clairement l'état des recettes perçues pour les entrées des visiteurs :

RECETTES TOTALES	2me Quinzaine de JUILLET	AOUT	SEPTEMB.	OCTOBRE	19 premiers jours de NOVEMBRE	TOTAL
Galerie de l'art ancien.	»	3,317f 50	2,137f 50	2,253f 50	1,761f 70	9,470f 20
Tourniquets d'entrée.	13,904f 20	35,163 45	20,137 30	25,640 80	12,550 90	107,396 65
TOTAUX . .	13,904 20	38,480 95	22,274 80	27,894 30	14,312 60	116,866 85
Moyenne par jour	869 01	1,241 32	724 49	899 81	753 20	»
Moyenne générale	920 fr. 22					

Dans ces chiffres ne sont pas compris les 30,555 francs de cartes d'abonnement que l'on retrouve dans le budget de clôture de l'Exposition, ratifié par l'Assemblée générale après vérification d'une commission spéciale. Voici, ce budget dans ses grandes lignes :

BUDGET DE L'EXPOSITION DE 1865

RECETTES

Subventions diverses.	F.	31,745 35
De M. Lourse, pour le buffet		1,394 40
Entrées aux tourniquets et à la galerie de l'art ancien.		117,069 40
Report.	F.	150,209 15

A reporter . . . . F.	150,209	15
De M. Bord, à valoir sur le livret.	2,000	»
Diverses recettes à la distribution des récompenses . .	580	25
De M. Lescarret, pour une médaille d'argent	21	»
Du vestiaire.	312	75
Reçu pour 30 livrets de l'art ancien	147	60
De M. Barincou, pour ventes d'étoffes	598	05
De M. Bord, pour médailles	75	45
Pour cartes d'abonnement.	30,555	»
Intérêt d'argent chez le banquier.	656	50
Total . . . . F.	185,155	75

DÉPENSES PAYÉES

Constructions . . . . F.	128,438	15
Décors et tapisseries.	6,260	»
Installation des machines et charbon.	3,301	75
Impressions et distributions.	5,439	80
Entretien des tourniquets	21	»
Assurances	347	40
Médailles	13,473	75
Indemnités et gratifications	1,145	75
Séance des récompenses.	301	»
Jury.	2,804	65
Menus frais.	4,598	57
Gardiens et employés	10,376	93
Écrivains	2,733	50
Déficit sur installations et transports	551	26

A ajouter :

1° La somme sortie à tort du compte de l'Exposition, déduction faite de celle admise par la Commission comme appartenant à la Société, soit. F. 1,887 45

2° Le montant des dettes de l'Exposition, savoir :

A Gravelier, charpentier . . . . 8,800 »

A Rousset, tapissier . . . . 2,427 »

13,114 45

Total des dépenses . . . . . . F. 193,907 96

Il y eut donc un déficit approximatif de 8,700 francs.

Tels sont les principaux éléments d'analyse de la onzième Exposition philomathique de Bordeaux, à laquelle ne furent ménagés ni les critiques du public et de la presse, ni les reproches des exposants.

Certes, la justice oblige à déclarer qu'elle fut très logiquement organisée et qu'elle contint même des attraits nouveaux comme la galerie de l'art ancien; mais ces éléments n'attirèrent que le visiteur; et ce qui constitua réellement le succès, ce fut le nombre considérable des adhésions qui se soumirent à l'examen du Jury, dans une véritable manifestation industrielle des plus imposantes.

C'est que les fabricants avaient enfin compris l'utilité des comparaisons de leurs produits; c'est que quelques-uns avaient déjà puisé aux remarquables exhibitions précédentes de 1854 et de 1859 des leçons utiles qui avaient exercé une grande influence sur le progrès industriel régional et dont ils voulaient profiter encore davantage au contact menaçant de l'arrivée des exposants étrangers.

Chacun d'eux, en présence de la marche rapide et croissante des améliorations, cherchait à gagner la première place dans cette lutte grande, belle, noble, heureuse, féconde en résultats utiles, où les belligérants ne songeaient plus à se détruire, où la victoire ne consistait plus à édifier des richesses sur des ruines, mais bien simplement à se surpasser dans l'amélioration du bien-être de l'humanité.

Aussi bien ces entreprises ne pouvaient-elles mieux réussir qu'en 1865, à une époque où le monde entier jouissait de la paix universelle et se livrait seulement aux affaires commerciales. C'est ce qui ne s'était passé jusque-là ni en 1859 à Bordeaux avec la guerre d'Italie, ni en 1855 à Paris avec la guerre contre la Russie, ni en 1852 à Londres pendant les querelles des Etats-Unis.

Et c'est ce qui permit à la dernière Exposition bordelaise du second Empire de participer à la préparation du régime libre-échangiste sous lequel nous avons connu tant de prospérité en France et tant de richesses à Bordeaux.

Ces considérations seules suffiraient à faire l'éloge de M. Émile Fourcand et de ses dévoués collaborateurs; mais il est juste



GRANDE MÉDAILLE DE L'EXPOSITION DE 1865

d'ajouter qu'on leur doit aussi et en même temps la renaissance de la Faculté de droit fondée en 1441 par Pey Berland et disparue après trois siècles et demi dans la tempête révolutionnaire.

En effet, ce fut leur projet, qui, soutenu avec énergie et ténacité, fut pris en considération le 8 mai 1865, quand, sur le rapport du président de la Société Philomathique, la Ville formula le premier vœu de reconstitution de cette Faculté et offrit au Gouvernement Impérial de prendre à sa charge, pendant un temps déterminé, tous les excédents des dépenses sur les recettes. On retrouve à ce sujet dans les archives philomathiques un remarquable rapport de M. A. Laroze qui met en relief les démarches du Comité d'administration et

qui prouve clairement l'importance du rôle joué par la Société dans la fondation de la Faculté de droit de Bordeaux.

Les administrateurs de la Société Philomathique ne se contentaient donc plus seulement de préparer de bons ouvriers et d'organiser des concours des produits de l'industrie : ils voulaient aussi que leurs concitoyens pussent étudier les lois pour se guider plus sûrement dans le monde et faire prévaloir la raison sur la violence.

Ils ne se doutaient pas que l'année fatale allait amener le triomphe de la force sur le droit.





MÉDAILLE DE L'EXPOSITION DE 1865

CHAPITRE XIII

LA

DOUZIÈME EXPOSITION PHILOMATHIQUE

(1882)

Quelques jours avant la déclaration de guerre, M. Léo Saignat, secrétaire général de la Société, présentait à l'Assemblée générale un rapport sur l'organisation d'une douzième Exposition bordelaise des produits de l'art et de l'industrie; il invoquait la longue tradition philomathique, basée sur l'article premier des statuts et obtenait un vote de principe favorable.

Les circonstances douloureuses qui jetèrent la France dans le malheur et dans le désarroi, entraînèrent l'ajournement de ce projet.

Ce ne fut qu'après l'Exposition universelle de 1878, quand notre pays, si cruellement éprouvé, eut montré qu'il s'était ressaisi, que l'idée fut reprise par le Comité d'administration. Le 26 novembre 1880, M. Coutanceau donnait lecture à l'Assemblée générale d'une note relative à l'organisation d'une douzième Exposition générale; il y rappelait d'abord que quinze ans s'étaient écoulés depuis la onzième manifestation philomathique

et déclarait que l'opinion publique était préoccupée de savoir si la Société Philomathique renonçait définitivement à une tradition qui avait jusqu'ici attesté sa puissance et sa fécondité.

M. Coutanceau expliquait que le Comité d'administration avait consulté les anciens présidents avant de saisir l'Assemblée générale, et que l'avis de ces derniers avait été favorable.

La délibération de l'Assemblée fut longue.

A la première question posée par le Comité :

Après les Expositions universelles des grandes capitales, les Expositions générales de province continuent-elles à rendre de véritables services? Répondent-elles, comme par le passé, à un véritable besoin? Par suite, est-il désirable qu'une douzième Exposition ait lieu à Bordeaux, tant au point de vue de l'intérêt général, qu'au point de vue particulier de la Société Philomathique?

il fut objecté que les Expositions paraissaient avoir dévié de leur but primitif; qu'elles méritaient de plus en plus le reproche qu'on leur avait si souvent adressé, de n'être que de grands bazars où la véritable industrie n'occupait qu'une place restreinte.

Il fut ajouté que, après les Expositions universelles internationales, l'utilité d'Expositions provinciales pouvait être contestée.

L'Assemblée répondit à toutes ces objections :

1° Qu'au point de vue général une nouvelle Exposition aurait le même intérêt et la même utilité pour la région que celles qui l'avaient précédée;

2° Qu'au point de vue de la Société Philomathique, l'intérêt d'une Exposition était non moins évident, puisque c'était reprendre une des traditions les plus glorieuses de son passé et trouver le moyen d'augmenter sensiblement le nombre de ses membres.

La deuxième question que les philomathes eurent à résoudre était posée de telle façon qu'ils ne pouvaient ignorer la responsabilité qu'ils assumaient en prenant une décision favorable.

Elle était libellée dans la forme concise que voici :

La Société Philomathique peut-elle se charger de cette Exposition?

Quelles conditions doit-elle s'imposer pour ne compromettre en aucun cas ni son crédit moral ni ses ressources pécuniaires?



L'Assemblée jugea que la Société pouvait se charger d'organiser l'Exposition projetée, mais à la condition indispensable d'obtenir de tous les Corps constitués de la Ville, du Département et de l'Etat une somme de subventions *telle qu'elle représentât à coup sûr et dans tous les cas la plus grande perte pouvant résulter pour la Société de l'insuccès de l'entreprise.*



M. ALFRED DANEY
Président de la Société Philomathique

Pour arriver à déterminer cette somme, l'Assemblée prit pour base de ses calculs les chiffres de 1865; elle prétendit déterminer exactement les changements que le temps avait dû amener dans les conditions générales : elle *exagéra, en plus,* les dépenses; elle *exagéra en moins* les recettes, et accepta comme perte maxima possible la différence de ces deux sommes. Les dépenses de 1865 avaient atteint 181,000 francs : il fut estimé qu'en 1882 elles ne dépasseraient pas 300,000 francs. Les recettes de 1865 s'étaient élevées à 148,000 francs : on pensa que celles de la douzième Exposition ne pourraient descendre au-dessous de ce chiffre.

En conséquence, on accepta très hardiment la soustraction suivante :

Dépenses maxima.	F.	300,000
Recettes minima.		148,000
Différence, ou maximum de la perte. . .	F.	152,000

Restait donc à trouver 150,000 francs de subventions, ce qui parut réalisable, puisque l'État venait d'accorder 200,000 francs à la ville de Lyon pour son Exposition et que le Comité affirmait, pour les avoir pressentis, que le Conseil général, la Ville de Bordeaux, la Chambre de commerce et les Chemins de fer d'Orléans et du Midi ne marchanderaient pas leur concours. Finalement l'Assemblée générale adopta un ordre du jour favorable aux propositions qui lui étaient soumises, et dont voici la teneur :

1° Il y a lieu pour la Société Philomathique de voter, en principe, l'organisation d'une douzième Exposition générale en 1882.

2° L'exécution de cette décision sera néanmoins soumise à cette condition préalable de réunir un total de subventions au moins égal à 150,000 francs.

3° Que si cette condition n'était pas remplie, la prudence commande impérieusement de s'abstenir, quoique à regret, d'une entreprise qui dépasserait si notablement les ressources propres de la Société.

Ce n'était là qu'un vote de principe accordé au Comité dont les pouvoirs allaient expirer, mais qui entendait laisser à ses successeurs les moyens de réaliser la douzième Exposition avant l'Exposition universelle de New-York, déjà annoncée pour 1883. L'Assemblée générale du 26 décembre 1880 trancha la question.

La séance s'était prolongée dans des oppositions stériles et dans des discussions oiseuses, comme celle de savoir si le caractère de l'Exposition devait être régional, national ou international. L'Assemblée, à une grande majorité, délégua tous ses pouvoirs au Comité pour trancher les questions qu'elle avait été incapable de résoudre elle-même. L'honneur de cette heureuse décision revint à M. Souriaux, qui avait ainsi rédigé l'ordre du jour voté à la presque unanimité des suffrages :

Que la Société Philomathique ferait en 1882 sa douzième Exposition des produits de l'agriculture, du commerce, des arts industriels et de l'art ancien, s'en rapportant d'ailleurs au zèle du Comité pour en assurer la réalisation dans les conditions les plus sûres et les plus avantageuses.

Le Comité qui allait assumer la responsabilité de cette lourde tâche fut élu le 3 février 1881; il était ainsi composé :

MM. Alfred Daney, premier adjoint au maire de Bordeaux, membre du Tribunal et de la Chambre de commerce, *président;*

Eugène Larronde, ancien adjoint au maire de Bordeaux, *vice-président;*

Jules Coutanceau, ingénieur des Arts et Manufactures, *secrétaire général;*

Élie Nercam, *trésorier;*

J.-J. Grelet aîné, architecte, *archiviste;*

Eugène Buhan, négociant, Albert Tisseyre, Paul Ducos, Georges Laroze, *secrétaires adjoints;*

G. Baillou, Alexandre Viaud, Henri Sénac, *commissaires des dépenses.*

Le Comité se mit résolument à la tâche et commença sans délai les études préliminaires. Puis il procéda, pour chacune des grandes divisions de l'Exposition, à la nomination de commissions spéciales de compétence, chargées d'éclairer les organisateurs de leurs indications.

Le concours de ces groupes fut précieux; et le Comité, aux moments difficiles, aux périodes critiques, appuya toujours ses décisions de leur avis préalable.

Le 15 mars 1881, le secrétaire général remettait au maire de Bordeaux la lettre par laquelle il demandait à la Ville de soutenir la douzième Exposition philomathique de son appui moral et financier. Dans cette requête, il annonçait d'abord à la Ville que l'Exposition aurait lieu en 1882 et qu'elle serait générale pour les produits de l'agriculture, de l'industrie, des arts industriels et de l'art ancien.

Après avoir justifié par des considérations sérieuses l'utilité de cette nouvelle manifestation, la lettre rappelait le succès des Expositions philomathiques précédentes, dont le nombre d'adhérents s'était toujours accru; elle présentait aussi le plan de l'entreprise qu'elle voulait organiser *et faisait appel avec la plus*

entière confiance et dans la plus large mesure au patronage moral et au concours pécuniaire de l'Administration municipale, qui ne lui étaient pas moins nécessaires l'un que l'autre.

Mais la demande se terminait par une disposition fort habile que MM. Daney et Coutanceau introduisirent dans toutes les démarches du même genre, et qu'ils avaient ainsi libellée :

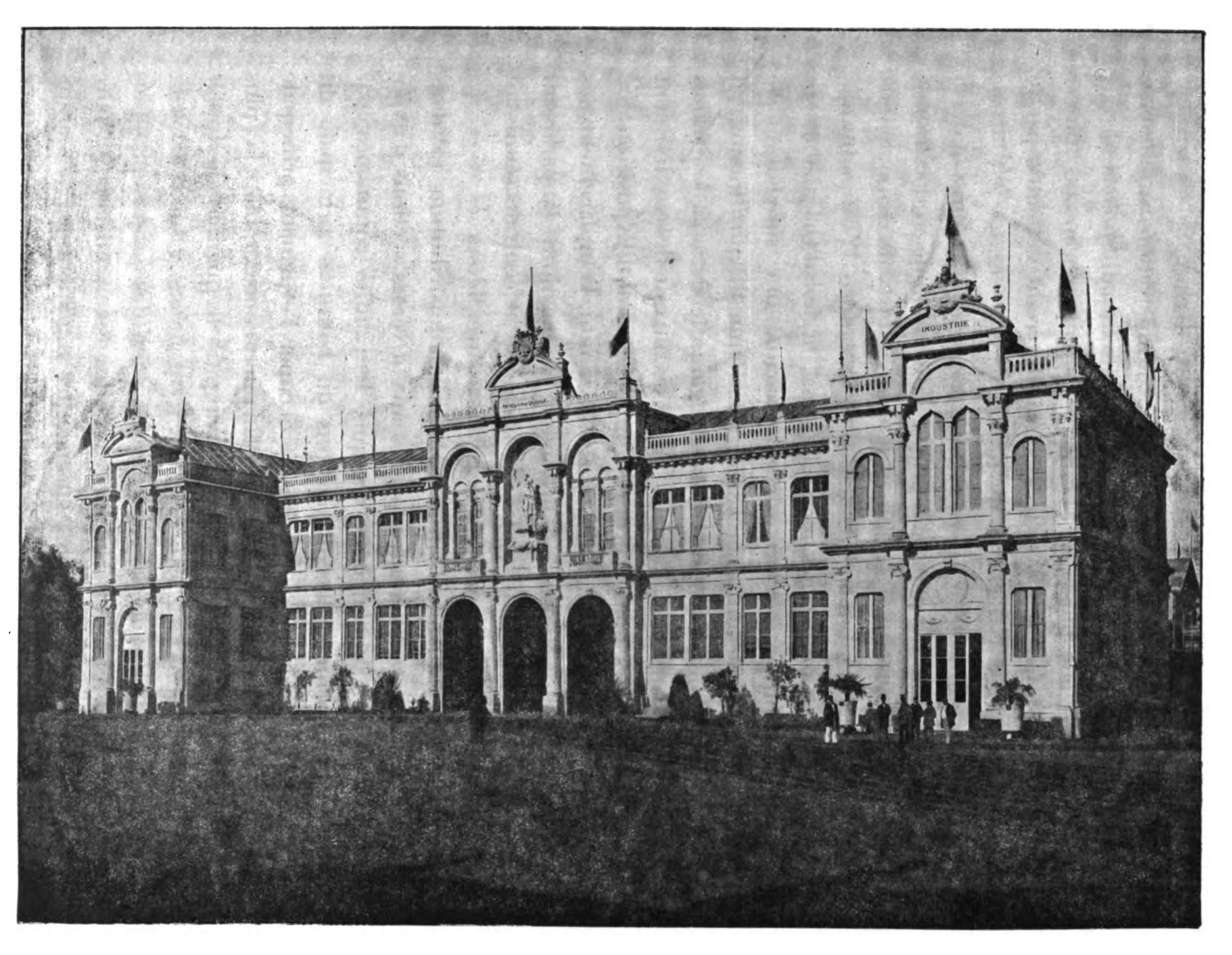
> Quant au sacrifice d'argent que nous vous demandons, il ne faut pas le considérer comme définitif; il est destiné à constituer une sorte de *fonds de garantie* qui nous mette à l'abri de toute éventualité. Mais si, comme nous l'espérons, le montant de nos recettes laisse intact tout ou partie de nos subventions, le reliquat en sera restitué, au prorata, à chacun des donateurs. Nous devons appeler sur cette disposition votre attention la plus sérieuse.

Grâce aux démarches et à l'influence de M. Daney, la question fut vite tranchée, et le 22 avril 1881 le Conseil municipal de Bordeaux, sur la proposition du maire, M. Albert Brandenburg, votait une subvention de 50,000 francs pour l'Exposition de 1882.

De son côté, dans sa séance du 11 mai, la Chambre de commerce de Bordeaux accordait dans les mêmes conditions une somme de 25,000 francs, et le Conseil général votait une subvention de 10,000 francs.

Forte de ces concours, la Société Philomathique adressait le 24 mai une requête au ministre du commerce et de l'agriculture pour demander que l'Exposition de Bordeaux reçût de l'État les mêmes avantages que celle de Lyon et pour qu'il lui fût alloué en garantie une subvention importante.

Les députés et les sénateurs de la Gironde firent à Paris de pressantes démarches. Malgré tous leurs efforts, cette demande ne put aboutir qu'en partie, et le Gouvernement hésita longtemps à présenter aux Chambres un projet de loi portant subvention d'une somme de 100,000 francs en faveur de l'Exposition



FAÇADE PRINCIPALE DU GRAND PALAIS

philomathique. Malheureusement, il fut déclaré à la tribune de la Chambre des députés que l'Administration municipale bordelaise, qui connaissait la Société Philomathique et devait s'intéresser à elle plus que l'État, n'accordait que 50,000 francs. Aussi, après une discussion très courte, le crédit demandé par le Gouvernement fut-il réduit de moitié.

Quelques mois après, sur les instances de son président, la Société obtint de la Ville une nouvelle subvention de 50,000 francs.

D'autre part, grâce à l'influence et aux efforts de deux anciens présidents, MM. Armand Lalande et Alexandre Léon, administrateurs des Compagnies des Chemins de fer d'Orléans et du Midi, ces Compagnies accordèrent chacune une subvention de 10,000 francs, ce qui, en résumé, avant que l'Exposition ouvrît ses portes, constituait un capital de garantie de 205,000 francs et justifiait l'augmentation des dépenses auxquelles se livraient les organisateurs pour accroître l'importance de l'Exposition.

Dès le début des délibérations du Comité, l'emplacement des Quinconces fut choisi pour recevoir l'Exposition. Il paraissait évident que seule cette esplanade immense et centrale réunissait les conditions indispensables pour en assurer le succès.

Mais les difficultés surgirent dans la distribution et dans l'affectation des différentes parties aux diverses sections d'exposants. Suivant une marche logique, le Comité commença par arrêter la forme et les dimensions du bâtiment principal, dit Palais de l'Exposition, qui devait occuper l'esplanade principale et former à lui seul la partie la plus considérable, la plus monumentale, la plus décorée et la plus fréquentée de toutes les constructions.

Bien des idées avaient été émises, bien des projets proposés et rejetés. Le Comité, pour clore les discussions, décida de faire appel à la compétence plus spéciale des ingénieurs et des architectes et ouvrit un concours *pour l'édification sur la place des*

Quinconces des grands bâtiments devant servir à la douzième Exposition de la Société Philomathique.

Le rapport général de M. Coutanceau dit que, malgré la valeur des concurrents et la précision des indications qui devaient leur être fournies, le Comité espérait peu qu'il pût sortir de ce concours un projet définitif répondant, *a priori*, à toutes les conditions nécessaires, tel, en un mot, qu'il n'y eût plus qu'à le réaliser de toutes pièces. Mais, en prenant cette décision, il restait fidèle au principe déjà posé de faire appel autant que possible aux lumières des hommes de l'art et de leur demander de consacrer à une aussi importante question le temps et la compétence qui pouvaient lui manquer. Il était certain, d'ailleurs, que dans les différents projets présentés se trouveraient des idées permettant d'arrêter des plans définitifs.

En conséquence, le 10 août 1881, MM. Daney et Coutanceau adressèrent une lettre-circulaire à un très grand nombre d'architectes et d'ingénieurs de Paris et de la province et firent un appel dans les journaux pour attirer à ce concours ceux qu'ils ne connaissaient pas.

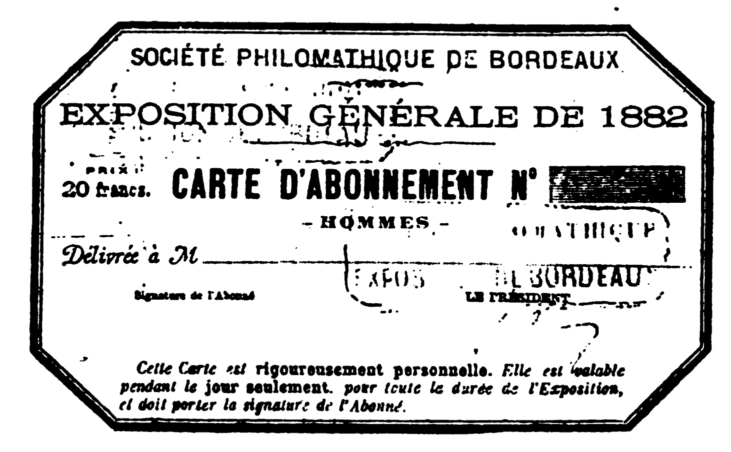
Tous les projets présentés devaient être classés par ordre de mérite : suivant les décisions d'un jury désigné par la Société, le projet classé n° 1 devait recevoir un prix de 1,500 francs; le projet classé n° 2, un prix de 500 francs; et la Société se réservait le droit d'exécuter ou de ne pas exécuter tout ou partie des projets présentés.

En même temps les architectes, ingénieurs, entrepreneurs de travaux publics qui désiraient soumissionner à la construction des bâtiments, étaient invités à produire avec leurs projets un engagement sur timbre conforme au modèle adopté.

Un assez grand nombre de concurrents répondirent à cet appel, et chacun d'eux reçut pour le guider dans son travail : 1° une note sur les indications générales de l'Exposition; 2° un

plan de la place des Quinconces; 3° un modèle de cahier des charges de l'entreprise; 4° un modèle de soumission sur papier timbré; 5° une classification générale des produits, divisée en sections, subdivisée en groupes et classes.

La Société Philomathique prévenait les concurrents qu'elle attacherait autant d'importance à l'étude des bâtiments propre-


SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX

EXPOSITION GÉNÉRALE DE 1882

PRIX 20 francs. CARTE D'ABONNEMENT N° [redacted]

— HOMMES —

Délivrée à M

Signature de l'Abonné — LE PRÉSIDENT

Cette Carte est rigoureusement personnelle. *Elle est valable* pendant *le* jour seulement. *pour toute la durée de l'Exposition, et doit porter la signature de l'Abonné.*

FAC-SIMILÉ D'UNE CARTE D'ABONNEMENT

ment dits qu'à l'étude de l'agencement des produits à l'intérieur et à l'extérieur de ces bâtiments.

Neuf projets furent soumis au Jury. Trois furent récompensés.

Le projet *Progrès (18295)* fut classé premier et reçut les 1,500 francs. Le projet *Honneur et Patrie (23127)*, de M. Boulanger, reçut les 500 francs du second prix. Enfin le projet *Sans malice (4014)*, dû à la collaboration de deux architectes de Bordeaux, MM. Kern et Duprat, reçut une mention honorable.

Tous les dessins furent exposés publiquement à l'École professionnelle; mais, ainsi qu'il était naturel de s'y attendre, aucun des neuf projets ne présentait une solution complète et définitive. Toutes les études étaient d'une architecture trop recherchée et, par suite, d'un prix de revient trop élevé. En somme, aucun des concurrents n'avait tenu un compte suffisant des recommandations faites par la Société au sujet du classement

des produits. Par contre, les projets fournissaient un certain nombre d'indications d'une utilité incontestable, et il n'est pas douteux qu'ils exercèrent une influence heureuse sur l'établissement définitif des plans d'ensemble du Palais que M. Grelet aîné, membre du Comité et architecte, fut chargé de présenter.

Ce plan fut adopté avec quelques retouches, et le Comité



FAC-SIMILÉ DU BILLET DE LA LOTERIE DE L'EXPOSITION DE 1882

décida que tous les bâtiments de l'Exposition seraient simplement loués par la Société pour le temps jugé nécessaire et repris ensuite par les entrepreneurs à leurs risques et périls; que l'adjudication en serait faite, avec publicité et concurrence sur le prix de location du mètre carré de surface couverte, tous les dessins d'exécution étant d'ailleurs fournis par la Société.

Une publicité considérable fut donnée au cahier des charges du bâtiment principal, dont l'adjudication fut fixée au 19 décembre 1881. Le cautionnement était de 5,000 francs, dont 2,000 francs à déposer le jour de l'adjudication et 3,000 francs le jour de la signature du marché. Le délai accordé pour l'achèvement complet du bâtiment expirait le 1er mai 1882, et une clause spéciale imposait à l'entrepreneur 1,000 francs d'indemnité par jour de retard.

Dix entrepreneurs avaient été admis à soumissionner et se

présentèrent à l'adjudication; mais dès le début de la séance une difficulté imprévue faillit compromettre la situation. En effet le président fut obligé de faire savoir aux intéressés que la Société des concours hippiques de France avait déclaré au maire de Bordeaux qu'elle entendait user de son droit de faire son concours annuel sur la place des Quinconces, à l'époque ordinaire, soit du 1er au 8 février, et que, par suite, la place ne serait livrée par la Ville à la Société Philomathique et par cette dernière à l'adjudicataire que le 15 février au lieu du 1er janvier 1882.

Ainsi que l'écrivit M. Coutanceau dans son rapport général, ce retard pouvait devenir un obstacle absolu pour l'Exposition puisqu'il en reculait forcément l'ouverture d'un mois et demi et ne lui laissait plus le temps nécessaire pour réaliser ses recettes.

Malgré ces appréhensions, sept concurrents, sachant fort bien que la Société Philomathique et la Ville arriveraient à obtenir satisfaction au nom de l'intérêt général, remirent leurs soumissions. Mais il n'y eut pas d'adjudication, tous les engagements renfermant des conditions supérieures au prix de 16 francs fixé par avance comme prix maximum en location du mètre carré de surface couverte.

Le 23 décembre 1881, après quelques pourparlers avec les soumissionnaires, le Comité se décida à traiter de gré à gré avec MM. Reinneville et Triaut, de Reims, au prix de 15 fr. 25 le mètre carré.

Quelques semaines plus tard, les mêmes entrepreneurs acceptèrent la construction des annexes principales (machines et carrosserie) au prix de location de 13 francs le mètre carré, et la construction des petites annexes au prix de location de 8 fr. 50. En règle générale, il leur fut alloué un supplément de 2 francs par mètre carré pour toutes les parties recouvertes d'un plancher.

Ces entrepreneurs s'adjoignirent des Bordelais; ils possédaient des ressources considérables de matériel et de personnel; aussi s'acquittèrent-ils de leur tâche dans des conditions particulièrement heureuses: le Palais de l'Exposition fut livré dans les délais fixés sans que, dans la période de levage et de construction, il y ait eu le moindre accident.

Le Comité d'administration ne put procéder par voie d'adjudication pour les décorations en simili-pierre, et il lui fallut traiter de gré à gré avec M. Videau, entrepreneur de plâtrerie, au prix forfaitaire de 22,500 francs.

Quant au Palais des Vins, placé dans l'hémicycle des Quinconces, dont il épousait la forme originale et gracieuse, il fut construit par la maison Carde et décoré par M. Jouffre.

Ces questions de bâtiments résolues, le Comité s'occupa de faire autour de l'Exposition une très large publicité, afin d'attirer des exposants importants et d'amener un nombre considérable de visiteurs.

Dès le mois de novembre 1881, le Comité s'était adjoint une commission spéciale de publicité; il avait fait tirer à 15,000 exemplaires une grande affiche rehaussée des armes de la ville de Bordeaux, signée par le président et le secrétaire général de la Société, par le président de la Chambre de commerce et par le maire de Bordeaux, et l'avait envoyée dans tous les chefs-lieux de canton. Un nouveau tirage de ces placards fut expédié en mars 1882, et une affiche spéciale fut apposée dans toutes les grandes villes de France pour apprendre au public que l'Exposition était fixée au 1er juin 1882.

Enfin, 22,000 affiches furent expédiées en Espagne, en Portugal et dans les colonies.

Le même système de publicité à profusion avait été appliqué dans les circulaires. A la date du 1er juillet 1881, une *Circulaire générale aux Exposants* avait été adressée à toutes les maisons

ayant figuré soit à l'Exposition philomathique de 1865, soit à la dernière Exposition universelle de Paris de 1878, en même temps qu'à tous les industriels dont les publications ou réclames permettaient de saisir la trace. Ce fut pour le secrétariat général, ce n'est pas douteux, un travail minutieux, considérable et coûteux, mais qui eut certainement un effet des plus utiles.

Cette circulaire générale portait la signature des présidents du Conseil général de la Gironde et de la Chambre de commerce, du maire de Bordeaux et du préfet de la Gironde; elle était accompagnée du règlement général de l'Exposition et du bulletin de demande d'admission à retourner signé par l'exposant[1]. 24,000 de ces envois avaient été déjà effectués au mois de septembre 1881, et il en fut encore expédié jusque dans le premier trimestre de 1882.

En outre, et pour mieux attirer à elle les principales maisons de l'industrie française qui auraient pu ne pas attacher à l'Exposition un intérêt suffisant, la Société s'adressa directement et par lettre particulière à tous les industriels ayant obtenu les plus hautes récompenses, soit un diplôme d'honneur ou une médaille d'or, à l'Exposition universelle de 1878. Ce nouvel appel accentuait le désir du Comité de voir chacune des branches de notre industrie nationale représentée par les plus importantes maisons et offrait à ces exposants spéciaux de placer leurs produits *hors concours* s'il leur convenait de ne pas les soumettre à l'appréciation du Jury. Cette mesure attira de très grandes usines.

D'autre part, des lettres spéciales furent adressées aux ministres pour les solliciter de faire représenter leur département par une exposition collective.

Enfin, une circulaire accompagnée d'une note à insérer, fut adressée à tous les journaux de France et d'Algérie, ainsi qu'aux principaux organes de publicité de l'Espagne et du Portugal.

1. Ce bulletin d'admission contenait un questionnaire de renseignements industriels.



GRAND PALAIS PRINCIPAL — FAÇADE SUR LA GARONNE

Pendant toute la durée de l'Exposition, la presse locale fut mise à contribution, et c'est avec le plus grand désintéressement que tous les journaux bordelais, sans distinction d'opinion, firent passer dans leurs colonnes les nombreux avis et articles communiqués par le secrétariat général.

Pour terminer cet aperçu concernant la publicité de l'Exposition de 1882, il reste encore à parler du concours qui fut demandé aux sociétés d'agriculture, aux rectorats, aux chambres de commerce et aux consuls étrangers pour l'Exposition universelle des vins.

Cette exposition, qui fut remarquable et dont l'organisation fit grand honneur à M. Eugène Buhan, dut incontestablement son succès, pour les vins et spiritueux étrangers, à l'énorme publicité qui fut faite en Espagne, en Portugal, en Italie, en Grèce, en Autriche-Hongrie, en Allemagne, en Pays-Bas, en Russie, en Angleterre, en Belgique, aux États-Unis et au Chili. M. Buhan passa même un traité avec une agence étrangère pour assurer en Allemagne et en Russie une reproduction périodique de toutes les conditions d'admission.

Les exposants affluèrent; mais les services de l'exploitation avaient été organisés avec tant de soin et de méthode par MM. Daney et Coutanceau, que l'ouverture de l'Exposition, annoncée pour le 1er juin 1882, eut lieu officiellement le 6 du même mois, ce qui était un succès incontestable pour les organisateurs. On doit même ajouter que dès le 1er juin, bâtiments, annexes, jardins étaient prêts, et la date ne fut reculée de six jours que pour permettre aux exposants retardataires de mettre en place leurs produits dans les vitrines.

M. Léon Say, ministre des finances, représentant le Président de la République, présida le 22 juin la cérémonie officielle d'inauguration. M. Alfred Daney, entouré de toutes les notabilités bordelaises, le reçut sur une luxueuse estrade dressée tout exprès

sur la place des Quinconces, et lui adressa la parole dans les termes suivants :

Monsieur le Ministre,

La Société Philomathique vous est profondément reconnaissante de l'honneur que vous lui faites en venant inaugurer l'Exposition de Bordeaux.

Votre présence au milieu de nous, celle du délégué de M. le Ministre de l'intérieur, la promesse faite par M. le Ministre du commerce de présider la distribution de nos récompenses, témoignent hautement la sollicitude du Gouvernement de la République pour les intérêts de l'agriculture et de l'industrie; elles sont pour nous un puissant encouragement à poursuivre l'œuvre d'utilité publique commencée il y a plus d'un demi-siècle par nos prédécesseurs.

L'Exposition de 1882 présente une importance plus considérable que ses devancières par la variété des produits exposés, par le nombre des exposants, qui dépasse 4,000, enfin par le caractère spécial que lui donne l'Exposition des vins, des liqueurs et des boissons fermentées, à laquelle nous avons convié tous les pays du monde.

Au moment où le phylloxera ravage nos vignobles et menace de tarir dans sa source les richesses de notre sol privilégié, nous avons eu la pensée de réunir dans la métropole du commerce du Sud-Ouest de la France la collection complète des vins du monde entier, afin d'offrir aux producteurs et aux négociants des éléments d'études et de comparaison dont les résultats seront profitables à la viticulture, au commerce et au trésor public.

Les viticulteurs de tous les pays ont répondu à notre appel. Plusieurs gouvernements étrangers, appréciant l'importance de cette Exposition spéciale, y figurent au nom de leurs nationaux. C'est pour nous un honneur de saluer de tels hôtes et un devoir de leur adresser nos plus vifs remerciements.

Telle est, Monsieur le Ministre, l'Exposition dont nous vous prions d'ordonner l'ouverture.

Organisée par le Comité d'administration de la Société Philomathique, avec le concours et la précieuse collaboration d'un grand nombre d'hommes dévoués, encouragée par les subventions de l'État, du Département, de la Ville, de la Chambre de commerce et des Compagnies de Chemins de fer, elle donne la mesure de ce que peut l'initiative privée, qui n'a pas à son service les millions parfois nécessaires pour faire les grandes choses, lorsqu'elle répond au vœu de l'opinion publique et qu'elle sert avec patriotisme et désintéressement les intérêts généraux du pays.

Vous jugerez cette œuvre, Monsieur le Ministre, avec votre bienveillance habituelle, non telle qu'elle est aujourd'hui, dans le désordre d'une ins-

tallation hâtive, mais par ce qu'elle devra être lorsque tous les éléments qui la composent formeront un harmonieux ensemble, et nous espérons qu'après avoir comparé les moyens d'action et les résultats acquis, vous voudrez bien appeler sur elle l'attention de M. le Président de la République.

Il y a quelques mois, M. Jules Grévy, répondant à l'invitation de la Municipalité de Bordeaux, faisait part à M. le Maire de son désir de visiter notre ville pendant la durée de l'Exposition. Nous faisons des vœux pour que rien n'empêche M. le Président de la République de réaliser sa promesse. En venant au milieu de nous, non seulement il recevra le cordial accueil d'une population dévouée aux institutions républicaines et désireuse de saluer en lui le premier citoyen de notre pays, mais il trouvera réunis, à côté des grands noms de l'industrie française, des hôtes étrangers venus des points les plus éloignés du globe et désireux aussi de voir le chef de l'État rehausser par sa présence l'éclat de cette fête de l'Industrie et de l'Agriculture que vous nous faites l'honneur d'inaugurer aujourd'hui.

Le Ministre des finances répondit à M. Daney :

Monsieur le Président,

Si nous ne savions pas tous ici les efforts dont vous avez été capable dans le passé, nous pourrions nous étonner de voir une œuvre aussi grandiose que l'Exposition que vous allez ouvrir entreprise grâce à votre initiative, grâce à l'initiative privée; mais vos œuvres passées ont eu un succès si grand et si durable, qu'on ne peut plus s'étonner de rien quand il s'agit de vos créations.

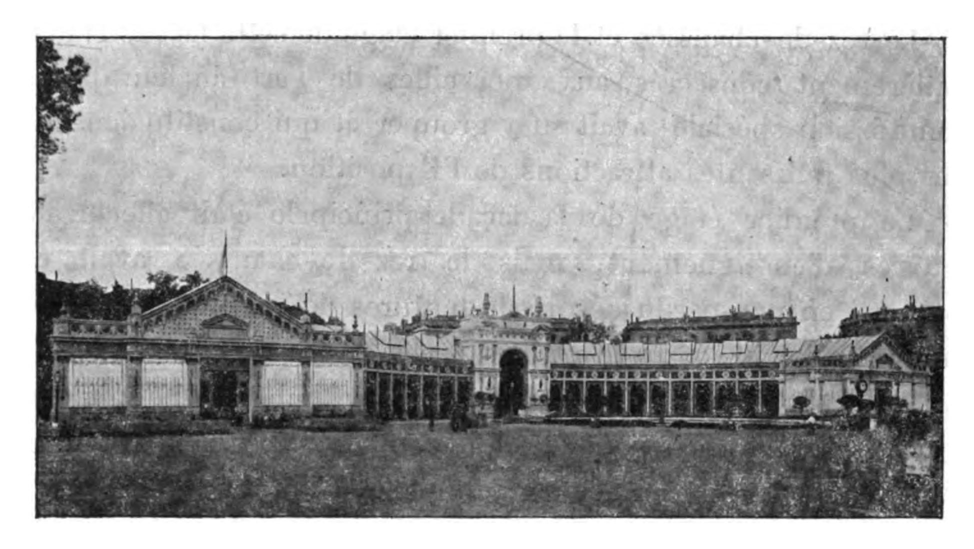
Vous avez compris que ces grandes Expositions universelles qui se sont organisées de cinq ou de dix en dix ans dans les grandes capitales de l'Europe deviennent si étendues et sont obligées de recevoir tant de produits divers que la visite et l'étude en deviennent difficiles, quelquefois pénibles, et alors vous avez cru — et vous avez eu raison — qu'il fallait organiser des Expositions d'un caractère plus restreint.

Vous connaissez les progrès qu'on a pu réaliser dans l'instruction de nos enfants par la méthode qu'on a appelée « la méthode des leçons de choses »; on leur montre des choses, on les leur fait apprécier, on leur dit ce qu'elles sont, comment elles sont, d'où elles viennent, comment on les fait, et les enfants comprennent plus vite par cette sorte d'exposition matérielle que par toutes les descriptions.

Nous autres, hommes, nous avons besoin qu'on nous donne aussi des leçons de choses. A aucune époque de notre vie, nous ne pouvons cesser d'être pratiques. Il faut voir les choses, les toucher, se rendre compte des

progrès incessants de l'industrie et du commerce. Vous nous avez conviés à une de ces leçons, nous sommes heureux d'en profiter.

Le Gouvernement ne pouvait rester étranger à votre œuvre; on a dit, et on a eu raison de le dire : « ceux-là qui s'aident sont ceux qu'il faut aider; » le Gouvernement est empreint de cette maxime; il sera avec vous représenté par mon honorable ami, M. le Ministre du commerce, pour vous aider à distribuer les récompenses; il a voulu ne pas être étranger à cette inaugu-



PALAIS DES VINS

ration, et je suis heureux d'avoir été choisi pour le représenter dans la grande capitale du Sud-Ouest de la France.

Nous allons parcourir avec vous cette belle Exposition, et nous ajouterons au cri de « Vive la République! » celui de « Vive la Gironde! et Vive Bordeaux! »

Ces deux discours furent couverts d'applaudissements, et le cortège officiel procéda à la visite de l'Exposition.

Le Palais principal présentait la forme d'un rectangle très allongé, occupant le centre de l'esplanade et à peu près également distant de la gerbe et de la terrasse des Quinconces. Il comprenait un rez-de-chaussée et un premier étage. La façade principale, placée dans l'axe du cours Tournon, avait une entrée monumentale assez décorative, bien ornée et encadrée de deux avant-

corps. La façade secondaire, donnant sur la Garonne, surmontée vers le milieu par la tourelle de l'ascenseur, était pourvue dans toute sa longueur d'un immense balcon, d'où les visiteurs dominaient dans tout son développement le splendide panorama du port de Bordeaux, de la ville et de la rivière, depuis Lormont jusqu'au pont de la Bastide.

Le rez-de-chaussée et le premier étage de cette façade étaient entièrement consacrés aux merveilles de l'art ancien, qu'une commission spéciale[1] avait su y grouper et qui constituaient une des plus puissantes attractions de l'Exposition.

Le premier étage de la façade principale était affecté aux œuvres d'enseignement, mais le rez-de-chaussée avait été converti en pas-perdu décoré de tentures de velours rouge avec crépines d'or et garni de plantes vertes exotiques.

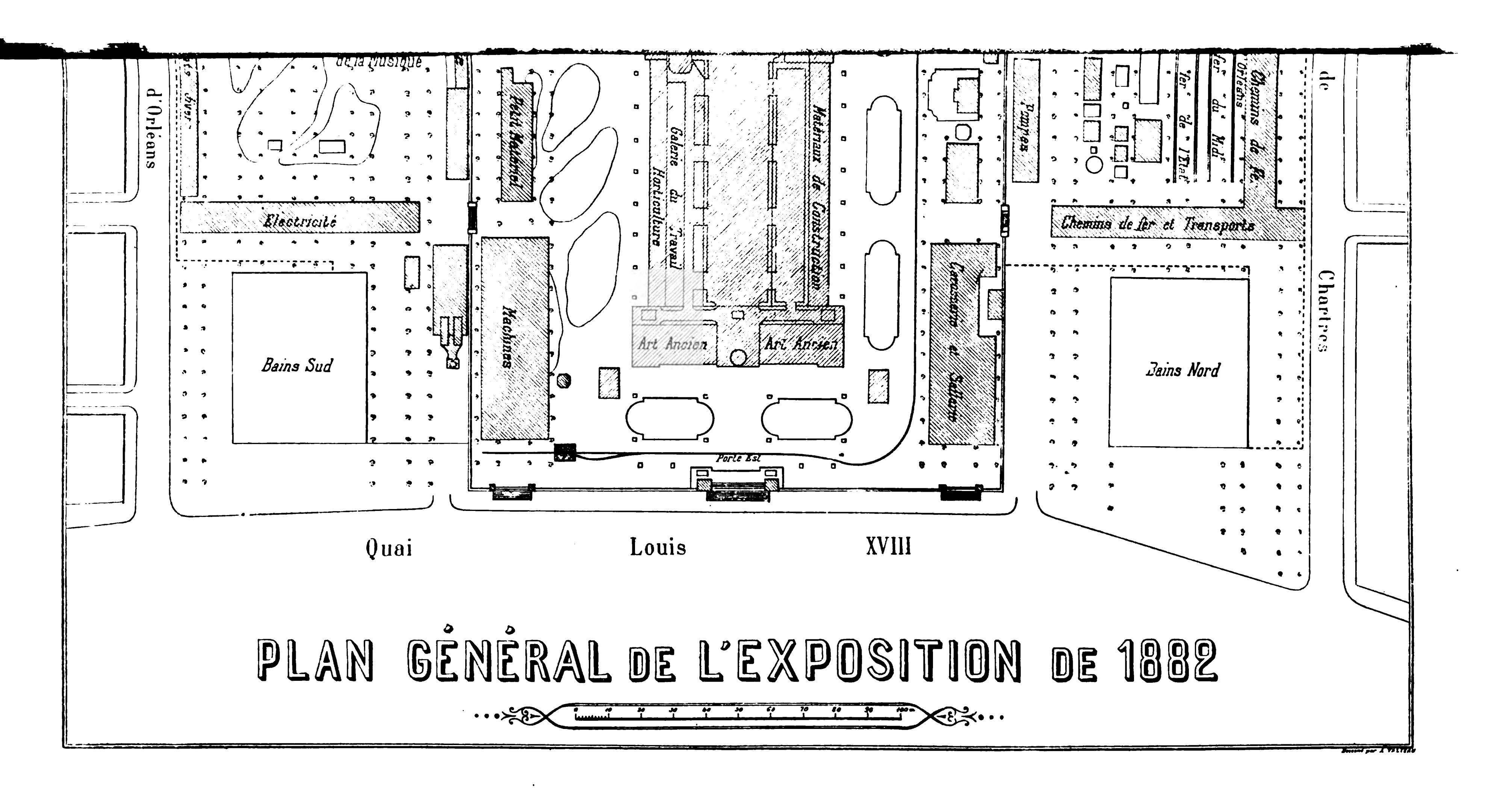
C'est par cet immense vestibule que le public pénétrait dans les trois grandes nefs parallèles que coupait un immense transept dans lequel les horticulteurs rivalisaient chaque jour de goût et de bonne volonté en y apportant les fleurs les plus belles et les plus rares de la saison.

La grande nef centrale, dont les piliers étaient garnis de draperies rouges, se développait uniformément dans toute sa longueur jusqu'à l'orgue d'église monumental qui en garnissait l'extrémité.

Au contraire, les deux nefs latérales étaient divisées en nombreux compartiments, de manière à composer de petites salles dans lesquelles on avait pu répartir les produits exposés par catégorie.

Partout une circulation large et facile permettait d'examiner les vitrines des exposants, dont le plus grand nombre étaient

1. La Commission de l'Art ancien, composée de MM. Marionneau, Delpit, Lalanne, Labat, augmenta l'attrait de sa section par une tentative intéressante d'exposition rétrospective de l'art à Bordeaux.


Chartres
de
d'Orléans
Chemins de Fe.
Orléans
fer du Midi
fer de l'Etat
Chemins de fer et Transports
Pompes
Bains Nord
Carosserie et Sellerie
Matériaux de Construction
Art Ancien
Porte Est
Galerie du Travail
Horticulture
Art Ancien
Petit Matériel
Machines
de la Musique
Electricité
Bains Sud
Quai
Louis
XVIII
PLAN GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION DE 1882

isolées et autour desquelles un public nombreux pouvait se mouvoir sans la moindre gêne.

Cette disposition générale et notamment la grande longueur donnée au bâtiment principal aux dépens de sa largeur eurent ce premier avantage d'offrir de tous les côtés de vastes dégagements et de telles facilités qu'aucun encombrement ne se produisit jamais, alors même que certains dimanches et jours de fête le nombre des visiteurs dépassât 20,000.

Tout autour du Palais, des jardins français et anglais les plus variés avaient été tracés et plantés avec goût; tous les massifs de fleurs étaient décorés de statues et de magnifiques sujets en fonte d'art, dus pour la plupart aux grands établissements du Val-d'Osne.

Un second avantage de cette même disposition avait vivement frappé les membres du Comité : en diminuant la largeur du Palais et en rejetant les deux principales annexes des machines et de la carrosserie jusque sous les arbres de l'esplanade, on avait conservé à la place des Quinconces, à droite et à gauche du bâtiment, la magnifique perspective offerte par la rivière et les coteaux de la rive droite.

La galerie des machines contenait les appareils les plus divers mis en mouvement soit par des machines à gaz de tous les types, soit par l'arbre de transmission général, actionné par une machine Corliss, du Creusot, de la force de cent chevaux, et une très belle machine Powel, de Rouen, toutes les deux fort remarquables et très soignées. A la suite de cette galerie, sous les arbres de l'esplanade, du côté sud, se dissimulaient le pavillon du petit matériel, la chapelle et quelques expositions particulières.

De l'autre côté, symétriquement à la galerie des machines, s'élevait l'importante annexe de la carrosserie, où les premiers constructeurs de Paris et de la région avaient envoyé des voitures de toutes les formes, rivalisant de fini et d'élégance.

Les bas-côtés des allées de Chartres avaient été réservés à ce qu'on avait appelé « les produits de plein air »; ils contenaient, en outre, en ne mentionnant, bien entendu, que les bâtiments construits par la Société : l'immense annexe construite en équerre parallèle au fleuve d'un côté et à l'allée de Chartres de l'autre, et renfermant le matériel de chemins de fer et de transport, le matériel et les produits agricoles, l'annexe si intéressante de la métallurgie, l'annexe du matériel des chais, l'annexe des pompes et celle de la pisciculture; enfin plusieurs cafés et restaurants.

Les bas-côtés des allées d'Orléans avaient été plus spécialement affectés aux plaisirs de l'Exposition. On y trouvait, au milieu de jardins improvisés, dont la réussite avait agréablement surpris tout le monde, la galerie de l'électricité, peu brillante sous tous les rapports, le kiosque de la musique, l'aquarium, le pavillon si intéressant de la ville d'Arcachon et des établissements divers de jeux, tirs, cafés, etc.; enfin le théâtre de l'Exposition.

Ce bas-côté des allées d'Orléans était la seule partie de l'Exposition que l'on avait jugé convenable et prudent d'ouvrir le soir. Brillamment éclairés à la lumière électrique, ces jardins et toutes ces attractions reçurent en effet certains jours une foule nombreuse. Malheureusement, une longue série de mauvais temps contraria sensiblement la plupart de ces exploitations, notamment celle du théâtre, et amena la Société à faire, en fin de compte, l'abandon d'une forte partie des redevances dues par la plupart des concessionnaires.

Faisons remarquer cependant que, grâce à l'habile concours de M. Jame-Jerminy, ingénieur des Arts et Manufactures, l'éclairage électrique, installé par la maison Edison, avec les machines motrices de MM. Weylher et Richemond, fonctionna de la manière la plus sûre et la plus satisfaisante. Pendant six mois



GALERIE DE L'ART ANCIEN

toute cette partie des Quinconces fut brillamment éclairée chaque soir, sans interruption, sans accident d'aucune sorte; succès d'autant plus remarquable qu'à cette époque ce genre d'éclairage n'était pas encore entré dans le domaine véritablement pratique et industriel, comme il l'est aujourd'hui. On peut donc citer son rôle à l'Exposition de 1882 comme une des premières applications qui en aient été faites avec succès.

Suivant la décision arrêtée dès le principe, l'Exposition universelle des vins et spiritueux était restée séparée de l'ensemble des autres sections, et son bâtiment, suivant la même courbe que l'hémicycle, présentait beaucoup d'originalité, grâce à sa forme et grâce à sa décoration spéciale, grâce aussi à son aménagement intérieur, fait avec méthode et avec goût.

Parmi les expositions remarquables, dont le nombre était considérable dans tous ces bâtiments, il convient seulement de citer celles, plus rares, dont l'importance attira des visiteurs: les expositions des Ministères, et notamment celle du Ministère des Travaux publics; les expositions des Compagnies des Chemins de fer du Midi et d'Orléans, présentant toutes deux les types les plus perfectionnés de leur matériel roulant; les machines motrices du Creusot, de Powel, de Pantin; enfin le chemin de fer à vapeur Decauville, qui parcourait toute l'esplanade et qui, malgré des appréhensions injustifiées, fonctionna jusqu'à la fin sans le moindre accident, en donnant à l'Exposition un caractère spécial de gaîté et d'animation.

La question de l'emménagement des envois à l'intérieur des bâtiments avait été l'objet de soins tout spéciaux de la part du Comité d'administration, qui avait voulu non seulement favoriser l'étude et la comparaison des produits, mais aussi donner à l'ensemble des galeries un aspect séduisant et presque artistique. Grâce au concours de nombreux philomathes et en particulier de M. Huyard, le but fut atteint, et la satisfaction des yeux fut

acquise sans que rien ait été changé à la classification générale des produits. Ces groupements logiques avaient été distribués de telle sorte qu'ils évitaient au public les longues et inutiles recherches, et, tout en se promenant, le visiteur pouvait suivre avec attrait le travail industriel dans ses éléments, ses moyens et ses résultats. En principe, l'ensemble de l'Exposition avait été divisé en quatre grandes sections :

I. Enseignement, Économie politique, Philologie;
II. Agriculture;
III. Industrie proprement dite;
IV. Art ancien;

et chacune de ces sections se divisait elle-même :

La première en 3 groupes subdivisés en 7 classes;
La deuxième en 5 groupes subdivisés en 29 classes;
La troisième en 14 groupes subdivisés en 72 classes;
La quatrième en 2 groupes subdivisés en 13 classes;

Ce qui représentait au total 121 classes, dans lesquelles toutes les demandes parvenues au secrétariat général purent être ventilées sans difficulté.

Dans la classe de l'enseignement avaient été réunis tous les procédés et les méthodes servant à l'enseignement, depuis l'instruction primaire jusqu'à l'instruction supérieure, en comprenant l'enseignement technique.

Comme complément nécessaire à cette exposition des livres et des méthodes des maîtres, on avait mis en regard les travaux des élèves afin de juger les résultats obtenus.

Les industries avaient été groupées en trois parties distinctes :

L'industrie extractive ou agricole (classes 5 à 31), s'appliquant aux procédés d'extraction ou de culture des produits naturels de la surface ou de l'intérieur du sol, et comprenant les procédés et les produits de l'horticulture, de l'élevage des animaux, les engrais, la pisciculture, l'ostréiculture, les vins, les liqueurs, etc.;

L'industrie manufacturière (classes 32 à 41, 45 à 78, 80 à 83), dont les procédés transforment la matière première brute en produits directement utilisables, s'appliquant aux industries chimiques, mécaniques, et à l'emploi de leurs agents, la chaleur, la lumière, la vapeur, l'électricité, etc.;

L'industrie des transports (classes 42 à 44, 79), se rapportant aux voies et moyens de transport, les routes, les voies ferrées, le matériel des chemins de fer, les canaux et la navigation.

Telles étaient les grandes divisions du travail de l'activité humaine d'après lesquelles la Société Philomathique avait classé et réparti les produits exposés.

Quelques jours avant le commencement des opérations du Jury, le Comité publia un règlement général fixant la nature des récompenses et les dispositions de répartition. En voici le résumé, extrait du rapport général :

Le Jury général se divisait en Jury de groupes, avec un président, un vice-président, un secrétaire et un ou plusieurs rapporteurs; chaque Jury de groupe avait la faculté d'appeler dans son sein, pour certaines questions déterminées, des membres des autres groupes ou des experts choisis en dehors du Jury. Les membres ainsi appelés et les experts n'avaient pas voix délibérative.

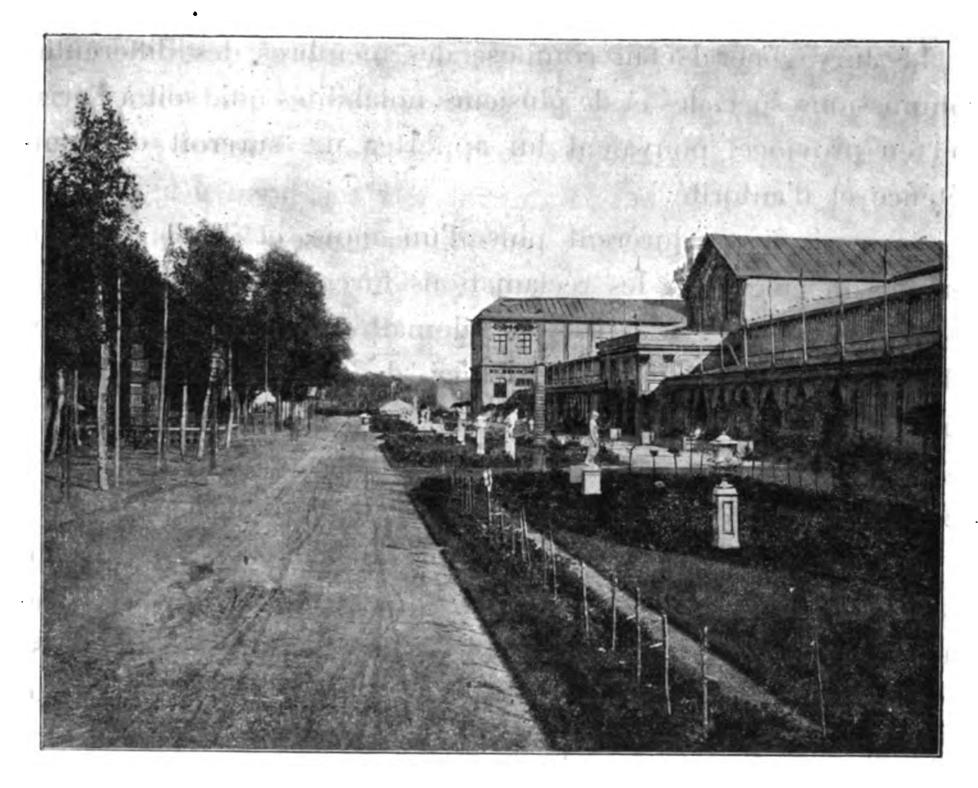
Les présidents de chaque groupe, réunis en conseil, formaient le Jury des présidents, ayant à sa tête le président de la Société Philomathique. Le Jury des présidents prononçait seul sur les récompenses les plus élevées (diplôme d'honneur et médaille d'or), après avoir entendu les propositions des Jurys de groupe.

Au-dessus de ces deux Jurys, le Comité de la Société connaissait et décidait de toutes les réclamations et jugeait en dernier ressort tous les conflits pouvant se produire au cours des opérations du Jury.

Les récompenses dont le Jury pouvait disposer, et dont le nombre relevait de sa seule appréciation, étaient les suivantes :

Diplôme d'honneur;
Diplôme de médaille d'or;
Diplôme de médaille d'argent;
Diplôme de médaille de bronze;
Mention honorable.

Quelques jours avant l'ouverture des travaux du Jury, un grand nombre d'exposants, pensant que la valeur intrinsèque des médailles d'or et d'argent pouvait amener la Société à les mettre en moins grand nombre à la disposition du Jury,



FAÇADE DU GRAND PALAIS (COTÉ DES ALLÉES DE CHARTRES)

écrivirent au président pour lui demander que ces médailles en nature fussent remplacées par des diplômes de médailles ayant en somme la même valeur morale. Le Comité d'administration accepta la proposition, et c'est dans ces conditions que le Jury procéda à la distribution des récompenses. Mais après la clôture de la liste, beaucoup d'exposants prétendirent qu'ils n'étaient pas liés par la démarche de leurs collègues et réclamèrent les médailles en nature que promettait la circulaire générale aux exposants.

La Société ne protesta pas un moment, au point de vue du droit, contre le bien fondé de cette réclamation, et elle arrêta le type des médailles. C'est ce type que plusieurs des mécontents jugèrent insuffisant et pour lequel ils intentèrent à la Société Philomathique un procès qu'ils perdirent.

Le Jury général était composé des membres des différentes commissions spéciales et de plusieurs notabilités qui, soit à Paris, soit en province, pouvaient lui apporter un surcroît de compétence et d'autorité.

Ses opérations durèrent plus d'un mois, et il est juste de dire à son éloge que les réclamations furent assez rares.

Le 16 octobre, la Société Philomathique offrit un banquet officiel à tous les membres du Jury, dans la salle des Concerts du Grand-Théâtre.

Le péristyle et le grand escalier brillamment éclairés, ornés de feuillage et décorés de fleurs, présentaient un aspect féerique.

A l'entrée du foyer, M. Daney, président de la Société Philomathique, entouré des membres du Comité d'administration, recevait les invités, qui commencèrent à affluer à partir de sept heures.

Une immense table — la table d'honneur — occupait toute la longueur de la magnifique salle des Concerts, et six tables plus petites, perpendiculaires à celle-ci, étaient dressées dans le sens de la largeur.

M. Daney présidait, ayant à sa droite M. le général de Curten, commandant la subdivision, représentant M. le général en chef Dumont, commandant le 18me corps d'armée, en ce moment absent de Bordeaux, et à sa gauche M. Saisset-Schneider, préfet de la Gironde.

Venaient ensuite : M. le général Galland, M. Brandenburg, maire de Bordeaux; M. le comte de Lur-Saluces et M. Cahen, sénateurs; M. Armand Lalande, député, président de la Chambre de commerce; MM. Achard, Cazauvieilh, Lalanne, Fourcand-

Léon, Laroze, députés; M. Larronde, vice-président de la Société Philomathique; M. Ferbos, vice-président du Conseil général; M. Coutanceau, secrétaire général, et les autres membres du bureau de la Société Philomathique.

Plusieurs consuls des puissances étrangères, membres d'honneur du jury, étaient également assis à la table d'honneur.

Au nombre des convives étaient les membres de la Municipalité, les conseillers municipaux, la Commission départementale du Conseil général, les membres de la Chambre et du Tribunal de commerce, les membres du Jury, les commissaires de l'Exposition et les représentants de la presse.

Au dessert, M. Daney porta le premier toast :

Messieurs,

Le Comité d'administration de la Société Philomathique vous a conviés ce soir à cette fête pour vous remercier cordialement du concours et de l'appui que vous lui avez prêtés et qui ont rendu certain le succès de son œuvre. Il y aura bientôt deux ans, la Société Philomathique nous imposait la tâche lourde et difficile d'organiser sa douzième Exposition générale. Il fallait tout créer, même les ressources premières pour payer les lourdes dépenses de l'entreprise; car notre Association, n'ayant d'autre souci que l'intérêt public, n'a guère d'autre patrimoine que des états de services, longs et glorieux sans doute, mais insuffisants pour subvenir aux dépenses considérables d'une Exposition.

C'est donc sans argent, mais avec la foi dans le succès et l'énergique volonté de surmonter tous les obstacles, que les organisateurs entrèrent en campagne. A notre appel, tout ce que Bordeaux compte d'hommes dévoués et soucieux des intérêts de la cité s'empressa de nous tendre la main et de nous promettre sa collaboration.

Il fut moins facile d'assurer le côté financier de l'entreprise.

Autant le Conseil municipal, la Chambre de commerce, le Conseil général, les Compagnies des Chemins de fer d'Orléans et du Midi s'étaient montrés empressés, sympathiques, généreux à notre égard, autant la subvention accordée par les Chambres répondit peu à nos espérances; et cependant nous avions pour nous les précédents de l'Exposition de Lyon, la bienveillance du ministre du commerce et l'appui chaleureux de nos sénateurs et de nos députés.

Il faut avouer qu'il en est souvent ainsi dans notre pays. On ne perd

pas une occasion de vanter les bienfaits de l'initiative privée. Mais dès qu'elle veut se montrer — ce qui arrive trop rarement — il semble que, sans le vouloir, on cherche à l'arrêter au passage, tant il paraît étonnant qu'il soit possible de faire quoi que ce soit en dehors de la routine habituelle.

La déception que nous venions d'éprouver au moment où la plupart de nos dépenses étaient engagées nous fut très sensible. De là nos hésitations, nos inquiétudes, je n'ose dire notre découragement, car nous nous sentions soutenus par l'opinion publique et par la volonté bien arrêtée du Conseil municipal de nous aider jusqu'au bout de notre tâche.

Malgré l'insuffisance de nos ressources, nous redoublâmes d'efforts et de courage, et voyant notre barque environnée d'écueils, nos lieutenants accablés sous le poids de fatigues et d'ennuis de toute sorte, nous résolûmes néanmoins de faire tous les sacrifices pour arriver à bon port.

C'est à ce moment difficile que vint à nous un nouveau protecteur pour lequel nous conserverons une vive reconnaissance.

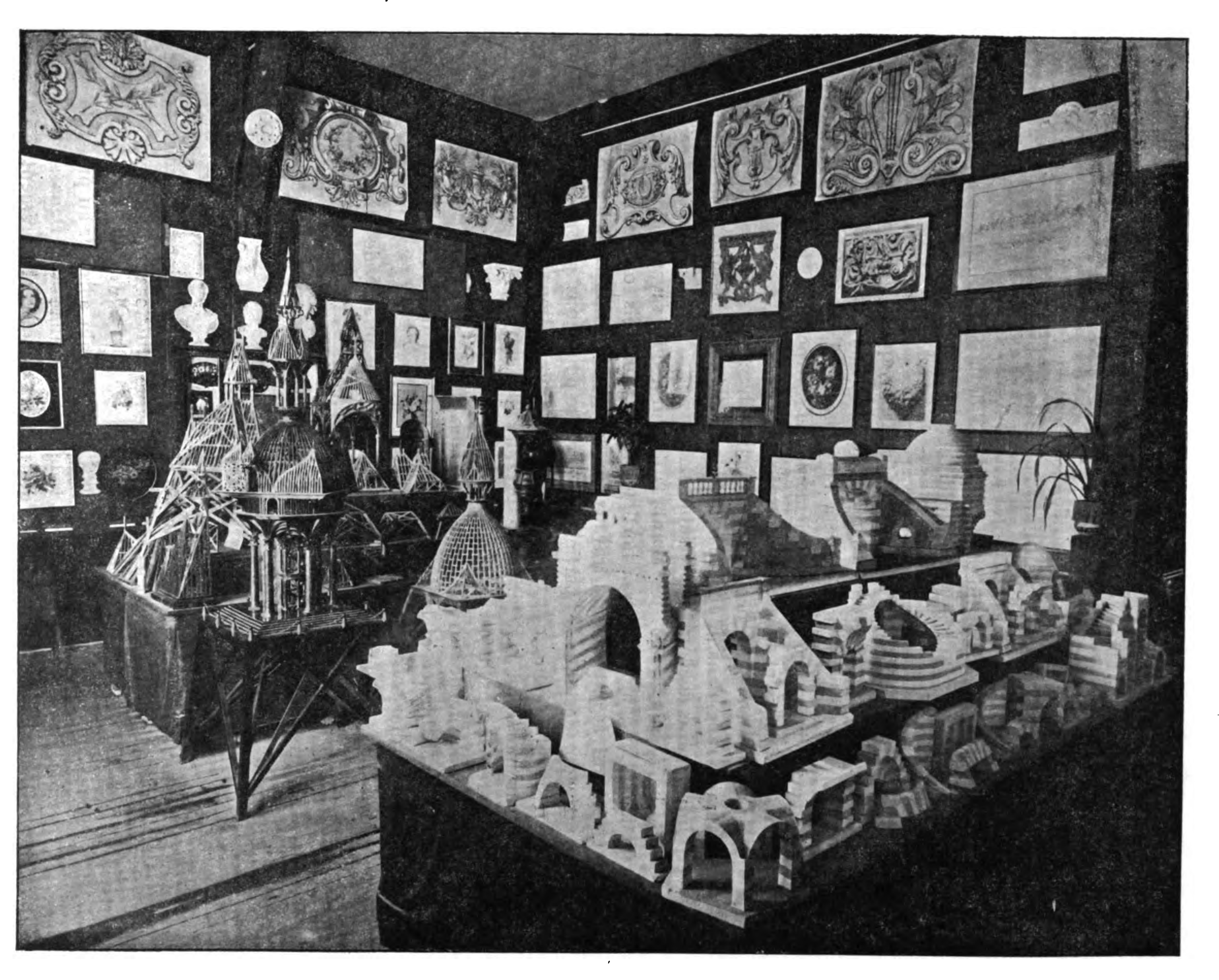
M. Saisset-Schneider venait d'être nommé préfet de la Gironde. Dès son arrivée à Bordeaux, il se rendit compte de nos efforts, du but désintéressé que nous poursuivions, des résultats considérables que nous allions atteindre, et crut que nous méritions d'attirer l'attention du Gouvernement.

Notre cause était désormais gagnée. La faveur publique, que l'apparence d'un insuccès avait un moment refroidie, revint à nous aussitôt. La douzième Exposition de la Société Philomathique, inaugurée avec un grand éclat par M. Léon Say, ministre des finances, apparut comme une révélation même aux yeux des incrédules. L'empressement des visiteurs n'a cessé de confirmer les impressions de la première heure.

Il ne nous appartient pas de juger notre œuvre. En rappelant les phases diverses de son laborieux enfantement, nous avons voulu moins vous attendrir sur le sort peu enviable des champions de l'initiative privée, que trouver l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui nous ont rendu service.

Permettez-nous donc de remercier nos sénateurs et nos députés des nombreuses démarches qu'ils ont faites en notre faveur, le Conseil municipal et la Municipalité de Bordeaux de leur constant et généreux appui qui a rendu notre œuvre possible, la Chambre de commerce, le Conseil général de la Gironde, les Compagnies des Chemins de fer d'Orléans et du Midi, de leurs encouragements et de leurs importantes subventions.

Permettez-nous de témoigner aussi notre gratitude à la presse pour son concours aussi bienveillant que désintéressé; à nos collaborateurs des nombreuses Commissions d'installation et d'organisation pour leurs conseils si pleins d'expérience et d'autorité; à nos collègues de la Commission de surveillance pour leur zèle et leur dévouement de chaque jour qui, depuis quatre mois, ne s'est pas un instant ralenti.



EXPOSITION DES ÉCOLES PHILOMATHIQUES

Je n'en finirais pas si j'avais la prétention d'acquitter ce soir toutes les dettes que nous avons contractées, et j'ai hâte de revenir au but principal de cette fête, en vous proposant de boire à la santé du Jury de l'Exposition.

Je porte un toast à ses présidents d'honneur : à M. le Préfet de la Gironde, qui nous a donné tant de preuves de sa bienveillance;

A M. le Maire de Bordeaux, qui a bien voulu mettre ce soir à notre disposition une salle de festin digne des hôtes de la Société Philomathique;

A M. le Président de la Chambre de commerce, si sympathique à notre Association;

A MM. les Consuls des puissances étrangères, qui ont favorisé par tous les moyens en leur pouvoir nos relations avec leurs nationaux;

A MM. les Consuls de France à l'étranger, qui ont préparé avec une compétence digne d'éloges les éléments de l'Exposition si intéressante des vins, liqueurs et boissons fermentées;

A MM. les Délégués des gouvernements étrangers, qui se sont placés au premier rang dans le Jury par leurs capacités, leur assiduité au travail et l'impartialité de leurs appréciations.

Je bois enfin à MM. les Membres du Jury, qui, savants, ingénieurs, manufacturiers, agriculteurs, horticulteurs, industriels ou commerçants, ont consenti à quitter leurs travaux ou leurs occupations de chaque jour et sont venus de toutes les parties de la France pour nous apporter le tribut de leur savoir et donner aux récompenses que nous allons bientôt décerner la valeur morale et la légitime autorité qu'elles devront à la compétence incontestée de nos juges.

Puisse l'écho de nos sympathies arriver jusqu'à ceux dont nous avons à regretter l'absence et leur apporter l'expression de notre gratitude et de notre cordial souvenir!

Messieurs, je vous propose de porter un toast au Jury de l'Exposition.

M. Saisset-Schneider, préfet de la Gironde et président d'honneur du Jury, répondit :

Messieurs,

Comme président d'honneur du Jury de l'Exposition, je remercie M. le Président de la Société Philomathique du toast qu'il vient de porter.

Quant aux paroles si flatteuses qu'il a bien voulu adresser au préfet de la Gironde, j'en suis profondément touché et reconnaissant. Dans sa trop grande bienveillance, il m'attribue des mérites auxquels assurément je ne

saurais prétendre; et, qu'il me permette de le lui dire, si le projet l'Exposition a pu un instant se trouver en péril, nul n'ignore, excepté lui peut-être, d'où est venu le salut. Pour moi, je considère comme un des grands honneurs de ma carrière administrative d'avoir mis au service de l'œuvre de la Société Philomathique tout ce que j'ai de bon vouloir, et d'avoir eu cette bonne fortune de vous apporter, au nom du Gouvernement, le témoignage de son intérêt et le concours de ses sympathies.

Vous savez tous, Messieurs, si la tâche a été rude pour mener à bien cette Exposition, qui marquera comme une page glorieuse dans les annales de la Société Philomathique et de la Gironde.

Mais ceux-là seulement qui ont suivi de près le labeur quotidien des organisateurs pourraient dire ce que l'œuvre accomplie représente d'intelligence et d'énergie dépensées, de difficultés vaincues, de vicissitudes courageusement surmontées.

Je devais cet hommage à M. le Président de la Société Philomathique et à ses dignes collaborateurs.

Et maintenant, Messieurs, permettez-moi de rappeler ici qu'une large part revient à la ville de Bordeaux dans la grandiose entreprise dont vous avez pu, mieux que personne, constater l'éclatant succès. Le Conseil municipal a donné résolument son concours, et, en contribuant à ajouter ainsi aux magnificences de la cité, il lui a conquis de nouveaux droits à l'admiration de tous.

Les grands travaux qui s'accomplissent à Bordeaux depuis dix ans attestent que l'Assemblée communale a su reprendre la tradition des administrateurs et des artistes qui ont fait de notre ville l'une des plus élégantes et des plus somptueuses. De nouvelles voies viennent de s'ouvrir, rivales des anciens cours célèbres, des édifices s'élèvent qui rappelleront le souvenir des Louis et des Gabriel, et l'avenir dira ce qu'ont fait en notre temps si décrié le Conseil municipal et la ville de Bordeaux.

Il n'est pas jusqu'aux créations éphémères, comme ce palais né d'hier et qui aura vécu demain, pour lesquelles ne se dépensent à l'envi et les sacrifices intelligents et les conceptions d'une majesté originale.

J'ai la certitude, Messieurs, de répondre à votre sentiment, en vous proposant un toast:

A la ville de Bordeaux; à sa Municipalité; à son Conseil municipal.

Après un discours en espagnol de M. Soriano Plasent, ancien député aux Cortès, délégué de la Société Viti-Vinicole de Sagunto (Espagne), M. Brandenburg prit à son tour la parole, et



remercia le Préfet des compliments flatteurs qu'il avait adressés à la Municipalité de Bordeaux.

Le général de Curten et M. Larronde prononcèrent aussi de courtes allocutions.

Puis M. Armand Lalande, député et président de la Chambre de commerce, but à la santé des exposants français et étrangers.

Enfin, M. Coutanceau, secrétaire général de la Société Philomathique, porta à la presse un toast ainsi conçu :

Messieurs,

Le Président de la Société Philomathique portait tout à l'heure un toast que vous avez unanimement applaudi. Avec l'autorité qui s'attache à sa parole, il a retracé à grands traits l'historique rapide de notre Exposition. Il a fait ressortir, en lui payant un large tribut de reconnaissance, cet immense concours de bonnes volontés qui, seul, a permis à la Société Philomathique, sans argent, sans autre capital que son passé et sa bonne renommée, d'oser une telle entreprise et de la mener à bonne fin.

Je n'examine pas si, comme on a eu l'indulgence de le dire, la douzième Exposition est un honneur pour notre Société et pour la Ville qui l'a si bien encouragée; ce que j'affirme, c'est qu'elle est avant tout la démonstration éclatante de ce que peuvent chez nous le crédit moral et l'initiative privée; ce que j'affirme aussi, c'est que c'est à vous tous que nous en devons le succès.

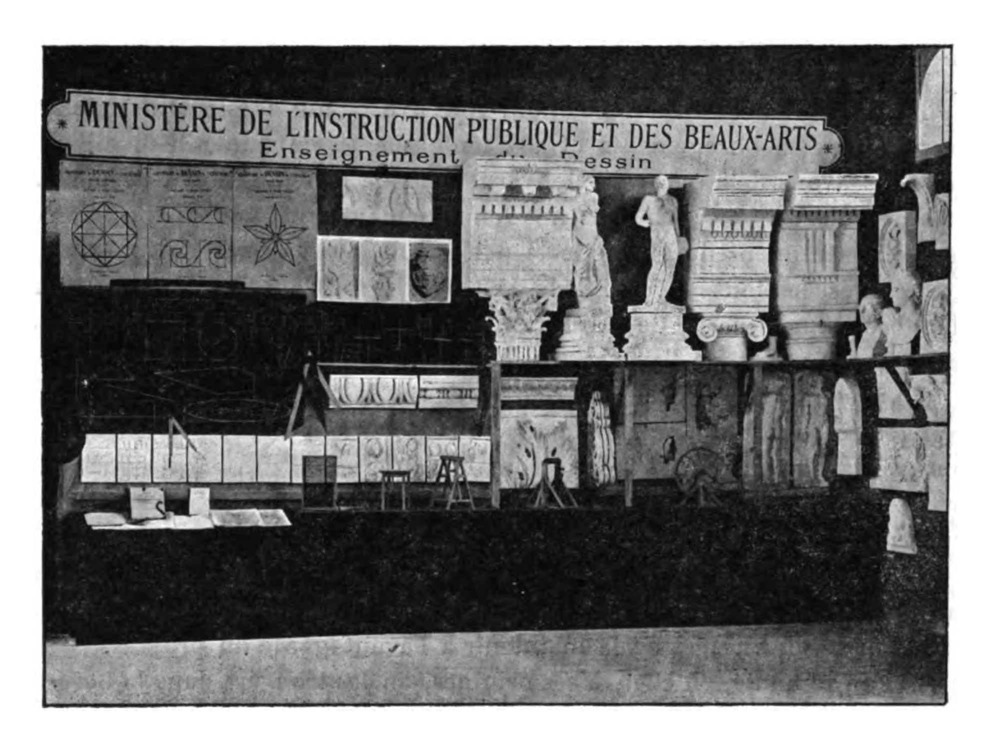
Je ne puis donc que m'associer de tout cœur aux remerciements exprimés tout à l'heure à tous ceux qui nous ont si bien aidés de leur patronage, de leur argent, de leur temps, de leur autorité et de leur dévouement : sénateurs, députés, administration supérieure, Municipalité, Conseil général, Chambre de commerce, Compagnies des Chemins de fer, membres du Jury, collègues dévoués, collaborateurs de toutes les heures, et jusqu'à cette foule de nos visiteurs qui nous prouve si bien et si souvent toute sa sympathie; à tous ceux-là, Messieurs, la Société Philomathique ne peut offrir que l'expression de sa gratitude; croyez bien qu'elle la leur donne tout entière.

Mais, parmi toutes ces dettes de reconnaissance, il en est une que nous avons particulièrement à cœur d'acquitter, c'est celle que nous avons contractée envers la presse, et notamment envers la presse bordelaise.

Pour nous, Messieurs, la presse, le quatrième pouvoir — comme on l'a quelquefois appelée, — n'a eu que des complaisances et des tendresses de mère intelligente, qui châtie parfois l'enfant qu'elle aime le mieux. Nous

nous sommes efforcés de profiter des critiques comme des éloges; mais ce que nous ne saurions jamais oublier, c'est que, du premier au dernier jour de l'Exposition, nous avons trouvé chez la presse bordelaise le concours le plus dévoué et le plus désintéressé.

Messieurs, c'est dans ces sentiments de reconnaissance que je propose



EXPOSITION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

à tous les amis de la Société Philomathique de boire avec moi à la presse bordelaise !

M. Gustave Gounouilhou répondit au nom de la presse, et un dernier toast fut porté par M. Alexandre Léon, au nom du Conseil supérieur de l'École de Commerce et d'Industrie.

Le 5 novembre 1882, la Municipalité de Bordeaux offrit un banquet aux autorités, aux philomathes et aux exposants, et le lendemain, juste six mois après l'ouverture, eut lieu au théâtre Louit (aujourd'hui théâtre des Arts) la distribution solennelle des

récompenses, sous la présidence de M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie.

La séance fut ouverte par M. Daney, président de la Société Philomathique, qui prononça le discours suivant :

Monsieur le Ministre,

En venant présider à la distribution des récompenses décernées par le Jury de notre douzième Exposition, vous avez voulu donner une sanction nouvelle aux encouragements et aux témoignages de haute bienveillance que nous avons déjà reçus du Gouvernement de la République. Permettez-nous de vous en exprimer tous nos remerciements; permettez-nous d'associer à ce sentiment de gratitude le délégué de M. le Président du Conseil, nos députés, le Conseil général de la Gironde, le Conseil municipal et la Chambre de commerce de Bordeaux, les représentants les plus éminents de la magistrature, de l'armée, du département et de la ville.

La présence à cette fête des représentants de plusieurs gouvernements étrangers est un honneur dont nous ressentons tout le prix, et les sympathies de la population bordelaise sont la récompense des efforts que nous avons faits pour accomplir une œuvre dont le succès a dépassé toutes les espérances.

Cette œuvre est celle de la Société Philomathique, dont l'initiative hardie a, depuis près d'un siècle, fait surgir une légion d'hommes fiers de seconder ses vues et de la maintenir à l'avant-garde du progrès.

Si l'on remonte, en effet, à ses origines, on les trouvera dans le berceau d'une association littéraire, issue de l'esprit philosophique du XVIII[e] siècle et fondée en 1783 sous le nom de « Musée de Bordeaux ».

Sa devise était : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, c'est-à-dire affranchissement du travail, abolition des privilèges, suppression des abus de l'ancien régime, qu'un grand ministre, Turgot, avait eu le courage d'attaquer en face sans réussir à les vaincre.

Ce foyer de libéralisme, allumé par des esprits généreux, éteint en partie par les orages de la Révolution, se ralluma de nouveau, lorsque la nation française, assise sur de nouvelles bases, put envisager avec calme les ruines du passé, les conquêtes du présent et les espérances de l'avenir.

C'est alors que la Société Philomathique résolut de continuer l'œuvre commencée en 1783 par les hommes les plus éclairés de la cité bordelaise.

Il n'y avait plus à combattre pour les principes. Le travail étant désormais libre, les privilèges avaient disparu. Mais, pour venir en aide au travail, il fallait favoriser le développement de l'industrie, et surtout affranchir les travailleurs de la pire des servitudes : l'ignorance.

C'est à cette double mission que la Société Philomathique employa toutes ses forces, et, pour l'accomplir, elle eut recours à deux moyens : l'École et les Expositions.

Nous ne vous dirons pas les vicissitudes qu'elle a dû subir ni les obstacles qu'elle a rencontrés dans le cours de sa carrière accidentée.

Tantôt ballottée par la mauvaise fortune et bravant l'adversité, tantôt réduite à l'indigence et continuant quand même à faire le bien, n'ayant plus d'asile et tenant ses séances en plein air, suivant les mœurs antiques, elle n'a pas un instant dévié de son but noble et désintéressé, toujours confiante dans l'avenir de son œuvre et dans l'énergie de ses défenseurs.

L'avenir a justifié sa confiance. Ses classes d'adultes, depuis quarante ans, ont contribué à fournir à notre industrie locale des milliers d'ouvriers qui composent l'élite de cette population laborieuse, sensée, intelligente et calme dont la sagesse a donné à Bordeaux un renom particulier parmi les grandes villes de France.

Nos écoles, aujourd'hui plus florissantes que jamais, sont, depuis dix ans, abritées dans un vaste palais qui rappelle à notre souvenir reconnaissant le nom d'un bienfaiteur de la ville et la haute sympathie dont la Municipalité bordelaise ne cesse de nous donner des preuves.

Malgré les succès obtenus dans dix Expositions successives, on appréhendait un échec qui pouvait prendre les proportions d'un désastre, et cependant la Société Philomathique devait-elle abandonner les traditions d'un passé qui n'avait pas été sans éclat? N'y avait-il pas dans les circonstances présentes un intérêt primordial à dresser un inventaire des éléments de prospérité que les traités de 1860 et l'extension des chemins de fer avaient apportés au commerce et à l'industrie de Bordeaux?

Devant ces motifs puissants, les hésitations cessèrent, et dans une assemblée tenue à la fin de 1880, il fut décidé que la douzième Exposition aurait lieu en 1882. Le Comité d'administration se mit aussitôt à l'œuvre. Il rédigea son programme, arrêta les plans d'exécution, fit appel à tous les dévouements et à toutes les bonnes volontés. Bientôt les constructions surgirent de toutes parts, et les exposants arrivèrent en foule, animés du désir de participer d'une façon brillante à cette fête du travail.

C'est à cette émulation généreuse, à cette collectivité d'efforts soutenus que nous devons l'œuvre importante, soumise depuis plus de quatre mois au jugement de l'opinion publique.

Honneur à vous tous, Messieurs, exposants et collaborateurs, qui êtes les colonnes de notre édifice!

Honneur à ceux qui, par leur appui moral ou financier, nous ont permis d'en asseoir les bases!

Le concours que l'État, le Département, la Chambre de commerce



et les Compagnies des Chemins de fer nous ont donné, si généreux qu'il fût, ne pouvait suffire à notre entreprise, et, s'il en est ainsi, qui prétendrait que cette insuffisance n'a pas été un bien?

Par elle, nous avons appris, dans nos jours de désillusions, à compter beaucoup sur nous-mêmes, et grâce à la puissance de l'initiative, qui parfois crée de grandes choses, nous avons trouvé le succès dans les moyens que nous avions cherchés pour nous préserver d'une défaite.



L'Exposition de 1882, qui va bientôt finir, ajoutera, nous n'en doutons pas, une page honorable à nos annales.

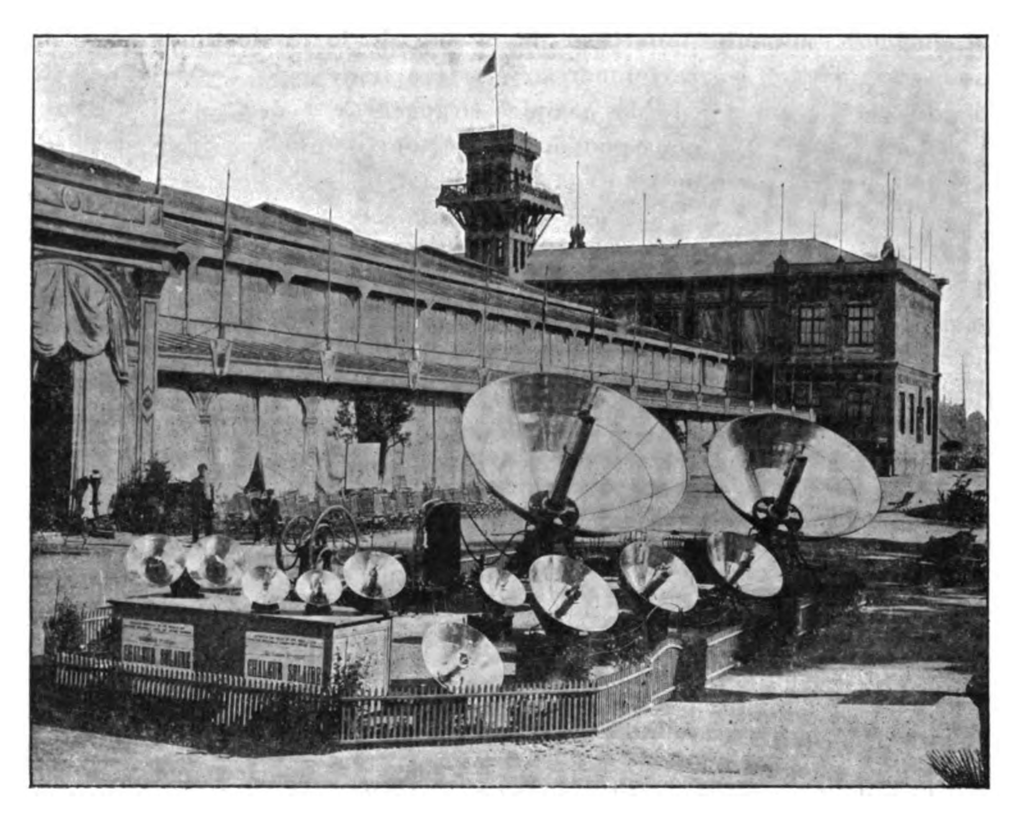
Universelle pour les vins, liqueurs et boissons fermentées; internationale, comme en 1865, pour l'industrie et l'agriculture, elle a vu figurer à côté des produits français ceux de l'Espagne et du Portugal.

Elle surpassera ses devancières par le nombre des exposants, qui s'élève à près de 5,000, par la richesse et la variété des objets exposés, par le nombre des visiteurs, qui ne s'éloigne guère d'un million; enfin, puisqu'il faut tout dire, par le chiffre des dépenses engagées.

Elle aura eu le mérite d'être la première à donner à l'enseignement à tous les degrés cette place d'honneur qui lui revient dans un pays libre.

La magnifique collection des produits industriels qu'elle renferme met en relief les perfectionnements obtenus dans les fabrications diverses par les procédés nouveaux et les applications de la science. Elle est la plus éclatante démonstration du progrès de nos industries locales et des bienfaits apportés à notre région par l'introduction du régime libéral dans notre législation économique.

L'Exposition universelle des vins n'aura pas des résultats moins utiles. Le tournoi pacifique qu'elle a provoqué entre des concurrents venus de tous les pays du monde sera fécond en enseignements pour tous. Il aura créé des relations d'estime et d'amitié entre des hommes qui, sans lui, n'auraient pas eu occasion de se connaître. Il en restera surtout la confirmation de cette opinion



FAÇADE LATÉRALE DU GRAND PALAIS (COTÉ DES ALLÉES D'ORLÉANS)

émise, il y a plus de cent ans, par l'immortel Turgot, que « la France, par une sorte de privilège attaché à la nature de son sol, est le seul pays qui produise des vins recherchés de toutes les nations pour leur qualité supérieure ».

Si nous envisageons enfin l'ensemble de notre œuvre, nous arrivons à conclure que malgré les grandes Expositions universelles, dont l'éclat et les proportions sont incomparablement plus grandioses, mais qui dévorent le budget des États, il y a encore une place pour les Expositions de province qui, dans un cadre plus restreint et moins somptueux sans doute, renferment néanmoins ces grandes leçons de choses qui développent l'intelligence des populations, forment le goût, vulgarisent les procédés nouveaux et stimulent les progrès du commerce et de l'industrie.

Voilà, Monsieur le Ministre, ce qu'a fait la Société Philomathique et les résultats qu'elle s'efforce d'atteindre.

Dans ses écoles, elle fait l'éducation intellectuelle et artistique de l'ouvrier et prépare à l'industrie des hommes laborieux, intelligents et capables.

Par ses Expositions, elle entretient une émulation salutaire entre les producteurs, agrandit sans cesse le champ de la production, ouvre de nouveaux débouchés au commerce, et crée à notre pays des relations de plus en plus étroites avec les peuples étrangers.

Voilà tout ce que nous pouvons, voilà tout ce que nous savons faire.

Mais ce que nous ne pouvons pas, l'État le peut, s'il a la volonté de nous venir en aide.

En inaugurant notre douzième Exposition, M. Léon Say, ministre des finances, nous disait, il y a quelques mois : « Ceux-là qui s'aident sont ceux qu'il faut aider. »

Vous emporterez, en nous quittant, Monsieur le Ministre, le souvenir de cette bonne parole.

Nous ne demandons rien pour nous-mêmes; mais, au nom des grands intérêts dont notre Association s'est toujours faite l'organe, permettez-nous de joindre nos vœux à ceux que vous ont adressés les représentants les plus autorisés de la ville et de notre commerce.

N'oubliez pas cette grande cité, qui a tant fait pour les intérêts généraux du pays, et nous serons doublement fiers d'avoir accompli la grande œuvre qui nous vaut l'honneur de vous recevoir, si elle peut avoir pour couronnement la réalisation des projets si nécessaires au développement de l'industrie et du commerce de Bordeaux.

Le Ministre du commerce et de l'industrie répondit :

Messieurs,

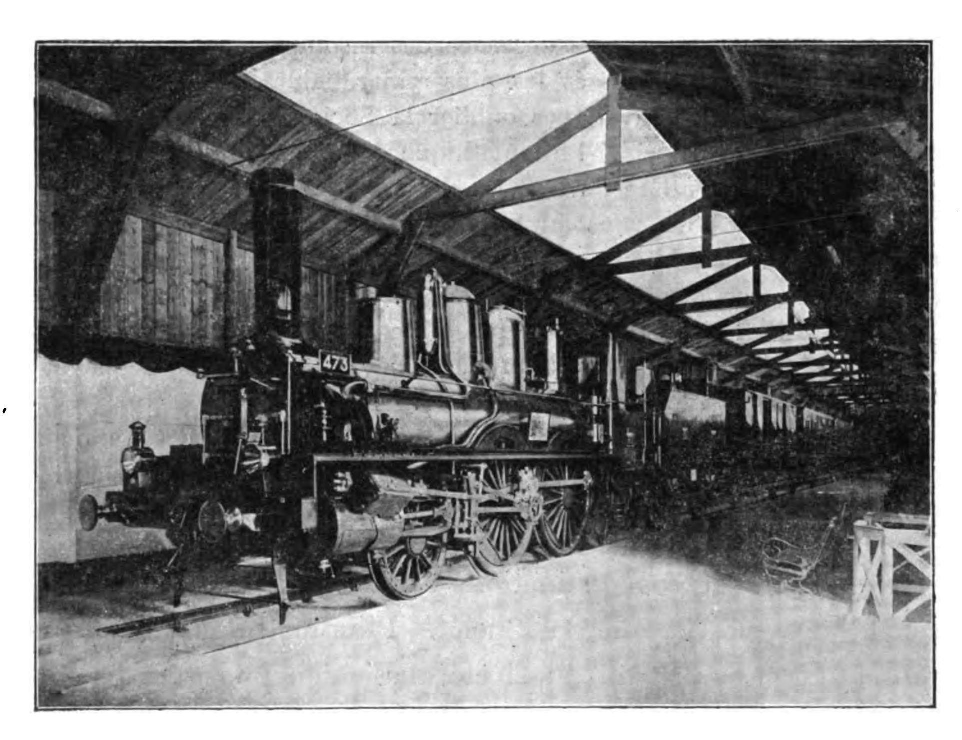
En déléguant un de ses membres pour le représenter à cette cérémonie, le Gouvernement a tenu à prouver à la Société Philomathique tout l'intérêt qu'il portait à cette œuvre d'initiative privée qui a déjà rendu à votre région de si grands services et qui a su, une fois de plus, mener à bonne fin une grande et patriotique entreprise.

Il a tenu aussi à prouver au département de la Gironde et à la ville de Bordeaux combien il appréciait leurs généreux efforts pour soutenir et encourager une institution qui contribue dans une si large mesure au développement et à l'extension de la richesse publique.

On ne saurait trop rappeler, Messieurs, les brillants états de services de la Société Philomathique. Fidèle à sa devise : « Amie des Sciences, » elle a

créé des cours de haut enseignement et de langues vivantes, des conférences, ouvert des bibliothèques publiques; elle a institué à Bordeaux les premières écoles d'adultes et constitué cet enseignement professionnel que plusieurs villes ont plus tard imité.

Mais elle n'a pas borné là son œuvre de patriotisme; elle ne s'est pas contentée de répandre à pleines mains l'instruction dans toutes les classes de



EXPOSITION DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

la société, elle s'est souvenue qu'elle comptait dans son sein de nombreux représentants du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, et elle a créé des Expositions, provoquant ainsi dans tous ces genres de production la bienfaisante concurrence.

Dans ces tournois pacifiques se sont d'abord présentées les régions les plus voisines, puis le cercle des exposants s'est agrandi, et bientôt la France s'y est trouvée représentée; aujourd'hui nous voyons presque tous les pays producteurs de vin se rendre à l'appel de la Société Philomathique. A côté de nos vins français sont venus se ranger ceux de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de la Hongrie, de la Russie, de l'Amérique et aussi de l'Australie, et, pour la première fois, ainsi que le prévoyait et l'écrivait en 1881 l'honorable président de l'Exposition, « les visiteurs ont pu trouver dans

les galeries de cette Exposition un champ complet d'études et de comparaisons dont le négociant, le producteur et le consommateur pourront tirer un utile profit. »

Ce n'est certainement pas sans de très grands efforts, sans des sacrifices considérables que les promoteurs de cette Exposition ont pu obtenir des résultats aussi complets.

L'Exposition de 1882, Messieurs, a dépassé en éclat ses devancières.

Vous allez dans un instant décerner des récompenses aux industriels dont les produits ont été jugés les plus remarquables. Le Gouvernement de la République ne pouvait pas oublier la Société qui a organisé cette grande entreprise, la Société Philomathique, à qui la ville de Bordeaux, à qui la France tout entière doivent un de leurs plus beaux triomphes.

Je suis heureux de vous annoncer que, sur ma proposition, M. le Président de la République a nommé *chevaliers de la Légion d'honneur M. Coutanceau, secrétaire général, et M. Grelet, architecte*, et que, de son côté, M. le Ministre de l'instruction publique a bien voulu accorder à M. Vergez les palmes d'officier de l'Instruction publique; à MM. Laroze, Lescarret et Nercam, les palmes d'officier d'Académie[1].

Vous serez unanimes, Messieurs, j'en suis convaincu, pour reconnaître combien sont méritées les récompenses qui viennent honorer plusieurs de vos compatriotes les plus sympathiques et les plus dévoués.

Ce discours et ces distinctions étaient bien la consécration officielle des efforts que la Société Philomathique avait faits depuis le commencement du siècle aussi bien pour l'instruction technique de la jeunesse girondine que pour le développement rationnel de l'industrie; ils étaient aussi pour les organisateurs la récompense de leurs labeurs.

La croix de M. Coutanceau fut d'autant mieux accueillie dans les milieux philomathiques, qu'il avait été la cheville ouvrière de cette grande Exposition dont M. Daney avait été l'âme et le financier. Il suffirait, pour s'en convaincre, de récapituler tous les travaux dont nous avons parlé et de rappeler à la fois avec quelle méthode, avec quelle prudence MM. Daney et Coutanceau

1. M. Daney avait prié le Gouvernement de remplacer par deux croix de chevalier la croix d'officier de la Légion d'honneur qui allait lui être décernée comme président de l'Exposition (Correspondance officielle de 1882).

rédigèrent leurs appels, leurs circulaires, leurs rapports, et organisèrent les divers services. Ils furent les premiers à réglementer l'emploi de la photographie à l'intérieur des Expositions. Ce sont



GALERIE CENTRALE DU GRAND PALAIS

eux aussi qui, avec le tact le plus exquis, instituèrent, sous la présidence de M. Leroy, une très nombreuse commission de surveillance, composée exclusivement de philomathes, qui ne cessa de rendre au Comité de précieux services dans la perception des entrées et dans le maintien de l'ordre sur tout le champ des exhibitions. Ce sont eux, enfin, qui firent adopter par le Comité un plan d'ensemble de plaisirs et de fêtes destiné à augmenter l'attrait du théâtre et des divertissements installés sur les bas-côtés des allées d'Orléans ; car ces établissements —

éclairés à la lumière électrique et qui restaient ouverts le soir — ne purent obtenir la faveur du public. D'autre part, le Comité avait été obligé d'abandonner ses projets de cavalcade historique pour des raisons de règlements militaires, mais il fut plus heureux avec les fêtes musicales, et chaque jour les artistes les plus distingués tinrent à honneur de se faire entendre dans les galeries de l'Exposition; de son côté, la Société de Sainte-Cécile fit venir l'orchestre Pasdeloup et organisa à grands frais trois magnifiques auditions de la *Damnation de Faust,* qui furent un succès d'art musical[1].

Enfin, grâce aux démarches de MM. Eugène Buhan et Albert Tisseyre, une série de conférences fut organisée dans le grand amphithéâtre de l'École professionnelle, et tour à tour MM. Frédéric Passy, Levasseur, Hement, G. Guirot, Baillet, Kowalski, Picot, de Tréverret, Layet, Thenadey s'y firent applaudir par leur façon élégante et agréable de bien penser et de bien dire.

Pour que cette énumération des fêtes de l'Exposition de 1882 soit complète, il convient de rappeler le banquet que la Société Philomathique offrit aux membres de la Commission de surveillance, et à la fin duquel M. Daney porta le toast humouristique que voici :

Messieurs et chers Collègues,

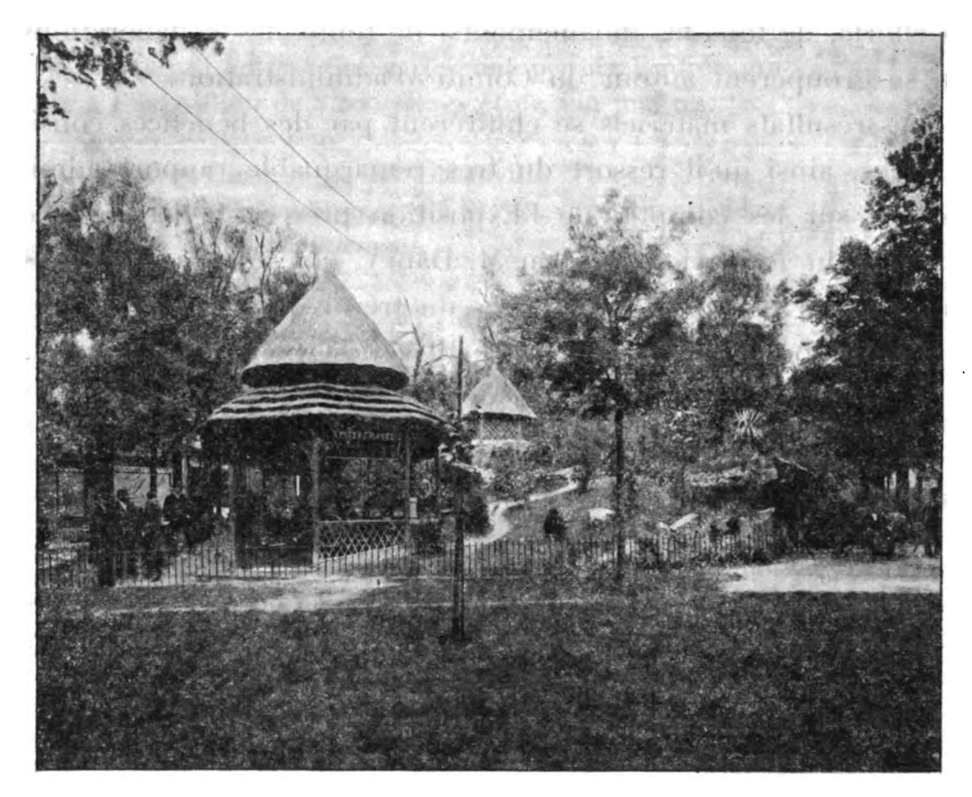
Lorsqu'une famille veut fêter un heureux événement, elle se réunit en un ioyeux festin et y convie ses meilleurs amis afin d'associer à son bonheur ceux qui lui sont venus en aide pendant les jours difficiles.

Ce soir, nous célébrons notre fête de famille, et vous devinez pourquoi, chers collègues, nous vous avons invités à y prendre part.

Depuis plus de cinq mois, vous êtes nos collaborateurs les plus actifs et les plus dévoués. Avec un zèle que l'inclémence des saisons n'a pu arrêter un seul instant, vous avez héroïquement supporté le soleil, la pluie et les fâcheux pour défendre les intérêts de la Société Philomathique et maintenir l'ordre au milieu de l'affluence des visiteurs que l'éclat de notre Exposition avait attirés.

1. La Société Philomathique, désireuse de s'associer à son œuvre, attribua à la Société de Sainte-Cécile, à titre de subvention, mille billets de loterie.

Vous avez surveillé avec autant d'opiniâtreté que nous-mêmes les finances philomathiques qui vont enfin prendre un corps et sur lesquelles certaines gens jettent déjà des regards d'envie, comme si elles étaient destinées à un autre emploi qu'à favoriser pour le présent l'extension de nos grandes œuvres d'utilité publique et à assurer pour l'avenir notre indépendance.



JARDINS DE L'EXPOSITION DE 1882

Recevez, Messieurs et chers Collègues, tous nos remerciements et l'expression de notre vive reconnaissance pour les inappréciables services que vous avez rendus à la Société.

Dans quelques jours, la douzième Exposition qui vient d'ajouter quelques brillantes pages à nos annales ne sera plus qu'un souvenir, mais, laissez-moi le dire, un souvenir heureux pour vous comme pour nous-mêmes : car elle nous rappellera les efforts couronnés de succès que nous avons faits ensemble pour atteindre le but que nous recherchions les uns et les autres : l'honneur et la prospérité de la Société Philomathique.

Messieurs, au nom du Comité d'administration de la Société, je porte un toast à nos collègues de la Commission de surveillance.

*
* *

Pour achever cette analyse de l'Exposition de 1882, il reste à déterminer quels furent les résultats matériels et moraux de tous les efforts, de tous les dévouements, de toutes les collaborations qui se groupèrent autour du Comité d'administration.

Les résultats matériels se chiffrèrent par des bénéfices considérables, ainsi qu'il ressort du très remarquable rapport administratif sur les comptes de l'Exposition présenté à l'assemblée générale du 29 janvier 1883 par M. Dancy, qui cumulait avec ses fonctions de président les charges du trésor.

Ce rapport comprenait dans le titre des recettes dix articles.

ARTICLE PREMIER. — Subventions versées . . . . F. 125,000 »

Ces subventions ont été remboursées, sauf les 20,000 fr. avancés par les Compagnies des Chemins de fer d'Orléans et du Midi.

ART. 2. — Concessions diverses. (Catalogue, journal officiel, jardins, cafés, restaurants, pâtisseries, etc.) . . . . . . 72,300 »

ART. 3. — Cartes d'abonnement . . . . 190,310 »

4,676 abonnements pour hommes à 20 francs.
8,013 abonnements pour femmes à 10 francs.
3,332 abonnements pour enfants à 5 francs.

Indépendamment de ces cartes d'abonnement, le Comité a délivré 800 cartes permanentes bleues aux membres de la Société; 5,000 cartes permanentes jaunes aux exposants; 1,000 cartes permanentes blanches et 500 cartes permanentes violettes aux sénateurs, députés, officiers supérieurs, consuls, membres du Conseil général et du Conseil municipal, du Conseil des prud'hommes, aux membres du Jury et des Commissions d'organisation, à la presse, aux professeurs de l'École de commerce et des classes d'adultes, aux prix d'honneur de l'École de commerce et des classes d'adultes, etc.

ART. 4. — Vente de tickets aux portes d'entrée. 544,922 50

A reporter. . F. 932,532 50



Report. . . . F. 932,532 50

Il a été, en outre, délivré 10,000 tickets gratuits qui ont été répartis entre les instituteurs et institutrices du département, les lauréats des classes d'adultes, les ouvriers appartenant à divers corps d'état.

400 cartes collectives de 20 élèves chacune, accompagnés de deux maîtres, ont été mises à la disposition des écoles communales et autres. Ces cartes ont permis l'entrée gratuite à l'Exposition de 8,000 élèves et de 800 maîtres.

Art. 5. — Ascenseur . . . . 21,646 »

Art. 6. — Chemin de fer Decauville 7,927 90

Le Chemin de fer a transporté 52,852 voyageurs pendant ses 92 jours de fonctionnement.

Art. 7. — Aquarium. 11,798 50

Par suite des retards apportés à la clôture de la foire de mars et au dégagement du côté des allées d'Orléans, les travaux de l'Aquarium n'ont pu commencer qu'en avril. Des difficultés diverses en ont retardé l'ouverture jusqu'au 1er octobre.

Ouvert au public pendant 51 jours, du 1er octobre au 20 novembre, l'Aquarium a reçu 47,194 visiteurs payant à l'entrée, et produit une recette de 11,798 fr. 50.

Art. 8. — Redevances des exposants. 327,493 97

Art. 9. — Produit brut de la Loterie. 440,733 45

La Loterie avait été demandée au début de l'organisation, non seulement pour couvrir les frais, mais pour rembourser tout ou partie des subventions. Après beaucoup de démarches et de difficultés, le ministre de l'intérieur accorda l'autorisation à la Société Philomathique d'émettre une Loterie de 500,000 billets à 1 franc. Une somme de 50,000 francs minima devait être consacrée à l'achat de lots choisis parmi les objets exposés; chaque lot pouvant, d'ailleurs, au choix du gagnant, être échangé contre une somme d'argent déterminée à l'avance. Le Comité d'administration établit ainsi la nomenclature des lots remboursables en espèces :

1 gros lot de 50,000 francs;	2 lots de 5,000 francs;
1 lot de 25,000 francs;	10 lots de 1,000 francs;
1 lot de 10,000 francs;	20 lots de 500 francs;

100 lots de 100 francs.

En tout 125,000 francs de lots remboursables.

A reporter. . F. 1,742,132 32

Report. . . . F.	1,742,132	32

Un très grand nombre de ces billets fut placé sans difficulté, soit directement, soit par des intermédiaires à commission, tant que l'Exposition resta ouverte. Malheureusement, l'autorisation ministérielle n'avait été obtenue qu'après de longs retards; l'impression des billets, la publicité spéciale à la Loterie, l'organisation des bureaux de placement avaient pris beaucoup de temps, et, malgré le zèle de la Commission spéciale, près de 80,000 billets restaient encore à placer au moment de la fermeture de l'Exposition; circonstance doublement défavorable puisqu'elle pouvait retarder à une époque très éloignée le tirage de la Loterie et, par suite, jeter sur l'opération et sur la Société elle-même le discrédit moral qui avait déjà frappé un grand nombre d'opérations analogues.

Dans ces conditions, M. Coutanceau, secrétaire général, n'hésita pas à demander à ses collègues l'autorisation d'essayer de placer lui-même à Paris le solde des billets : il fut assez heureux pour y réussir, avec toutes garanties de sécurité et un sacrifice d'argent qui n'excédait pas de beaucoup la commission déjà accordée par la Société à ses premiers intermédiaires.

Le tirage de la Loterie eut donc lieu au jour indiqué, dans la salle du Grand-Théâtre, au moyen d'appareils spéciaux gracieusement mis à la disposition de la Société par la maison Fichet et Cie. Ce fut un jour de fête pour la population bordelaise, et l'on parla longtemps de la joie du brave capitaine caboteur recevant le chèque de 50,000 francs, prix du gros lot gagné par l'unique billet dont il était l'heureux possesseur.

ART. 10. — Recettes et produits divers	12,712	65
Ce qui faisait un total de recettes de. . . . F.	1,754,844	97

Les dépenses se ventilaient en trois chapitres et trente articles de la façon suivante :

ARTICLE PREMIER ET DEUXIÈME. — Personnel . . . . . .F.	27,006	50
ART. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. — Loyers des bureaux, assurances, éclairage, chauffage, timbres et affranchissements, impressions diverses, publicité, affichage, fournitures de bureau	61,123	32
A reporter. . F.	88,129	82



Report. . . . F.	88,129	82
Art. 11. — Bâtiments	781,337	74
Art. 12. — Installation de l'Exposition de l'art ancien. .	9,166	25
Art. 13. — Installation de l'Exposition de l'enseignement de l'industrie et de l'agriculture	27,293	10
Art. 14. — Installation de l'Exposition des vins	19,732	»
Art. 15. — Jardins	24,943	65
Art. 16. — Entretien des machines	103,506	71
Art. 17 et 18. — Aquarium, pisciculture, ostréiculture .	30,650	33
Art. 19. — Ascenseur	21,267	58
Art. 20. — Chemin de fer	6,174	10
Art. 21 et 22. — Surveillance, contrôle, nettoiement . .	52,560	55
Art. 23. — Remboursement de subventions et divers .	111,452	20
Art. 24, 25 et 26. — Indemnités, contentieux, dons divers	23,832	60
Art. 27. — Fêtes, conférences, banquets	21,634	80
Art. 28. — Jury des récompenses	28,446	15
Art. 29. — Dépenses de la Loterie, lots gagnés	153,587	70
Art. 30. — Dépenses imprévues	482	25
Au total en dépenses . . . . F.	1,504,197	53

L'excédent des recettes sur les dépenses, constituant les bénéfices nets de l'Exposition, se chiffrait donc par 250,647 frs. 44.

L'Assemblée générale soumit cette comptabilité à l'examen d'une commission composée des anciens présidents de la Société : MM. le Dr Azam, Armand Lalande, président de la Chambre de commerce, député de la Gironde ; Laroze, député de la Gironde ; Lescarret, secrétaire de la ville de Bordeaux ; Émile Maurel, ancien président du Tribunal de commerce, et Soulié-Cottineau.

Cette Commission procéda pour la forme à la vérification des écritures et des opérations de caisse ; mais, ainsi que le déclara M. Alexandre Léon dans son rapport, elle désira connaître les raisons qui avaient entraîné les administrateurs philomathiques à engager au delà du budget prévisionnel des dépenses aussi considérables, et elle voulut savoir si, même avec les plus belles espérances et dans les intentions les plus louables, ils n'avaient

pas risqué de compromettre la considération et peut-être l'existence de la Société elle-même. Voici quelles furent, à ce sujet, les conclusions adoptées par la Commission à l'unanimité des voix et présentées à l'assemblée générale du 18 janvier 1884 :

L'œuvre a été considérable, elle a été hardie; il a fallu du courage pour l'entreprendre; mais la prudence la mieux entendue, les précautions les plus scrupuleuses ont été prises avant de rien engager. Toutes les éventualités ont été envisagées, et, contre elles, la Société était couverte autant que pouvait le commander la prudence la mieux entendue. Au lieu de subventions dont les chiffres eussent été forcément assez restreints, votre Comité a demandé aux Corps constitués et aux Compagnies des Chemins de fer la constitution d'un fonds de garantie qui s'est élevé à 205,000 francs. Il a demandé aux Exposants une contribution pour location d'emplacements qui s'est élevée à 352,000 francs, sur laquelle une forte somme était déjà encaissée le jour de l'ouverture de l'Exposition, mais pour laquelle des engagements parfaitement exécutoires étaient souscrits, si bien que les restes à recouvrer atteignent à peine 8,000 francs.

Il a placé des cartes d'abonnement pour plus de 190,000 francs, sur lesquels plus de 154,000 francs étaient encaissés avant l'ouverture de l'Exposition.

C'était donc une somme de plus de 700,000 francs qui, dès le jour de l'ouverture, couvrait tous les risques et que portaient à près de 800,000 francs les 85,000 francs de concessions dont le recouvrement était garanti par les obligations exécutoires ou des versements effectués.

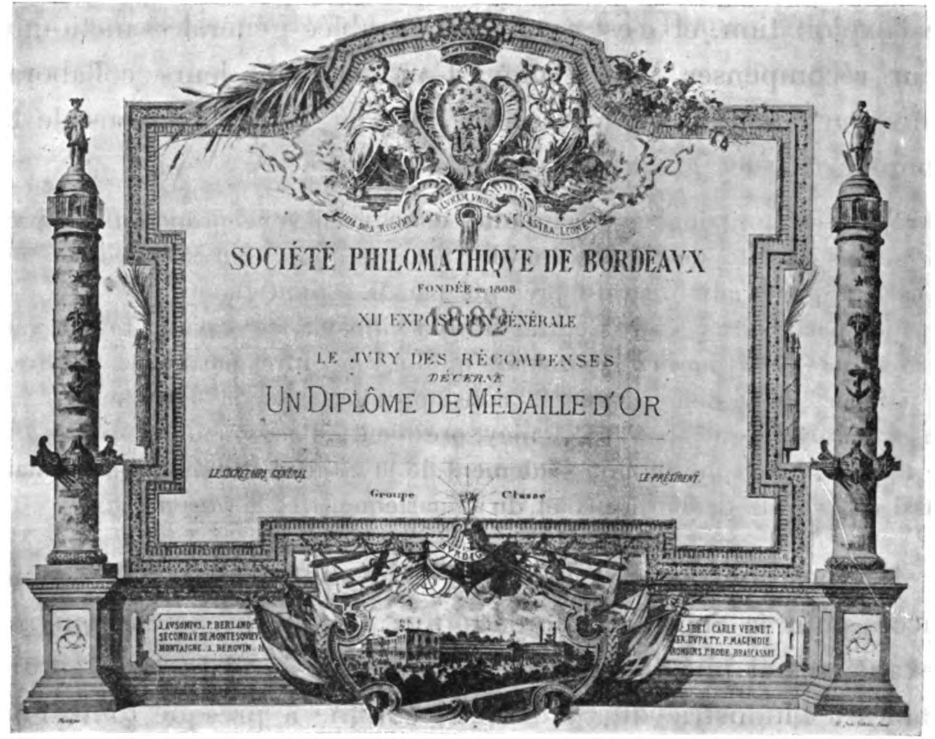
On dira peut-être que la dépense s'est élevée à 1,500,000 francs et que si l'Exposition avait dû se fermer au moment même de son ouverture, 800,000 francs n'auraient pas suffi à tout payer. D'abord, devant un malheur pareil, qui n'aurait pu résulter que de malheurs plus grands, plus imprévus, la Société Philomathique aurait trouvé son excuse dans l'impossibilité même de jamais rien entreprendre si l'on devait se régler sur de semblables hypothèses. Mais cette hypothèse même se fût-elle réalisée, que la liquidation de l'Exposition eût encore été assurée. En effet, cette dépense de 1,500,000 francs n'a pas été engagée, et encore moins effectuée, d'un seul coup et de prime abord.

Le chapitre III comprend, sous la dénomination de dépenses diverses, dont 150,000 francs s'appliquent à la Loterie, pour 359,000 francs de dépenses qui n'ont été engagées qu'après l'ouverture de l'Exposition et par suite de son fonctionnement; plus de la moitié des dépenses du chapitre Ier sont dans le même cas; et si vous voulez analyser le chapitre XI, vous



constaterez facilement qu'on trouverait dans le montant des bâtiments annexes, des jardins, de l'entretien des machines et dans le fonctionnement des services, une somme de plus de 300,000 francs qui n'a été engagée et dépensée que par le fait même de la durée et du succès de l'Exposition.

Je vous demande pardon de m'être étendu sur cette question; il m'a



DIPLOME DE L'EXPOSITION DE 1882

semblé que c'était celle qui devait le plus vous intéresser. Le résultat auquel l'examen le plus consciencieux a conduit votre Commission est certainement le plus bel éloge que nous puissions faire de la manière dont l'Exposition de 1882 a été organisée et conduite.

Mais le rapporteur ajoutait que quelques opérations n'avaient cependant pas été fructueuses et qu'il fallait en imputer les causes à ce fait qu'il n'était pas possible d'apporter aux Expositions toute la réflexion et toutes les études que permettent les entreprises de longue haleine. Ainsi, le chemin de fer n'a produit

que 1,700 francs environ de bénéfices; l'ascenseur a laissé une perte de plus de 4,000 francs; l'aquarium, retardé par des accidents et ouvert seulement en octobre, a occasionné un déficit de 12,356 francs. Mais ces erreurs étaient peu de chose à côté des résultats considérables obtenus dans toutes les autres sections de l'exploitation, et c'est ce que l'Assemblée générale sanctionna pour récompenser MM. Daney, Coutanceau et leurs collaborateurs, en adoptant comme ordre du jour les conclusions de la Commission des anciens présidents :

Votre Commission, à l'unanimité, conclut en vous proposant l'approbation des comptes de l'Exposition de 1882 tels qu'ils sont établis et arrêtés dans le rapport administratif présenté par M. Alfred Daney.

Il appartiendra à votre Comité de vous signaler les services rendus par les vaillants et dévoués collaborateurs qu'il a rencontrés parmi les membres de la Société et en dehors; mais il nous appartient de constater devant tous nos concitoyens que M. Alfred Daney, président, et les membres du Comité de 1882 ont bien mérité non seulement de la Société Philomathique, mais aussi de la ville de Bordeaux et du département de la Gironde.

L'Exposition de 1882 fut donc dans son ensemble un grand succès pour la Société Philomathique. Elle rendit, mieux que ses devancières et plus logiquement qu'elles, des services très appréciables à l'industrie du Sud-Ouest, comme à presque toute l'industrie française; mais elle fut surtout utile au commerce bordelais, et sa caractéristique spéciale fut incontestablement son Exposition universelle des vins, la plus complète, la plus logique et la plus opportune qui ait été organisée dans ce genre jusqu'à cette époque : la plus complète, grâce aux organisateurs, grâce surtout à son secrétaire, M. Buhan, qui, à force d'opiniâtreté, sut y attirer toutes les productions de la viticulture de la Gironde et du Midi; la plus logique et la plus opportune, parce que Bordeaux, centre viticole et grand marché d'exportation, était bien le lieu le plus favorable pour une innovation semblable au moment où la situation générale des vignobles devenait plutôt difficile.

On disait en 1882, et on a répété depuis, que ce genre d'expositions lésait les intérêts français et régionaux, en appelant à concourir les vins étrangers, en leur permettant d'obtenir des récompenses dont ils se prévaudraient dans la concurrence faite aux vins de Bordeaux. On ajoutait même que le moment était mal choisi pour la Gironde et pour la France d'appeler les



GRANDE MÉDAILLE DE L'EXPOSITION DE 1882

vins du monde entier à un vaste concours, alors que les vignobles nationaux étaient atteints gravement par le phylloxera, alors que les conditions climatériques avaient été mauvaises pendant les années précédentes.

Mais les défenseurs de l'Exposition prouvèrent que c'était la concurrence intéressée qui répandait ces critiques et qui dépeignait la situation comme inférieure à la réalité. Ils mirent au grand jour les manœuvres déloyales grâce auxquelles on laissait croire au public qu'il n'existait plus de vins dans la Gironde et que Bordeaux se trouvait réduit à expédier des mélanges de produits exotiques et de produits de fabrication que le consommateur devait trouver à meilleur compte en s'adressant directement aux pays de production, et par suite ils démontrèrent qu'il y avait

urgence à éclairer l'étranger, à dévoiler ces intrigues, à détruire ces accusations mensongères et à rétablir aux yeux des consommateurs la vérité sur l'état des vignobles de la Gironde.

La Société Philomathique les suivit dans cette voie, et, comme l'écrivit alors M. E. Buhan, elle n'en fut pas détournée par la pensée que les vignobles étaient moins prospères, convaincue qu'ils offraient encore des ressources permettant à la production girondine et française de faire bonne figure au milieu des productions étrangères. Elle ne crut pas, en s'engageant à décerner quelques médailles aux produits étrangers, porter atteinte à la production indigène; mais elle estima que les producteurs pourraient puiser dans les comparaisons des éléments nouveaux d'appréciation des goûts ou des désirs des consommateurs, et augmenter aussi leurs chances de conserver la prépondérance d'autrefois. Elle s'entoura de toutes les précautions nécessaires: elle confia l'organisation de cette Exposition à des hommes compétents et actifs, et força le succès.

L'opinion bordelaise, quelque temps hésitante, dut se rallier à sa manière de voir, et les résultats légitimèrent son heureuse expérience.





MÉDAILLE D'OR DE L'EXPOSITION DE 1882

(Médaillier Philomathique

CHAPITRE XIV

ÉLÉMENTS SYNTHÉTIQUES

DE

L'EXPOSITION DE 1895

Le succès financier de l'Exposition de 1882 avait donné aux Assemblées générales une confiance illimitée dans les résultats des Expositions bordelaises et laissé dans l'esprit de tous les philomathes un vif désir de voir le Comité en entreprendre une nouvelle, dont les bénéfices permettraient de compléter les réformes d'enseignement déjà commencées.

Mais l'Exposition universelle de 1889, à laquelle la Société figura avec honneur en obtenant le diplôme de médaille d'or et en recevant la croix de chevalier de la Légion d'honneur pour son secrétaire général[1], retarda la réalisation des vœux philomathiques. Ce ne fut guère qu'une année après la clôture de cette grande manifestation internationale que le Comité d'administration fut officiellement saisi d'une demande d'études d'une treizième Exposition bordelaise.

1. M. Eugène Buhan, secrétaire général de la Société Philomathique.

***

Le 6 décembre 1890, M. Vital, ingénieur en chef des Mines et président de la Société Philomathique, exposait à l'Assemblée générale les motifs qui avaient engagé le Comité d'administration à rechercher si la Société devait se désintéresser de l'œuvre des Expositions, qu'elle avait été seule à organiser à Bordeaux jusqu'à cette époque, ou si elle devait fixer immédiatement la date d'une nouvelle et prochaine manifestation des arts et de l'industrie.

Le président ajoutait ensuite qu'une œuvre de ce genre était grosse de conséquences imprévues, et qu'il ne fallait pas engager à la légère la fortune et la réputation de la Société Philomathique; il informait enfin l'Assemblée que la Commission des anciens présidents, consultée par le Comité d'administration, avait donné un avis de principe favorable et indiqué ses préférences de date pour l'année 1894.

L'Assemblée générale partagea l'avis des anciens présidents, et l'ordre du jour suivant fut adopté presque sans discussion par 99 voix sur 102 membres présents :

La Société Philomathique, réunie en assemblée générale, considérant qu'il est dans ses traditions de faire des Expositions, fixe, sauf les éventualités qu'il est impossible de prévoir, à l'année 1894 l'époque de sa nouvelle Exposition.

***

Le Comité d'administration porta le vote de l'Assemblée générale du 6 décembre 1890 à la connaissance des pouvoirs publics, des corps constitués de la région et des consuls étrangers. Une note annonçant l'Exposition fut publiée par les journaux locaux et par l'*Agence Havas;* enfin, des notes analogues furent

adressées aux journaux spéciaux et aux diverses associations scientifiques ou artistiques.

En même temps la Municipalité lyonnaise fut informée officiellement du choix de la date de 1894, ce qui ne l'empêcha point, après de nombreuses hésitations, de décider que son Exposition aurait lieu la même année et que l'exécution en serait confiée à forfait à un entrepreneur privé placé sous son patronage officiel.



M. MAURICE BERNIQUET
Préfet de la Gironde
Président d'honneur de l'Exposition de 1895

Justement alarmé de cette simultanéité, le Comité soumit le cas au Conseil des anciens présidents et à l'Assemblée générale. Cette dernière réunion estima que la concurrence des deux Expositions aurait pour effet certain de diminuer sensiblement les recettes; elle supposa aussi que les allocations de l'État, devant figurer sur le même budget, seraient considérablement amoindries, et elle décida prudemment de reporter la date de la treizième Exposition à l'année 1895, tout en regrettant d'ailleurs que la ville de Lyon ait fait si peu de cas des avis préalables de la Société Philomathique.

L'Assemblée générale adopta en même temps pour l'Exposition, d'une façon définitive, le titre suivant : *Exposition internationale et universelle quant aux vins et spiritueux*. Elle comprit dans l'internationalité l'Angleterre, la Belgique, l'Italie, la Suisse, l'Espagne et le Portugal.

Enfin, elle décida que, pour établir les programmes et les plans, préparer les voies et moyens d'exécution, un membre de la Société serait adjoint au Comité d'administration comme

directeur des études et deviendrait le président statutaire de la Société Philomathique pendant les années 1894 et 1895.

Ce fut M. Vital, ingénieur en chef des Mines, qui fut choisi par ses collègues. Il fit une étude préliminaire remarquable des bases générales de l'organisation, en mettant à profit les documents et les rapports de MM. Daney et Coutanceau relatifs à l'Exposition de 1882; il apporta sans compter, dans l'accomplissement de sa tâche, les hautes facultés et la puissance de travail qui consacrèrent sa réputation; mais, en mars 1893, des deuils de famille, des raisons de santé, des occupations nouvelles et imprévues l'obligèrent à résigner son mandat.

M. Labat, ingénieur maritime et membre de la Chambre de commerce de Bordeaux, reprit les études interrompues et y apporta son esprit personnel et sa profonde connaissance des affaires. Élu député de Bordeaux, il dut, lui aussi, abandonner la charge qu'il avait assumée et se résigner à devenir auprès des pouvoirs publics un défenseur puissant, éloquent et dévoué.

Le 17 novembre 1893, sur la proposition du Comité d'administration, M. A.-E. Hausser[1], ingénieur en chef de la voie à la Compagnie des Chemins de fer du Midi, fut élu directeur des études et agréé préventivement par l'Assemblée générale, comme président de l'Exposition. Il se mit à l'œuvre à son tour et donna aux études préparatoires l'impulsion définitive qui devait forcer le succès.

***

Dès 1893, le Comité avait obtenu de la Municipalité de Bordeaux la promesse formelle de la libre disposition de la place des Quinconces et une subvention de 100,000 francs n'ayant qu'un

1. M. A.-E. Hausser, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, officier de la Légion d'honneur.

caractère de garantie. De son côté, le Conseil général de la Gironde avait accordé, dans les mêmes conditions, une somme de 10,000 francs, qui fut plus tard augmentée de moitié, et la Chambre de commerce une somme de 25,000 francs.

Forte de ces patronages moraux et de ces sauvegardes financières, la Société Philomathique annonça partout son Exposition pour 1895, et, dès qu'elle posséda l'acceptation définitive de M. Hausser, elle envoya en nombre considérable, en France et à l'Etranger, la circulaire suivante, revêtue de la signature du préfet de la Gironde, du président du Conseil général, du président de la Chambre de commerce, du maire de Bordeaux, du président et du secrétaire général de la Société Philomathique :



M. A.-E. HAUSSER
Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées
Président de la Société Philomathique

La Société Philomathique de Bordeaux organise pour l'année 1895 sa XIII[e] Exposition générale.

En ouvrant cette Exposition, la Société demeure fidèle au programme tracé il y a près d'un siècle par ses fondateurs, et poursuivi depuis cette époque avec persévérance.

Créer des cours techniques et professionnels, frapper les yeux de tous par des Expositions périodiques, exciter la soif de connaître et l'amour du travail, tel a été le programme invariable de la Société Philomathique.

Elle se propose de donner à son Exposition de 1895 un caractère international, en s'adressant aux industriels et aux agriculteurs de France, d'Algérie, des colonies françaises, d'Angleterre, de Belgique, de Suisse, d'Italie, d'Espagne et de Portugal, et un caractère universel en étendant son appel à tous les pays pour l'électricité, pour les vins et spiritueux, enfin pour les sciences sociales.

Pour l'électricité, car par elle l'humanité semble posséder un moyen nouveau et merveilleux d'utiliser l'énergie de toutes les forces de la nature.

Pour les vins, parce qu'il y a intérêt pour le commerce bordelais à

connaître l'état général de la viticulture dans le monde, et à montrer au grand jour les résultats obtenus dans la reconstitution de nos vignobles.

Pour les questions sociales, parce que l'organisation des sociétés exerce une influence prépondérante sur le bien-être matériel et moral des hommes, ce qui est le but final de toutes les découvertes, de tous les progrès.

Si, au milieu des congrès que nous provoquerons, nous accordons une place plus importante aux sciences sociales, c'est avec la conviction que la lumière doit sortir de discussions paisibles et approfondies sur cet important sujet.

En même temps que tous les progrès s'affirment, il faut proclamer la solidarité intime et profonde qui réunit les hommes et les constitue en une famille nombreuse et fraternelle. La paix sociale sur ces larges bases est le progrès suprême qui doit couronner les plus belles conquêtes.

Pour remplir sa tâche, la Société Philomathique a besoin de tous les concours et de toutes les bonnes volontés.

Elle fait appel aux savants, aux ingénieurs, aux industriels, aux ouvriers, aux philanthropes; elle recevra avec joie toutes les propositions et toutes les communications émanant des initiatives privées et collectives, et surtout des industries régionales, pour donner à l'Exposition de 1895 cet éclat que les visiteurs de 1882 n'ont pas oublié et ce succès qui montreront à tous les yeux la prospérité, la vitalité, le libéralisme éclairé de ces pays girondins qui ont une grande place dans notre histoire, et qui tiendront à honneur de montrer qu'ils sont restés fidèles à leur glorieux passé.

* * *

Les études préparatoires terminées, l'Exposition annoncée officiellement, M. Hausser et le distingué secrétaire général de la Société, M. Avril[1], se consacrèrent d'abord à la préparation du concours pour l'édification des bâtiments sur la place des Quinconces.

Le 1er décembre 1893, une circulaire contenant les indications générales pour servir à la rédaction du projet fut envoyée à un très grand nombre d'ingénieurs, d'architectes et d'entrepreneurs.

Cette circulaire contenait des renseignements sur la place des

1. M. J. Avril, ingénieur des Arts et Manufactures, ingénieur-directeur des usines à gaz de Bordeaux, chevalier de la Légion d'honneur.



Quinconces, sur la forme et l'ornementation du monument des Girondins, sur l'utilité de ménager autour de cette construction et dans l'hémicycle un espace libre suffisant pour la vue et la circulation; enfin, sur les jardins qui devaient rester ouverts le soir, être brillamment éclairés et rendus agréables au public par des attractions nombreuses, par des kiosques et par des cafés.



M. EUGÈNE BUHAN
Vice-Président de la Société Philomathique

Les concurrents devaient prévoir un bâtiment principal et un bâtiment demi-circulaire dans l'hémicyle des Girondins, occupant ensemble approximativement de 10,000 à 15,000 mètres carrés; le bâtiment destiné à l'Exposition universelle des vins devait être compris dans le bâtiment principal, avoir sa façade sur la rivière et comporter un premier étage pour l'Exposition de l'art ancien et des beaux-arts. Les bâtiments annexes, destinés à être édifiés dans les allées d'arbres des bas-côtés de la place, devaient occuper, suivant les prévisions, une surface de 15,000 à 20,000 mètres carrés.

La circulaire laissait la plus grande liberté aux concurrents pour leurs conceptions particulières dans les limites indiquées; elle les prévenait que le prix de revient par mètre carré du bâtiment principal d'abord, des annexes ensuite, rentrerait pour beaucoup dans l'appréciation du Jury, et que la meilleure solution consisterait dans la location des bâtiments par l'entreprise, avec charge pour cette dernière de les enlever à la fin de l'Exposition.

La circulaire ajoutait :

Les concurrents qui, à l'appui de leurs projets, présenteraient un engagement ferme d'un groupe industriel ou financier, se chargeant dans ces

conditions de la construction et de l'enlèvement total des bâtiments après l'Exposition, moyennant un prix à forfait, au mètre carré de surface couverte bâtie, seront appelés, à l'issue du concours, à discuter un cahier des charges de gré à gré, dans le but de réaliser leurs projets, modifiés s'il y a lieu.

La Société Philomathique ne dépassera pas le prix de 48 francs par mètre carré de surface du bâtiment principal, et 23 francs par mètre carré de surface des bâtiments annexes. Ces prix comprennent tous travaux accessoires, tels que : aires en ciment, planchers, couvertures, peintures, vitrerie, plâtrerie, ornementation, tentures, décorations, etc., etc., les bâtiments aux prix ci-dessus devant être livrés prêts à être utilisés par les exposants, lesquels sont chargés à leurs frais de leurs installations, et devant être enlevés, avec le sol des Quinconces nivelé dans son état actuel, après l'Exposition, dans les délais et conditions qui seront indiqués au cahier des charges à discuter ultérieurement.

Les prix des jardins à créer et des canalisations d'eau et de gaz ne sont pas compris dans les prix ci-dessus, pas plus que leur enlèvement. Il en est de même de la clôture générale de l'Exposition. Pour ces travaux, la Société Philomathique traitera directement, soit avec le constructeur principal, soit avec des entrepreneurs divers.

Toutefois, tout ce qui concerne les portes principales d'entrée, du côté de l'hémicycle des Girondins, et les portes secondaires est compris dans le forfait général des bâtiments.

Pour faciliter la rédaction des projets, le secrétariat général envoya aux intéressés qui en firent la demande : un plan de la place des Quinconces, un dessin en élévation des colonnes rostrales, des balustrades et des escaliers, un croquis des dispositions générales exigées, un tableau des surfaces approximatives afférentes à chaque groupe de produits, un plan avec élévation et photographie du monument des Girondins, un plan général de l'Exposition de 1882.

Les concurrents, pour être admis à ce concours, devaient envoyer :

1° Un plan général des bâtiments principaux ou annexes de l'Exposition, des pavillons et des jardins, à l'échelle de 2 millimètres;

2° Un plan des bâtiments principaux avec la répartition des groupes à l'échelle de 5 millimètres;



3° Les élévations et les coupes des bâtiments principaux, aux échelles de 5 millimètres et de 1 centimètre;

4° Les plans, coupes et élévations des bâtiments annexes, aux mêmes échelles que ci-dessus;

5° Un devis estimatif des travaux, avec le prix unitaire par mètre carré de surface couverte, et, le cas échéant, l'engagement d'un groupe industriel et financier disposé à se charger de l'entreprise et à discuter un marché de gré à gré dans les conditions indiquées plus haut.



M. J. AVRIL
Ingénieur des Arts et Manufactures
Secrétaire général de la Société Philomathique

Il restait entendu que les pièces du projet ne seraient pas signées et qu'elles devraient porter une épigraphe ou une devise reproduite sur un pli cacheté contenant les noms et qualités de l'auteur.

La Société Philomathique s'était engagée à accorder un premier prix de mille francs, un second prix de cinq cents francs et un nombre de mentions laissé à la discrétion du Jury; elle s'était réservé la propriété des projets primés, avec faculté de puiser dans chacun d'eux les éléments qui lui conviendraient. Le caractère pratique de cette manière de procéder préservait la Société Philomathique de l'éventualité d'un dépassement dans les crédits; il évitait la création d'un service spécial d'architecture et laissait à l'entrepreneur le soin de dresser sous son contrôle tous les détails d'exécution.

Le Jury constitué pour juger le concours siégea les 7 et 9 avril 1894; il était composé du préfet de la Gironde, du maire de Bordeaux, du président du Conseil général, du président de la Chambre de commerce, des ingénieurs en chef du Département, de la Ville et du Service maritime, et d'un certain

nombre d'architectes, parmi lesquels M. Corroyer, vice-président de la Société centrale des Architectes de France.

Treize projets furent présentés au concours.

Le projet *Ollé,* dessiné par M. Tournaire, architecte parisien et grand-prix de Rome, reçut le premier prix; mais le Jury exprima le vœu que, si l'exécution en était poursuivie, il y fût apporté deux changements : 1° la suppression de la cascade et son remplacement par une porte monumentale; 2° un développement plus largement conçu des accès permettant d'embrasser plus complètement l'ensemble de l'œuvre.

Ces deux desiderata furent agréés par le Comité d'administration.

Le second prix fut attribué au projet *Cloche,* exécuté par un groupe parisien à la tête duquel était placé M. Édouard Caillet, ingénieur.

Deux troisièmes prix furent accordés au projet *Miko,* de M. Gervais, architecte bordelais, et au projet *Pax,* de M. Léonce Muller, architecte marseillais.

Enfin, les projets *Belle Gironde,* de MM. Duclos & Cie, et *Pombla,* d'un ingénieur de Saint-Ouen, reçurent des mentions honorables.

Le projet n° 1 était entièrement étudié en bois; le projet n° 2 prévoyait l'emploi du fer, dans le type des constructions démontables.

Le Comité d'administration et la Commission des bâtiments, à la suite des consciencieuses études de M. Faget, parvint à réunir à la fois les conditions décoratives et artistiques du projet Tournaire avec les avantages économiques au point de vue métallique du projet de M. Caillet.

La construction modifiée fut confiée, pour le dessin des détails d'exécution, à M. Tournaire, et, pour la construction proprement dite, à M. Chenut, entrepreneur de Marseille, ex-fondé de pouvoir

des entrepreneurs de l'Exposition de 1882. Ce dernier sous-traita d'ailleurs toute la partie métallique à la Compagnie des Constructions économiques en acier de Hautmont.

Quant aux bâtiments annexes en bois, ils furent rétrocédés par M. Chenut à M. Cerf, entrepreneur bordelais.

D'autre part, les ouvrages de décoration, de menuiserie, de peinture furent également sous-traités à divers entrepreneurs locaux, en sorte que la majeure partie des travaux, qui purent être commencés après la foire d'octobre 1894, furent exécutés par des Bordelais.

Grâce à la combinaison adoptée par la Société Philomathique, l'architecte de l'Exposition de 1895 fut M. Tournaire, qui eut comme adjoint et représentant à Bordeaux M. Dacosta. Le service d'architecture fut payé par l'entrepreneur général au taux de 5 o/o du montant des travaux.

La décoration proprement dite en staff[1], exécutée par M. Baudouin, simula très heureusement la pierre de taille, et l'ensemble très artistique de l'Exposition de 1895 fit le plus grand honneur à M. Tournaire.

***

La classification générale de l'Exposition de 1882 comportait un nombre considérable de classes et de sous-classes; elle avait failli limiter la liberté des dispositions finales de répartition des produits et risqué d'entraîner des vides, les exposants faisant défaut dans quelques parties.

Le Comité de l'Exposition de 1895 ne prit pas cette classification pour modèle, et il distribua les sections dans l'ordre suivant, qui correspond assez bien à l'évolution de l'homme et

1. Le staff est un mélange de plâtre et de chaux moulé sur des cadres de toile et des ossatures appropriées.

au développement successif des besoins créés par les progrès de la civilisation :

Section I. Enseignement;
Section II. Arts (beaux-arts, art ancien, arts libéraux, etc.);
Section III. Sciences sociales;
Section IV. Agriculture, zooculture, sylviculture, viticulture, horticulture;
Section V. Vins, spiritueux, liqueurs et boissons fermentées;
Section VI. Industrie;
Section VII. Habitation (mobilier, vêtements);
Section VIII. Transports, génie civil, art militaire et marine;
Section IX. Électricité;
Section X. Commerce et colonies.

L'éducation et l'enseignement comportèrent huit classes : éducation de l'enfant, enseignement primaire, secondaire, supérieur, professionnel, artistique; éducation physique; philologie.

Les beaux-arts, qui n'avaient pas été admis depuis 1855 aux Expositions philomathiques, furent divisés en trois catégories bien tranchées : les arts anciens, rétrospectifs et religieux; les arts libéraux et de précision, et enfin les arts industriels et décoratifs.

Dans les sciences sociales, les œuvres sociales proprement dites furent séparées de celles de l'économie politique; l'assistance publique, l'assistance privée, l'habitation et la presse y eurent une place réservée.

Dans l'agriculture, le Comité ménagea les grandes divisions habituelles : sylviculture, aquiculture, séricicullure, pisciculture, viticulture et viniculture, horticulture.

La section V fut uniquement affectée aux vins, spiritueux, liqueurs et boissons fermentées.

L'industrie groupa la minéralurgie, la mécanique, la chimie et les conserves alimentaires; mais une galerie spéciale fut réservée aux industries régionales chez lesquelles il y avait grand intérêt à provoquer l'émulation.



FAC-SIMILÉ DE L'AFFICHE DE L'EXPOSITION DE 1895

L'habitation et le mobilier ne nécessitèrent pas de divisions spéciales.

Les travaux publics, le génie civil, l'architecture et les industries de transport, l'art militaire, la marine et le sauvetage furent réunis dans la même section.

L'électricité fut divisée d'après ses applications.

Enfin, la section X comprit les diverses questions se rapportant au commerce et aux colonies.

Cette classification logique et rationnelle fut complétée par l'adoption du règlement général fixant les conditions d'admission des Exposants. Ce règlement, étudié avec le plus grand soin, fut adopté le 3 janvier 1894 par le Comité d'administration; en voici les clauses principales :

Article premier. — La Société Philomathique de Bordeaux ouvrira le 1er mai 1895 :

Une Exposition des arts et de l'industrie, qui sera tenue sur la grande place des Quinconces et qui aura une durée d'environ six mois.

Cette Exposition est faite sous le patronage et avec le concours de l'État, du département de la Gironde, de la Municipalité et de la Chambre de commerce de Bordeaux.

Art. 2. — Pendant la durée de l'Exposition, la Société Philomathique se propose de provoquer des congrès, concours et conférences sur les questions touchant à la science, à l'art, à l'industrie, à l'économie sociale, etc. Elle s'efforcera aussi d'organiser des fêtes de tout genre en vue de rehausser l'éclat de l'Exposition et d'accroître le nombre des visiteurs.

Art. 3. — Les demandes d'admission devront parvenir avant le 1er octobre 1894.

Art. 4. — Un règlement spécial déterminera les conditions de l'envoi, de la réception et de la réexpédition des produits; dans tous les cas, les produits à exposer devront être rendus à destination avant le 1er mars 1895.

Art. 5. — Tout produit exposé est engagé pour toute la durée de l'Exposition et ne pourra être retiré qu'avec une autorisation de la Société.

Le droit de vente et d'enlèvement immédiat des produits fabriqués sur place sera l'objet d'une réglementation spéciale et de redevances à déterminer.

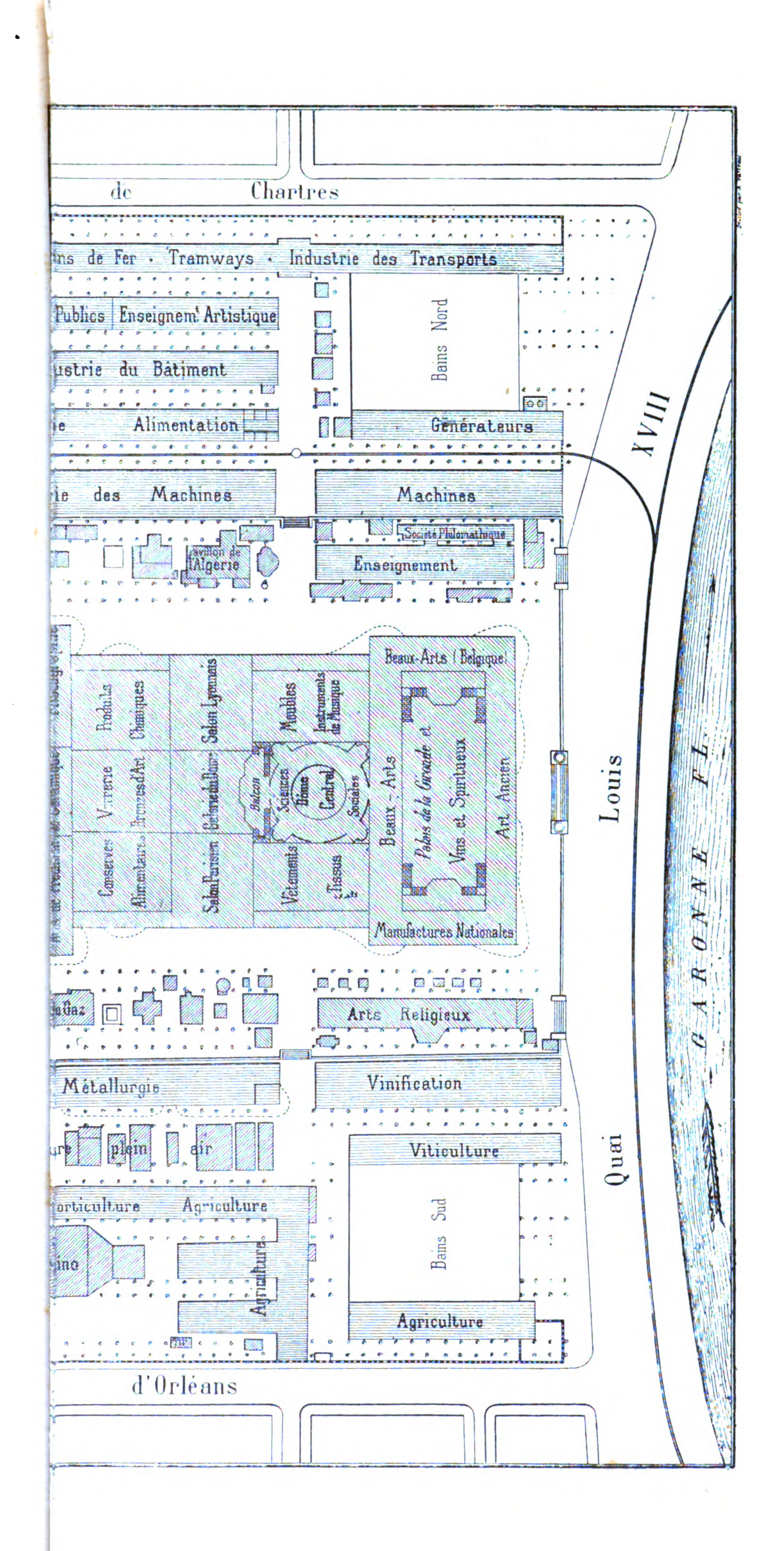
Art. 6. — Aucun produit exposé ne peut être dessiné, copié ou reproduit sous une forme quelconque sans une autorisation écrite de l'exposant.

Art. 7. — L'Exposition sera constituée en entrepôt réel; en conséquence, les produits exposés seront affranchis des droits et des visites de l'octroi, ainsi que de la douane française.

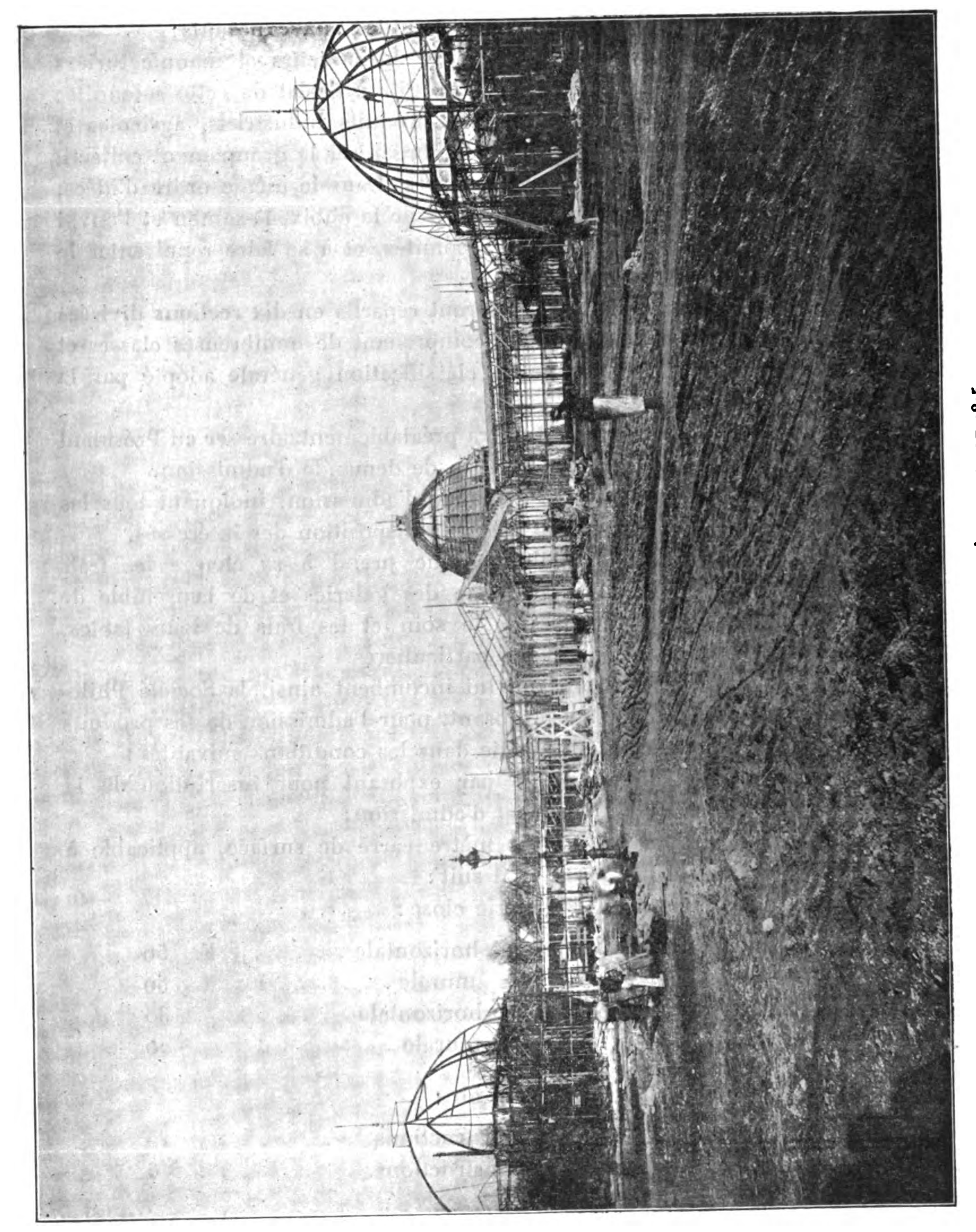
DES CONDITIONS D'ADMISSION

Art. 8. — En vue de la propagande et du recrutement des exposants, il est institué à Bordeaux des commissions d'organisation, et en dehors de Bordeaux des comités régionaux ou locaux dont les fonctions consistent :

1° A faire connaître, dans toute l'étendue de leur action, les règlements



de Chartres
ins de Fer · Tramways · Industrie des Transports
Publics
Enseignem.t Artistique
Bains Nord
ustrie du Bâtiment
Alimentation
Générateurs
XVIII
ie des Machines
Machines
Société Philomathique
avillon de l'Algérie
Enseignement
Beaux-Arts (Belgique)
Produits Chimiques
Salon Lyonnais
Meubles
Instruments de Musique
Verrerie
Bronzes d'Art
Balcon
Sciences
Dôme Central
Sociales
Beaux-Arts
Palais de la Gironde et Vins et Spiritueux
Art Ancien
Conserves Alimentaires
Salon Parisien
Vêtements
Tissus
Manufactures Nationales
Louis
du Gaz
Arts Religieux
Métallurgie
Vinification
GARONNE FL.
plein air
Viticulture
orticulture
Agriculture
Bains Sud
Agriculture
Agriculture
Quai
d'Orléans



VUE D'ENSEMBLE DES CHANTIERS DE L'EXPOSITION DE 1895

concernant l'organisation de l'Exposition, à distribuer des formules d'admission, ainsi que tous les autres documents utiles aux exposants;

2° A signaler les principaux artistes, agriculteurs et manufacturiers dont l'admission à l'Exposition peut être utile à l'éclat de cette solennité;

3° A provoquer les expositions des produits industriels, agricoles et horticoles de leur contrée, et au besoin à organiser le groupement collectif des produits spéciaux qui leur sont propres. Dans le même ordre d'idées, les pays étrangers sont invités à établir, pour le choix, l'examen et l'envoi des produits de leurs nationaux, des comités, et à se faire représenter le plus tôt possible par un délégué.

Art. 9. — Les produits exposés seront répartis en dix sections divisées elles-mêmes en vingt-huit groupes, comprenant de nombreuses classes et sous-classes, suivant le système de classification générale adopté par la Société.

Art. 10. — Chaque exposant devra préalablement adresser au Président de la Société Philomathique un bulletin de demande d'admission.

A cet effet, des bulletins de demande d'admission, indiquant tous les renseignements à fournir, seront mis à la disposition des intéressés.

Art. 11. — La Société Philomathique prend à sa charge les frais d'installation et de décoration générale des galeries et de l'ensemble de l'Exposition, laissant aux exposants le soin et les frais de leurs tables, vitrines, installations et décorations particulières.

En compensation des frais qui lui incombent ainsi, la Société Philomathique prélèvera sur chaque exposant, pour l'admission de ses produits à l'Exposition, une rétribution établie dans les conditions suivantes :

1° Un droit fixe de 20 francs par exposant pour inscription de la demande et en échange du certificat d'admission;

2° Un droit proportionnel par mètre carré de surface, applicable à tous les exposants, et fixé ainsi qu'il suit :

1° Par mètre superficiel de galerie close :

a) Bâtiment principal : Surface horizontale	F.	50
— murale		30
b) Bâtiments annexes : Surface horizontale		30
— murale		20

2° Par mètre superficiel, en plein air :

c) Avec faculté d'élever des constructions	15
d) Sans faculté d'élever des constructions	6

Art. 15. — *Eau, gaz, vapeur, électricité, force motrice.* — Les exposants qui auraient besoin d'eau, de gaz, d'électricité ou de vapeur directe,

déclareront sur le même bulletin de demande d'admission les quantités qui leur sont nécessaires, en y ajoutant les détails utiles.

Ceux qui auraient besoin de force motrice indiqueront quelle sera la vitesse propre à chacun de leurs appareils et la force motrice dont ils voudront disposer.

La force motrice sera concédée gratuitement. Elle sera prise sur l'arbre d'une transmission générale, l'établissement de toutes les transmissions intermédiaires restant à la charge des exposants, ainsi que les fondations, constructions et tous frais d'installations particulières.

L'eau, le gaz, le courant électrique et la vapeur directe employés par les exposants seront également à leur charge dans la proportion de l'usage qu'ils en feront et aux conditions de prix les plus réduites.

MESURES ADMINISTRATIVES

ART. 16. — Sont exclues de l'Exposition les matières détonantes, fulminantes et, en général, toutes les matières jugées dangereuses.

Ne seront reçues que dans des vases solides, appropriés et de dimensions restreintes, les esprits et alcools, les huiles et essences, les matières corrosives et généralement les corps qui peuvent altérer les autres produits ou incommoder le public.

ART. 17. — La Société se réserve le droit absolu de faire retirer tous les produits qui, par leur nature ou par leur aspect, lui paraîtraient nuisibles ou incompatibles avec le but et les convenances générales de l'Exposition.

ART. 18. — Une assurance sera prise en vue de préserver les bâtiments proprement dits contre les risques d'incendie. Les exposants assureront eux-mêmes directement leurs produits, s'ils le jugent à propos.

La Société prendra les mesures nécessaires pour protéger les produits exposés contre toute avarie et pour qu'une surveillance active soit exercée; mais elle ne sera en aucun cas responsable des incendies, accidents, dégâts, détournements, avaries ou dommages dont ces objets pourront avoir à souffrir, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause ou l'importance.

ART. 19. — Après la clôture de l'Exposition, l'exposant devra faire enlever les produits exposés dans les délais fixés par la Société; faute de quoi, ces produits seraient déposés en magasin aux frais et risques de l'exposant et sans responsabilité aucune pour la Société.

JURY — RÉCOMPENSES

ART. 20. — *Jury*. — Le Jury d'examen sera composé des représentants les plus autorisés des sciences, des arts et de l'industrie, soit en France, soit à l'étranger.



Art. 23. — *Nature des récompenses.* — Les récompenses décernées par la Société consisteront : 1° en diplômes d'honneur; 2° en diplômes de médaille d'or, d'argent, de bronze, accompagnés d'une médaille commémorative en bronze; 3° en mentions honorables.

Art. 24. — *Distribution des récompenses.* — La séance de distribution des récompenses aura lieu, autant que possible, avant la clôture de l'Exposition.

Le plus grand éclat sera donné à cette solennité, et la plus grande publicité au programme des récompenses.

***

Le règlement intérieur portant organisation des services d'administration, de direction et d'exploitation fut promulgué vers la fin de l'année 1893.

Le Comité se réserva l'administration de toutes les affaires de l'Exposition dans les conditions de convocation et de délibération conformes aux statuts. Il se fit représenter dans toutes les commissions par un ou plusieurs de ses membres chargés d'assurer l'unité des vues générales.

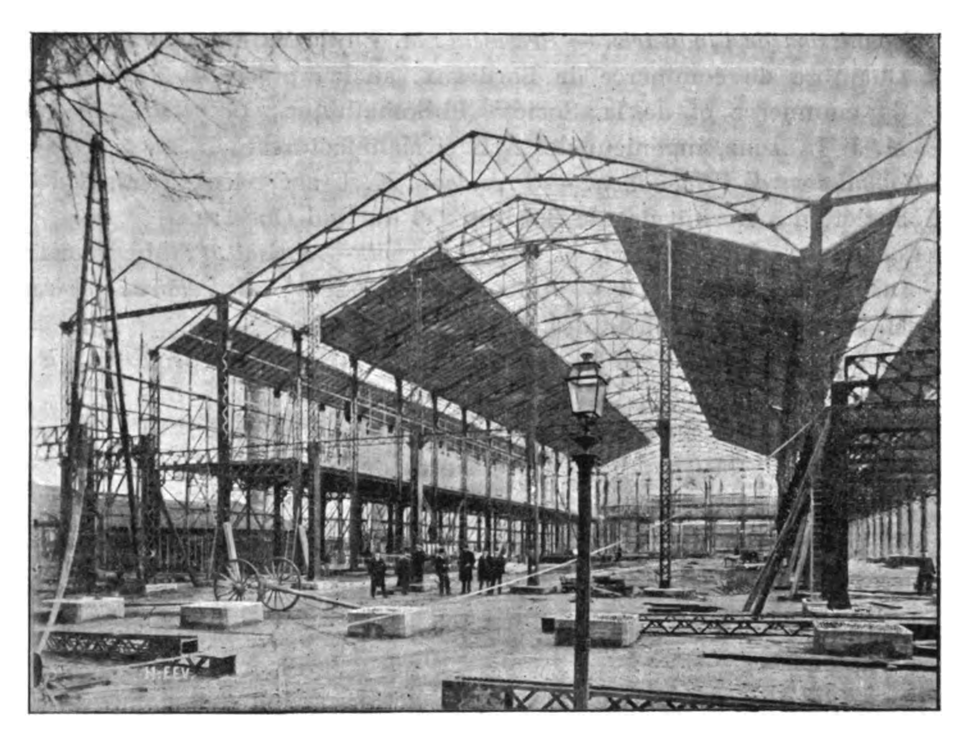
Le Comité de l'Exposition était ainsi composé :

Président : M. Hausser (A.-E.) ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées;
Vice-Président : M. Buhan (Eugène) ✻, négociant;
Secrétaire général : M. Avril (Jules), ingénieur des Arts et Manufactures, ingénieur de la Compagnie du Gaz de Bordeaux;
Trésorier : M. Tisseyre (Albert), propriétaire;
Archiviste : M. Samazeuilh (Fernand) (✪ A.), banquier;
Secrétaires adjoints : MM. Brandenburg (Joseph), négociant; Goyetche (Léonce) ✻✻✻, directeur d'assurances, consul de Roumanie; Dupuy (Abel), avoué au Tribunal civil;
Commissaires des dépenses : Saunier (Emmanuel), architecte; Sengès (Ferdinand), courtier, vice-consul de Turquie; Widemann (Gustave), propriétaire.

Le président, le vice-président et le secrétaire général faisaient statutairement partie de droit de toutes les commissions

et de toutes les délégations; ils restèrent chargés de la direction générale avec pleins pouvoirs pour exécuter les décisions du Conseil.

L'exploitation proprement dite fut assurée par une série



OSSATURE MÉTALLIQUE DU PALAIS DE LA GIRONDE

de grandes commissions divisées en deux sections, ainsi qu'il suit :

1° COMMISSIONS DE PROPAGANDE ET D'ORGANISATION

A) *Commission de l'Enseignement. — Président :* M. COUAT, recteur de l'Académie; *Secrétaire général :* M. TRÉNIT, président de la Chambre syndicale des Employés de commerce;

B) *Commission des Beaux-Arts. — Président :* M. le Dr AZAM, ancien président de la Société Philomathique;

c) *Commission des Sciences sociales. — Président :* M. Fernand SAMAZEUILH, archiviste de la Société Philomathique; *Secrétaire général :* M. Louis BONNIN.

D) *Commission de l'Agriculture.* — *Président :* M. Sourget, président de la Société d'Agriculture, membre de la Chambre de commerce de Bordeaux;

E) *Commission des Vins et Spiritueux.* — *Président :* M. Buhan, vice-président de la Société Philomathique; *Secrétaire général :* M. Brandenburg, secrétaire adjoint de la Société Philomathique;

F) *Commission de l'Industrie.* — *Président :* M. Émile Maurel, membre de la Chambre de commerce de Bordeaux, ancien président du Tribunal de commerce et de la Société Philomathique; *Secrétaire général :* M. J. Lagache, ingénieur des Arts et Manufactures;

G) *Commission de l'Habitation.* — *Président :* M. Labbé, vice-président de la Société des Architectes de Bordeaux et du Sud-Ouest;

H) *Commission des Transports et du Génie civil.* — *Président :* M. Lancelin, inspecteur général des Ponts et Chaussées; *Secrétaire général :* M. Sentilles, ingénieur des Ponts et Chaussées;

I) *Commission de l'Électricité.* — *Président :* M. Pionchon, professeur à la Faculté des sciences;

J) *Commission du Commerce et des Colonies.* — *Président :* M. Brunet, président de la Chambre de commerce de Bordeaux.

Le rôle de ces Commissions consista dans l'étude des programmes et des projets d'installation, la recherche des exposants et la réunion des adhésions.

2° COMMISSIONS GÉNÉRALES D'EXÉCUTION ET DE CONTROLE

A) *Commission des Bâtiments.* — *Président :* M. Bayssellance, ingénieur des constructions navales, ancien maire de Bordeaux, ancien président de la Société Philomathique;

B) *Commission de la Presse et de la Publicité.* — *Président :* M. J. Coutanceau, ingénieur des Arts et Manufactures, ancien président de la Société Philomathique;

C) *Commission des Congrès, Concours et Conférences.* — *Président :* M. Vital, ingénieur en chef des Mines, ancien président de la Société Philomathique; *Secrétaire général :* M. Gabriel Desbats, docteur en droit, conseiller de Préfecture de la Gironde;

D) *Commission des Finances.* — *Président :* M. Tisseyre, trésorier de la Société Philomathique;

E) *Commission d'Installation générale des Exposants.* — *Président :* M. Huyard, industriel.

F) *Commission de la Manutention.* — *Président :* M. Baillou, négociant.

G) *Commission de Contrôle et de Police*. — *Président :* M. SENGÈS, vice-consul de Turquie, membre du Comité d'administration; *Secrétaire :* M. Charles BÉNARD, officier de marine, adjoint au trésorier de l'Exposition.

H) *Commission des Fêtes*. — *Président :* M. le vicomte Charles DE PELLEPORT-BURÈTE, ancien sénateur et ancien maire de Bordeaux.

I) *Commission du Contentieux*. — *Président :* M. Léo SAIGNAT, professeur à la Faculté de droit, ancien président de la Société Philomathique; *Secrétaire général :* M. DUPUY, avoué, secrétaire adjoint de la Société Philomathique.

J) *Commission du Jury*. — *Président :* M. HAUSSER, président de la Société Philomathique; *Secrétaire général :* M. AVRIL, secrétaire général de la Société Philomathique.

Enfin, la Société Philomathique put obtenir le haut patronage d'un Comité d'honneur, composé de toutes les notabilités qui, à Bordeaux, dans la Gironde ou à Paris, s'intéressaient à la réussite de l'Exposition et pouvaient lui donner leur appui.

***

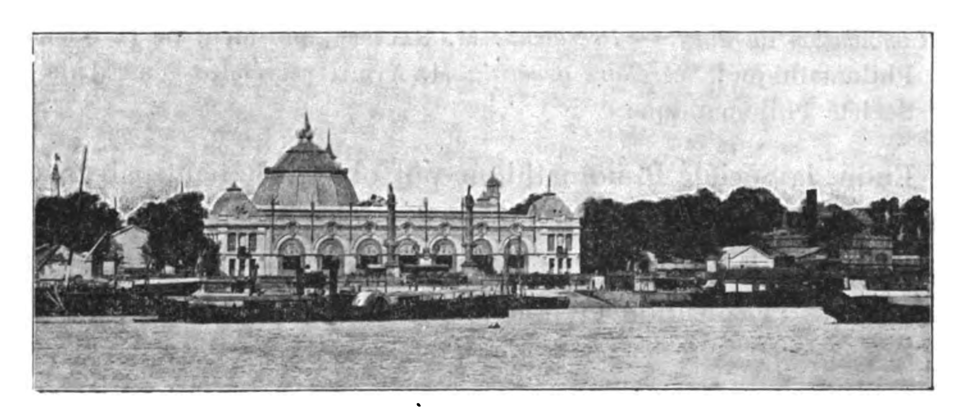
L'organisation des bureaux de l'Exposition fut l'une des premières préoccupations du secrétaire général, M. Avril, qui apporta dans cette tâche délicate et difficile ses qualités essentielles d'ordre et de méthode.

Au début, la correspondance générale avec les divers ministères, la Chambre de commerce, les ambassades et les consulats étrangers put se faire avec quelques employés; mais dès le commencement de 1894, le Comité fut obligé de charger de la direction du service central un ingénieur et un sous-chef de bureau comptable, ayant à leur disposition un nombre variable d'expéditionnaires, suivant les périodes plus ou moins actives de préparation et d'exécution.

Dès que la place des Quinconces fut livrée aux entrepreneurs, un service de contrôle fut confié à deux ingénieurs civils, un

dessinateur et deux surveillants, qui composèrent le service technique et eurent la charge de surveiller, d'accord avec l'architecte, les conditions d'édification des bâtiments, les montages des machines, les installations des eaux, de l'éclairage au gaz et à l'électricité.

Quand les demandes d'exposants affluèrent, il fallut créer un service s'occupant spécialement de l'installation générale; une



VUE D'ENSEMBLE DE L'EXPOSITION PRISE A LA POINTE DE QUEYRIES

grande extension fut donc donnée à la *Commission d'Installation,* qui reçut dans l'enceinte de l'Exposition un local spécial avec un chef de bureau, un dessinateur et deux employés.

Ce service, placé sous l'intelligente direction de M. Huyard, s'occupa d'abord de recevoir les demandes d'exposants, de les ventiler dans les différentes classes; puis, quand l'Exposition fut ouverte, il procéda au relevé général des surfaces murales ou horizontales, et fournit à la Trésorerie l'état des redevances à encaisser.

La Société Philomathique ayant donné à l'Exposition des vins une importance toute spéciale, il y eut pour cette section un bureau comprenant un employé principal et quatre expéditionnaires.

La Commission de la Manutention, présidée par M. Baillou,

organisa son service de réception et de vérification à proximité des bureaux de l'entrepreneur, de l'octroi et de la douane.

Quant aux services des finances, des caisses et de la comptabilité, ils furent assurés par le trésorier, M. Tisseyre, avec une méthode simple, sûre, régulière et, par conséquent, économique,



VUE EXTÉRIEURE DU PALAIS DES VINS

qui pourrait servir de modèle à beaucoup d'administrations publiques. Pour mener à bien cette tâche, M. Tisseyre avait su s'entourer d'un groupe de philomathes dévoués et désintéressés, parmi lesquels il convient de citer plus particulièrement MM. Barincou et Ragot.

***

Le budget prévisionnel de l'Exposition de 1895, élaboré par le directeur des études, le secrétaire général et le trésorier, fut présenté par M. A.-E. Hausser à l'Assemblée générale du 14 décembre 1893.

Ce budget était ainsi établi :

DÉPENSES

Administration et personnel	F.	100,000
Bâtiments principaux		650,000
Bâtiments accessoires		250,000
Jardins et installations diverses		350,000
Fêtes, Congrès, Jury, Médailles		125,000
Dépenses imprévues		125,000
Total	F.	1,600,000

RECETTES PRÉVISIONNELLES

Subventions	F.	135,000
Loterie		600,000
Redevance des Exposants		250,000
Abonnements		150,000
Tickets		450,000
Concessions diverses		15,000
Total	F.	1,600,000

M. Hausser expliqua à l'Assemblée que le Comité avait cru devoir augmenter les chiffres de dépenses de 1882 en raison du caractère plus grandiose que la Société voulait donner à l'Œuvre et afin d'éveiller, puis de satisfaire, la curiosité des visiteurs.

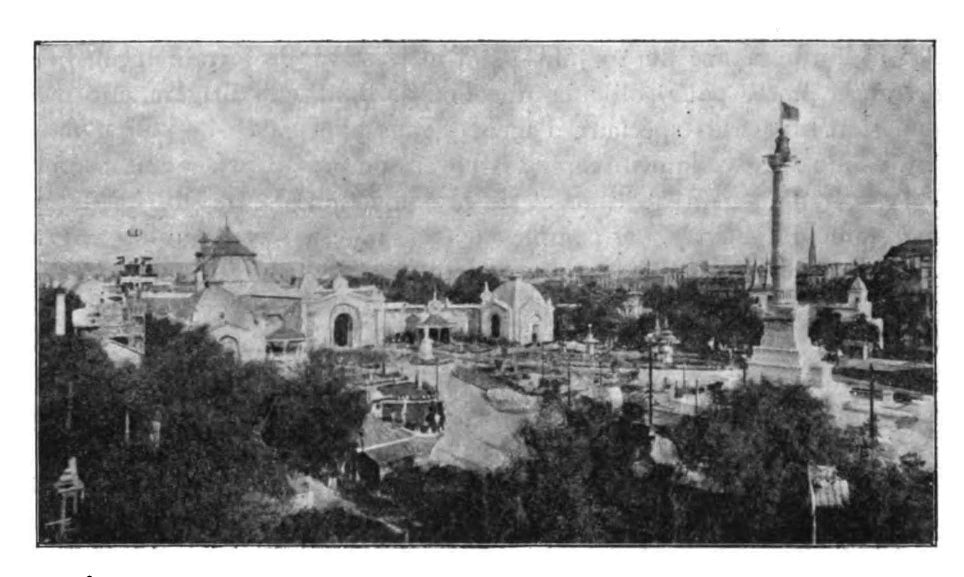
Il justifia la plus-value des chapitres des constructions diverses par le développement prévu pour le Palais de l'Électricité et pour les jardins; en effet, il était entendu qu'un parc serait tracé autour du monument des Girondins, qu'il serait ouvert le soir, largement éclairé, orné de fontaines lumineuses, et qu'il y serait donné des fêtes nombreuses.

Après avoir expliqué les prévisions des recettes, M. Hausser termina son rapport en déclarant que la Société Philomathique ne devrait prendre la responsabilité de l'Exposition que si le Gouvernement accordait une loterie de 500,000 francs ou de un million.

Le budget prévisionnel fut agréé à l'unanimité des membres composant l'Assemblée générale.

***

L'obtention de la Loterie de un million de billets à un franc fut hérissée de difficultés, et le Comité se vit dans l'obligation d'adresser à la Chambre des députés une pétition rédigée par



VUE PANORAMIQUE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE ET DU MONUMENT DES GIRONDINS

MM. Hausser et Avril et signée de presque toutes les personnalités de Bordeaux et de la Gironde.

Après avoir retracé succinctement l'œuvre de la Société Philomathique, cette pétition rappelait que, tous comptes faits, la gestion des Expositions bordelaises s'était toujours traduite par l'équilibre ou par une perte légère, et que l'Exposition de 1882 avait seule laissé un reliquat qui, après restitution des subventions, avait servi à augmenter les cours d'adultes et à créer des cours d'enseignement technique et professionnel.

La pétition discutait ensuite les chiffres du budget prévisionnel, prouvait qu'il manquait 600,000 francs pour assurer la sécurité financière et ajoutait que l'Exposition serait abandonnée

si la Loterie n'était pas accordée, car la Société ne pouvait, en aucun cas, envisager l'éventualité d'une perte et la diminution de son œuvre d'enseignement.

Elle ajoutait sous forme de conclusions :

La Société Philomathique, en réclamant une Loterie, n'entend pas prendre position dans le débat qui s'agite encore actuellement au sujet du caractère général des loteries; ces dernières sont régies par la loi de 1836 et l'ordonnance du 17 juin 1844, et c'est sur le terrain légal qu'elle entend se placer pour solliciter une Loterie dont elle dirigera elle-même l'émission sans frais spéciaux d'agence, sans abus, avec l'espoir d'obtenir d'un public sympathique un capital faible en somme, grâce à ce double mobile de l'espoir d'un gain légitime et de la conviction de travailler à la plus respectable des œuvres. Les comptes de cette Loterie seront publiés au grand jour, contrôlés et discutés; aucune spéculation n'y trouvera donc place.

Une pareille Loterie, sollicitée dans un but louable au premier chef, administrée avec une rigoureuse sagesse, apparaît à la Société Philomathique comme le moyen le plus simple et le plus légitime d'obtenir un résultat éminemment utile, sans faire appel au Trésor public, et, par conséquent, sans demander aucune subvention à l'État.

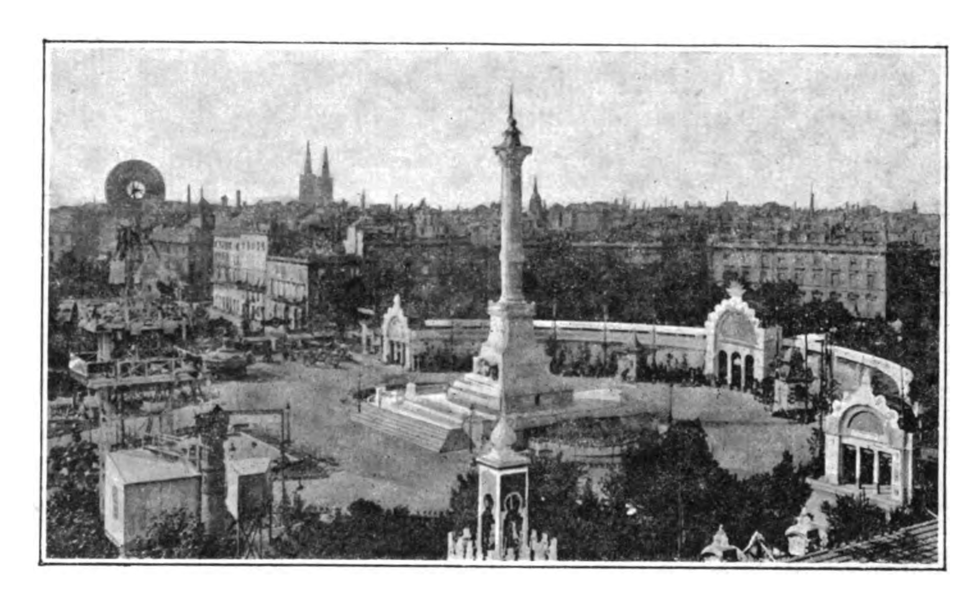
Si la Société Philomathique prend actuellement la voie de la pétition pour obtenir une Loterie, c'est parce que, le subside spécial qu'elle envisage étant le facteur principal et indispensable de son opération, elle ne saurait se lancer dans la voie d'une préparation active sans l'assurance que ce subside ne lui fera pas défaut. Une solution bonne et urgente est donc sollicitée, car, sans ce résultat à la fois favorable et rapide, le succès de la XIII[e] Exposition se trouverait compromis.

Si, d'un autre côté, c'est à la Chambre que la Société Philomathique s'adresse pour obtenir une autorisation qui rentre dans les prérogatives ministérielles, c'est en raison des engagements pris devant le Parlement par M. le Ministre de l'intérieur le 14 février 1887 : M. Goblet, alors président du Conseil des ministres, tout en reconnaissant l'utilité de certaines loteries, déclara qu'il n'en autoriserait plus aucune de son propre mouvement. Quelles que soient les sympathies que la Société Philomathique a rencontrées auprès des Pouvoirs publics, quels que soient les encouragements qu'elle a récoltés, c'est devant la Chambre elle-même qu'elle est tenue de porter aujourd'hui la question de la Loterie.

La pétition de la Société Philomathique fut appuyée en haut lieu par M. Berniquet, préfet de la Gironde, et par deux députés,

M. Raynal[1] et M. Charles Gruet[2]. Grâce à leurs démarches, la 5me Commission des pétitions de la Chambre des députés donna, à l'unanimité, un avis favorable, et, le 7 août 1894, le président du Conseil signait l'arrêté officiel d'autorisation.

Cet arrêté fixait à un million le nombre des billets et à



VUE PANORAMIQUE DU PALAIS DE L'ÉLECTRICITÉ

un franc le prix de chacun d'eux. Il ordonnait qu'une somme de 250,000 francs serait prélevée sur le capital des recettes, et ainsi répartie :

1 lot	F.	100,000
1 lot		50,000
1 lot		20,000
3 lots de 10,000 francs		30,000
Objets acquis aux Exposants ouvriers		15,000
Objets acquis aux autres Exposants		35,000
Total	F.	250,000

1. M. Raynal était ministre de l'intérieur quand les démarches furent commencées à Paris en vue d'obtenir la Loterie.

2. M. Gruet, ancien conseiller municipal de Bordeaux, ancien conseiller général de la Gironde, député de la Gironde et membre de la Chambre de commerce de Bordeaux.

En dehors des formes ordinaires administratives qu'il stipulait, l'arrêté interdisait l'exportation et la mise en vente des billets en dehors des départements suivants : *Gironde, Charente, Charente-Inférieure, Haute-Vienne, Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne, Landes, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.*

Enfin l'arrêté composait ainsi qu'il suit la commission de surveillance chargée de contrôler les opérations de la Loterie : MM. Souyri, vice-président du Conseil de préfecture, *président;* Marqfoy, trésorier-payeur général; Lesca, conseiller général; Barroy, conseiller municipal de Bordeaux, et Calmon, percepteur.

L'Administration supérieure se montra très sévère sur toutes les clauses d'exécution, et surtout sur celle des départements autorisés à la vente; toutes les démarches tentées pour obtenir un adoucissement restèrent sans effet, et il fallut la persévérante et intelligente énergie du trésorier, M. Tisseyre, pour parvenir à placer tous les billets sur ce territoire étroit dans un temps relativement limité.

Le tirage de la Loterie eut lieu le 15 décembre, conformément au règlement, par les soins du Comité d'administration, sous le contrôle de la Commission spéciale.

Tous les lots en argent furent réclamés, mais quelques lots en nature restèrent acquis à la Société Philomathique au bout du délai réglementaire.

***

Les administrateurs de l'Exposition de 1895 attribuèrent à la propagande et à la publicité une extrême importance.

Dès la première heure, des mesures très sérieuses furent prises pour gagner à l'œuvre d'influents patronages, pour attirer de nombreux exposants et, enfin, pour solliciter les visiteurs.

Le concours et le patronage des divers ministères de l'État et des corps constitués de Bordeaux et de la Gironde s'obtint sans difficulté, et c'est ici la place de rendre un juste hommage de reconnaissance au très distingué préfet du département, M. Berniquet[1], dont la sympathie et les conseils bienveillants ne firent jamais défaut à la Société Philomathique. Grâce à son intervention le Conseil général éleva de 10,000 à 25,000 francs sa subvention



BILLET GAGNANT DU LOT DE CENT MILLE FRANCS

primitive et donna son appui moral à l'obtention de la Loterie.

Le Comité d'administration trouva également l'accueil le plus favorable auprès des Compagnies de Chemins de fer et de navigation françaises et étrangères, qui accordèrent une réduction de 50 o/o sur leurs tarifs de transport aux produits destinés à l'Exposition de Bordeaux.

La Compagnie du Midi attribua même une subvention ferme de 10,000 francs, et la Compagnie d'Orléans accorda le même

1. M. Maurice Berniquet, licencié en droit, sous-préfet de Muret en 1871, sous-préfet de Saint-Girons en 1873, de Vervins en 1874, d'Hazebrouk en 1876, de Pontoise en 1877; préfet du Jura en 1880, du Finistère en 1887, fut nommé préfet de la Gironde le 12 février 1890, Chevalier de la Légion d'honneur en 1882, M. Berniquet fut nommé officier de l'Instruction publique en 1885, officier de la Légion d'honneur en 1888 et commandeur de la Légion d'honneur en 1896. M. Berniquet fut président d'honneur de l'Exposition de 1895. Parmi tous les préfets qui se sont succédé à Bordeaux depuis le commencement du siècle, M. Maurice Berniquet est celui qui est resté le plus longtemps à la tête du département de la Gironde.

concours gracieux sous une forme différente plus conforme à ses règlements.

Les consuls étrangers en résidence à Bordeaux firent de pressantes démarches auprès de leurs États respectifs; quelques-uns d'entre eux adhérèrent officiellement, mais tous promirent et donnèrent un appui effectif.

D'autre part, le Comité avait eu le soin de constituer dans le plus grand nombre de villes importantes, soit en France, soit à l'étranger, des comités de propagande chargés de faire connaître autour d'eux l'Exposition et d'y amener des exposants. Il est vrai de dire que ces comités furent formés en France par les Municipalités ou les Chambres de commerce, et à l'étranger par les Chambres commerciales françaises ou étrangères, grâce au concours actif du ministre des affaires étrangères et de nos agents diplomatiques. Les plus importants de ces comités furent ceux de Russie, de Londres, de Madrid, de Barcelone, de Bilbao, de Milan, de Bruxelles et de Lisbonne.

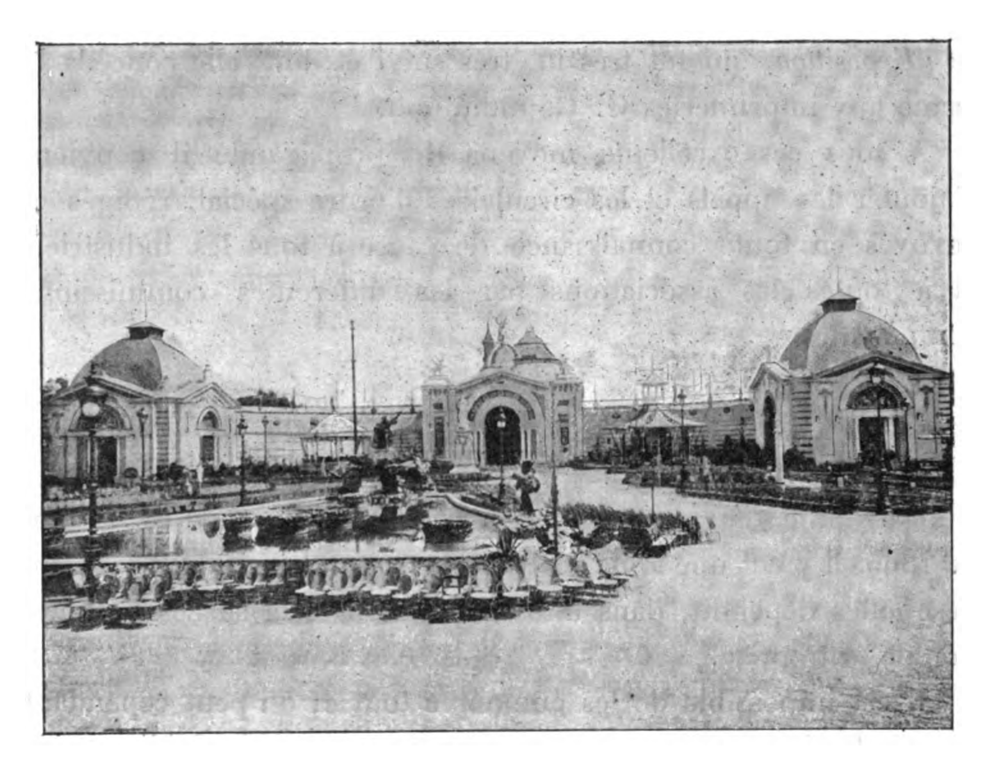
La même activité fut déployée dans les colonies françaises et dans les pays de protectorat; le Gouvernement général de l'Algérie organisa trois comités de patronage à Alger, Bône et Constantine, et la Tunisie institua aussi une commission spéciale.

Le Comité parisien fut constitué par la Chambre de commerce de Paris et les grands syndicats de la capitale; il comprit de grands commerçants et de puissants industriels dont l'appel fut entendu dans le monde des affaires et qui installèrent dans une des galeries parisiennes un Salon d'expositions artistiques.

Tous ces patronages acquis à son œuvre, la Société Philomathique fit imprimer en trois langues, à 40,000 exemplaires, une plaquette illustrée qu'elle répandit en France et à l'étranger.

Puis elle réunit tous les documents utiles aux exposants dans une brochure qu'elle envoya, avec des plans et un bulletin de demande d'admission, à toutes les personnes qui avaient pris part

aux Expositions de Bordeaux 1882, de Paris 1889, de Lyon et d'Anvers 1894. Cette même brochure, traduite par la Commission des langues, fut répandue en grand nombre à l'étranger



VUE D'ENSEMBLE DU PALAIS PRINCIPAL

par les soins des agents diplomatiques ou des comités locaux de propagande.

L'affichage fut également fort important. Il comprit des affiches blanches officielles, mentionnant particulièrement les hauts patronages obtenus; puis le Comité fit tirer un très grand nombre d'affiches illustrées et coloriées, dont deux présentaient un véritable caractère d'originalité. Il y eut aussi des affiches mixtes placardées pour les fêtes et les trains de plaisir, avec le concours des Compagnies des Chemins de fer d'Orléans et du Midi, et des affiches pour la Loterie.

La Société Philomathique bénéficia dans une large mesure de la publicité gracieuse et désintéressée que lui prodigua la presse bordelaise, parisienne, française et étrangère; mais elle voulut avoir un organe à elle et créa un *Journal officiel de l'Exposition,* qui fut très lu, très suivi et dont elle concéda la ferme aux imprimeries G. Gounouilhou.

A tous ces excellents moyens de propagande il convient d'ajouter les appels et les circulaires d'ordre spécial, rédigés et envoyés en toute connaissance de cause à tous les industriels et à toutes les associations par les différentes commissions compétentes.

***

Dans une œuvre aussi complexe que celle de l'Exposition de 1895, il y eut une foule de questions secondaires, de la solution desquelles dépendit, dans une large mesure, le succès de cette grande entreprise.

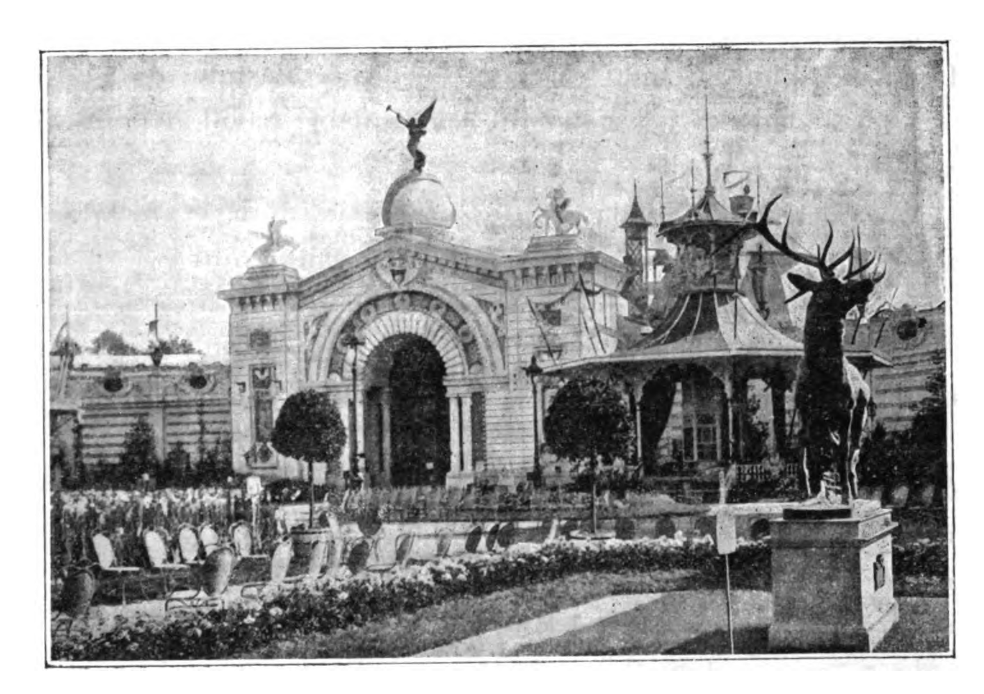
Il est impossible de les énumérer toutes; on peut cependant fournir les indications suivantes : la Compagnie du Midi parvint à desservir l'Exposition par une voie ferrée et exécuta la voie d'embranchement, d'arrivée et de départ des colis, en prêtant gracieusement son matériel et en ne faisant payer que les dépenses de pose, d'entretien et d'enlèvement de la voie.

Un cahier des charges, dont l'élévation des prix justifia quelques critiques, concéda, après appel à la concurrence, la manutention intérieure de l'Exposition à un entrepreneur de la place.

Des conditions spéciales abrégeant les formalités en matière d'octroi, de régie et de douane, furent accordées par décisions spéciales des directeurs ou préposés chefs des services compétents.

Un service de pompiers fut organisé dans le local fourni par l'Exposition, et un service de police, de jour et de nuit, fut

installé pour compléter la surveillance des gardiens particuliers. La ville de Bordeaux ne demanda que 800 francs de rétribution mensuelle (100 francs pour les pompiers, 700 francs pour la police) et elle concéda l'eau gratuitement pour les services d'arrosage et



PORTE MONUMENTALE

d'incendie. Les ambulances urbaines organisèrent un poste médical de secours.

L'Administration des Postes et Télégraphes accorda gracieusement deux cabines téléphoniques publiques et des boîtes à lettres avec vente de timbres et de cartes postales.

L'entreprise du tracé, de l'exécution et de l'installation des jardins, pelouses, massifs, allées, fut confiée à M. Daniel Treyeran, agissant au nom d'un groupe de jardiniers de la région qui, sous sa direction habile et compétente, entretinrent la verdure, les fleurs et les arbustes avec le plus grand soin et le meilleur goût.

Le nettoyage général et le nettoiement furent concédés à un Bordelais, M. Guilhem, qui obtint plus tard l'entreprise du déblaiement des Quinconces. Il y eut un service spécial d'assainissement à la créoline Pearson.

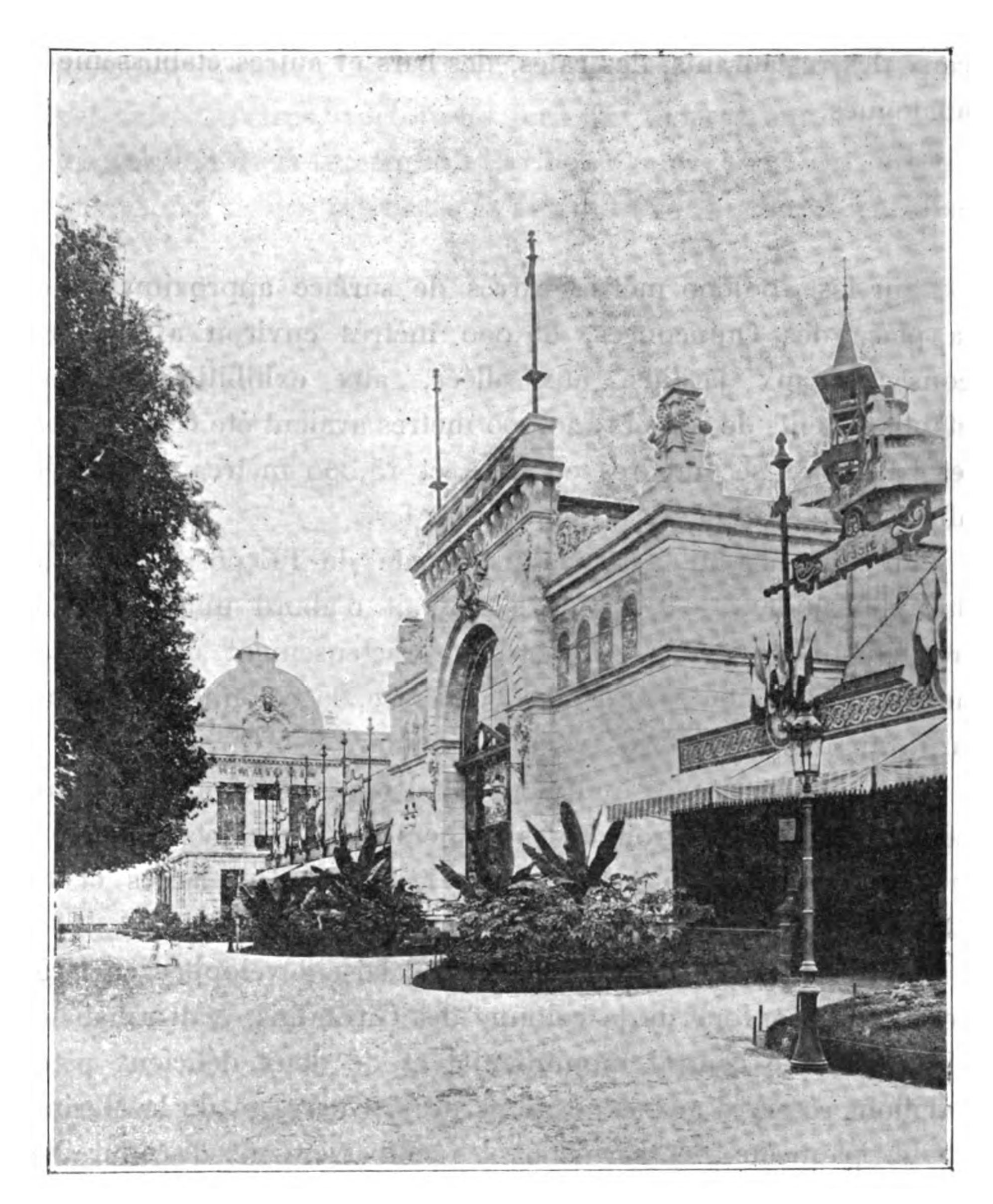
La concession de la construction des vitrines fut consentie à M. Gustave Carde, industriel de Bordeaux-Bastide, qui éleva, à ses frais, dans les bas-côtés un remarquable pavillon pour son exposition personnelle.

La construction de la clôture de l'Exposition et l'affichage extérieur furent concédés à la maison Pouyanne, qui eut à payer à la Société Philomathique une somme nette de 20,000 francs. L'affichage proprement dit, en dehors de l'Exposition, fut réservé aux autres maisons bordelaises de publicité.

Des cahiers des charges spéciaux furent consentis pour l'éclairage électrique, pour la fourniture et la conduite des machines motrices (Bietrix & Ce, Wehler & Richmond), pour la fourniture d'une transmission mécanique (Duveaux frères), pour l'installation des fontaines lumineuses.

La Société Philomathique confia à M. Haring, chef d'orchestre du Grand-Théâtre de Bordeaux, le soin de composer un orchestre de cinquante-deux musiciens, pour toute la durée de l'Exposition, moyennant la somme de 55,000 francs et le paiement des droits d'auteurs. Durant tout l'été, cet orchestre fut le charme des belles soirées de l'Exposition, auxquelles il attirait de très nombreux amateurs de musique.

Parmi les contrats les plus importants, il reste encore à citer la concession des catalogues-guides officiels, confiée à la maison Camis, de Paris; la concession des sables et graviers; la concession du service photographique des cartes d'entrée, confiée à la maison Panajou; la concession du panorama de la *Bataille de Nuits,* la concession de l'ascenseur, la concession des villages africain et annamite; les concessions des pavillons séparés



FAÇADE LATÉRALE NORD DU PALAIS PRINCIPAL

de la Compagnie du Gaz, de l'Algérie, des Bains-Douches, des Arts religieux et de l'Aquarium; la concession du Casino, celles du Théâtre du Dôme, des chalets de commodité, des vestiaires, des colonnes postales, des kiosques de journaux,

sans parler des contrats particuliers de tous ordres, y compris ceux des restaurants, des cafés, des bars et autres établissements analogues.

***

Sur les 100,000 mètres carrés de surface approximative de la place des Quinconces, 65,000 mètres environ avaient été consacrés aux jardins, aux allées, aux exhibitions et aux établissements de plaisirs; 20,000 mètres avaient été couverts par les bâtiments secondaires en bois, et 15,000 mètres avaient été affectés aux bâtiments principaux en fer.

En franchissant la porte principale de l'Exposition, cours du XXX-Juillet, le visiteur découvrait d'abord une esplanade très étendue, couverte de jardins gracieusement dessinés, au milieu de laquelle se dressait, inachevée, la colonne élevée par la Municipalité de Bordeaux à la mémoire des Girondins.

Tout près de ce Monument, le bassin des fontaines lumineuses servait de miroir à des rochers et à des jets d'eau qui, le soir, s'éclairaient des couleurs les plus étincelantes et les plus variées.

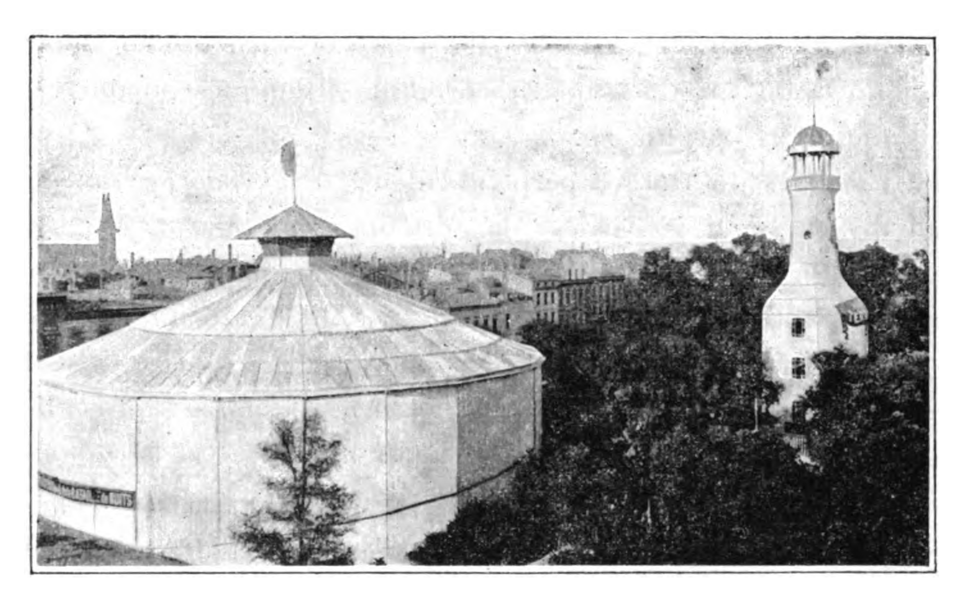
La façade méridionale du grand Palais, développée en large demi-cercle autour de la colonne des Girondins, était rehaussée d'un portique central monumental et de deux délicieux petits pavillons réservés aux expositions de la Guerre et de la Marine.

Les panneaux, les corniches, les soubassements des murailles de staff étaient décorés de motifs en faïences et en céramiques d'art; des statues, des drapeaux, des oriflammes ou des vasques de fleurs égayaient l'ensemble, que masquaient discrètement les deux jolis kiosques de la musique et de la maison Maggi.

Le portique central donnait accès dans les galeries de vingt-cinq mètres, où l'on avait rassemblé les productions des arts

industriels, bronzes, fers forgés, cuivres, métaux ouvrés, étains, céramiques, terres-cuites, statues, faïences, porcelaines de Limoges et autres, verres, verroteries, cristaux, glaces, etc.

Le pavillon de la Guerre, ou Pavillon Condé, contenait surtout les envois des usines importantes fabriquant le matériel d'artille-



PANORAMA DE NUITS ET BOUTEILLE COLOSSE

rie et les cuirassés : *Forges et Aciéries de Saint-Chamond*, de *Creil*, de *Hautmont*, de l'*Adour*, du *Périgord*, de *Firminy*, de *Longwy*, de *Commentry-Fourchambault*, de *Vezin-Aulnoye*, etc.

Le pavillon de la Marine, dit Pavillon Vauban, était garni d'apparaux maritimes, d'engins de sauvetage et de petits modèles délicieux envoyés par les Forges et les Chantiers de la Gironde, les Messageries Maritimes, la Compagnie Transatlantique, la Compagnie des Chargeurs Réunis, la Compagnie des Vapeurs du Nord, la Compagnie Henri Bordes, la Compagnie Worms-Josse, la General Steam de Londres et M. D. Chaigneau.

Les deux galeries circulaires ou Galeries des Girondins, comprises entre ces pavillons et le vestibule principal, étaient réservées

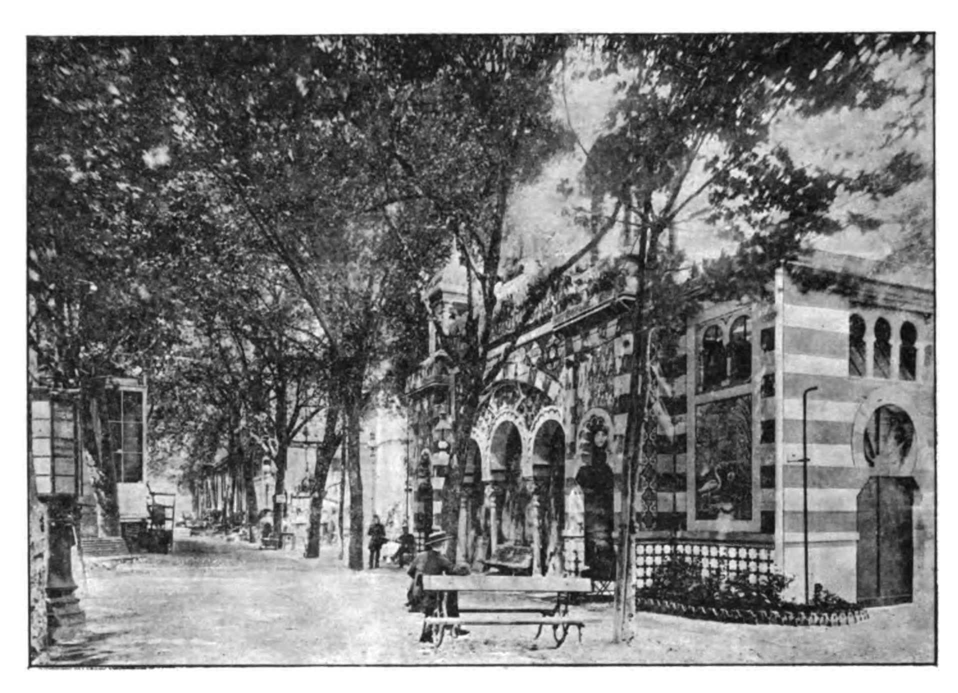
aux instruments de ménage et de précision, à la coutellerie, au campement, à l'art médical, aux eaux minérales, aux tabacs, à la photographie, à la librairie, à la reliure, à l'imprimerie et à la lithographie.

Deux galeries parallèles à la Galerie centrale, dites d'Orléans et de Chartres, contenaient : la première l'exposition des conserves alimentaires, dans laquelle les Bordelais occupaient une place prépondérante, et la seconde les produits chimiques ou pharmaceutiques et la parfumerie.

La Galerie du Dôme, perpendiculaire à la Galerie centrale, était divisée en trois parties : la *Salle du Dôme,* garnie de banquettes, de plantes et de fleurs disposées pour l'agrément des visiteurs autour d'une assez belle statue de Jeanne d'Arc; le *Salon Lyonnais,* étincelant des reflets de ses soieries et de ses broderies, et, enfin, le *Salon Parisien,* véritable musée des merveilles de l'art décoratif, des grandes industries de la capitale, qui fut une des attractions de l'Exposition de 1895 et dont la Société Philomathique devait la très riche et très brillante organisation au Comité parisien, où figuraient, entre autres, MM. Couvreur, Delaunay-Belleville, Picard, commissaire général de l'Exposition de 1900; Dervillé, Georges Berger, député de la Seine; Buisson, Cheysson, Dietz-Monnin, Faye, Labeyrie, Leroy-Beaulieu, Richemont, Schrader, Siegfried.

Le grand Dôme central, haut de 45 mètres, surmonté d'une terrasse avec ascenseur et réflecteur électrique, servit tour à tour de salle d'inauguration, de salle de théâtre et de salle des congrès; une galerie circulaire en suivait le pourtour intérieur, à hauteur d'un premier étage, et contenait toutes les expositions des sciences sociales classées par catégories. On y trouvait les graphiques les plus curieux, les travaux, les rapports et les statistiques les plus complètes, envoyés par les œuvres de mutualité et de prévoyance, par les institutions de bienfaisance,

par les institutions relatives aux rapports du travail et du capital, par les auteurs d'études théoriques et de projets de réformes pratiques. Cette collection curieuse et précieuse de documents, qui fut une des *caractéristiques* de l'Exposition de 1895,



AQUARIUM

avait été installée avec méthode et avec goût par M. Bonnin, secrétaire général de la Commission des sciences sociales, sous la présidence de M. F[d] Samazeuilh.

Le Dôme central séparait l'une de l'autre deux grandes salles : la galerie Montaigne, réservée à la lingerie, aux fils, aux tissus, aux broderies, aux dentelles, aux vêtements, aux objets de toilette, et la galerie Montesquieu, consacrée au mobilier, à l'ébénisterie, aux tentures, à la bimbeloterie. Cette galerie contenait aussi une remarquable exposition d'instruments à cordes provenant des meilleures maisons françaises : Pleyel, Wolff, Erhard, Blondel, Focké, Hel, Thibouville, Bord, *Firminy*,

Angenscheidt, Barrouin, Delanoy, Klein, Lary, Bermond, Delmouly, Lacouture, etc.

Enfin, à l'extrémité du Palais principal, longeant toute la terrasse des Quinconces, s'élevait le Palais de la Gironde, immense vaisseau de 110 mètres de long sur 45 mètres de large.

Au rez-de-chaussée de ce palais se trouvait réunie la très importante *Exposition universelle des Vins,* organisée par M. Eug. Buhan[1], vice-président de la Société Philomathique. Le projet primitif de cette exposition prévoyait une division bien tranchée : on devait réserver la partie nord aux vins français, et la partie sud aux vins étrangers; mais, dans la suite, l'affluence des exposants français contraignit les organisateurs à leur laisser une place plus étendue.

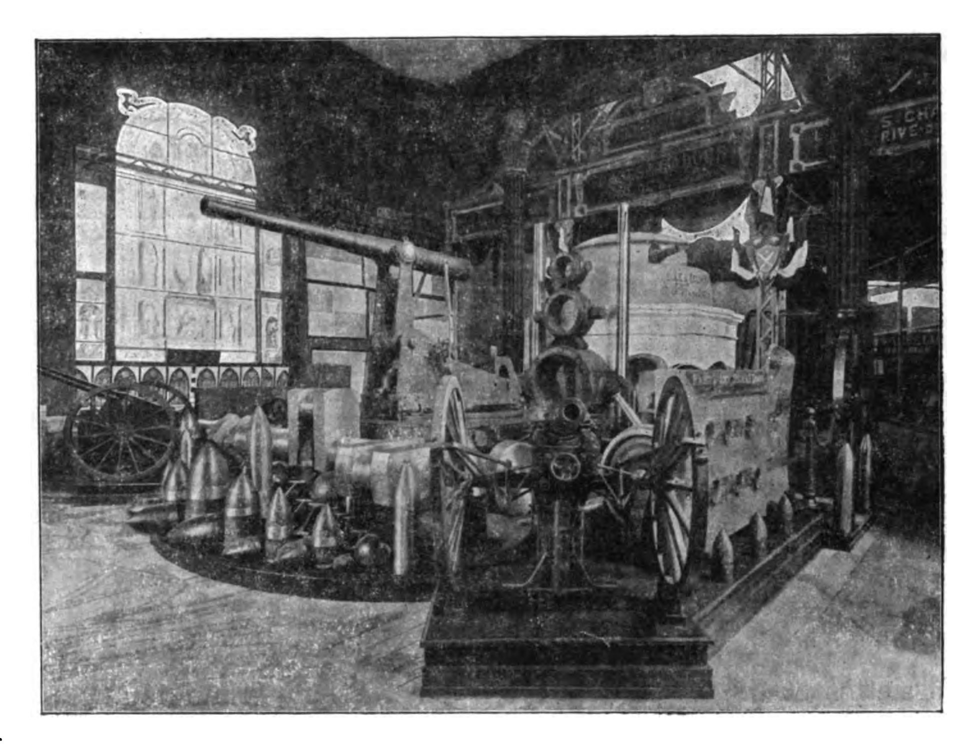
M. Tournaire avait décoré le centre du hall d'une délicieuse jardinière remplie de fleurs et de feuillages, coupée par quatre piédestaux supportant les bronzes du *Cidre* et du *Vin.* De l'ensemble s'élevait un monument circulaire, couronné d'une frise allégorique et d'un dômillon surmonté du *Buveur* en bronze de J. Moreau.

Dans un salon d'honneur, richement décoré, avaient été groupés tous les crus principaux des quatre grandes catégories des vins de la Gironde : les Médoc, les Graves rouges, les Saint-Émilion et les vins blancs de Sauternes. Au centre de ce salon, une superbe carte horizontale en relief du vignoble girondin. Autour du pavillon d'honneur, les collectivités girondines du Médoc, du Libournais, du Saint-Émilionnais, du Fronsadais, d'Izon, du Blayais, de Bourg, de Saint-André-de-Cubzac, de Cadillac, de Bazas, de Cérons, de Barsac, de Podensac, de La Réole, de Camblanes et de Langon. Puis, répartis dans toute

1. M. Eugène Buhan, maire de Gradignan, ancien secrétaire général de la Société Philomathique, ancien secrétaire général du Comité départementale de la Gironde pour l'Exposition de 1889, chevalier de la Légion d'honneur.

la salle, les grands vins de Bourgogne, les vins de Champagne, les vins de Saumur, les vins de l'Algérie et de la Tunisie, la collectivité de l'Aude, les collectivités de Cognac et des Charentes.

La section vinicole étrangère occupait toute la partie sud;



VUE INTÉRIEURE DU PAVILLON DE CONDÉ

S. M. l'Empereur de Russie y avait envoyé une vitrine à ses armes, garnie de ses meilleurs vins du Caucase; la Bavière, ses vins du Rhin; l'Italie, la Grèce, le Portugal, le Chili, la République Argentine, la Californie, des produits excellents; mais de toutes les nations étrangères l'Espagne était de beaucoup la première avec ses grands vins de Xérès, de Malaga, d'Alicante.

Deux grands escaliers doubles conduisaient du hall des Vins aux galeries et aux salles des pavillons du premier étage, disposées bout à bout, suivant la forme d'un rectangle allongé.

Dans la grande salle de 25 mètres, située du côté des allées

de Chartres, le Comité belge avait réuni une collection très importante de toiles de valeur. Le pavillon nord-ouest et le premier salon avaient été réservés aux Parisiens, qui les avaient entièrement garnis d'œuvres de grands maîtres. Entre les salons parisien et bordelais, une grande salle de 45 mètres de long, ayant vue sur la nef du Dôme et sur celle des Vins, contenait l'exposition centennale des artistes étrangers.

La salle sud, faisant face aux salons belges, renfermait les envois de nos manufactures nationales : Sèvres, les Gobelins, Beauvais. M. Garnier, conservateur du musée de Sèvres et délégué du ministère de l'instruction publique, y avait apporté deux panneaux de L.-O. Merson, *la Céramique* et *la Tapisserie;* un grand panneau d'après Mazerolle, *la Filleule des Fées,* offerte depuis par le président Félix Faure à S. M. le Czar de Russie; le *Coucher,* d'après Baudry, avec le *Printemps* et l'*Été,* seuls restes d'un ensemble brûlé en 1871; *Nymphe et Bacchus,* d'après Lefebvre, et *Zaïre,* d'après Claude.

Dans des vitrines occupant le milieu de la salle, s'étalaient, à côté des grandes pièces classiques décoratives, les premiers essais d'assiettes et de tasses de Sèvres décorées au grand feu.

Le pavillon sud-est, occupé par l'exposition du livre et de l'iconographie bordelaise, communiquait avec le grand salon central de 45 mètres, réservé aux ameublements, aux étoffes, aux émaux, aux armes, aux faïences et à toutes les autres merveilles de l'art ancien; deux petits salons étaient spécialement affectés l'un à l'art flamand, l'autre aux objets d'art du XVIIIe siècle.

Cette exposition des arts rétrospectifs, très remarquée des connaisseurs, fit le plus grand honneur à ses organisateurs, parmi lesquels il convient de citer plus particulièrement MM. Tisseyre, Goyetche, Petit de Meurville, Henry et Boucherie.

En face des auvents des galeries réservées aux boutiques

de vente, et au milieu des jardins constamment fleuris qui entouraient le grand palais, s'étaient élevées de nombreuses et charmantes petites constructions : le pavillon Carde, le pavillon de l'Enseignement, où étaient exposés les travaux des classes d'adultes de la Société Philomathique et de l'École supérieure de commerce, le chalet des Bains-Douches, l'élégant pavillon du



SALON PARISIEN

Gaz, la très riche maison arabe de l'Amer Picon, et toute une série de restaurants et de pâtisseries.

Les bas-côtés des allées d'Orléans avaient été affectés aux installations de la viniculture, de la viticulture, de l'horticulture et des machines agricoles, aux serres et à l'industrie métallurgique où figuraient les produits de presque toutes les mines ou usines importantes du nord de la France, du bassin de la Loire et du massif des Pyrénées. On y remarquait aussi l'enclave du Casino, dont le fonctionnement donna lieu à quelques difficultés.

Un jardin s'étendait depuis la rue de Condé jusqu'au cours du XXX-Juillet et contenait le restaurant Blachère, un kiosque à musique, la maison démontable de la Presse, le théâtre de

Sem et, à côté de la porte principale, le Palais du Travail, vaste construction édifiée par les soins des syndicats ouvriers girondins, surmontée d'une terrasse de laquelle on dominait une partie de l'Exposition.

Sur les bas-côtés des allées de Chartres, s'allongeaient le pavillon des générateurs à vapeur et les deux longues galeries des machines, construites uniquement en fer et contenant les échantillons les plus divers de l'industrie mécanique, du matériel d'imprimerie et des machines frigorifiques.

Derrière ces bâtiments, et parallèlement à eux, s'élevaient les hangars réservés aux travaux publics, à l'architecture, à la sellerie, à la carrosserie et à une remarquable exhibition des Compagnies de Chemins de fer, qui n'avaient rien ménagé pour donner un éclat particulier à l'Exposition bordelaise.

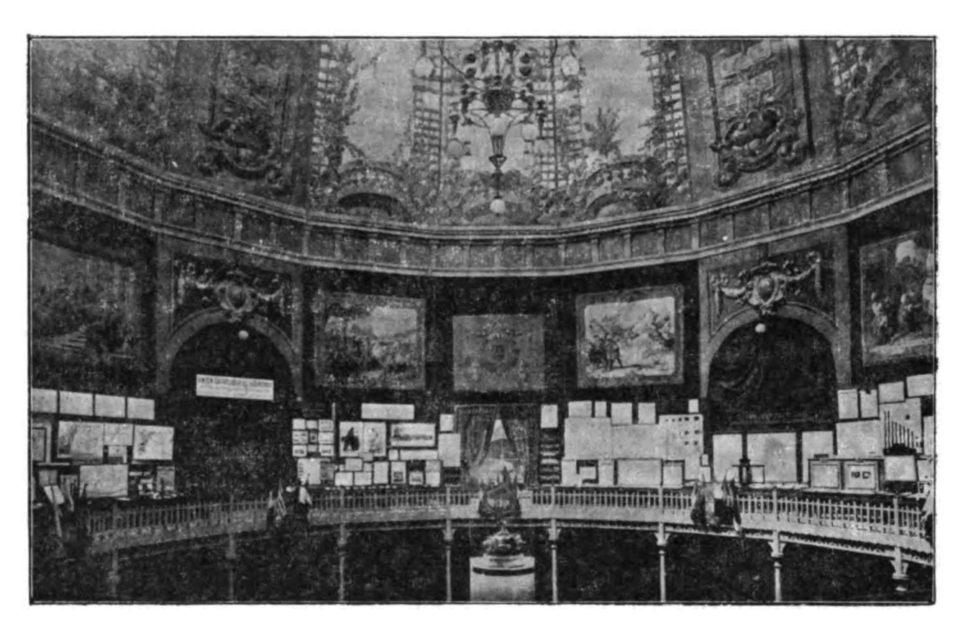
La Compagnie du Midi avait présenté une locomotive compound à quatre cylindres et à boggie, quatre fourgons à bagages à soufflets et des wagons nouveaux modèles. La Compagnie d'Orléans avait installé un train sanitaire complet, comprenant deux wagons ambulances avec lits de malades, un wagon de médecin, une cuisine et une locomotive de modèle récent.

A la suite, la Compagnie d'Orléans présentait encore trois wagons-couloirs neufs de chacune des classes de voyageurs, et des tableaux comparatifs représentant les types de locomotives, tenders, voitures et fourgons depuis 1840, date de la construction de ses premières lignes.

Les visiteurs trouvaient encore aux allées de Chartres le superbe panorama de la *Bataille de Nuits,* l'exhibition des ambulances militaires et des ambulances urbaines, quelques bars, quelques tavernes, l'Aquarium, le pavillon des Colonies et la Maison électrique.

L'Aquarium avait été édifié aux frais de la Société Philoma-

thique, en vertu d'une convention passée avec la Société de pisciculture du Sud-Ouest, à qui furent confiées la direction, l'installation et l'exploitation. La façade mauresque, dessinée par M. André Bac, architecte, et exécutée par MM. Bel et Vaisse, était d'un style très pur. L'exposition des poissons et des



VUE INTÉRIEURE DU DOME CENTRAL

animaux sous-marins, organisée à l'intérieur par MM. Kuntsler et Maurel, présentait un intérêt incontestable.

Le Palais colonial, construit près de la porte nord par MM. Caillet et Bezault, avec les 25,000 francs de subvention spéciale votés par la Chambre de commerce, comportait un grand bâtiment rectangulaire, de type annamite, et une tour carrée blanche de genre arabe. Le rez-de-chaussée et une partie du premier étage contenaient les superbes collections de nos colonies françaises, présentées avec méthode et avec goût par M. Th. Bilbaut, délégué spécial du ministère des Colonies. La Chambre de commerce occupait le reste des emplacements, où

elle avait groupé les produits de tous les Exposants particuliers du commerce et des colonies.

Dans la Maison électrique, entièrement démontable, due à l'initiative de MM. Pautier, d'Angoulême, le public trouvait toutes les nouveautés électriques appliquables à l'économie domestique : éclairage, bains et bains-douches, cuisine, monte-charge et monte-plats, repassage, ascenseur, appareils d'appel et d'incendie, projecteurs, et mille autres attractions, telles que les courants à haute tension et à haute fréquence, qui intéressèrent incontestablement le public.

L'ensemble des bâtiments était complété par une *Galerie spéciale d'électricité,* établie derrière le monument des Girondins et affectant la forme d'un demi-cercle extrêmement gracieux, qui, le soir, s'éclairait de mille feux électriques.

Entre ce palais et les villages africains et annamites de M. Gravier, se trouvait l'allée des Nations, avec ses marchands de gâteaux ou de bibelots orientaux et ses petits théâtres très exotiques.

La question de l'ouverture de l'Exposition le soir fut agitée dès le début.

La Société Philomathique prit le parti de faire fermer les galeries proprement dites, et elle organisa dans les jardins un éclairage mixte où le gaz et l'électricité mariaient leurs teintes et leurs effets. De cette façon, hormis les galeries, tous les établissements furent ouverts jusqu'à onze heures.

Chaque soir, les feux électriques et les fontaines lumineuses projetaient les reflets les plus variés sur les découpures et les arêtes de tous ces palais et composaient un décor féerique au milieu duquel les abonnés pouvaient goûter la musique exquise de l'orchestre Haring ou celle des fanfares des régiments de Bordeaux que l'autorité militaire avait gracieusement autorisées à se faire entendre dans l'enceinte de l'Exposition.

***

La Société Philomathique avait pris toutes ses dispositions pour procéder le 4 mai à l'ouverture de l'Exposition; mais plusieurs membres du Gouvernement ayant manifesté le désir d'assister à la cérémonie, elle s'empressa de retarder l'inauguration officielle.

Le samedi 11 mai, à dix heures du matin, M. Hausser, président de la Société Philomathique, ayant à ses côtés MM. Buhan, vice-président, J. Avril, secrétaire général, Tisseyre, trésorier, Samazeuilh, Brandenburg, Goyetche, A. Dupuy, G. Ferrières, Saunier, Sengès et Widemann, membres du Conseil d'administration, recevait à l'entrée principale du cours du XXX-Juillet les invités de la Société Philomathique : MM. Daney, maire de Bordeaux, ses adjoints et les membres du Conseil municipal; M. Dezeimeris et les membres du Conseil général; M. Delcurrou, premier président, les magistrats de la Cour et du Parquet; MM. Lacarrière, Brunet et Delbarre, conseillers de préfecture; les consuls; M. Brunet et les membres de la Chambre de commerce; MM. Raynal, Gruet, Labat, du Périer de Larsan, Pierre Laroze et Georges Berger, députés.

A dix heures précises, deux landaus s'arrêtaient devant la porte principale : du premier, descendaient MM. Trarieux, ministre de la justice, le général Varaigne, Gabriel Faure et Tirinau; du second, MM. Lebon, ministre du commerce, Berniquet, préfet de la Gironde, Capron et Jacmart.

M. Hausser s'avançait aussitôt à leur rencontre, leur souhaitait la bienvenue et leur présentait les membres du Comité.

Puis, la visite de l'Exposition commençait, pendant que la musique du 144e exécutait la *Marseillaise* et l'*Hymne russe*.

Des discours étaient adressés au ministre du commerce,

dans la Maison ouvrière par M. Larran, et au Salon parisien par M. Bertaux, membre de la Chambre de commerce de Paris. Enfin, après avoir traversé tous les bâtiments et toutes les galeries, le cortège faisait son entrée dans la Salle du Dôme et prenait place sur l'estrade officielle.

M. Hausser prononçait le discours suivant :

Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

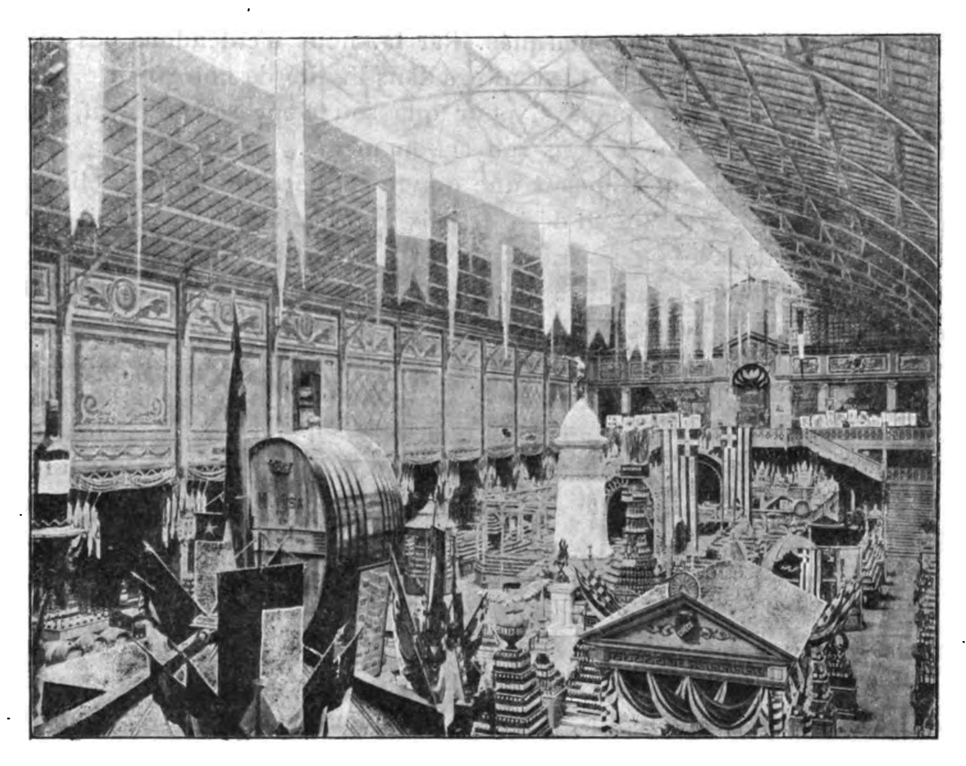
Je salue avec reconnaissance, au nom de la Société Philomathique, ceux qui, par leur constant appui et leur concours dévoué, nous ont permis de préparer et de réaliser la XIIIe Exposition de Bordeaux : ministres, membres du Comité d'honneur et des Commissions d'organisation et de propagande, sénateurs, députés, magistrats et fonctionnaires. Une pareille œuvre, on ne saurait trop le répéter, est le résultat, je dirais presque la résultante d'efforts multiples, continus, intenses.

Nos remerciements vont tout d'abord à l'Administration municipale de Bordeaux et à son maire, M. Daney, qui depuis tant d'années consacre son temps, son expérience, sa haute compétence et son incontestable autorité à la gestion sage, prudente et éclairée des intérêts de cette grande cité. Il nous a ouvert en 1882 une voie qu'il nous a suffi de suivre. Le bien, Messieurs, a sa contagion, et un aussi noble exemple a provoqué autour de nous de nombreux dévouements.

Nous sommes heureux ensuite d'adresser au représentant du gouvernement de la République, M. Berniquet, toute notre gratitude. Nous avons en toutes circonstances trouvé auprès de lui un appui, des conseils judicieux et une sollicitude vigilante dont on trouve d'ailleurs la trace dans toutes les affaires où son action s'exerce si heureusement pour la prospérité de ce beau département. L'aide du Conseil général de la Gironde a rendu toutes choses faciles, et nous associons son éminent président au préfet de la Gironde.

Nous ne saurions oublier la Chambre de commerce de Bordeaux, dont l'influence est grande et l'autorité légitime; nous en avons recueilli la preuve à Paris et à Lyon, à Bruxelles et à Milan. Bordeaux a eu dans le passé un rôle marqué dans la cause des échanges, et sa mission est tracée dans l'avenir. C'est pourquoi la Chambre de commerce a voulu affirmer son action particulière et créer par ses propres fonds l'Exposition coloniale, montrant ainsi qu'un régime d'expansion est seul dans nos traditions, et que la France, pour exercer son influence dans le monde, doit y semer largement ses produits autant que ses idées.

Pour faire aboutir les questions multiples que soulève une œuvre aussi compliquée dans ses détails que celle d'une Exposition réunissant près de 7,000 exposants, l'appui des ministres nous était indispensable. Nous avons le devoir de désigner à la reconnaissance des habitants de notre région



VUE INTÉRIEURE DU PALAIS DES VINS

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, et M. Lebon, ministre du commerce. Grâce à eux, les représentants de la France dans le monde entier ont plaidé et plaideront notre cause, qui est la vôtre, Messieurs, celle de ceux qui travaillent, commercent et exportent, pour la prospérité et le beau renom de la patrie.

Mais, pour aboutir aux ministères, il fallait des intermédiaires, et c'est ici que s'est dessinée l'action salutaire de nos sénateurs et de nos députés. Nous devrions les nommer tous; mais, parmi eux, MM. Gruet, Labat et Georges Berger ont montré un dévouement qui ne s'est jamais démenti, malgré nos nombreuses sollicitations et notre insistance qui, à notre confusion, fut trop souvent de l'importunité.

C'est ainsi, Messieurs, que cette Exposition a pu s'ouvrir, et c'est pourquoi le remerciement dans la gratitude doit être notre première pensée.

Nous ne saurions, Messieurs, sans témérité vous dire aujourd'hui ce que cette Exposition sera et les résultats qu'elle donnera; mais, en raison même des concours que nous avons obtenus, elle doit apparaître comme la conséquence d'efforts locaux et comme la manifestation d'une puissance régionale et vitale, que l'on doit signaler à une époque où le mot de décentralisation prend une faveur marquée. Par là, nous n'entendons pas cette décapitation brutale, qui serait la rupture dans l'unité de notre patrie, mais l'activité aux extrémités du pays, pour que son cœur soit plus vif, plus palpitant, plus harmonieux dans son action même.

Si l'œuvre de l'Exposition est une œuvre de décentralisation, elle est aussi la démonstration d'un vif désir de paix, qui n'a jamais été plus intense qu'aujourd'hui dans les cœurs français. Nous saluons ici plus spécialement la Belgique, qui nous a montré tant de sympathie; l'Espagne, à laquelle tant de liens nous unissent; l'Italie, dont les témoignages précieux, venus de Milan surtout, nous font oublier ce qui pourrait diviser, pour nous rappeler ce qui nous unit. Nous avons la bonne fortune de voir le Corps consulaire ici : qu'il redise au loin que nous n'oublions pas tout ce qu'il a fait pour nous et combien nous souhaitons que la paix se consolide sur la terre, par la multiplicité des échanges et des affaires dans le monde. L'avenir est aux paisibles et aux travailleurs; la domination ne sera pas pour les conquérants, et les pacifiques seuls hériteront de la terre.

En attendant, Messieurs, que la dernière main soit mise aux installations, pour que le Chef de l'État soit, dans un mois, reçu ici d'une manière digne de lui et digne de nous, que chacun exerce son action, pour que les étrangers, les congrès, les visiteurs soient accueillis avec empressement. Le mot « hospitalité » a dans Bordeaux, surtout, un sens élevé. Vous aurez à cœur, non seulement de recevoir avec affabilité ceux qui viendront dans nos murs, mais encore de leur montrer que la solidarité, dont l'action n'a jamais été plus affirmée qu'aujourd'hui, s'appuie ici sur ce sentiment plus intime et plus profond de la fraternité et de l'amour du genre humain, que tant d'illustres girondins proclamèrent il y a plus d'un siècle avec une si chaleureuse éloquence.

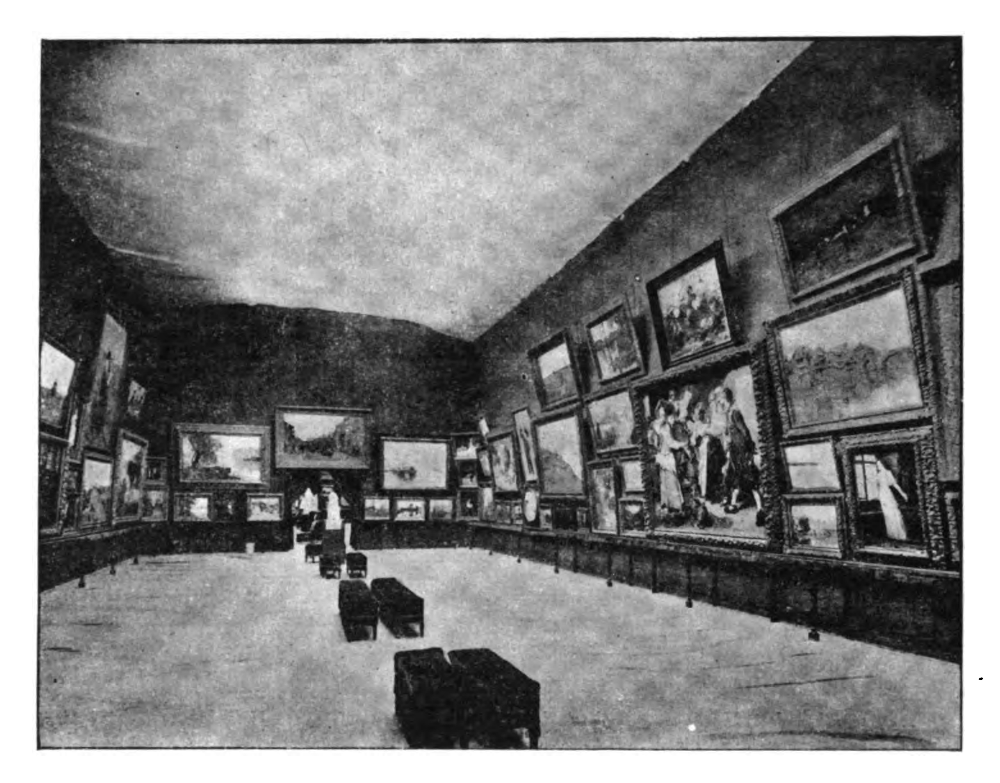
C'est dans ces pensées que nous ouvrons la XIII[e] Exposition; que ceux qui ont tant contribué à ces heureux résultats reçoivent ici le nouvel hommage de notre reconnaissance.

M. André Lebon prenait ensuite la parole pour louer les initiatives bordelaises, et faire des vœux pour les entreprises futures de la Société Philomathique.

Après la lecture par M. Avril, secrétaire général, des dépêches

de félicitations reçues de France et de l'étranger, le ministre du commerce déclarait officiellement ouverte la treizième Exposition bordelaise.

Le dimanche 12 mai, MM. Hausser, Buhan, Avril, Tisseyre



GALERIE DES BEAUX-ARTS

étaient reçus à la préfecture par M. Ribot, président du Conseil des ministres, et M. Berniquet, préfet de la Gironde, qu'ils accompagnaient dans une visite minutieuse des diverses installations de l'Exposition.

Le même jour, à midi, la Municipalité offrait, dans les salons de l'Hôtel de Ville, un banquet à MM. Ribot, Trarieux et Lebon, et le soir, à sept heures, à la salle Franklin, la Société Philomathique donnait à son tour, en l'honneur des ministres, un dîner de cinq cents couverts.

***

Le mardi 4 juin, M. Félix Faure, président de la République, arrivait en bateau à vapeur de Libourne à Bordeaux et débarquait au ponton de la Compagnie Gironde-et-Garonne, où il était reçu par M. Dezeimeris, président du Conseil général, par M. Daney, maire de Bordeaux, et par toutes les autorités du département de la Gironde.

Le Président de la République était accompagné de sa maison civile et militaire, de M. Trarieux, garde des sceaux, ministre de la justice, M. Lebon, ministre du commerce, M. Gadaud, ministre de l'agriculture, du général Varaigne et de M. Berniquet, préfet de la Gironde.

Le cortège suivait l'itinéraire prévu et se rendait à l'hôtel de la Préfecture pour assister au défilé des troupes et aux réceptions officielles.

En présentant le Comité d'administration de la Société Philomathique, M. Hausser, président, prononçait les paroles suivantes :

Monsieur le Président de la République,

J'ai l'honneur de vous présenter le Comité d'administration de la Société Philomathique.

A côté de l'œuvre intermittente des Expositions périodiques, notre Société s'occupe de l'œuvre permanente de l'instruction populaire, et ses cours publics et gratuits sont fréquentés par plus de 3,500 auditeurs.

Les démocraties antiques, Monsieur le Président de la République, brillèrent d'un vif éclat. Athènes eut ses artistes et ses poètes, mais il lui manqua, pour que sa gloire fût complète, des philanthropes.

C'est à cette haute mission de philanthropie intellectuelle et, par conséquent, d'affranchissement, que la Société Philomathique se consacre, avec la certitude que, par son action modeste mais profonde, elle travaille à la vitalité et à la prospérité de la démocratie française.

Le Président de la République répondait à M. Hausser :

Je connais les œuvres de la Société Philomathique et je les admire. Je sais que demain, dans un autre champ d'action, j'aurai l'occasion de la féliciter. Veuillez être dès aujourd'hui mon interprète auprès d'elle pour lui dire qu'effectivement, les grandes œuvres de solidarité et de dévouement ont à la fois l'appui et l'encouragement du gouvernement de la République.

Le soir, à huit heures, le Président de la République se rendait au dîner donné en son honneur à l'Hôtel de Ville par la Municipalité et le Conseil général, puis il assistait à la représentation de gala du Grand-Théâtre.

Le mercredi 5 juin, après avoir visité les hôpitaux et les casernes, le Président de la République offrait à son tour un déjeuner intime aux principales autorités de la ville.

Enfin, à trois heures et demie, après un retard occasionné par un orage épouvantable, le président Félix Faure arrivait à l'Exposition, où M. Hausser, entouré de tous les membres du Comité d'administration, lui souhaitait ainsi la bienvenue :

Monsieur le Président de la République,

La Société Philomathique conservera toujours avec une vive satisfaction dans ses annales le souvenir de la sympathie que vous lui avez témoignée en voulant bien visiter sa XIII[e] Exposition.

Un article de nos statuts nous impose ces manifestations, véritables leçons de choses où nous montrons au public l'état de notre commerce et de notre industrie à un moment donné. La première Exposition eut lieu en 1827 et réunit quelques centaines d'exposants; la treizième est aujourd'hui réalisée, et elle en compte 7,000.

Je ne céderai pas à la tentation de la décrire; il est préférable de l'examiner : la vue sera plus efficace que la parole.

Mais je tiens à bien insister ici sur ce fait qu'une pareille tentative est le résultat de la collaboration de tous nos concitoyens. Sur cette place, à l'entrée de l'hiver il n'y avait rien. En quelques mois tout s'est élevé, et nous connaissons trop vos sentiments pour n'être pas convaincus que vous approuvez ces tentatives dues uniquement à l'initiative individuelle, où des hommes de toute origine, de toutes conditions, de tous partis, savent collaborer à une œuvre commune, œuvre d'union et, par suite, d'apaisement,

œuvre de bien public et de désintéressement qui doit mettre en plus complète évidence nos ressources et notre prospérité pour la bonne renommée de ces pays girondins et le bien supérieur de la patrie.

Le Président de la République répondait ainsi :

Tout ce qui a trait au travail national est l'objet de la sollicitude du gouvernement de la République. Les hommes que la Société Philomathique a chargés de réaliser cette belle Exposition ont fait œuvre de bons citoyens. Leurs efforts et leurs succès provoquent toute notre sympathie, et ils ont droit à tous nos encouragements. L'initiative individuelle est, en France surtout, un puissant levier, et, comme vous l'avez fort bien dit, Monsieur le Président de la Société Philomathique, leurs travaux contribuent au bien même de la France.

Le Président Félix Faure, guidé par M. Hausser, parcourait ensuite l'Exposition, s'intéressant à toutes les industries, adressant souvent des conseils et des félicitations, répondant d'une façon aimable à toutes les allocutions.

Après avoir traversé le hall du Palais des Vins, le Président de la République était conduit au *Salon de la Gironde,* réservé aux grands vins de notre département. M. Eugène Buhan, vice-président de l'Exposition, président de la Commission des Vins, après avoir offert au Président et à son cortège, sur une table somptueusement servie, les vins des plus grands crus, prononçait l'allocution suivante :

Monsieur le Président de la République,

J'ai l'honneur de vous présenter la Commission chargée d'organiser l'Exposition universelle des vins, spiritueux, liqueurs et boissons fermentées.

Monsieur le Président,

Notre satisfaction est vive de recevoir le chef de l'État dans cette section des vins où la Société Philomathique a réuni plus de 3,000 exposants; et grande notre reconnaissance de le voir s'arrêter quelques instants dans ce Salon de la Gironde qui, au milieu des collectivités de la Bourgogne, de la Champagne et des Charentes, est comme l'incarnation de la viticulture française.



GALERIE DES MANUFACTURES NATIONALES

Ce haut témoignage d'intérêt, Monsieur le Président, est d'autant plus précieux qu'il se manifeste à un moment où viticulteurs et commerçants sentent davantage le besoin d'encouragement et d'appui.

Après quinze ans de labeur opiniâtre et de lutte incessante contre les fléaux envahisseurs, notre vignoble est enfin rétabli dans sa splendeur première; mais il se trouve que cette victoire, si onéreuse qu'elle soit, est encore insuffisante pour assurer à notre industrie viticole une prospérité légitime.

A la période de la reconstitution succède sans répit une période également difficile : celle de la réintégration de nos vins dans la consommation.

Le succès de l'effort agricole a été complet : notre vignoble, vous l'avez vu, Monsieur le Président, est superbe de vie, de force et de fécondité; il donne avec autant d'abondance des produits aussi savoureux qu'autrefois.

Mais l'abondance, même recherchée et obtenue à si grands frais, pèse sur nos prix au point de rendre momentanément illusoire la rémunération la plus modeste des sacrifices passés.

Et c'est encore une conquête à faire que celle des débouchés indispensables à la nouvelle production.

Cette seconde étape d'une crise nécessaire au relèvement définitif de nos vins dans le monde doit être abordée avec confiance. A la franchir nous mettrons ce même élan, cette même ténacité qui nous ont permis de traverser la première avec succès. Et nous avons l'espoir que le gouvernement de la République, qui suit avec intérêt les développements de cette évolution, saura, pour la favoriser, saisir toute occasion d'activer l'expansion de nos produits à l'étranger.

Cette Exposition même, Monsieur le Président, où les cinq parties du monde nous ont envoyé de nombreux adhérents, vous présente le tableau de la vive émulation qui stimule les diverses branches de la production vinicole; mais leur empressement à venir ici, sur un marché concurrent, montre de quelle courtoisie cette émulation se trouve tempérée; et c'est un caractère vraiment particulier à ce concours, que la confiance avec laquelle les viticulteurs étrangers s'y sont présentés, donnant ainsi à la France un témoignage d'estime dont nous devons les remercier.

C'est une occasion unique de le faire en votre présence et nous vous sommes reconnaissants de nous le permettre.

Monsieur le Président,

La flatteuse consécration que vous donnez à l'Exposition des vins et spécialement à celle de la Gironde, laissera parmi nous une trace durable. Votre venue au milieu de toutes ces associations viticoles, groupées ici avec

tant de dévouement pour faire valoir la fortune régionale, raffermira les courages, ranimera les bonnes volontés et contribuera ainsi au développement de la richesse de notre contrée et à la prospérité du pays.

Permettez-nous, Monsieur le Président, de présenter nos respects et nos vœux au premier magistrat de la République.



GALERIE DE L'ART ANCIEN

Le Président de la République répondait quelques mots à M. Buhan et terminait son allocution en buvant au développement de la production vinicole de la Gironde et au succès des efforts des viticulteurs.

Après avoir successivement examiné l'Exposition des vins de S. M. l'Empereur de Russie et des vins étrangers, le Chef de l'État parcourait les salons des beaux-arts et de l'art ancien, et descendait dans le Salon Parisien, où il était reçu par M. Georges Berger, député de Paris, M. Couvreur, vice-président de la Cham-

bre de commerce de Paris, et M. Foucher, président du Comité du Salon parisien.

Le Président de la République examinait toutes les installations artistiques des industriels de la capitale, traversait les galeries des conserves alimentaires, de l'armurerie, de la métallurgie, visitait la Maison ouvrière, et sortait de l'Exposition par la porte des colonnes rostrales.



XIII Exposition de Bordeaux 1895.

Le Comité d'Administration
de la Société Philomathique de Bordeaux
a l'honneur de prier M

de vouloir bien assister à la fête de nuit, qui
sera donnée à l'Exposition, en l'honneur
de Sir Joseph Renals, Baronet, Lord Maire
de la cité de Londres le Vendredi 13 Septembre 1895
à 9 heures du soir

· Tribune · réservée ·

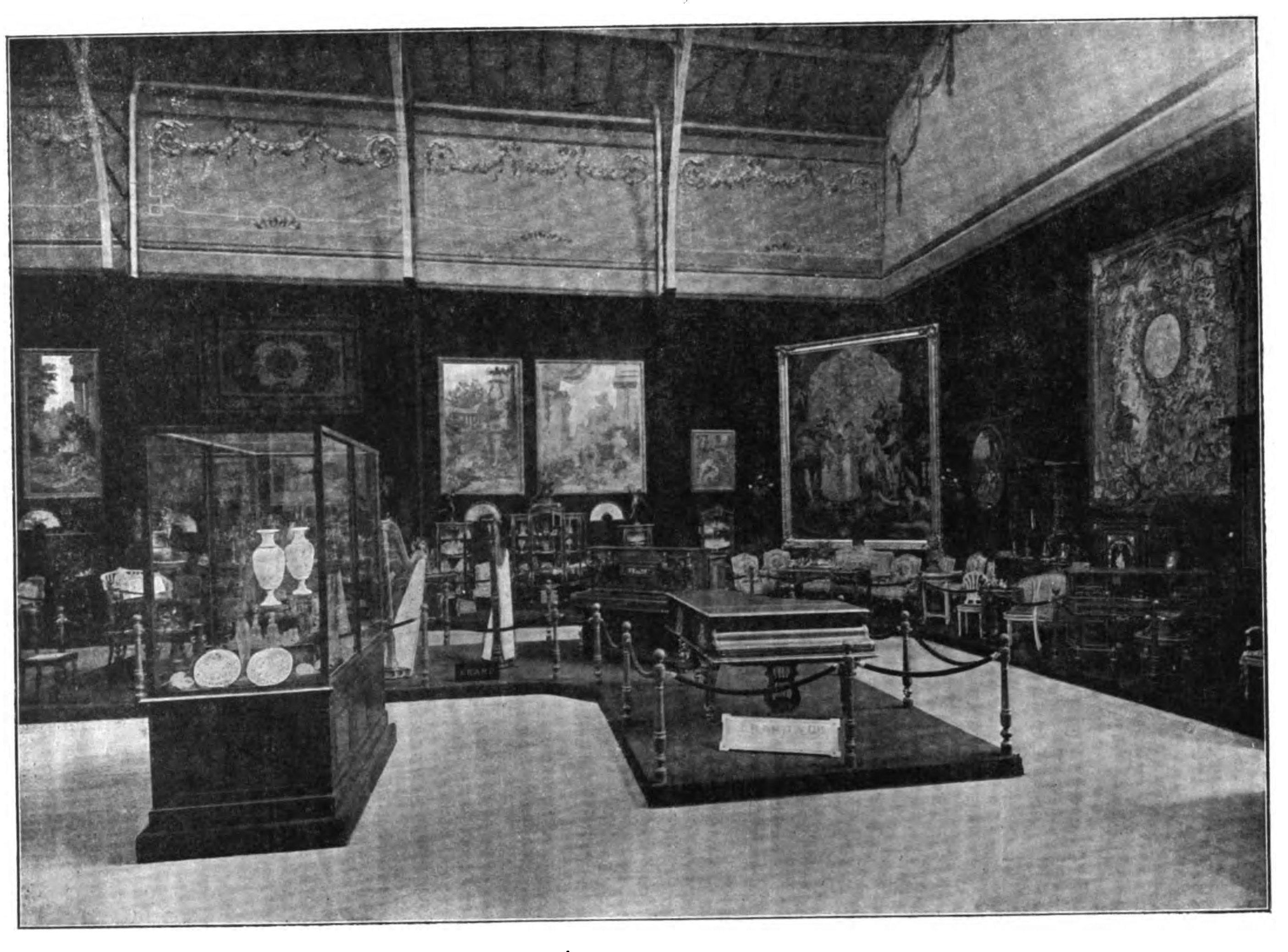
SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE
EXPOSITION
de
BORDEAUX
Nº [redacted]

Le soir, à sept heures, la Chambre de commerce offrait un banquet au Chef de l'État, dans le grand hall du palais de la Bourse, et, le lendemain 6 juin, le Comité d'administration de la Société Philomathique offrait, au Moulin-Rouge, un dîner aux membres du Comité de Paris et des Comités étrangers.

* * *

L'Exposition ne cessa d'être animée par des fêtes de tous genres, des concours de musique, des concours d'horticulture, des représentations au théâtre du Dôme et des visites de nombreuses personnalités, parmi lesquelles il faut citer l'échevin de Bruxelles et le lord-maire de Londres, sir Joseph Renals, qui amena son carrosse et parut dans les réceptions avec son costume officiel.

La fête de nuit offerte au lord-maire fut une des plus brillantes. Pour en rehausser l'éclat, on fit venir d'Italie un ballet qui dansa sur une estrade improvisée au pied de la colonne des Girondins.



VUE INTÉRIEURE DU SALON PARISIEN

A côté des fêtes, il y eut les congrès, qui amenèrent beaucoup de visiteurs et qui furent fort bien organisés par une commission présidée par M. Vital et ayant M. Gabriel Desbats pour secrétaire général :

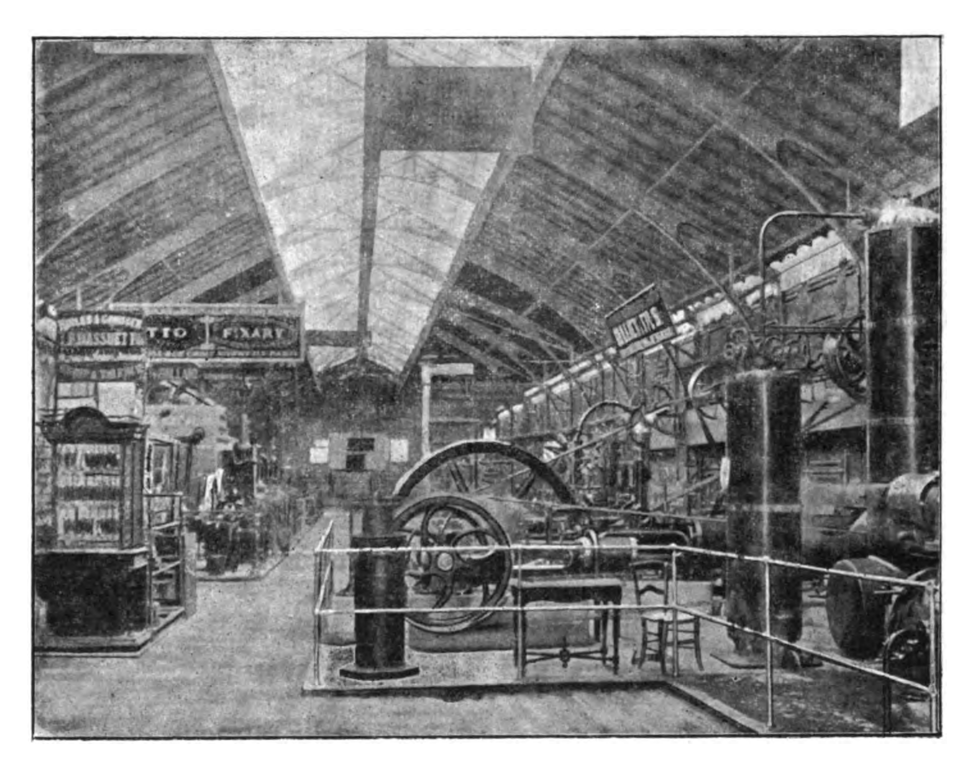
Congrès d'ampélographie ;
Congrès des architectes français ;
Congrès des propriétaires d'appareils à vapeur ;
Congrès pour l'avancement des sciences ;
Congrès protestant pour l'étude des sciences sociales ;
Congrès des Chambres syndicales patronales ;
Congrès de chant grégorien ;
Congrès des maîtres et ouvriers coiffeurs ;
Congrès dentaire ;
Congrès *international* de l'enseignement technique, industriel et commercial.
Congrès national de géographie ;
Congrès de gynécologie, obstétrique et pædiatrie ;
Congrès des habitations à bon marché ;
Congrès de la Ligue française de l'Enseignement ;
Congrès des langues romanes ;
Congrès de la marine marchande ;
Congrès de médecine mentale et nerveuse ;
Congrès de médecine française ;
Congrès de pêche, d'ostréiculture et de pisciculture ;
Congrès *international* de la presse ;
Congrès *international* de la protection de l'enfance ;
Congrès *international* de sauvetage ;
Congrès des sociétés d'instruction et d'éducation populaires ;
Congrès de sténographie ;
Congrès des vins et spiritueux.

***

Le Jury des récompenses, nommé par le Comité d'administration, fut composé d'hommes occupant dans leurs spécialités respectives les situations les plus élevées et possédant les plus hautes et les plus indiscutables garanties de compétence et d'impartialité.

Leur première réunion eut lieu à l'amphithéâtre de l'Ecole professionnelle, sous la présidence de M. Hausser, qui leur souhaita la bienvenue dans la forme suivante :

Les opérations du Jury constituent, au cours d'une Exposition, un événement capital; on pourrait même dire que le prestige d'une Exposition



GALERIE DES MACHINES

dépend en grande partie de la qualité du Jury. Aussi la Société Philomathique vous est-elle profondément reconnaissante pour l'empressement que vous avez mis à répondre à son appel.

Tandis qu'en règle générale les Expositions sont organisées soit par les Villes, soit par l'État, à Bordeaux, l'initiative, la charge et la responsabilité appartiennent à une société privée, la Société Philomathique, qui, d'après ses statuts, a fait depuis 1827 treize Expositions.

Ces manifestations ont suivi une progression constante en tant que d'importance propre, nombre d'exposants et fréquentation du public.

La treizième Exposition de Bordeaux 1895 représentera pour la Société Philomathique, comme gestion, un mouvement de fonds de recettes et

dépenses de quatre à cinq millions de francs, et elle compte, d'après notre catalogue, 7,641 exposants.

On discute beaucoup actuellement les Expositions, et, loin de déplorer les critiques parfois vives, il faut s'en féliciter. Rien n'est déplorable comme l'indifférence en semblable matière. Il y a, d'ailleurs, toujours un bon parti à tirer des observations faites, et, au milieu de bien des exagérations, on trouve toujours une idée pratique, saine et juste, dont il est bon de faire son profit. Sans entrer, Messieurs, dans ce débat, il faut prendre ces exhibitions telles qu'elles se présentent, car c'est le public lui-même qui, par ses préférences, leur a imposé le caractère actuel. Il a désiré, à côté de ses grands et sobres étalages de l'art, de l'industrie et du commerce, les applications ingénieuses, les divertissements même, sollicitant toujours de plus en plus la gaîté à côté de la gravité, l'une servant presque de véhicule à l'autre. Nous avons tenu, non comme on l'a dit, à sacrifier à ces faux dieux, mais à nous mettre en harmonie avec un sentiment universel, si nettement formulé récemment encore à Anvers et à Lyon.

L'Exposition de Bordeaux, comme toutes les Expositions similaires, est avant tout pour le producteur une forme de publicité, une manifestation de vitalité, une démonstration par les faits des efforts tentés, du travail produit et des résultats obtenus. A ce titre, nous la recommandons tout spécialement à votre vigilante attention. Vous trouverez dans les industries de luxe et dans les arts décoratifs, chez toutes les nations, la manifestation d'un esprit délicat et fin, la recherche du beau et, par conséquent, du vrai. On pouvait craindre, dans une démocratie surtout, un certain affaissement du sentiment artistique. Grâce aux sacrifices faits par les municipalités — et Paris nous a donné ici de beaux exemples, — le peuple a trouvé dans notre pays des écoles nombreuses où il apprend tout ce que le génie de notre race renferme de richesses accumulées.

« Noblesse oblige » est devenu un proverbe deux fois vrai dans ce domaine encore, et vous affirmerez par vos suffrages que la génération actuelle n'a pas démérité, et que les ouvriers émancipés de nos jours sont dignes des grands artistes qui sont dans le passé leurs ancêtres et leurs maîtres.

Dans l'agriculture, vous aurez à constater un important résultat. Après l'épreuve imméritée de l'Année terrible, un fléau jadis inconnu est venu s'attaquer dans nos régions aux sources mêmes de la richesse publique : l'indemnité de guerre payée au phylloxera se compte par des milliards, et le Français, réputé léger, s'est mis à l'œuvre et à la lutte avec une volonté, une persévérance et un courage qui lui ont assuré la victoire. L'Exposition des vins et celle de la vinification montreront par votre examen mieux que par ma parole quelle a été notre conquête. Le monde entier s'est associé à notre manifestation, et nous ne croyons pas que l'on ait pu réunir

dans d'autres enceintes un ensemble plus remarquable que notre Exposition universelle des vins. La comparaison vous sera facile à faire, et si beaucoup de nos voisins obtiennent, comme nous l'espérons, de belles récompenses, nous attendons, en ce qui nous concerne, votre impartial jugement avec la confiance calme du soldat qui, le soir d'une chaude bataille, campe sur les positions conquises.

Enfin, dans l'enseignement et dans les sciences sociales, vous constaterez un progrès aussi consolant qu'encourageant. L'effort fait pour l'instruction d'un côté, et pour le soulagement de toutes les détresses de l'autre, est vraiment remarquable. Si tant de symptômes nous rappellent en quelle défiance réciproque vivent les nations; si dans le sein de chaque peuple trop souvent éclate ce sentiment de la haine, toujours mauvaise conseillère, il est consolant de voir combien la solidarité a provoqué d'œuvres dans les milieux les plus divers, en dehors de toute considération de parti politique ou de confession religieuse.



INSIGNE DE MEMBRE DU JURY

Vos récompenses auront ici surtout une grande portée. Si une Exposition d'industrie est la consécration du travail humain, une Exposition de sciences sociales est une grande manifestation de concorde, de paix et d'apaisement. Puissent, à travers tous les bruits d'armes que l'on entend par delà les frontières, la voix des philanthropes se faire entendre toujours davantage pour rappeler au peuple que la terre n'a pas été créée pour devenir le champ de bataille de ceux-là mêmes qui proclament le plus haut les bienfaits du progrès et de la civilisation.

En tenant ce langage, je m'adresse à toutes les nations qui ont répondu à notre appel. Nous avons donné à ces nations une garantie spéciale en leur réservant dans le Jury même une place privilégiée. L'impartialité ne nous en faisait pas une loi, mais l'hospitalité si en honneur à Bordeaux nous a inspiré cette mesure. Les nations voisines ont ainsi la garantie que leur cause sera bien défendue dans tout le cours des opérations du Jury, dont notre secrétaire général va vous esquisser le programme.

Nous savons, Messieurs, avec quel soin vous saurez accomplir votre tâche; la liste du Jury qui a répondu à nos appels est certainement le plus bel éloge que l'on puisse faire de la treizième Exposition de Bordeaux. Tant de savants, d'industriels, d'artistes et de commerçants représentent au delà de nos espérances tout ce que nous pouvions désirer pour la compétence et l'autorité.

A l'avance, nous vous adressons nos remerciements et notre reconnaissance, et nous n'oublierons jamais l'éclat que votre présence seule donne à l'Exposition que la Société Philomathique a organisée.

Après ce remarquable discours, M. Avril, secrétaire général de la Société Philomathique, fournit aux membres du Jury les explications nécessaires sur la classification générale des produits exposés, sur la répartition de ces mêmes produits dans les divers bâtiments et galeries de l'Exposition, et sur la division du Jury général en Jury de classes, de groupes et de sections. Enfin M. Huyard, président de l'installation générale, donna quelques renseignements sur le fonctionnement de ces diverses catégories.

Les opérations du Jury durèrent une huitaine de jours; elles se terminèrent par une délicieuse promenade à Pauillac et un déjeuner offerts à tous ses membres à bord d'un grand bateau à vapeur, *le Gironde-et-Garonne*.

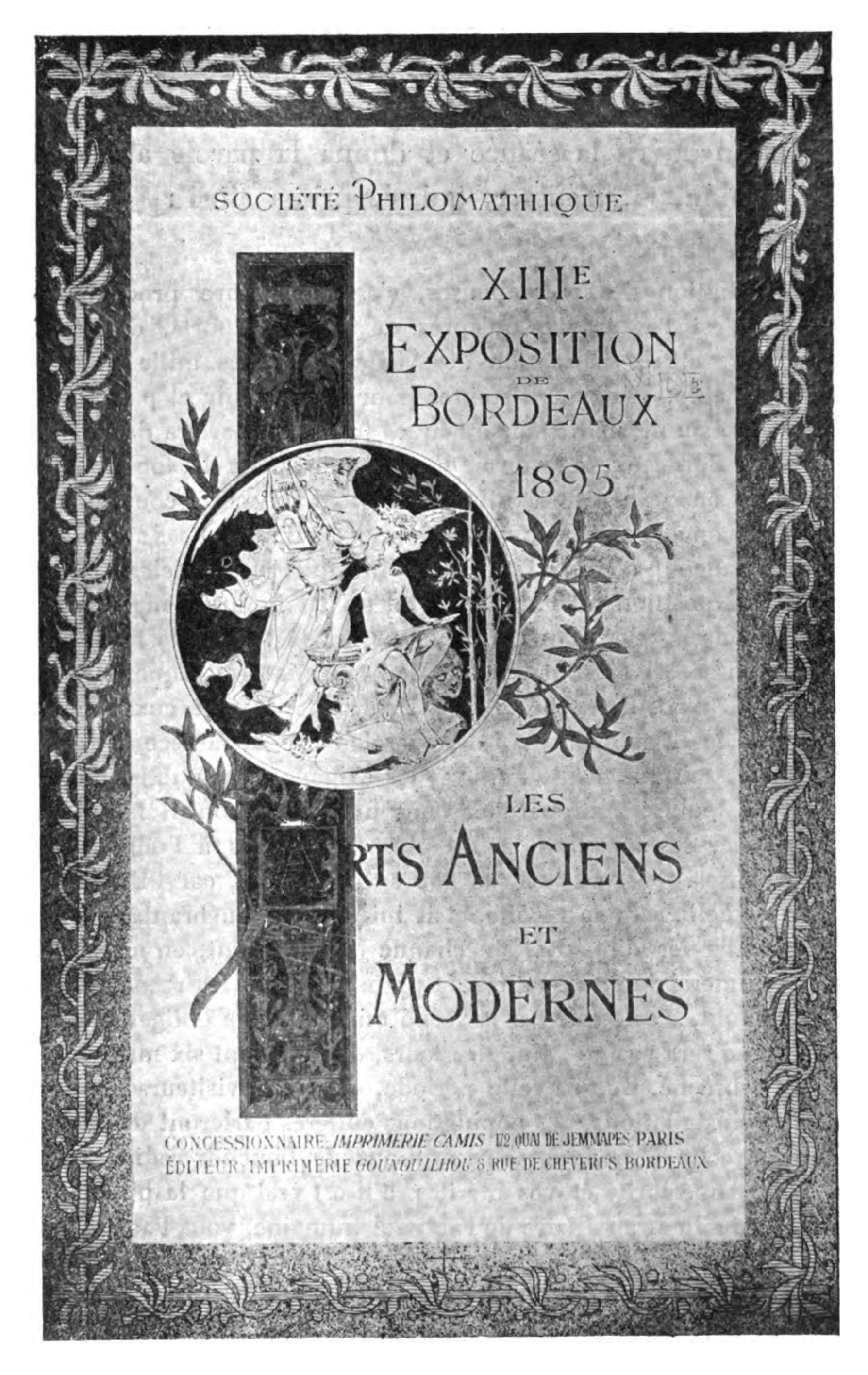
Conformément au règlement, le Jury supérieur, réuni à la diligence du Comité d'administration, homologua les travaux des divers Jurys et arrêta la liste définitive des récompenses, qui fut imprimée et publiée par les soins de la Société Philomathique.

***

A partir du lundi 4 novembre, l'Exposition ferma ses portes le soir à six heures, et le public n'eut plus accès dans les galeries des beaux-arts et de l'art ancien, dont on commença à retirer les objets exposés. L'Exposition tout entière fut clôturée le dimanche 17 novembre.

M. André Lebon, ministre du commerce, accompagné de M. Dupuy-Dutemps, ministre des travaux publics, vint présider, fin octobre, la distribution officielle des récompenses.

Cette solennité eut lieu au Grand-Théâtre de Bordeaux, dont la scène avait été transformée en un riche salon au fond duquel des faisceaux de drapeaux tricolores encadraient le buste de la République. On remarquait beaucoup, parmi les autorités, M. Alfred Picard, président de section au Conseil d'État, com-



COUVERTURE DU CATALOGUE DES BEAUX-ARTS

missaire général de l'Exposition de 1900, et M. Bouvard, directeur des services d'architecture, venus à Bordeaux pour visiter dans les moindres détails l'Exposition Philomathique.

M. Lebon ouvrit la séance et donna la parole au président de l'Exposition, M. Hausser, qui s'exprima ainsi :

Messieurs,

La distribution des récompenses, c'est la clôture prochaine d'une Exposition, c'est l'assurance qu'après des mois d'efforts, de travail, de publicité pour attirer l'attention des visiteurs sur les mille branches de l'activité humaine, l'heure va sonner pour le souvenir et pour la substitution du passé au présent. Dans quelques jours, on parlera de la treizième Exposition de Bordeaux, mais on ne la verra plus. Ceux-là, toutefois, qui ont pris une part active à cette exhibition doivent conserver comme une trace matérielle du concours qu'ils nous ont donné; car il ne faut pas s'y méprendre: à entendre beaucoup d'appréciations et à lire quelques articles, on pourrait croire que l'Exposition fut l'œuvre de tel ou tel homme; mais pour nous qui connaissons le détail des choses, nous devons, puisque la distribution des récompenses est surtout un acte de justice, affirmer que les véritables auteurs d'une Exposition, ce sont les Exposants, et qu'à eux doivent aller surtout, avec les récompenses, les remerciements et la reconnaissance.

Il est nécessaire de nos jours, avec les exigences du public, d'employer beaucoup de temps; pour paraître dans une Exposition, il faut en outre, pour combiner les installations les plus séduisantes à l'œil, engager de grosses dépenses. C'est un acte de courage et de foi, car l'Exposant sème sans savoir quelle sera sa récolte, et il lui faut une inébranlable confiance pour surmonter les difficultés de chaque jour. Ce sont, en matière industrielle et commerciale, des qualités de premier ordre; les reconnaître et les louer avant tout, c'est rendre à la vérité un hommage obligatoire.

Mais ce ne sera pas en vain, Messieurs, que pendant six mois vous serez restés sur la brèche. Durant cette période, dix mille visiteurs par jour ont examiné vos installations, des populations entières parleront de ce que vous avez fait, et cette Renommée aux millions de bouches redira longtemps encore votre supériorité et vos mérites. S'il est vrai que la publicité est de nos jours le meilleur auxiliaire de l'activité humaine, vous l'aurez eue large et féconde, car vous avez pour vous ce grand juge qui est l'opinion publique et dont les appréciations flatteuses ne furent jamais dans une Exposition de province ni plus vives ni plus unanimes.

Ce ne sont pas seulement les Exposants pris dans leur ensemble, ce sont nos pays girondins et la ville de Bordeaux qui ont le droit d'être satisfaits,

bien que ne participant pas directement aux récompenses. Nous avons tenu à cœur, en toutes circonstances, de bien montrer par la vue ce qu'étaient la prospérité du pays, son agriculture et ses vignobles. Il y a dans la vie des nations, comme dans celle des hommes, l'heure sombre et douloureuse de l'épreuve. Alors tout paraît s'unir pour consommer la ruine : la guerre étrangère et la guerre civile, les maladies, les fléaux, 1870-1871 et le phylloxera.

O vous qui avez connu les cruautés de la défaite, les angoisses pour la vie du lendemain et les perspectives de la misère, vous comprendrez la joie profonde que nous avons éprouvée en entendant tant d'étrangers manifester leur étonnement de votre esprit de suite, de votre courage, de vos efforts, de vos triomphes! Ces exclamations, prises sur le vif, en face de ces champs et de ces coteaux des pays du Médoc, de Sauternes et de Saint-Émilion, sont à la fois de précieuses récompenses et de belles espérances d'avenir. Courage donc! la sollicitude du Gouvernement, dont l'éminent représentant a tenu à présider cette fête, nous est une garantie que l'on trouvera les mesures justes et équitables, permettant au travailleur infatigable et confiant d'avoir le salaire de son labeur, et au producteur d'avoir le placement de ses produits.

Mais il ne suffit pas, au cours d'une Exposition, d'exhiber, de montrer, il faut encore mettre en lumière, résumer et synthétiser tous les progrès. Ce fut là l'œuvre des Congrès et des réunions d'architectes, d'ingénieurs et de savants; congrès de médecine, congrès pour l'Enseignement industriel, technique et commercial, congrès de la Ligue de l'enseignement, congrès d'œuvres sociales, congrès aujourd'hui encore des œuvres d'habitations à bon marché, et tant d'autres trop nombreux pour être énumérés. Pendant six mois, Bordeaux a vécu d'une vie intellectuelle intense. Tout ce qui peut intéresser notre patrie et l'humanité a tour à tour trouvé des défenseurs et des apôtres, et si j'avais à résumer en quelques mots toutes les discussions et tous les vœux, je me bornerais à répéter imparfaitement ce qu'a dit si noblement le président de la Ligue de l'Enseignement : « Ce qui importe, pour la France surtout, c'est de former des caractères plutôt que des intelligences; c'est de développer au-dessus des qualités de la tête celles du cœur, et de superposer à l'instruction, la moralité, faite tout entière de devoirs, d'obligations et de vertus. » Si de douloureux problèmes agitent les sociétés, il faut pour leur solution faire appel certainement aux enseignements du passé et à ceux de la raison, mais il faut surtout se porter sur ce terrain inébranlable de l'amour du prochain qui fit son entrée dans le monde politique et social sous le nom de fraternité, de cette fraternité que la France, il y a plus de cent ans, eut l'unique gloire de répandre et d'affirmer à la face du monde entier.

Si dignes d'éloges que soient nos Exposants, une part de leur succès revient à la ville de Bordeaux même, à sa Municipalité et à sa population.

Tant de médecins nous ont parlé de l'influence du milieu, que nous pouvons bien dire que le cadre de l'Exposition fut incomparable et fit valoir singulièrement la beauté de cette exhibition. L'appui du Maire de la ville, qui sut en tant de circonstances accueillir superbement tant d'étrangers; la sollicitude bienveillante du Conseil général et de la Chambre de commerce; le concours de la Presse, la cordiale aménité de notre population qui, spontanément, sans mot d'ordre, rehaussa par sa sympathie, son tact, son empressement, l'éclat de tant de fêtes, ont recueilli trop d'approbations pour qu'on puisse ici garder le silence.

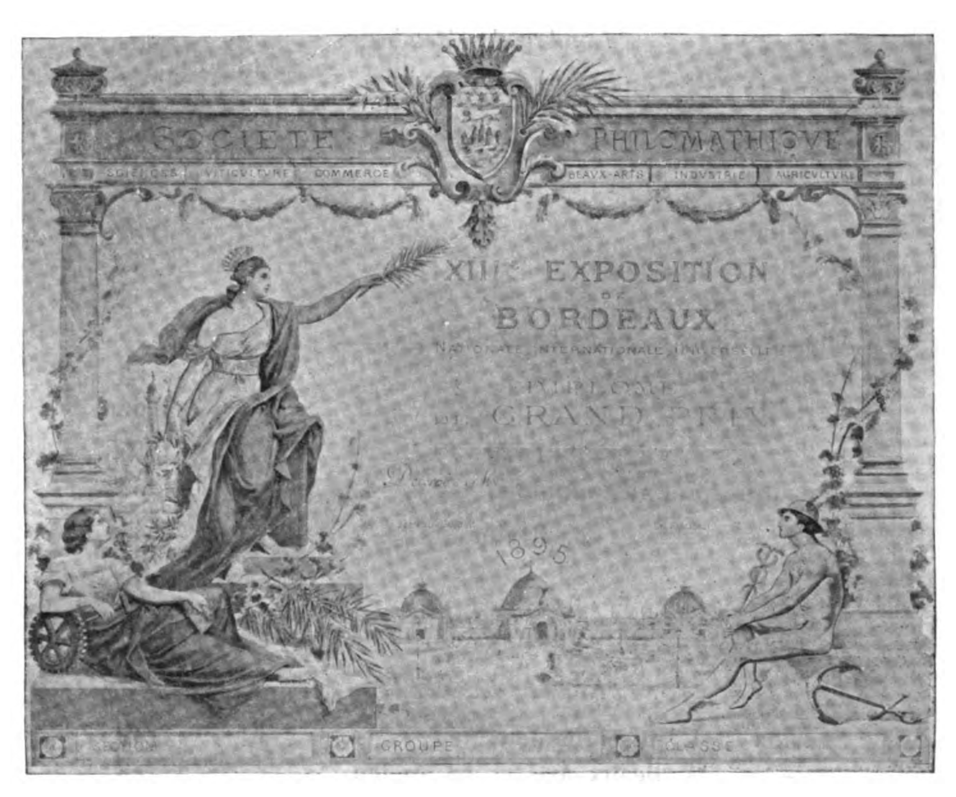
Sans aucun doute, la stricte politesse a ses nécessités; mais, pour l'observateur attentif, la distinction est facile à faire entre les satisfactions exprimées par pure convenance et celles qui sont l'expression d'un sentiment réel, vif et profond. Or, à ce point de vue, l'Exposition a définitivement consacré la réputation si méritée de nos concitoyens. Aimables sans obsession, affectueux sans contrainte, enthousiastes sans tapage, ils semblent reproduire dans leur vie entière les fines qualités des vins bordelais mêmes, dont on a pu dire avec tant de raison : plus on les connaît, plus on les apprécie.

Tels sont les facteurs qui sont entrés dans la formule du succès de cette Exposition, et notre satisfaction serait complète si Messieurs les Représentants du Gouvernement, qui nous a soutenu avec une constance invariable, emportaient, après la clôture, cette impression à la fois durable et vraie qu'on peut s'appuyer sur cette population tout entière de juste milieu, accessible à tout ce qui est libéral et sage, hostile à tout ce qui est utopique et exagéré. On parle de décentralisation : le champ ici est vaste. Des patriotes éclairés réclament une Université bordelaise; des *marchands* expérimentés, — et j'aime ce mot, car le *marchand* a son passé, son histoire et ses gloires, — des *marchands*, dis-je, sollicitent pour les Chambres de commerce plus d'autorité et de compétence : qu'on fasse l'expérience et qu'elle soit prochaine, elle ne donnera de désillusions à personne; car il y a dans ce pays l'amour de la science et l'amour du progrès; il y a la préoccupation de la richesse locale et de la prospérité publique; il y a chez les hommes de tous les partis le désir de consacrer leurs forces et leurs ressources à des œuvres d'intérêt public, en exerçant leur activité dans le domaine local, il est vrai, mais qui restera toujours pour eux à l'état d'image vivante de la Patrie.

Une Exposition est une œuvre de paix, la décentralisation sera une œuvre d'apaisement : ces deux biens précieux sont nécessaires à notre nation. La France, Messieurs, reste toujours la grande blessée. Comme une mère dont le foyer fut mutilé et qui ne trouve de consolation que dans les caresses de ses enfants, elle a besoin de tous les concours, de toutes les activités, de toutes les sympathies et de tous les dévouements pour ces luttes

pacifiques qui doivent embrasser la terre entière si nous voulons maintenir à notre pays la place prééminente à laquelle il a droit dans le monde.

C'est pourquoi, en résumant ma pensée par ces mots : *Honneur aux Exposants!* j'exprime un double sentiment de reconnaissance pour ceux qui ont concouru à notre œuvre et d'amour pour la Patrie.



DIPLOME DE L'EXPOSITION DE 1895

Le Ministre du commerce répondit en faisant un éloge des œuvres bordelaises en général et de l'œuvre philomathique en particulier.

MM. Dupuy, Ferrière et Brandenburg donnèrent lecture de la liste des grands-prix obtenus par les Exposants dans les différentes classes; et, le soir, les Ministres se rendirent avec le Comité d'administration à la représentation de gala offerte aux Exposants, dans la salle et dans les foyers du Grand-Théâtre de Bordeaux, par la Société Philomathique.

STATISTIQUES DIVERSES DE L'EXPOSITION DE 1895

COMMISSIONS GÉNÉRALES

Nombre des Membres

Plans et bâtiments	26
Presse et publicité	25
Congrès, concours et conférences	101
Finances	15
Installation	126
Auditions musicales	38
Contentieux	8
Manutention	25
Langues étrangères	29
Surveillance	192
Total	585
A déduire (doubles emplois)	68
Reste	517

COMMISSIONS SPÉCIALES

Nombre des Membres

Section	I. Enseignement	161
—	II. Beaux-arts et art ancien	78
—	II. Arts industriels	90
—	III. Sciences sociales	88
—	IV. Agriculture	83
—	IV. Horticulture	25
—	V. Vins et spiritueux	48
—	VI. Industrie	131
—	VII. Habitation	44
—	VIII. Transport, génie civil	63
—	IX. Électricité	26
—	X. Commerce et colonies	42
	Total	879
A déduire (doubles emplois)		165
	Reste	714

Total des membres de toutes les commissions réunies : 517 + 714 =	1,231
A déduire (doubles emplois)	310
Reste	921

SURFACES TOTALES DISPONIBLES

	Mètres carrés.
Esplanade	47,191
Hémicycle	11,499
Bas-côté nord	24,676
— sud	24,676
Total	108,042

RÉPARTITION DES SURFACES

Surfaces couvertes par les bâtiments de l'Exposition

	Mètres carrés.	
Palais principal	14,600	
Palais de l'Électricité	1,500	
Galeries des Machines	3,135	
Bâtiments annexes	12,302	
Palais des Arts religieux	636	
Palais colonial	624	
Aquarium	214	
		33,011 »

Constructions particulières

	Mètres carrés.	
Hémicycle (dont 3,233 pour villages annamite et africain)	3,681 25	
Jardins d'Orléans	2,475 55	
Esplanade côté sud	1,344 55	
— côté nord	2,196 20	
— centre	178 40	
Fontaines lumineuses	400 »	
Jardins de Chartres	2,880 45	
Bas-côté sud, sans le Casino	908 91	
— Casino	3,597 »	
— nord	342 60	
Monument des Girondins	2,500 »	
		20,504 91
Allées et jardins		54,526 09
Total		108,042 »

NOMBRE DES EXPOSANTS

1° *Beaux-Arts et Art ancien*

France		1,008
Étranger		139

2° *Vins*

France		3,151
Colonies françaises :		
Algérie	587	
Tunisie	11	
Guinée française	2	
Sénégal	2	
Martinique	6	608
Étranger :		
Allemagne	12	
Alsace	2	
Angleterre	3	
Australie	45	
Autriche-Hongrie	4	
Belgique	43	
Chili	48	
Chypre (île de) et Asie-Mineure	4	
Danemark	3	
Espagne et Canaries	186	
États-Unis	54	
Grèce	49	
Haïti	1	
Hollande	6	
Italie	58	
Japon	1	
Portugal et Madère	20	
République Argentine et Uruguay	2	
Roumanie	8	
Russie	41	
Suède et Norvège	11	
Suisse	6	607

3° *Industrie, commerce, etc.*

France		3,926
Colonies françaises		302
Report		9,831

A reporter.		9,831
Étranger :		
Angleterre.	32	
Belgique.	89	
Espagne.	23	
Italie.	122	
Portugal.	8	
Russie.	16	
Suisse.	14	
Divers.	9	313
Total.		10,054

RÉPARTITION DES EXPOSANTS

	ARTS	VINS	INDUSTRIE	TOTAL
France.	1,008	3,151	3,926	8,085
Colonies. . . .	»	608	302	910
Étrangers. . . .	139	607	313	1,059
	1,147	4,366	4,541	10,054

ÉTAT DE RÉPARTITION DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX EXPOSANTS

GROUPES	DÉSIGNATION	GRANDS PRIX	DIPLOMES D'HONNEUR	MÉDAILLES D'OR	MÉDAILLES D'ARGENT	MÉDAILLES DE BRONZE	MENTIONS HONORABLES	TOTAL des RÉCOMPENSES	NOMBRE des EXPOSANTS
1	Enseignement	22	46	98	166	238	625	1195	1347
2	Beaux-Arts, art ancien.	»	»	»	»	»	»	»	1147
3	Arts libéraux.	10	20	36	28	53	11	158	202
4	Arts de précision. . . .	3	5	6	11	10	5	40	63
5	Instruments de musique	2	1	9	9	2	1	24	35
6	Arts industriels.	5	7	10	23	10	5	60	82
7	Arts décoratifs	4	6	15	18	7	6	56	89
8	Médecine, chirurgie, art vétérinaire.	5	8	11	11	15	3	53	60
9	Économie sociale. . . .	27	42	71	131	59	36	366	488
10	Presse et publicité. . .	1	»	1	3	5	2	12	14
11	Agronomie.	8	8	25	24	14	10	89	132
	A reporter. . . .	87	143	282	424	413	704	2053	3659

GROUPES	DÉSIGNATION	GRANDS PRIX	DIPLOMES D'HONNEUR	MÉDAILLES D'OR	MÉDAILLES D'ARGENT	MÉDAILLES DE BRONZE	MENTIONS HONORABLES	TOTAL des RÉCOMPENSES	NOMBRE des EXPOSANTS
	Report. . . .	87	143	282	424	413	704	2053	3659
12	Sylviculture	1	1	7	7	4	2	22	36
13	Zootechnie.	»	»	3	1	6	2	12	22
14	Agriculture.	1	3	3	8	6	»	21	30
15	Viticulture.	4	3	38	50	28	15	138	176
20	Minéralurgie.	6	14	18	16	6	4	64	97
21	Industries mécaniques.	7	9	17	24	20	5	82	126
22	Industries chimiques .	9	18	44	50	34	51	206	332
23	Industries alimentaires.	9	29	66	89	63	22	278	340
24	Industries régionales. .	1	5	8	7	5	2	28	31
25	Industrie du bâtiment.	1	6	18	35	17	11	88	100
26	Mobilier et accessoires.	3	6	21	29	35	17	111	129
27	Tissus et vêtements . .	7	13	37	84	36	20	197	276
28	Industrie des transports	5	8	14	24	18	2	71	91
29	Travaux publics, architecture.	5	6	23	15	14	12	75	91
30	Art milit^res, aérostation.	3	4	2	3	6	4	22	33
31	Génie maritime	1	1	4	2	5	3	16	22
32	Électricité	1	7	14	13	3	5	43	70
33	Commerce et colonies.	9	23	40	17	8	1	98	27
34	Vins, spirit., liqueurs, boissons fermentées.	21	68	299	600	626	538	2152	3009
	TOTAUX. . . .	181	367	958	1498	1353	1420	5777	8697

ABONNEMENTS

8,228	hommes (dont 52 à 10 francs). . . . F.		164,040
10,090	dames (dont 116 à 7 fr. 50)		150,480
5,308	enfants (dont 127 à 5 francs)		52,445
148	domestiques		1,480
37	instituteurs.		370
227	officiers ou militaires.		2,270
326	étudiants (dont 12 à 5 francs).		3,200
24,364	Ensemble. . . . . F.		374,285
45	concessionnaires. . . . . . . F.	675	
981	personnel de concessionnaires. .	9,810	
2,815	personnel d'exposants.	14,075	
			24,560
28,205	Total . . . . F.		398,845

RÉPARTITION MENSUELLE DU PRODUIT DES ABONNEMENTS

Avril . . . . F.	20,070
Mai	266,965
Juin	75,290
Juillet	23,275
Août	8,225
Septembre	2,925
Octobre	2,035
Novembre	60
Total . . . . F.	398,845

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE DES TICKETS VENDUS ET CONTRÔLÉS

	TICKETS A 1 FRANC			TICKETS A 0 FR. 50		
	VENDUS	PRODUIT NET	CONTRÔLÉS	VENDUS	PRODUIT NET	CONTRÔLÉS
Mai	54,830	52,162 80	49,869	1,600	760 »	1,080
Juin	131,797	125,220 40	124,194	25,102	11,923 50	24,295
Juillet	113,598	107,921 »	118,225	55,545	26,246 75	49,154
Août	106,100	100,775 »	110,128	135,040	64,192 50	118,306
Septembre	152,511	144,592 75	149,573	97,971	46,559 05	107,843
Octobre	91,788	86,698 »	94,076	116,925	56,329 50	120,909
Novembre	33,691	32,226 85	38,116	71,434	34,106 45	81,846
TOTAUX	684,315	649,596 80	684,181	503,617	240,117 75	503,433

Durant les 191 jours d'Exposition, il y eut 172 journées d'entrées à 1 franc et 19 à 50 centimes.

La vente des billets produisit :

684,315 billets à 1 franc ayant produit sous déduction des remises de 5 °/₀ et de 2 °/₀ faites aux intermédiaires. F. 649,596 80

503,617 billets à 50 centimes ayant produit avec la même réduction 240,117 75

soit 1,187,932 billets vendus ayant produit. . . . . . F. 889,714 55

Soit une moyenne de recettes par jour de . . . . . F. 4,658 19

Le contrôle des billets, exercé jour par jour aux diverses portes d'entrée, donna les résultats suivants :

Pour 684,315 billets à 1 franc : 684,181, différence.	134
Pour 503,617 billets à 50 cent. : 503,433, différence.	184
Soit une différence en moins pour les billets contrôlés de. .	318

MOYENNE POUR 100 DES ENTRÉES ET DES RECETTES BRUTES

DE CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE

Lundi.	13,7 o/o
Mardi	10,6 o/o
Mercredi	9,5 o/o
Jeudi	13,3 o/o
Vendredi	10,5 o/o
Samedi	8,8 o/o
Dimanche.	33,6 o/o

Comme on le voit, les entrées du dimanche constituèrent à elles seules le tiers de la recette générale.

MOYENNE GÉNÉRALE PAR JOUR

Des entrées payantes à l'entrée	6,328
— non payantes	4,914
Totales.	11,242

MAXIMA ET MINIMA DES ENTRÉES

Entrées payantes à l'entrée.	Maxima dimanche 20 octobre. .	35,196
	Minima vendredi 24 mai	833
Non payantes à l'entrée. . .	Maxima dimanche 17 novembre.	30,000
	Minima mardi 12 novembre. . .	400
Totales.	Maxima dimanche 17 novembre.	62,000
	Minima vendredi 24 mai.	1,833

STATISTIQUES DIVERSES

Du 4 mai au 17 novembre, le poste des Ambulances urbaines, placé sous la direction de M. le Dr Mauriac, soigna 1,030 malades, répartis mensuellement ainsi qu'il suit :

Mai	117
Juin	148
Juillet	155
Août	166
Septembre	226
Octobre	153
Novembre	65
Total	1,030

Les Bains-Douches à bon marché donnèrent 7,525 bains, se décomposant en : hommes, 6,465, et femmes, 1,060 :

Juin	928
Juillet	2,085
Août	2,010
Septembre	2,024
Octobre	397
Novembre	81
Total	7,525

NOMBRE APPROXIMATIF DES ENTRÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS DE L'EXPOSITION

Panorama	190,000
Villages annamite et africain	160,000
Casino de l'Exposition	150,000
Aquarium	35,000
Ascenseur du Dôme	21,500
Maison électrique (y compris les entrées à l'ascenseur), ouverture le 9 août	15,629
Fontaines lumineuses	1,039

***

Le Gouvernement voulut récompenser les collaborateurs les plus dévoués à l'œuvre de l'Exposition et à l'œuvre philomathique; il attribua par application d'une loi spéciale :

1 croix de commandeur de la Légion d'honneur à M. Daney, ancien président de la Société Philomathique et ancien maire de Bordeaux;

6 croix d'officier, dont 3 à des Bordelais : M. Hausser, président de l'Exposition; M. Dezeimeris, président du Conseil général, et M. Brunet, président de la Chambre de commerce de Bordeaux;

45 croix de chevalier, dont 4 à des membres du Comité d'administration : M. Avril, secrétaire général de la Société Philomathique; M. Tisseyre, trésorier; M. Samazeuilh, archiviste, et M. Joseph Brandenburg, secrétaire adjoint;

9 palmes d'officier de l'Instruction publique;

37 palmes d'officier d'Académie;

2 croix du Mérite agricole;

20 croix de grades divers dans les ordres coloniaux.

***

Le dernier trimestre de l'année 1895 fut employé à la démolition des bâtiments et au commencement des travaux de mise en état de la place des Quinconces.

Tous les vestiges de l'Exposition avaient disparu à la fin du printemps, et le nouveau Comité d'administration chargeait une commission spéciale de hâter la liquidation des comptes. La présidence de cette commission fut confiée à M. Hausser, qui put ainsi poursuivre l'achèvement administratif d'une œuvre qu'il

avait si magistralement dirigée jusque dans ses moindres détails.

Le 26 février 1897, en assemblée générale, l'ancien trésorier,

DIPLOME COMMÉMORATIF DE L'EXPOSITION DE 1895

M. Tisseyre, devenu vice-président de la Société Philomathique, donnait lecture d'une première analyse détaillée de sa comptabilité.

Le 10 janvier 1898, il présentait un nouveau compte rendu des opérations de sa gestion financière, qu'il faisait suivre de la récapitulation générale suivante :

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

TITRE I. — RECETTES

1	Subventions et cautionnements . . . . F.	95,940 »
2	Loterie	1,005,967 15
3	Redevance des Exposants	667,275 73
4	Abonnements	398,845 »
5	Vente de tickets.	889,714 55
6	Concessions diverses.	217,873 95
7	Recettes de l'Aquarium	23,428 75
8	Recettes et produits divers	93,998 02
	Total des recettes.	3,393,043 15

TITRE II. — DÉPENSES

CHAPITRE Ier

Section 1. — Personnel

1	Personnel fixe des bureaux. F.	66,346 20	
2	Personnel temporaire et des travaux supplémentaires . .	16,878 85	83,225 05

Section 2. — Frais d'administration

3	Loyer des bureaux et chais, mobilier, installation . . F.	14,897 95	
4	Assurances	4,995 85	
5	Éclairage et chauffage des bureaux	2,259 25	
6	Timbres divers, affranchissements, amendes, etc.	25,182 65	
	A reporter. . . . . . F.	47,335 70	83,225 05

	Report. . . . . F.	47,335 70	83,225 05	
7	Impressions lithographiques, imprimés divers, cartes, tickets.	54,604 90		
8	Publicité et affichage.	99,933 70		
9	Fournitures de bureau, frais de voyages, dépenses diverses.	31,241 65	233,115 95	316,341 »

CHAPITRE II

Section 1. — Construction

10	Bâtiments principaux. . . F.	649,746 46		
11	Bâtiments secondaires et annexes.	278,783 54		
12	Aquarium (construction). . .	26,937 »		
13	Pavillons spéciaux et constructions particulières.	130,642 47		
14	Frais de concours des bâtiments, service d'architecture	43,202 90	1,129,312 37	

Section 2. — Installation, entretien, exploitation

15	Exposition des beaux-arts et de l'art ancien. . . . . . F.	33,836 60		
16	Exposition de l'Enseignement et des sciences sociales . . .	10,660 90		
17	Exposition du commerce et des colonies.	1,751 50		
18	Exposition de l'industrie. . .	1,709 05		
19	Exposition de l'agriculture et de l'horticulture.	5,324 65		
20	Exposition universelle des vins, liqueurs, etc.	60,991 60		
21	Exposition universelle d'électricité	261 »		
22	Établissement et entretien des jardins, nivellement, établissement des voies, remise en état des lieux	129,913 20		
	A reporter . . . . . .F.	244,448 50	1,129,312 37	316,341 »

Report. . . . . .F.	244,448 50	1,129,312 37	316,341 »
23 Installation des machines . .	71,634 30		
24 Aquarium (exploitation) . . .	12,776 10		
25 Éclairage	161,612 85		
26 Service des eaux	28,024 40		
27 Service du nettoiement. . . .	29,108 80		
28 Surveillance et contrôle . . .	114,179 60	661,784 55	1,791,096 92

CHAPITRE III

Section 1. — Dépenses diverses

29 Remboursement à divers. F.	83,442 20		
30 Indemnités et gratifications. .	37,986 30		
31 Contentieux et litiges.	8,339 95		
32 Subventions, droits divers. .	14,150 90		
33 Congrès, fêtes, banquets. . .	71,892 90		
34 Auditions musicales.	73,037 70		
35 Jury et récompenses.	50,341 75		
36 Loterie	368,045 40		
37 Imprévu.	7,000 »		714,217 10
Total des dépenses. . . . . . . F.			2,821,655 02
Excédent des recettes sur les dépenses au 31 décembre 1897. F.			**571,388 13**

Cet excédent, qui constituait le bénéfice de l'Exposition de 1895, a été diminué depuis par la perte de quelques procès et le règlement de quelques comptes; il est malheureusement très inférieur au boni laissé par la Loterie, sans laquelle la Société Philomathique eût dû faire appel à la subvention conditionnelle de la ville de Bordeaux.

M. Tisseyre terminait la lecture de son rapport par les lignes suivantes, qui furent accueillies dans l'assemblée avec une faveur très marquée :

Enfin, quelques affaires n'ont pu se liquider par suite de saisies-arrêts ou de liquidations judiciaires.

Si nous tenons compte de ce qui reste à recevoir et à payer, ainsi que de la dépense que nécessiteront les impressions des rapports, nous pouvons dire que l'Exposition de 1895 nous laissera un bénéfice net de 550,000 francs environ.

Tous les comptes, toutes les factures, tous les livres et toutes les pièces de caisse furent soumis à la vérification d'une commission composée, comme en 1882, des anciens présidents de la Société.

Cette Commission se réunit pour la première fois le 7 juillet 1897; mais, à cette date, en raison des litiges en suspens, elle s'ajourna à une époque ultérieure.



M. ALBERT TISSEYRE
Trésorier de l'Exposition de 1895

A sa seconde séance, le 5 avril 1898, elle constitua son bureau, élut M. Lancelin *président*, M. Charles Bénard, secrétaire général de la Société Philomathique, *secrétaire*, et M. J. Coutanceau *rapporteur*.

En raison de la clarté remarquable apportée dans le système de la comptabilité et des écritures, ainsi que dans le classement des pièces, la vérification fut aisée et rapide. La Commission ne trouva rien qui ne fût empreint de la plus grande régularité; elle adressa des félicitations au trésorier et chargea son rapporteur de les présenter à la ratification solennelle de l'Assemblée générale.

Mais elle voulut aussi que son rapporteur mît en lumière le système et les procédés employés, et qu'il s'attachât à faire ressortir les nombreux avantages que les organisateurs y avaient trouvés et les très rares inconvénients auxquels ils avaient eu à faire face.

C'est ce que fit M. Coutanceau dans le travail qui fut présenté à l'Assemblée générale du 12 mai 1899, et qui contient pour les organisateurs l'hommage de leurs pairs, en attendant le jugement de la postérité.

Les extraits suivants de ce rapport sont à la fois une conclusion à l'Exposition de Bordeaux de 1895 et un avertissement pour les organisateurs des Expositions philomathiques de l'avenir :

Les chiffres des abonnements sont à peine supérieurs à ceux de l'Exposition de 1882; ils nous paraissent constituer des maxima qu'il sera prudent de ne pas dépasser pour les Expositions futures.



M. J. COUTANCEAU
Rapporteur de la Commission de vérification des comptes de l'Exposition de 1895

La Loterie de 1882, émise à cinq cent mille billets, a donné environ 50 o/o de bénéfices, soit 250,000 francs; c'est à peu près le bénéfice net de cette Exposition. La Loterie de 1895, émise à un million de billets, a donné environ 60 o/o de bénéfices, soit 600,000 francs; c'est également, à quelque chose près, le bénéfice net de cette dernière Exposition. D'où cette conséquence que, sans leurs Loteries, les deux Expositions auraient vu leurs bénéfices disparaître complètement. Nous nous bornons à signaler cette observation aux organisateurs de notre future Exposition. Il nous a paru cependant que, sans prétendre juger d'ensemble l'œuvre générale de l'Exposition, et surtout sans songer à mesurer à chacun sa part de mérite et d'éloges, ce qui ne serait ni dans nos désirs ni dans notre mission, il nous sera peut-être permis, après avoir fait ressortir les résultats les plus importants au point de vue de nos finances, de rechercher les principales raisons de notre succès.

Comme en 1882, l'Exposition de 1895 nous apparaît surtout comme une œuvre collective. C'est d'abord à la Société Philomathique qu'il convient d'en attribuer la réussite; c'est son bon renom, sa notoriété universelle, le respect de son œuvre si féconde et si ancienne, c'est surtout l'éclat et la loyauté de ses Expositions précédentes, qui ont donné aux organisateurs de l'entreprise la confiance et le courage nécessaires pour engager des dépenses énormes qui n'avaient pour contre-partie que des recettes à l'état d'espérances.

C'est elle qui nous a valu l'appui moral et les libéralités de l'État et de tous les Corps constitués du Département et de la Ville, le concours de

la presse et plus particulièrement celui, toujours désintéressé, de la presse locale, la confiance des entrepreneurs bien sûrs de notre crédit, le nombre et la qualité des Exposants très persuadés de la valeur de nos récompenses, et, bientôt après, l'affluence constante de plus de deux millions de visiteurs, qui trouvaient dans nos galeries la satisfaction de l'intelligence en même temps que le plaisir des yeux.

Mais ces conditions si favorables n'auraient pas encore suffi, si elles





PLAQUETTE DE L'EXPOSITION DE 1895

n'avaient été mises à profit par des organisateurs à la hauteur de leur tâche.

Plusieurs années à l'avance, le Comité choisi par vous avait tout étudié, tout conçu, tout préparé. A côté de lui, et pour toutes les questions techniques, des collaborateurs spéciaux, les uns complètement attachés à son service, d'autres non moins distingués et dont le concours gracieux ne nous a jamais fait défaut, rivalisaient de zèle et de compétence; en même temps, des Commissions nombreuses suffisaient à toutes les études et à toutes les surveillances nécessaires. Dans cette somme collective de tant d'efforts et de tant de bonnes volontés, il nous a paru équitable de faire ressortir d'abord la prudence, l'énergie, l'unité de direction du Comité.

Dans le Comité lui-même, comment pourrions-nous oublier les services brillants de notre président, M. Hausser, et l'éclat de sa parole qui atteignait, comme sans efforts, à une véritable éloquence, non plus que la capacité de travail, les facultés organisatrices et les relations toujours aimables et courtoises de son premier collaborateur, notre secrétaire général M. J. Avril? Il n'est que juste de mentionner avec les mêmes éloges les

services rendus par MM. Eug. Buhan et J. Brandenburg dans l'organisation de la section des vins.

Parmi les Commissions les plus importantes et les plus lourdement chargées, nous avons déjà cité celle de l'installation générale, celles de la manutention et de la surveillance de toutes les parties de l'Exposition. Et puisque notre Société n'a d'autres récompenses à donner à ses meilleurs serviteurs que ses remerciements et sa reconnaissance, votre Commission vous propose la résolution suivante :

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur le contrôle financier présenté par la Commission des anciens présidents, adresse ses remerciements et ses félicitations à M. le trésorier A. Tisseyre pour l'ensemble de sa gestion, et elle remercie de nouveau tous ceux qui, à un titre quelconque, ont contribué au succès de sa XIIIe Exposition; et, s'associant de plein cœur aux récompenses déjà obtenues par plusieurs de ses membres, elle déclare que le Comité d'administration tout entier, MM. Huyard et Baillou, présidents de l'installation générale et de la manutention, et les membres des Commissions, ont bien mérité de la Société Philomathique.



MÉDAILLE DE L'EXPOSITION DE 1895

CHAPITRE XV

LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

1899-1900

Les documents en partie retrouvés par M. Céleste[1], et cités dans le premier chapitre de cet ouvrage ne laissent planer aucun doute sur les origines de la Société Philomathique, qui doivent être rattachées au Musée de Dupré de Saint-Maur et au Muséum Rodrigues-Gœthals.

Sa création officielle date de 1808, mais sa vie effective commence en 1783, ce qui lui constitue cent dix-sept années d'existence.

C'est donc, parmi les sociétés d'initiative privée vouées à l'enseignement technique ou à l'œuvre des Expositions, la plus ancienne et la plus persévérante de France.

***

N'ayant pour ressources, à ses débuts, que la très modique cotisation de ses membres[2], la Société Philomathique consacra

1. M. Céleste conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Bordeaux.
2. La cotisation annuelle était de six francs.

ses premiers efforts à la littérature et aux beaux-arts; plus tard elle se divisa en sections; elle organisa au profit des pauvres des bals et des soirées musicales de charité; elle institua ensuite des cours supérieurs de littérature, de physique, de chimie, d'astronomie et de peinture, qui servirent plus tard de base à la création des grandes facultés; elle correspondit avec les principales Sociétés savantes de France; elle institua des prix en faveur de travaux, de mémoires, de recherches et de concours; elle provoqua ainsi des études utiles sur toutes les grandes questions de mécanique, d'industrie, de commerce et d'agriculture, qui intéressaient le département et sur lesquelles elle était consultée par l'Administration.

C'est encore la Société Philomathique qui installa les premières magnaneries de la Gironde, qui créa les premiers cours publics gratuits de dévidage des cocons de soie, qui provoqua la restauration de la tour Saint-Michel, qui établit à Bordeaux le premier cabinet de consultations médicales gratuites.

C'est elle, enfin, qui, grâce à ses nobles exemples, provoqua autour d'elle, comme autant de ramifications issues de sa tige féconde, la création de sociétés nouvelles qui lui empruntèrent une partie de son programme, devenu trop vaste, et lui permirent de spécialiser ses efforts dans le développement de l'instruction populaire.

La Société Philharmonique, la Société des Amis des Arts, la Société Linnéenne, la Société d'Agriculture, la Société d'Archéologie sont nées dans la maison philomathique.

***

Tous ces services si divers, rendus à la ville et à la région, provoquèrent autour de la grande Société bordelaise le puissant mouvement moral, intellectuel et philanthropique, qui lui valut

de bonne heure une autorité incontestable, lui attira la sympathie et l'appui effectif des pouvoirs publics, et lui permit d'entreprendre officiellement en 1827 la série glorieuse et ininterrompue de ses Expositions.

***

A l'heure présente, la Société Philomathique est une des plus puissantes institutions françaises créées par la seule initiative privée; elle compte une moyenne annuelle de plus de huit cents membres titulaires, qui appartiennent tous à l'élite de la population bordelaise[1], et possède aussi des membres honoraires et des membres correspondants disséminés dans le monde entier.

L'administration de la Société est confiée à un Comité supérieur composé de douze membres, dont les réunions ont lieu au moins une fois par semaine. Au-dessous de ce comité, et en dehors des directeurs qui reçoivent des délégations spéciales, il existe, à titre consultatif, de grandes commissions de compétence, telles que le Conseil supérieur de surveillance et de perfectionnement de l'École de commerce et d'industrie, la Commission des classes d'adultes, la Commission technique des ateliers d'apprentissage, la Commission de vérification des finances, la Commission des Archives, la Commission de rédaction de la *Revue*.

La Société Philomathique dispose, pour l'ensemble de ses œuvres (cours d'adultes, ateliers d'apprentissage et École de commerce), d'un budget supérieur à 150,000 francs, constitué : 1° par les cotisations annuelles de ses membres (la cotisation est de 40 francs par an); 2° par les redevances de l'École de commerce; 3° par les subventions qu'elle reçoit généreusement du ministère du commerce, du ministère de l'instruction publique du Conseil général de la Gironde, du Conseil municipal et de la

1. En 1895, le nombre des membres était supérieur à mille.

Chambre de commerce de Bordeaux; 4° par les revenus de sa fortune personnelle, composée de legs reçus de généreux bienfaiteurs depuis 1859, date de sa déclaration d'utilité publique, et surtout des bénéfices réalisés dans les deux grandes Expositions universelles de 1882 et de 1895.

***

Les services rendus par la Société Philomathique de Bordeaux durant tout le siècle sont donc considérables, et au moment où cette grande œuvre savante, pédagogique et philanthropique, va comparaître devant le Jury de l'Exposition de 1900, il est intéressant d'établir le bilan de ses actes et de faire ressortir tous les avantages qu'une grande ville comme Bordeaux peut trouver dans les forces vives d'une organisation si utile et si puissante.

C'est le but des graphiques analytiques et figuratifs annexés à cet ouvrage.

GRAPHIQUE N° 1

SYNTHÈSE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

Ce travail résume l'ensemble des travaux et des productions philomathiques dans une synthèse rétrospective générale de la Société Philomathique depuis 1808.

Les éléments divers, figurés au-dessus de l'axe horizontal des temps, sont représentés par des couleurs différentes. Le *vert* synthétise la Société littéraire et scientifique. Le *rose* est attribué aux cours d'adultes des hommes, qui n'ont cessé de croître depuis 1839, date de la fondation, et aux cours de l'Ecole supérieure de

commerce et d'industrie. Le *bleu* couvre la surface représentative des cours de femmes adultes. Le *jaune* est affecté aux Expositions et le *violet* aux Congrès d'enseignement technique. Les cours d'apprentis et la *Revue*, pour éviter la multiplicité des couleurs, ont été représentés en surfaces *jaunes* annotées.

La valeur représentative de toutes les unités de mesure est la même. Ces unités, adoptées et comptées parallèlement à l'axe vertical, sont : pour les cours d'apprentis et pour les cours d'adultes (hommes et femmes), le chiffre de 10 cours; pour l'École supérieure de commerce, le chiffre de 50 cours; pour les Expositions, le chiffre de 700 récompenses, et pour les Congrès, le chiffre de 300 adhérents.

Les dates des Expositions de Bordeaux sont repérées par de petits pavillons à *diagonales teintées*, dont la couleur varie suivant les catégories. Le *bleu* est affecté aux Expositions régionales spéciales (1827, 1828, 1830); le *rose* aux Expositions régionales plus étendues (1838, 1841, 1844, 1847, 1850); le *vert* aux Expositions nationales (1854, 1859, 1865); le *jaune* aux Expositions universelles internationales (1882, 1895).

Le pavillon *national* marque l'année 1859, durant laquelle la Société Philomathique a obtenu sa déclaration d'utilité publique; enfin, deux petites oriflammes *roses* indiquent les dates des deux Congrès d'enseignement technique organisés par la Société Philomathique.

Au point terminus du graphique, la Société Philomathique comprend 900 membres, 3,650 élèves (hommes et femmes), inscrits aux cours d'adultes, 159 élèves à l'École supérieure de commerce et d'industrie, et 30 apprentis aux ateliers des industries du cuir. Elle a accueilli à sa dernière Exposition le nombre imposant de 10,229 exposants et au dernier Congrès d'enseignement technique le chiffre de 972 adhérents.

La clientèle effective directe de la Société Philomathique

pouvait s'estimer en 1895, travaux exceptionnels compris, au chiffre de 17,740 personnes, ainsi réparties :

Sociétaires.	1,047
Personnel des cours d'adultes.	70
Élèves des cours d'adultes.	3,236
Conférenciers et auditeurs des conférences. . . .	2,000
Exposants.	10,229
Orateurs et auditeurs du Congrès d'enseignement technique	972
Personnel de l'École de commerce.	36
Élèves de l'École de commerce.	150

Dans ces chiffres ne sont compris ni les 2,125,000 visiteurs de l'Exposition ni les personnes en correspondance directe avec la Société Philomathique.

Pour les seuls travaux courants, la clientèle directe effective peut ainsi s'établir pour l'année 1900 :

Sociétaires.		900
Cours d'adultes :	Professeurs et préparateurs. . .	66
—	Personnel.	12
—	Élèves (hommes et femmes). . .	3,650
École de Commerce :	Professeurs.	24
—	Personnel.	14
—	Élèves.	159
Conférences :	Conférenciers.	5
—	Auditeurs.	2,000
Revue Philomathique :	Abonnés non philomathes.	125
—	Rédacteurs et collaborateurs.	50
Apprentissage :	Personnel.	9
—	Élèves.	30

Soit, au total, une clientèle directe de 7,035 personnes. La clientèle indirecte et profitant par effet réflexe des œuvres philomathiques pouvant s'estimer à quatre personnes au minimum

pour un client direct, il en résulte que la Société Philomathique sert et intéresse à Bordeaux près de 30,000 personnes, c'est-à-dire le huitième de la population du chef-lieu de la Gironde.

GRAPHIQUE N° 2

RÉPARTITION QUALITATIVE DU TRAVAIL DANS LES ŒUVRES PHILOMATHIQUES PURES

(MÉTHODE VITAL)

L'objet de ce tableau représentatif est de faire connaître la division attributive et qualitative générale du travail à la Société Philomathique. Les quatre couleurs conventionnelles adoptées sont : le *bleu* pour le contrôle, le *vert* pour les décisions, le *bleu rayé* pour l'exécution, et le *jaune* pour la conception.

L'invention originelle ressort, pour les quatre parties, de l'initiative privée d'un groupe de membres de la Société du Muséum de Bordeaux de 1783 à 1808.

La constitution progressive de la Société Philomathique a toujours été retenue par les Assemblées générales extraordinaires des philomathes. Dans les services communs à toutes les œuvres, l'administration supérieure est exclusivement réservée aux assemblées générales ordinaires ou extraordinaires et au Comité d'administration.

Pour la direction générale des œuvres pures, le commandement appartient au Comité d'administration; le règlement se répartit entre les officiers du bureau et les commissaires des dépenses, qui contrôlent, la Commission de vérification des

comptes, qui décide la régularité des dépenses, et les sous-commissions théoriques des dépenses ou des approvisionnements, assez difficiles à délimiter dans l'ordre des rouages complexes de la Société Philomathique, qui assurent la conception et l'exécution. Dans les services spécialisés par nature d'œuvres, le commandement général des cours et des ateliers d'apprentissage, la décision et le contrôle appartiennent au Comité d'administration; l'exécution des détails est réservée aux directeurs respectifs, et la conception à la Commission des classes ou à la Commission technique des ateliers. Pour les services communs, les conférences, les salons du cercle et les travaux exceptionnels, la conception, la décision et l'exécution appartiennent au Comité d'administration, sans autre contrôle que celui de l'assemblée générale; les comptes moraux et la haute surveillance relèvent exclusivement du Comité d'administration.

GRAPHIQUE N° 3

COURS D'ADULTES ET ATELIERS D'APPRENTISSAGE

DIVISION QUANTITATIVE DU TRAVAIL

Le graphique n° 3 a pour but de faire ressortir parallèlement les quantités de résultats des diverses branches de l'enseignement professionnel philomathique.

L'importance quantitative de chaque branche est proportionnelle à la somme des heures qui sont consacrées par le personnel pédagogique correspondant dans les différentes écoles d'adultes (hommes et femmes). Pour les ateliers d'apprentissage qui fonctionnent toute la journée, les heures ont été remplacées algébriquement dans l'unité de mesure par le nombre des apprentis.

L'enseignement proprement dit, comprenant : la lecture, l'écriture, la calligraphie, la grammaire française, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la physique et la chimie industrielles, est figuré en *bleu*.

L'enseignement commercial comprenant : la comptabilité, le bureau commercial, le droit commercial, la géographie, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, la sténographie et la dactylographie sont représentés en *vert*.

Le *bleu rayé* est affecté aux cours de dessin : dessin géométrique, dessin décoratif, dessin d'ornement, dessin industriel, dessin de machines, dessin d'architecture et dessin de carrosserie.

Enfin, le *jaune* est réservé aux cours d'enseignement professionnel : modelage, sculpture sur bois, coupe des pierres, menuiserie, charpenterie, ébénisterie, coupe pour tapissiers, coupe pour cordonniers, coupe pour tailleurs, chaudronnerie, forgeage, ajustage, moulage, serrurerie, ferronnerie, chauffage des machines, conduite des machines marines, tonnellerie, traitement des vins, peinture décorative, cuisine ménagère, coupe de vêtements, broderie, coupe de lingerie, couture et lissage.

GRAPHIQUE N° 4

COURS D'HOMMES ET DE FEMMES ADULTES

Ce graphique a pour but de faire ressortir la marche presque continuellement ascendante des cours d'adultes depuis la création, c'est-à-dire depuis 1839. L'unité de mesure servant de base aux calculs des hauteurs représentatives est de 5 cours.

La couleur *verte* est affectée aux classes d'hommes ; le *bleu* est

réservé aux cours de femmes; dans les deux cas, les succursales sont comprises avec leurs contingents au 1er janvier 1900 : il y a exactement 61 cours pour hommes et 28 cours pour femmes, soit en tout 89 cours contenant 3,650 élèves inscrits.

Le *jaune* est attribué aux ateliers d'apprentis; comme on peut le constater, il y a eu interruption de l'apprentissage philomathique de 1889 à 1897, date à laquelle ont été créés les ateliers d'apprentis des industries du cuir : cordonnerie, piqûre de bottines, tannerie, mégisserie, corroirie et teinture sur peaux.

GRAPHIQUE N° 5

LES EXPOSITIONS ET LES CONGRÈS

Le graphique n° 5 met en relief les chiffres toujours croissants des exposants ou des récompenses correspondantes dans les treize Expositions philomathiques représentées par des colonnes dont la hauteur est calculée sur l'unité de 100 récompenses et que les couleurs classent par catégories distinctes :

	Quadrillé noir		EXPOSANTS	RÉCOMPENSES
Expositions spéciales régionales		1827	150	35
—	—	1828	125	28
—	—	1830	140	29
	Rayé noir			
Expositions régionales (plus étendues).		1838	150	40
—	—	1841	152	68
—	—	1844	189	77
—	—	1847	301	181
—	—	1850	336	207

		EXPOSANTS	RÉCOMPENSES
Vert		—	—
Expositions nationales	1854	600	447
— —	1859	1,308	830
— —	1865	2,058	1,193
Jaune			
Expositions universelles	1882	3,943	3,681
— —	1895	10,229	6,171

En dessous de l'axe des temps, les différents territoires occupés successivement par les Expositions sont représentés en couleurs diverses : le *bleu* est affecté suivant les dates à tout ou partie de la France continentale; le *jaune* aux colonies françaises (Algérie et Tunisie comprises); le *vert* à la Péninsule ibérique, et le *rayé noir* aux autres nations du globe.

Enfin, les deux Congrès d'enseignement technique de 1886 et de 1895 sont figurés en *colonnes bleues* à l'échelle de 75 adhérents. Ces Congrès furent suivis respectivement par 931 et 972 personnalités de la pédagogie professionnelle et technique du monde entier.

GRAPHIQUE N° 6

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
RÉPARTITION QUALITATIVE DU TRAVAIL

(MÉTHODE VITAL)

L'École supérieure de commerce et d'industrie de Bordeaux a été fondée en 1874, avec le concours de la Ville, de la Chambre de commerce, du Conseil général et de la Société Philomathique.

Son but est de former :

1° Au point de vue commercial, des jeunes gens qui, dès leur sortie de l'École, possèdent une instruction spéciale assez complète pour être capables de diriger plus tard les plus importantes maisons;

2° Au point de vue industriel, des élèves qui posséderont une instruction technique suffisante pour faire de bons contremaîtres et devenir plus tard des chefs d'industrie.

Son objet principal est de fournir aux négociants bordelais des employés de premier ordre et, d'un autre côté, de suppléer à l'absence d'une école d'arts et métiers régionale en distribuant aux jeunes gens qui se destinent à l'industrie les connaissances spéciales indispensables.

L'objet du graphique n° 6 est de faire connaître la division attributive et qualitative de l'École de commerce. Les quatre couleurs conventionnelles adoptées sont : pour le contrôle, le *bleu;* pour les décisions, le *vert;* pour l'exécution, le *bleu rayé,* et pour la conception, le *jaune.*

L'invention revient, dans les quatre ordres d'idées, d'une façon commune, à la Société Philomathique, au Conseil municipal de Bordeaux et à la Chambre de commerce.

La constitution primitive appartient à une commission mixte, composée de délégués des trois corps créateurs.

L'administration se divise entre le Conseil de surveillance et de perfectionnement pour le contrôle et la décision, et le Comité d'administration de la Société Philomathique pour la conception et l'exécution.

La direction générale est retenue par le Comité d'administration de la Société Philomathique qui, avec le directeur et le Conseil de perfectionnement, constitue la Commission théorique des programmes. Le commandement de la gestion appartient exclusivement au directeur de l'École supérieure.

Le règlement des comptes économiques est ainsi réparti : conception et exécution (budgets et paiements au trésorier), décisions et visas au directeur de l'École, contrôle à la Commission des comptes.

Les comptes moraux relèvent du Conseil de surveillance transformé en Conseil des études, du Conseil d'ordre et de la surveillance générale de l'École.

GRAPHIQUE N° 7

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DIVISION QUANTITATIVE DU TRAVAIL

L'objet du graphique n° 7 est de mettre parallèlement en évidence l'importance quantitative des cours de l'enseignement commercial et industriel; à cet effet, la longueur représentative des heures consacrées est divisée, pour ceux qui le comportent, en deux teintes affectées : le *bleu* à la première année, le *jaune* à la seconde.

Les cours de la section commerciale sont : le bureau commercial, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, les marchandises, la géographie, le droit commercial, le français, la calligraphie, l'arithmétique, la physique, la chimie, l'histoire du commerce, l'armement, l'économie politique, le travail de bureau et les manipulations.

Dans la section industrielle, l'Ecole enseigne : les mathématiques, la coupe des pierres, le français, la physique, la chimie, la physique industrielle, la chimie industrielle, les machines, l'architecture, la mécanique, les chemins de fer, la comptabilité,

l'économie politique, la géométrie descriptive, l'arithmétique, les travaux graphiques, les travaux du bois, les travaux du fer, les manipulations.

GRAPHIQUE N° 8

BUDGET DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Ce graphique des mouvements financiers de l'École supérieure de commerce et d'industrie, calculé sur l'unité représentative de 5,000 francs, est ainsi divisé en deux parties : recettes et dépenses. Le budget des recettes comprend les différentes subventions ainsi représentées :

Subventions du ministère du commerce et de l'industrie, aujourd'hui supprimées, en *diagonales noires simples;*

Subventions du ministère des travaux publics, accordées seulement de 1880 à 1884, en *diagonales noires doubles;*

Subventions de la Ville de Bordeaux, en *bleu;*

Subventions de la Chambre de commerce de Bordeaux, eu *bleu rayé;*

Subventions du Conseil général de la Gironde, en *vert;*

Rétributions des élèves, en *jaune.*

L'allocation annuelle de la ville de Bordeaux a légèrement diminué; les subventions du Conseil général de la Gironde et de la Chambre de commerce de Bordeaux ont peu varié; mais, par contre, le chiffre de la rétribution des élèves a considérablement grossi. Le budget des dépenses comprend quatre divisions :

Les frais de premier établissement, disparus depuis 1878 et figurés en *noir rayé;*

La solde du personnel non enseignant, représentée en *bleu;*

La solde du personnel enseignant, colorée en *vert;*

Enfin, les dépenses accessoires, lavées en *jaune.*

GRAPHIQUE N° 9.

PROFESSEURS ET COURS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Les professeurs de l'école sont répartis sur ce graphique en trois sections :

Professeurs de la division industrielle, *couleur jaune.*
Professeurs et examinateurs de la division commerciale, *couleur verte.*
Professeurs communs aux deux divisions, *couleur bleue.*

Les cours sont ventilés par catégories d'enseignement et par année des études :

Division industrielle, première année, *couleur verte;*
— — deuxième année, *couleur jaune.*
Division commerciale, première année, *couleur bleue;*
— — deuxième année, *bleu rayé.*
Année préparatoire commerciale, *noir rayé.*

GRAPHIQUE N° 10

ÉLÈVES ET DIPLOMÉS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Ce graphique classe les élèves par divisions (commerciale et industrielle) et par année d'études. L'unité figurative de l'échelle représente 10 élèves.

Les couleurs sont ainsi affectées :

Le *jaune* aux aspirants conducteurs des Ponts et Chaussées;
La *double diagonale noire* à la division industrielle, deuxième année;
Le *bleu rayé* à la division industrielle, première année;
La *diagonale simple noire* à l'année préparatoire commerciale;
Le *vert* à la division commerciale, deuxième année;
Le *bleu* à la division commerciale, première année.

Les diplômés sont partagés en trois parties :

Division industrielle, *couleur jaune*.
Division commerciale, première année, *couleur bleue;*
— — deuxième année, *couleur verte*.

GRAPHIQUE N° 11

IMMEUBLES OCCUPÉS OU UTILISÉS PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

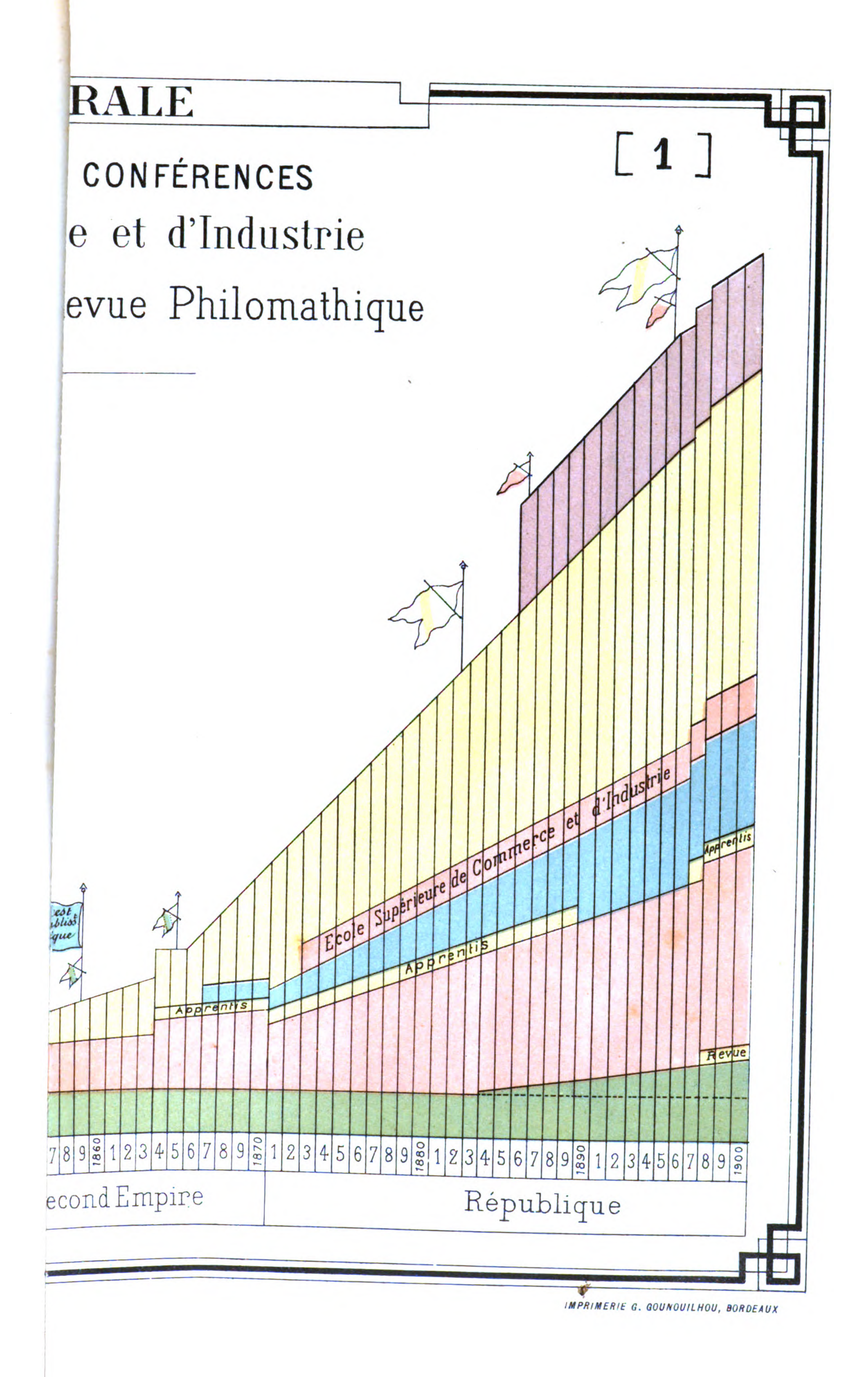
Ce tableau comprend les plans schématiques des neuf immeubles occupés ou utilisés par la Société Philomathique, savoir :

1° École professionnelle, 66, rue Saint-Sernin (sous-sol, rez-de-chaussée, premier et deuxième étage), affectée le jour à l'École supérieure de commerce et d'industrie, tous les soirs de la semaine aux cours d'hommes adultes, et les après-midi des dimanches et jeudis aux cours de femmes adultes.

Ces cours sont les suivants :

Pour les hommes, 44 cours :

Calligraphie, Langue française supérieure (à partir de l'étude de la proposition), Arithmétique supérieure (à partir de la revision des fractions), Algèbre, Géométrie (cours élémentaire), Géométrie (cours supérieur), Électricité industrielle pratique, Comptabilité (cours élémentaire), Compta-



IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU, BORDEAUX

bilité (cours supérieur) et Bureau commercial, Droit commercial, Géographie physique et commerciale, Langue anglaise (cours élémentaire), Langue anglaise (cours supérieur), Langue allemande (cours élémentaire), Langue allemande (cours supérieur), Langue espagnole (cours élémentaire), Langue espagnole (cours supérieur), Sténographie et dactylographie (cours élémentaire), Sténographie et dactylographie (cours supérieur), Dessin appliqué à l'industrie (première année), Dessin appliqué à l'industrie (deuxième année), Dessin d'ornement (cours élémentaire), Dessin d'ornement (cours moyen), Dessin d'ornement (cours supérieur), Dessin et études appliqués aux arts décoratifs, Dessin de machines, Dessin d'architecture, Dessin de carrosserie, Modelage, Sculpture sur bois, Coupe des pierres, Coupe des bois de menuiserie, Coupe des bois de charpenterie, Ébénisterie, Coupe pour tapissiers, Coupe pour cordonniers (cours élémentaire), Coupe pour cordonniers (cours supérieur), Coupe pour tailleurs, Ajustage et essayage de vêtements (à partir de janvier), Chaudronnerie et forgeage, Ajustage et moulage, Serrurerie et ferronnerie, Cours de chauffage des machines, Cours de conduite et d'entretien des machines marines.

Pour les femmes, 18 cours :

Calligraphie, Grammaire (cours élémentaire), Grammaire (cours supérieur), Arithmétique (cours élémentaire), Arithmétique (cours supérieur), Comptabilité, Sténographie et dactylographie (machine à écrire), Langue anglaise (cours élémentaire), Langue anglaise (cours supérieur), Langue espagnole (cours élémentaire), Langue espagnole (cours supérieur), Langue allemande (cours élémentaire), Langue allemande (cours supérieur), Dessin géométrique et dessin d'ornement (cours élémentaire), Dessin d'ornement (cours moyen), Dessin d'ornement (cours supérieur), Peinture décorative, Cuisine ménagère.

En tout, pour les deux sexes, 62 cours d'adultes.

L'immeuble contient encore la direction et les bureaux de l'École de commerce et des classes d'adultes, les laboratoires, les ateliers, les machines, le musée et la bibliothèque de l'École de commerce, les archives philomathiques, la bibliothèque des adultes et le grand amphithéâtre des conférences philomathiques, où fut tenu le premier Congrès pour l'avancement des sciences, sous la présidence de M. de Quatrefages.

2° Ecole du quartier de Bacalan, 77, rue Dupaty. 4 cours :

Arithmétique, Comptabilité, Dessin industriel et Traitement des vins.

3° École des Chartrons, 130, rue du Jardin-Public. 3 cours :

Arithmétique, Comptabilité, Dessin industriel.

4° École de La Bastide, 16, rue Léonard-Lenoir. 3 cours :

Arithmétique, Comptabilité, Dessin industriel.

5° École du quartier de Paludade, place Belcier. 4 cours :

Arithmétique, Comptabilité, Dessin industriel et Traitement des vins.

6° Ecole de Saint-Genès, 11, rue Solférino. 3 cours :

Arithmétique, Comptabilité, Dessin industriel.

7° Succursale de Sainte-Eulalie, 58 *bis*, rue Pèlegrin (femmes). 10 cours :

Lecture, Écriture, Coupe de vêtements (cours élémentaire), Coupe de vêtements (cours moyen), Coupe de vêtements (cours supérieur), Coupe de Lingerie, Broderie (cours élémentaire), Broderie (cours supérieur), Couture et raccommodage, Lissage.

8° L'École d'apprentissage de la rue Servandoni, comprenant l'atelier des cordonniers et l'atelier des piqueuses de bottines, avec les salles annexes et la chambre du moteur à gaz.

9° L'École d'apprentissage de la Cité de Moscou, sur les bords du ruisseau courant *le Peugue*, englobant la tannerie, la mégisserie, la corroirie et la teinture sur peaux.

***

L'appréciation exacte et complète de l'œuvre de la Société Philomathique en 1900 peut se déduire des chiffres qui précèdent; d'où il ressort que sa clientèle générale est de près de 30,000 personnes, et que son budget annuel ordinaire, École de commerce comprise, atteint le chiffre éloquent de 180,000 francs.

Mais il convient surtout de retenir de son histoire et de son organisation, un puissant exemple et un enseignement profitable, car la Société Philomathique a joué un grand rôle social et constitue un organisme considérable d'exécution; son but est l'intérêt général et public; son fonctionnement est presque exclusivement dû à des initiatives privées et des dévouements gracieux; sa règle absolue de conduite a toujours été l'amélioration et la transformation de ses œuvres en vue des besoins de l'époque.

« *Dans les doctrines économiques qui réservent à l'individu l'invention et l'expérimentation des idées nouvelles, et qui font à l'État un devoir de généraliser les résultats heureux de l'initiative privée, les institutions analogues à la Société Philomathique jouent un rôle primordial dans le développement intellectuel et moral d'une nation.*

» *Elles réalisent les rêves de la veille, elles sèment les rêves du lendemain, elles éclairent à leurs risques et périls la marche de la civilisation dans la voie du progrès.* »

La Société Philomathique de Bordeaux a toujours admirablement compris ce grand rôle, si clairement dépeint par M. Vital, son président de l'année 1889, et les résultats immenses qu'elle a obtenus durant tout le XIXe siècle démontrent suffisamment combien elle est restée fidèle à ce programme philanthropique.



BVRDIGALA

DESCRIPTION DES MÉDAILLES

DE

LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

PAR

A. EVRARD DE FAYOLLE

DESCRIPTION DES MÉDAILLES

DE

LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

N° 1

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DU MUSÉE 1794

LIBERTE EGALITE sur une banderole flottant autour du champ. — Au-dessous, un aigle, avec un lien rompu qui est encore attaché à la patte gauche, s'élève dans les airs ; en bas, des balances dont le fléau repose sur les deux plateaux horizontaux. A l'exergue : BORDEAUX ; à droite, au-dessous et très près du bord de la plinthe : T· F· (Trébuchet fecit.)

R. lisse.

Diamètre : 41 millimètres.

VARIÉTÉ INEDITE

Le *Trésor de Numismatique (Révolution)* décrit, page 70, planche LIV, une variété inédite de cette médaille :

« Droit semblable au numéro précédent.

» R. Deux branches de laurier formant couronne.
» Au milieu du champ : PRIX | LITTERAIRE | DU | MUSEE.



» (40 millimètres.)

» Revers inédit. Cabinet de M. Rollin.

» M. Hennin, qui a publié et ne connaissait que l'avers de cette pièce, a pensé qu'il avait été destiné à former un des côtés d'une médaille de quelque corps constitué ou de quelque société. Nous avons trouvé dans la collection de M. Rollin cet avers frappé en médaille, avec le revers que nous publions, et cette découverte est venue confirmer la dernière conjecture de M. Hennin. La Monnaie des Médailles possède le coin de l'avers, qu'elle a fait frapper avec un revers lisse. Son catalogue indique que cette médaille a été faite à l'occasion de la Fédération de Bordeaux, et la classe à l'année 1794. »

On sait que la Société littéraire du Musée a été l'ancêtre de la Société Philomathique.

N° 2

EXPOSITION DE 1827

CAROLUS · X · REX · CHRISTIANISSIMUS. — Tête nue de profil à gauche, cheveux ramenés en désordre sur le front et les tempes, légers favoris coupés à hauteur des lèvres, col nu. Au-dessous, près du bord inférieur de la médaille : GAYARD F. (Œuvre de Gayard.)

R. Deux branches de laurier formant couronne, attachées au bas par un ruban; entre leurs extrémités, en haut de la médaille, une rosace; près des bords intérieurs de cette couronne, l'inscription circulaire, gravée en creux : SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX; au centre, sur cinq lignes gravées de la même manière : EXPOSITION | DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS | DÉCERNÉE A MR DARTIS | FONDEUR | 1827.

A noter un trait entre la deuxième et la troisième ligne.

Diamètre : 57 millimètres. Collection de M. Labadie.

L'inscription de cette médaille, que nous rapportons à titre de curiosité, peut, comme toutes celles qui sont gravées en creux, varier à l'infini, puisqu'elles sont subordonnées au caprice du graveur ou du lauréat.

N° 3

EXPOSITION DE 1828

CHARLES X· ROI DE FRANCE. — Tête nue de profil à gauche, cheveux ramenés en désordre sur le front et les tempes, légers favoris coupés au-dessus des lèvres, col nu. Au-dessous : CAQUÉ · F · (œuvre de Caqué), et plus bas, très près du bord de la médaille : DE PUYMAURIN D· (Sous la direction de de Puymaurin.)

R. Une branche de chêne à droite et une branche de laurier à gauche, formant une couronne presque fermée, liées à leur extrémité inférieure par un ruban; au centre de cette couronne, on lit l'inscription gravée en creux, sur sept lignes : EXPOSITION | DES ARTS | ET DE L'INDUSTRIE | DECERNÉE | A MR LE BARON | DE MONTESQUIEU | 1828.

Diamètre : 55 millimètres.

— Les médailles relatives aux Expositions de 1827, 1828, 1830, etc., présentent à l'avers l'effigie des souverains sous le règne desquels on les frappa. Les coins qu'on employait à ces différentes époques pour la Philomathique étaient des coins banaux, c'est-à-dire communs à une quantité de villes, corporations ou sociétés, qui les utilisaient dans une foule d'occasions, et faisaient graver en creux des inscriptions de circonstance. Cependant, la médaille de l'Exposition de 1841 offre une inscription en relief, qui tendrait à faire croire que le coin de

revers, tout au moins, avait été spécialement gravé pour notre Société; pareille remarque s'applique aussi à la médaille qu'elle distribuait en prix aux élèves, vers 1839, et dont le droit ou face est semblable au numéro suivant.

N° 4

EXPOSITION DE 1841

LOUIS PHILIPPE I ROI DES FRANÇAIS. — Tête de profil à gauche, couronnée de chêne, un des rubans de la couronne tombant sur l'épaule, favoris coupés au-dessous du niveau des lèvres, col nu. Au-dessous de la tête, près du bord inférieur de la médaille : MONTAGNY F· (Œuvre de Montagny.)

R. Une épaisse couronne de chêne, fermée, à feuilles imbriquées, offrant un ruban à sa partie inférieure; au centre, une inscription sur quatre lignes et en relief : SOCIÉTÉ | PHILOMATHIQUE | DE BORDEAUX | A M^R; au-dessous, un espace où le lauréat faisait graver son nom en creux.

L'exemplaire de la collection de M. Labadie porte celui de CABIROL et la date de 1841.

Diamètre : 41 millimètres.

N° 5

EXPOSITION DE 1844

LOUIS PHILIPPE IER ROI DES FRANÇAIS. — Tête nue de profil à gauche, favoris, col coupé très obliquement, type plus jeune que

dans le numéro suivant, col nu. Au-dessous, très près du bord inférieur de la médaille : ARD · SC · CAQUÉ I^{T}.

R. Une couronne fermée et épaisse, composée de bouquets de feuilles et de fleurs alternant autour d'un champ lisse destiné aux inscriptions.

Diamètre : 41 millimètres.

N° 6

EXPOSITION DE 1847

LOUIS PHILIPPE I ROI DES FRANÇAIS. — Tête de profil à droite, couronnée de chêne, un des rubans de la couronne retombant sur l'épaule, favoris, col nu. Au-dessous, près du bord inférieur de la médaille : CAQUÉ F. (Œuvre de Caqué.)

R. Une épaisse couronne de chêne, fermée, à feuilles imbriquées, offrant un ruban à sa partie inférieure. Dans le champ, séparée de la couronne par un filet circulaire, une inscription en cinq lignes, avec un espace entre la quatrième et la cinquième pour permettre de graver les noms : SOCIÉTÉ | PHILOMATHIQUE | DE BORDEAUX | A M^{R} | 1847.

Diamètre : 41 millimètres.

N° 7

Droit semblable à celui du N° 6.

R. SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX ★. — Un filet circulaire, bordé intérieurement de rais de chœur, entourant un champ

destiné aux inscriptions, au sommet duquel on lit : A M. (A Monsieur...) Au bas et au milieu de la médaille, entre la rosace et le bord extérieur du cercle, le nom du graveur : J. B. J. CONSTANT.

Diamètre : 41 millimètres.

N° 8

EXPOSITION DE 1850

Droit semblable à celui du numéro 6.

R. Semblable à celui du numéro 7.

Diamètre : 41 millimètres.

Bien que le règne de Louis-Philippe eût pris fin en 1848, on frappa cette médaille à l'effigie de l'ancien souverain.

N° 9

EXPOSITION DE 1854

NAPOLEON III EMPEREUR. — Tête nue de profil à gauche, cheveux lisses, moustache et impériale; au-dessous, près du bord du cou, le nom du graveur : H. DE LONGUEIL.

R. Semblable à celui du N° 7.

Diamètre : 41 millimètres.

N° 10

EXPOSITION DE 1859

Sur un cartouche, genre Louis XIV, flanqué à gauche d'une branche de vigne chargée de fruits, à droite de branches de chêne et de laurier, un écusson ovale aux armes de la Ville de Bordeaux, surmonté d'une couronne murale formée de trois portes crénelées alternant avec quatre tourelles de même style; au-dessous, un lion couché sur ses quatre pattes, la tête de face; le tout soutenu par un entablement en forme de chapiteau, au bas duquel on lit : BURDIGALA. A gauche, très près du bord inférieur de la médaille : HAMEL GR.

R. VILLE DE BORDEAUX. — Une branche de chêne à gauche et une branche de laurier à droite formant couronne, liées par un ruban à leur extrémité inférieure; dans le champ, séparée de la couronne par un filet circulaire et un cercle perlé, une inscription en quatre lignes dont la première demi-circulaire, les deuxième et troisième séparées par un petit trait : SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE | MEMBRE DU JURY | EXPOSITION GÉNÉRALE | 1859.

Diamètre : 68 millimètres.

— A partir de 1859, la Société possède incontestablement ses coins de face et de revers; les médailles qu'elle fait frapper ont un cachet plus artistique que leurs devancières, et celles de l'Exposition de 1895 ne laissent plus rien à désirer.

N° 11

INSTRUCTION, SCIENCES, ARTS, INDUSTRIE BORDEAUX, en légende circulaire. — Écusson aux armes de la Ville de Bordeaux, surmonté d'une couronne murale à quatre tours crénelées.

R. ★ SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE FONDÉE EN 1808. ★. — Une couronne formée de deux parties : la première offrant, au milieu, un masque de femme lauré d'où part, de chaque côté, une guirlande à rinceaux; la deuxième présentant, à gauche, une branche faite de bouquets de chêne et de laurier alternants, à droite une palme, liées à leur extrémité inférieure par un ruban. Dedans, sur une banderole flottant à la partie supérieure, près des guirlandes à rinceaux, ces mots : EXPOSITION GÉNÉRALE; au-dessous, entre quatre petits motifs en cul-de-lampe : 1859; tout à fait en bas : GERBIER FECIT. Entre la date et la signature du graveur existe un espace destiné à la gravure du nom du lauréat. Près du bord inférieur de la médaille, entre la fin et le commencement de la légende : MASSONNET ÉDIT.

Diamètre : 51 millimètres.

— Une variété de cette médaille était distribuée par la Société aux élèves ou aux professeurs qui suivaient ou dirigeaient les cours organisés sous son patronage; elle ne diffère de la précédente que par l'absence des mots : EXPOSITION GÉNÉRALE, et la date de 1859, qui, dans l'échantillon que nous possédons, sont remplacés par ceux de : *classes d'adultes* et *1860*, gravés en creux.

N° 12

Droit semblable au N° 11.

R. EXPOSITION GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE 1859. — Une femme, drapée à l'antique, couronnée de tours, assise de face, présente de la main gauche une couronne de laurier, et de la droite un emblème allégorique; à côté d'elle, à droite et à gauche, des attributs scientifiques, industriels et commerciaux. A l'exergue : SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE, avec un petit trait ornemental au-dessous; au milieu de la médaille et près du bord inférieur : MASSONNET ÉDIT.

Diamètre : 51 millimètres.

N° 13

EXPOSITION DE 1865

NAPOLEON III EMPEREUR. — Tête laurée de profil à droite. un des rubans de la couronne retombant sur l'épaule, cheveux lisses, moustache, impériale, col nu. Au-dessous, le nom du graveur : BARRE.

R. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS ★, en légende circulaire. — Une couronne formée de fruits, de raisins et d'épis de blé, bordée par un filet; dedans et circulairement, l'inscription : EXPOSITION INDUSTRIELLE DE BORDEAUX; au bas du champ, la date : 1865, avec une espace au-dessus pour permettre de graver les noms.

Diamètre : 41 millimètres.

N° 14

Droit semblable au N° 10.

R. Semblable au N° 10, sauf la date de 1865 au lieu de 1859.

Diamètre : 68 millimètres.

N° 15

Droit semblable au N° 11.

R. Semblable au N° 11, sauf la date 1865 au lieu de 1859.

Diamètre : 51 millimètres.

N° 16

Droit semblable au N° 11.

R. ★ SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE FONDÉE EN 1808 ★. — Une couronne imitant les cuirs Renaissance, flanquée à droite et à gauche d'une petite guirlande fleurie, et offrant au sommet une tête de renard; dedans, à la partie supérieure, une inscription en deux lignes, dont la première incurvée; sous la seconde, un petit motif ornemental : EXPOSITION GÉNÉRALE | 1865. A gauche, au-dessous de la couronne : GERBIER; à droite : FECIT. Au bas de la médaille, entre la fin et le commencement de la légende : MASSONNET ÉDIT.

Diamètre : 38 millimètres.

N° 17

Droit semblable au N° 11.

R. Une couronne de chêne, fermée; au centre, une inscription en trois lignes : EXPOSITION | DE | 1865. Près du bord inférieur de la médaille et au milieu : MASSONNET ED.

Diamètre : 32 millimètres.

Collection de M. Labadie.

N° 18

MÉDAILLE DE SOCIÉTAIRE

Droit semblable au N° 17.

R. Semblable au N° 17, sauf l'inscription, qui devient : M | SOCIÉTAIRE, en deux lignes très espacées pour permettre de graver le nom.

Diamètre : 32 millimètres.

N° 19

MÉDAILLE DU DEUXIÈME EMPIRE

NAPOLÉON III EMPEREUR. — Tête non couronnée, de profil à gauche, cheveux lisses, moustache et impériale, col nu. Au-dessous : CAQUÉ F. (Œuvre de Caqué.)

R. Semblable au droit du N° 11.

Diamètre : 51 millimètres.

N° 20

EXPOSITION DE 1882

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE. — Même type que celui du N° 10, mais avec un relief moins accusé ; au-dessous de l'entablement en forme

de chapiteau, l'inscription : FONDÉE EN 1808; à gauche, très près du bord inférieur de la médaille : MASSONNET; à droite, dans la même position : EDIT. PARIS.

R. XIIE EXPOSITION GÉNÉRALE. — Une branche de chêne à gauche et une branche de laurier à droite, formant couronne, liées par un ruban à leur extrémité inférieure; dedans, séparée de la couronne par un filet circulaire et un cercle perlé, l'inscription en trois lignes incurvées : DÉCERNÉE | A | 1882, avec un espace entre la deuxième et la troisième, pour permettre de graver les noms des lauréats.

Diamètre : 68 millimètres.

Malgré ses nombreux points de ressemblance, cette médaille a été frappée avec un coin différent de celui qui a servi pour les N°s 10 et 14.

N° 21

Droit semblable au N° 20.

R. Semblable au N° 20, sauf l'inscription située au centre de la médaille : EXPOSITION UNIVERSELLE 1882, sur une ligne circulaire, et : MEDAILLE | DE | PROGRÈS, en trois lignes, avec un espace au dessous pour permettre de graver les noms.

N° 22

Droit semblable au N° 20.

R. Semblable au N° 20, sauf l'inscription circulaire dans le champ : COMMISSION DE SURVEILLANCE 1882.

Diamètre : 68 millimètres.

On rencontre ces médailles dorées et argentées.

N° 23

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX ★ FONDÉE EN 1808 ★. — Une branche de laurier à gauche et une branche de chêne à droite, liées par un ruban à leur extrémité inférieure, entourant un champ lisse destiné aux inscriptions.

R. XIIE EXPOSITION GÉNÉRALE ★ 1882 ★. — Au sommet du champ, séparée de la légende par un cercle perlé, l'inscription en deux lignes courbes : DÉCERNÉE | A; au-dessous, un espace destiné à la gravure du nom du lauréat. Près du bord inférieur de la médaille, à gauche : MASSONNET.

Diamètre : 41 millimètres.

N° 24

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX et, faisant suite à la légende, en courbe, sur deux lignes : FONDÉE | EN 1808. — Une branche de laurier à droite et une branche de chêne à gauche, liées par un ruban à leur extrémité inférieure, entourant un champ lisse destiné aux inscriptions.

R. XIIE EXPOSITION GÉNÉRALE ★ 1882 ★. — Au sommet du champ, séparée de la légende par un cercle perlé, l'inscription en deux lignes courbes : DÉCERNÉE | A; au-dessous, un espace destiné à la gravure du nom du lauréat. Près du bord inférieur de la médaille, à gauche : MASSONNET.

Diamètre : 17 millimètres. Or.

N° 25

EXPOSITION DE 1895

BURDIGALA, sur le côté gauche de la médaille. — La Ville personnifiée par une femme au buste drapé et coiffé, de profil à gauche, le front orné de branches de vigne dont les fruits pendent derrière les oreilles et sur le front, porte sur la tête un navire à vapeur muni de trois mâts; à droite, l'écusson aux armes de Bordeaux, surmonté de la couronne comtale à neuf fleurons; un peu plus bas, près du bord de la médaille : A. RIVET, nom du graveur. Au-dessous du buste, à l'exergue même, la Garonne représentée par une femme nue au milieu de roseaux, couchée sur son urne versante, qu'elle enlace du bras droit, et tenant une rame de la main gauche.

R. XIIIE EXPOSITION DE BORDEAUX 1895; au-dessous et concentriquement : SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE. — La Renommée, sous les traits d'une femme assise de profil à droite sur une plinthe, un voile sur la partie supérieure des jambes et les pieds appuyés sur un cartouche destiné aux inscriptions, maintient de la main gauche un livre debout et ouvert sur ses genoux; dans un beau geste, elle s'apprête à inscrire de la main droite les victoires du Commerce et de l'Industrie; au fond, une vue générale de l'Exposition, avec la colonne des Girondins; à gauche, sur la plinthe, la trompette légendaire; au-dessous, le nom de l'artiste : A. RIVET. Au bas de la médaille, une branche de laurier horizontale.

Diamètre : 62 millimètres.

N° 26

Droit semblable au N° 25.

R. Semblable au N° 25.

Diamètre : 44 millimètres.

N° 27

· SOCIÉTÉ · | · PHILOMATHIQUE · | · DE · | · BORDEAUX · | · FONDEE · EN · | · 1808 ·, sur six lignes à droite de la plaquette. — Au-dessous, un cartouche destiné aux inscriptions; à gauche, dans un autre cartouche presque perpendiculaire au premier, l'écusson aux armes de la Ville de Bordeaux, surmonté de la couronne murale, masquant en partie le massif de branches de chêne et de laurier qui ornent le bas et tout le côté de la plaquette; à droite, dans le coin inférieur : S. KULLE | Sc., en deux lignes.

R. · XIIIE · | · EXPOSITION · | · 1895 ·, sur trois lignes avec un trait sous la dernière et à droite, en haut; au-dessous, un cartouche sur lequel on lit en deux lignes : DIPLÔME | D'HONNEUR; en bas, à droite : · MASSONNET & CIE · | · EDITEUR · sur deux lignes. Deux palmes ornent tout le côté gauche de la plaquette, et la plus voisine du cartouche est attachée par un long ruban.

Plaquette rectangulaire en hauteur, sommet cintré : 56-48.

N° 28

MÉDAILLE POUR LES PRIX

Sans légende ni inscription à l'exergue. — Une femme, assise de face, vêtue à l'antique, le front ceint de laurier et le coude appuyé sur un cippe, cueille des feuilles de laurier à un arbuste placé près

d'elle, pendant que de la main droite elle présente une couronne liée par un ruban; à droite, à ses pieds, dont le gauche repose sur un tabouret, une palette, une règle et un marteau; sur le cippe, des papiers; du même côté, au-dessus de la plinthe, près du bord de la médaille : A. BOVY, nom du graveur; à gauche, une lyre.

R. SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX ★. — Un filet circulaire, bordé de rais de chœur, entourant un champ lisse destiné aux inscriptions; au-dessous : J. B. J. CONSTANT, nom du graveur.

Ce revers est semblable à celui du N° 7.

Diamètre : 41 millimètres.

Cette médaille a été frappée pour la première fois sous le second Empire.

MÉDAILLES POPULAIRES

Bien que la Société Philomathique soit complètement étrangère à la frappe des médailles populaires, il est intéressant de les décrire parce que, répandues à profusion dans le public, elles perpétueront le souvenir des Expositions bordelaises.

N° 29

EXPOSITION DE 1882

EXPOSITION. — Vue de la façade du palais de l'Exposition prise de l'hémicycle des Quinconces, devant lequel on voit un bassin avec jet d'eau, et à droite et à gauche, des massifs d'arbustes et de plantes. A l'exergue, en deux lignes : BORDEAUX | 1882.

R. SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE. — Dans le champ, une inscription en six lignes : SOUVENIR | DE | L'EXPOSITION | DE | BORDEAUX | 1882.

Diamètre : 19 millimètres.

Médaille à bélière, en cuivre.

N° 30

EXPOSITION DE 1895

VILLE DE BORDEAUX. — Écusson aux armes de la cité, surmonté de la couronne murale, le tout soutenu par une branche de chêne à gauche et par une branche de laurier à droite formant couronne, liées à leur extrémité inférieure par un ruban.

R. EXPOSITION DE BORDEAUX. — Vue générale de l'Exposition; dans les airs, un ballon captif. A l'exergue : 1895.

Diamètre : 36 millimètres.

Médaille avec ou sans bélière. Aluminium.

N° 31

SOUVENIR DE MON ASCENSION. — Écusson aux armes de la Ville de Bordeaux, surmonté de la couronne comtale à neuf fleurons, le tout soutenu à gauche par une branche de chêne, à droite par une branche de laurier. Au-dessous, une banderole destinée à l'inscription des noms, et plus bas : T. LAFON, 1, RUE SERR, BORDEAUX.

R. XIIIE EXPOSITION DE BORDEAUX ★ BALLON CAPTIF ★. — Dans le champ, séparée de la légende par un cercle perlé, une vue de

l'Exposition prise d'un ballon captif sur lequel est écrit horizontalement ; W. SCOTT.

Diamètre : 36 millimètres.

Médaille avec ou sans bélière. Aluminium.

N° 32

VILLE DE BORDEAUX. — Un écusson aux armes de la cité, surmonté de la couronne murale, placé sur un cartouche soutenu par deux branches de chêne.

R. Dans une couronne formée à droite par une branche de chêne et à gauche par une branche de laurier, liées à leur extrémité inférieure par un ruban, l'inscription en cinq lignes, dont la première incurvée : SOUVENIR | DE | L'EXPOSITION | DE BORDEAUX | 1895.

Médaille à bélière : 27 millimètres. Cuivre.



PRÉSIDENTS

VICE-PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

DE LA SOCIETÉ PHILOMATHIQUE

DEPUIS LA FONDATION OFFICIELLE DE 1808

1808-1900

ANNÉES	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
	PRÉSIDENT PROVISOIRE		
1808	**De Listeferme,** ancien président du Musée de Bordeaux de 1783.		
	MM.	MM.	MM.
1808	**Albespy,** avocat, ancien bâtonnier.	**Villers (Chassin,** dit).	**Bernadau,** chroniqueur.
1809	**Albespy,** avocat, ancien bâtonnier.	**Villers (Chassin,** dit).	**Bernadau,** chroniqueur.
1810	**Mathieu** ✻, directeur des Droits réunis.	**De Sèze aîné.**	**Bernadau,** chroniqueur.
1811	**Albespy,** avocat, ancien bâtonnier.	**Mathieu.**	**Bernadau,** chroniqueur.
1812	**De Sèze aîné,** conseiller à la Cour impériale.	**Brochon aîné,** substitut du procureur impérial.	**Laterrade,** professeur.
1813	**Baron Gary** ✻, préfet de la Gironde.	**De Sèze aîné,** conseiller à la Cour de Bordeaux.	**Laterrade,** professeur.
1814	**Baron de Valsuzenay** ✻, préfet de la Gironde.	**Vauvilliers,** ingénieur.	**Laterrade,** professeur.

ANNÉES	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
	MM.	MM.	MM.
1815	**Brochon aîné,** substitut du procureur général.	**Maillères.**	**Laterrade,** professeur.
1816	**Leupold** ✵, professeur d'astronomie.	**Albespy père.**	**Laterrade,** professeur.
1817	**Leupold** ✵, professeur d'astronomie.	**Blaquière,** négociant.	**Laterrade,** professeur.
1818	**Brochon aîné,** avocat.	**Billatte de Faugère,** conseiller municipal.	**Laterrade,** professeur.
1819	**Brochon aîné,** avocat.	**Billatte de Faugère,** conseiller municipal.	**Laterrade,** professeur.
1820	**Lacour,** directeur de l'École municipale de dessin.	**Brochon aîné,** avocat.	**Laterrade,** professeur.
1821	**Brochon aîné,** avocat.	**Lacour,** directeur de l'École municipale de dessin.	**Laterrade,** professeur.
1822	**De Saincric.**	**Brochon aîné,** avocat.	**Laterrade,** professeur.
1823	**Dupuy,** docteur-médecin.	**De Saincric.**	**Laterrade,** professeur.
1824	**De Saincric.**	**Dupuy,** docteur-médecin.	**Laterrade,** professeur.
1825	**Emérigon** (O. ✵), président du Tribunal civil.	**Dupuy,** docteur-médecin.	**Laterrade,** professeur.
1826	**Leupold** ✵, professeur d'astronomie.	**Emérigon** (O. ✵), président du Tribunal civil. **Baron de Pichon-Longueville** ✵.	**Laterrade,** professeur.
1827	**Baron de Pichon-Longueville** ✵.	**Leupold** ✵, professeur d'astronomie.	**Laterrade,** professeur.
1828	**Lancelin** ✵, professeur d'hydrographie.	**Baron de Pichon-Longueville** ✵.	**Costes,** docteur-médecin.
1829	**Dupuy,** docteur-médecin.	**Lancelin** ✵, professeur d'hydrographie.	**Costes,** docteur-médecin.
1830	**Bonfin,** architecte de la Ville.	**Dupuy,** docteur-médecin.	**Roché.**
1831	**Laterrade,** professeur.	**Bonfin,** archit[te] de la Ville.	**Ménier.**
1832	**De Vigneras** ✵, vice-prés[t] du Tribunal civil.	**Dupuy,** docteur-médecin.	**Ménier.**

ANNÉES	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
	MM.	MM.	MM.
1833	**Bonfin,** arch[te] de la Ville.	**Dupuy,** docteur-médecin.	**Ménier.**
1834	**Bonfin** ☼, architecte de la Ville.	**Dupuy,** docteur-médecin.	**Ménier.**
1835	**Lancelin** ☼, professeur d'hydrographie.	**Bonfin** ☼, architecte de la Ville.	**Ménier.**
1836	**David-Johnston.**	**Lancelin** ☼, professeur d'hydrographie.	**Ménier.**
1837	**Comte de Kercado.**	**David-Johnston.**	**Ménier.**
1838	**Plantevignes.**	**Comte de Kercado.**	**Saujeon.** **Borchard,** docteur-médecin.
1839	**Doré** ☼, directeur des Contributions directes.	**Plantevignes.**	**Borchard,** docteur-médecin.
1840	**Galos,** député de la Gironde.	**Doré** ☼, directeur des Contributions directes.	**Daussy,** avocat.
1841	**Wustenberg** ☼, député de la Gironde.	**Doré** ☼, directeur des Contributions directes.	**De Tholouse,** magistrat.
1842	**Doré** ☼, directeur des Contributions directes.	**Daussy,** avocat.	**De Tholouse,** magistrat.
1843	**Daussy,** avocat.	**Doré** ☼, directeur des Contributions directes.	**J. Pellet aîné,** propriétaire.
1844	**Duffour-Dubergier** ☼, maire de Bordeaux.	**Daussy,** avocat.	**Borchard,** docteur-médecin.
1845	**Dosquet,** secrétaire général de la Préfecture.	**Duffour-Dubergier** ☼, maire de Bordeaux.	**Borchard,** docteur-médecin.
1846	**Lemaire** ☼, commissaire de marine. **J. Pellet aîné.**	**Dosquet,** secrétaire général de la Préfecture.	**Borchard,** docteur-médecin.
1847	**Duffour-Dubergier** (O. ☼), ancien maire de Bordeaux.	**J. Pellet aîné,** propriétaire.	**Soulié-Cottineau,** avocat.
1848	**Henry Brochon** ☼, avocat.	**Duffour-Dubergier** (O. ☼), ancien maire.	**Soulié-Cottineau,** avocat.
1849	**Henry Brochon** ☼, avocat.	**Faucher.**	**Alexandre Léon** ☼, négociant.

ANNÉES	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
	MM.	MM.	MM.
1850	**Henry Brochon** (O. ✻), avocat.	**Soullé-Cottineau**, avocat.	**Alexandre Léon** ✻, négociant.
1851	**Barbier** ✻, directeur des Douanes.	**Soullé-Cottineau**, avocat.	**Alexandre Léon** ✻, négociant.
1852	**Henry Brochon** (O. ✻), avocat.	**A. Alphand** ✻, ingénieur des Ponts et Chaussées.	**Alexandre Léon** ✻, négociant.
1853	**Henry Brochon** (O. ✻), avocat.	**Soullé-Cottineau**, avocat.	**L. Souriaux.**
1854	**A. Alphand** ✻, ingénieur des Ponts et Chaussées.	**Soullé-Cottineau**, avocat.	**L. Souriaux.**
1855	**Vaucher**, avocat, ancien bâtonnier.	**Soullé-Cottineau**, avocat.	**J.-B. Lescarret.**
1856	**Soullé-Cottineau**, avocat.	**Pellis**, ingénieur.	**J.-B. Lescarret.**
1857	**Baudrimont**, professeur à la Faculté des sciences.	**Pellis**, ingénieur.	**J.-B. Lescarret.**
1858	**Baudrimont**, professeur à la Faculté des sciences.	**Alexandre Léon** ✻, adjoint au maire de Bordeaux.	**J.-B. Lescarret.**
1859	**Alexandre Léon** ✻, adjoint au maire de Bordeaux.	**J.-B. Lescarret.** **Ordinaire de Lacolonge.**	**P. Soullé-Cottineau** ✻, avocat.
1860	**Jacquot** ✻, ingénieur en chef des mines.	**Gaston Vigneaux**, ancien notaire.	**J.-B. Lescarret.**
1861	**Goût-Desmartres** ✻, avocat.	**Gaston Vigneaux**, ancien notaire.	**J.-B. Lescarret.**
1862	**Goût-Desmartres** ✻, avocat.	**Gaston Vigneaux**, ancien notaire.	**J.-B. Lescarret.**
1863	**Armand Lalande** ✻, adjoint au maire de Bordeaux.	**L. Lancelin** ✻, ingénieur des Ponts et Chaussées.	**J.-B. Lescarret.**
1864	**Armand Lalande** ✻, adjoint au maire.	**L. Lancelin** ✻, ingénieur des Ponts et Chaussées.	**Louis Lussaud**, négociant.
1865	**Émile Fourcand** ✻, juge au Tribunal de commerce.	**L. Lancelin** ✻, ingénieur des Ponts et Chaussées.	**Louis Lussaud** ✻, négociant.

ANNÉES	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
	MM.	MM.	MM.
1866	**Émile Fourcand** ✻, juge au Tribunal de commerce.	**L. Lancelin** ✻, ingénieur des Ponts et Chaussées.	**J. Coutanceau,** ingénieur des Arts et Manufactures.
1867	**L. Lancelin** ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.	**P.-J. Chaumel,** trésorier de la Chambre de commerce.	**J. Coutanceau,** ingénieur des Arts et Manufactures.
1868	**L. Lancelin** ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.	**P.-J. Chaumel,** trésorier de la Chambre de commerce.	**J. Coutanceau,** ingénieur des Arts et Manufactures.
1869	**Dubreuilh** ✻, adjoint au maire de Bordeaux.	**P.-J. Chaumel,** trésorier de la Chambre de commerce.	**J. Coutanceau,** ingénieur des Arts et Manufactures.
1870	**Dubreuilh** ✻, adjoint au maire de Bordeaux.	**P.-J. Chaumel,** trésorier de la Chambre de commerce.	**J. Coutanceau,** ingénieur des Arts et Manufactures.
1871	**J.-B. Lescarret** ✻, secrétaire de la ville de Bordeaux.	**P.-J. Chaumel,** trésorier de la Chambre de commerce.	**J. Coutanceau,** ingénieur des Arts et Manufactures.
1872	**J.-B. Lescarret** ✻, secrétaire de la ville de Bordeaux.	**P.-J. Chaumel,** trésorier de la Chambre de commerce.	**J. Coutanceau,** ingénieur des Arts et Manufactures.
1873	**Villette,** adjoint au maire de Bordeaux.	**Émile Maurel,** président du Tribunal de commerce.	**J. Coutanceau** ✻, ingénieur des Arts et Manufactures.
1874	**Villette,** adjoint au maire de Bordeaux.	**Émile Maurel,** président du Tribunal de commerce.	**J. Coutanceau** ✻, ingénieur des Arts et Manufactures.
1875	**Émile Maurel** ✻, président du Tribunal de commerce.	**J. Coutanceau** ✻, ingénieur des Arts et Manufactures.	**Léo Saignat,** professeur à la Faculté de droit.
1876	**Émile Maurel** ✻, prés[t] du Tribunal de com.	**J. Coutanceau** ✻, ingén[r] des Arts et Manufact[res].	**Léo Saignat,** professeur à la Faculté de droit.
1877	**Laroze** ✻, avocat, ancien bâtonnier.	**J. Coutanceau** ✻, ingén[r] des Arts et Manufact[res].	**Léo Saignat,** professeur à la Faculté de droit.
1878	**Laroze** ✻, avocat, ancien bâtonnier.	**J. Coutanceau** ✻, ingén[r] des Arts et Manufact[res].	**Paul Feuilleret.**

ANNÉES	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
	MM.	MM.	MM.
1879	**Eugène Azam** ✲, docteur-médecin.	**J. Coutanceau** ✲, ingénieur des Arts et Manufactures.	**Daniel Eyquem.**
1880	**Eugène Azam** ✲, docteur-médecin.	**J. Coutanceau** ✲, ingénieur des Arts et Manufactures.	**Daniel Eyquem.**
1881	**Alfred Daney** (O. ✲), premier adjoint au maire de Bordeaux.	**Eugène Larronde,** négociant.	**J. Coutanceau** ✲, ingénieur des Arts et Manufactures.
1882	**Alfred Daney** (O. ✲), premier adjoint au maire de Bordeaux.	**Eugène Larronde,** négociant.	**J. Coutanceau** ✲, ingénieur des Arts et Manufactures.
1883	**J. Coutanceau** ✲, ingénieur des Arts et Manufactures.	**Léo Saignat,** professeur à la Faculté de droit.	**E. Buhan,** négociant.
1884	**J. Coutanceau** ✲, ingénieur des Arts et Manufactures.	**Léo Saignat,** professeur à la Faculté de droit.	**E. Buhan,** négociant.
1885	**Léo Saignat,** professeur à la Faculté de droit.	**Maurice Segrestaa** ✲, membre de la Chambre de commerce.	**E. Buhan,** négociant.
1886	**Léo Saignat,** professeur à la Faculté de droit.	**Maurice Segrestaa** ✲, membre de la Chambre de commerce.	**E. Buhan,** négociant.
1887	**Jules Calvé** ✲, conseiller à la Cour d'appel.	**Maurice Segrestaa** ✲, membre de la Chambre de commerce.	**E. Buhan,** négociant.
1888	**Jules Calvé** ✲, conseiller à la Cour d'appel.	**Maurice Segrestaa** ✲, membre de la Chambre de commerce.	**E. Buhan,** négociant.
1889	**Louis Vital** ✲, ingénieur en chef des Mines.	**Maurice Segrestaa** ✲, membre de la Chambre de commerce.	**E. Buhan** ✲, négociant.
1890	**Louis Vital** ✲, ingénieur en chef des Mines.	**Maurice Segrestaa** ✲, membre de la Chambre de commerce.	**E. Buhan** ✲, négociant.

ANNÉES	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
	MM.	MM.	MM.
1891	**Théophile Labat** ✻, ingénieur des constructions navales, membre de la Chambre de commerce.	**Maurice Segrestaa** ✻, membre de la Chambre de commerce.	**E. Buhan** ✻, négociant.
1892	**Théophile Labat** ✻, ingénieur des constructions navales, membre de la Chambre de commerce.	**E. Buhan** ✻, négociant.	**Jules Avril**, ingénieur des Arts et Manufactures.
1893	**Bayssellance** (O. ✻), ingénieur des constructions navales, ancien maire de Bordeaux.	**E. Buhan** ✻, négociant.	**Jules Avril**, ingénieur des Arts et Manufactures.
1894	**A.-E. Hausser** ✻, ingénieur en chef de la Compagnie du Midi, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.	**E. Buhan** ✻, négociant.	**Jules Avril**, ingénieur des Arts et Manufactures.
1895	**A.-E. Hausser** (O. ✻), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.	**E. Buhan** ✻, négociant.	**Jules Avril** ✻, ingénieur des Arts et Manufactures.
1896	**E. Buhan** ✻, négociant.	**A. Tisseyre** ✻, propriétaire.	**Jules Avril** ✻, ingénieur des Arts et Manufactures.
1897	**E. Buhan** ✻, négociant.	**A. Tisseyre** ✻, propriétaire.	**Jules Avril** ✻, ingénieur des Arts et Manufactures.
1898	**A. Tisseyre** ✻, propriétaire.	**Jules Avril** ✻, ingénieur des Arts et Manufactures.	**Charles Bénard**, officier de marine.
1899	**A. Tisseyre** ✻, propriétaire.	**Jules Avril** ✻, ingénieur des Arts et Manufactures.	**Charles Bénard**, officier de marine.
1900	**Millet** (O. ✻), ingénieur de la Chambre de commerce.	**Jules Avril** ✻, ingénieur des Arts et Manufactures.	**A. Dupuy**, avoué.


LILIA
SOL
REGVM
LVNAM
VNDAS,
CASTRA
LEO
NEM.

TABLE DES GRAVURES

	PAGES
Plan de l'hôtel de l'Intendance (ancien Château Puypaulin)	4
Restes du Palais des Intendants de Guyenne	5
Ex-libris du Musée de Bordeaux	7
Portrait de Dupré de Saint-Maur, intendant de Guyenne	9
Programmes anciens de séances publiques philomathiques (1814-1826)	12-13
Carte de membre du Muséum d'Instruction publique	21
Ancien hôtel de l'Athénée, rue Mably	23
Carte du Muséum Gœthals	24
Vignette du Muséum Rodrigues	25
Autographe de Jean-François Laterrade	27
Vignette de classement des archives	30
Portrait du baron d'Haussez, préfet de la Gironde	33
Autographe du baron d'Haussez	38
Autographe du vicomte du Hamel	39
Portrait du baron de Pichon-Longueville, président de la Société Philomathique	43
Reproduction d'une estampe du Waux-Hall	45
Couverture du livret de l'Exposition de 1827	51
Médaille de l'Exposition de 1827	58
Portrait de G.-M. Lancelin, président de la Société Philomathique	63
Médaille de l'Exposition de 1828	75
Firme de la Société Philomathique de 1808 à 1830	82
Portrait de Simon-Pierre Dupuy, président de la Société Philomathique	85
Plan du Waux-Hall	91
Médaille	96
Carte de bal philomathique	103
Cachet de la Société Philomathique	114
Buste de J.-H. Wustenberg, président de la Société Philomathique	119
Affiche d'un bal par souscription	121
Circulaire de l'Exposition de 1841	123
Portrait de Billaudel, président du Jury de l'Exposition de 1841	125
Photographie de la porte de l'ancien Casino, rue Rolland	129
Siège social de la Société Philomathique en 1841	132
Affiche de la Mairie de Bordeaux (1844)	136

Cirque français 139
Affiche de l'Exposition de 1844 149
Portrait de Duffour-Dubergier, président de la Société Philomathique 153
Médaille de l'Exposition de 1844 156
Affiche de l'Exposition de 1847 161
Fac-similé de la lettre-circulaire aux préfets 165
Buste de Duffour-Dubergier 167
Ancien Palais de Justice 173
Diplôme de l'Exposition de 1847 175
Médaille de l'Exposition de 1847. 178
Portrait de Henry Brochon, président de la Société Philomathique. 185
Liste originale des lots et numéros gagnants. 193
Affiche de l'Exposition de 1850 197
Diplôme de médaille de l'Exposition de 1850 201
Diplôme de mention de l'Exposition de 1850 205
Médaille de l'Exposition de 1850. 210
Portrait de M. Alphand, président de la Société Philomathique 217
Diplôme de l'Exposition de 1854 225
Médaille des fêtes de charité 235
Médaille de l'Exposition de 1854 236
Portrait de M. Alexandre Léon, président de la Société Philomathique 239
Gravure de l'Exposition de 1859. 243
Photographie de l'Exposition de 1859 245
Dessin original de la porte monumentale. 247
Plan de l'Exposition de 1859 248
Galerie centrale de l'Exposition de 1859 249
Estrade officielle de l'Exposition de 1859 251
Exposition des aciéries. 253
Jeton de membre de la Société Philomathique. 254
Cour intérieure de l'Exposition de 1859 255
Galerie de droite de l'Exposition de 1859. 257
Grande galerie latérale sud 259
Affiche de l'Exposition de 1859 260
Petite galerie parallèle 261
Galerie des machines diverses. 262
Galerie des machines 263
Galerie centrale entre la fontaine et l'estrade. 265
Gravure de la façade de l'Exposition de 1859 266
Gravure de la porte d'entrée de l'Exposition de 1859 267
Bal offert par la Ville de Bordeaux à l'empereur Napoléon III 269
Vue intérieure de l'Exposition de 1859, par Moullin 271
Distribution des récompenses. 273
Diplôme de l'Exposition de 1859. 275

Médaille de l'Exposition de 1859 278
Photographie de la façade de l'Exposition de 1865 281
Gravure de l'Exposition de 1865 285
Affiche de l'Exposition de 1865 289
Gravure de la façade principale des bâtiments, d'après M. Stock 293
Palais de l'Exposition de 1865, par E. Fauché 295
Galerie de l'Art ancien 297
Photographie intérieure de l'Exposition de 1865 299
Portrait de Émile Fourcand, président de la Société Philomathique 301
Vue intérieure de la Galerie de la porte d'entrée 305
Diplôme de l'Exposition de 1865 309
Grande médaille de l'Exposition de 1865 315
Médaille d'argent de l'Exposition de 1865 316
Portrait de M. Alfred Daney, président de la Société Philomathique 319
Façade principale du Grand Palais de 1882 323
Fac-similé d'une carte d'abonnement 326
Fac-similé d'un billet de loterie 327
Grand Palais principal, façade sur la Garonne 331
Palais des Vins 335
Galerie de l'Art ancien 339
Façade du Grand Palais (côté des allées de Chartres) 343
Exposition des Écoles philomathiques 347
Exposition du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts 351
Menu du banquet offert aux Exposants 354
Façade latérale du Grand Palais (côté des allées d'Orléans) 355
Exposition de la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans 357
Galerie centrale du Grand Palais 359
Jardins de l'Exposition de 1882 361
Diplôme de l'Exposition de 1882 367
Médaille de bronze de l'Exposition de 1882 369
Médaille d'or de l'Exposition de 1882 370
Portrait de M. Maurice Berniquet, préfet de la Gironde 373
Portrait de M. A.-E. Hausser, président de la Société Philomathique 375
Portrait de M. E. Buhan, vice-président 377
Portrait de M. J. Avril, secrétaire général 379
Fac-similé de l'affiche de l'Exposition de 1895 383
Vue d'ensemble des chantiers 385
Ossature métallique du Palais de la Gironde 389
Vue d'ensemble de l'Exposition, prise à la pointe de Queyries 392
Vue extérieure du Palais des Vins 393
Vue panoramique de l'entrée principale et du monument des Girondins 395
Vue panoramique du Palais de l'Électricité 397
Billet gagnant du lot de cent mille francs 399

Vue d'ensemble du Palais principal 401
Porte monumentale 403
Façade latérale nord du Palais principal 405
Panorama de Nuits et Bouteille colosse 407
Aquarium 409
Vue intérieure du pavillon de Condé 411
Salon Parisien 413
Vue intérieure du Dôme central 415
Vue intérieure du Palais des Vins 419
Galerie des Beaux-Arts 421
Galerie des Manufactures nationales 425
Galerie de l'Art ancien 427
Carte d'invitation à la fête de nuit du lord-maire 428
Vue intérieure du Salon Parisien 429
Galerie des machines 431
Insigne de membre du Jury 433
Couverture du Catalogue des Beaux-Arts 435
Diplôme de l'Exposition de 1895 439
Diplôme commémoratif de l'Exposition de 1895 449
Portrait de M. Albert Tisseyre 453
Portrait de M. J. Coutanceau 454
Plaquette de l'Exposition de 1895 455
Médaille de l'Exposition de 1895 456

PLACE DES GRAVURES HORS TEXTE

PAGES
Portrait de Gœthals 24- 25
Carte des zones des Expositions philomathiques 256-257
Plan de l'Exposition de 1882 336-337
Plan de l'Exposition de 1895 384-385
Graphiques nos I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI . . . 472-473

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Lettre-Dédicace v

Préface de M. Bouquet, directeur du Personnel et de l'Enseignement technique au ministère du Commerce et de l'Industrie vii

Chapitre Ier. — Les origines de la Société Philomathique et des Expositions de Bordeaux 3

— II. — La première Exposition philomathique (20 mai 1827 — 20 juin 1827) 31

— III. — La deuxième Exposition philomathique (5 juin 1828 — 30 juillet 1828) 59

— IV. — La troisième Exposition philomathique (19 août 1830 — 10 octobre 1830) 83

— V. — La quatrième Exposition philomathique (7 août 1838 — 7 septembre 1838) 97

— VI. — La cinquième Exposition philomathique (1841) 115

— VII. — La sixième Exposition philomathique (1844) 133

— VIII. — La septième Exposition philomathique (1847) 157

— IX. — La huitième Exposition philomathique (1850) 179

— X. — La neuvième Exposition philomathique (1854) 211

— XI. — La dixième Exposition philomathique (1859) 237

— XII. — La onzième Exposition philomathique (1865) 279

— XIII. — La douzième Exposition philomathique (1882) 317

— XIV. — Éléments synthétiques de l'Exposition de 1895 371

— XV. — La Société Philomathique (1899-1900) 457

Description des médailles de la Société Philomathique, par M. Evrard de Fayolle 477

Liste des présidents, vice-présidents et secrétaires généraux de la Société Philomathique 497

Table des Gravures 505



ACHEVÉ D'IMPRIMER A BORDEAUX
SUR LES
PRESSES DE G. GOUNOUILHOU
G. CHAPON, *directeur*
LE XV DÉCEMBRE M.DCCCXCIX


XIIIe EXPOSITION DE BORDEAUX 1895
SOC^TE PHILOMATHIQUE